



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753154 1

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

✓
*DM

Mercury

MERCURE

DE FRANCE,

¹
DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE. 1738.



A PARIS;

GUILLAUME CAVELIER;
rue S. Jacques.

Chés

La Veuve PISSOT, Quay de Conty;
à la descente du Pont Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

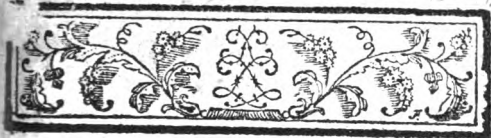
A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIE¹ AU ROY.

NOVEMBRE. 1738.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

O D E.

Tirée du Pseaume XIII. contre les Athées.



A folle iniquité démentant l'évidence,
Dit que c'est le hazard qui crée & qui
produit,

Et que du Dieu puissant l'éternelle
existence,

N'est qu'un Conte qui nous séduit ;

Sur l'Autel de l'erreur, Prêtre, ensemble & victime,

L'incrédule s'immole & se dévoue au crime ;

A ij \ Contre

Contre lui le remords s'est tû.

C'en est fait ; il s'égare & sa perte est certaine ;
La Nature qu'il suit le captive & l'entraîne
Loin du chemin de la vertu.



Prêt à venger le Ciel des forfaits de la Terre ;
Dieu semble respecter le sang qu'il va verser ;
La voix de son amour arrête le Tonnerre ,
Qui parloit pour nous écraser.
Voyons , dit-il , voyons , si de l'humaine race
Il est encor quelqu'un , qui , fidele à ma grace ,
Ne cherche qu'en moi son soutien ?
A ces mots l'Univers se découvre à sa vûë ;
Quel Spectacle ! partout la Terre est corrompue ,
Et Personne ne fait le bien.



Interprete attentif du mensonge & du vice ,
La bouche de l'impie est un sépulchre ouvert ,
Dont l'air contagieux obscurcit la justice ,
Sans que rien l'en mette à couvert.
Sa langue, qu'il conduit l'imposture , l'adresse ,
Ne donne à ses discours une feinte sagesse ,
Que pour mieux tromper l'innocent ;
De l'Aspic irrité la morsure subtile
Est, malgré son venin , à guérir plus facile ,
Que la morsure de sa dent.

L'un sur l'autre, acharnés par de sanglans outrages,
De l'avidè Discorde ils nourrissent les feux ;
Et leur main exercée à d'horribles carnages ,
Fait voler la Mort devant eux.

En vain pour étouffer cette guerre homicide ,
Dieu menace les jours de ce Peuple perfide ;
Ils ne craignent point le danger.

De l'Etre souverain , qu'ils traitent de chimere ,
Ils vont par leurs regards souiller le Sanctuaire ,
Et le forcent à se venger.



Ne fera-t'il jamais de retour sur lui-même ;
Ce Peuple criminel qui dévore tes Saints ?
Souffriras-tu , Seigneur , que son affreux système
Traverse tes pieux desseins ?

Ton culte méprisé , tes Loix presque abolies ;
Ton Nom même, ton Nom, mis au rang des folies
Doivent allumer ton courroux ;
Sur un Monde d'ingrats , Seigneur, lance ta foudre ;
Que l'orgueilleux confus tombe réduit en poudre ,
Sous la pesanteur de tes coups !



Pourquoi vouloir encor écouter ta clémence ;
Quand l'homme met le comble à son impiété ?
Annonce à l'Univers ce jour , où ta vengeance
Doit succéder à ta bonté.

A iij. Alors

Alors , que deviendra l'intrépide courage
De ce fier insensé , qui ne bravoit l'orage

Que parçè qu'il étoit au Port ?

A l'aspect de l'Autel , victime gémissante ,
Il mourra mille fois de crainte & d'épouvante ,
Avant qu'il reçoive la mort.



Dans l'éternel séjour , près de ce Trône auguste ,
D'où Dieu fera subir ses Jugemens rendus ,
Paroîtront sans effroi l'Indigent & le Juste ,
Aux yeux des Méchans confondus.

C'est donc là , diront-ils , qu'on va briser la chaîne
De ces hommes sans nom , qui contre notre haine
N'avoient que leur Dieu pour apui ?

Quel changement ! les pleurs font place à l'allé-
gresse ;

Et ce Dieu qu'ils ont cru , n'accorde sa tendresse ,
Qu'à ceux qui n'espèrent qu'en lui.



Mais qui fera sortir cette lumière pure ,
Qui doit de l'innocence éclairer le destin ?
Ce sera le Seigneur ; son serment m'en assure ;

Est-il un gage plus certain ?

Quand j'aurai délivré la Nation captive ,
De l'homme impur , dit-il , la voix triste & plain-
tive ,

Ne sçauroit attendre mon cœur ;

Et

Et tandis que mon Peuple aura part à ma gloire ,
 De ces feux éternels , qu'il n'a pas voulu croire ,
 L'ingrat sentira la rigueur.

*LETTRE de M. L. B. Capitaine de la
 Milice Bourgeoise à Joigny , sur la dévotion
 des Rois de France à la Sainte Vierge.*

M On intention n'est pas , Monsieur , de rapporter ici les Evenemens miraculeux , qui sont arrivés et qui arrivent encore tous les jours par l'intercession de la Mere du Sauveur. Il n'y a presque point de Livres de piété qui n'en parlent : point , ou très-peu de Villes dans le Monde chrétien , où la Sainte Vierge n'ait des Temples , célébrés par une multitude de merveilles opérées par cette puissante intercession. Ce que j'ai médité d'écrire , n'est point non plus la pieuse confiance , que les principaux Potentats de l'Europe ont marqué dans tous les temps pour la Reine du Ciel ; je n'ai dessein que de citer quelques Traits de l'insigne dévotion qu'ont eu envers elle les Rois de France.

Je crois devoir d'abord observer que la dévotion à la Sainte Vierge a été si grande en France dans tous les temps , que l'on y

A iij voir

voit six Eglises Métropolitaines et trente-trois Cathédrales qui portent son nom ; et il y a aparence , qu'aucune des anciennes Cathédrales du Royaume n'étoit sans quelque Edifice sous son invocation. Je remarquerai aussi que nos Rois se font un honneur à leur Avenement à la Couronne de s'avoüer les Vassaux de la Vierge , par le tribut volontaire d'un Cœur d'or massif du poids de deux mille Ecus , qu'ils offrent à Notre-Dame de Boulogne sur Mer. (*Belle-Forest, Annal. de France.*) Depuis , et à l'imitation de Louis XI six de nos Rois ont voulu être de la Confrairie de Notre-Dame de S. Cloud lès-Paris. (*Dubreuil, Antiquités de Paris, Livre IV.*)

Pour garder l'ordre convenable dans ce que j'ai à dire , je commencerai par le GRAND CLOVIS. Ce que fit ce Prince étoit un préliminaire de ce que les Rois ses Successeurs devoient faire un jour. Quelques-uns parmi les François , assûrent que ce premier Monarque Chrétien fit bâtir Notre-Dame d'Argenteüil près Paris l'an 501. *Childebert* son Fils jetta les premiers fondemens de la Cathédrale de Paris sous le titre de *Notre-Dame* , qu'elle a toujours porté. Charlemagne donna à Aix-la-Chapelle des marques de sa dévotion envers la Sainte Vierge , et Charles le Chauve, son Petit-Fils, à Notre-

Dame

Dame de Chartres. (*Ferriculus Locrius Lib. V. Maria Augusta, C. XXVII.*)

Le Roy Robert (*Dubreuil.*) fit bâtir l'an 996. l'Eglise de N. D. de Bonnes Nouvelles, au lieu même où il avoit appris la bonne nouvelle que son Pere Hugues Capet avoit évité la mort. Le même Roy fonda en 1022. une Chapelle en l'honneur de N. D. au lieu où est aujourd'hui la Sainte Chapelle; (*idem.*) il avoit coutume de dire, que la Ste Vierge étoit l'Etoile de son Royaume. Il institua de plus 30. Chevaliers de N. D. de l'Etoile. (*Dubreuil Favin. Hist. de Navarre.*)

S. Louis donna l'Image célèbre de N. D. du Puy en Velay. (*Odo Gissens. D. Virg. Aniciensis, Lib. 2. Cap. 7.8.9.*) On tient que c'est un présent que lui avoit fait le Sultan d'Egypte dans son Voyage d'Outremer. Le même Prince donna aux Chartreux de Paris, (*Dubreuil Théâtre des Ant. Liv. 2.*) le Lieu où est bâtie l'Eglise de leur Monastere en l'honneur de la Sainte Vierge, lequel ne pouvoit être habité, à cause d'un malin-Esprit qu'on disoit y faire sa résidence, et qu'on apelloit communément le *Diable de Vanvert.*

Philippe Auguste, (*Carta Tabularii de Victoria.*) en reconnoissance de la Victoire qu'il remporta sur l'Empereur Othon IV. en la Journée de Bovines l'an 1214. fit jetter les

Av fon-

fondemens de l'Abbaye de N. D. de la Victoire , près Senlis l'an 1222.

La Reine Blanche de Castille, Mere du Roy S. Louis , fonda en 1241. l'Abbaye de N. D. de Maubuisson , à 7. lieuës de Paris , et voulut être inhumée en l'Eglise de cette Abbaye , où elle avoit pris l'Habit de Religieuse. Elle fonda encore près de Melun, Diocèse de Sens , l'Abbaye du Lis , de l'Ordre de Cîteaux , dont Alix de Vienne , Cousine de la Fondatrice , fut la premiere Abbessse. (*Gallia Christ. tom. 4.*) J'aurois trop de choses à dire sur S. Louis, si je voulois m'étendre sur les marques qu'il donna de sa dévotion envers la Sainte Vierge.

La B. Elizabeth de France sa Sœur, fonda l'an 1261. le Monastere de N. D. de Lonchamp , dit de l'*Humilité*, près Paris. (*Gallia Christ.*)

Philippe le Bel (*Sebast. Rouillard Chap. 6.*) remporta l'an 1304. une signalée Victoire sur les Flamands , après s'être recommandé à N. D. En reconnoissance il donna à perpétuité à la Cathédrale de Chartres la Seigneurie de Barres , & laissa à cette Eglise les dépouilles de cette glorieuse Journée.

En 1328. Philippe de Valois , (*Locrius Maria Augusta Lib. 4. Cap. 68.*) entouré de Flamands , vers le Mont-Cassel , eut recours à la Sinte Vierge , qui le délivra du danger où il se trouvoit. Ce Prince donna plusieurs
marques

marques de sa reconnoissance , entre lesquelles fut le Don de 100. liv. de rente à l'Eglise de N. D. de Paris , sur son Domaine du Gâtinois.

Louis XI. se signala particulièrement par sa dévotion envers la Sainte Vierge. Il voulut être inhumé à N. D. de Clery , (*Locrius Maria Augusta Lib. 4. Cap. 68.*) à quatre lieues d'Orleans , dont il avoit fait rétablir en 1483. l'Eglise dédiée à Notre Dame, que les Anglois avoient ruinée en 1428. Il établit la pieuse coûtume que nous avons de saluer trois fois le jour la Sainte Vierge. Philippe de Comines remarque qu'il en portoit toujours l'Image sur lui.

François I. fit faire une Statuë d'argent de la Sainte Vierge , qu'il fit placer au coin de la rue des Rebers à Paris en 1545. (*Dubrenil Lib. 3.*)

Henry II. fit remettre celle de N. D. de Boulogne l'an 1544.

J'ajouterais que l'Edifice de N. D. de Paris renferme en lui une preuve particuliere de la dévotion de trois de nos Rois. J'ai déjà dit que Childebert en fit jetter les premiers fondemens en 522. Ce Monument fut continué par S. Louis , qui l'augmenta en 1257. au même Lieu ; sur les fondemens que le Roy Philippe Auguste en avoit jeté l'an 1191.

Avj. En.

En voila je crois assés , M. pour ne point excéder certaines bornes ; d'ailleurs il n'est pas besoin de rapporter des choses qui sont sous les yeux de tout le Monde : je ne dirai donc rien de la pieté singuliere de la Reine Marie de Médicis, Mere du Roy Louis XIII. envers la Sainte Vierge , de celle de ce Monarque , et des Rois ses Successeurs.

Vous aurez sans doute reçu de quelques Villes le détail des Cérémonies extraordinaires qui s'y seront faites en cette présente année , la centième depuis le choix qu'a fait Louis XIII. de la Sainte Vierge pour la Patronne et la Protectrice de sa Personne Royale et de ses Etats. Ce que je puis dire de notre Ville de Joigny, c'est qu'elle s'est distinguée entre les autres de ce Pays, ayant été des premières informée des Ordres de Sa M. par le Mandement que M.l'Archevêque de Sens y a donné pour tout son Diocèse, où il exhorte, avec cette pieuse Eloquence & si universellement aplaudie , à célébrer les huit jours de l'Octave , d'une maniere encore plus solennelle que les années précédentes.

Je suis , Monsieur, &c.

A Joigny ce 16. Août 1738.

ODE

ODE Imitée d'H O R A C E. *Mercuri.*
(*nam te docilis , &c.*)

Mercure, inspire-moi. Docile à tes maximes
Amphion ton Eleve , eut jadis le pouvoir
D'exciter par ses Chants , harmonieux , sublimes ,
Les Rochers même à se mouvoir



Et toi , Lyre autrefois inutile et muette ,
Mais dont on admira le charme séduisant ,
Aussi-tôt que ce Dieu , pour te rendre parfaite ,
De sept cordes t'eut fait présent.



Toi , qui combles les cœurs d'un plaisir indicible ,
A la Table des Grands, dans les Temples des Dieux,
Puisse la fiere Lyde être aujourd'hui sensible
A tes accords mélodieux.



Tu peux par leur douceur entraîner à ta suite
Les Monts et les Forêts , les Tygres et les Ours:
Des Fleuves , des Ruisseaux les plus prompts dans
leur fuite ,
Tu sçais l'art d'enchaîner le cours.



Muni de trois gosiers, écumant de colere ,
Garde

Garde affreux d'un séjour aux vivans interdit ,
 Herissé de serpens , le terrible Cerbere
 A tes soas flatteurs se rendit.



Ixion , Tityus , que leurs apas touchèrent ;
 Tressaillirent de joye au milieu des tourmens ;
 Et des Brus d'Egyptus les Urnes se séchèrent ,
 Immobiles quelques momens.



Qu'aujourd'hui Lyde écoute et leur crime perfide ;
 Et la juste rigueur du châtiment divin ,
 Qui les force à remplir un tonneau toujours vuide ,
 Et rend leur travail toujours vain.



Ces Monstres (que peut-on oser de plus atroce ?)
 Ces Monstres , que le Ciel poursuit jusqu'en Enfer ,
 Oserent , ô noirceur ! ô cruauté feroce !
 Perdre leurs Maris par le fer.



Pour conserver le sien , une entre autres insigne ,
 Trahissant noblement le dessein paternel ,
 Du flambeau nuptial seule se montra digne ,
 Et rendit son nom éternel.



« Leve-toi, cher Epoux, d'un long sommeil, dit-elle ;
 » Hâte-

- » Hâte-toi , malheureux , d'éviter les horreurs ;
- » Leve-toi ; trompe ainsi ton beau-pere infidele ,
- » Trompe ainsi mes barbares Sœurs.



- » Helas ! telles qu'on voit des Lionnes farouches
- » Déchirer les Agneaux dans leur ardent courroux ;
- » Telles en ce moment, elles souillent leurs Couches
- » Du sang de leurs jeunes Epoux.



- » Ah ! je suis plus humaine, et j'ai trop de tendresse ,
- » Pour pouvoir me résoudre à te percer le sein.
- » Moi te trahir ! Non , non : Si j'en fis la promesse ,
- » Je n'en eus jamais le dessein.



- » Cher Epoux , que mon Pere , en me chargeant de chaînes ,
- » Me punisse demain de t'avoir épargné ;
- » Qu'il m'exile, s'il veut, dans les sauvages Plaines
- » Du Climat le plus éloigné.



- » Et par terre ; et par mer , va , dérobe ta vie
- » A l'inhumanité d'un attentat affreux ;
- » La nuit te favorise , et Venus t'y convie ;
- » Va , fui sous un auspice heureux. Adieu ;

» Adieu ; mais daigne au moins conserver la mémoire

» De ma tendre pitié , de ma constante foi ;

» Daigne sur mon tombeau graver un jour l'Histoire

» De ce qu'ici je fais pour toi.

Par M. F. . . .



LETTRE écrite par M. B. . . . à M. le Comte de B. . . Brigadier des Armées du Roy, sur les Etudes Militaires.

Lorsque je pense , Monsieur , que voici le temps auquel vous avez remis la continuation de vos Etudes Militaires , je me veux bien du mal de n'être point à portée de profiter de vos judicieuses réflexions. Quel plaisir ne seroit-ce point pour moi, d'être admis à ces Mysteres , & quel fruit n'en retirerois-je point ? Privé d'un bien qui me seroit si nécessaire , je tâche de m'en rendre les regrets moins sensibles , en redoublant mon application aux choses qui m'ont attiré vos bontés ; heureux si par l'étude que je fais des grands Hommes qui ont mérité l'estime de la Posterité , je pouvois acquérir des connoissances qui me rendissent digne de la vôtre !

Plutarque , le divin Plutarque , est aujourd'hui

d'hui l'objet de mes méditations ; c'est lui qui m'apprend à ne point décider du mérite des Généraux par le succès de leurs entreprises : ce n'est en effet ni par des coups hardis, ni par ces transports téméraires, qui soumettent la raison aux caprices de la fortune, qu'on doit juger de leur capacité. Rien n'est véritablement grand à la Guerre, que ce qui est l'objet d'un grand dessein si sagement concerté, médité si profondément, qu'il assure la réputation de celui qui en est l'Auteur, indépendamment du sort journalier des Armes. Sur ce pied-là, M. nous n'admirerons point Alexandre sur les murs de la Ville des Oxydraques, ni Pyrrhus à l'attaque de celle d'Erice, montant le premier à l'assaut ; l'intrépidité qu'ils y firent paroître, n'est digne d'immortaliser que des Soldats et des Subalternes. Mais si vous voulez, M. nous donnerons des louanges infinies à la lenteur agissante de Fabius ; ce grand homme qui sçavoit qu'Annibal ne pouvoit se soutenir en Italie qu'en donnant des Batailles, cherchoit sans cesse à les éviter, ou du moins à ne les engager qu'avec tous les avantages qui promettent une Victoire certaine ; uniquement attentif à lui couper les vivres et les fourages, il laissoit au temps, toujours ami de ceux qui sçavent en attendre l'opportunité, le soin de le détruire ; on ne sçauoit

sçauroit disconvenir, M. que cette conduite ne fût très-sage, qu'elle ne fût le résultat des combinaisons les plus justes; cependant qui le croiroit? Rome, son Senat & son Armée étoient alors si dépourvûs d'hommes capables d'apprécier le mérite, que Fabius fut généralement accusé de timidité & de poltronerie; c'est à cette disette de gens dignes de commander, qu'Annibal doit tous ses succès, & la brillante réputation qu'il a laissée à la postérité; desorte, M. qu'à bien des égards, je ne le trouve grand que par rapport à la petite capacité des Généraux contre lesquels il a eu affaire.

L'inexpérience indocile

Du Compagnon de Paul Emile,.

Fit tout le succès d'Annibal.

En effet, qu'est-ce qu'un Publius Scipion, un Minucius, un Flaminius, un Terentius Varron, que Rome opposa en différens temps à Annibal? Ces Personnages ne sont connus dans l'Histoire, que par les fautes qu'ils ont faites; & l'on peut dire avec vérité, que les Victoires qu'il remporta contre eux, les ont couverts de honte, sans relever sa gloire. Pour bien juger d'Annibal, il faut le voir aux mains avec Marcellus, avec le Grand Scipion dans les Plaines de Zama; c'est ici qu'on

qu'on peut dire que le masque tombe , & que le Heros s'évanoüit. Le premier lui donna tant de peines , que sans l'Embuscade où il périt malheureusement , on peut juger qu'il l'eût forcé de prévenir les ordres que lui donnerent dans la suite les Carthaginois , d'abandonner l'Italie pour repasser en Afrique. Dieux ! s'écrioit-il , voyant l'opiniâtreté avec laquelle Marcellus le poursuivoit , que faire , avec un homme que la bonne fortune n'aveugle point , & que la mauvaise ne sçauroit décourager ? Vainqueur , il ne donne aucun repos à ses ennemis ; & vaincu , il n'en prend pas pour lui-même. Il faut donc se résoudre à combattre éternellement avec un ennemi à qui la gloire & la honte inspirent une égale audace. Si ce discours d'Annibal n'est pas l'aveu d'une supériorité de génie & de courage dans son Antagoniste , il annonce du moins une crainte fâcheuse des Evenemens ; & l'on peut en convenir , sans que sa réputation en souffre , puisqu'il ne fut jamais honteux à la vertu de plier sous l'effort d'une plus grande vertu ; mais il l'est extrêmement de se laisser battre par un Ennemi qui nous est inférieur en nombre de plus de la moitié , & cela dans une Plaine rase & découverte , où l'on peut s'étendre & profiter de ses avantages. Eh bien , M. c'est pourtant ce qui arriva à Annibal contre Scipion.

Guadalupe de la Nie,
□ □ □ □ □ □ □
minile

MacSimin avec lo
Cavalier de Nimie

2 Lesarmes alabastres
5 Lesclaphans

Armée des Romains

Travail avec la Canabine

James H. Arlowes -

Le Princeö

Les Frères

Les Tronçons Soudoyés Gaulois Baleaux &c.

Ligne Leff. i. a. in eff. et cart. ha. G. m. o. i. s.

3 Lignealiquette plus Dune Grade de de de
autres Les croissances de talier avec Amilal

pion à la Bataille de Zama ; la défaite du
 Général Carthaginois ne fut point un effet de
 sa mauvaise fortune, comme on a voulu le
 persuader pendant un si long-temps , on ne
 doit l'attribuer qu'au défaut de son ordre de
 Bataille , fait contre toutes les regles du bon
 sens. Polybe & Tite-Live ont beau nous
 vanter la grande capacité dont il donna ,
 disent-ils , des preuves dans cette Journée ;
 leur autorité , quelque respectable qu'elle
 soit , n'est d'aucun poids contre la vérité
 démontrée ; on peut la regarder comme dé-
 cisive, quand il ne s'agira que des Faits , c'est
 tout ce que l'Historien le plus jaloux de sa
 réputation peut exiger de la Posterité. Que
 ces Auteurs donc nous fassent la relation de
 la Journée de Zama , qu'ils nous disent que
 les deux Armées étoient disposées de telle &
 telle maniere , je les en crois sur leur parole ;
 mais quand ils jugent que l'ordre dans lequel
 Annibal se rangea , étoit un chef-d'œuvre de
 Science militaire , je puis leur dire : Ni vo-
 tre jugement , ni celui de Scipion même ,
 qui disoit qu'au milieu de sa gloire il por-
 toit envie à la capacité du vaincu , ne pres-
 crivent point contre la raison , qui est la re-
 gle de tous les temps.

J'avouë , M. que pour attaquer une opi-
 nion , qui , sur la foi des plus célèbres His-
 toriens , après avoir passé de siècle en siècle

est

est devenuë une espece de dogme ; que pour en démontrer la fausseté , il ne falloit pas moins qu'un homme qui joignoit à des lumieres superieures , cette noble témérité que M.de Fontenelle apelle le courage de l'esprit ; courage rare , même parmi ceux qui ont celui du cœur , cet homme s'est trouvé , c'est le célèbre Chevalier Talaret ; ce judicieux & sçavant critique , n'a pas craint d'avancer , qu'Annibal avoit fait à Zama des fautes qu'on n'excuseroit pas dans le moindre Officier ; il est même allé jusqu'à dire que la tête lui avoit tourné ; & ce qu'il y a de singulier , c'est que les preuves qu'il en donne , sont fondées sur la description même que Polybe & Tite-Live nous ont donnée de cet ordre de Bataille ; permettez que j'en expose ici le Plan à vos yeux.

Voilà , M. cette disposition tant exaltée ; mais que j'ose dire être sans exemple dans l'Histoire , & dont l'inspection sans le secours du raisonnement , suffiroit pour en faire voir les défauts ; se ranger sur trois lignes de Phalanges sans intervalles , c'est vouloir empêcher qu'elles combattent successivement , & se priver par consequent de l'unique avantage de cette disposition , à moins qu'on ne voulut ruser à ses lignes , ou les faire doubler & tripler à la queue les unes des autres ; en ce cas encore les intervalles

valles ne pourroient que favoriser ces mouvemens ; en les observant , Annibal se seroit trouvé rangé en Phalange coupée , qui après l'ordre par colonnes , est tout ce que nous connoissons de plus respectable , sans compter, que par ce moyen son front devenant plus étendu , le mettoit en état de se replier sur les flancs de son Ennemi. Ces avantages qui auroient du naturellement se présenter à son esprit, ne s'y firent point sentir ; il oublia même d'insérer des pelotons de ses Armées à la légère dans les intervalles des Escadrons de sa Cavalerie ; aussi fut-elle d'abord emportée & mise en fuite par Lelius & Massinissa , qui de leur côté firent une faute très-considérable ; car au lieu de détacher seulement quelques troupes après les fuyards , & de tomber avec le reste de leurs forces sur l'aîle de la Phalange , ils s'abandonnerent imprudemment à les poursuivre. Le Prince Robert , pour être tombé dans la même faute trois fois consécutivement , a été cause de la perte de trois grandes Batailles décisives , & de la ruine totale du Parti de Charles II. Roy d'Angleterre. Enfin , M. il ne paroît pas que pendant toute l'Action , Annibal ait eu d'autre dessein que de faire combattre ses trois Lignes alternativement ; il s'imagina que sa première , ou tout au moins sa seconde , éteindroit cette pointe de courage , cette ardeur

ardeur qui contribué si fort au gain des Batailles , & que les Romains ne pourroient arriver sur sa troisième , que fatigués & recrus ; & dans ce desordre que produit ordinairement la poursuite des vaincus , il se proposoit d'en avoir alors bon marché , en tombant sur eux avec tout le poids de sa Phalange , composée de l'élite de ses Troupes qu'il commandoit en personne ; l'Evénement ne répondit pas à son attente , & dut lui faire connoître qu'il avoit mal raisonné. Scipion avec une Armée inférieure de moitié à la sienne , comme je l'ai déjà dit , mais dont la disposition plus rusée & plus profonde , réparoit avantageusement le défaut du nombre , fit voir par un Exemple mémorable , que le petit , bien conduit , l'emporte sur le grand , mal ordonné. Les Elephans d'Annibal ne se furent pas plutôt écoulés par les espaces que son Antagoniste avoit ménagés exprès entre les colonnes , qu'elles choquerent avec impetuosité la première Ligne des Carthaginois. Ceux-ci , malgré leur résistance opiniâtre , & leur valeur desespérée , furent contraints de céder à une attaque dont la violence est une suite nécessaire de la disposition par colonnes , à laquelle il est impossible de résister , si l'on est rangé dans un ordre semblable. La première étant défaite se jeta sur la seconde , au travers de laquelle vou-

lant

lant se faire jour par le secours des armes , au défaut d'une issue pour se retirer , elle y porta le desordre et l'effroi , et la mit dans une confusion si grande , qu'il fut facile aux Romains d'achever de la dissiper ; cette seconde eut été à l'égard de la troisième , ce que la première avoit été au sien , si Annibal voyant cette troupe de fuyards prête à tomber sur lui , n'eût fait baisser les piques contre eux , ce qui en fit périr une partie , et l'autre se retira le long des aîles de sa Ligne ; sur ces entrefaites , arrivent les colonnes victorieuses qui donnent un nouveau combat , plus terrible que les deux premiers , le succès en fut long-temps incertain ; mais Massinissa et Lelius revenant de la poursuite de la Cavalerie , tomberent si à propos sur les derrieres de la Phalange , qu'enfin les Carthaginois accablés de toutes parts , furent défaits de la façon du monde la plus complete , & perdirent pour jamais l'esperance de disputer aux Romains l'Empire de l'Univers.

Je crois , M. que vous conviendrez que si Annibal fut battu en cette occasion , il méritoit bien de l'être , pour n'avoir mis en usage aucun des moyens qui pouvoient l'en préserver : car sa disposition , toute misérable qu'elle étoit , lui laissoit encore des ressources , et peut-être eut-il rétabli ses affai-

B res

res , s'il avoit sçu tirer de cette disposition , les avantages dont elle étoit susceptible ; rien n'étoit plus facile , il ne s'agissoit pour cela , pendant que la première Ligne étoit aux mains , que de faire marcher sa seconde mi-partie par ses aîles à droit et à gauche , et la replier ensuite sur les flancs et sur les derrières de l'ennemi , qui se fut trouvé bien embarrassé , surtout la troisième Ligne venant l'attaquer de front. Il est encore d'autres manœuvres , que les Militaires intelligens verront bien qu'il eût dû employer. Pourquoi ne le fit-il pas ? Disons pour la consolation de ses admirateurs , que l'ascendant que Scipion prit sur lui , l'aveugla et lui fit perdre la tramontane , et que

• • • Du Consul *Scipion* l'astre prédominant

• • • Dissipa d'*Annibal* le bonheur étonnant.

J'avois résolu , M. de terminer ici mes réflexions sur *Annibal* ; mais je m'aperçois que ses partisans pourroient me reprocher d'avoir , de dessein prémédité , passé sous silence son Expédition d'Italie , pour ne m'attacher qu'à la malheureuse Bataille de Zama. Je serois bien tenté , pour me justifier de ce reproche , d'entrer ici dans un ample détail de toute cette Expédition ; mais je sens que cette Lettre n'est déjà que trop longue , et je crains surtout de vous ennuyer. Ainsi dans

la nécessité où je suis de faire en quelque façon mon apologie , je l'abregerai le plus qu'il me sera possible.

Cette fameuse diversion qui a tant fait d'honneur à Annibal , croyez-vous , M. que ce fut un projet bien sensé ? Sans le succès brillant dont elle a été suivie , il n'est personne qui ne la condamnât ; et ce succès n'impose point aux gens qui pensent autrement que le vulgaire. Tout le monde sçait les risques qu'Annibal courut au passage des Alpes , dont il ne se sauva que par une espèce de miracle ; cependant je veux bien lui pardonner les maux où il exposa son Armée , et l'état misérable où la réduisirent la faim , la soif , les rigueurs du climat , et les difficultés presque insurmontables du terrain ; mais il faudroit avoir un grand fond d'indulgence , pour l'excuser de s'être confié aussi légèrement qu'il fit , aux Allobroges ; ces Peuples perfides lui firent voir * *qu'un Général qui s'endort sur la foi des Traités , s'éveille dupe* : il se livra si indiscretement à eux , qu'il les prit pour guides , et se laissa conduire dans un Valon bordé de toutes parts par des Rochers inaccessibles , sans user des précautions qu'on ne doit jamais manquer de prendre en pareille occurrence , qui sont de s'em-

parer du sommet des Montagnes qui domi-
nent sur la marche, et d'aller de hauteur en
hauteur à mesure que l'Armée avance : cette
faute inexcusable lui coûta bien cher ; car
les Allobroges le voyant engagé dans un pas
si dangereux, vinrent, une partie à l'impro-
viste, l'attaquer de front, pendant que les
autres, du haut des Rochers, lui rouloient
et lançoient des pierres dont il pensa être
accablé à ses flancs. Il est certain qu'il fut
réduit à l'extrémité, et que si ce Valon ne
fut pas le tombeau de son Armée, c'est uni-
quement parce que la valeur du Soldat, répa-
ra l'imprudence du Général.

Echapé de ce danger, il se trouva dans un
autre qui n'étoit pas moins pressant, et où il
eût infailliblement succombé, si les Romains
avoient eu un Consul un peu moins igno-
rant à saisir ses avantages, et qui au lieu d'at-
tendre Annibal sur les bords du Tesin, se
fût transporté à l'entrée des défilés pour le
combattre au débouché, on ne sçauroit dou-
ter qu'il n'eût péri dans les Montagnes avec
toute son Armée ; il n'est personne qui n'a-
voüe encore, & Annibal en convint lui-
même, quand les Carthaginois le rapellerent
d'Italie, qu'il fit une faute grossiere, lors-
qu'après la Bataille de Cannes, il manqua
d'aller à Rome, malgré les conseils de Mad-
herbal, qui lui promettoit de le faire souper
dans

dans trois jours au Capitole.

Un Auteur respectable par sa vertu, et généralement estimé, a trouvé des raisons pour l'excuser, je ne sçais où il les a prises : Polybe et Tite-Live ne sont point de son sentiment ; un passage du dernier va vous le prouver, en même temps qu'il servira à donner une nouvelle atteinte à la réputation d'Annibal, c'est au sujet des Délices de Capouë. Le Carthaginois honteux de n'avoir pu forcer les murs de la petite Ville de Casilin, fit fortifier son Camp, et y laissa quelques Troupes, pour ne pas faire croire qu'il avoit levé le Siège, et alla, dit Tite-Live, ** hyverner dans Capouë ; il y fit loger la plus grande partie de son Armée qui avoit long temps résisté à tous les maux qui peuvent attaquer les hommes, et n'avoit jamais connu ni les biens, ni les délices. Ainsi les trop grands biens et les voluptés déréglées surmonterent ceux que la violence des maux n'avoit jamais pu surmonter ; et les surmonterent d'autant plus facilement, que ne les ayant jamais goûtées, ils s'y précipitoient d'eux-mêmes avec plus d'avidité. Le sommeil, le vin, les viandes, les femmes, les bains, l'oisiveté, et enfin tous les autres vices de la paix, que l'habitude leur faisoit trouver de jour en jour plus agreables, énervèrent de telle sorte leurs corps et leur cou-*

** Traduction de Durier.*

rage, que depuis ils se conserverent plutôt par la réputation de leurs victoires, que de leurs forces ; et cette faute qui venoit du Chef, (faites attention, s'il vous plaît) fut estimée beaucoup plus grande par ceux qui sont sçavans dans la Guerre, que celle qu'il avoit déjà faite, lorsqu'après la Bataille de Cannes, il ne mena pas aussi tôt son Armée à Rome. En effet, on pourroit dire que ce retardement avoit seulement différé la Victoire ; mais que cette faute lui avoit ôté les forces qui étoient capables de l'obtenir. Et certes, depuis ce temps-là ; comme s'il fût sorti de Capouë avec une autre Armée que la sienne, il n'observa plus rien du tout de la discipline militaire qu'il avoit toujours suivie ; la plupart de ses gens qui avoient fait des amourettes dans Capouë, y retournerent ; et aussi-tôt qu'il fallut recommencer à loger sous des tentes, et à se remettre en chemin et dans le travail de la Guerre, le corps et le courage leur manqua, comme à des jeunes Soldats qui n'auroient jamais porté les armes ; et ensuite durant tout l'été ils quitoient sans congé leurs Compagnies et leurs Enseignes, et la Ville de Capouë étoit la seule retraite où ces deserteurs venoient se cacher.

Après un pareil relâchement dans la discipline, et une conduite si flétrissante, ne conviendrez-vous pas, M. qu'Annibal est bien au-dessous de sa réputation ? Sçavoir vaincre,

Est quelque chose en effet , mais tout homme qui ignore l'art de tirer avantage de ses heureux succès , ne passera jamais dans l'esprit des gens qui pensent , que pour un Général médiocre , et peut-être très-médiocre, M. de Turenne et le grand Condé comptoient pour rien tout ce qu'ils avoient fait , tant qu'il leur restoit encore quelque chose à faire ; c'étoit la maxime de César : voyez ce dernier dans les Plaines de Pharsale * *Il n'est pas plutôt vaincu Pompée , qu'aussi-tôt il marche à l'insulte de son Camp qu'il emporte ; ce n'est point encore assés , il suit son Ennemi sans relâche ; et à marche forcée , il l'oblige de monter sur mer , il y monte aussi , et avec la même promptitude , de peur qu'il ne lui échape.*

Quelle opposition de conduite , M. entre celle de ce célèbre Romain , et celle du Carthaginois ! Je la trouve bien humiliante pour les admirateurs du Vainqueur de Varron ; mais il n'est pas possible de la passer sous silence , c'est une trop belle leçon pour les Victorieux qui ne le sont qu'à demi.

Les délices de Capouë , & l'inaction dans laquelle Annibal demeura après la Bataille de Cannes, sont des fautes d'autant plus grandes, qu'elles sont décisives ; on n'en voit point de plus capitale dans l'Histoire , si ce n'est celle où ce même Général tomba quelques années

* *Commentaire sur Polybe.*

après, lorsque dans la Poïuille, étant à une petite distance de Neron, il le laissa paisiblement sortir de son Camp, suivi de la meilleure partie de ses Troupes, avec lesquelles, après plusieurs jours de marche, il joignit celle de Lucius, campée devant la Ville de Senne, à cinq cent pas d'Asdrubal, à qui ils livrerent le Combat du Métaure, Combat aussi fatal aux Carthaginois, que la Bataille de Cannes l'avoit été aux Romains. Neron Vainqueur partit le lendemain, & se rendit dans son Camp avec la même tranquillité, que si l'ennemi en avoit été à cent lieues. Que faisoit Annibal alors ? Qu'est-ce qui l'empêcha d'enlever le Camp du Consul, & de se mettre à ses trousses avec toute son Armée ? Il n'eut peut-être pas empêché sa jonction avec Lucius ; mais pour cela les Romains n'en auroient pas été en meilleure posture, puisqu'ils se seroient trouvés entre deux Armées supérieures en nombre, & commandées par des Généraux dont le nom seul inspiroit la terreur ; il n'en faut point douter, les Consuls eussent été défaits, l'Italie perdue & la Guerre finie. Qu'est-ce donc enfin que cet Annibal qu'on nous vante tant ? C'est un homme qui ne sçût jamais régler l'état de la Guerre ; qualité sans laquelle toutes les autres ne sont rien, comme le fameux Roy de Suede, Charles XII. l'éprouva

prouva dans son Expédition de Moscovie ; un homme qui n'eut jamais que l'esprit de conquête , sans avoir eu celui de conservation ; qui courut toute l'Italie comme un Brigand , vivant au jour la journée , sans Magasin , sans Places , sans ressource , que dans le succès incertain des Batailles qu'il gagna à la vérité presque toujours , mais dont il ne sçut jamais profiter ; un homme en un mot , qui dut presque tous ses heureux succès à la Fortune , & qui lui aida si peu , qu'elle se lassa enfin de le favoriser : je dis presque tous ses heureux succès ; car je ne suis pas assés injuste , pour lui dérober la gloire qu'il a acquise en plusieurs occasions , comme au Siège de Sagunte en Espagne , au Passage des Marais de Clusium , & sur tout à celui du Rhône , qui est un chef d'œuvre de l'Art , qui ne sçauroit être trop profondément médité par ceux qui veulent traverser de grandes Rivières , malgré un Ennemi qui en défend les bords .

Je crois, M. qu'après ce que je viens d'exposer, on me permettra bien de n'être pas extrêmement touché des talens d'Annibal ; ceux de Sextorius m'affectent infiniment d'avantage : quelque pressé que je sois de finir , je ne puis résister à la tentation de vous en dire un mot , lorsque je vois ce grand homme se soutenir dans un coin de l'Espagne avec très-peu de

Bv. Troupes

Troupes ramassées à la hâte , contre des Armées nombreuses & aguerries , & commandées par des Capitaines expérimentés , Pompée & Métellus ; j'admire sa haute capacité. Voici l'idée que Plutarque nous en donne. Quand Metellus ; dit-il , cherchoit à l'engager dans un Combat , il ne pouvoit l'y réduire , & souffroit tout ce que souffrent les Vaincus ; & Sertorius en fuyant , avoit tous les avantages qu'ont ordinairement ceux qui poursuivent l'Ennemi après une Victoire ; car il lui coupoit les vivres , les fourages : Quand Metellus se mettoit en marche , Sertorius étoit d'abord sur lui , & l'empêchoit d'avancer ; & quand il étoit campé , il lui donnoit tant d'allarmes , & le harceloit si continuellement , qu'il le forçoit de déloger ; s'il mettoit le Siège devant une Place , Sertorius y arrivoit aussi-tôt , & l'assiégeoit lui-même par la disette où il le réduisoit. Que pensez-vous , M. de cette Esquisse des talens de Sertorius ? Cela ne vaut-il pas bien les ruses d'Amibal dans les Détroits de Casilinum , & toutes les courbes saillantes & rentrantes de la Bataille de Cannes , dans lesquelles les Romains donnerent si grossièrement ?

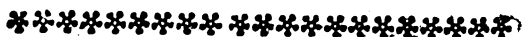
Pour finir par où j'ai commencé , j'aurai l'honneur de vous dire , M. que la lecture des Ouvrages de Plutarque m'enchanté ; le

Chevalier

Chevalier Folard a bien raison , les Anciens sont nos Maîtres; les préceptes & les maximes qu'il en a tirés, tant pour la Guerre que pour la Politique , ne sont pas un des moindres ornemens de son Commentaire ; je ne parle point de la science profonde avec laquelle il a traité les plus grandes parties du métier des Armes ; nous ne sommes redevables des instructions qu'il nous donne sur ces matieres , qu'à son seul génie ; & sa Tactique est encore une découverte presque divinement inspirée , dont il ne partage la gloire avec Personne.

Si quelqu'un jettoit par hazard les yeux sur cette Lettre , & qu'il trouvât étrange que j'eusse pris la liberté de dire mon avis sur des choses aussi graves , que celles dont elle fait le sujet , & à un homme tel que vous , M. que de longs services, joints à l'étude la plus sérieuse , mettent en droit d'en décider , je vous prie de lui dire , que vous avez quelques bontés pour moi , & que vous me connoissez trop , pour me croire capable d'en abuser , & de manquer au respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur , &c.

A Nantes le 4. Juin 1738.



E P I T R E

A M. P. . . Médecin , son ami.

DOcteur, pour qui Galien tient ouverts
De son grand Art les secrets les plus chers ,
Et dont les soins mêlés avec l'étude ,
De nous guérir t'ont fait une habitude ,
Daigne m'apprendre en quel asile obscur ,
En quel réduit , quel roc , quel triple mur
Je dois m'enfuir pour esquiver la presse
De maints fâcheux qui m'obsèdent sans cesse ;
Il n'est recoin dans mon appartement ,
Pour me soustraire à leur acharnement ,
Que je ne tente , où je ne me tapisse ,
En épiant , craintif , l'instant propice
De leur retraite , ô triste passe-temps !
Troupeau maudit qui mettez sur les dents
Tous ceux qu'avez une fois pris en chasse ,
Que ne vient-il , pour ardre cette Race ,
Un feu gregeois , ou quelque vent infect ,
Qui ne soufflant que sur ce Peuple abject ,
Nous en délivre , ou du moins les resserre
Dans le Coffret d'où se sont sur la Terre
Tant épandus avec les autres maux ,
Dès qu'on leur eut adjugé le campos ?

l'adresse

J'adresserois *Oremus* à Pandore ,
 De les tenir en lieu sûr, & les clôre ;
 Si que la gent laissât le monde en paix
 Tourner, s'ébattre, ou lui donnât relais ;
 A tout le moins le reste de ma vie ;
 Car après tout, s'il faut que je le die,
 Qu'importe à moi que mille insectes tels ;
 Après ma mort affligent les mortels ?
 Aux maux, dit-on, un Mort est insensible ;
 Partant d'aucun ne serois susceptible ,
 Or je soutiens que nul autre aujourd'hui,
 De ces méchans n'endure plus d'ennui ,
 Que moi sans doute, à qui vingt fois de rage
 Est avent de laisser un ouvrage ,
 Soit Epigramme, ou Quatrain, ou Rondeau ;
 Au lendemain & derrière un rideau ,
 Ou tout tremblant, sous quelque gros Volume,
 Soudain glisser encre, papier & plume ,
 Pour mettre un masque à curieux desir ,
 Car tout fâcheux sent un ardent plaisir
 A vous troubler par question diverse ;
 Quand votre esprit à quelque œuvre s'exerce ;
 Et qu'il vous trouve en main le crayon prêt
 Peut-être à faire un risible portrait ,
 De quelque Fât qui vous a sçu déplaire ;
 Lors avez beau, rougissant de colere ,
 Lui déguiser le sujet du tableau ,

On

2342 MERCURE DE FRANCE

Ou tout d'abord mettre l'œuvre en rouleau ;
C'est soin perdu , le traître vous assiège
Et dût-il être enchâssé dans un siège
Un demi jour , il n'est ruse , raisons ,
Détour secret , cent vœux , cent Oraison
A l'impudent pour éluder la dette ,
Tant tout cela semble-t-il de recette ,
Qui de ses rêts puissent vous dégager ,
Et peu lui chaut de vous voir déloger ;
Tôt le verrez courir à votre suite ,
Accompagner les pas de votre fuite ,
Vous harceler , vous presser le côté ,
Et rendre enfin comme un homme hébété ,
Si , que lui-même enragé du mystère ,
Il vous annonce un adieu salutaire ,
Pour s'en aller peut-être en d'autres Lieux ,
Jouer un rôle encor plus ennuyeux.

Bon , bon , c'est peu pour un noble courage ;
Il faut, dis-tu , te remettre à l'ouvrage ,
Et rapeller ton Apollon troublé ;
Il ne s'est pas pour toujours envolé.
Quoi ! de ses los te crois-tu si peu digne ,
Qu'il ne revienne encor au premier signe ?
Je le veux , soit : Mais penses-tu , Docteur ,
Qu'à mon repos un seul perturbateur
Soit destiné ? Plus de cent me poignent ;
Qui , plus de cent à mon huis s'accagnardent ;

Et

Et chaque jour , en dûssai-je crever ,
 Il me les faut tour à tour esquiver ;
 Et n'est moyen , quoiqu'on en veuille dire ,
 De tenir contre , ô le cruel martyre !
 D'être livré tous les jours que Dieu fit ,
 A cent faquins de pareil accabit ;
 Trop mieux que moi , tout autre sans les craindre ,
 Sur un haut ton auroit l'art de s'en plaindre .
 Mais soit costume , ou peur de m'attirer
 Maints malveillans qui m'iroient dénigrer
 Par tous cantons , & même sur ma vie ,
 Bien que chacun la sçache assés unie ,
 A tout propos épandre leur venin ;
 Onc je n'ai pu que d'un front plus benin
 Les accueillir , sans que moindre boutade
 M'ait échapé , qui pour quelque incartade
 Leur ait fourni prétexte à mon égard .
 Parquoi d'un doux & gracieux regard
 Toujours me suis en toute compagnie
 Vû colloquer , non que de mon génie
 On ait fait cas , mais pour ma douce humeur ;
 Et suis mari que par fausse rumeur
 Petit grimaut . . . Paix-là , Muse bavarde ,
 Un jour viendra qu'il aura sa nazarde ,
 Suivons-le point de nos premiers discours ,
 Je dirai donc pour reprendre le cours
 De l'oraison , que la guerre , ou la peste ,

344 MÉRURE DE FRANCE

Me semble un mal au monde moins funeste ,
Que d'importuns un concours bigarré ;
Et qu'à Moliere on dut sçavoir bon gré ,
D'avoir jadis par maints traits énergiques ,
Frondé l'engeance en ses Scenes comiques ,
Non que ce rare & fameux Ecrivain ,
En eût par-là purgé le genre humain.
Il est , Docteur , des monstres invincibles ,
Bien tu le sçais , & des maux inflexibles
A tout remede , en quoi je conçois fort
Que de son art le merveilleux effort
Devoit faillir , & n'aurois juste titre
De m'étonner pourquoi dans mon registre
J'en inscrivis tant , vû que de toutes parts ,
Et de tout temps ils ne furent épars
Que par milliers ; encor si la Nature
M'avoit du corps fabriqué la structure ,
Telle qu'au jour j'eusse pu consacrer
Le temps préfix où l'on doit se livrer
Entre les bras du Dieu le plus paisible ,
Tout à mon aise en ce metier pénible ,
Où par degrés Apollon m'a conduit ,
M'escrimerois , faisant du jour la nuit ,
Et de la nuit ma tranquille journée ,
Sans craindre plus la troupe forcenée
Qui m'aiguillonne , & m'escorte en tous Lieux ;
Comme on feroit un homme furieux ,

Qu'on

Qu'on va reclure en quelque Maison forte ,
 Pour y mater l'ardeur qui le transporte ;
 Mais las ! si-tôt que du dernier repas
 On a levé les débris en un tas ,
 Je sens ma tête à tout instant baissée ;
 Au moindre bruit en sursaut rehaussée ;
 Qui m'avertit par un brusque réveil ,
 D'aller jouir des douceurs du sommeil ;
 Lors m'affublant le chef à demi chauve ,
 Bien qu'encor jeune , & gagnant mon alcôve ,
 Je vais chercher en ce sombre Dortoir ,
 Le seul repos qui soit en mon pouvoir.

Ce 7. Juillet 1738. C.B. Lh...



*QUESTIONS importantes jugées au
 Parlement de Paris.*

1°. **S** I un Mariage , dont l'Acte de célé-
 bration n'est écrit que sur une feuille
 volante , peut produire des effets civils.

2°. Si ce Mariage , en le suposant valable ,
 a pu légitimer un Bâtard incestueux , né au-
 paravant.

F A I T.

En l'année 1625. Louis d'Aubusson , de
 l'Illustre Famille d'Aubusson , originaire de
 la

la Province d'Auvergne , fit dans sa Famille une Substitution graduelle & perpetuelle ; & mourut laissant plusieurs Enfans , entr'autres , François , qui étoit l'Aîné , & un autre Fils appelé François-Claude.

François eut cinq Enfans mâles , sçavoir , François second du nom , Hyacinthe , Joachim , Jean , & Pierre-Antoine.

Les Biens substitués ayant été d'abord recueillis par François , fils Aîné de Louis , & ensuite par François 2. du nom , son petit-fils , ce dernier les remit en 1711. à Hyacinthe , son frere , & Hyacinthe les rétrocéda par le même Acte à Joachim son cadet.

Joachim d'Aubusson , qui se regardoit comme Propriétaire de tous les Biens substitués , & Propriétaire libre , parceque les degrés de l'Ordonnance étoient remplis ; assista en 1726. au Contrat de mariage d'Antoinette d'Aubusson , sa nièce , qui épousa le Sr de la Fosse , & lui fit une donation universelle de tous ses biens , à la réserve de l'usufruit.

Après le décès de Joachim , Antoinette d'Aubusson & son mari , se mirent en possession de la Terre de Banson , & autres biens à eux donnés , & enjouirent sans trouble pendant plusieurs années.

Mais en 1734. Marien d'Aubusson se présenta avec ses deux filles , dont l'une avoit épousé

épousé le Sr de Bassignac ; il annonça qu'il étoit né en 1686. de la conjonction incestueuse de Pierre-Antoine d'Aubusson, & de Marguerite d'Aubusson, fille de François-Claude, l'un des fils de Louis d'Aubusson, auteur de la Substitution : il ajouta qu'en 1710. Pierre-Antoine & Marguerite d'Aubusson, qui étoient cousins germains, s'étoient mariés en vertu d'une dispense, & l'avoient légitimé par leur mariage subsequent ; enfin ses filles prétendirent qu'en 1724. Hyacinthe d'Aubusson leur avoit donné la Terre de Banson & autres biens substitués.

Sur ce fondement, le Pere & les deux filles présentèrent leur Requête en la Sénéchaussée d'Auvergne le 23. Juillet 1734. par laquelle ils demanderent que les Sr & Dame de la Fosse fussent tenus de leur abandonner les Terres de Banson & de Chaluset.

Les Sr & Dame de la Fosse leur opposerent que Marien d'Aubusson étant selon lui-même, né bâtard incestueux, ne pouvoit, ni lui ni ses filles prendre le nom d'Aubusson, & ils demanderent qu'il leur fût fait défenses d'en prendre le nom & les armes.

En cet état, il intervint Sentence le 9. Août 1736. par laquelle les Parties furent appointées sur le fond, & cependant les Sr & Dame de la Fosse furent déboutés de leur demande, à ce qu'il fût fait défenses à Marien d'Au-

d'Aubusson & à ses filles de prendre le nom & les armes de la Maison d'Aubusson.

Les Sr & Dame de la Fosse interjetterent apel de cette Sentence au Parlement ; & pour détruire toutes les pièces qu'ils croyoient avoir pu former quelque obstacle au succès de leur prétention , ils interjetterent apel comme d'abus , tant de la dispense obtenue par Pierre-Antoine , & Marguerite d'Aubusson , que de leur mariage.

Cette Cause , qui fut plaidée en la Grand-Chambre , présentoit à discuter les deux Questions que l'on a d'abord annoncées.

La première , de sçavoir si le mariage étoit valable.

La seconde , si en le suposant valable , il auroit pu légitimer Marien d'Aubusson.

M. Boys de Maison-neuve , Avocat , qui plaidoit pour les Apellans , soutenoit en premier lieu , que le mariage en question étoit nul , l'Acte de célébration ne se trouvant dans les Regîtres d'aucune Paroisse , mais seulement sur une feuille volante qui paroissoit être l'original de cet Acte , & avoir été remise aux Parties dès l'instant de sa confection :

Quand cette feuille , disoit-il , pourroit servir de preuve du mariage , elle ne constateroit qu'un mariage clandestin , puis qu'outre qu'il n'étoit pas écrit sur les Regîtres publics ,

blics, & qu'on avoit été maître de le supprimer, il étoit dit que le mariage avoit été fait après la publication d'un Ban & la dispense d'un autre, & que toutes les pièces avoient été sur le champ remises aux Parties, qui s'étoient chargées de les représenter en cas de besoin : que néanmoins les Intimés ne raportoient ni preuve de la publication du premier Ban, ni la dispense des deux autres, & que l'on n'en trouvoit aucuns vestiges dans les Regîtres publics, où tout cela devoit être inscrit, aux termes de la Déclaration du 26. Novembre 1639. & que ce prétendu mariage avoit toujours été ignoré.

D'ailleurs, disoit-on, rien de plus informé que la feuille volante sur laquelle il est écrit.

1°. Elle ne marque point où la célébration a été faite.

2°. Le Sr Bussieres, qui paroît le célébrant, n'étoit point le propre Curé des Parties, il se contente de dire qu'il a agi du consentement de leurs Curés, sans les nommer.

3°. Cet Ecrit n'est point légalisé.

Enfin il n'est pas possible de le supposer du 4. Août, comme il est daté, à moins que le Curé n'ait excédé le pouvoir qui lui étoit donné par la Dispense ; car cette Dispense qui est du 30. Juillet 1710. porte que le mariage ne se fera qu'après quinze jours de séparation.

La

La seconde proposition des Apellans, étoit que le mariage n'avoit pas légitimé l'Intimé.

La légitimation par mariage subsequent, n'étoit pas admise dans l'ancien Droit Romain; on en trouve les premières traces dans le Code *De natur. liber.*

La condition que ces Loix exigent, est qu'il n'y ait eu, lors de l'habitude des concubinaires, aucun empêchement légitime à leur mariage, ce qui est fondé sur deux raisons sensibles.

La première, que pour accorder la légitimation, il faut que le crime ne soit pas absolument indigne de toute faveur.

La seconde raison est, que la légitimation par mariage subsequent, n'est fondée que sur ce que l'on feint que le mariage existoit lors de la naissance de l'Enfant; il faut donc que le mariage ait pu être contracté alors. Cette fiction est impossible pour les incestueux comme pour les adulterins; c'est le sentiment de tous les Auteurs.

La Dispense du Pape n'a pu avoir un effet retroactif, ni légitimer l'Enfant incestueux; la clause de légitimation qui y est inserée ne peut pas donner plus d'effet au mariage, qu'il n'en doit avoir selon les Loix, c'est au Prince seul qu'il appartient de légitimer.

M. Joly de Fleury, qui plaidoit pour les Intimés, soutenoit au contraire, 1°. que le mariage

mariage étoit valable, 2^o. que ce mariage avoit légitimé Marien d'Aubusson.

Pour établir la validité du mariage, il disoit que ce mariage avoit constamment été célébré en face d'Eglise le 4. Août 1710. avec les formalités requises, qu'il avoit été précédé d'un Ban & de la dispense des deux autres, ce qui l'avoit rendu public; que la preuve de tous ces Faits résultoit de l'Acte de célébration qui étoit rapporté.

Tout ce qui est opposé, ajoûtoit-il, contre la forme de l'Acte de célébration, ne peut donner atteinte à la validité du mariage, qui a constamment été célébré avec les formalités requises: ce n'est pas seulement l'Acte de célébration qui forme l'engagement des Parties, elles sont liées par leurs promesses faites au pied des Autels. Dès qu'il y a eu Sacrement, l'omission des formes, qui ne se remplissent qu'après le Sacrement conféré, n'a pu *ex post facto* détruire le Sacrement. Ce défaut est la faute des Ministres publics; dont les Parties ne doivent pas souffrir, lorsque réellement il y a eu un mariage contracté. Que dans l'espece, les Actes concernans le mariage en question, étoient des Actes autentiques, qui n'étoient point attaqués par la voye de l'Inscription de faux, qu'ils faisoient par conséquent foi, & constatoient pleinement le mariage.

A l'égard de la légitimation opérée par ce mariage subsequence, le Défenseur des Intimés disoit, que l'effet du mariage subsequence en général, étoit de légitimer les Enfants nés avant le mariage, que telle étoit la disposition des Loix; que le Chapitre *Tanta vis* aux Décretales, dans l'exemple qu'il donne du cas où la légitimation par mariage subsequence n'a pas lieu, ne parle que de l'adultère, & ne proscrie par conséquent que les Bâtards adulterins, & non les incestueux.

Les Loix n'excluent la légitimation, que lorsqu'il n'est pas possible de reporter le mariage au temps de l'habitude; ce qui est, à la vérité, impossible dans le cas de l'adultère; mais cette fiction n'est pas également impossible dans le cas de l'inceste.

Or dans l'espece, Pierre-Antoine & Marguerite d'Aubusson, ayant été mariés en vertu d'une Dispense qui a levé l'empêchement de consanguinité, qui avoit formé jusqu'alors obstacle à leur mariage; cette Dispense doit avoir un effet rétroactif: il est vrai qu'elle n'a pas eu la force de légitimer, parce qu'il n'y a que le Roy en France, qui puisse légitimer; mais cette Dispense ayant levé l'empêchement qui s'oposoit au mariage, c'est la même chose que si cet empêchement n'avoit jamais existé; ensorte que le mariage subsequence doit avoir opéré la légit-

légitimation de même qu'entre personnes pleinement libres.

Et c'est en effet ce qui fut jugé par Arrêt du 1725. Dans l'espece de cet Arrêt, le nommé *le Beau*, après la mort de sa femme, avoit eu habitude avec la cousine germaine de la Défunte, & en avoit eu un Enfant : il avoit ensuite épousé cette cousine avec dispense, & il fut jugé que ce mariage avoit légitimé l'Enfant né auparavant. D'où le Défenseur des Intimés concluoit, qu'il en devoit être de même du mariage de Pierre-Antoine & de Marguerite d'Aubusson.

Par Arrêt du 11. Août 1738. rendu conformément aux Conclusions de M. Gilbert de Voisins, Avocat Général, la Cour reçut les Parties de M. Boys incidemment Apellantes comme d'abus ; faisant droit sur cet Apel, dit qu'il y avoit abus, en ce que la Dispense contenoit la clause de légitimation : au surplus, dit qu'il n'y avoit abus ; faisant droit sur l'Apel simple, mit l'Apellation au néant, ordonna que ce dont étoit Apel sortiroit effet, condamna les Apellans en l'amende & aux dépens. •



L'AMANT SUR LE RETOUR ;

O D E.

MOpse , que la vieillesse austere
 Couvrait de ses premiers glaçons ,
 Un jour rêveur & solitaire ,
 Se faisoit ces tristes leçons.



Mopse , si ton ame est sensée ,
 Calme des regrets superflus ,
 Et mets ta jeunesse passée
 Au rang des biens qui ne sont plus.



Sans t'apercevoir de sa fuite ,
 Jadis tu goûtas ses plaisirs.
 Puisqu'enfin le temps l'a détruite ,
 Pourquoi nourrir de vains desirs ?



Daphné , l'honneur de nos Bergeres ,
 L'objet de ton fidele amour ,
 Dans ces retraites bocageres ,
 Te fit luire plus d'un beau jour,



Ton

Ton ame alors étoit contente,
 Mais aujourd'hui n'espere rien ;
 La Fortune est une inconstante,
 Qui ne te veut plus aucun bien.



De ton bonheur il ne te reste
 Qu'un souvenir infortuné ;
 On te méprise, on te déteste ;
 Et les Dieux t'ont ravi Daphné.



En vain , pour la jeune Clarice
 Tu sens tes feux se rallumer ;
 Mopse , Mopse , rends-toi justice ;
 Il ne te convient plus d'aimer.



Ne t'obstine point à la suivre ,
 Puisque tu connois sa rigueur.
 Vis tranquille , ou cesse de vivre ;
 Contre l'Amour arme ton cœur.



Les Dieux veulent que tout finisse ,
 Quels projets os:s-tu former ?
 Encore un coup , rends-toi justice ;
 Il ne te convient plus d'aimer.

C ij SUR



*SUR l'Honneur & la Gloire , &c. Extrait
d'une Lettre écrite d'Orleans.*

Permettez-moi , Monsieur , de vous ex-
poser les Reflexions suivantes , sur une
Question proposée dans le Mercure. On de-
mande si l'honneur & la gloire sont une
même chose , & lequel des deux a le plus
d'empire sur le cœur de l'homme.

Avant que de répondre à la Question
proposée , il est à propos de donner quel-
ques notions de l'honneur et de la gloire ,
alors la solution se présentera d'elle-même.

Il ne s'agit ici , sans doute , que du véri-
table honneur ; les opinions erronées qui
osent se parer d'un nom si respectable , ne
méritent point un pareil titre, quelque gran-
de que soit la foule des Sectateurs ; or voici
comment un de nos plus beaux esprits & de
nos meilleurs Poètes , nous a tracé l'idée
du véritable honneur.

Le seul honneur solide ,
C'est de prendre toujours la vérité pour guide ,
De regarder en tout la raison & la loi ,
D'être doux pour tout autre & rigoureux pour soi ,
D'accomplir tout le bien que le Ciel nous inspire ,
Et d'être juste enfin.

Qu'on

Qu'on s'en tienne à la définition d'un aussi grand Maître, & on conclura nécessairement, que la véritable gloire est inséparable du véritable honneur. La précision métaphysique pourroit peut-être former sur cela quelques distinctions délicates, mais au fond ce seroient les mêmes principes & les mêmes conséquences, ou plutôt n'est-ce pas un principe unique, envisagé sous différens attributs, qui se réunissent au même point? La gloire naît dans le sein de l'honneur, elle emprunte de lui tous ses ornemens, & l'honneur, jaloux de son ouvrage, ne partage qu'avec la vraie gloire, le mérite de ses actions.

Que les hommes seroient heureux, si l'honneur & la gloire, tels que nous venons de les établir, influoient souverainement sur leur conduite! s'ils travailloient pour la vraie gloire, ils ne s'écarteroient jamais de la route de l'honneur, & s'ils étoient dirigés par l'honneur, la gloire en seroit toujours le prix.

Il s'ensuit donc de là que l'honneur & la gloire ne sont qu'une même chose, j'ose dire même que c'est un sentiment pris dans la Nature, j'en appelle à ces Ames bien nées, qui, par un exercice continuel des lumières qu'ils en ont reçues, sont parvenuës à préserver leur esprit de l'aveuglement que produit la corruption; dans ces siècles fortunés, où le

vice & la vertu étoient encore séparés par de longs intervalles , on n'auroit pas mis la chose en question. Mais un honneur chimérique ayant pris la place du véritable honneur , & la gloire ne paroissant presque plus que sous des traits indignes d'elle , le langage a subi la loi des fausses idées , et on s'est trouvé à chaque pas , dans la nécessité de démêler l'équivoque des expressions.

Si nous n'avions ici à reprocher aux hommes qu'une erreur purement spéculative , on en détruiroit plus aisément l'illusion ; les ressources de la raison sont infinies , l'inconstance même peut servir à la rétablir dans ses droits, mais depuis qu'on se fait une gloire de triompher des foiblesses d'un Sexe , dont on honore la vertu, en même temps qu'on s'efforce de la corrompre , depuis qu'on se fait un jeu de soutenir une dépense excessive aux dépens de sa famille & de ses créanciers , sans prétendre déroger à la qualité d'honnête homme, depuis enfin, qu'on en est venu jusqu'à pratiquer scrupuleusement les regles cruelles d'un honneur chimérique dans le moment où on fait profession de les détester ; cette étrange bizarrerie ne laisse gueres entrevoir de remèdes à un mal si singulier , & ce sont-là constamment les passions qui ont le plus d'empire sur le cœur de l'homme ; l'honneur & la gloire président à ses actions ;

il

il prend soin de le déclarer, mais hélas ! l'objet en est bien changé, car le vice, pour s'insinuer plus heureusement, s'est glissé dans les esprits sous les apparences de la vertu.

L'AMOUR MARRON,

A M. Desportes, Médecin du Roy au Cap François, Côte de S. Domingue.

DES Fleurs qui naissent au Parnasse,
Et que je cueille en m'amusant,
En marchant sur les pas de Marot & du Tasse,
Desportes, veux-tu bien accepter le présent ?
Le sérieux outré devient enfin pesant.
L'austère vérité toujours moralisant,
Par son ton trop hautain nous rebute & nous lasse.
Souvent la fiction badinant avec grace,
Nous divertit en instruisant.
Ecoute sur ce pié l'innocent badinage
D'Amour qui fut en *marronnage*.
Oùi ; mais (dira quelqu'un) ce mot-là n'est pas bon.
Je n'ai point encore vu dans aucun docte Ouvrage,
Que l'on ait employé le terme de *Marron*.
Grand merci, Monsieur le Critique.
Mais personne aussi ne niera
Que *Marron* ne soit pas d'usage en Amérique.

Peut-être avec le temps dépassant le Tropique ,
 Qu'en Europe il s'établira ;
 Mon Conte en attendant son grand chemin ira.

Le rendre Amour dans les Bois de Cythere ,
 En folâtrant un jour avec sa Mere ,
 Soit par hazard , soit plutôt à dessein ,
 D'un de ses dards lui fit blessure au sein ;
 Et puis craignant la peine méritée ,
 S'enfuit bien loin de sa mere irritée ;
 Pour quelque temps à ses yeux disparut ,
 Venus bien-tôt sur les traces courut
 De son cher fils. De mere couroucée
 En peu d'instans la colere est passée.
 Où sera-t-il ? ou ne sera-t-il pas ?
 De ses Pigeons elle hâte le pas.
 En un instant vole vers l'Empirée ,
 Parcourt les coins de la voute azurée.
 Mais dans les Cieux n'en ayant rien appris ,
 Retourne en Terre , où souvent est son Fils.
 Pour s'épargner une peine inutile ,
 Elle s'arrête au dessus d'une Ville ,
 Où fourmilloit un nombre d'Habitans ,
 Tous , grands amis de joyeux passe-temps.
 Là , sur son Char la belle Cytherée ,
 Dans l'appareil d'une Mere éplorée ,
 De ses douleurs interrompant le cours ,

Aux

Aux Citadins adresse ce discours.

Gais Habitans d'une Ville fameuse ,

Du tendre Amour , la Mere malheureuse

S'adresse à vous. Dites , de quel côté

Mon Cupidon fuyant s'est-il porté ?

Qui d'entre-vous , pour témoigner son zele ,

M'en donnera quelque heureuse nouvelle ?

Un doux baiser de Venus il aura.

Mais ce *Marron* qui le ramenera ,

Pour son loyer je lui permets de prendre

Tout ce qu'un cœur enflammé peut prétendre

En fait d'amour loyal & vertueux.

Répondez donc ? Quoi ! vous baïssez les yeux ?

Sur mes propos vous gardez le silence !

Nul de mon Fils ici n'a connoissance !

Peut-être , hélas ! parmi vous déguisé ,

Le faux garçon , cauteleux & rusé ,

Demeure-t'il sans se faire connoître ;

Ah ! qu'en astuce Amour est un grand Maître !

Eh bien , je vais vous tracer trait pour trait

De mon *Marron* le fidele portrait.

Amour, si vieux & d'âge & de finesse ,

Toujours a fleur de la tendre jeunesse ;

Petit de corps & d'un air enfantin ;

Mais dans ses rours plus rusé qu'un Lutin ;

Toujours remué & toujours papillonne ,

Mord en riant & n'épargne personne.

C

Son

Son badinage est toujours concerté,
 Et tout son jeu se tourne en cruauté.
 Son corps reluit d'une couleur de flâme,
 Marque du feu dont il brûle dans l'ame.
 Avec adresse il cherche à le cacher,
 Pour tromper ceux dont il veut s'aprocher.
 De ses yeux pers, les mobiles prunelles,
 Obliquement lancent mille étincelles;
 Dont à l'instant les cœurs mal-avisés
 Cruellement se trouvent embrasés.
 A son abord tout est joye et liesse,
 Que suivent tôt repentir & tristesse.
 Loin de lui sont & franchise & rondeur.
 Il ne connoît ni respect ni pudeur.
 De retenuë il n'a la moindre trace;
 Son air respire une lascive audace,
 Sa langue est d'or, ses discours sont du miel;
 Mais son cœur faux ne distille que fiel.
 Subtil poison sur ses lèvres habite,
 Qui sans retour vous cause mort subite.
 Son petit Arc tire si fierement,
 Que plus d'un trait va jusqu'au Firmament.
 Son flambeau brûle au fond même des ondes,
 Le Dieu des Mers dans ses Grottes profondes,
 Plus d'une fois en éprouva les feux,
 Comme Pluton dans son Lac stygieux.
 Mon Cupidon, Protée en imposture,

Quand

Quand il lui plaît , sçait changer de figure ,
 Paroît fâché quand il est plus content ,
 Verse des pleurs & rit au même instant ;
 Soumis & fier , arrogant & modeste ,
 Accorde tout , puis pour un rien conteste ;
 D'aucun bienfait ne garde souvenir ,
 Fait cent sermens qu'il ne veut point tenir.

Vous le verrez en humble contenance ,
 En Pelerin que presse l'indigence ,
 Venir à vous , demander le couvert ,
 Où dans un coin le pauvre soit souffert
 Pour une nuit , & non pas d'avantage
 Voulant demain poursuivre son voyage ;
 Mais au Narquois bien fou qui se fiera ;
 Modestement dans le gîte entrera ;
 C'est d'abord qu'ardeur & que simplesse ,
 Soins prévenans , galante politesse ;
 (Ainsi l'aspic se glisse entre les fleurs ;)
 Mais que bien-tôt il causera de pleurs !
 Dans votre cœur , devenu sa conquête ,
 Imperieux il lever la tête.
 De prime abord il se croit tout permis ,
 Fait du fâcheux , chasse les vieux amis ;
 Saisit les clefs , & pour garder la porte ,
 Des soins jaloux y place la cohorte ,
 Endort les sens par cent charmes divers ,
 Et sans quartier met la raison aux fers.

2364 MERCURE DE FRANCE

Ainsi changé , d'un Hôte pacifique ,
Il se transforme en maître tyrannique.
Et si quelqu'un s'opose à ses desirs ,
Ou veut entrer en part de ses plaisirs ;
Lors plus émû qu'une ourse furibonde ,
Il fait frémir le Ciel , la Terre & l'Onde.

Tel est mon Fils avec tous ses défauts ,
Que je déclare , afin que tels signaux
Ne soient obscurs : Qui pourroit s'y méprendre ?
Eh bien , de vous , n'en puis-je rien apprendre ?
Peut-être aussi , crainte de châtiment ,
Le cachez-vous par pitié seulement ?
Eh , pauvres gens , que votre erreur est folle !
Cacher l'Amour est un projet frivole.
Pour l'enfermer il n'est clos ni réduit ;
Par cent endroits d'abord il se produit.
Les yeux , le front , la bouche , le visage ;
La main , la voix , le geste , le langage ,
Sont autant d'huis , par où le fol Amour
Sort au-dehors & paroît au grand jour.

MEMOIRE sur un Endroit des Elemens de la Philosophie de Newton.

JE vous adresse & vous prie , Monsieur ,
de rendre public le petit Mémoire que
voici , si vous jugez qu'il le mérite.

Dans

Dans les Elemens de Philosophie de Newton , M. de Voltaire dit , *Le Soleil & la Lune soulevent les Eaux* , il s'ensuivroit nécessairement de ce sentiment , que le Soleil en son particulier opéreroit les Marées , la Lune de son côté les effectueroit aussi : or la Lune étant dans ses quadratures , regleroit l'heure des Marées dans des temps bien differens , que lors qu'elle se trouveroit en même temps avec le Soleil dans le même Méridien ; cependant l'heure des Marées est uniforme & semblable au retard qui arrive au mouvement de la Lune. Donc , l'effet de ces deux Astres sur les Eaux de l'Océan n'est point de même genre ; donc , si le Soleil souleve les Eaux , la Lune ne les souleve pas.

Nous sommes assurés que le Soleil souleve les Eaux ; l'expérience dans les Plantes & dans le reste de la Nature le démontre. La conformité de l'heure des Marées avec le mouvement de la Lune , nous assure que la Lune influë sur la Mer ; mais il vient d'être démontré impossible , que l'effet de la Lune soit semblable à celui du Soleil , il ne peut être que contraire. Donc , la Lune diminuë le volume des Eaux , ou les fait graviter vers le centre de la Terre.

Une raison évidente , qui démontre que l'effet de la Lune est contraire à celui du
Soleil ,

Soleil , est , que l'équilibre n'est autre chose qu'un combat du mouvement & du repos : tout le mécanisme de la Nature est une tendance à l'équilibre ; donc , si le Soleil souleve les Eaux , la Lune les abaisse. Remarquez qu'il n'y a point de matiere en repos.

D'ailleurs, si rien ne diminuoit le mouvement que le Soleil donne à la matiere , le volume en augmenteroit , de maniere que l'Univers retourneroit dans le cahos.

La lumiere communique à la Terre le mouvement de rotation , par le même mouvement , la Lune est emportée. La lumiere par son action donne le mouvement aux matieres crasses , fait refluer vers le Soleil les parties de lumiere précédemment venues & dénuées de mouvement , lesquelles reçoivent de nouveau dans le Soleil , centre moteur , le mouvement. Ainsi , le sang porté par les arteres vers les extrémités , nourrit & forme les chairs , & rechasse par les veines vers le cœur, les parties restantes, qui étoient dénuées de mouvement. La Lune en cette comparaison , représente les poulmons ; c'est une filiere qui prépare la matiere avant son reflux vers le Soleil. La Lune est une masse, qui par sa résistance à être chariée , modere & regle le mouvement journalier de la Terre. Le point central autour duquel la Lune fait une révolution tous les 27. jours autour de

de

de la Terre , est entre le centre de la Terre & la Lune ; suivant le plus ou le moins de vitesse qu'à la Terre , ce point s'approche ou s'éloigne de la Lune.

Il est à croire que le point de gravité où tendent les corps pesans , n'est jamais deux momens en même lieu ; d'où il est à craindre que la ligne à plomb , ne trace pas le vrai horison : le centre de la Terre décrit autant de courbes que de lunaisons ; ces courbes irrégulières tracent l'orbite de la Terre par *ondulations* courbées sur tous sens, & non tracées en une surface plane.

C'est la raréfaction qu'effectue le Soleil , qui fait aller la Terre six mois vers un Pôle , & six mois vers l'autre. Pendant l'Hyver, le Soleil sous le Tropique méridional , donne un extrême mouvement aux Eaux [le mouvement ne se perd qu'en se communiquant.] Du côté de l'Equateur , le mouvement est employé à balancer la vaste étendue des Mers du côté du Pôle méridional. Les glaces reçoivent par le choc des Eaux , un mouvement immédiat & continuel , suivant la direction de l'axe de la Terre , qui n'étant point contre-balancé , contraint le Globe terrestre d'avancer suivant la même direction ; mais la Terre ainsi portée vers le Midi , est éclairée & raréfiée sous le Tropique du Nord ; alors les glaces du Nord reçoivent toute

2368 MERCURE DE FRANCE

toute l'activité du mouvement que le Soleil communique aux Eaux. De-là s'ensuit un mouvement en direction contraire, qui ramene la Terre du Midi vers le Nord.

Ces mouvemens de la Terre étant admis, on ne s'étonnera plus de trouver l'Angle, que forme l'Ecliptique avec l'Equateur, moindre de 20. minutes, qu'il ne fut trouvé il y a deux mille ans par *Pisheas* : on conclura que cet Angle a beaucoup varié pendant le cours de vingt siècles, & que s'il a suivi une gradation uniforme, on n'en a pas reconnu les Epoques. L'obliquité de cet Angle, est aujourd'hui supposée de 23. degrés, 28. minutes, 20. secondes.

STANCES A LA FORTUNE.

LAche Divinité, qui par tous tes caprices,
Deshonores les dons que tu fais aux Mortels,
Crains enfin par tant d'injustices
De décréditer tes Autels.

Un Sage à la vertu consacrant ses prémices,
Partage entre elle & toi tout l'encens de son cœur;
Il blanchit dans les Sacrifices,
Sans avoir fléchi ta rigueur.

Un

Un autre à pas comptés suivant l'expérience ,
 Consume en vains progrès un mince capital ;
 Il attend tout de sa science ;
 Faut-il qu'il meure à l'Hôpital ?

Non moins avide qu'eux , le Nourrisson des
 Muses ,
 Vise autant à l'argent qu'à l'immortalité ,
 Tu le caresses , tu l'amuses ;
 Mais détruis-tu sa pauvreté ?

Tandis que cent faquins , oubliant leur bassesse ,
 Montrent insolemment tes dons accumulés ;
 Et méconnoissent , dans l'ivresse ,
 La main qui les en a comblés.

Tel est cet intriguant , dont la magnificence
 Fixe tous les regards d'un Peuple transporté ,
 Il a beau vanter sa naissance ,
 On en connoît l'obscurité.

Tel est cet autre encor , qui sous une mandille ;
 Echapa si long-temps aux yeux de tout Paris ,
 Croit-il par l'éclat dont il brille ,
 Se dérober à nos mépris ?

Par le bizarre jeu de sa rapide rouë ,
 Au faite des grandeurs le voila parvenu ;

Qu'il

Qu'il seroit bien mieux dans la boué ,
Qui fit son premier revenu !

Qui voudra désormais , adorant ta puissance ,
Aux pieds de tes Autels porter quelques talens ,
Si la Noblesse & l'innocence ,
N'y sont qu'un inutile encens ?

Ouvre les yeux enfin , & qu'un dernier caprice
T'affranchisse à jamais de ce triste bandeau ,
N'est-il pas temps que la justice
Guide tes pas de son flambeau ?

De tes dons mal placés fais un meilleur usage ,
Récompense , avant tout , ce malheureux Guerrier ;
A qui dans l'hyver de son âge ,
Il ne reste qu'un vain Laurier.

Ne laisse pas vieillir au fond de sa Province ,
Ce fils que l'indigence éloigne de tes yeux ,
Son Père , pour servir son Prince ,
A vendu jusqu'à ses Ayeux.

Mets dans un jour plus grand sa valeur, sa noblesse,
Mais ne l'accable pas d'un bienfait imprévu ;
L'aveuglement & la mollesse ,
Naissent toujours du superflu.

Seconde ce Marchand dont la main scrupuleuse,
Joint au talent de vendre une austere équité ;
Sans toi , sa famille nombreuse
Va périr par sa probité.

Eleve aux dignités , couronné de la Mitre ,
Ce zélé Sénateur , ce Docteur reveré ;
Ils le méritent ; c'est un titre
Qui n'en voit pas de plus sacré.

Fais pleuvóir tes bienfaits sur ces têtes illustres ;
Qui savent les transmettre à des Peuples chéris ;
Pussions-nous , même après vingt lustres,
Les voir encor tes favoris.

Mais replonge au plutôt dans sa premiere crasse ,
L'injuste , l'ignorant , le pied plat revétu ;
C'est leur faire encor trop de grace ,
Que de les rendre à la vertu.

Souviens-toi cependant dans ce nouveau partage ,
Que souvent mes pareils font de maigres repas ;
La gloire est un bel apanage ,
Mais par malheur on n'en vit pas.

Remplis chés nos Guerriers ce qui manque à leur
gloire ;

Que

Que ce trait de bonté , ranimant nos travaux ;

T'assure au Temple de Mémoire

Mille & mille Bustes nouveaux.

Par Gros Duvergier.



*CIRCONSTANCES singulieres dans
l'Opération de la Taille. Extrait d'une Let-
tre d'Aix , du 8. Septembre 1738.*

L E sieur *Le Clerc*, Maître Chirurgien Juré, Aggrége à l'Université de la Ville d'Aix , & Lithotomiste , pensionné par la Province de Provence , fit l'Opération de la Taille le 8. May 1738. à M. Etienne Peissonnel de Villemus , âgé de 62. ans. Il lui tira d'abord une pierre de la grosseur d'un œuf de Pigeon , grisé , presque ronde & très-unie ; & jugeant par la qualité de la Pierre, qu'elle n'étoit pas seule, il porta son bouton dans la vessie , par le moyen duquel il découvrit qu'il y en avoit plusieurs autres. Il introduisit une Tenette courbe, pour tâcher d'en tirer quelques-unes , mais il ne put en venir à bout, tant à cause que les parties s'étoient extrêmement contractées , que parce que le Malade commençoit fort à pâlir , de sorte qu'il fut obligé de le faire remettre dans son

son , lit pour attendre la supuration , qui ne manqueroit pas de relâcher les parties. Les frissons , la fièvre & les sueurs fatiguerent beaucoup le Malade ; mais la supuration ayant paru le quatrième jour , ces symptômes fâcheux disparurent en partie , & il sortit par la playe quantité de matieres glaireuses , ce qui ramena le calme , & le Malade se trouva fort soulagé.

Le 16. May, qui étoit le 9^e. de l'Opération , le Sr le Clerc tira encore au Malade douze Pierres de la même figure & grosseur que la première , étant couché dans son lit & sans le fatiguer beaucoup. Le 19. il lui en tira encore quatre comme les précédentes. Enfin le 21. il lui en tira encore une , qui fut la dix-huitième & la dernière.

Il commença le 22. à laver la vessie par des injections adoucissantes & ensuite rendues vulnéraires & détersives , qui ont duré 27. jours, par le moyen desquelles il est sorti de la vessie environ plein un chapeau de sable très-fin & de la couleur des Pierres.

On trouvera dans ce Détail , entre autres choses , un Phénomene singulier , & qui paroît difficile à expliquer, c'est l'uniformité de la couleur & de la grosseur de ces dix-huit Pierres. Car , s'il est vrai que toutes les Pierres se forment dans les reins (c'est du moins le sentiment le plus vrai-semblable &

& le plus généralement reçu) il a fallu un temps très-considérable pour former ces dix-huit Pierres , & elles ne peuvent être descendues dans la vessie, que les unes après les autres, hors celle qui est arrivée la première, laquelle devoit avoir reçu un accroissement beaucoup plus considérable que la dernière; cependant elles sont toutes égales. Je laisse aux Physiciens le soin d'en dire la raison.



ODE imitée d'HORACE : *Qualem
Ministrum, &c.*

TEl que le noble Oiseau, Ministre du Tonnerre,
Que , pour avoir ravi Ganymede à la Terre ,
Le Roy des Dieux fit Roy des Habitans de l'Air ;
Emule vigoureux des forces paternelles ,
Sort du nid , & déjà , par l'effort de ses aîles ,
Surpasse les Zéphirs, successeurs de l'Hyver.



Bien-tôt l'expérience augmentant son audace ,
Il va, fier ennemi d'une timide race ,
Jusqu'en leur Bergerie attaquer les Agneaux ,
Et bravant des Dragons la résistance vaine ,
Ose , pressé de faim & transporté de haine ,
Leur livrer constamment les plus rudes assauts.

Tel

Tel encor, que sur soi dans un Vallon champêtre,
 Le Chevreuil occupé du soin de se repaître,
 A vû fondre un Lion nouvellement sevré ;
 Tel, au combat donné près des Alpes altieres,
 Drusus, qu'accompagnoient mille Vertus guerrieres,
 Aux Vindeliciens, aux Rhetes s'est montré.



Leurs plus fiers Escadrons, jaloux de notre gloire,
 Ayant long-temps volé de victoire en victoire,
 Vaincus par un jeune homme, ont senti le pouvoir,
 D'un instinct généreux qu'enrichit la culture,
 Et connu ce qu'ajoute aux dons de la Nature,
 Le soin que des Nérons Auguste daigne avoir.



Des forts naissent les forts. La vigueur, le courage,
 Aux Coursiers, aux Taureaux passent en héritage ;
 L'Aigle n'engendre point un Ramier délicat ;
 Mais l'éducation est ce qui vivifie ;
 Par elle, un cœur bien né toujours se fortifie ;
 Par elle la vertu conserve son éclat.



Rome, grace aux Nérons, tu subsistes encore,
 Au vainqueur d'Asdrubal défait près du Metaure,
 Tu dus le premier jour de tes félicités,
 Depuis qu'à la fureur joignant la perfidie,

Tel

Tel qu'un vent orageux , ou tel qu'un incendie ,
Le superbe Africain ravageoit nos Cités,



Après ce jour heureux que nous fit luire Claude ,
La Jeunesse Romaine à la force , à la fraude ,
Sçut oposer des bras toujours victorieux ,
Et cueillant de Lauriers des moissons les plus am-
ples ,
Sa vertu rétablit & le culte & les Temples ,
Que la rage Punique avoit ravis aux Dieux,



Le perfide Annibal à cet aspect s'écrie :
» C'est trop d'avides Loups provoquer la furie ;
» Foibles Cerfs tant de fois vaincus & dispersés,
» C'en est trop, c'en est trop. Par une fuite prompte,
» D'une défaite entière épargnons-nous la honte ;
» Les tromper en fuyant , c'est triompher assés.

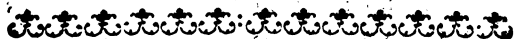


» Le Peuple qui porta dans les Champs Italiques ,
» Ses Enfans , ses Vieillards & ses Dieux domes-
tiques ,
» Sauvés des feux de Troye & des flots de la Mer,
» (Pareil au Chêne altier, qui, sur l'Algide sombre
» Jadis tondu , pullule en rejettons sans nombre)
» Doit son accroissement aux outrages du fer.
» L'Hydre

- » L'Hydre fort de sa playe, étoit moins redoutable,
- » Jamais Thebe ou Colchos n'eut un Monstre semblable ;
- » Qu'on le plonge dans l'Onde , il n'en sort que plus beau ;
- » Proposez-lui la Lutte, il vous jette par terre ,
- » Et les femmes de ceux qui lui livrent la guerre ,
- » Chaque jour de pleurer ont un sujet nouveau,



- » C'est fait de notre honneur ; qu'espérer d'avantage ?
- » Puisqu'Adrusbal est mort , que désormais Carthage
- » N'attende plus de moi de superbes Couriers.
- » Aux forces des Nérons tous succès sont possibles,
- Et Jupiter a mis , pour les rendre invincibles ,
- Leur prudence au-dessus de tout l'art des Guerriers.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Paris le
12. Avril 1738. au sujet des Cheminées
qui fument, &c.*

Vous voudriez toujours , M. de la Physique dans mes Lettres, c'est-à-dire, du sérieux , & vous ne sçauriez vous adresser
D plus

plus mal ; j'aime à m'entretenir avec vous , sans me gêner , de tout ce qui me passe par l'esprit. Vous êtes heureux que ma Cheminée m'ait fourni ces jours passés de quoi vous satisfaire ; le sujet est des plus minces , ce n'est que de la fumée ; n'importe ; j'en ai été si fort incommodé , que les yeux m'en cuisent encore ; & je croirai me soulager en quelque sorte , de vous dire comment je m'en suis délivré , & cela sans employer un mot de magie ou de cabale : vous sçavez que nous devons au hazard quantité d'utiles découvertes , c'est au hazard que je dois celle-ci ; voici le Fait.

Je m'aperçûs l'autre jour que ma Cheminée ne fumoit hors du tuyau , que lorsque je m'aprochois du feu en Robe de chambre , & qu'elle cessoit de fumer , lorsque je me retirois ; (Notez que je me chauffois de fort près.) Ce qu'il y avoit de bien singulier , la fumée me choisissoit par préférence dans la compagnie , & sortoit de mon côté , quelque place que je prisse ; là-dessus je philosophai un peu : j'observai d'abord qu'étant assis , ma Robe touchoit à terre par derrière , & qu'en écartant les genoux , elle étoit ouverte par devant , ce qui formoit un enfoncement , ou une espece de Cheminée , qui faisoit face à la véritable , & qui avoit de même son manteau , ses jambages , son âtre ,

&

& pour tuyau , une ouverture qui répondoit précisément au-dessous de mon nez : or il me parut clairement , que la chaleur venant à se concentrer là-dedans , devoit raréfier non seulement l'air qui y étoit contenu , mais encore celui qui étoit entre ma Robe & la plaque, & frayer par conséquent à la fumée un chemin libre vers moi ; car ne trouvant pas plus de résistance dans l'air de ma Robe ainsi affoibli ; ou peut-être en trouvant moins que vers son issue ordinaire , elle devoit refluer indifféremment de mon côté ; c'est aussi ce qui arrivoit , & moi de pester ; cependant comme je crus avoir découvert la cause du mal , le remede me parut aisé ; je troussai donc sans autre façon ma Robbe par derriere , & ayant ouvert, par ce moyen, un passage à l'air extérieur, il circula plus facilement, chassa la fumée , lui fit prendre sa route naturelle , ou enfin il rendit l'air auparavant échauffé , plus capable de lui résister, en le condensant davantage ; en un mot , je fus soulagé sur le champ ; je répétai plusieurs fois la même expérience , en disposant , comme je l'ai dit , ma Robe , soit pour attirer , soit pour chasser la fumée : elle partit chaque fois à mon commandement, c'est de quoi vous pourrez vous assurer par vous-même. Voici , en attendant , les remarques que je fis , par occasion , sur la nature de ce

D ij mixte,

mixte , dont je vais vous régaler.

Je remarquai d'abord , que la fumée est principalement composée d'une infinité de globules aqueux , que le feu détache des matieres combustibles ; je dis principalement , car elle contient encore des parties huileuses & sulphureuses , qui occasionnent des incendies aux parois des Cheminées ; de plus , elle entraîne des sels & du nitre , par où elle cause des irritations dans les yeux ; & enfin quantité de mercure , qu'on y découvre aisément avec de bons Microscopes. Ces globules sont plus ou moins pesans , selon qu'ils sont plus ou moins déliés , ou que le feu a eu de force pour les diviser ; c'est pour cela qu'un petit feu , ou celui qu'on commence d'allumer , donne ordinairement plus de fumée , ou , pour parler plus exactement , donne une fumée plus sensible , plus grossiere , aussi monte-t-elle plus difficilement.

2°. Je compris que ce qui détermine la fumée à s'élever , c'est non seulement parce que ses globules étant plus legers qu'un pareil volume d'air , sont comprimés & chassés de tous côtés , à peu près comme un bouchon de liège qui s'élève du fond de l'eau ; mais encore parce que le *medium*, ou milieu par où les globules prennent leur route , leur fait une moindre résistance ; & ce chemin sera

sera

sera d'autant plus facile , par exemple , dans une Cheminée , que l'air y sera plus raréfié ; ensorte que s'il ne l'est point du tout , la fumée aura beau être poussée en haut , elle demeurera suspendue , & sera arrêtée , comme on voit quelquefois des brouillards qui ne peuvent s'élever qu'à quelques pieds de terre , faute de chaleur qui raréfie l'air.

3°. J'observai que ce qui occasionne en général la fumée dans les appartemens , (je mets à part les causes externes , comme les vents , la pesanteur de l'air , la chaleur du Soleil , la mauvaise construction du tuyau , ou de l'échappée des Cheminées ,) c'est l'équilibre qui regne entre l'air de la chambre , & celui de la Cheminée , qu'il faut nécessairement détruire , si on veut du feu sans être incommodé de la fumée : or on peut détruire cet équilibre de deux manieres ; la premiere , en renforçant l'air de la chambre , en introduisant l'air de dehors par quelque ouverture , par des ventouses , ou des orgues , mais le remede est pire que le mal , ou n'est pas ordinairement suffisant ; l'autre maniere , c'est au contraire d'affoiblir par la chaleur l'air de la Cheminée ; ce qui ne se peut faire d'abord , à moins d'une bonne flamme , qui , ouvrant tout à coup dans l'air un passage à la fumée , la chasse & la dissipe.

Enfin , en détruisant l'équilibre , on éta-

D iij blit

Que ce trait de bonté , ranimant nos travaux ;

T'assure au Temple de Mémoire

Mille & mille Bustes nouveaux.

Par Gros Duvergié.



*CIRCONSTANCES singulieres dans
l'Opération de la Taille. Extrait d'une Let-
tre d'Aix , du 8. Septembre 1738.*

LE sieur *Le Clerc*, Maître Chirurgien
Juré, Aggrégé à l'Université de la Ville
d'Aix, & Lithotomiste, pensionné par la
Province de Provence, fit l'Opération de la
Taille le 8. May 1738. à M. Etienne Peis-
sonnel de Villemus, âgé de 62. ans. Il lui
tira d'abord une pierre de la grosseur d'un
œuf de Pigeon, grisé, presque ronde &
très-uhie; & jugeant par la qualité de la Pier-
re, qu'elle n'étoit pas seule, il porta son bou-
ton dans la vessie, par le moyen duquel il
découvrit qu'il y en avoit plusieurs autres. Il
introduisit une Tenette courbe, pour tâcher
d'en tirer quelques-unes, mais il ne put en
venir à bout, tant à cause que les parties s'é-
toient extrêmement contractées, que parce
que le Malade commençoit fort à pâlir, de-
sorte qu'il fut obligé de le faire remettre dans
son

son, lit pour attendre la supuration, qui ne manqueroit pas de relâcher les parties. Les frissons, la fièvre & les sueurs fatiguerent beaucoup le Malade; mais la supuration ayant paru le quatrième jour, ces symptômes fâcheux disparurent en partie, & il sortit par la playe quantité de matieres glaireuses, ce qui ramena le calme, & le Malade se trouva fort soulagé.

Le 16. May, qui étoit le 9^e. de l'Opération, le Sr le Clerc tira encore au Malade douze Pierres de la même figure & grosseur que la première, étant couché dans son lit & sans le fatiguer beaucoup. Le 19. il lui en tira encore quatre comme les précédentes. Enfin le 21. il lui en tira encore une, qui fut la dix-huitième & la dernière.

Il commença le 22. à laver la vessie par des injections adoucissantes & ensuite rendues vulnératives & détersives, qui ont duré 27. jours, par le moyen desquelles il est sorti de la vessie environ plein un chapeau de sable très-fin & de la couleur des Pierres.

On trouvera dans ce Détail, entre autres choses, un Phénomene singulier, & qui paroît difficile à expliquer, c'est l'uniformité de la couleur & de la grosseur de ces dix-huit Pierres. Car, s'il est vrai que toutes les Pierres se forment dans les reins (c'est du moins le sentiment le plus vrai-semblable &

& le plus généralement reçu) il a fallu un temps très-considérable pour former ces dix-huit Pierres , & elles ne peuvent être descendues dans la vessie, que les unes après les autres, hors celle qui est arrivée la première, laquelle devoit avoir reçu un accroissement beaucoup plus considérable que la dernière; cependant elles sont toutes égales. Je laisse aux Physiciens le soin d'en dire la raison.



ODE imitée d'HORACE : *Qualens
Ministrum , &c.*

TEl que le noble Oiseau, Ministre du Tonnerre,
Que , pour avoir ravi Ganymede à la Terre ,
Le Roy des Dieux fit Roy des Habitans de l'Air ;
Emule vigoureux des forces paternelles ,
Sort du nid , & déjà , par l'effort de ses aîles ,
Surpasse les Zéphirs, successeurs de l'Hyver.



Bien-tôt l'expérience augmentant son audace ,
Il va, fier ennemi d'une timide race ,
Jusqu'en leur Bergerie attaquer les Agneaux ,
Et bravant des Dragons la résistance vaine ,
Ose , pressé de faim & transporté de haine ,
Leur livrer constamment les plus rudes assauts.

Tel

Tel encor, que sur soi dans un Vallon champêtre,
 Le Chevreuil occupé du soin de se repaître,
 A vu fondre un Lion nouvellement sevré ;
 Tel, au combat donné près des Alpes altières,
 Drusus, qu'accompagnoient mille Vertus guerrières,
 Aux Vindeliciens, aux Rhètes s'est montré.



Leurs plus fiers Escadrons, jaloux de notre gloire,
 Ayant long-temps volé de victoire en victoire,
 Vaincus par un jeune homme, ont senti le pouvoir,
 D'un instinct généreux qu'enrichit la culture,
 Et connu ce qu'ajoute aux dons de la Nature,
 Le soin que des Nérons Auguste daigne avoir.



Des forts naissent les forts. La vigueur, le courage,
 Aux Coursiers, aux Taureaux passent en héritage ;
 L'Aigle n'engendre point un Ramier délicat ;
 Mais l'éducation est ce qui vivifie ;
 Par elle, un cœur bien né toujours se fortifie ;
 Par elle la vertu conserve son éclat.



Rome, grace aux Nérons, tu subsistes encore,
 Au vainqueur d'Asdrubal défait près du Metaure,
 Tu dus le premier jour de tes félicités,
 Depuis qu'à la fureur joignant la perfidie,
 Tel

blit une circulation de l'air de la chambre vers la Cheminée, qui aide à déterminer la fumée, & qui l'entraîne rapidement, malgré sa lenteur, au haut du tuyau. Que cette circulation existe, cela est prouvé manifestement, surtout par les siffemens de l'air qu'on entend, & qui sont causés par les efforts continuels qu'il fait pour entrer à travers les fentes d'une porte; on n'en fait que trop souvent l'expérience, lorsque auprès d'un bon feu, on a quelquefois le dos tout gelé, par un nouvel air qui arrive sans cesse de dehors. Je vous fais grace de beaucoup d'autres remarques, qui viendroient ici naturellement, & je conclus de ce que je viens de dire en dernier lieu, qu'une Cheminée chaude (toutes choses d'ailleurs égales) devant moins fumer qu'une autre qui sera plus froide, quoiqu'il y ait autant de feu, il faut faciliter le plus qu'il est possible la chaleur dans l'intérieur des Cheminées.

Pour cela on peut non seulement arrondir le bas, & le garnir tout au tour de plaques, comme quelques-uns le pratiquent, mais donner encore à l'embouchure inférieure du tuyau une figure ovale, qui se retressiroit peu à peu en montant, comme seroit l'intérieur d'un cône ou d'un entonnoir aplati : par-là on concentreroit & on conserveroit davantage la chaleur; & la fumée n'allant point

point s'embarasser dans des encoignûres ou des cavités, ni heurter contre des rebords, enfileroit droit son chemin. Mais je m'aperçois que je me suis moi-même écarté du mien; je n'avois d'abord en vûe que de vous faire une Lettre de quelques lignes, & ceci auroit tout l'air de devenir un Traité. Je borne donc ici ma Philosophie, me contentant de vous dire, que si vous vous trouviez dans le cas, M. Marchand, qui est, aussi bon Fumiste, que grand Mécanicien, a trouvé un secret infailible contre la fumée, dont toutes les épreuves lui ont parfaitement réussi. Je suis, &c.

L'Abbé de la . . .



E P I T R E.

LA Vertu, cher Damon, dans le siècle où nous sommes,

Né brille plus aux yeux, regne peu chés les hommes;

L'infâme Hypocrisie a séduit les Mortels;

Les coupables humains encensent ses Autels.

Soit par aveuglement, soit par amour du crime,

Ils marchent, sans trembler, sur les bords de l'abîme.

Cette fausse vertu, Monstre né des Enfers,

D iiiij

Sous

2384 MERCURE DE FRANCE

Sous d'indignes liens enchaîne l'Univers.

Rien ne les peut tirer du sein de cette yvresse ;

Vils esclaves du joug de l'infâme mollesse ,

Ils boivent à longs traits le poison dangereux ,

Qui chassant la Vertu, les rend tous malheureux.

Pour se tromper . Ami , tout est mis en usage ;

Dans ce siècle maudit, l'Homme a double visage ;

D'une main il vous flatte , & de l'autre en fureur ,

D'un particide fer il vous perce le cœur.

Quel siècle malheureux ! quel séjour déplorable !

Des Mortels aveuglés exemple mémorable ,

Ne reviendrez-vous plus, ô tems, trop heureux tems !

De la Vertu regnante éternels monumens !

Où nos premiers Parens , amis de l'innocence ,

Vivoient tranquillement au sein de l'indigence.

Seulement de leur Pere ils adoroient les Loix ;

D'un Dieu plein de douceur ils écoutoient la voix.

Ils n'avoient point en eux de ces lâches foiblesses

Qu'inspire le Démon, de l'amour des richesses ;

L'ambition , l'orgueil ne rongeoient point leurs
cœurs.

Du tranquille repos ils goûtoient les douceurs.

Mais le Démon, jaloux du bonheur de la Terre ,

Arma bien-tôt les Fils contre leur propre Pere ,

Résolu de troubler un calme si charmant ,

Et livrer les Mortels à son ressentiment ;

Il forma dans nos cœurs ces monstres redoutables ;

Du

Du malheur des humains monumens déplorables ;
 La haine , le couroux , la fourbe , la fureur ,
 Le faux zele, formé dans les flancs de l'erreur,
 La folle ambition , l'affreuse hypocrisie ,
 La noire trahison , l'aveugle jalousie ,
 Tous ces vices enfin qui regnent dans les cœurs ;
 Qui des foibles Mortels sont demeurés vainqueurs ;
 Ce ne fut plus alors qu'injustices , que crimes ;
 Du joug des Passions , malheureuses victimes ,
 Enfin l'on se masqua, l'on se pétrit de fard ;
 Et la fausse équité sçût voiler avec art ;
 La Vertu remonta vers la voute céleste ;
 L'innocence s'enfuit d'un séjour si funeste ;
 La Terre ne vit plus que d'infâmes Flateurs ,
 Des foiblesses des Grands , lâches Adulateurs.
 Heureux qui comme vous, ami de l'innocence ,
 Voit les biens de la Terre avec indifférence ,
 Qui fuit des faux plaisirs les trompeuses douceurs ;
 Qui brave la Fortune , ainsi que ses malheurs ,
 Enfin , qui ne cherchant qu'un bien pur et solide ,
 Ne prend pour le trouver que la vertu pour guide :

Par M. de la Motte.





REPONSE de M. Dupuy, Maître Chirurgien Juré de Pezenas, à la Lettre de M. Farlouche, sur l'Observation d'une Playe, pénétrant dans le bas-ventre, insérée dans le Mercure du mois de Février dernier.

QUoique nous pensions comme vous, Monsieur, qu'il se trouve quelquefois à la campagne de bons Chirurgiens, dont la réputation ne s'étend pas fort loin; & que nous en connoissions d'autres dans les Villes, brillans aux yeux du Public, moins par l'éclat du vrai mérite, que par un dehors affecté, & par une grande hardiesse; vous ne trouverez pas mauvais cependant, que nous refusions de nous rendre à vos preuves, & que nous oposions nos raisons à celles que vous alléguez dans votre Lettre, pour établir la réputation de votre Chirurgien de la campagne, sur le débris en quelque sorte, de celle que nos Maîtres Chirurgiens se sont acquise, & qu'ils doivent véritablement à l'heureux succès de leurs opérations journalieres, dans la carrière d'une longue expérience, & après d'exactes observations.

Mais avant que d'aller plus loin, je dois
vous

vous avoïer ici que je ne prétends point marquer le moindre mépris pour Mrs les Chirurgiens de la campagne , encore moins pour M. Poitevin , dont la sagesse & la prudence dans l'art , se montrent tous les jours par le soulagement de ses malades. Mon dessein n'est que d'augmenter l'émulation de ceux qui commencent à se rendre utiles dans la saine Pratique ; de les encourager à surmonter les differens obstacles qui semblent arrêter le cours de leurs progrès , & à se perfectionner , suivant les talens que la Nature leur a départis. Le petit nombre d'occasions que la Pratique leur fournit à la campagne ; l'éloignement pour la peine , pour le travail de l'étude & de la lecture des bons Livres ; la négligence assés ordinaire à s'instruire par d'exactes observations ; enfin les occupations champêtres , sont les plus grandes difficultés qui s'oposent à cultiver les connoissances nécessaires pour secourir efficacement les Malades : de-là vient qu'on doit être beaucoup moins surpris de ce qui se passe de funeste à la campagne dans les maladies , que de l'heureux événement qui en termine le cours.

Tout le monde sçait , & on ne l'éprouve qu'à trop fréquemment à la campagne avec douleur , combien peu sont connues les maladies , surtout celles qui sont du ressort

de la Chirurgie ; avec quelle méthode se fait l'application des remèdes , & le malheureux sort qui les accompagne.

En êtes-vous surpris, M. ? ou plutôt n'êtes-vous pas trop clair-voyant en toutes choses , pour ne pas vous en être aperçû vous-même peut-être plus d'une fois ? & pour ne pas accuser la véritable cause des derniers malheurs , qui suivent toujours de près les moindres dérangemens de la santé ?

Vous conviendrez donc avec nous , premièrement , que les bons principes font la justesse & la solidité des conséquences qui en résultent. Secondement , qu'on doit les puiser dans les meilleurs sources , en se tenant auprès des Maîtres les plus fameux , qui par leur expérience consommée , se rendent toujours plus recommandables. Troisièmement , que toute l'expérience d'un siècle entier est défectueuse , si la raison ne vient au secours , de même que celle-ci est aveugle sans expérience. Quatrièmement , que la bonne méthode dans l'observation , est absolument nécessaire pour se former dans la bonne Pratique. Cinquièmement , & que la meilleure méthode elle-même , doit rouler sur d'excellens principes , qui nous servent de guides assurés dans les différentes routes , & souvent nouvelles , que nous sommes obligés de tenir , suivant l'exigence des cas
extraor-

extraordinaires. Je vous fais à présent le Juge , M. de ce qui peut arriver aux Malades , si ceux qui en ont la conduite se trouvent dépourvus des qualités si essentielles à la Profession ; & je vous laisse le soin de faire vous-même en général l'aplication de tout ce que vous venez d'entendre , pendant que je reprendrai mon sujet , dont je puis m'être un peu écarté , par le seul desir que j'avois de m'entretenir plus long-temps avec vous..

Vous proposez au Public M. Poitevin , Maître Chirurgien du Lieu d'*Alignan du Vent* , Diocèse de Beziers , pour exemple de ce que vous avancez dans votre Lettre ; *Qu'on peut trouver quelquefois dans les Villages des gens aussi habiles que ceux des grandes Villes* , dont les coups de main sont des coups de Maîtres les plus expérimentés. Nous en convenons en particulier à l'égard de votre Chirurgien ; mais nous soutenons que la preuve que vous apportez en faveur de ce sentiment n'est pas assés solide , n'étant fondée que sur la simple observation d'une Playe pénétrant dans le bas-ventre , qui a été guérie par la sage conduite de ce M. Poitevin. Cependant comme on est très-porté à croire communément , que la réputation d'un Chirurgien est peu stable , lorsqu'elle n'est établie que sur le bruit d'un seul Fait , dont

l'heureux

l'heureux événement dépend moins , assés souvent , de la bonne manœuvre , que des circonstances étrangères , & favorables aux plus ignorans ; que rien au contraire ne montre tant les véritables qualités des grands Maîtres de l'Art , que les fréquens succès qui arrivent aux plus difficiles opérations , où l'adresse & la dextérité sont merveilleusement employées : vous ne sçauriez , sans faire tort à ceux-ci , donner à si bon marché à ceux-là des éloges , qu'on pourroit plutôt regarder comme des pièges d'une injuste complaisance , que comme les effets de la justice qu'on doit rendre à l'habileté des gens de la Profession.

On peut encore ajoûter avec fondement, que la Playe en question paroissant peut-être plus dangereuse par les symptômes , qu'elle ne l'étoit réellement de sa nature (ce qui s'observe quelquefois, et ce qu'on découvre ensuite par l'événement) la curation en étoit plus facile , moins incertaine , & le malade plus assuré du retour de la santé ; par conséquent , si le bonheur d'avoir une semblable blessûre à traiter , a fait celui de la guérison, on ne doit rien décider touchant la réputation de l'Operateur : ou pour mieux dire , si le succès d'un seul cas singulier , des plus délicats même , donnoit à juste titre la qualité d'habile homme , doutez-vous que tous
les

les Chirugiens de la Ville & de la campagne n'eussent droit de s'en glorifier ? Il n'en est guere entre les gens de notre Profession, qui n'ait fait dans sa vie quelque cure d'éclat, & qui après mille funestes manœuvres dans l'Art, n'en ait pratiqué pour le moins une seule, suivie d'un heureux événement.

Vous voyez donc qu'il n'est pas juste d'élever si haut un Chirurgien pour un seul coup de son Art, dont le succès peut être disputé à sa dextérité ou à sa méthode, & de ternir en quelque façon la juste réputation que tant d'autres avec nous achetent plus cherement dans les Villes, au prix des pénibles travaux d'une application continuelle.

Quelque dangereuse pourtant que la Pleye parut, par le vomissement des matieres chilleuses, le deuxième jour, *dites-vous*, par les mouvemens convulsifs, l'insomnie, le délire, & principalement par la tension douloureuse de tout le bas-ventre, & la fièvre; si l'on fait attention premierement, qu'étant plus ou moins pénétrante, les boyaux pouvoient être plus ou moins offensés, (ce que l'événement nous découvrit bien-tôt.) Secondement, que les accidens mentionnés, & surtout le vomissement des liqueurs chilleuses, pouvoient bien en avoir imposé à l'Observateur. Troisièmement, que la tension douloureuse

2392 MERCURE DE FRANCE

douloureuse, avec la plûpart des autres symptômes, venoient indubitablement de l'abondance des sucs ou des matieres gonflées, raréfiées & contenuës, soit dans le trajet intestinal, soit dans les vaisseaux secretoires & excretoires du foye, remplis d'une bile exaltée, ou dans le tissu de la rate, dans les veines lactées engorgées d'un chile sulphureux, soit encore dans d'autres parties de la même capacité, l'ardeur de la fièvre faisoit le mouvement intestin de toutes ces matieres. D'ailleurs le cours rallenti des liqueurs dans les tégumens, dans les muscles; que la solution faite en la continuité de leurs fibres, pouvoit avoir occasionné, donnoit lieu sans doute en partie à cette même tension. Quatrièmement, que la fièvre survint par la disposition de ces matieres pourries, qui ayant été développées & mises en jeu quelque temps après le coup, que le malade reçut, firent remarquer dans tout le bas-ventre, le faux caractere d'une inflammation des boyaux interessés, ou des autres parties voisines. Cinquièmement, qu'il est assés naturel de compter dans ces sortes de sujets sur un fond de pourriture, que les mauvais alimens, pris sans regle & avec indiscretion, avoient accumulés; si l'on fait, dis-je, attention à tout ce que dessus, la curation de la Playe ne paroîtra pas si merveilleuse, & on

ne sera plus surpris que cette inflammation apparente en ait imposé à tout le monde. Ce qu'il y a de certain cependant , est que cette tension douloureuse disparut peu de jours après , par l'usage de quelques décoctions vulnéraires , de petits purgatifs délayans , des clysteres laxatifs , des topiques émolliens , qui , de concert avec quelques saignées , réussirent parfaitement à remplir les indications de notre Théorie proposée sur cette tension , & à redonner ainsi la santé au malade.

En vain pour prévenir le prétendu étranglement qui auroit , *dites-vous* , pu se faire dans l'iléon , d'où venoit , selon votre sentiment , le vomissement , on fit avaler au malade une petite balle de plomb ; comme si le poids de ce corps solide , bien loin d'être d'un grand secours , eut arrêté dans des parties très-déliçates , le progrès d'une inflammation commencée , si elles en eussent été attaquées ; au contraire , le mauvais succès d'un pareil remede dans de véritables cas inflammatoires , en a desabusé tout-à-fait les plus zelés partisans.

Maintenant donc que l'heureux succès de la Playe ne doit pas paroître si surprenant à personne , on aura moins de peine à se convaincre entierement qu'il ne mérite pas d'aussi grands éloges que vous lui en donnez ;
le

le bon temperament du malade , ou la faveur du hazard , réservée souvent à celui qui y pense le moins , ayant pu operer tout le bien de la guérison en question.

En effet , on est assuré que le bon temperament est d'un grand secours dans les maladies ; aussi voit-on tous les jours dans un mauvais sujet , une maladie peu dangereuse être souvent mortelle , & une grande maladie par elle-même dans une bonne constitution , avoir quelquefois un événement favorable. Il s'ensuit de-là premièrement que le succès d'une blessûre dangereuse en aparence , mais sans aucun danger véritablement dans un temperament à toute épreuve , fera valoir le talent du Chirurgien , fut-il des plus étourdis dans le métier. Secondément , que l'événement au contraire d'une blessûre légère en aparence , & dans le fond dangereuse ; par la seule faute d'une mauvaise constitution , ne fera pas grand honneur à celui qui en aura soin , fut-il Podatre ou Machaon. Dans le premier cas , les moins experts doivent-ils passer justement pour les plus habiles ? & ceux-ci dans le dernier , doivent-ils être regardés comme les plus ignorans ?

Enfin le hazard favorise bien souvent les gens de la Profession avec les malades ; c'est ainsi que dans le concours des causes exte-

nes.

nes qui peuvent nuire à l'homme , il éprouve à tout moment des coups heureux de mille façons , portés sur l'habitude du corps. Les uns , sous l'aparence d'un grand danger , n'ont rien dans le fond d'effrayant. Les autres , sous un petit danger aparent , cachent les suites tragiques de leur événement. Ceux-ci , occupant les meilleurs Maîtres , ont ordinairement le funeste sort que rien ne peut éviter , dans le temps que ceux-là , tombant entre les mains des Chirurgiens mal habiles , sont suivis quelquefois d'un succès surprenant. Dans ces deux suppositions , sera-t-il juste & raisonnable de rapporter la gloire & la réputation des plus fameux Maîtres aux moins experts dans l'Art , pour avoir heureusement rencontré une fois ? quoique , dans les maladies différemment dangereuses , qui s'offrent à la pratique des uns & des autres , le pur hazard semble autoriser l'injustice ?

A Pezenas , le 23, Avril 1738.





V E R S

A Mad. la Marquise de C. . . .

EN vain dit-on qu'en un certain Ouvrage ,
 Où Maître Isac est par nous exalté , *
 J'ai , pour placer plus haut le Personnage ,
 En main endroit outré la vérité ;
 Onc je ne pus , Louangeur hypocrite ,
 Dans un Eloge injuste & parasite ,
 Donner , sans honte , à de fausses vertus ,
 Noms glorieux qui ne leur sont pas dus ;
 D'où je conclus , qu'on ne peut s'étonner ,
 Si , dans ces Vers dictés par la franchise ,
 J'ose en vous même aujourd'hui couronner
 Mille Vertus , qui causent ma surprise.
 Pourquoi cela ? direz-vous , le voici.
 Bien vous sçavez que dans ce siècle-ci ,
 Siècle de fer , siècle vraiment barbare ,
 Vertu sincère est un meuble plus rare
 Que l'on ne pense ; & voilà justement ,
 Pourquoi je vois avec étonnement ,
 Tant de Vertus . qui sont en vous incluses ;
 Et dont le nombre est si multiplié ,

* *Epître à Mr. C. C. D. S. J. D. H. P. Mercure*
 de Juin , I. Vol.

Que

Que Dom Phœbus , & Mesdames les Muses
 Pourroient à peine en louer la moitié ;
 Car en effet , candeur , délicatesse ,
 Amour du pauvre , exacte pitié ,
 Jugement sain , aimable politesse ,
 D'ame & d'esprit parfaite égalité ;
 Et cent vertus , ailleurs souvent postiches ,
 Brillent en vous si naturellement ,
 Que jamais Saints ne furent , dans leurs niches ;
 Sur un Portail placés plus proprement ;
 Or ces Vertus , dont votre cœur sublime
 Est imbibé dans ces replis divers ,
 Je l'avoüerai , c'est un profond abîme ,
 Où malgré moi je m'égare & me perds.
 Donc j'aime mieux , vertueuse Uranie ,
 Dans le secret admirer vos vertus ,
 Que fatiguer vainement mon génie ,
 A leur donner Eloges superflus.

Par M. P * * ,

Du 25. Août 1738.



LETTRE



*LETTRE à M. D. L. R. sur la suite des
Nouvelles touchant l'Etablissement du
Bureau Typographique.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer la Relation que vous m'avez demandée touchant l'Etablissement du Bureau Typographique dans quelques Villes de Province. Je partis de Paris le 4. Septembre de l'année dernière, avec un Secrétaire et un Clerc, Imprimeurs de Typographie, pour aller introduire à l'Hôpital Général de Montpellier la nouvelle Méthode partiquée ici à la Maison de la Pitié, ensuite de la Délibération de M.M. les Administrateurs, du 27. May 1737.

Lyon, seconde Ville du Royaume, avoit déjà donné un préjugé favorable du bon goût de quelques-uns de ses Citoyens pour l'éducation de la première enfance. Le Maître que j'y envoyai au mois d'Août 1735. entra en exercice peu de jours après. Les Enfans, à son arrivée dans les maisons, témoignèrent autant de joye qu'ils avoient auparavant témoigné de tristesse à la vûe de leur Maîtresse; ils trouverent courte la leçon de deux heures, & auroient souhaité la continuer plus longtemps. Bien des gens sensés, comprirent d'abord que par le moyen du Bureau Typographique on pouvoit apprendre aux Enfans, non-seulement la lecture, l'orthographe, mais encore les premiers élémens des Langues, et les premières notions des Arts & des Sciences,

Les Maîtres suivant la Méthode ordinaire, eurent

un peu plus de peine à se rendre , ils sentirent que pour enseigner la Typographie , il falloit l'étudier & devenir Ecolier ; ils trouverent humiliant de renoncer pour quelque temps à la qualité de Maître ; c'est pourquoi il est aussi difficile de trouver des Maîtres pour la Typographie , qu'il est aisé d'en trouver pour la Méthode vulgaire.

Comme plusieurs Villes du Royaume & même des Pays Etrangers , demandent des Maîtres de Typographie ; voici les conditions qui furent proposées & acceptées à Lyon , je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement en exiger de moins onéreuses pour des Parens riches , ni de moins avantageuses pour de pauvres Maîtres.

Première condition. On fit compter à Paris la somme nécessaire pour l'emplette d'un Bureau , de l'atirail Typographique , & pour le voyage du Maître.

Seconde condition. On s'engagea de loger & de nourrir le Maître pendant quelques mois , en attendant qu'il eût un nombre suffisant d'Ecoliers pour son entretien.

Troisième condition. On laissa à la discretion des Parens , les honoraires des Maîtres & des Précepteurs , pendant quelques mois d'exercice ou d'essai Typographique , avant que de les déterminer & d'en convenir entre les Maîtres & les Parens.

L'évenement fit voir que les Parens , sans risquer beaucoup , avoient pris le bon parti pour l'éducation de leurs Enfans , car au bout de deux ou trois mois le Maître de Typographie eut assés d'Ecoliers pour s'entretenir & pour dégager ceux qui l'avoient apellés à Lyon. En prenant des Enfans en Ville à 25. livres par mois , le Maître s'obligea , & eux à lui pour une année , & supposé qu'après l'année révolue , quelque Eleve eût voulu quitter le Maître , en ce cas-là , on étoit obligé de le prévenir trois mois

mois avant l'échéance , afin que le Maître put s'engager avec quelqu'autre pour l'année suivante. Il donnoit deux heures par jour à chaque Bureau, ou à chaque famille.

La Typographie , au reste, doit cet établissement à M. l'Abbé de Clapeyron , Protonotaire du S. Siege , Amateur de toute Litterature , logé par Brevet au Château de S. Germain en Laye , où le goût de l'étude l'a fait retirer; à M. de Clapeyron, son frere, Grand-Trésorier de France à Lyon , Protecteur zélé de la nouvelle Méthode ; à M. de la Font , Greffier en Chef des Finances à Lyon ; à M. Palerne , & à M. Constant, leurs beaux-freres. Mad. de Clapeyron la Mere , avec tout l'esprit , toute la pieté & tout le mérite possible , se fait aussi un plaisir de protéger la nouvelle Méthode. Le Lecteur sera bien aise de sçavoir encore que feu M. de Clapeyron le Pere , dont le mérite étoit généralement connu , mourut Député de Lyon au Conseil du Commerce , ayant eû , sous tous nos Seig. les Ministres , l'honneur de leur confiance ; la reconnoissance exige que nous rendions ce témoignage à cette digne Famille de Lyon , & que nous propositions leur exemple aux autres bonnes Villes de Province.

Le Maître de Typographie ne pouvant lui seul répondre à l'empressement des Parens , apella à son secours un Maître qu'il avoit laissé à Paris , & quelques mois après M. le Marquis de Grolier , dont le seul nom fait l'éloge dans la République des Lettres , présenta ces nouveaux Maîtres à M. l'Archevêque de Lyon , & leur fit obtenir la permission d'établir une Ecole de Typographie , &c.

Cette Ecole réussit d'abord pour les Enfans externes à 10. livres par mois , & pour les Enfans en pension , à raison de 400. livres l'année; je la trouvai montée sur ce ton-là , aprouvée & protégée par
quantité

quantité de Personnes de considération. De notre côté nous concourûmes au bien public de la Typographie, en tout ce qui dépendit de nous, pendant le peu de séjour que nous fîmes dans cette Ville à la fin de Septembre de l'année dernière.

Nous descendîmes ensuite à Villeneuve, où nous trouvâmes une petite Ecole de Typographie, qui auroit pu subsister plus long temps, si M M. les Bourgeois avoient pu retenir la personne que M. de Duret, Maître des Ports, avoit fait venir exprès de Paris pour M. son fils, ou que le charitable Magistrat eût resté plus long-temps dans le Pays. Nous eûmes aussi le plaisir de voir une Ecole nombreuse à Avignon, formée à l'exemple de celle de Villeneuve, mais la vente de la maison donna ensuite lieu au Maître de transporter son Ecole à Bonieux, dans le Comtat, et il ne resta à Avignon qu'une jeune Maîtresse, ayant le Bureau Typographique chés elle.

Arrivés à Montpellier le 4. Octobre, nous visitâmes les quatre Ecoles de l'Hôpital Général, & nous trouvâmes M M. les Intendans, Recteurs & Sy-dics de cette Maison, pleins de zele pour l'établissement de la nouvelle Méthode, de sorte que, malgré la rigueur d'un hyver très-rude, & diverses maladies contraires aux soins qu'exige une semblable entreprise, nous eûmes la satisfaction de voir commencer & continuer avec succès les exercices du Bureau dans la Manufacture des grands garçons, en conséquence de la Délibération de M M. les Administrateurs, du premier Décembre 1737. au rapport de M. de Massilian de Massureau, Trésorier de France & Intendant de semaine.

Le Bureau Typographique de cette Salle est double & adossé, surmonté d'un double pupitre à plusieurs lignes pour les grands Enfans; les deux tables peuvent servir aux petits déjà un peu avancés; l'un

E de

de ces Bureaux est garni de gros Caracteres de Livres , & l'autre de grand Caractere imitant le Manuscrit. La Machine , au milieu de la Salle éclairée des fenêtres de chaque côté , sert de Livre à droit & à gauche aux Enfans des doubles gradins , qui tricotent , & qui sont curieux de voir & de lire la nouvelle composition. Le Maître de cette Ecole , chargé de l'instruction de près de deux cent Enfans , s'est trouvé fort soulagé en suivant la nouvelle Méthode , il a formé des Enfans Décurions , qui sont autant de sous-Maîtres, comme on le pratique à l'Hôpital de la Pitié à Paris, & à l'Ecole de l'Enfant Jesus.

A mesure que nous donnions nos soins à l'Ecole de cette Manufacture , nous entreprîmes aussi l'Ecole des petits garçons & celle des petites filles, pour répondre au zele & à l'empressement des Sœurs & des Gouvernantes qui sont chargées d'instruire les Enfans de quatre à sept ans , & ce fut dans ces deux Ecoles que le Public admira le plus la supériorité de la nouvelle Méthode sur la Méthode vulgaire, car les Enfans y mettent moins de temps pour apprendre à lire , qu'ils n'en mettoient auparavant pour n'apprendre que la mauvaise , la fausse ou la captieuse dénomination des Lettres. Il y a lieu d'espérer que cet Etablissement ira toujours de mieux en mieux , malgré la mort de M. Colbert , qui avoit fait espérer une petite fondation pour l'encouragement des Maîtres & pour l'entretien de l'attirail Typographique. Quand l'Hôpital n'auroit pas été l'héritier de ce Prélat , il n'auroit pas laissé de pourvoir à ce nouvel établissement , goûté & approuvé par M. de Charency , digne Successeur , aimant beaucoup les pauvres; ce Prélat a été témoin oculaire des progrès de toutes les Classes du Bureau Typographique dans les quatre Salles ou quatre

tre Ecoles de l'Hôpital Général de son nouveau Diocèse.

Comme l'éducation des filles est fort négligée dans le monde le plus riche , il n'est pas extraordinaire qu'elle le soit encore plus dans un Hôpital , c'est pourquoi nous laissâmes à son triste sort l'Ecole ou la Manufacture des grandes filles , mais le fruit des autres Ecoles excita de plus en plus le zèle de la Sœur qui préside à cette Manufacture , & à force de solliciter M. M. les Administrateurs , cette Sœur obtint la permission d'introduire chés elle un Bureau semblable à celui de la Manufacture des garçons ; il s'agissoit de le garnir à la veille de notre départ , plusieurs Sœurs l'entreprirent en veillant bien des nuits pour avancer l'ouvrage , nous fîmes tous un effort pour mettre cette Manufacture au niveau de la Manufacture des garçons , & l'on peut dire qu'à proportion du temps & des soins , cette dernière Ecole , piquée d'émulation & pénétrée de reconnaissance , fit de plus grands progrès avec moins de secours. Je puis même ajouter à la louange du Sexe tant négligé , que l'Ecole des petites filles l'emporta d'abord de beaucoup sur celle des petits garçons , quoique les uns & les autres eussent des Cartons élémentaires , la tringle en pupitre à plusieurs lignes , & le Bureau de quatre rangs.

Pendant que tout cela se passoit hors de la Ville à l'Hôpital Général , pour lequel nous avions entrepris le voyage , nous ne laissâmes pas de faire des conquêtes dans la Ville. Nous eûmes le bonheur de trouver chés les Dames Noires , une Supérieure & des Sœurs , ayant toute l'intelligence & toute la docilité nécessaires , pour apprendre & professer hardiment la nouvelle dénomination dans leurs Ecoles Royales , & les exercices du Bureau Typographique dans la Classe des Pensionnaires , en commençant

E ij par

par les plus grandes & les plus sçavantes , pour les mettre plutôt en état de montrer aux autres ; le succès étonnant de la lecture , de l'ortographe & de la Grammaire François , a démontré à ces Dames la vérité de ce que nous avons osé leur enseigner & leur prédire.

Il faut convenir cependant qu'il y a bien des hazards & des circonstances qui portent les hommes à faire plutôt ou plus tard usage de leurs lumières , sans quoi le préjugé & la coutume les tyrannisent & les laissent en général dans l'indifférence , même à l'égard des choses où il seroit de leur honneur & de leur véritable intérêt d'en prendre quelque connoissance. Le Bureau Typographique faisoit déjà trop de bruit à l'Hôpital Général pour rester plus long-temps inconnu dans la fameuse Communauté des Pensionnaires des Dames de Sainte Colombe ou de Mlle Cassagne. D'abord les Sœurs avec quelques Pensionnaires allerent à l'Hôpital Général & ne rougirent point de travailler avec les petits Enfans ; touchés de leur modestie , de leur humilité & de leurs talens pédagogiques, nous ne pûmes leur refuser une partie de nos soins , quoiqu'à la veille de notre départ ; ces Dames se mirent d'abord au fait de l'Imprimerie , garnirent leur Bureau elles-mêmes , & quoique des dernières à apprendre cette Méthode , elles se mirent bien-tôt des premières pour les progrès. Plusieurs Pensionnaires furent dans peu en état d'enseigner les autres , & le Public va actuellement admirer dans cette Maison une petite fille de trois ans , dont le plus grand plaisir est de travailler à la table du Bureau Typographique , & la plus grande pénitence d'en être éloignée. Il en est de-même à la Maison de la Pitié , où les Enfans quitteroient volontiers le boire & le manger pour travailler au Bureau Typographique. Ce point seul

fait

fait bien voir la difference & l'esprit des deux Méthodes.

Sçachant par experience qu'il vaut mieux s'attacher aux Ecoles publiques & permanentes, qu'à de simples Maisons particulieres inconstantes, indifferentes & passageres, nous nous prêtâmes aussi à l'établissement de quatre Ecoles de Typographie, sçavoir, deux pour les garçons & deux pour les filles. Comme ce ne sont-là que des Bureaux de quatre rangs, nous eûmes sur la fin le plaisir de voir venir deux Curés de la Campagne, se mettre au fait de cette Méthode pour les exercices du Bureau de six rangs & pour le Dictionnaire de la Typographie; nous visitâmes ces Curés & les trouvâmes très-zelés & très-instruits pour l'éducation des Pensionnaires qui ont le bonheur de leur être confiés.

J'apprends depuis mon retour, que la Typographie prend de nouvelles forces à Montpellier, & que l'Hôpital Général est en état de fournir des Enfans qui puissent aller montrer en Ville les premiers élémens de la Typographie & les exercices du Bureau de quatre rangs, non-seulement à des Enfans, mais encore aux Maîtres & aux Maîtresses de la Méthode vulgaire, qui voudront suivre la nouvelle. J'ajouterai même, que le meilleur moyen de rendre durable ce nouvel établissement dans les Hôpitaux, c'est d'y former beaucoup de Maîtres, capables d'être utilement répandus à la Ville & à la Campagne.

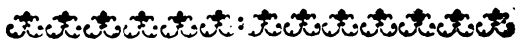
En attendant la suite de cette Relation, j'ai l'honneur d'être, &c.

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure d'Octobre sont, *le Temps, Epingle, Volupté, Scrupule, et Casirum.*

E iij On

On trouve dans le premier Logogryphe ,
Nil , Elie , Liège , Ligne , Peigne , Gien ,
Linge , Pie , Saint Lin , Nege , Lien , Epi-
ne. Dans le second , *Pou , Vol , Loupe*
Loup , Louve , Poule , Poulet , Voute , Pole ,
Po , Pot , Volet ; dans le troisième , *Vulpes ,*
Lupus , Cervus , ou *Lepus ;* et dans le qua-

trième on trouve, *Astrum , Marcus , Turma ,*
Arcus Ramus et Mas.



E N I G M E.

ON remarque dans moi plus d'un bizarre effet ;
 Je marche lentement, lorsque ma panse est vuide ;
 Quand j'ai le ventre plein , mon pas est plus rapide.
 Quelquefois on me perche au haut d'un long piquet ,

Et quelquefois sur ma tête

Ce long piquet est planté ;

Mais loin que dans ma course un tel fardeau m'ar-
 rête ,

Il accroît ma legereté.

Tantôt l'on me voit isolée ;

Tantôt par des liens divers

Je suis avec mes sœurs fortement enchaînée ;

Mais plus on nous charge de fers ,

Plus nous acquerons de vitesse.

Enfin quoique souvent j'inspire l'allegresse ,

Mes

NOVEMBRE. 1738. 2407

Mes habits sont d'une couleur ,
Qui ne convient qu'à la douleur.

A. X. Harduin , d'Arras.

LOGOGRYPHE ENIGMATIQUE,

JE suis Créature chétive ,
Dont les Humains font peu de cas ;
J'ai cependant une prérogative ,
Que bien d'autres n'ont pas ,
C'est qu'un Amant heureux, au fort de sa tendresse,
De mon nom tous les jours appelle sa Maîtresse.
Pour me trouver , Lecteur , il faut de grands efforts.

Je suis dans ma première enfance ,
Et toutefois l'Auteur de ma naissance
A le corps de moitié plus petit que mon corps ;
Au reste quoiqu'il soit mon pere véritable ,
Presque aucun de ses traits à mes traits n'est sem-
blable ;

Ce n'est pas ençor tout , Lecteur , voici le fin ;

Je vais te présenter enfin

Un inconcevable mystere ;

En moi sont renfermés & mon frere & ma mere.

Par le même.

2408 MERCURE DE FRANCE

LOGOGRYPHE tiré d'un *Manuscrit*
des Poësies de Guillaume Machant, N^o.
7612. de la *Bibliothèque du Roy*, F. 95.

ET se sçavoir voulez sans doubte ,
Qui a fait cette Rime toute ,
C'est chose legiere et si plainne ,
Que la savez à pou de painne ,
S'un petit vous voulez esbattre ,
En XVIII. II. IX. IIII.
XL. X. & IX. II.
Mais qu'ils soient parti en deux ,
Et en XIII. VII. XVIII.
XIX. IIII. III. & VIII.
Sans faire nul adjousterment ,
Par ce verrez tout clerement ,
Se cilz est Clers ou Damoyseaux ,
Que fit dit des III. Oyseaux.

LOGOGRYPHE tiré d'un *Manuscrit*
des Poësies de divers Auteurs, N^o. 7689.
de la *Bibliothèque du Roy*, F. 93. à la fin
d'une Pièce intitulée le *Pin Maître Jehan*
Chastel.

QUi par Lettres d'assembler & reprendre ,
Savoit IX. V. de XIII. à point prendre ,
Six X. & de XVI. & de X. doubles vint ,

Il trouveroit à celle à qui me convint ,
 Des quinze ans à par amours lige rendre ,
 Par ce dictié le pourroit-il entreprendre ,
 Et le beau nom y connoître & apprendre,
 De la Belle dont ce doux mal me vint.

L O G O G R Y P H E.

H Ardiesse d'abord me fait ce que je suis ;
 Avec certain esprit & malice peu noire ;
 Ainsi borné , je plais , je réjouis ;
 Il en est cependant d'un méchant répertoire ;
 Qui d'emporter la pièce ont la mauvaise gloire.

Quoiqu'on me traite de malin ,
 Très-souvent je ne suis que drôle ;
 Il est même assés de mon rôle
 De faire un peu le patelin.

D'un tel original , chose assés singuliere ;
 C'est que Pon trouve en moi la maison de priere ;
 Et dans les mêmes traits ce qui passe au Moulin ,
 Pour de notre aliment devenir la matiere.

Cherchez & combinez ; de plaintive maniere
 Un Amant dans des Vers accuse le destin
 De ce qu'il ne rend pas sa Maîtresse moins fiere.
 De même se rencontre un Prophete fameux

Par tous ses faits miraculeux.
 Un de moins , femme malheureuse ,
 Mais dont l'histoire est fabuleuse.

2410. MERCURE DE FRANCE

Il s'agit de huit pieds , dont cinq bien assortis ,

Vous fournissent le nom du Mari de Thetys.

Au trois qui commençoit , substituez le six ,

C'est le signal de la froidure ,

Il faut dire , adieu la verdure ;

Et dans un autre sens , moyennant quelque coût ,

Je suis moins froide , & flate votre goût.

Item , une embuscade , où le mauvais génie

Peut faire trébucher & réduire aux abois.

Changez mon chef, sur moi l'on fait valoir les Loix;

J'environne , je porte , & l'on me sanctifie.

Changez-le encor ; nom de Ville & de Bois ;

Nombre pareil ; Promontoire d'Asie ,

Sur les bords duquel autrefois

On vit grand nombre de Gregeois

Faire perdre & laisser la vie.

Ils employoient certain Outil

Que je produis , réduit à quatre ,

Et qui n'est rien moins que gentil ,

Dès-lorsqu'il s'agit de se battre.

Sans diminuer , je contiens

Prince & Mer des Athéniens ,

Fameux dans la Mythologie

Un Saint de la même Patrie ,

Sur ses freres reclus ayant autorité.

Plus , une Ville d'Italie ;

Un Prophete , au nom respecté ,

Que

NOVEMBRE. 1738. 241E

Que bien des gens croient en vie ;

Un terrain qui n'est visité

Qu'en traversant l'eau qui le fortifie,

Je suis , de quatre encor , souvent sans propriété ,

Un sujet , dont l'écorce ou le poil est ôté ;

Des présens de Cérés le nourricier fidele ,

Est de mes Elemens , à n'en prendre que trois ;

Une longueur, un membre, un Oiseau, dont la voix

Jamais certainement ne passera pour belle.

Je suis encor un Roy parmi les fleurs ,

Et l'excrément de beaucoup de Liqueurs ;

Enfin , je contiens ce qui donne

Le goût aux mets qu'il assaisonne.

J. Cheurier , Organ. à Chem. E. A.

LOGOGYPHUS.

P Rosum autumnali , brumali tempore prosum :

Prosum Aestivali , Vernali tempore prosum ;

Attamen utilior brumali tempore , Lector.

In tribus his qua me formant , vis quaerere notum :

Me totam certò reperire valebis aperte ;

Primo , ex antiquis ; Divini Numinis uxor

Apparet : quod saepe trahunt ex ubere matris

Infantes , quod tandem homines fermè induit omnes.

Idem.

E vj

NOU-



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS.

HISTOIRE de la Succession aux Duchés de Cleves , Berg , & Juliers ; aux Comtés de la Mark , & de Ravensberg , & aux Seigneuries de Ravestein & de Winnendal ; tirée des Preuves authentiques , produites par les Hauts Concurrens. Par M. *Rousset*, Membre des Académies des Sciences de Petersbourg & de Berlin. 2. vol. in-12. le premier de 386. pages , le second de 295. *A Amsterdam*, chés J. *Wetstein*, & G. *Smith*, se trouve à *Paris*, chés *Cavelier*, Libraire, rue S. Jacques , au Lys d'or.

SERMONS ET HOMÉLIES sur les Mysteres de N. S., de la Sainte Vierge , & sur d'autres Sujets , par M. Jérôme de *Paris*, Grand Vicaire & Official de Nevers, Tome premier , contenant les Mysteres de N. S. , à *Paris*, chés *Didot*, Quai des Augustins , à la Bible d'or , & *Nyon*, fils , sur le même Quai , à l'Occasion , 1738.

LETTRE de M. de la *Mettrie*, Docteur en Médecine , à M. *Astruc*, Médecin Consultant

tant du Roy, & Professeur en Médecine au College Royal de France. *A Rennes*, chés la Veuve de P. A. *Garnier*, Imprimeur-Libraire, Place du Palais, à la Bible d'or. 1737. Brochure in-12. de 141. pages.

LES PSEAUMES PARAPHRASE'S, suivant le Sens Littéral & le Sens Prophétique ; par un Prêtre Solitaire. *A Paris*, chés Grégoire *Dupuis*, rue S. Jacques, à la Couronne d'or; Charles *Osmond*, à l'Olivier ; Louis *Dupuis*, à la Fontaine d'or. 1738. Trois volumes in-12. le premier Tome de 588. pages, le second de 484. & le troisième de 566.

Le Recueil complet des Oeuvres de M. l'Abbé *Nadal*, en trois volumes in-12. paroîtra incessamment chés *Briasson*, Libraire, rue S. Jacques, à la Science. On trouvera dans le premier volume quelques Dissertations sur les Vestales, sur le Luxe des Dames Romaines, sur les Vœux & les Offrandes des Anciens, &c. Le second contiendra un Recueil de diverses Poësies, échappées à l'Auteur en différens temps, avec des Observations sur la Tragédie ancienne & modernes, & des Dissertations sur le progrès du Génie Poétique dans Racine. Le troisième renfermera les Tragédies de M. l'Abbé *Nadal*.

CONVER-

414 MERCURE DE FRANCE

CONVERSATIONS sur plusieurs Sujets de Morale , propres à former les jeunes Demoiselles à la Picté , Ouvrage utile à toutes les Personnes qui sont chargées de leur Education ; nouvelle Edition , revûë , corrigée , & augmentée. Vol. in-12. Prix , 2. liv. *A Paris* , chés *Ganeau* , Libraire , rue S. Jacques.

LA BEQUILLE , petite Comédie d'un Acte en Vaudevilles , représentée à l'Opera Comique le 15. Septembre 1737. petite Brochure de 52. pages. *A la Haye* , chés *Neaume*. 1738.

LETTRES EDIFIANTES & Curieuses , écrites des Missions Etrangères , par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. XXIII. Recueil , à *Paris* , chés *Nicolas le Clerc* , rue de la Bouclerie , près le Pont Saint Michel ; & chés *P. G. le Mercier* ; au *Livre d'or* , rue S. Jacques , 1738. in-12. de 519. pages , sans la Table & la Préface.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS DE FRANCE , où l'on voit comment cette Monarchie s'est formée , & les divers changemens qui y sont arrivés par raport à son étendue & à son Gouvernement. On y a joint des Remarques Critiques , & les Fastes des Rois de France , depuis Clovis jusqu'à la

la mort de Louis XIV. Par M. de la Hode , 4. vol. in-12. Le premier Tome depuis Clovis jusqu'à Louis le Fainéant ; le second , depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XIV. Le troisième contenant les Fastes depuis Clovis jusqu'à la mort de François I. Le quatrième contenant les Fastes depuis Henri II. jusqu'à la mort de Louis XIV. *A la Haye* , chés Pierre Gosse , & Adrien Moetjens , 1738.

Nous croyons que ce Livre doit être lû avec précaution , & que la meilleure qu'on puisse prendre , est de lire l'Extrait , fait de main de Maître , qu'on trouve dans le mois d'Octobre du Journal de Trévoux, p. 2039.

COURS D'ARCHITECTURE , qui comprend les Ordres de Vignole avec des Commentaires , les Figures & les Descriptions de ses plus beaux Bâtimens , & de ceux de Michel-Ange , des Instructions & des Préceptes , & plusieurs nouveaux Desseins concernant la Distribution & la Décoration , la Matière & la Construction des Edifices , la Maçonnerie , la Charpenterie , la Couverture , la Serrurerie , la Menuiserie , le Jardinage , & généralement tout ce qui regarde l'Art de bâtir. Par le Sr C. A. d'Aviler , Architecte. Nouvelle Edition , enrichie de nouvelles Planches , revûë & augmentée de plusieurs Desseins , conformes à l'Usage présent ,

1416 MERCURE DE FRANCE

sent , & d'un grand nombre de Remarques.
A Paris , chés Jean *Mariette* , rue S. Jacques , aux Colonnes d'Hercule , 1738. Vol. in-4°. grand Papier de 408. pages , sans les Tables & les Préfaces.

NOUVEAUX AMUSEMENS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT. *Septième Brochure*, in-12. d'environ 150. pages , se vend à Paris , chés *Bienvenu* , Quai des Augustins. *Le Prix est de vingt-quatre sols.*

On auroit pu objecter à l'Auteur de ces *Amusemens*, que la sixième Partie n'étoit pas assez variée. Il paroît que son attention a été grande cette fois-ci , pour éviter la critique. Dans un Ouvrage de pur agrément , il est bien embarrassant de ne pas s'écarter quelquefois d'un plan difficile à remplir à la lettre. D'ailleurs le goût de l'Auteur domine toujours , & , suivant son attrait , il fait entrer dans son Recueil les matieres conformes à son inclination. Ce qui fait qu'on a de temps en temps dans celui-ci des morceaux de Littérature , qui ne nous paroissent pas , après tout , déplacés. L'Esprit humain n'est il pas capable de se délasser par la lecture de Pièces sçavantes , autant que par celles qui sont purement agréables ? Il ne s'agit que de tomber dans les mains d'un Lecteur disposé favorablement. Mais on n'a
qu'à

qu'à donner du bon , de l'excellent , on est toujours sûr d'être lu. Eh ! qu'importe que le Titre des *Amusemens* en souffre un peu , pourvu qu'on mérite d'être applaudi ? On n'ignore pas qu'il n'y a presque point de Livres qui aient leur vrai Titre ; & à chaque Ouvrage détaché , il en faudroit un propre. Quel embarras !

Le *Discours sur la vanité des Grandeurs humaines* , est écrit d'un style léger & mâle tout à la fois. On en va juger par ce que l'Orateur dit sur la vanité des Sciences en particulier. Voici ses termes.

La Science qui semble donner tant d'étendue & de richesses à l'Esprit , n'est propre qu'à en faire connoître les bornes étroites & l'extrême pauvreté. Car à quoi se réduisent ces connoissances tant vantées ? A un assemblage informe de vains sons & de mots le plus souvent vuides de sens : à un amas confus d'erreurs & de désordres , de folies & de vices , qui composent le riche tissu des opinions & des actions de chaque siècle : à un très-petit nombre d'idées claires qui se saisissent avec beaucoup de peine , qui échappent avec plus de facilité , & qui ne découvrent que fort imparfaitement des vérités très-minces & très-stériles.

Les nouvelles découvertes ajoutées aux anciennes , n'ont fait que donner naissance à de nouveaux doutes , & multiplier les disputes.

Lett

1418 MERCURE DE FRANCE

Les ressorts de la Nature sont-ils beaucoup plus connus ? Les perfections incompréhensibles de son Auteur sont-elles plus développées ? Les profondeurs respectables de son Etre , & les mystérieuses ténèbres qui nous cachent le nôtre , ne nous font-elles pas éprouver , que ce qu'il y a de plus petit comme ce qu'il y a de plus grand , est également hors de notre portée ? Mais quand ces lumières seroient plus grandes , sont-elles à nous ? Des idées claires , universelles , éternelles , firent-elles jamais partie d'un esprit de quelques années , resserré dans la plus étroite sphere , & enseveli dans la plus profonde ignorance de lui-même ? De la faiblesse des lumières , suit la bassesse des sentimens , &c.

On trouve parmi les Poésies un beau Sonnet de M. de Morand au Maréchal de Villars , lorsqu'il partit pour l'Italie en 1733. Le voici.

VILLARS , tes grands Exploits qui sauverent la France ,

Dans les siècles futurs t'immortaliseront ;

La Paix fut le doux fruit de ta haute prudence :

Mais de nouveaux honneurs doivent orner ton front.

Ta Patrie & ton Roy , l'Espagne & le Piedmont

Sur toi seul aujourd'hui fondent leur esperance ;

Arme ton bras vainqueur, cours venger leur affront ;

L'Alle-

L'Allemand pourra-t-il soutenir ta présence ?

Les grands cœurs en tout temps conservent leur valeur :

L'âge respecte en eux leur première vigueur ;
Ils savent s'affranchir des loix de la Nature.

Semblables aux Lauriers que leur main doit cueillir,
Qui des ans, des saisons, ne craignent point l'injure ,

Les Héros ont le droit de ne jamais vieillir.

Le troisième Entretien d'*Ariste* & d'*Eudoxe* sur la Géométrie naturelle, est dans le goût des deux premiers. L'Esprit Philosophique en est l'ame, & il y regne beaucoup de vérité. Tout y paroît réfléchi méthodiquement.

Un petit Roman intitulé, *Les Noms supposés*, remplira l'attente de ceux qui ne veulent que s'amuser.

L'Elegie de M. *Deniset* à une Maîtresse qui s'est faite Religieuse ; est bien faite. Elle fera plaisir à ceux qui apprendront qu'elle est d'un jeune & célèbre Avocat de Paris, aveugle presque dès sa naissance, (à deux mois) qui malgré les obstacles de la Nature, a réuni les plus rares talens, & est avoué comme un homme d'un grand mérite par les *Démotenes* & *Cicérons* de Rome & d'Athènes modernes.

Finis.

Finissons cet Extrait par un souhait singulier , fait par M. d'Arnaud , pour une Dame qui avoit perdu deux maris dans l'espace de deux ans.

Etrences pour l'année 1738.

En l'an sept cent trente-huitième

Quels vœux puis-je former pour vous ?

En l'an sept cent trente-sixième

Vous perdîtes, Cloris , votre premier Epoux.

En l'an sept cent trente-septième

Votre second Mari n'eut pas un sort plus doux ;

Je vous en souhaite un troisième.

Puissiez-vous les enterrer tous

En l'an sept cent trente-neuvième !

RECUEIL de plusieurs Pièces de Poësie & d'Eloquence , présentées à l'Académie des Jeux Floraux l'année 1738. avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques de l'Académie , à *Toulouse* , un Vol. in-12. chés *le Camus* , de 224. pages.

L'Académie des Jeux Floraux a fait , selon sa coutume , la Distribution des Prix le 3. Mai dernier. M. de la Touloubre , Substitut de M. le Procureur Général du Parlement d'Aix , & Professeur Royal en l'Université de la même Ville , est Auteur de l'Ode qui a pour titre , l'IMAGINATION , & qui a remporté le premier Prix. Le

Le P. Theodore Lombard , Professeur de Rétorique au Collège des Jésuites de Toulouse , est Auteur du Poème qui a pour titre , Momus , lequel a remporté le Prix de ce genre. Le même P. est Auteur du Discours , comme aussi de l'Idille allégorique , & de l'Elégie qui a pour titre , LES COMBATS INTERIEURS DE S. AUGUSTIN AVANT SA CONVERSION , qui ont été couronnés. Le même Auteur remporta le Prix du Poème dans cette Académie en l'année 1736.

M. Seguin du Lieu d'Eguilles , près d'Aix en Provence , est Auteur de l'Elégie , qui a pour titre , LES PLAINTES D'HYPERMNESTRE , qui a remporté un des Prix réservés, de ce genre.

L'Académie avertit que le Sujet du Discours , sera pour l'année prochaine 1739. RIEN N'EST SI GLORIEUX QUE DE PARDONNER.

Elle distribuë tous les ans quatre Prix ou Fleurs. Le premier de ces Prix destiné à une Ode , est une Amarante d'or de la valeur de 400. liv.

Le second , une Violette d'argent , de la valeur de 250. liv. Ce Prix est destiné à un Poème de 60. Vers , au moins , & de 100. Vers , au plus. Le Sujet en doit être Héroïque , ou dans le genre noble.

Le troisième Prix , est une Eglantine d'argent,

gent , de la valeur de 250. liv. lequel est destiné à une Pièce de Prose , d'un quart d'heure , ou d'une petite demi-heure de lecture.

Le quatrième , un Souci d'argent , de la valeur de 200. liv. Il est destiné à une Elegie , à une Idille , ou à une Eglogue. Ces trois genres d'Ouvrages concourent ensemble pour le même Prix.

L'Académie a réservé deux Prix d'Ode , deux Prix de Poëme , & un Prix de Discours , qui avoient déjà été réservés les années précédentes ; ensorte qu'elle aura à distribuer l'année prochaine 1739. trois Prix d'Ode , trois Prix de Poëme , deux Prix de Discours , & un Prix d'Eglogue.

Le Sujet de tous les Ouvrages de Poësie est au choix des Auteurs , mais les Poëmes , les Idilles , les Eglogues , & les Elégies , doivent être en Vers Alexandrins , ou à rimes plates.

Les Ouvrages qui ne sont que des Imitations , ou des Traductions , ceux qui ont paru dans le Public , ceux qui traitent de Sujets donnés par d'autres Académies , ceux qui ont quelque chose de Burlesque , de Satyrique , de contraire aux bonnes mœurs , ceux dont les Auteurs se font connoître , avant le Jugement , & pour lesquels ils sollicitent , ou font solliciter , n'entreront pas dans le Concours pour les Prix.

Les

Les Auteurs. qui traitent des Matieres Théologiques, doivent faire mettre, au bas de leurs Ouvrages, l'Aprobation de deux Docteurs en Théologie.

On fera remettre dans tout le mois de Janvier de l'année 1739. par des Personnes domiciliées à Toulouse, trois Copies bien lisibles de chaque Ouvrage, qui sera désigné seulement par une Devise ou Sentence. M. le Secrétaire en écrira la Reception dans son Registre, avec le nom, la qualité, ou profession, & la demeure des personnes qui les lui auront remis, lesquels signeront son Registre, & il leur en expédiera le Récépissé.

On ne doit pas envoyer les Ouvrages en droiture par la Poste à M. le Secrétaire, cette voye exposant les Auteurs à des surprises, & mettant l'Académie hors d'état de prendre les sûretés convenables, pour leur faire remettre les Prix, si leurs Ouvrages en sont trouvés dignes.

Ceux qui auront remporté des Prix, seront obligés, s'ils sont à Toulouse, de venir les recevoir eux-mêmes, l'après midi du troisième jour du mois de Mai en l'Assemblée publique de la Distribution des Prix, qui se fait dans le grand Consistoire de l'Hôtel de Ville. S'ils sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer
une

une Procuration en bonne forme à une Personne domiciliée à Toulouse , pour les recevoir du Secrétaire , en lui remettant la Procuration des Auteurs , & les Récepissés des Ouvrages.

On ne peut remporter que trois fois chacun des Prix que l'Académie distribue. Les Auteurs qu'on reconnoitra en avoir obtenu un plus grand nombre , en sont exclus , de même que ceux qu'on découvrira en avoir remporté sous des noms supposés.

Après que les Auteurs se seront fait connoître , on leur donnera des Attestations , portant qu'un tel , une telle année , pour un tel Ouvrage par lui composé , a remporté un tel Prix , & l'Ouvrage en original sera attaché à cette Attestation , sous le Contre-scel des Jeux.

Enfin , ceux qui auront remporté trois Prix , l'un desquels sera l'Amarante , qui est le Prix destiné à l'Ode , pourront obtenir des Lettres de *Maître des Jeux Floraux* , & ils seront du Corps des Jeux , avec droit d'assister & d'opiner , comme Juges , aux Assemblées particulières & publiques , qui se font pour le Jugement des Ouvrages , & pour la Distribution des Prix.

Après ces Avis , suivent les Pièces tant en Vers qu'en Prose , qui composent le Recueil , à commencer par l'Ode qui a remporté le
Prix

Prix de ce genre , laquelle a pour titre ,
 l'IMAGINATION. Ces Pièces sont suivies de
 quatre Discours prononcés en differens jours
 dans les Assemblées publiques de l'Acadé-
 mie. Nos bornes ne nous permettent pas
 d'entrer là-dessus dans aucun détail , nous
 contentant de reconnoître que les Pièces
 couronnées ont un mérite particulier , & que
 tout ce qui forme ce Recueil , est digne de
 l'impression. Nous avons lû surtout , avec
 une satisfaction particuliere , l'Eloge de l'Il-
 lustre CLEMENCE ISAURE , Auteur & Res-
 tauratrice des Jeux Floraux , prononcé par
 par M. DUCLOS , Avocat , l'un des Quarante
 de la même Académie. Qu'il nous soit per-
 mis de nous arrêter un moment sur un si
 beau Sujet , & si noblement traité.

» Plus la France se voyoit plongée dans les
 » ténèbres de l'ignorance , dit d'abord l'Ora-
 » teur , plus nous devons applaudir à cette
 » Fille illustre , qui travailla si utilement à
 » bannir la barbarie qui regnoit sur toute la
 » face de la Terre , à cette Ame privilégiée ,
 » qui , soutenue de la seule force de son gé-
 » nie , sçut s'élever au-dessus du préjugé vul-
 » gaire , brusquer même le mauvais goût de
 » son siècle pour la gloire de l'Humanité en
 » général , & pour le bonheur particulier de
 » cette Province.

» Connoissons donc ce que nous avons
 F » été

« été , ce que nous étions pour lors , & ce
 « que nous fûmes depuis ; parcourons ces
 « différentes Epoques de notre Histoire Li-
 « teraire , pour mieux sentir le prix du bien
 « que nous avons reçu. A une foible lueur,
 « nous verrons succéder de beaux jours , l'é-
 « clat du Soleil effacer les rayons de l'Au-
 « rore : nous le verrons ensuite se plonger
 « lui-même dans la nuit la plus obscure , &
 « reparoitre enfin à la voix de Clémence ;
 « pour ne souffrir désormais que de courtes
 « Eclipses.

L'Auteur développant ensuite ces vérités ,
 parle des *Bardes* , premiers Poètes connus
 dans le Pays , qui firent , dit-il , goûter aux
 anciens Gaulois les charmes de la Poésie ;
 mais les productions des uns & des autres
 n'avoient encore rien que de grossier , on
 s'en aperçut par la réflexion , ce qui produisit
 enfin l'indifférence , ou le mépris.

Il nous fait aussi remarquer que ces pre-
 miers Sçavans ne sacrifioient aux Muses que
 dans le fond des Forêts , qu'ils enveloppoient
 leurs Leçons sous le mystere des Emblèmes ,
 & qu'ils se faisoient une Loy de ne rien
 transmettre à la Posterité ; Sçavoir , on peut
 le dire , presque aussi fatal que l'igno-
 rance.

« Le vrai Sçavoir aime à se communiquer ,
 « Tels furent ces Illustres Navigateurs , qui
 « SORRIS

« sortis de la Phocée , fixerent si heureuse-
 « ment pour nous leur Habitation sur cette
 « Côte. L'éclat de la réputation suivit bien-
 « tôt un si précieux avantage. La Républi-
 « que Romaine , cette fiere Maîtresse du
 « Monde , se fit honneur d'une alliance aussi
 « flatteuse ; & ces Fondateurs de l'Antique
 « Marseille , que Rome apella bien-tôt sa
 « Sœur , n'usant de leur Grandeur que pour
 « le bonheur de leurs voisins , nous firent,
 « peu après , partager avec eux la gloire des
 « plus belles connoissances.

« Que l'accroissement de ce Peuple nou-
 « veau fût profitable à cette Province ! Par
 « eux, nous aprimes à préférer la Science utile
 « de cultiver nos champs, à la Science funeste
 « de détruire les hommes , la pratique tran-
 « quille des beaux Arts , à l'occupation tu-
 « multueuse de la Chasse , le soin de former
 « l'esprit & le cœur , à celui d'endurcir le
 « corps par des exercices pénibles.

Pourrions-nous rapeller sans transport cet-
 « te heureuse révolution ? Et Marseille Mo-
 « derne n'a-t-elle pas un droit acquis sur
 « notre reconnoissance , pour tous les biens
 « que nous devons à ses premiers Citoyens ?...
 « Nous nous acquittons en quelque sorte, par
 « le plaisir que nous cause la renaissance des
 « Arts dans cette Ville fameuse. Des Hom-
 « mes illustres par leurs Ecrits, des Hommes
 Fij donc

„ dont le front est couronné du double Lau-
 „ rier d'Apollon , y forment une Société
 „ Littéraire , qui dès son Printemps , produit
 „ également des fleurs & des fruits : quelle
 „ joye pour nous , qui nous interessons si
 „ vivement à sa gloire !

„ C'est à leurs Ayeux Académiques que les
 „ Habitans de la Narbonnoise dûrent la gloi-
 „ re de passer pour le Peuple de toute cette
 „ Contrée, le plus éclairé, & le plus civilisé, &c.

Il faudroit copier le Discours entier pour ne rien omettre de beau , de pathétique , de précieux , dans cet Eloge de la célèbre CLEMENCE : C'est à notre Marseille Académique de répondre à l'éloquente Politesse de l'Orateur Toulousain : nous osons répondre de sa reconnoissance. En finissant, profitons de l'occasion des triomphes multipliés , & si bien mérités du R.P. Lombard, pour assûrer aussi que Marseille ne manquera pas d'y prendre part , pour avoir , en qualité de Poète Latin du premier ordre , si dignement traité le sujet de ses dernières calamités. Des Connoisseurs nous ont en effet assûrés , que son Poème sur la Peste de Marseille , est un chef-d'œuvre : par quelle fatalité ne nous est-il pas encore parvenu ? Nous prenons la liberté de le demander nous-mêmes à son Auteur , pour en faire un bon usage en faveur du Public. Les bons Ouvrages ne vieillissent point ,

point , & il est toujours temps d'en parler.

BIBLIOTHECA *Bibliothecarum Manuscriptorum nova , ubi quæ in innumeris penè Manuscriptorum Bibliothecis continentur ad quodvis Litteraturæ genus spectantia & notatæ digna describuntur & indicantur. Autore R. P. D. Bernardo de Montfaucon Benedictino Congregationis S. Mauri. Parisiis apud Briasson. Deux Vol. in-fol.*

Cette immense Collection est dédiée à M. le Cardinal de Fleury , sous le Ministère duquel la Bibliothèque du Roy a été augmentée depuis sept ou huit ans de plus de dix mille Manuscrits, par l'achat qui a été fait de ceux de la Bibliothèque de M. Colbert, & de ceux de S. Martial de Limoges. D. Bernard de Montfaucon , cet infatigable Sçavant , dont les Recherches infinies procurent au Public cette Collection de Catalogues , en a beaucoup ramassé dans l'Italie. Il a eu communication de celui de la Bibliothèque du Grand Duc de Toscane , outre ceux du Vatican , dans lesquels sont compris les Manuscrits de la Reine Christine de Suede , qui venoient en partie des débris de plusieurs Bibliothèques de France. Ces deux Bibliothèques , celle de Florence , de S. Marc de Venise , & la Bibliothèque Ambrosienne de Milan , remplissent la meilleure partie du premier Tome.

F iiij L'Au-

L'Auteur y a joint quelques Extraits du Catalogue de la Bibliothèque Imperiale par *Lambecius* ; le Catalogue de celle de M. le Baron de Crassier de Liège, de celle de Bâle. Quant à l'Espagne , ce Volume contient le Catalogue des Manuscrits Royaux de l'Escurial : & pour ce qui est de l'Angleterre , comme les Sçavans de cette Isle ont fourni un ample Volume , qui renferme le Catalogue de ses Manuscrits , Dom Bernard s'est contenté d'en faire seulement quelques Extraits.

Le second Volume est plus intéressant pour la France. Il y avoit long-temps que les Personnes curieuses d'aprofondir l'Antiquité, se plaignoient que l'on n'eût pas encore imité les Anglois , qui ont fourni au Public le Catalogue très-détaillé de tous leurs Manuscrits , & de ce qui est contenu dans chacun , & de ce qu'aucun n'avoit le courage d'en faire autant pour la France , que *Sanders* en a fait pour les Pays-Bas. Un de nos Amis nous pria d'insérer dans notre Journal une Lettre qu'il avoit dressée , touchant ce Projet de Catalogue général des Manuscrits du Royaume , & sur l'utilité qui en reviendroit à la Litterature. Cette Lettre se trouve dans le Mercure du mois de Juin 1725. pag. 1148. Les Sçavans doivent être fort contents de voir leurs desirs accomplis. Le
second

second Volume du Pere de Montfaucon ; contient d'abord un Catalogue de l'ancien fond de la Bibliotheque du Roy , qui va jusqu'à environ onze mille Volumes. Le second Catalogue est celui de la Bibliotheque Colbert , réunie à celle du Roy ; puis ceux que M. l'Abbé Sevin a aportés d'Orient ; & enfin ceux de S. Martial de Limoges. On oublioit de dire que ceux de M. Baluze réunis à la même Bibliotheque , se trouvent à la page 1302.

La Bibliotheque de S. Germain des Prés , tient le second rang dans ce Volume. Dom Bernard fait remarquer qu'il n'y en a point qui en ait tant & de si considerables en Lettres unciales , & il en nomme quelques-uns des plus remarquables, comme sont un Pseautier du sixième siècle , ou environ ; un Saint Cyprien de ce temps là , ou environ ; le Pseautier dit de *Saint Germain* en lettres d'or , sur un fond pourpré ; un Evangile de S. Mathieu , de même espece. Les Manuscrits de M. de Coislin , Evêque de Metz , qui viennent de M. Seguier , Chancelier de France , ceux de M. Renaudot , sont joints à cette fameuse Bibliotheque.

Les Catalogues de Manuscrits qui suivent , sont ceux du Monastere de Morbac ; au Diocèse de Bâle , de S. Mihiel , au Diocèse de Verdun ; quelques Extraits de ceux de quel-

F iiij ques

ques autres Maisons Religieuses de Loraine. Celui de M. de Peiresc. Celui de S. Vincent de Besançon, de S. Vandrille, & des fragmens d'autres de Roüen & de Soissons. Celui de l'Abaye de Selincourt, au Diocèse d'Amiens, de la Trinité de Vendôme, de Jumieges, de S. Vincent du Mans, de S. Serge d'Angers, de S. Aubin de la même Ville, de S. Sulpice de Bourges, de S. Thierry proche Rheims, de S. Oüen de Roüen, de S. Guillaume du Desert, de S. Pierre de la Rcole, & de Caunes en Languedoc; de Fécamp, de Saint Pierre de Chartres, de Tiron, de S. Martin de Séez, du Bec, de Lyre, de S. Pierre de Couture au Mans, de S. Allyre de Clermont, de Preaux, au Diocèse de Lisieux, de S. Evroul. Un peu plus loin sont ceux de S. Benigne de Dijon, un Extrait de ceux de S. Remi de Rheims, avec un Supplément, page 1335. du Mont S. Michel, & de Corbie.

Le reste du Volume contient des Catalogues de Manuscrits de Bibliothèques d'Eglises Cathedrales & Collegiales, ou de Chanoines Réguliers; Maisons de Chartreux, de Cisterciens, Dominiquains, &c. Le plus remarquable parmi ceux des Cathédrales, est celui de l'Eglise de Tours, qui paroît antérieur à celui que les Chanoines firent imprimer en 1706. On voit un peu après celui de la Cathédrale de Beauvais, de celle de

de Laon , de Carcassone , de Bayeux , de Lisieux , d'Evreux , de Metz , de S. Martin de Tours. Parmi les Catalogues des Maisons de l'Ordre de Cîteaux , l'un des plus détaillés est celui de Vaucclair proche Laon : on trouve un peu après , celui de Savigni en Avanchin , de Foucarmont , de Vauluisant , de Clairvaux. Nous ne pouvons entrer dans le détail des autres , de crainte d'être trop longs. Dom Bernard a aussi inséré parmi ces Catalogues ceux du Cardinal Mazarin , ceux de M. le Conseiller Ranchin , de M. le Président de Mesme. Les Catalogues qui terminent ce second Volume , sont celui des Manuscrits du Roy de Sardaigne , & celui des Peres de l'Oratoire de la rue S. Honoré.

Tant de trésors cachés sous les indications de ces Volumes innombrables , exigeoient un répertoire exact. Il y en a un à la fin du second Volume ; mais celui qui est à la tête du premier , paroît devoir être plus utile , parce qu'il est beaucoup plus étendu. Cette Table seule contient trois cent cinquante colonnes d'un caractere très-menu. Si c'est un Auteur dont on souhaite consulter les Manuscrits , on les trouvera tous indiqués à la Bibliothèque où ils sont conservés : De même si c'est sur une Ville , sur une Famille illustre , sur un Prince , sur un Seigneur. Les matières aussi les plus curieuses

y sont indiquées , lorsque le titre de quelque Livre , ou le détail de quelques Chartes ont fourni l'occasion d'en dire un mot dans le corps de l'Ouvrage. Dom Bernard ne s'est pas contenté en effet de donner des Catalogues de Manuscrits , il y a des Ouvrages & des morceaux entiers , qui du manuscrit sont passés dans ces deux Volumes. Tel est , par exemple , l'Extrait qu'il donne à la page 132. du premier Volume du Martyrologe & du Nécrologe de Notre-Dame de Gualdo , au Diocèse de Benevent.

Le II. Tome est plus fourni de ces morceaux interessans tirés des Manuscrits. On y trouve , par exemple , à la p. 940. la Copie d'un Registre des anciens Fiefs du Roy , où sont sur tout ceux de la Normandie. Si tous les Cartulaires y étoient détaillés , comme l'est celui de Barbeaux sur Seine , au Diocèse de Sens , il y auroit de quoi satisfaire bien des Lecteurs. Ce Cartulaire commence à la page 964. Le Terrier de l'Evêché de Nevers , qui est à la page 983. est encore un morceau curieux. Ceux qui s'appliquent au Blason , doivent goûter l'Extrait du MS. Colbert, 4763. Les Personnes qui étudient ce qui regarde nos Monnoyes , seront contentes du Manuscrit de S. Germain des Prés , qui est rapporté en entier à la page 1143. Il n'y a pas moins à profiter pour les Curieux en fait de matieres de

Disci-

Discipline Ecclesiastique , dans les Statuts d'Augier de Montfaucon Evêque de Conserans , au XIII. Siècle , qui sont rapportés à la page 1157. Les Extraits qui suivent du Martyrologe & du Nécrologe de S. Benigne de Dijon , seront utiles aux Historiens de France.

Il n'y a pas jusqu'aux Personnes qui s'appliquent aux Origines de notre Langue , qui ne trouvent à profiter dans ce Volume ; par exemple , dans l'Épître de S. Bernard sur le gouvernement du Temporel , adressée à un Seigneur , laquelle commence ainsi , page 1384. *An graciens & bienheureis en fortune & richesse Raymond Chevalier Sires dou Chasteil Amboise Bernard Demenes on temps de Villece , Salut.* L'Auteur avertit que cette Version est de S. Bernard même , & qu'il la tient de Dom Calmer , Abbé de Senone , qui l'a transcrite d'un Manuscrit de son Abbaye.

Enfin , pour ne rien omettre du contenu de ce second Volume , le Lecteur remarquera après la Table , un Supplément qui contient trois Classes de Manuscrits ajoutés à la Bibliothèque du Roy. La première est de ceux de M. le Président de Mesme. La seconde , est des Manuscrits & Recueils que M. Morel de Thoisy , Lieutenant Général à Troyes a donnés en 1725. à la Bibliothèque du Roy. La troisième , est de ceux de M.

Lancelot, qui contient un grand nombre de Manuscrits Historiques, dont plusieurs sont fort rares & singuliers.

SUITE DES ANECDOTES DE LA COUR DE PHILIPPE AUGUSTE. Par Mlle de Lussan, Tomes IV. V. & VI. de plus de mille pages; les trois Volumes in-12. très-bien imprimés, chés la Veuve Pissot, au bout du Pont Neuf, Quai de Conti, 1738.

Nous ne perdons pas un moment pour annoncer cet Ouvrage, que le Public attend avec une extrême impatience. L'aplaudissement universel qu'ont eu les trois premiers Volumes, nous répond que ceux-ci ne seront pas reçus moins favorablement: nous osons même prédire un succès encore plus grand, sur le peu que nous avons vû de cet Ouvrage, aussi solide, que plein d'agréments.

On mande de Rome, que le Cardinal Quirini, a mis au jour le second Tome des Ouvrages de Saint Ephrem. Il se propose de faire ajouter de nouveaux ornemens à la Bibliothèque du Vatican.

On apprend de Londres, que la Belle Edition des *Avantures de Don Quichotte*, en 4. vol. in 4. enrichie d'un grand nombre de Figures en taille-douce fort bien gravées, paroît depuis quelque temps; & qu'on a mis à la tête de cette Edition une Vie de Michel Cervantes: (*Vida y Hechos del ingenioso Hidalgo Don Quichotte de la Mancha*.) qui

qui contient plusieurs particularités de la Vie & des Ouvrages de cet Auteur.

Jean Catuffe à Amsterdam, a sous presse les Mémoires de Mathieu Marquis d'Anmy, natif de la Ville de Turin près de Rome, ci-devant Général Major & Sur-Intendant des Mines de S.A.S. Charles Landgrave de Hesse-Cassel, & ensuite Sur-Intendant Général des Frontières de l'Abbruzè; enrichis d'un grand nombre d'Observations & de Recherches très-curieuses sur la Chymie. Le travail des Mines & Minéraux, l'Architecture, l'Hydraulique, & sur les choses les plus remarquables qui se trouvent en France, en Espagne, en Portugal, en Hongrie, en Allemagne, &c. écrits par lui-même, in-8.

RE'PONSE à l'*Avis* au sujet des *Cadrans Solaires*, qui se trouve dans le *Mercur*e de France, Septembre 1738. Page 2009.

On est surpris que l'Auteur de cet *Avis*, fasse parler les Horlogers contre la Construction & l'usage des Cadrans Solaires qui sont à Paris. Ce n'est ni pour les mépriser, ni par ignorance, ni en vérité pour en imposer au Public, qu'ils préfèrent les Lignes Méridiennes à ces Cadrans, & en même temps l'Heure de Midi aux autres Heures que les Cadrans marquent. Mais il faut avoir aussi peu d'expérience qu'en a l'Auteur de cet *Avis*, pour donner la même précision aux Cadrans Solaires, qu'aux Lignes Méridiennes. Non seulement on voit qu'il ignore l'effet de la Penombre sur ces Cadrans, mais qu'il ne connoît pas celui de la Parallaxe & des Réfractions Astronomiques, ce qui fait que les Astronomes même préfèrent l'Heure de Midi aux autres Heures du jour. Il paroît que cet Auteur, s'il est Horloger, comme il voudroit l'in-
sinuer,

sinuer , bien éloigné d'en avoir la capacité , n'en a tout au plus que le nom. S'il connoissoit les Sciences nécessaires à l'Art de l'Horlogerie, il scauroit que la Gnomonique , ou l'Art de tracer les Cadrans Solaires , est une de celles qui ne doivent pas être inconnues aux bons Horlogers : & il ne devoit pas même ignorer , qu'il y en a qui ont donné des productions de leur Génie sur cette Science , qui sont approuvées des Sçavans.

O U V E R T U R E du College Royal.

L Es Professeurs du College Royal de France , fondé à Paris par le Roy François I. le Pere & le Restaurateur des Lettres , reprirent leurs Exercices , interrompus par les Vacances ordinaires , le Lundi 17. Novembre. Voici les noms des Sçavans qui remplissent aujourd'hui les Chaires de ce fameux College , sous l'Inspection de M. Lancelot , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres , Censeur Royal.

Pour la Langue Hébraïque ,

Mrs Sallier & Henry.

Pour la Langue Grecque ,

Mrs Caperonier & Vattry.

Pour les Mathématiques ,

Mrs de Cury & Privat de Molicres.

Pour la Philosophie ,

Mrs Terrasson & Privat de Molicres.

Pour l'Eloquence Latine ,

Mrs Rollin & Souchay.

Pour la Médecine , la Chirurgie , la Pharmacie , & la Botanique.

Mrs Andry , Burette , Astruc , & Du Bois.

Pour

Pour la Langue Arabe ,

Mrs de Fiennes , Secrétaire-Interprete du Roy ,
pour les Langues Orientales , & Fourmont. Le
premier expliquera un Manuscrit Arabe de la Bi-
bliothèque du Roy , rare , & extrêmement curieux ,
sçavoir , l'Histoire des Califes & des Sultans , qui
ont régné en Egypte , depuis le Calife Omas , jus-
qu'à Othman II. Sultan des Turcs.

Pour le Droit Canon ,

Mrs Capon & Lemerre.

Pour la Langue Syriaque.

Mr l'Abbé Fourmont.

L'Académie Royale des Belles-Lettres , Sciences
& Arts de Bordeaux , propose à tous les Sçavans de
l'Europe , un Prix fondé à perpétuité par feu M. le
Duc de la Force. C'est une Médaille d'or de la va-
leur de 300. liv.

On en doit distribuer deux le 25. Août 1739. Un
de ces Prix est destiné au meilleur Ouvrage sur la
Question , *Si l'air de la respiration passe dans le
Sang ;* & l'autre à celui qui expliquera avec le plus
de probabilité , *la Cause de la chaleur & de la froid-
eur des Eaux Minerales.*

Les Dissertations ne seront reçues pour le Con-
cours , que jusqu'au premier du mois de May pro-
chain. Elles peuvent être en François ou en Latin :
on demande qu'elles soient écrites en caracteres
bien lisibles.

Dans le nombre des Dissertations qui ont été
envoyées , *Sur la Cause de la Fertilité des Terres ,*
un des deux Sujets proposés pour cette année , il
s'en est trouvé plusieurs qui ont mérité des Eloges ,
mais on n'a pu leur adjuger le Prix , par le défaut
des Experiences & des Observations absolument
nécessaires à l'explication d'une matiere de cette
espece.

espece. Ce qui a déterminé l'Académie à proposer de nouveau le même Sujet pour l'année 1740. Les Auteurs pourront renvoyer leurs mêmes Ouvrages, enrichis de toutes les Expériences & Observations qu'ils pourront y ajouter.

Il y aura un autre Prix à distribuer la même année 1740. Il est destiné à celui qui donnera le Système le plus probable *Sur l'Origine des Fontaines et Rivières.*

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un Billet séparé & cacheté la même Sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités, d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de port, & adressés à M. *Sarrau*, Secrétaire de l'Académie, rue de Gourgues; ou à M. *Brun*, Imprimeur, Aggégé de l'Académie, rue S. James.

Le Prix de cette année *Sur la Cause de l'Opacité & de la Diaphanéité des Corps*, a été remporté par le R. P. *Antoine Cavalery*, de la Compagnie de *Jésus*, à Toulouse.

On trouvera chés M. *Brun*, le Recueil de toutes les Dissertations de ceux qui ont remporté le Prix depuis l'Etablissement de l'Académie, en 5. Vol. in-12. On les vend toutes ensemble ou séparément; & pour la commodité des Sçavans, on a inséré à la fin de celle du P. *Cavalery* un Catalogue de toutes celles qui ont mérité le Prix depuis l'Etablissement de l'Académie.

Le 12. Novembre, l'Académie Royale des Sciences tint son Assemblée publique, à laquelle M. d'Argenson présida.

M. *Cassini* ouvrit la Séance par la lecture d'un Mémoire d'Astronomie, contenant les Observations

sions qu'il a faites sur plusieurs Etoiles fixes , & la comparaison de ses Observations , avec celles qui ont été faites par d'autres Astronomes. Il résulte de ce Mémoire , que les Etoiles fixes observées , ont un mouvement particulier.

M. de *Reaumur* lut ensuite un Extrait du quatrième Tome de son *Histoire des Insectes* , qui est sur le point de paroître , avec une partie de ce qui sera contenu dans les Volumes qui doivent suivre.

M. *Lémery* lut un Discours dans lequel il prouve , que tous les Monstres , dont l'Histoire Anatomique conserve la mémoire , n'ont point été destinés par l'Auteur de la Nature à être Monstres , & qu'ils ne sont devenus tels que par la jonction de deux œufs , dans le ventre de la mere , dans le temps de leur formation.

M. *du Fay* finit la Séance par la lecture d'un Mémoire d'Optique , dans lequel il dit , qu'ayant répété plusieurs fois toutes les Experiences faites sur la lumiere , & les couleurs , qui sont rapportées dans l'excellent Livre de M. *Newton* sur cette matiere , il a cru ne devoir admettre dans la lumiere du Soleil que trois couleurs primitives , au lieu que M. *Newton* en établit sept ; M. *du Fay* croit que les quatre autres couleurs se forment par le mélange des trois premières ; & il rapporte dans ce Mémoire , beaucoup d'Experiences qu'il a faites , & qui tendent à établir ce sentiment.

Nous donnerons des Analyses de tous ces Mémoires.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres reprit ses Exercices le Vendredi 14. de ce mois , par une Assemblée publique , suivant la coutume , à laquelle M. l'Abbé de Rothelin présida.

La

La Séance fut ouverte par l'Eloge de M. de la Barre, Académicien, décédé au mois de May dernier. Il fut prononcé par M. de Boze, Secrétaire perpétuel. M. Melot, Successeur de M. de la Barre, lut ensuite une Dissertation sur l'Endroit de l'Histoire Romaine de Tite-Live, qui regarde la Prise de Rome par les Gaulois, & la Défaite de ceux-ci par le Dictateur Camille.

M. l'Abbé Gedouin, lut la Vie d'Epaminondas, Général des Thébains, 400. ans avant l'Ere Chrétienne, qu'il a composée pour remplacer celle que Plutarque avoit écrite, & qui ne se trouve plus parmi ses Ouvrages. Les Connoisseurs louerent l'heureux talent de l'Académicien à imiter le Style & la Narration de l'Historien Grec, &c.

Le reste de la Séance fut employé à entendre une autre Dissertation de M. l'Abbé du Resnel, lue par M. l'Abbé Sallier, contenant des Recherches singulieres sur la Vie de Timon le Misanthrope.

On avoit distribué dès le commencement de l'Assemblée un Programme de l'Académie, dont M. le Secrétaire fit la lecture, & dont nous ajouterons ici la teneur.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, a été obligée de remettre le Prix qu'elle devoit distribuer à Pâques dernier, parce qu'aucune des Pièces présentées ne le méritoit.

Elle avoit donné pour Sujet, *quelles étoient les Loix de l'Isle de Crète, si Lycurgue en fit usage dans celles qu'il donna à Lacédémone, et quel rapport il y a entre ces Loix.* Les Auteurs qui ont concouru, se sont contentés de recueillir d'après des compilations déjà faites, ce qui nous reste des Loix de l'Isle de Crète & de celles de Lacédémone, au lieu de traiter le point essentiel, qui consistoit à examiner si Lycurgue tira des Loix de Crète celles qu'il donna

à Lacédémone, & s'il y a un tel rapport entre ces Loix, qu'il faille nécessairement supposer que les unas ont servi de Modèle aux autres.

Ainsi l'Académie redonne le même Sujet, dont la connoissance est utile ; & comme par cette remise il y aura à Pâques 1740. deux Prix à distribuer au lieu d'un, l'Académie donne en même-temps pour Sujet du second Prix *l'Etat des Sciences en France depuis la mort du Roy Robert jusqu'à celle de Philippe le Bel.*

Chacun de ces deux Prix sera une Médaille d'or, de la valeur de quatre cent livres.

Toutes personnes, de quelque Pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ce Prix ; & leurs Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages ; mais pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces, affranchies de tous ports, seront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie, avant le premier Décembre 1739.

M. *Maléin*, Docteur-Régent en Médecine de la Faculté de Paris, prononça le 16. de ce mois dans les Ecoles de Médecine, avec beaucoup de succès, un Discours public, dont le Sujet avoit été annoncé en ces termes par un Programme : *Experientiam in Medicina sine ratione fallacem esse* C'étoit le Préluce d'un Cours de Médecine, dont il s'est chargé, & qu'il commença dès le lendemain.

Nous

Nous avons parlé plus d'une fois de M. Malouin ; à l'occasion sur tout de ses Leçons & Expériences de Chymie , par rapport à la Médecine , & au bien public , qui est toujours le principal objet de ce Médecin.

L'Académie Royale des Belles-Lettres de la Ville de Marseille , tint , selon la coutume , une Assemblée publique le 25. Août dernier, jour de S. Louis, pour la distribution du Prix fondé par le Maréchal Duc de Villars , Protecteur de cette Académie. M. l'Abbé de Crose, de l'Abbaye de S. Victor de la même Ville , présida en qualité de Chancelier , en l'absence du Directeur , et ouvrit la Séance par un Discours digne du Sujet , & qui fut fort applaudi. Il parla sur la nécessité , le fruit & l'utilité des Assemblées publiques , &c. & parla avec beaucoup de dignité , d'éloquence & de solidité.

Ce Discours fut suivi de la lecture de l'Ouvrage qui a remporté le Prix. M. du Lard , lût ensuite un Poème , qui a pour titre Apollon Législateur. M. le Chevalier Dargent , lût le tribut dont il avoit été chargé , pour l'Académie Française ; M. de la Visclède , l'Eloge de M. le Marquis des Pennes, Chef d'Escadre des Galeres de France ; & M. de Robinot termina la Séance par une Fable de sa composition.

Mrs de Maraldi & Cassini, de l'Académie Royale des Sciences , envoyés par le Roy , pour faire des Observations Astronomiques , étant venus à cette Assemblée , l'Académie les pria de prendre place parmi ses Membres.

Nous avons depuis reçu le Recueil des Pièces d'Eloquence , présentées à cette Académie , pour le Prix de l'année 1738. avec l'Eloge Historique de M. le Marquis des Pennes , Académicien , mort pendant le cours de cette même année , imprimé à Marseille , chés Pierre Bois , &c. Un

Un petit Avertissement, qui est à la tête de cette Brochure, porte ce qui suit.

L'ACADEMIE a adjugé, selon l'usage, le 25. Août, Fête de S. Louis, le Prix fondé par M. le Maréchal Duc de Villars, son Fondateur, à un Discours en Prose, sur le Sujet qu'elle avoit proposé, dont l'Auteur est M. DE CORIO, Professeur de Rhetorique au College de l'Oratoire à Marseille.

Elle avertit le Public que le 25. Août, Fête de S. Louis, de l'année prochaine 1739. elle adjugera le Prix à une Pièce de Poésie de cent Vers au plus, & de 80. au moins, qui sera une Ode ou un Poème à Rimes plates, dont le Sujet sera L'AGRICULTURE.

Ce Prix sera une Médaille d'or, de la valeur de 300. livres, portant d'un côté les Armes de M. le Maréchal Duc de Villars, & au revers, la Devise de l'Académie:

On adressera les Ouvrages, selon la coutume, à M. de Chalamont de la Visclède, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles Lettres de Marseille, rue de l'Evêché à Marseille. On affranchira les Paquets, sans quoi ils ne seront point retirés; ils ne seront reçus que jusqu'au premier May prochain inclusivement. Les Auteurs ne mettront point leurs noms, mais une Sentence, tirée de l'Ecriture Sainte, des Peres de l'Eglise, ou des Auteurs Prophanes; ils marqueront à M. le Secrétaire une adresse à laquelle il enverra son Récepissé.

S'ils souhaitent que leurs noms soient imprimés à la tête de leurs Ouvrages, ils doivent les envoyer avec leurs Titres & Qualités, à une Personne domiciliée à Marseille, laquelle les remettra à M. le Secrétaire le 25. Juillet, non plutôt ni plus tard.

On prie les Auteurs de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus avant la décision de l'Académie, de ne point signer les Lettres qu'ils

qu'ils pourront écrire à M. le Secrétaire, de ne point leur présenter eux-mêmes leurs Ouvrages, en feignant de n'en être pas les Auteurs, ni se faire connoître à lui ou à quelque autre Académicien, & on les avertit, que s'ils sont connus par leur faute, leurs Ouvrages seront exclus du concours, aussi-bien que tous ceux en faveur des quels on aura sollicité, & tous ceux qui contiendront quelque chose de trop libre.

L'Auteur qui aura remporté le Prix viendra le recevoir dans la Salle de l'Académie le 25. Août, jour de la Séance publique, destinée à l'adjuger, s'il est à Marseille, & s'il est absent, il enverra à une Personne domiciliée à Marseille le Récepissé de M. le Secrétaire, moyennant lequel le Prix sera remis à cette Personne.

Le Collège Royal de BOURBON, établi à Palerme pour l'Education de la jeune Noblesse, sous la direction des P. P. Théatins, donna le 11. Juillet dernier, une très-belle Fête, à l'occasion du Mariage du Roy des deux Siciles.

Le grand & célèbre Théâtre de ce Collège étoit orné des plus riches Tapisseries, entremêlées de quantité de Miroirs & d'un grand nombre de Bougies, ce qui faisoit un très-beau coup d'œil. On y voyoit aussi en perspective un magnifique Jardin avec un Fleuve, le tout orné de plus de 500. Flambeaux de cire. Les Nobles Pensionnaires de ce Collège réciterent, sur le Théâtre en présence du Viceroy & de quantité de Seigneurs & Dames, plusieurs Pièces Latines & Italiennes, composées par les plus sçavans d'entre eux, Il y eut ensuite une fort belle Symphonie de voix & d'Instrumens, & la Fête fut terminée par des Danses, exécutées par les mêmes Pensionnaires.

Ce College , dans lequel on n'admet que des jeunes Gens de la premiere Noblesse , a fait un progrès considerable depuis dix ans qu'il est établi. Les Pensionnaires y sont non-seulement instruits dans la Religion & les bonnes mœurs, mais on leur enseigne aussi les Sciences , & les Exercices convenables à la Noblesse. Il y a pour cet effet des Maîtres dans tous les Arts & Sciences , desorte que ce College est l'un des plus beaux & mieux réglés qu'il y ait en Europe. Lors de sa fondation, on le nomma le College Impérial , parce qu'il étoit sous la Protection immédiate de l'Empéreur ; mais depuis l'avenement du Roy au Trône des deux Siciles , on le nomme le *College Royal de Bourbon* , S. M. ayant bien voulu , par une Patente particuliere , l'honorer de sa Protection Royale.

On apprend de Lisbonne , que l'Académie Royale de l'Histoire , tint le 3. Septembre dernier , son Assemblée ordinaire au Palais. Plusieurs des Académiciens y rendirent compte de leurs Ouvrages ; Don Louis César de Menezes , Fils aîné du Comte de Sabugoza , & Don Martin Gavila , nouvellement élus Membres de cette Académie , y prononcèrent chacun avec beaucoup d'éloquence , un Discours de remerciement. L'Académie nomma en même-temps Don Philippe-Joseph de Gama , Académicien surnuméraire , & chargea Don Louis César , du soin d'expliquer les Endroits les plus douteux de l'Histoire , & Don Mariano , de celui d'écrire les Mémoires de l'Evêché de *Portalegre*.

Le sieur *Marc-Antoine Erbois* , ci-devant Ingénieur des Armées du Roy d'Espagne , donne avis qu'il se dispose à faire part au Public des connoissances qu'il a acquises dans les Mathématiques , le
Génie

Génie, le Dessein, &c. & d'y former en très-peu de temps ceux qui lui donneront leur confiance. Sa demeure est rue *Géoffroi-Lasnier*, Quartier saint Antoine, à la Clef d'argent.

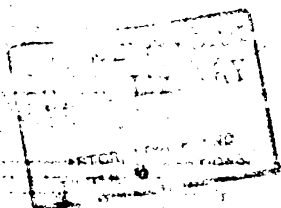
Le Sr *Fortin*, Ingénieur, donne avis qu'on trouve chés lui plusieurs Pièces de Fortifications en relief, ainsi que d'Architecture civile, c'est lui qui a eu l'honneur de présenter à Monseigneur le Dauphin le Plan d'un Front de Fortification, avec le Projet d'attaque, qui a été exécuté à l'*Ecole de Mars*, rue de Tournon; l'Exagone qu'on voit au même endroit, est de lui. Il leve aussi les Plans des Maisons de Campagne & les fait en relief, quand on le souhaite. Sa demeure est dans le Cloître de S. *Nicolas du Louvre*, au Bâtiment neuf.

ESTAMPES, NOUVELLES.

La trente-troisième Estampe, gravée par J. *Moyreau*, chés lequel elle se vend, rue Galande, vis-à-vis S. Blaise, paroît depuis peu, parfaitement renduë dans le goût de Ph. Wouvermans, d'après un Tableau de ce fameux Peintre, qui est dans le Cabinet de S. Al. S. Victor Amedée de Savoye, Prince de Carignan, de la même grandeur de l'Estampe, qui a 18. pouces de large, sur 14. de haut, sous le titre de *Petite Fable aux Chevaux*.

La Suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres, continuë de paroître avec succès, chés *Odiewvre*, Marchand d'Estampes, Quai de l'Ecole; il vient de metre en vente, toujours de la même grandeur :

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal
Duc DE RICHELIEU, né à Paris le 5. Septembre



tembre 1585. mort le 4. Décembre 1642. dessiné par Nanteuill , & gravé par D. Sornique.

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH LANGUET DE GERGY , Docteur de Sorbonne , Curé de S. Sulpice , né à Dijon , peint par Chevalier , & gravé par Petit.

Nous croirions manquer à ce que nous devons aux Beaux-Arts & au Public , si nous négligions de célébrer un grand Ouvrage de Sculpture en Marbre blanc , destiné pour la Cathédrale de Beauvais.

C'est le Mausolée du Cardinal de Janson , commencé par feu M. Coustou , l'aîné , Chancelier & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture , achevé & posé par les soins de son illustre Frere, ancien Directeur , & Recteur de la même Académie , aussi recommandable par ses mœurs , que par la supériorité de ses talens.

La Figure de ce Cardinal est à genoux , de grandeur naturelle , posée sur un piédestal qui se termine en console , dans le milieu duquel il y a une Inscription Latine. Le tout a 10. pieds & demi de hauteur , sur 7. pieds & demi de largeur.

On écrit de Londres , qu'on a découvert près de Peusance , dans le Duché de Cornoüailles, une Mine d'argent, & que chaque tonneau du Métal qu'on en tire , produit 50. Marcs d'argent fin.



A I R.

E Ntre Cypris & la Bouteille

Je veux partager mon destin ,

Tantôt à l'ombre de la Treille ,

G . Er

Et tantôt aux genoux de l'aimable Catin ;

De l'Amour en ce jour goûtons les charmes,

Silene , rendons les Armes ,

Et que Bacchus avec l'Amour

Regnent dans mon cœur tour à tour.



SPECTACLES.

EXTRAIT de la Comédie de l'Ecole du Temps , de la composition de M. Pesselier, représentée par les Comédiens Italiens le 11. Septembre.

ACTEURS.

Le Temps ,	le Sr Deshayes.
La Vérité ,	la Dlle Silvia.
Dorante , homme inutile ,	le S. Riccoboni.
Rosette , jeune fille ,	la Dlle Thomassin.
Damon , Impatient ,	le Sr Deshayes.
Le Baron , Gascon ,	le Sr Riccoboni.
Le Poète ,	le Sr Romagnesi.
Arlequin.	

La Scene est chés Thalie.

UN petit Apologue tient lieu de Prologue à cette Piece ; voici comment on s'y est pris pour disposer le Parterre en sa faveur,

faveur. L'Actrice qui doit réciter la Fable en question , affecte au fond du Théâtre , de parler à l'Auteur , qu'on suppose y être , et demander qu'on mette un Prologue à la tête de sa Pièce. L'Actrice lui dit :

Eh ! non , Monsieur , point de Prologue ;
 Ils sont , pour la plûpart , si rebatus , si vieux
 Des Complimenteurs ennuyeux
 Voulez-vous , dites moi , grossir le Catalogue ?
 Quel travers !

L'Actrice s'avance sur le bord du Théâtre ; elle fait entendre au Public que l'on n'a pas voulu l'ennuyer par un Prologue , et qu'elle aime mieux l'amuser par une Fable qui lui paroît propre au Sujet dont il s'agit. La Fable est intitulée *l'Oranger et son Maître*. Ce Maître , peu raisonnable , à peine a fait planter un Oranger , qu'il en exige des fruits ; l'Oranger s'excuse sur son âge qui ne peut encore donner que des fleurs. Voici comment il s'exprime :

Ton impatience m'étonne.

De Flore les dons éclatans

Ne devancent-ils pas les faveurs de Pomone ?

A peine suis-je à mon Printemps ,

Et déjà tu voudrois voir naître mon Automne.

G ij C'est

C'est être un peu trop vif ; attends , mon cher ;
attends ;

Et je te donnerai des fleurs avec le temps , &c.

De là l'Actrice prend occasion de demander grace pour la jeunesse de l'Auteur , & finit son Apologue par ces Vers adressés au Public :

Protégez sa Muse au berceau ;

Son talent sera votre ouvrage.

C'est un jeune Oranger , c'est un foible Arbrisseau ;

A qui les Aquilons vont déclarer la guerre ;

L'abandonnerez-vous ? Ce seroit fait de lui ;

Mais s'il prend racine au Parterre ,

Il pourra quelque jour mériter votre apui.

Quoique la Pièce n'eût pas besoin de cette es-
pece de Préface, pour disposer favorablement
le Public , les vœux de l'Actrice qui a récité
l'Apologue de l'Oranger , ont été parfaite-
ment remplis. Entre sept ou huit Scenes, or-
nées de jolis traits, nous nous contenterons de
donner quelques fragmens de celles qui ont
fait le plus de plaisir. La premiere établit
le Sujet ; elle est entre le *Temps* & la *Vérité*.
Cette dernière a trop de lumieres pour ne pas
reconnoître le Temps ; aussi en fait-elle la
définition d'une maniere très-ingénieuse. La
voici :

Où,

Où, je vous connois à merveille ;

Triste & gai , sombre & clair ; jeune & vieux à
la fois ;

Voilà votre Portrait ; le son de votre voix

Console , afflige ; assoupit & réveille

A son gré tout le Genre Humain ;

Vous êtes le Dieu de la veille ,

Et du jour & du lendemain.

Peut-on mieux exprimer le passé , le présent & l'avenir que par ces deux derniers Vers ?

Le Temps charge la Vérité du soin d'écouter toutes les plaintes que les Mortels font contre lui & de plaider sa cause. Par le début de cette Pièce, on connoît assés qu'elle ne sera composée que de Scenes détachées qu'on appelle Episodiques , ou Scenes à Tirer. Des Juges trop sévères auroient voulu que le Temps fût revenu pour terminer toutes ces différentes Scenes ; mais c'est un peu trop chicaner l'Auteur, qui auroit pu donner au Temps le Rôle qu'il a donné à la Vérité, & l'on voit bien qu'il a voulu faire le principal Rôle pour la Dlle Sylvia , qui s'est si justement emparée des suffrages du Public , & qui est, à si bon titre, en possession des Rôles les plus brillans.

Voici les Personnages que la Vérité passe en revûe dans les différentes Scenes qui com-

G iij posent

posent cette Pièce ; un homme désœuvré , qui ne s'occupe que de bagatelles. Une jeune Demoiselle , qui voudroit toujours être aimée. Un Poëte mécontent du Public. Deux Amis , dont l'un se plaint que le Temps passe trop vite , & l'autre souhaiteroit qu'il allât avec moins de lenteur , parce que le premier voudroit voir plus tard ses Créanciers , et l'autre voudroit revoir plutôt sa Maîtresse , qui est absente. Le dernier Interlocuteur c'est Arlequin , qui , graces à son heureux naturel , met à profit tous les momens de sa vie. Quoique toutes ces Scenes soient très ingénieusement traitées , pour éviter la longueur dans cet Extrait , nous n'en choisisons que celles qui ont fait plus de plaisir , pour en extraire des morceaux.

Dans la troisième *Scene* , un Désœuvré vient trouver la Vérité , pour apprendre d'elle à bien employer son temps. La Vérité lui dit qu'il ne sçauroit mieux faire que de s'instruire et de s'ocuper ; Dorante , c'est le nom de l'Interlocuteur , lui fait un détail de sa vie , et lui dit que son unique emploi est de n'en avoir aucun.

Cependant , lui dit-il , quoique je n'aye aucun emploi , je ne laisse pas d'être toujours dans l'action. Voici le détail de ses occupations , ou plutôt de ses amusemens :

Ma méthode courante ,

C'est

C'est de me lever tous les jours ,
Si-tôt que le Soleil a commencé son cours.
J'aime toutes les fleurs ; j'en ai dans mon Parterre
Que l'on viendrait chercher des deux bouts de la
Terre.

Mon premier soin est d'aller voir
Si Maître Mathurin a bien fait son devoir ;
Sur une platte-bande en forme de Théâtre ,
Je vois l'Oreille d'Ours , dont je suis idolâtre ;
Je trouve en bon état mes Œillets, mon Jasmin ;
Puis de mon Cabinet je reprends le chemin , &c.

J'aime à nettoyer mes Oyseaux ;
Je siffle mes Serins , perchés dans leur cabane ;
J'enseigne à mes Barbets à sauter sur la cane ,
Et je leur fais donner quelques coups de ciseaux.

Voici la leçon que la Vérité lui donne.

Dès qu'à l'oisiveté votre cœur s'abandonne ,
Le plaisir est pour vous prompt à s'évanouir ,

Ce n'est que le travail qui donne
Le talent de se réjouir , &c.

Mille futilités ne font pas une affaire ,

Et qui, plus est , je vous soutiens ,
Que peut-être il vaudrait tout autant ne rien faire
Que de faire toujours des riens.

Dorante se retire , après avoir promis à la

G iiiij Vérité

Vérité de profiter de ses conseils , autant qu'il le pourra.

Dans la cinquième Scene , un Poète aborde la Vérité , une Ode à la main ; il la prie d'en vouloir bien accepter la Dédicace. La Vérité se refuse à son hommage , en lui disant qu'elle n'est chés Thalie que pour écouter les plaintes qu'on fait contre le Temps ; elle demande au Poète s'il a à s'en plaindre. Le Poète lui dit qu'il en est des plus mal traités , attendu que ses Ouvrages , dont le Temps auroit du faire apercevoir les beautés par le secours de la réflexion , sont encore ignorés et ensevelis dans l'oubli le plus injurieux. La Vérité lui répond que c'est souvent la faute de l'Ouvrage même et non celle du Temps ; le Poète soutient que c'est la faute de ses Juges , qui n'ont pas les lumières nécessaires pour bien décider d'une belle Poësie ; voici comment il prouve la proposition hardie qu'il vient d'avancer :

Ai-je fait un Ouvrage ? Une troupe caustique

Vient m'étourdir de sa Critique.

Et qui sont ces Censeurs dont on fait tant de bruit ?

Un Petit-Maître mal instruit ,

Qui se carrant ainsi , le chapeau sur l'oreille ,

Jette sur mon Ouvrage un coup d'œil en passant ,

Puis du bout des doigts caressant

Sa figure poupine , & qu'il croit sans pareille ,

D'un

D'un air vain & distrait , en prenant du tabac ,
Prononce sur ma Pièce *et ab hoc et ab hac. &c.*

C'est un Abbé Muguët , qui gardant ses Eloges ;
Pour les jolis Tendrons qu'il lorgne en tapinois ,

Promene de Loges en Loges
Ses regards curieux sur d'aimables minois ;

Puis tout d'un coup au cinquième Acte ,

Se déclare à tort à travers ,

Avec le même front qu'une personne exacte ,
Qui pèse murement la conduite & les Vers , &c.

C'est un Financier sans étude ,
Qui sur le bel esprit tranche du Potentat ,

Avantageux par habitude ,

Ignorant par nature & brusque par état.

Il juge par article , avec soin il calcule ,

D'un air gravement ridicule ,

Mes Vers comme dans un bureau ;

Il feroit quelque bordereau.

Arrive-t'il alors qu'une phrase le choque ?

Sur le tout il met un zéro ;

De mon emploi d'Auteur il veut qu'on me révoque ,

Ou que l'on me relegue au dernier numero.

Quoiqu'il y ait du vrai dans les plaintes du
Poëte , la Vérité lui fait entendre que sou-
vent le plus grand ennemi d'un Auteur c'est
son Ouvrage même.

Arlequin est le seul dont la Vérité est satisfaite ; il répond sensément à toutes les questions qu'elle lui fait sur l'emploi du temps ; voici quelques-unes de ses réponses, que nous allons mettre en Dialogue :

La Vérité.

Eh quoi ! vous n'auriez pas envie
De lire toute votre vie
Dans le Livre de l'avenir ?

Devant vous notre ami, vous plaît-il que je l'ouvre ?
D'un seul coup d'œil on y découvre
Le passé , le présent , & ce qui doit venir.

Arlequin.

Ah ! ah ! . . . mais dites-moi ; si mon Chapitre porte
De quelque mauvais sort l'article déplaisant ,
Hem ! pourrai-je dès à présent
Déchirer le feuillet ?

La Vérité.

Non.

Arlequin.

Et bien ? Que m'importe
Quel sort peut m'être réservé ,
Si dans le cas d'une infortune ,
Elle m'offre par tout sa figure importune ,
Sans que jamais je puisse en être préservé !
Par ma foi ! je ferois une grande bêtise ,

De prévenir le mal qui n'est point arrivé.

Ce triste objet, du moins ne blesse point ma vue ;

C'est toujours autant d'épargné ;

Tant que la chance est imprévue ,

On n'a ni perdu , ni gagné.

Arlequin fait à peu près la même réponse
sur un bon festin que la Vérité lui feroit lire
dans l'avenir. Voici comme il lui parle :

Dites-moi cependant , d'une si bonne chance

Pourrai-je profiter d'avance ,

Et presser l'heure du festin ?

La Vérité.

Non , cette heure dépend des ordres du Destin ;

On attend

Arlequin.

Foin de vous & de votre Science !

Il me faudra donc désormais

Secher sur pied , mourir d'impatience ,

Dans l'attente d'excellens mets ,

Que peut-être Arlequin ne goûtera jamais !

J'enrage , &c.

La Vérité , enchantée du sage raisonnement
d'Arlequin , s'écrie :

Que j'aime son calotinage !

Qu'avec lui la sagesse a d'aimables façons , &c.

460 MERCURE DE FRANCE

Je tenois pour le Temps Ecole générale ;
Mais , pour rendre sensés les Mortels les plus fous ;
Arlequin , je prétends désormais que chés vous
Ils fassent leur Cours de Morale.

Arlequin , pour remercier la Vérité de la
peine qu'elle vient de se donner d'instruire
les hommes , la régale d'un Divertissement ,
en voici le premier Air :

Comme le Temps , l'Amour s'envole.

Sçachons d'un murmure frivole

Etouffer sagement les accens superflus.

Pour une fleur qui meurt , mille autres vont éclore,

Oublions le plaisir que nous ne goûtons plus ,

Pour songer à celui qui nous demeure encore.

Un Gascon, VAUDEVILLE.

La gloire maintient mon épée

Au-dessus de mon revenu ;

Veut-on qu'elle soit occupée ?

On est toujours le bien venu ;

Faut-il aider de mon courage

Ceux de mes amis qu'on outrage ?

Je brave tous les contretemps ;

Mais un homme qui fait ressource ,

Tente-t'il l'accès de ma bourse ?

Cadedis ! il prend mal son temps.

Le

Le 21. Novembre , les mêmes Comédiens firent l'ouverture de leur Théâtre depuis leur retour de Fontainebleau par la Comédie de *Timon le Misanthrope* , Pièce remise au Théâtre , avec des agrémens , laquelle fut suivie de *l'Ecole du Temps* , dont nous venons de parler , qui avoit été donnée , sur le même Théâtre , avant leur départ pour Fontainebleau ; elle a été fort goûtée à cette reprise.

ETRAIT de la Comédie qui a pour titre ; le Rajeunissement inutile , en Vers & en trois Actes avec des Divertissemens , par M. De la Grange , représentée au Théâtre François le 27. Septembre dernier.

ACTEURS.

La Fée ; *la Dlle Lamoignon.*
 Damon , Intendant de la Fée , *le Sr de la Torilliere.*
 Angélique , Nièce de Damon , *la Dlle Dangeville.*
 Valere , Amant d'Angélique , *le Sr Dangeville.*
 Lucas , Fermier de la Fée , *le Sr Montmeny.*
 Colette , Fille de Lucas , *la Dlle Poisson.*
 Crispin , ancien Domestique de la Fée , *le Sr Poisson.*

LA

LA premiere représentation de cette Comédie , a été si tumultueuse , qu'il n'a pas été possible d'en juger équitablement ; dans la seconde on a rendu justice à l'Auteur ; on a prêté beaucoup d'attention à toutes les Scenes , & l'on a trouvé que l'Ouvrage méritoit un meilleur sort. En voici un Extrait succinct ; la Scene est dans le Jardin de la Fée , qui préside à l'action principale , c'est-à-dire , au Rajeunissement Inutile.

La Fée en question , après une longue absence , revient à son Château ; au bruit de son arrivée , tous ceux qui ont des graces à lui demander , s'empressent à venir lui faire leur Cour. Crispin , son ancien Domestique , est celui qui a le plus de part dans ses bonnes graces ; il n'abuse pourtant pas de son crédit ; il se contente de la prier de marier Valere , son Pupile , à Colette , Fille de Lucas , son Jardinier. La Fée y consent , & lui reproche gracieusement son trop de modération , qui l'empêche de lui demander quelque chose pour son compte ; Crispin lui répond qu'étant accablé de vieillesse , il n'est plus en état de jouir de ses bienfaits , & de goûter les agrémens de la vie , & qu'il n'est pas aussi extravagant , qu'un Vieillard qui vient de lui faire entendre qu'il veut lui demander la grace de le rajeunir , comme si un pareil miracle étoit au pouvoir d'une

d'une Fée : Pourquoi non ? lui répond la Fée , cela m'est possible ; mais ce n'est qu'à toi seul que je réserve une faveur si grande ; Crispin , charmé de l'offre que la Fée lui fait , se livre à la douce esperance de revenir au printemps de son âge ; la Fée lui promet de le rajeunir ; mais c'est à des conditions qu'elle lui impose ; les voici ; c'est la Fée bienfaisante qui parle :

La faveur que je te destine
Va te rendre tes premiers traits.

Mais écoute ; il est nécessaire ,

Pour en retirer quelque fruit ,

De garantir ton cœur d'un penchant ordinaire ,
D'autant plus dangereux, qu'il flatte, et qu'il séduit,
Si jamais par l'Amour tu te laisses surprendre ,

Si quelque Beauté te ré luit

A ne pouvoir plus te défendre ,

De ta jeunesse alors tu perdras tout l'éclat ,

Et tu retourneras dans ton premier état.

Crispin accepte la condition & se flatte de l'observer sans peine , la Fée lui confirme sa promesse & le laisse ; Crispin se fait une agréable image du don que la Fée lui va faire.

Angélique , nièce de Damon , Intendant de la Fée , vient interrompre l'agréable rêverie de Crispin ; ne trouvant point Valere qu'elle

qu'elle cherche , elle veut se retirer , vivement piquée de ce que cet Amant n'est pas le premier au rendez vous ; Crispin l'arrête ; en lui disant qu'il a quelque chose à lui annoncer , qui peut-être ne lui plaira guere ; il lui dit qu'elle ne doit plus songer à Valere , & que la Fée veut absolument qu'il épouse la Fille de Lucas son Fermier. Angélique se moque de ce projet , trop sûre que Valere l'aime trop pour consentir à l'hymen d'une autre ; comme cette Angélique est une Coquette , on sera bien aise de voir ici quelques traits de son caractere. Voici sur quel ton elle parle à Crispin :

Sans cesse on me repete

Que je possède une beauté parfaite ;

Je le crois , & d'ailleurs , de ce que l'on m'apprend
Mon miroir n'est-il pas un fidele garant ?

Je vais vingt fois le jour , pour ne pas dire trente ,

Le consulter sur mes apas ;

Et je m'aperçois bien qu'on ne se trompe pas.

Crispin croit en vain la tirer d'erreur , en lui disant :

Oh ! ma bouche pour eux n'est pas si complaisante ,
Et , pour vous parler vrai , j'en fais très-peu de cas.

Sans cette parure affectée ,

Ces colifichets , ces clinquants ,

Et

Et cette tête avec soin aprêtée ,
Que deviendrait votre beauté ?

Elle n'a dans le fond que l'éclat emprunté ,
Dont ordinairement se sert une Coquette ,
Et vous perdrez , en vérité ,
En rendant à votre Toilette
Tout ce qu'elle vous a prêté.

Angélique lui répond :

Que seroit la beauté sans un peu d'ornement ?
Le bon goût l'inventa , l'usage l'autorise.

Il est vrai ; je serois surprise

Que tout autre que vous me parlât sur ce ton ;

Mais vous êtes un vieux Barbon ,

Et cette liberté doit vous être permise ;

D'ailleurs , de votre temps , une Belle ignoroit

Cet Art de relever les graces naturelles ;

On n'avoit pas encor sçu trouver le secret

De leur en prêter de nouvelles ,

Et la simplicité plaisoit ;

L'esprit même , l'esprit , sans qui les Jeux languis-
sent ,

Sans qui les Graces déperissent ,

Etoit chés nous un mérite inconnu ;

On n'en montroit du moins que du plus ingénu ;

Aujourd'hui , le beau Sexe a changé de méthode ;

On le voit différent en tout ;

Il est esclave de la mode ,
 Comme la mode l'est du goût ;
 Par une agréable imposture ,
 Qui n'a qu'un innocent objet ,
 L'Art est venu corriger la Nature ;
 Eh ! que seroit-elle en effet ,
 Sans ce beau secours qui l'épure
 De tout ce qu'elle a d'imparfait ?

On peut juger par cette Scène , si la Pièce n'est pas bien versifiée ; nous n'en citerons pas d'avantage , persuadés que ces petites tirades suffisent pour rendre à l'Auteur une gloire qu'on lui a disputée, sans connoissance de cause.

La Fée ne tarde pas de tenir parole à Crispin ; il s'endort , & pendant son sommeil , elle le rajeunit ; sa surprise est des plus agréables à son réveil. Ce rajeunissement a donné lieu à une très-jolie Fête ; nous passons les Scènes épisodiques , pour nous arrêter uniquement à l'action principale.

Crispin , dès le second Acte , commence à donner dans le piège que l'Amour lui tend , & ce Dieu malin se sert contre lui de cette même Coquette , à qui il a parlé d'un ton si severe dans le premier Acte. Angélique , dès la première Scène du second Acte, fait entendre dans un Monologue , qu'elle
 est

est surprise du rajeunissement de Crispin, & qu'elle voudroit bien, pour sa gloire, ajouter cette conquête à tant d'autres qu'elle fait tous les jours; le motif qui l'y engage le plus, c'est le plaisir de se venger du mépris qu'il lui a fait voir dans le premier Acte. Crispin vient; Angelique employe tous les détours qui lui sont ordinaires, pour s'en faire aimer; elle n'y réussit d'abord qu'à demi; la menace que la Fée lui a faite le retient; il quitte Angélique brusquement, & lui dit pour excuser sa fuite:

Oui, pour vous je sens bien que j'aurois le cœur
tendre,

Si cela dépendoit de moi;

Mais, pour mon profit, je le dois;

Adieu; je fuis; car je prévois

Que je me laisserois surprendre.

Angelique le compte déjà pour vaincu; puisqu'il a recours à la fuite. Après quelques Scènes qui regardent l'Episode de la Pièce, Crispin témoigne à la Fée, qu'il craint de ne pouvoir se garantir de l'amour, & qu'il commence de sentir pour Angelique un penchant secret, qu'il aura bien de la peine à surmonter. La Fée lui expose vivement le malheur où il va se précipiter; & ne pouvant rien avancer, elle lui retrace dans une
Fête

Fête de Vieillards , tous les maux où il va s'exposer , en perdant la jeunesse qu'elle lui a renduë. Cette Fête a paru trop triste dans les premières représentations ; on l'a égayée dans la suite , en y ajoutant des Enfans qui se moquent des Vieillards , ce changement a fait plaisir.

Dans la première Scene du dernier Acte , Crispin effrayé de l'image que la Fée vient d'offrir à ses yeux , veut se défaire d'un amour si fatal ; Angelique lui fait de tendres reproches , & le presse si fort , qu'elle le contraint à lui dire la condition que la Fée a attachée à son rajeunissement , Angelique se moque de sa crédulité , & lui dit que la Fée ne lui a fait cette menace , que parce qu'elle l'aime , & qu'elle ne veut point avoir de Rivale ; Crispin donne dans un piège si adroitement tendu ; Angelique lui dit qu'elle va tout disposer pour leur hymen prochain.

La Fée revient à la charge , pour empêcher Crispin de se livrer à l'Amour ; mais plus elle lui en parle énergiquement , & plus il se persuade qu'elle n'agit que par un sentiment jaloux ; il revient encore à ses premières craintes ; après que la Fée s'est retirée , il veut rompre ses fers , mais Angelique l'y rengage si bien , qu'il consent à l'épouser ; il se jette à ses pieds pour lui demander par-

don

don de son irrésolution ; mais à peine est-il tombé à ses genoux , qu'il retourne à son premier état & ne peut se relever : Angelique le trouve si laid dans sa vieillesse , qu'elle ne veut plus de lui ; mais la Fée , pour la punir de sa coqueterie , l'oblige à l'épouser , tout vieux & tout cassé qu'il est.

Les Amans de l'Episode , sçavoir , *Valere* & *Colette* , se marient , & c'est cet Hymen qui donne lieu à la dernière Fête de la Pièce. Les Srs *Dangeville* & *Brulard* , ont également brillé dans les trois Fêtes , l'un pour le Ballet , l'autre pour la Musique. Nous n'en donnons ici que le premier Couplet du Vaudeville du premier Acte , & le dernier du troisième :

Au plaisir tout nous engage ,
Du bonheur il est le gage ,
Et la semence & le fruit ;
Nul Mortel ne s'y refuse ;
Le Sage en jouit ;
Le Sot en abuse.

Au Parterre.

Présumer trop de son talent ,
Trouver son Ouvrage excellent ;
C'est le défaut de la Jeunesse ;
Vous amuser , c'est rajeunir ;

Vous .

Vous ennuyer , c'est réunir

Tous les malheurs de la Vieillesse.

Le 31. Octobre , les mêmes Comédiens donneront une Pièce nouvelle en Vers & en trois Actes , qui a pour titre *les Epoux réunis*. Elle est de la composition de M. Guyot de Merville , Auteur du *Consentement Forcé* , dont nous avons donné l'Extrait. On parlera plus au long de cette dernière Pièce.

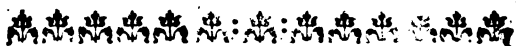
Le 13. Novembre , l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre le Ballet qui a pour titre *les Caracteres de l'Amour* , lequel avoit été donné dans sa nouveauté le 15. Avril dernier à la rentrée du Théâtre.

Ce Ballet , qui avoit été interrompu par l'indisposition de quelques Actrices , a été généralement applaudi à la reprise , & doit être continué tous les Jeudis.

On doit reprendre le 5. du mois prochain l'Opera d'*Atys* , après lequel on donnera *Alceste*.



NOU-



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

LEs Lettres de Constantinople portent que le 10. Août un Esclave Turc alla au Camp du G. Visir , pour lui remettre une Lettre que le Comte de Sirkemberg , Gouverneur de la Forteresse d'Orsova , écrivoit à Ibrahim Effendi , par laquelle il l'invitoit à retourner à l'Isle d'Orsova , pour y conférer sur l'échange des Esclaves. Ibrahim Effendi fut envoyé en consequence dans cette Isle , avec ordre de déclarer au Gouverneur, que si les Troupes destinées à donner l'assaut , mettoient une fois le pied dans l'Isle , il ne devoit plus esperer aucune Capitulation. Vers 8 heures du soir le Grand Visir reçut une Lettre du même Ibrahim Effendi , par laquelle il le prioit d' suspendre toute hostilité , jusqu'à ce qu'il lui eut rendu compte de sa conference avec le Gouverneur. Ibrahim Effendi fut de retour au Camp à minuit , & raporta que le Gouverneur demandoit un Armistice de six jours , & la permission d'envoyer quelqu'un au Général de l'Armée de l'Empereur , s'obligeant de rendre la Place , si dans ce terme , il ne recevoit point de secours.

Le G. Visir ne goûta point cette proposition , & Ibrahim Effendi fut renvoyé sur le champ à l'Isle d'Orsova , pour dire au Gouverneur , que si dans deux fois 24. heures il ne rendoit la Place , on ne feroit quartier à personne.

Le Gouverneur ayant insisté sur sa premiere proposition , on continua de canonner la Place le 11. Le lendemain 13. mille Janissaires passerent le Danube.

2472. MERCURE DE FRANCE

pube, pour aller s'embarquer aux vieux Orsova ; sur les Galiottes, Radeaux & Bâtimens plats, pour les débarquer à Orsova, le jour destiné pour l'assaut, qui fut fixé au 15. d'Août.

Le 13. deux Officiers Allemans yinrent trouver le Grand Visir, pour lui dire que le Gouverneur pensoit à capituler, mais qu'il demandoit 24. heures, pour en délibérer avec les principaux Officiers de la Garnison. Le G. Visir répondit qu'il ne leur accordoit que 4. heures pour se déterminer, & ayant tiré sa montre pour voir l'heure, il ordonna qu'on cessât de canonner la Place pendant cet intervalle.

Le terme étant expiré, on recommença à tirer ; mais les Assiégés arborerent un Drapeau blanc, & le Gouverneur envoya ensuite trois Officiers, qui devoient servir d'ôtages, pour regler la Capitulation ; & on envoya pour ôtages, un pareil nombre d'Officiers Turcs. On convint que les Allemans sortiroient de la Place avec les honneurs de la Guerre, qu'on leur fourniroit tous les chariots & les voitures nécessaires pour les conduire jusqu'à Temeswar ; qu'on leur feroit fournir à Muhadié, les Provisions dont ils auroient besoin pour trois jours de marche, & que tant les Soldats, que les Habitans de la Place, pourroient emporter avec eux tous leurs Effets ; le Grand Visir ne réserva que l'Artillerie & les munitions de Guerre.

Le 14. quelques difficultés survenues empêcherent l'exécution de la Capitulation.

Le 15. le Gouverneur accompagné du Comte de Furstemberg, vint consigner au G. Visir les clefs d'Orsova. Le Comte de Furstemberg, Général de l'Empereur, ayant été blessé à Muhadié, lorsque le Grand Duc de Toscane s'en rendit maître, s'étoit jeté dans Orsova, pour se faire panser de sa blessure,

blessure, & il ne put en sortir, parce que les Turcs reprirent deux jours après les Postes qu'ils avoient perdus le long du Danube; il crut devoir accompagner le Gouverneur d'Orsova dans cette cérémonie; quantité de Chaoux, & les Officiers les plus distingués de l'Armée Turque, à l'exception du Chaoux Bachi, allèrent les recevoir à leur débarquement, & les conduisirent à cheval à travers deux rangs de Soldats sous les armes, jusqu'à la Tente du G. Visir, qui étoit dressée à quelque distance du Danube, vis-à-vis de l'Isle d'Orsova; on remarqua qu'étant entrés dans la Tente, le Gouverneur ayant voulu céder la place d'honneur au Comte de Furstemberg, ce dernier la refusa, en lui disant: *Monsieur le Gouverneur, cette fonction vous regarde; et si M. de Konigseg se trouvoit ici, il verroit sans jalousie que vous prissiez dans cette cérémonie le pas sur lui.* Le G. Visir les reçut très-poliment, & loua le Gouverneur, sur sa longue défense; il les fit revêtir l'un & l'autre d'une Pelisse, ou Robe, fourrée d'hermine, & leur fit donner à chacun un cheval magnifiquement harnaché.

Le même jour, deux Officiers Allemands allèrent porter les clefs du Fort Sainte Elisabeth; le Grand Visir leur présenta à chacun une poignée de Sequins, qu'il tira d'une bourse qui étoit auprès de lui; ils refuserent absolument de les recevoir, mais on leur fit entendre, que l'usage des Turcs étoit de faire de pareils présens, & que le G. Visir s'offenseroit de leur refus, ce qui les détermina à accepter sa libéralité.

Les Turcs prirent immédiatement après possession de l'Isle d'Orsova & du Fort Sainte Elisabeth, ils ont trouvé dans cette première Place 140. canons, dont 30. sont de fer, & les autres de bronze, cinquante mortiers, & une grande quantité de munitions de

H guerre

guerre & de bouche ; dans le Fort Sainte-Elisabeth , 30. pièces de canon , de divers calibres.

Le soir du même jour , on fit des illuminations dans le Camp , & une décharge générale de l'artillerie & de la mousqueterie. Le G. Visir a écrit à tous les Pachas de l'Empire , une Lettre , pour leur ordonner de faire faire pendant trois jours dans leurs Gouvernemens, des prieres en actions de graces, & des réjouissances publiques.

Le 23. de ce mois on a fait aussi à Constantinople des réjouissances publiques à cette occasion ; elles ont continué le 24. & le 25.

Au reste , dès qu'on sçut dans cette Ville que le G. V. étoit parti de Nissa pour commencer les opérations de la Campagne , il y eut des Prieres publiques ordonnées , lesquelles n'ont pas discontinué depuis. Ces Prieres se font en cette maniere.

Dans le district de chaque Mosquée , l'Iman en chef , qui est comme le Curé , marche en Procession à la tête d'un grand nombre de jeunes gens , marchant de face trois à trois , se tenant par la main ; deux especes de Choristes chantent les Prieres , dont on trouvera ci après la formule traduite ; toute la Procession en *Chorus* répond * *Amin*. Cet *Amin* forme deux acclamations , dont la premiere tombe sur la lettre *a* , & la seconde sur la syllabe *min*.

Depuis quelque temps , pour rendre les Processions plus solennelles , on les fait la nuit , chacun des Turcs qui composent la Procession , porte un flambeau , & d'espace en espace , on voit des especes d'Acolytes , portant de longs Bâtons , au haut desquels il y a une grande quantité de Bougies disposées en pyramide.

* C'est l'Amen de l'Hebreu , que les Arabes & les Turcs prononcent Amin , n'ayant point la lettre *e* dans leur Alphabet.

Ol.

On prétend que ces cérémonies étoient inusitées parmi les Musulmans , & qu'elles viennent de s'introduire , à l'exemple & par émulation des Processions nocturnes que les Chrétiens ont ici la permission de faire en certains temps.

PRIÈRES.

O Dieu , Pere de tout secours , secourez , seconderez l'Armée Musulmane , pour l'amour de l'Alcoran. *R. Amin.*

O Dieu , Roy des deux (a) Vies , facilitez-nous la défaite de nos Ennemis & une entière Victoire, Misericorde , misericorde, au nom de tous les Prophetes ; misericorde. *Amin.*

Faites fuir l'Armée infidelle; qu'elle soit toujours battue ; & que *Mahmoud* (b) *Kan* , toujours victorieux , soit joyeux & content. *Amin.*

Ne faites point de grace à l'Infidèle ; qu'il périsse par votre redoutable Epée. Misericorde , au nom de tous les Bienheureux ; misericorde. *Amin.*

Nous vous prions , grand Dieu , tous tant que nous sommes , vieillards & jeunes gens , que tous les Amis & Alliés du Prophete , possesseurs de la félicité , viennent au secours de nos Guerriers. *Amin.*

Faites aussi que le Prophete (c) *Aly* , mette un frein à l'Armée ennemie , au nom de tous les Prophetes ; misericorde. *Amin.*

Rendez victorieux les vrais Croyans ; que nos vaillans Guerriers soient toujours victorieux ; mise-

(a) *On des deux Mondes , la vie présente & la vie future.*

(b) *Nom du Grand Seigneur régnant.*

(c) *Aly , Gendre de Mahomet.*

ricorde , miséricorde , au nom de tous les Anges ;
miséricorde. *Amin.*

Graces à vous , l'Armée ennemie a été subjuguée ; dissipez , mon Dieu , les Infideles , qu'ils soient toujours sans renom & sans gloire. *Amin.*

Remplissez-nous de joye par plusieurs Victoires ; miséricorde, miséricorde, au nom de tous les Saints, miséricorde. *Amin.*

Donnez à l'Armée Musulmane une Conquête assurée , & pour l'amour du Prophete soyez-lui propice. *Amin.*

Au seul nom de Dieu , que les Infideles fuyent ; que l'Armée ennemie soit réduite en poussiere. *Amin.*

Rendez-nous victorieux par votre secours ; & que la force de l'Armée Musulmane soit en vous , ô notre Dieu. *Amin.*

Que par le secours de votre grace & de votre justice , l'Armée victorieuse des Musulmans , subjugué l'Allemagne , & marche jusqu'à l'ancienne Rome. *Amin.*

O Dieu de lumiere , faites que *Sultan Mahmoud* soit toujours victorieux , & qu'il soit rempli de joye par les nouvelles de ses Conquêtes. *Amin.*

Détruisez , ô Dieu , le Royaume des Infideles , & que *Varadin* soit bien-tôt pour l'Armée triomphante un Lieu de repos. *Amin.*

Rendez toujours victorieux *Sultan Mahmoud* , pour que l'Armée ennemie soit continuellement dispersée & en déroute. *Amin.*

Que par la vertu des Versets de l'Alcoran vous rendiez les Musulmans victorieux , & que les Ennemis de la Loy soient subjugués. *Amin.*

Que les vaillantes Troupes de l'Armée victorieuse des Musulmans dévorent , par le tranchant de leur Sabre, les Troupes des Infideles. *Amin.*

Graces à Dieu , il nous est venu des nouvelles
heu

heureuses & réjouissantes. Que les cœurs des vrais Croyans soient aujourd'hui dans l'allégresse ; que les Passages de l'Alcoran soient toujours leur aide & leur secours ; qu'ils servent de forteresse à l'Armée des Musulmans , & lui tiennent lieu des remparts les mieux munis. *Amin. Amin.*

AUTRE PRIERE.

Que les impies immolés à la vengeance de Dieu, tombent sous les coups de sa toute-puissance. *Amin.*

Secourez-nous , ô Dieu tout-puissant , que la joye se fasse sentir à nos cœurs affligés , & qu'elle y regne toujours. *Amin.*

Seigneur notre Dieu , aidez vos pauvres serviteurs ; secourez-nous , &c.

Le secours du très-Haut est infailible ; soyez propice , Seigneur , aux Enfans de Mahomet. Le *Passage Nus remen allah* , nous est une assurance du secours que nous devons attendre de vous. *Amin.*

Secourez-nous , source de la vraie Foi ; secourez-nous , grand Prophete Mahomet. *Amin.*

Que nos Ennemis opprimés tombent & soient confondus avec la poussiere , qu'ils soient vaincus & terrassés toutes les fois qu'ils oseront se présenter au combat. *Amin.*

Que chaque combattant de l'Armée des Musulmans , soit un Lion redoutable. Secourez-nous , &c.

Que le Peuple , fidele sectateur de Mahomet , soit toujours vainqueur en faveur de votre bien-Aimé. *Amin.*

Que les Saints nous protègent de toutes parts. Secourez-nous , &c.

Nous nous sommes présentés au pied de votre Trône, & nous nous sommes prosternés devant vous, les yeux baignés d'un torrent de larmes. Secourez-nous, &c.

Frayer le chemin de la vie aux vrais Croÿans.
Amin. Amin.

On a appris que le Pacha, qui à la tête de 5. ou 6000. Rebelles, faisoit des courses dans les environs de Smirne, s'étoit retiré dans les Montagnes, depuis que le Grand Seigneur avoit fait marcher un Corps de Troupes pour l'attaquer, & qu'il y avoit aparence que les Rébelles seroient bien-tôt obligés de se soumettre, & de livrer ce Pacha & ses principaux adherans.

Selon les avis reçus du Grand Caire, il y a eû une grande émeute, à l'occasion de la Permission que les Religieux Franciscains ont obtenuë du Grand Seigneur de faire rebâtir une Eglise & un Hôspice qu'ils avoient dans les Fauxbourgs, & ces Religieux n'ont évité la fureur de la populace, qu'en se réfugiant dans la Maison du Consul de France.

R U S S I E.

LEs dernières Lettres du Contre-Amiral Bredahl marquent que 150. Bâtimens Turcs ayant remonté le Tanais, 6000 hommes des Troupes Ottomanes, qui étoient à bord de ces Bâtimens, étoient débarqués dans les environs d'Asoph, & que s'étant approchés de cette Place, ils l'avoient canonée pendant plusieurs heures, mais qu'on les avoit obligés de se retirer.

P O L O G N E.

DAns la Diette convoquée à la Warsovie, le Roy a déclaré qu'il vouloit qu'on délibérât sur ce qui concerne l'augmentation des Troupes, la sûreté des Frontieres, l'entretien de l'Artillerie, l'approvisionnement des Magasins, l'administration des Oeconomats, la refonte des Especes, la réformation de divers abus préjudiciables au Commerce, l'établissement de plusieurs Manufactures, l'exploitation des Mines d'Olkusch, le payement des sommes dûes à la République par le Royaume de Naples, le recouvrement de plusieurs Bijoux de la Couronne, & de quelques Starosties, que le Gouvernement a été obligé d'engager pendant les dernières Guerres, & sur les propositions qu'il convenoit de faire à diverses Puissances.

A L L E M A G N E.

LE 12. Octobre, le Marquis de Mirepoix, Ambassadeur du Roy de France, fit son Entrée publique à Vienne. Il eut le lendemain sa premiere Audience publique de l'Empereur, & fut conduit à cette Audience par le Comte Charles-Antoine de Harrac, Chambélan de la Clef d'Or, lequel étoit allé le prendre dans les Carosses de S. M. I.

On apprend de l'Armée, que le Corps de Bosniaques, s'étant aproché de Ratschi le 3. Octobre, le Pacha qui le commande employa la nuit suivante à se retrancher le long de la Save, & à élever une Batterie à 500. pas d'une Redoute que les Imperiaux ont construite dans l'endroit où la Drina se jette dans cette Riviere.

Dès que le Baron de Roth, Commandant de Ratscha, eut été averti des dispositions que fai-

H iij soient

soient les Ennemis , il envoya deux Saïques , pour retirer de la Redoute les Troupes qui la gardoient.

On fit le 4. de part & d'autre un grand feu de canon & de mousqueterie , mais les Assiégés n'eurent que deux hommes de tués & cinq de blessés.

Le 5. les Assiégeans qui avoient reçu un nouveau renfort , commencerent à ouvrir la Franchée ; ils continuèrent le lendemain leurs aproches , & ils établirent une seconde Batterie de 12. pièces de canon , dans le dessein d'assurer la navigation des Bateaux qu'ils se proposoient de faire venir de la Drina , & dont ils avoient besoin pour le Siège. Cette Batterie pouvoit aussi leur être utile , pour faciliter la construction d'un Fort , qu'on croit qu'ils veulent construire , afin d'être maîtres de la Save.

Le 8. les deux Batteries des Assiégeans tirèrent presque continuellement , & l'on s'aperçut qu'ils avoient jetté du monde dans plusieurs Isles de cette Riviere , & de celle de la Drina , & qu'ils avoient fait avancer quelques Troupes du côté du Poste de Driniza , occupé par les Imperiaux. Les Troupes d'Infanterie qui se sont mises en marche , pour tâcher d'obliger les Ennemis de lever le Siège de Ratscha , ont été jointes en chemin par quelques Régimens de Cuirassiers , & ce Corps de Troupes est commandé par le Comte de Kevenhuller.

Celui qui étoit campé à Semlin & qui est sous les ordres du Comte de Neuperg , passa le Danube le 11 , & à peine ce Général fut-il de l'autre côté de ce Fleuve , qu'il reçût avis que 6000. hommes des Troupes Ottomanes avoient formé le Siège de Panzova. Il précipita aussi-tôt sa marche , afin de les attaquer , mais les Turcs ne jugerent pas à propos de l'attendre , & ils se retirèrent sous Vipalanka.

Sus

Sur l'avis que le Comte de Neuperg, marchoit pour les en chasser, ils ont abandonné les environs de cette Place, & ils ont repris la route d'Orsova. Depuis leur retraite le Colonel de Bernclau, qui commande à Panzova, a reçu ordre du Comte de Neuperg, de faire raser les Fortifications de Vipalanka.

Depuis que les Turcs ont levé le Siège de Ratscha & quitté le Bannat de Temeswar, les Payfans rebelles de cette Province ont offert de rentrer dans leur devoir, si l'Empereur vouloit, en leur permettant de lever eux-mêmes les sommes qu'ils doivent lui payer, les mettre à couvert des vexations des Fermiers préposés pour la perception des Droits. On dit que S. M. I. leur a accordé leur demande.

ITALIE.

LE Comte Rivera, Ministre du Roy de Sardaigne eut le 19. du mois passé sa premiere Audience du Pape, & il y fut présenté par le Cardinal Alexandre Albani, chargé des Affaires de la Cour de Turin auprès du S. Siège.

MALTE.

LE Grand Maître ayant pris au commencement du mois d'Août, que Dgianum Codgia Capitain Pacha avoit paru le 15. du mois passé auprès de l'Isle Serigo en Morée avec 12. Sultanes, Vaisseaux de 80. canons du Grand Seigneur; & dans l'incertitude s'il y avoit des Galeres & des Galiores dans quelques Ports voisins de la Morée pour quelque débarquement, Son Altesse Eminentissime, & son Conseil jugerent à propos de se précautionner non seulement pour le présent,

mais encore pour l'avenir , contre toutes surprises de la part des Turcs.

Pour cet effet , on résolut de mettre tout le Militaire de la Religion de Malthe en état de défense, sous le commandement général du Bailly de Chambray , d'assigner à chaque Officier son Poste avec la Troupe qu'il commandera , pour y être passés en revûe tous les ans par ce Général , ou ses Successeurs , & prévenir par ce moyen toute surprise.

Le Bailly de *Chambray* , informé que ce souverain Tribunal avoit jetté les yeux sur lui , *nemine discrepante* , c'est-à-dire tout d'une voix , alla recevoir les ordres du G. M. selon l'usage , mais il représenta à Son Eminence , qu'il n'avoit jamais commandé que sur mer , le G. M. lui répondit en ces termes : *M. le Bailly , vos succès éclatans sur mer , nous répondent de votre capacité & de votre valeur par tout ailleurs.*

Peu de jours après ce Decret , on a sçu que Dgianum Codgia faisoit ramasser tous les Bleds de la Morée & de l'Archipel , pour les transporter à Constantinople , où la disette est grande ; mais cela n'a rien changé à la résolution prise , qui subsistera toujours pour la sûreté de l'Île de Malthe.

Liste de la répartition de la Congrégation de Guerre , composée des Buillis *Descheneau* , *Dom Payo de Abres* , de *Chabrillan* , & de *Gouërainnes* , arrêtée le 1. Août 1738. par l'ordre du Grand Maître & de son Conseil.

Liste des Officiers Généraux & Subalternes.

Lieutenant Général ,

Le Vénérable Bailly de *Chambray*.

Majors Généraux.

Les Chevaliers de *Polastron* & *Despennes*.

Aydes-Majors Généraux ,

Les Chevaliers de *Raillanette l'aîné & de Pitta.*

Le Chevalier de *Althann , Volontaire.*

Régiment de Boircarcara

Colonel ,

Le Chevalier de *Perou.*

Lieutenant-Colonel ,

Le Chevalier Commandeur de *Grimaldi.*

Major ,

Le Chevalier de *Guast.*

Capitaines ,

Les Chevaliers Dom *Louïs Pereira Catinho , Jo-*
seph de Almeida , Laurens da Couigna , de Bressay
l'aîné , de Clermont Montoizon , Sanguin de Livry.

Aydes-Major ,

Huet , Servant d'Armes.

Les Compagnies sont toutes de cent hommes
chaque , Lieutenans & Sous-Lieutenans à pro-
portion.

Régiment Cornaro. Colonel , le Chevalier de
leamacca.

Lieutenant-Colonel , le Chevalier Commandeur
Delcr.

Le Chevalier de *Prouana ,* Major.

Capitaines ,

Les Chevaliers Dom *Emmanuel Zorita , de Ste-*
Colombe , de Ferretti , de Biebenzel , de Mathan , de
St Julien.

Ayde-Major , Bellerano , Servant d'Armes.

Oùtre cela , il y a toutes les Milices de la Reli-
gion , & plusieurs autres Régimens qu'il seroit trop
long de détailler.

Les Vaisseaux & Galeres de la Religion sont en
Course pour trois mois sur les Côtes d'Italie , de
France & d'Espagne , & reviendront à Malthe par
les Côtes de Barbarie.

H. vj. Le

Le Grand Maître est fort attentif à tout ce qui concerne le Gouvernement Civil & Militaire. S. A. E. jouit de la plus parfaite santé , à S. Antoine, son Palais de Plaisance.

C O R S E.

ON a appris par les Lettres de Gènes de la fin du mois dernier , que le Baron de Neuhoff s'étoit présenté avec ses Vaisseaux au commencement de Septembre dans le Golfe de Sagone , & que n'ayant pu y aborder à cause des vents contraires , il avoit été obligé d'aller jeter l'ancre à Porto Provenzale , près d'Ajaccio. M. Soprania , qui y commande pour la République , ne fut pas plutôt instruit de l'arrivée du Baron de Neuhoff , qu'il fit publier dans tous les Lieux voisins un Decret , portant défense aux Habitans d'écouter les propositions de ce Baron , & d'acheter aucune chose de lui ou de ses adhérens , sous peine d'encourir la disgrâce du Roy de France & d'être traités comme rebelles.

Les Parens & les Amis des Otages , qui sont à Toulon , se sont distingués en cette occasion par la fermeté avec laquelle ils ont rejeté les offres de ce Chef des Rebelles , & par les efforts qu'ils ont faits pour engager tous les Corses de leur connoissance , à demeurer fideles à la République.

La Frégate & la Barque de S. M. T. C. lesquelles s'étoient rendues à Calvi le 4. ont mis à la voile pour Ajaccio , & le bruit court que la Barque s'est emparée de quatre Bâtimens du Convoi du Baron de Neuhoff , du nombre desquels est un Pinque armé en guerre.

Les Equipages de quelques Vaisseaux , qui sont entrés depuis peu dans le Port de Gènes , ont non-seulement confirmé ce bruit , mais ils ont rapporté
diverses

diverses circonstances , & ils ont assuré que la Barque Françoisé ayant rencontré les Bâtimens ennemis , elle leur avoit fait le signal ordinaire , pour les obliger de s'approcher ; que sur leur refus elle avoit tiré contre le Pinque plusieurs coups de Canon qui lui avoient cassé son grand Mât & son Trinquet ; que le Pinque étant démâté , avoit baissé toutes ses Voiles , & qu'il s'étoit rendu à discrétion , ainsi que les trois autres Vaisseaux qu'il escortoit.

On mande de Provence , que S. M. T. C. a résolu d'envoyer dans l'Isle de Corse , un renfort de quatre Bataillons.

On a reçu de l'Isle de Corse la confirmation de la prise de quatre Bâtimens du Convoi du Baron de Neuhoff , & que ces Bâtimens , à bord desquels on a trouvé quelques munitions de guerre , & une quantité assez considérable de Sel & de Fer , avec beaucoup de balots de hardes des Passagers, qui s'étoient sauvés à terre , ont été conduits à la Bastie.

Les Nouvelles varient sur ce qui concerne la Personne du Baron de Neuhoff , les unes marquent qu'il est enfin débarqué dans l'Isle , qu'il s'est rendu à Corte , & qu'il y a été reçu par les Habitans avec de grandes démonstrations de joye ; les autres portent , que non-seulement il n'a pas osé se livrer entre les mains de ses adhérens , qu'il soupçonne d'être capables de le remettre au Marquis Mari , pour obtenir leur Amnistie , mais encore qu'il n'a débarqué aucune Artillerie.

On a appris en même-temps , que routes les Pieves de-deçà les Montagnes , avoient envoyé des Députés , ou écrit au Comte de Boissieux , pour lui renouveler les assurances de leur entière soumission aux volontés du Roy de France , & pour le prier de vouloir bien accélérer leur accommodement , afin de prévenir tous les inconvéniens que pourroit cau-

ser

ser le retour du Baron de Neuhoff. Il semble qu'il n'en est pas tout-à-fait de-même des Pieves de de-là les Monts, & quelques-uns des Chefs de ces Pieves paroissent être fort zelés pour les interêts de ce Baron. Cependant on espere que leurs efforts, pour entretenir la révolte, seront inutiles.

Le Marquis Maria a mandé au Sénat de Genes, au commencement de ce mois, qu'on n'avoit pu recevoir à la Bastie aucune nouvelle certaine du parti qu'avoit pris le Baron de Neuhoff, mais on vient d'apprendre du Port de Baye dans le Royaume de Naples, qu'il y avoit moirulé depuis peu un Vaisseau Hollandois de 42. pieces de Canon, qu'on assure être le même, à bord duquel étoit ce Baron, & l'on conjecture qu'ayant perdu l'espérance de pouvoir débarquer son Artillerie dans l'Isle de Corse, il a pris la route de Naples, au lieu de se retirer dans quelque Port de l'Isle de Sardaigne, vers laquelle on croyoit qu'il avoit fait voile. Le bruit court qu'il a distribué dans divers Lieux de l'Isle de Corse environ 2000. Fusils & une assez grande quantité de balles & de poudre, sans exiger aucun payement, & qu'il a pourvû plusieurs Villages de Fer & de Sel, dont les Habitans manquoient absolument.

On assure cependant, que la plupart n'en sont pas moins disposés à se conformer aux volontés du Roy de France; qu'ils ont même une très-grande impatience de voir leur accommodement conclu, & qu'ils sollicitent avec beaucoup d'instance le Comte de Boissieux de passer par-dessus les difficultés qui en retardent la publication. Vingt trois Passagers, qu'on dit que le Baron de Neuhoff avoit conduits dans l'Isle de Corse pour les y employer en qualité d'Officiers, & qui étoient à terre lorsque la Frégate du Roy de France s'est emparée des Bâtimens, à bord

desquels

desquels ils avoient fait le trajet, se sont sauvés dans les Montagnes, où ils manquent de tout, leurs hardes étant demeurées dans leurs Bâtimens.

On a appris en dernier lieu de la Bastie, que les conditions de l'accommodement de la République avec les Rebelles, ayant été réglées par le Roy de France, le Comte de Boissieux, qui en avoit reçu une copie, devoit incessamment les rendre publiques, & l'on espere que la confiance que les Rebelles doivent avoir dans la garantie de S. M. T. C. les déterminera à se soumettre entièrement au Règlement qui a été fait.

On amena au commencement de ce mois à Gènes un Religieux qui étoit Provincial de l'Ordre de S. François, dans l'Isle de Corse, d'où il est natif, & qui étant extrêmement attaché au Baron de Neuhoff, abusoit de son Ministère pour détourner les Peuples de rentrer dans leur devoir.

Le Vaisseau Hollandois qui mouilla il y a quelque temps à Baye & qu'on croit être celui à bord duquel étoit le Baron de Neuhoff, s'est rendu à Naples, & le Capitaine a remis à terre deux Passagers, que plusieurs personnes prétendent ressembler à ce Baron & à un de ses Neveux, & qui sont partis en poste pour Rome.

N A P L E S.

LE Roy a nommé Chevaliers de l'Ordre de Saint Janvier, le Marquis de Montalegre, Secrétaire d'Etat, le Comte de Miranda, Premier Ecuyer de S. M. & le Marquis de Castelar, un de ses Gentilshommes de la Chambre.

On a appris par le dernier Courier qui est venu de Madrid, que le Duc de Sora, Grand-Mâitre de la Maison du Roy, avoit été déclaré par S. M. C. Grand d'Espagne de la Première Classe.

ESPAGNE.

LA Reine premiere Douairiere qu'une indisposition , causée par la fatigue du voyage , avoit obligée de s'arrêter à Pampelune , étoit attendue sur la fin du mois passé à Guadalaxara , où elle compte de faire sa résidence. On a appris que cette Princesse, quelques jours avant que de quitter Bayonne , avoit envoyé à l'Hôtel de Ville le Marquis de Penafuente , son Majordome Major , pour assurer le Maire & les Echevins , qu'elle n'oublieroit point l'empressement que les Habitans lui avoient témoigné dans toutes les occasions , & pour les informer que désirant laisser à la Ville un Monument durable de sa reconnoissance , elle feroit payer aux Magistrats la somme de 50000. livres pour être employée à construire une Fontaine publique.

Le jour que la Reine partit pour se rendre en Espagne , le Maire , les Echevins & les autres personnes qui composent le Corps de Ville , se rendirent chés S. M à la tête de 60. jeunes Gens des principales Familles de la Ville , lesquels avoient tâché de se surpasser les uns les autres par la magnificence de leurs habits & par la beauté de leurs Chevaux , & ils accompagnèrent cette Princesse , qui , lorsqu'elle arriva à la Porte par laquelle elle sortit de la Ville , y trouva M. Dadoncourt , Commandant & tous les Officiers de l'Erat Major , & après avoir été complimentée au nom des Habitans par M. du Livier , un des Echevins , fut saluée d'une décharge générale de l'Artillerie des Remparts , de la Citadelle & des Châteaux.

Les Magistrats de Bayonne , de concert avec le Marquis de Penafuente , ont demandé aux Créanciers de la Reine , & à ceux des Officiers de sa Maison , des comptes de ce qui leur

étoit

NOVEMBRE. 1738. 1489

étoit dû , & ces comptes , après avoir été arrêtés par le Marquis de Penafuente , ont été enregistés à l'Hôtel de Ville.

GRANDE BRETAGNE.

LE 20. du mois dernier , une Troupe de Comédiens François, que quelques Seigneurs ont engagés à venir à Londres, firent l'ouverture de leur Théâtre , mais plusieurs personnes , qui , à la sollicitation des Comédiens Anglois , étoient entrés dans la Salle pour troubler le Spectacle , excitèrent un tel tumulte , que les Comédiens ne purent donner la représentation de la Pièce intitulée *l'Embaras des Richesses* , qu'ils avoient promise.

M. Christophle Winckore , mourut le trois de ce mois à sa Terre de Hackney , âgé de 88. ans. Ce Gentilhomme a donné pendant sa vie 1000. liv. sterlings à la Maison des Pauvres de la Ville de Londres , 800. à l'Hôpital de Christ , une pareille somme à chacun des Hôpitaux de S. Thomas & de saint Barthelemi , 700. à celui de Bethléem , 1500. aux Ecoles établies en Irlande , pour élever les Enfans dans la Religion Protestante ; 500. aux veuves des pauvres Ministres , & 1400. à divers Orphelins , & il en a légué 1300. par son Testament , pour être employées à de semblables Aumônes ; toutes ces sommes , jointes ensemble , montent à 88000. liv. sterlings , qu'il a employées à secourir les Pauvres. Un caractere si charitable , joint à beaucoup d'esprit & à plusieurs autres qualités très-dignes d'estime , le font universellement regretter.



BOUTS-



B O U T S - R I M E ' S ,

S O N N E T.

DAns ce siècle pervers l'un ne pense qu'à *Boire* ;
 L'autre en concussions , qu'à faire un gros *Butin* ;
 Malgré Minerve , un sot veut sçavoir le *Latin* ;
 Un fourbe, pour tromper, s'en va de Foire en Foire.

L'autre jusqu'au Japon, des rives de la *Loire* ,
 Brave mille hazards , comme un petit *Lutin* ;
 Pourvû qu'il puisse après porter l'or sur *Satin* ,
 Il quitte sans regret la liqueur de sa *Poire*.

Qu'à ses Louis tout cede , & truelle & *Rabot* ;
 Contr'eux qu'il ne soit plus d'opiniâtre *Naboth* ;
 Méprisant les Poiriers , q'il cultive la *Souche*.

Qu'il régale Cloris dans un pompeux *Bâteau* ;
 Qu'il soit enfin heureux sur le bord d'un *Ruisseau* ;
 Quoiqu'il fasse, oui, toujours il est fat, rustre & *Louche*

J. P. Esparron.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 31. du mois dernier, veille de la Fête de tous les Saints, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle de la Cour ovale de Fontainebleau, & S. M. communia par les mains de l'Abbé d'Alegre, son Aumônier en quartier.

Le même jour, le Roy & la Reine assistèrent, dans la Chapelle du Château, aux premières Vêpres de la Fête, qui furent chantées par la Musique, & auxquelles l'Archevêque de Bourges officia.

Le premier de ce mois, jour de la Fête, Leurs Majestés entendirent la grande Messe, célébrée pontificalement par le même Prélat.

L'après-midi, le Roy & la Reine assistèrent au Sermon du Pere Menou, de la Compagnie de Jesus, & ensuite aux Vêpres, chantées par la Musique, & auxquelles le même Prélat officia.

Le 3. jour des Morts, Leurs Majestés entendirent la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique.

Le Régiment d'Infanterie , vacant par la mort de Maximilien , Comte de Choiseul-Meuse , & qui est le 22^e des Régimens d'Infanterie , a été donné à François de Montmorin , Marquis de S. Herem , appelé le Marquis de Montmorin , Gouverneur du Château , & Capitaine des Chasses de Fontainebleau ; & le Régiment de Forêt , le 78^e des Régimens d'Infanterie , dont le Marquis de Montmorin étoit Colonel depuis le 20. Février 1734. a été accordé à François-Honoré de Choiseul Meuse , né à Sorcy , Diocèse de Toul, le premier Octobre 1716. & Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Frere du feu Comte de Choiseul-Meuse.

Le Roy a nommé à l'Evêché de Gap , l'Abbé de Cabannes , Vicaire Général de l'Archevêché d'Aix.

Le Roy a accordé au Président du Tillet, la place de Conseiller d'honneur au Parlement , vacante par la mort de M. de la Malmaison.

Le 5, de ce mois , on commença dans l'Eglise de la Paroisse de Fontainebleau , l'Octave de la Canonisation de S. Vincent de Paule , Instituteur & Premier Supérieur Général de la Congrégation des Prêtres de la

la Mission & des Filles de la Charité , Servantes des Pauvres malades , & cette Octave a été continuée avec beaucoup de solennité,

Le 11. le Roy alla entendre le Salut dans cette Eglise , La Reine y alla le 12. & Monseigneur le Dauphin le 7.

La Reine partit le 20. de ce mois au matin , & arriva le soir à Versailles ; Monseigneur le Dauphin y arriva le 19.

Le 21. le Roy partit de Fontainebleau vers les dix heures du matin , & S. M. arriva à Versailles le même jour.

Le 11. Fête de S. Martin, on donna le premier Bal public qu'on donne tous les ans à pareil jour sur le Théâtre de l'Opera , & qu'on continuë pendant differens jours jusqu'à l'*Avent* ; on le reprend à la Fête des Rois jusqu'au Carême.

Le 12. l'Ouverture du Parlement se fit ; avec les cérémonies accoutumées , par une Messe solennelle , à laquelle l'Evêque de Tarbes officia pontificalement. M. le Pelletier , Premier Président , & les Chambres, y assisterent.

Le

Le 4. Novembre, les Comédiens François représentèrent sur le Théâtre de Fontainebleau, la Tragédie d'*Alcibiade*, avec l'Acte intitulé l'*Etourderie*, tiré de la Comédie des *Caracteres de Thalie*.

Le 8. l'*Enfant Prodigue* & le *Magnifique*, dont le Divertissement fut executé par les Comédiens Italiens. La Dlle *Huquenot* & le Sr *Jeliot*, y chanterent avec aplaudissement deux Airs de la composition de M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roy.

Le 13. *Rhadamiste & Zenobie*, & la petite Pièce du *Legs*.

Le 6. Les Comédiens Italiens représenterent sur le même Théâtre, le *Faucon* & le *Retour de Tendreffe*.

Le 15. La Comédie aux quatre * * * *, & les *Filets de Vulcain*, dont le Divertissement fit beaucoup de plaisir.

Le 25. Novembre les Comédiens François représenterent à Versailles la Tragédie de *Rodogune* & le *Baron de la Crasse*.

Le 27. l'*Andrienne* & le *Rendès-vous*.

Le 26. de ce mois, les Comédiens Italiens représenterent aussi à Versailles, *Timon le Misanthrope*, avec ses agrémens, & les *Mascarades Amoureuses*, avec un Divertissement.

Le 27. le 29. Octobre, & le 3. Novembre, on Concerta chés la Reine à Fontainebleau, l'Opera d'*Atys*; les Dlls *Huquenot* & *Rotiffet* de Romainville, chanterent les Rôles de *Cybelle* & de *Sangaride*, & les Srs *Jeliot* & d'Angerville, ceux d'*Atys* & de *Calenus*.

Le

Le 5. le 10. & le 12. on chanta l'Opera d'*Ama-dis*, dont les principaux Rôles furent rendus par les mêmes personnes qu'on vient de nommer.

Le 24. la Cour étant de retour à Versailles, la Reine entendit l'Opera d'*Armide*, dont le premier Rôle fut chanté avec beaucoup d'applaudissement par la Dlle Huquenot; les Diles Duhamel & Abec, rendirent ceux du Prologue, & les Diles Godeneche & d'Augi, remplirent les deux Rôles de Confidentes d'*Armide*.

Le 23. les Vingt-quatre de la Chambre du Roy, executerent au diné de S. M. (à l'occasion de son retour de Fontainebleau) les Symphonies du Ballet des *Caracteres de l'Amour*, de la composition de M. de Blamont, qu'on jouë actuellement à l'Opera tous les Mardis & Jeudis, avec un grand concours.

Le premier Novembre, Fête de la Touffaint, le Concert du Château des Thuilleries commença par le *De profundis*, Motet à grand Chœur de M. de la Lande, qui fut suivi d'un nouveau Carillon de M. Aubert, executé par toute la Symphonie, après lequel on chanta le *Cantate Domino*, Motet de M. Gervais, Maître de Musique de la Chapelle du Roy; le Concert fut terminé par le Motet *Quare fremuerunt*, précédé de différentes Pièces de Symphonie.

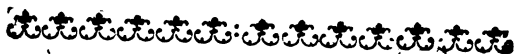
L'Hyver a commencé ici de très-bonne heure, la gelée s'est fait sentir vivement d'abord après la S. Martin, & si fort, que la plupart des Glacieres des Particuliers au tour de Paris, ont été remplies avant la fin du mois. Le temps s'est remis au beau; la glace avoit près de quatre pouces d'épaisseur.



A Mlle de M... C... au jour de sa Fête,

IL est aujourd'hui votre Fête,
 C..., mais je laisse à l'Amour,
 Couronner de fleurs votre tête;
 Pour vous faire encor mieux sa cour,
 L'Amitié prend un autre tour.
 Elle veut essayer de réparer l'outrage
 Que la Peinture vous a fait.
 Vous le sçavez, combien j'enrage,
 Toutes les fois que j'envisage
 Ce maussade Tableau, qu'on dit votre Portrait.
 N'offrez plus à nos yeux cette infidelle Image;
 Non, ce n'est point-là vous; vous voici trait pour
 trait.
 La taille & l'air d'une Immortelle;
 Les yeux vifs, mais pleins de douceur;
 Un front, où brille la pudeur;
 D'un sourire engageant la grace naturelle,
 Si fatale pour plus d'un cœur.
 Un esprit délicat, un cœur plein de droiture;
 Une douce fierté qui vous fait respecter,
 Sans qu'il soit besoin d'affecter
 Une sagesse austere & dure.
 A ces traits peints d'après Nature,
 Vous voudrez seule ici m'accuser de flater.

MORTS



MORTS, NAISSANCES. & Mariages.

LE 16. Septembre dernier, Gédéon de Vic, Seigneur de Moran, qui avoit pour trisayeul Méri de Vic, Seigneur d'Erménonville, des Bergeries, de S. Port & de S. Assise, près de Corbeil, mort le 2. Septembre 1622. étant Garde des Sceaux de France depuis le 24. Décembre précédent, mouru en son Château de Moran en Touraine, âgé de 52 ans. Il étoit le dernier mâle de sa Famille, qui se trouve éteinte par sa mort, le défunt ne laissant qu'une sœur, mariée avec Elzeard Barbin, Baron de Broyes, que l'on dit être la premiere Baronie du Comté de Champagne. La Famille de Vic étoit originaire de Guyenne, & non de Naples, comme quelques-uns l'ont voulu insinuer. La Généalogie en est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome 6. p. 539. Guillaume Raimond Vich, qui fut fait Cardinal par le Pape Leon X. en 1517. & qui fut Evêque de Barcelone, étoit Espagnol, & nullement de la Famille de de Vic de France.

Tous les Gens de Bien, & l'Ordre de S. François en particulier, ont fait une perte considérable en la personne du R. Pere *Charles Bourget*, Cordelier de la Province, dite de France Parisienne, Docteur de Sorbonne, originaire de la Ville de Valognes, dans la Basse Normandie, lequel mourut à Rouen le 26. Septembre, dernier dans la 64. année de son âge, en reputation d'un des plus vertueux & sçavans Religieux de l'Ordre. dont il étoit l'ornement, & l'un des plus solides apuis. Dès ses plus jeunes an-

I nées

nées il donna à Rome des preuves de sa capacité dans une These de la Nation , dédiée au Roy , qu'il soutint au mois de May 1700. avec tout le succès possible. En l'année 1713. le R. P. Ildefonse de Biezma , son Général , l'appella auprès de sa Personne , en qualité de Secrétaire Général. Cet Emploi le fixa en Espagne pendant six années entières , pendant lequel temps il donna des marques d'une grande intelligence dans le maniment des Affaires.

En l'année 1716. le P. Général le députa pour venir en France complimenter le Roy , au nom de tout l'Ordre , sur son heureux avènement à la Couronne.

Après la mort de ce Général , & l'Election du R. P. Joseph de Garcia , la Cour trouva bon de laisser le P. Bourget auprès du nouveau Général , pour veiller aux intérêts des Monasteres & des Religieux de la Nation , & en soutenir les droits. Il fut fait ensuite Commissaire Général de la Terre Sainte en France, Emploi important, qui occupe un homme tout entier , & qui demande une vigilance continue , qui s'étend dans toute la Palestine , &c. Il fut aussi institué Diffiniteur Général de tout son Ordre , après avoir été deux fois Provincial de sa Province , Pere enfin de plusieurs Provinces. Le lendemain de son décès il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Roüen , avec un grand concours de Personnes de tous les Etats , que la vertu & la réputation de ce Religieux avoient attirés.

Le 27. du même mois , mourut à Paris , âgé de 50. ans , Jean-François de *Th. bault* , Seigneur de Boisgnoel , Chevalier des Ordres de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem , du 3. Avril 1719. Lieutenant Colonel de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire du Duc d'Orleans , & auparavant l'un de ses Ecuyers.

Le 8. Octobre, Louis *le Bel*, Evêque de Bethléem, Abbé de l'Abbaye de Lieu-Restaure, Ordre Prémontré, Diocèse de Soissons, mourut à Paris, dans le Convent des Récollets, au Fauxbourg saint Martin, âgé de 77. ans. Il étoit Religieux du même Ordre, de la Province de Paris, où il avoit été connu sous le nom de P. Chérubin. Il avoit été successivement Lecteur en Théologie, Diffiniteur Général de tout l'Ordre de S. François, Provincial de la Province de S. Denis en France, & Commissaire Général & Royal des Provinces de Flandres. L'Evêché de Bethléem, petit Hôpital situé dans le Fauxbourg de Clamecy en Nivernois, ayant été préconisé & proposé pour lui à Rome les 27. Novembre & 11. Décembre 1713. il fut Sacré le 4. Février 1714. à Paris, dans l'Eglise des Récollets, par l'ancien Evêque de Tulle, assisté de l'Evêque d'Arethuse, Suffragant de Besançon, & de l'Evêque de Saintes, & le 14. du même mois, il prêta Serment de Fidélité entre les mains du Roy. L'Abbaye de Lieu-Restaure lui avoit été accordée au mois de Juillet 1724.

Le 11. Jacques-François *Minot de Merille*, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de S. Yves de Braine, de l'Ordre de Prémontré, Diocèse de Soissons, depuis l'an 1681. mourut à Paris, âgé de 76. ans.

Le 16. Charles-Jacques, Baron *de Besenval*, & de Bronstatt, du Canton de Soleurre, Lieutenant Général des Armées du Roy, de la Promotion du 24. Février dernier, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Suisse, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, depuis 1705. mourut à Paris, âgé d'environ 64. ans. Il avoit été long-temps Major du Régiment des Gardes Suisses, mais ayant obtenu le Régiment de Hemel le 15. May 1729. il

I ij quitta

2566 MERCURE DE FRANCE

quitta cette Majorité. Il avoit été élevé au Grade de Brigadier le premier Février 1719. & à celui de Maréchal de Camp le 20. Février 1734. Il étoit Frere puîné de feu Jean-Victor, Baron de Besenval, & de Bronstatt, Lieutenant General des Armées du Roy, & Colonel du Régiment des Gardes Suisses, dont la mort est rapportée dans le Mercure de Mars 1736. page 602.

Le 17. D Marie-Josephine de *Boufflers*, ci-devant Dame du Palais de la Reine, (Place dont elle s'étoit démise au mois de Janvier 1734.) & veuve depuis le 26. Decembre 1732. de François Camille de Neufville-Villeroy, Duc d'Alincourt, Baron du Marais, & de S. Marc, Lieutenant de Roy de la Ville de Lion, & des Provinces de Lionnois, Forest & Baujolois, & Mestre de Camp du Régiment de Villeroy, Cavalerie, avec lequel elle avoit été mariée le 4. Septembre 1720 mourut à Paris, au commencement de la 35. année de son âge, étant née le 10. Septembre 1704. Elle ne laisse qu'un fils, qui est Gabriel-Louis de Neufville, Marquis de Villeroy, né le 8. Octobre 1731. & Lieutenant Général au Gouvernement du Lionnois, Forest, & Beaujolois, seul Héritier présomptif des Titres de la Maison de Villeroy. La Duchesse d'Alincourt, étoit la dernière fille de feu Louis-François Duc de Boufflers, Pair, & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, & de la Toison d'or, Gouverneur de la Flandres Française, & des Ville, Citadelle & Châtellenie de Lille, &c. mort le 22. Août 1711. & de D. Catherine-Charlotte de Gramont, sa veuve, ci-devant Dame d'Honneur de la Reine.

Le 20. Pierre-Augustin *Chaillon*, Seigneur de Mézieres, Conseiller au Parlement de Paris, de la quatrième Chambre des Enquêtes, où il avoit été
reçu

reçu le 7. Mars 1714. & auparavant Conseiller au Châtelet, mourut en son Château de Mézieres, à environ 15. lieues de Paris, & près de Dreux, âgé d'environ 52. ans. Il étoit fils aîné de feu Jean-Pierre Chaillon, Seigneur de Mézieres, Jonville, &c. Conseiller-Secrétaire du Roy, ci-devant Receveur Général des Finances à Caën, & Fermier Général des Fermes Unies de S. M. mort le 25. Novembre 1722. & de Marie-Anne Colin, morte le 17. May 1695. Il avoit épousé au mois d'Avril 1729. la Dlle Baudry, fille du Grand Maître des Eaux & Forêts du Département de Picardie, & nièce à cause de sa mere, de l'Abbé Lorenchet, Conseiller de la Grand'-Chambre, mais il n'en laisse point d'enfans, desorte que ses Heritiers sont François Chaillon, Seigneur de Jonville, son frere, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, & chargé des Affaires de S. M. aux Pais-bas Autrichiens, & Marguerite Chaillon, sa sœur, épouse d'André-Jean Lalouette, Sr de Vernicourt, Maréchal de Camp des Armées du Roy, Inspecteur Général de Cavalerie, & Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis.

Le Octobre, Yves-Louis-Dieu donné *Malet du Luzart*, Seigneur de Noisiel, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 9. Fevrier 1695. & auparavant Avocat du Roy au Châtelet, mourut à sa Terre de Noisiel sur Marne, près de Lagny, âgé de 70. à 71. ans. Etant resté veuf sans enfans de D. Marie-Magdeleine Lombard le 31. Juillet 1725. il se remaria le 25. Octobre suivant avec une Dlle du nom de Nicole. Il étoit fils de feu Louis Malet, Seigneur du Luzart, de Noisiel, du Buisson, Malvoisine, Vingtaine, &c. aussi Conseiller au Parlement de Paris, mort au mois de Décembre 1704. & de feuë Anne

Fabert , sa femme , de la Ville de Metz.

Le 21. Jean-Frederic *de la Tour de Gouvernet* , Seigneur de Bois-le-Vicomte de Mitry en France , &c. Prêtre , Docteur en Theologie , Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris depuis le 16. Fevrier 1718. mourut à Paris , âgé de 67. ans , & fort regretté des Pauvres , au besoin desquels il employoit le restant de 50000. liv. de rente dont il jouissoit , après avoir prélevé ce qui lui étoit nécessaire pour sa dépense ordinaire. Le 23. dans la matinée , le Chapitre de Paris en Corps , vint lever son corps à l'Hôtel de Louvois , rue de Richelieu , où il demouroit, chés le Sr Olivier de Senozan , Intendant Général du Clergé , & on le conduisit à Notre-Dame , d'où après la célébration de ses obseques , il fut transporté aux Nouvelles Catholiques , rue Sainte Anne , où le défunt avoit choisi sa sépulture. Il étoit fils puiné de feu Charles de la Tour, Marquis de Gouvernet en Dauphiné , & d'Esther Hervart , morte en Angleterre , où elle s'étoit retirée pour cause de Religion , le 15. Juillet 1722. âgée de 86. ans. Il laisse pour Heritiers Charles de la Tour de Bourrelon , Marquis de Gouvernet & de Sennevieres , Sénéchal de Valentinois & de Diois , Gouverneur des Ville & Citadelle de Montelimart , & la Marquise de Crussol-Monsalez, sa sœur, ses neveu & nièce , & D. Sabine de la Tour de Gouvernet, sa sœur , veuve de François de Grolée , Marquis de Viriville , Gouverneur de Montelimart.

Le 25. Nathanael , Baron *de Hook* en Irlande , Maréchal des Camps & Armées du Roy , de la Promotion du premier Fevrier 1719. & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , du premier Janvier 1720. mourut à Paris , âgé de 75. ans. Il avoit été autrefois Colonel d'un Régiment d'Infanterie

Infanterie de sa Nation , qui fut réformé , & il avoit été élevé au grade de Brigadier le 3. Mars 1708. Il avoit été aussi Plénipotentiaire du Roy en différentes Cours de l'Europe , & nommé en dernier lieu par le feu Duc d'Orleans , Régent , à l'Ambassade de Prusse ; mais cette nomination n'eut point lieu. Il étoit veuf de D. Eleonore-Susanne de Mackar-ty-Reagh , d'une des premières Maisons d'Irlande , morte le 12. Janvier 1731. à l'âge de 48. ans.

Le 27. Maximilien de Choiseul , Comte de Meuse ; Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom , par Commission du 20. Février 1734. & auparavant Capitaine dans le même Régiment depuis 1729. mourut à Fontainebleau , dans la 24. année de son âge , étant né le 7. Juin 1715. Il étoit fils aîné de Henry-Louis de Choiseul , Marquis de Meuse , Brigadier des Armées du Roy, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie , dont il se démit en faveur de son fils en 1734. & de D. Honorée-Julie-Françoise Comtesse de Zurlauben , son épouse. Le Comte de Choiseul-Meuse avoit été marié le 18. Mars 1734 avec Emilie Paris , fille de Claude Paris de la Montagne , Conseiller-Secrétaire du Roy , Maison , Couronne de France , & de ses Finances , & de feuë Elizabeth de la Roche. Il la laisse veuve à l'âge de 22. ans , & mere de deux fils.

Le vingt neuf , D. Claire-Gabrielle de Barcos , Epouse en secondes noces depuis le 15. Avril dernier , de Louis-François-Annibal d'Agoult , des Seigneurs de S. Michel en Provence , Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Orleans , & auparavant veuve sans enfans depuis le 21. Février 1736. de Gilles le Masson , Conseiller-Secrétaire du Roy , Maison , Couronne de France , & de ses Finances , mourut à Paris dans la 37. année de son âge , étant née le 9. Juin 1702. Elle étoit fille de feu Jean de

I iij Barcos,

Barcos , Contrôleur des Gendarmes de la Garde du Roy , & Secrétaire Général de la Conétablie & Maréchaussée de France , mort en 1730. & de D. Claire Argoud.

Le 3. Novembre , Anne-Therese de Rohan-Guéméné , Abbessse de l'Abbaye de Jouarre , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Meaux , mourut à Rouen , au commencement de la 55. année de son âge, étant née le 15 Octobre 1684. Elle avoit été d'abord Abbessse de S. Leger de Preaux , du même Ordre , Diocèse de Lisieux , ayant été nommée à cette Abbaye le 31. Octobre 1713. Elle avoit été bénite le 13. Juin 1717. dans l'Eglise Abbatiale de S. Germain des Prés à Paris par le feu Cardinal de Bissy , Evêque de Meaux. Elle fut transférée au mois de Novembre 1729. à celle de Jouarre , vacante par la démission de Charlotte-Armande de Rohan-Soubise , sa cousine. Elle étoit fille de Charles de Rohan , Prince de Guéméné , Duc de Montbazou , Pair de France , mort le 10. Octobre 1727. & de Charlotte-Elizabeth de Cochefilet de Vauxvineux , sa seconde femme , morte le 24. Décembre 1719.

Le même jour , François le Febvre , Seigneur de la Malmaison , Bissy , &c. Conseiller d'Honneur au Parlement de Paris , depuis 1722. & auparavant Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais du même Parlement , où il avoit été reçu le 4. Janvier 1690. mourut à Paris , dans la 73. année de son âge. Il étoit veuf de Marie-Catherine Gon , morte le 31. Juillet 1726. fille de feu Jean Gon , Seigneur de Vassigny , Vicomte d'Argenlieu , Conseiller en la Cour des Aydes de Paris , & de Catherine Perrot. Il l'avoit épousée le 9. Juin 1703. Il en avoit eû Antoine le Febvre de la Malmaison , fils unique , Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris , qui mourut le

le 12. Octobre 1731. dans la vingt-sixième année de son âge , sans enfans de la seconde fille de feu Pierre-Benoît Morel , Président en la Cour des Aydes de Paris , qu'il avoit épousée le 26. Janvier 1730. Cette Dame s'est remariée depuis avec le Sr Gon d'Argenlieu , Officier aux Gardes , cousin de son premier mari.

Le 5. Novembre , D. Geneviève-Sophie *Cherré*, épouse de Robert Langlois , Seigneur de la Fortelle, Nesle , Richebourg , &c. Conseiller Honoraire au Parlement , & Président en la Chambre des Comptes de Paris , avec lequel elle avoit été mariée le 10. Juin 1721. mourut à Paris , âgée d'environ 36. ans , laissant une fille âgée de 16. ans , & un fils de 9. ans. Son fils aîné étoit mort le 11. Avril 1737. à l'âge de 13. ans. La défunte étoit fille de Pierre-Jean Cherré , Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris , mort le 8. Janvier 1724. âgé de 80. ans , & de Magdeleine-Françoise Cesar, sa femme, morte le 18. Avril 1716. dans la 40. année de son âge.

Le 25. Octobre , fut baptisé Pierre Gabriel , second fils d'Etienne-Horace Gabriel *de Seve* , Baron de Fléchères , Seigneur de Farins , Bauregard , Frans , Jassan , Aignevin , Villette , Grolonges, &c. Conseiller au Parlement de Paris , à la cinquième Chambre des Enquêtes , où il a été reçu le 10. Juillet 1733. & de Marie-Magdeleine de Marcy , qu'il avoit épousée au mois d'Avril 1736.

Le 11. Septembre , Louis-Auguste *de Fortisson* , né le 18. Décembre 1711. Ayde-Major de Brigade de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde ordinaire du Roy , Mestre de Camp de Cavalerie , fils de Jean Godefroi de Fortisson , Seigneur de
17 Casalis,

Casalis , du Claux , Nauselle , &c. Maréchal des Logis , & Ayde-Major en chef de la même Compagnie des Cheval-Legers de la Garde , Maréchal des Camps & Armées du Roy , & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , & de défunte D. Marie-Françoise de Vayre du Claux , morte le 20. Octobre 1737. fut marié à Versailles , dans la Chapelle de l'Hôtel des Cheval-Legers , avec la seconde fille de François Chicoyneau , Conseiller du Roy en tous ses Conseils , Premier Médecin de S. M. Chevalier de son Ordre de S. Michel , & de sa seconde femme , fille unique de feu Pierre Chirac , mort Premier Médecin du Roy , de laquelle il a aussi un fils , dont il est parlé dans le Mercure de Juillet 1730. p. 1662. à l'occasion d'une Thèse générale de Philosophie , qu'il venoit de soutenir dans le College Mazarin ; & une fille aînée , mariée le 19. Janvier 1736. avec M. du Bois des Cours de la Maisonfort , Capitaine de Vaisseaux du Roy. On ne dit rien ici de M. le Premier Médecin , parce qu'on ne feroit que répéter ce que l'on a déjà dit de lui & de sa Famille dans les Mercurès du mois d'Août 1731. pag. 2027. & du mois d'Avril 1732. p. 808. lorsqu'il fut nommé d'abord Médecin des Enfans de France , & ensuite Premier Médecin du Roy.

Le 29. Octobre , Louis de Villeneuve , *Marquis de Trans* , Comte de Tourettes , Enseigne des Galeres du Roy , du 8. Septembre 1733. fils unique de feu Pierre-Jean de Villeneuve , Marquis de Trans , Comte de Tourettes , Seigneur de la Napoule , &c. mort le 17. Février 1730. dans la 64. année de son âge , & de D. Marie-Therese de Barthelemy , sa veuve , épousa à Paris Dlle Louise-Catherine Pernot , âgée de 18. à 19. ans , & dotée de 200000 liv. en argent comptant , fille aînée de Remy Pernot ,
Seigneur

Seigneur du Buat, reçu Conseiller Secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France, & de ses Finances, en 1727. & de D. Marie-Françoise Megret. La nouvelle mariée a deux freres, & une sœur. L'aîné de ses freres, Nicolas-Remi Pernor, est Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy. La Maison de Villeneuve est une des plus anciennes & des plus illustres de Provence, où elle est connue dès le 12. siècle. Elle tire son nom du Château & de la Terre de Villeneuve au Diocèse de Vence, proche la Mer, entre les Villes d'Antibes, & de Nice. L'Abbé Robert, dans son Nobiliaire de Provence, Vol. 3. p. 241. & suivantes, parle fort au long de son origine, de ses différentes branches, & de ses illustrations. Cette Maison porte pour Armes, de gueules freté de 6. lances d'or, accompagnées de petits écussons semés dans les clairs-voyes, de même, & sur le tout, un écusson d'azur, chargé d'une fleur-de-llys d'or, en vertu de la Concession faite à Louis de Villeneuve, surnommé *Riche d'honneur*, en faveur duquel le Roy Louis XII. érigea en Titre de Marquisat la Terre de Trans, au Diocèse de Frejus, par Lettres Patentes données à Blois au mois de Février 1505. & vérifiées la même année au Parlement d'Aix. Ce Marquisat passe pour le plus ancien du Royaume, du moins de ceux qui sont vérifiés au Parlement, c'est pourquoi le Marquis de Trans prend dans ses Titres la qualité de Premier Marquis de France.



LE PARFAIT BONHEUR,

*EPIGRAMME en Acrostiche à Mlle
Aut... D. S. M.... de Paris.*

H Eureux qui peut aux pieds d'une aimable Ber-
gere ,
Exprimer de son cœur les transports amoureux ,
Faire son sort charmant, écrit dans ses beaux
yeux ,
Et trouver du retour à sa flamme sincère.
Zon, je ne connois point de plus parfait bonheur,
Ah ! tu peux , Belle Aut.... l'accorder à mon
cœur.

E N V O I.

Accepte dans ce jour mon amoureux hommage ;
Vois dans mes tendres Vers, les transports de
mon cœur ,
Tu peux les avouer. Aut.... c'est ton ouvrage.
En vain j'aurois voulu te cacher mon ardeur ,
Me t'aime !.. (et loin de toi si je tiens ce langage,)
Me dire à tes genoux, quel seroit mon bonheur ?

*Par M. **** de Quimper.*

ARRESTS



ARRESTS NOTABLES, &c.

A R R E S T du 16. Août, au sujet d'un Imprimé qui a pour titre, *Histoire de la Constitution Unigenitus, &c. Tome second*, par lequel S. M. fait très-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes de faire entrer dans le Royaume ledit Livre intitulé, *Histoire de la Constitution Unigenitus, par M. Pierre-François Laffiteau, Evêque de Sisteron, cy-devant chargé des affaires du Roy auprès du Saint Siege. Tome second, à Avignon, chés Fortinat Labaye, Imprimeur, &c. 1738.* comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs & autres, de quelque état, qualité ou condition qu'ils soient, d'imprimer, vendre, débiter ou autrement distribuer ledit Ouvrage. Enjoint S. M. à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil; le tout à peine d'être procédé extraordinairement, suivant la rigueur des Ordonnances, contre ceux qui contreviendroient au présent Arrêt; Sa Majesté se réservant au surplus de pourvoir ainsi qu'il apartiendra, à ce qui concerne ledit Ouvrage, sur le compte qui lui en sera rendu, &c.

• **S** E N T E N C E de Police du 22. qui fait défenses à tous Particuliers, Hommes & Femmes, vendant & étallant dans les Halles & Marchés de cette Ville, d'y causer aucun scandale, de se quereller, & d'y troubler la tranquillité publique, sous peine de prison, & de cent livres d'amende.

A R R E S T du 23. qui ordonne l'exécution de la Déclaration du 23. Juillet 1737. pour faciliter la perception

perception des arrérages des Rentes des Tontines , par laquelle S. M. ordonne que la Déclaration du 23. Juillet 1737. sera exécutée selon la forme & teneur ; en conséquence , que ceux des Actionnaires des cinq Tontines établies sur l'Hôtel de Ville de Paris , qui , au premier Janvier 1739. n'auront fourni aucune quittance des années 1736. & 1737. seront privés non-seulement des arrérages & accroissemens desdites deux années , mais encore de ceux de l'année 1738. lesquelles portions de Rentes & d'accroissemens seront employées dans les Listes qui se feront au mois de Janvier 1739. pour la distribution des Rentes & accroissemens de l'année 1738. en sorte qu'après l'expiration desdites trois années , lesdits Rentiers négligens ne puissent espérer aucun rétablissement de jouissance , que du premier Janvier de l'année en laquelle il auront justifié de leur existence actuelle , & fourni leurs quittances. Veut S. M. que cette disposition ait lieu pour l'avenir , & d'année en année , sans qu'il puisse y être contrevenu pour quelque cause & prétexte que ce soit ; & cependant par grace pour cette fois seulement , & sans tirer à conséquence , Sa Majesté a ordonné & ordonne que les Actionnaires négligens , employés comme tels pour les années 1735. 1736. & 1737. dans les Listes faites au mois de Janvier 1738. pour la distribution des arrérages & accroissemens de l'année 1737. & qui par Actes signifiés aux Syndics onéraires de leur Classe , seront connoître leur existence avant le premier Janvier 1739. seront rétablis dans les Listes de l'année 1738. qui seront arrêtées au mois de Janvier 1739. auquel effet lesdits Syndics reprendront au profit desdits Actionnaires , sur les fonds à distribuer par lesdites Listes , tant les arrérages , que les accroissemens qui leur auroient appartenu ; lesquels arré-

ges

ges & accroissemens seront payés auxdits Rentiers Actionnaires, sur leurs quittances, en la maniere accoutumée ; & lesdites dépenses alloüées sans difficulté dans les comptes des Payeurs qui les auront acquittées en vertu du présent Arrêt, &c.

DECLARATION du Roy, qui ordonne que les Receveurs des Boîtes des Monnoyes, dans le ressort des Cours des Monnoyes de Paris & de Lyon, seront tenus, chacun à leur égard, de compter à la Chambre des Comptes, des foiblages de poids escharcetés de loy, du travail des Directeurs particuliers des Monnoyes, pour les années 1705. & suivantes, jusques & compris 1719. Donnée à Versailles le 24. Août 1738. Registrée en la Chambre des Comptes le 17. Septembre suivant.

ARREST du 26. Août, qui permet pendant trois ans aux Négocians François qui font le Commerce des Isles & Colonies Françaises de l'Amérique, d'envoyer leurs Vaisseaux directement en Irlande, pour y acheter non-seulement des Bœufs & chairs salées, mais aussi des Saumons salés, Beures, Suifs & Chandelles, & delà les transporter auxdites Isles & Colonies Françaises.

AUTRE du même jour, portant qu'à commencer du premier Octobre prochain, dans les Provinces où les Aydes ont cours, & du premier Janvier 1739. dans les autres Provinces du Royaume, il ne pourra être employé d'autres Papiers & Parchemens timbrés, que de ceux des nouveaux Timbres de Jacques Forcéville, Adjudicataire des Fermes Generales unies, & de ceux des nouveaux Sous-Fermiers, sans qu'ils soient tenus de contre-timbrer gratis, ni reprendre ou échanger les Papiers.

1512 MERCURE DE FRANCE

Papiers & Parchemens qui pourroient leur être rapportés.

SENTENCE de Police du 29. qui ordonne l'exécution des Arrêts du Parlement, Ordonnances & Reglemens de Police, concernant la fourniture de la Marchandise de Foin sur les Ports & Places de cette Ville, & condamne en l'amende plusieurs Marchands de Foin, pour avoir discontinué ladite fourniture.

AUTRE du même jour, qui ordonne l'exécution des Ordonnances & Reglemens de Police concernant l'Aprovisionnement de la Ville de Paris, & condamne plusieurs Marchands Fariniers en cinq cent livres d'amende, pour avoir discontinué la fourniture de la Halle.

ARREST du 31. qui commet le sieur Saintmare, ancien Caissier de l'Extraordinaire des Guerres, pour retirer les Billets, Reconnoissances & autres Effets mentionnés & dénommés par l'Edit du mois de Juillet dernier, & en faire le paiement conformément à l'état de distribution arrêté au Conseil.

EDIT DU ROY, portant suppression des cent soixante-dix Charges d'Avocats aux Conseils, & création de soixante-dix autres. Donné à Versailles au mois de Septembre 1738. Registré es Registres de l'Audience de France, le 12. dudit mois.

ARREST du 9. Septembre, qui exempt pendant six années, à compter du premier Octobre 1738. les Huiles de Baleine & autres Poissons, provenans de la pêche des Sujets du Roy, des droits ordonnés

ordonnés par les Edits des mois d'Octobre 1710.
Août 1714. & par la Déclaration du 21. Mars 1716.

ORDONNANCE DU ROY, du 10. pour régler le nombre des Officiers de ses Troupes d'Infanterie Françoisse, qui auront congé par Semestre, par laquelle S. M. ordonne l'exécution des 19 Articles contenus en ladite Ordonnance.

AUTRE du même jour, pour régler le nombre des Officiers de ses Troupes de Cavalerie & de Dragons, qui auront congé par Semestre. Ordonne pareillement l'exécution des 21. Articles qui y sont contenus.

ARREST du 13. pour le Remboursement des Veuves & Héritiers des Avocats aux Conseils, qui sont morts revêtus de leurs Offices.

AUTRE du 25. portant nomination de nouveaux Syndics & Greffier des Avocats au Conseil, &c.

AUTRE du 5. Octobre, concernant la *Loterie Royale*, par lequel S. M. a prorogé & proroge, & pour la dernière fois, jusqu'au 10. du mois de Décembre prochain, le terme qui avoit été fixé au 10. Octobre pour tirer la Loterie; veut en conséquence S. M. que le sieur Paris de Monmartel, Garde du Trésor Royal, continuë jusqu'au dernier du mois de Novembre inclusivement, de faire les conversions ci-devant autorisées, en assignations sur la Loterie; & que les sieurs du Tarte & Bouron Notaires, Receveurs particuliers de la Loterie, continuent pareillement jusqu'audit jour, d'en délivrer des Billets; passé lequel temps, Sa Majesté a ordonné

né & ordonne que la Loterie demeurera fermée, pour être tirée audit jour 10. Décembre-préfix., en quelque état qu'elle se trouve alors.

AUTRE du 8. sur la Remise des Pièces & Procédures des Instances commencées au Conseil avant l'Edit du mois de Septembre dernier, & sur la continuation desdites Procédures.

EDIT DU ROY, portant fabrication des Sols de vingt-quatre deniers. Donné à Fontainebleau au mois d'Octobre, 1738. Registré en la Cour des Monnoyes le 5. Novembre suivant, par lequel S. M. ordonne l'exécution des sept Articles suivans.

A R T. I. Que tous les Sols fabriqués pour trente deniers, trouvés dans les Caisses de nos Deniers lors de la publication de l'Arrêt de notre Conseil du premier Août dernier, seront incessamment remis aux Hôtels de nos Monnoyes, où la valeur en sera payée sur le pied de neuf livres dix-huit sols onze deniers le Marc.

A R T. II. Que ces Sols seront fondus dans tous les Hôtels de nos Monnoyes, si fait n'a été, en conséquence des ordres que nous avons déjà fait donner de les y porter à cet effet; & qu'ils seront convertis en nouveaux Sols, du titre de deux deniers douze grains, au remede de quatre grains, & à la taille de cent douze pieces au Marc, quatre pieces de remede, le plus également que faire se pourra, sans recours néanmoins de la piece au Marc, & des Demi Sols, de même titre, à la taille de deux cent vingt-quatre au Marc, au remede de huit pieces; le travail de laquelle conversion sera jugé par les Officiers de nos Cours des Monnoyes, en la maniere accoutumée.

A R T. III. Lesdits Sols auront cours dans tout.

tout notre Royaume , Pays , Terres & Seigneuries de notre obéissance , pour Vingt-quatre deniers piece , les Demis à proportion ; & porteront les Empreintes figurées dans le cahier attaché sous le contre-scel de notre présent Edit.

ART. IV. Ne pourra toutesfois entrer forcément dans les payemens de quatre cent livres & au-dessous , pour plus de dix livres de ces Especes , & pour plus d'un quarantième dans les payemens au-dessus de quatre cent livres. .

ART. V. Et comme le mauvais usage de mêler de menuës Especes dans les sacs d'argent , pour faire les apoints & faciliter la retenue des cinq sols par sac , donne lieu à une infinité de malversations , ainsi qu'à l'emploi d'Especes de Lorraine , nonobstant la prohibition de leur cours , nous faisons défenses de mettre dorénavant , à commencer du jour de la publication du présent Edit , aucunes menuës Monnoyes dans les sacs d'argent , lesquels ne pourront plus , même passé ledit jour , être composés d'aucunes Especes mêlées , ni faits autrement ; savoir , des sacs de douze cent livres , que de deux cent ecus en écus , ou quatre cent demi-écus , mille cinquièmes d'écus , deux mille dixièmes , ou quatre mille vingtièmes ; des sacs de mille deux livres composés de cent soixante-sept écus , ou trois cent trente-quatre demi-écus , huit cent trente-cinq cinquièmes d'écus , seize cent soixante-dix dixièmes , trois mille trois cent quarante vingtièmes ; des sacs de neuf cent livres , composés de cent cinquante écus ou trois cent demi-écus , sept cent cinquante cinquièmes d'écus , quinze cent dixièmes trois mille vingtièmes ; & des sacs de six cent livres , composés de cent écus ou deux cent demi-écus , cinq cent cinquièmes d'écus , mille dixièmes , deux mille vingtièmes ; sans qu'il puisse être mis
de

de plusieurs sortes d'Espèces dans un même sac ; sous peine de confiscation ; sauf à être retenu ou rendu le prix des sacs , sur les pieds fixés par l'Arrêt du Conseil du 27. Janvier 1711. ainsi qu'il en est usé pour les sacs de douze cent livres , qui sont ordinairement complets.

A R T. VI. Voulons qu'à commencer du premier Mars prochain ; les Sols de Trente deniers , ci-devant fabriqués par nos ordres , soient aussi reçûs de tous nos Sujets, dans les Hôtels de nos Monnoyes , ainsi que par les Changeurs , & payés à raison de neuf livres dix-huit sols onze deniers le Marc ; & ceux des fabriques de Lorraine , à raison seulement de sept livres neuf sols deux deniers.

A R T. VII. Permettons néanmoins aux Directeurs de nos Monnoyes & aux Changeurs , de diminuer quatre onces par cent Marcs du poids des dites Espèces, pour raison de la crasse qui est dessus ; même auxdits Changeurs , de se faire payer de leurs droits par le Public , sur le pied de trois deniers pour livre dans tous les endroits éloignés de moins de dix lieues des Hôtels de nos Monnoyes , & de quatre deniers pour livre pour ceux éloignés de dix lieues & au delà , &c.

A R R E T du 11. Novembre , qui ordonne que le prix des Espèces & Matières d'or & d'argent , demeurera fixé à toujours , sur le pied porté par l'Arrêt du 15. Juin 1726. nonobstant la diminution qui avoit été indiquée par le même Arrêt , & ceux de prorogation rendus depuis , notamment par celui du 15. Décembre 1737.



MADRIGAU X.

ERgaste , quoiqu'à tort , veut passer aujourd'hui
 Pour avoir triomphé de la fiere Isabelle ;
 Doris , soyez plus tendre qu'elle ,
 Je serai plus discret que lui.



IRis , vous dédaignez les feux
 Qu'en moi vos charmes ont fait naître ;
 Mon destin n'est pas d'être heureux ;
 Mais mon cœur méritoit de l'être.



DEs traits d'une injuste colere
 Vous payez mes feux en ce jour ;
 Par quel prodige étrange , Iris , voules-vous faire
 La Haine Fille de l'Amour ?

Par M. de B . . . C . . de R . .

L'Almanach en grand , représentant le Mariage
 du Roy des deux Siciles , & les Réjouissances faites
 à Naples , se vend rue S. Jacques , chés Charpenier
 au Cocq.

Nous

Nous donnerons deux Volumes le mois prochain, pour employer les Pièces qui n'ont pu trouver place dans le courant de l'année.

APPROBATION.

J' Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France* du mois de Novembre, & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Décembre 1738.

HARDION.

T A B L E.

P I E C E S F U G I T I V E S. Ode, contre les Athées,	2307
Lettre sur la Dévotion des Rois de France à la sainte Vierge,	2311
Ode imitée d'Horace,	2317
Lettre sur les Etudes Militaires,	2320
Epitre en Vers à un Médecin,	2340
Question jugée au Parlement de Paris,	2345
L'Amant sur le retour, Ode,	2354
Extrait d'une Lettre sur l'Honneur & la Gloire,	2356
L'Amour Marron, Conte,	2359
Memoire sur un Endroit des Elemens de Newton,	2364
Stances à la Fortune,	2368
Opération de la Taille, circonstances singulieres,	
&c.	2372
Ode	

Ode imitée d'Horace ,	2374
Lettre au sujet des Cheminées qui fument, &c.	2377
Epiire ,	2383
Réponse sur l'Observation d'une Playe pénétrante dans le bas-ventre , &c.	2386
Vers à la Marquise de	2396
Lettre sur l'Etablissement du Bureau Typogra- phique ,	2398-
Enigme , Logogryphes , &c.	2406
NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS .	
&c.	2412
Cours d'Architecture de d'Aviler ,	2415
Nouveaux Amusemens du Cœur & de l'Esprit ,	
&c.	2416
Recueil de plusieurs Pieces de Poësie & d'Eloquen- ce des Jeux Floraux ,	2420
<i>Bibliotheca Bibliothecarum Manuscriptorum nova</i> ,	
&c.	2427
Suite des Anecdotes de la Cour de Philippe-Au- guste , &c.	2436
Réponse à l' <i>Avis</i> au sujet des Cadrans Solaires,	2437
Ouverture du College Royal ,	2438
Prix proposé par l'Académie de Bordeaux ,	2439
Rentrée de l'Académie Royale des Sciences , &c.	2440
Rentrée de l'Académie Royale des Belles-Lettres ,	2441
Prix proposé par la même Académie ,	2442
Assemblée publique de l'Académie de Marseille ,	
&c	2444
Nouvelles Estampes ,	2448
Tombeau & Statuë de Marbre ,	2449
Air noté ,	<i>ibid.</i>
Spectacles. L'Ecole du Temps , <i>Comédie</i> , Extrait ,	2450
Le Rajeunissement inutile , &c.	2461
Nouvelles Etrangères , de Turquie ,	2471
Prieres	

Prieres & Processions à Constantinople , &c.	2476
Russie , Pologne & Allemagne ,	2478
Italie , Malthe & Isle de Corse ,	2481
Naples , Espagne & Angleterre ,	2487
Bouts-Rimés ,	2490
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2491
Bouquet ,	2496
Morts , Naissances & Mariages ,	2497
Le Parfait Bonheur , <i>Epigramme</i> ,	2508
Arrêts Notables ,	2509
Madrigaux ,	2517

Errata d'Octobre.

P Age 2295. ligne 10. donner , lisez lui donner.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 2446. ligne 28. Cire , ajoutez blanche.

La Chanson notée doit regarder la page 2449

MERCURE
DE FRANCE,
¹
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1738.
PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chés } GUILLAUME CAVELIER;
 ruë S. Jacques.
 La Veuve PISSOT, Quay de Conty;
 à la descente du Pont Neuf.
 JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A V I S.

L'A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X. S O L S.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1738.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

LE COLLEGE ROYAL,
O D E

A Mrs les Professeurs Royaux.



Agés Dispensateurs des trésors d'A-
pollon,

Oracles révévés dans son celeste Em-
pire,

Citoyens du sacré Vall'on,

Daignez prêter l'oreille aux accords de ma Lyre:

I. Vol.

A ij Quelle

Quelle immortelle main construisit sur ces bords
Ce Temple où la Vertu regne avec la Science ?

O combien de nobles transports
Fit renaître autrefois cette auguste alliance !



Un temps fut (puisse-t'il ne jamais revenir !)
Que l'affreuse ignorance avoit soumis la Terre ;

Et que , pour mieux se maintenir ,
Du démon des Combats elle prit le Tonnerre.



D'abord elle habita les froides Régions ,
Pour regner après lui , le chaos la fit naître ,

Mais rassemblant ses Légions ,
Jusqu'aux Poles du Monde elle se fit connoître.



La stupide valeur , de cent Peuples altiers
Contre Rome & les Arts signala son audace ,

Et durant des siècles entiers ;
Eteignit dans le sang la gloire du Parnasse.



Cependant Jupiter pesoit du haut des Cieux
Le Destin des Etats & celui de la France ;

L'Avenir s'offrit à ses yeux ,
Et la splendeur des Lys fit paucher la balance.



Le Tibre à l'Univers ne dictoit plus ses Loix,
 Les Déeses du Pinde avoient quitté ses Rives,
 Quand sous le Regne de *François*,
 La Seine recueillit les Muses fugitives.



Sur un Trône plus saint, ce Roy les fit asseoir,
 De ce nouvel Empire il vous remit les rênes.
 Paris s'étonna de se voir
 Plus que n'étoient jadis Rome, Memphis, Athenes.



Grace aux dons prodigués d'un Monarque puissant,
 Tout fréquente à la fois votre Ecole chérie,
Portique célèbre en naissant,
 Qui des Arts est déjà la commune Patrie.



En vain des Nations l'ample diversité
 Des sons articulés sçut varier l'usage,
 Votre heureuse sagacité
 Perce le voile épais qui couvre leur langage.



Si Neptune & les Vents transportent jusqu'à nous
 Ces peuples insensés que séduit le Bracmane,
 Nul n'est étranger parmi vous,
 Et de tout l'Univers vous devenez l'organe.

* *Les Langues.*

A iij

Des

2522 MERCURE DE FRANCE

Des Grecs & des Romains , fideles Sectateurs , (a)
Vous puisez dans leur sein le feu qui vous anime.

De deux célèbres Orateurs ,
On voit revivre encor l'éloquence sublime.



Comme un embrasement répandu dans les Aïrs ,
L'un déployant son feu , va consumer Antoine ,
Et l'autre au milieu des Eclairs ,
Foudroye avec éclat le Roy de Macédoine.



Ici développant ses Mysteres profonds ,
Préside sur ses Sœurs cette illustre Science , (b)
Qui de ses principes féconds ,
Pour l'éclairer toujours fait naître l'évidence.



L'esprit d'un vol rapide & penetrant les Cieux ,
Voit , jusque dans son germe , éclore la nature , (c)
Puis d'un crayon judicieux
Nous peint de l'Univers la superbe structure.



Là , de jeunes Rivaux un innombrable Essain , (d)
Environnant le Dieu qui regne en Epidaure ,

(a) *L'Eloquence.*

(c) *La Philosophie.*

(b) *Les Mathématiques.*

(d) *La Médecine.*

En

En reçoit cet Art souverain ,
Qui brave l'Acheron & que la Parque abhorre.



Mille autres Nourrissons sous un autre Drapeau ;
Ecoutent l'Equité , fille de l'Innocence ; (a)

Dans ses mains brille ce flambeau ,
Qui s'allume aux rayons de notre conscience.



Tels sont les premiers fruits qu'on recueillit alors
De ce Champ qu'arrosait une source fertile ,
Mais, dès qu'elle eut franchi ses bords ,
Où ne s'étendit pas son abondance utile ?



Où vit renaître enfin les Jardins de Platon , (b)
Délices de l'esprit , demeure fortunée ,
Séjour qu'habite la Raison ,
Le Compas à la main & de fleurs couronnée,



Sous un Ciel toujours pur , les Favoris des Dieux
Y moissonnent les Dons qu'Apollon fait éclore.
Qu'il est beau de voir dans ces Lieux ,
Avec les chastes Sœurs regner l'aimable Flore !



(a) *Le Droit.*

(b) *Les Académies.*

A iiiij

Un

Un nouvel âge d'or chasse l'âge de fer ,
 La Paix , l'heureuse Paix , descend de l'Empirée ,
 Et les Filles de Jupiter
 Ont ramené les temps de Saturne & de Rhée.



France , tu réunis tous les Talens éparés ;
 Et sans doute du Ciel la sagesse profonde
 Te donna l'Empire des Arts ,
 Pour t'élever un jour à l'Empire du Monde.

M. Tanevot.



REFLEXIONS

Sur la Jalousie.

LA Jalousie des femmes marque , pour l'ordinaire, bien plus d'amour que celle des hommes , car ceux-ci ne sont , la plupart , jaloux que de leur réputation , mais les femmes ne sont véritablement jalouses que de leurs maris.

L'aparence est contre les jaloux , car à examiner leurs actions, il semble qu'ils ayent plus de haine que d'amour , mais la haine est dans leur bouche & l'amour dans leur cœur.

Il

Il ne faut pas douter que la Jalousie ne soit encore plus cruelle pour ceux qui tourmentent, que pour ceux qui sont tourmentés.

Il est quelquefois agréable à un mari coquet, d'avoir une femme jalouse ; il entend souvent parler de la personne qu'il aime.

Je ne sçache rien à quoi on impose de si dures loix qu'à la Jalousie. Il faut ne pas témoigner le moindre ressentiment à ceux qui veulent nous ravir un bien qui est à nous, ou auquel nous prétendons, et pour ne point passer pour jaloux, il faut paroître insensible, il faut caresser ses ennemis les plus cruels, et se condamner à ne donner presque aucunes preuves de son amour ; il faut même, pour ainsi-dire, trouver le moyen de remporter une victoire sans combattre, et sans montrer que l'on a du courage, et enfin attaquer un cœur sans se servir d'amour pour le gagner, bien qu'il n'y ait que lui qui ait des armes assez fortes pour l'obliger à se rendre. Véritablement souvent ce cœur, qui devrait être le prix de celui qui fait paroître, et qui a en effet le plus d'amour, est le prix de celui qui en temoigne le moins.

Il y a dans le monde deux sortes de personnes tout-à-fait incompatibles, et qui

A. v. 36

se trouvent ordinairement ensemble , un Amant jaloux et une Maîtresse coquette ; ils ne peuvent se séparer l'un de l'autre ; il est cependant rare qu'un Amant soit bien jaloux : si ce n'est à l'égard d'une Coquette ; et il arrive presque toujours qu'une femme est coquette, quand elle a un Amant jaloux.

S. Jérôme se plaint de la jalousie des Maris , car , dit-il , on ne sauroit garder une femme impudique, et la pudique n'a pas besoin qu'on la garde.

C'est l'ordinaire de la Jalousie d'empoisonner les meilleures actions de ceux qui nous la font sentir.

Quoique la Jalousie soit la marque d'un amour très-ardent et capable de l'augmenter , on ne sauroit nier qu'il ne soit capable de le détruire.

La tendresse fait quelquefois taire la Jalousie , et nous serions souvent bien fâchés d'avoir les éclaircissemens que nous demandons.

Jeunesse et continence , et vieillesse sans jalousie , sont des choses bien rares.

Chaque geste , chaque regard , chaque pas

pas d'une femme est pour un mari jaloux un nouveau sujet d'ombrage et de trouble. Il ne peut ni la voir, ni la quitter. Il la suit partout, agité de soupçons continuels; il l'enferme, pour se délivrer de ses soupçons, aussi cruels à sa femme qu'à lui-même, et il se condamne enfin avec elle à une rigoureuse prison.

La Jalousie est un manque de bonne opinion de soi-même, qui nuit toujours à celui qui la ressent.

Ce ne seroit pas aimer que de souffrir tranquillement l'indifférence ou l'infidélité de sa femme, mais c'est la haïr que de l'aimer jusqu'à devenir son persécuteur par les transports de sa jalousie; ou si cette jalousie est amour, c'est un amour pire que la haine.

Il s'en faut beaucoup que le Soufre et le Salpêtre mêlés au charbon pulvérisé, prennent si-tôt feu qu'une femme jalouse.

La Jalousie et l'Envie boivent ordinairement elles-mêmes, la plus grande partie de leur venin.

Chose étrange, qu'un Jaloux soit blâmé

A. vj. de

de tout le monde , sans que personne se soit jamais avisé de le plaindre , ni de prendre sa défense ; au contraire ; on a toujours déclamé contre les Jaloux. Ils n'osent pas même montrer qu'ils craignent de perdre la personne qu'ils aiment , sans risquer de passer pour bizarres , importuns , ridicules , comme si la crainte de perdre une chose que l'on aime étoit un crime pour eux , lorsqu'elle est une marque d'amour et de raison pour le reste des hommes. Pourquoi ne veut-on pas qu'ils aient des sentimens si justes et si naturels et qui sont ordinaires et permis à tout le monde , non-seulement pour les belles personnes , mais pour toutes les choses précieuses ?

Les hommes sont ordinairement plus jaloux que les femmes ; mais il semble que la Nature , pour rendre les choses égales , ait donné à certaines femmes de la jalousie pour toutes celles qui n'en ont point , ce qui les rend bien plus insupportables que les hommes. Une femme de cette espèce , est jalouse de la fortune même de son Amant ; elle craint que cette Déesse ne le favorise trop , et qu'il ne la quitte pour elle. Pour la contenter il faut être incivil , jusqu'à la brutalité , envers toutes les autres femmes et avec les hommes même.

Le

Le Mariage augmente toujours la jalousie, car une femme croit avoir d'autant plus de lieu d'en avoir, que l'on doit plus appréhender de perdre une chose qui est à soi, qu'une à laquelle on prétend et que l'on n'a pas encore. Il n'y a rien de plus terrible qu'une femme en cet état; ses yeux, sa voix, ses actions, tout marque de la fureur en elle; quand même elle ne parleroit pas, ses regards sont capables de faire trembler; et par une bizarrerie inconcevable, sa jalousie abhorre le seul remède qui la pourroit guérir. Si au lieu de ces soupirs qui n'exhalent que la fureur, et qu'on prend pour les enfans de la rage et de la douleur, une femme pouvoit rappeler la douceur, naturelle à son sexe, et que ses plaintes ne fussent écoutées que de son mari, il n'y a point de cœur si dur qui ne se rendît; mais elle veut tout obtenir par la force, et sa jalousie l'aveugle tellement, qu'elle est incapable d'avoir d'autres sentimens que ceux qu'elle lui inspire.

L'amour d'un Jaloux est un amour très-haïssable; il se chagrine de tout, même de voir la personne qu'il aime, dans la joye. Il ne peut souffrir qu'elle goûte aucun plaisir; ses paroles ne sont que des reproches, ses pensées, que des soupçons; ses actions, que des démarches d'un Espion incommode

dé , qui lui ôte jusqu'aux moindres libertés. Il faudroit pour lui plaire , qu'elle fût continuellement dans une solitude , sans aucun commerce , qu'elle ne fit , pour ainsi-dire , aucun usage de ses sens , tant il a peur qu'ils ne la séduisent. Si elle parle , il croit que c'est pour le trahir ; si elle pense , il s' imagine qu'elle cherche les moyens de le tromper. Enfin toutes ses actions lui paroissent des crimes ; après cela peut-on voir un amour qui ressemble tant à la haine ?

Ceux qui blâment la jalousie , disent que tous ceux qui en ont , haïssent en aimant , et que toutes leurs actions marquent plus de haine que d'amour. Mais s'ils veulent que l'amour produise la haine , sera-ce la haine qui produira l'amour ? Les passions produiront-elles leur contraire ? Deux choses si opposées peuvent-elles subsister ensemble ? Et peut-on haïr ce que l'on aime , sans cesser d'aimer ?

Il y a deux sortes de Jalousie , l'une dans un Amant , qu'on doit regarder comme délicatesse , et l'autre dans un Mari , qui ne peut guere être taxée que de foiblesse et d'emportement.

La première n'est autre chose qu'une crainte bien pardonnable, de se voir privé de la possession

session de l'objet que l'on aime ; cette crainte ne lui ôte rien de l'estime qui lui est due ; un Rival est plus riche ou plus aimable que nous , nous appréhendons qu'il ne nous enleve un cœur et une main qui nous sont chers ; ses soins , ses assiduités , nous allarment et nous inquiètent , que faisons-nous ? Nous redoublons de respects et d'amour. De-là cette charmante émulation entre deux Rivaux , qui s'empressent , à l'envi , de servir l'objet de leurs désirs ; cette jalousie fait le triomphe de la Maîtresse , et est une preuve bien certaine de la tendresse de ses Adorateurs.

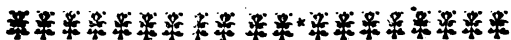
Quelle différence dans le Portrait d'un Mari jaloux ! Son imagination blessée et livrée à mille phantômes , les lui représente comme des réalités ; sa femme toujours exposée à ses soupçons , l'est souvent à ses emportemens , elle ne trouve dans son ménage que désunion , que désordre , que querelle ; si elle le caresse , c'est pour le tromper avec plus d'adresse et de sûreté ; si elle paroît indifférente , elle l'est réellement ; qu'il quitte sa maison , ce n'est qu'en tremblant qu'il y rentre ; eh ! de quoi s'est-il occupé pendant le peu de temps qu'il a été absent ? N'en doutez pas , l'idée de sa femme infidelle , ne lui a pas permis de finir ses affaires , il trouve un prétexte pour revenir chés

chés lui, déjà il y arrive, mais avec toutes les précautions d'un homme qui veut surprendre son Rival, cependant sa femme y est seule, et elle n'est pas encore remise de ses dernières injustices, qu'il lui en fait de nouvelles.

Il est donc dans sa maison d'une humeur insupportable, il ne sçait à qui s'en prendre; qu'il soit forcé de recevoir compagnie, il examine, il écoute; par tout il trouve du mal, il contrarie par tout; un mot dit un peu bas est un rendès vous; un consentement; il a découvert l'intrigue, il est trompé; quelle fureur! c'est cependant cette passion, cette fureur, que bien des Jaloux appellent tendresse et attachement, comme si de persécuter continuellement une femme, de ne lui laisser aucun repos, de ne la traiter qu'en Maître, qu'en Tyran, pouvoit s'allier avec le véritable amour, qui suppose de l'estime, et qui demande de la douceur, de la complaisance et de la politesse.

Par M. B. de Soissons.





ODE imitée d'HORACE: *Tyrrhena
Regum, &c.*

R Ejetton de Rois qu'on honore ,
Chés moi je vous réserve un muid tout plein en-
core ,
D'un Vin dont la douceur peut répondre à vos
vœux ;
Et je me suis pourvû , Mécène , entre autres cho-
ses ,
De Parfums exquis & de Roses ,
Que je destine à vos cheveux.



Hâtez-vous d'être mon Convive :
Que votre cœur , au moins pour quelque temps , se
prive
Des transports ravissans dont il se sent pressé ,
A l'aspect de Tibur , des Campagnes d'Esule ,
Et du Mont où fonda Tuscule ,
Le Fils d'Ulysse & de Circé.



Quittez , pour remplir mon attente ;
Des repas superflus la pompe dégoûtante ;
Quittez ce haut Palais superbement construit ,
Et de l'heureuse Rome , objet de vos tendresses ,
Cessez

2534 MERCURE DE FRANCE

Cessez d'admirer les richesses ,
L'éclat , la fumée , & le bruit.



Le changement d'air & de table

A l'homme le plus riche est souvent agréable ;
Souvent le toit du Pauvre a des charmes pour lui ;
Souvent la propreté d'une humble nourriture ,
Sans pourpre , tapis , ni dorure ,
De son front a chassé l'ennui.



Le brillant Père de la Belle

Que Persée affranchit d'une mort trop cruelle ,
Montre déjà ses feux depuis long-temps cachés ;
Déjà de Procyon on ressent l'inclemence ,
Et l'âpre Lion recommence
A brûler nos champs dessechés.



Les Bergers , les Troupeaux débiles ,
Contre l'ardeur du jour vont chercher pour azile
Les Buissons de Sylvain , l'Ombrage & les Ruis-
seaux ;
Tout languit , accablé d'une chaleur extrême ;
Le Vent ne rafraîchit pas même
Les Lieux les plus voisins des Eaux.



Cependant

Cependant votre ame inquiete
 S'abandonne aux soucis , dans l'embarras se jette ,
 Toujours craignant pour Rome & veillant à son
 bien ,
 Vous redoutez toujours , guidé par votre zele ,
 Ce que pourroient tramer contre elle
 Bactres , le Scythe & l'Indien.



Le prudent Arbitre du Monde
 Nous cache l'avenir dans une nuit profonde ,
 Et rit de nos frayeurs qui vont jusqu'à l'excès ;
 Attentif seulement aux affaires présentes ,
 Par vos démarches bienfaisantes
 Assûrez-leur un bon succès.



Tout le reste a la ressemblance
 D'un Fleuve , qui tantôt s'écoule avec silence ,
 Et tantôt furieux dans son débordement ,
 Entraîne arbres , maisons , rochers , troupeaux ,
 racines ;
 Des Monts & des Forêts voisines
 Excite le mugissement.



L'inquiétude & les allarmes
 De la vie aux Mortels enlèvent tous les charmes.
 Heureux cent fois celui qu'elles n'ont point vaincu,
 Et

2536 MERCURE DE FRANCE

Et qui toujours exempt d'une crainte effrenée,
A la fin de chaque journée,
Peut dire : » Aujourd'hui j'ai vécu !



» Que du nuage le plus sombre
» Demain le Roy des Dieux sur nous répande
l'ombre ;
» Qu'il fasse du Soleil triompher la clarté ;
» Des accidens passés Jupiter n'est plus maître ,
» Et ce qu'une fois il fit être ,
» Ne peut plus n'avoir pas été.



» La Fortune aveugle & cruelle
» Prend un plaisir malin à nous être infidelle ;
» Aime à faire passer ses dons de main en main ;
» Et tantôt ennemie , & tantôt bienfaictrice ,
» Selon les loix de son caprice ,
» Change du soir au lendemain.



» Tant qu'elle est stable , je la loue ;
» Mais dès qu'en s'envolant la perfide me jouë ,
» Je lui rends volontiers ce qu'elle m'a prêté ;
» De traits du desespoir ma vertu me délivre ,
» Et je me tiens content de vivre
» Dans une honnête pauvreté.



» Sur.

- » Sur le sein de l'onde en colere ,
 » On ne me verra point , suppliant-mercenaire ,
 » Traiter avec le Ciel par mille vœux formés ,
 » Pour empêcher que l'or dont ma barque est
 chargée ,
 » N'aille de l'inconstante Egée
 » Enrichir les flots affamés.



- » Libre d'une telle manie ,
 » A l'aide d'un Esquif j'aurai soin de ma vie ,
 » Ma plus grande richesse et mon plus cher trésor ;
 » Et bornant tous mes vœux à gagner le rivage ,
 » J'obtiendrai ce doux avantage
 » Et de Pollux et de Castor.

Par M. Frigot.



LETTRE à M. D. L. R. sur une Méchanique de Géographie , par M. du Mondran, Colonel réformé. A Versailles ce premier Octobre 1738.

Vous êtes amateur de Méchanique ,
 Monsieur, je veux vous communiquer
 le plan d'une Machine , non seulement curieuse , mais même très-utile. C'est un présent que l'on a fait , ou , si vous voulez , un Bouquet que l'on a donné à Monseigneur le

Dau

Dauphin , le jour même de sa naissance ; c'est-à-dire , le 4. Septembre dernier. Elle consiste dans une Géographie mécanique , que S. M. a qualifié elle-même de *Géographie commode*. C'est un grand Ecran à mettre devant le feu , que l'on conduit aisément où l'on veut , par le moyen des roulettes qui sont sous ses pieds ; & dans lequel on trouve en plusieurs Rouleaux differens volumes de Cartes de Géographie , soit ancienne , soit moderne ; on y joint même l'Astronomie. Cette Mécanique qui sert aujourd'hui d'amusement au jeune Prince , lui tiendra bientôt lieu d'Etude , & pourra même servir d'occupation & d'instruction à ceux qui voudront s'appliquer à cette Science. Je vais tâcher de vous en donner une description générale.

Figurez-vous un Ecran assés large pour contenir une Carte ordinaire de Géographie , de 2. pieds de large sur 18. pouces de haut , entièrement développée dans toute son étendue. Dans l'épaisseur de l'Ecran , se trouvent des mouvemens qui sont cachés , mais que l'on fait agir par le moyen d'une manivelle , qui est au-dehors. Cet Ecran , qui est mobile sur son pivot , n'empêche point de se chauffer en étudiant. A ce mouvement secret , tiennent deux Rouleaux , qui dans leur longueur occupent toute la largeur de l'Ecran , & qui

se

se devuident mutuellement l'un sur l'autre. Ces Rouleaux contiennent un volume d'un grand nombre de Cartes, qui se présentent aux yeux les unes après les autres ; & on suspend le mouvement à celle que l'on veut examiner. On a tout le temps de l'étudier & de la comparer avec le Livre que l'on veut prendre.

Le premier Volume contient la Géographie universelle, c'est-à-dire le Globe terrestre, vû selon ses différentes faces, avec les quatre Parties du Monde; suivent ensuite les Royaumes rangés dans un ordre Géographique.

Un second Volume se peut substituer à la place de ce premier, & contient l'ancienne Géographie divisée en plus de quarante Cartes, qui sont, comme vous le sentez bien, générales, mais toutes rangées historiquement, c'est-à-dire dans l'ordre nécessaire pour l'étude de l'Histoire des premiers Peuples. On est le maître, si on juge à propos, d'y mettre tel autre Volume ou Rouleau de Cartes dont on peut avoir besoin.

Le troisième Volume, qui fait partie de cette Mécanique de Monseigneur le Dauphin, contient un Cours d'Astronomie, tiré de l'Atlas Céleste d'André *Cellarius*.

Comme il y a beaucoup d'Amateurs de Géographie, à la Cour aussi bien qu'à Paris

&

& dans les Provinces , qui souhaiteroient faire usage de cette Méchanique ; il est bon que je vous avertisse de plusieurs choses.

1°. Que ceux qui ont le goût d'une Science aussi utile , qu'elle devient facile par cette Méchanique , peuvent pousser leurs recherches aussi loin qu'ils voudront , en multipliant les Volumes que l'on peut substituer les-uns aux autres , pour subdiviser la Géographie jusque dans ses parties les plus détaillées.

2°. Sa Majesté , qui s'est fort apliquée à cette Science , touchée de la commodité de cette Géographie méchanique , a gratifié l'Auteur d'un Privilege exclusif , pour faire distribuer à son avantage une Machine aussi utile au Public.

3°. L'Auteur cependant , Officier distingué au Service de Sa Majesté , ne prétend pas faire une sorte de commerce de cette *Géographie commode* : mais comme il aime le bien général , il cédera son Privilege à quelque Particulier intelligent , qui fera construire cette Machine sur les lumieres & les instructions qu'il lui donnera volontiers.

4°. Cet Officier est M. du Mondran , Colonel réformé , qui a long-temps travaillé en France , en Espagne & en Italie , pour le Service des deux Couronnes. Il fera
sçavoir

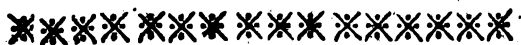
sçavoir dans peu à qui il a remis son Privilege , pour en faire un usage convenable au bien public , & au progrès de la Science Géographique. Je vous en donnerai avis dès que j'en serai informé , afin que le Public en soit instruit par votre moyen.

5°. On y a joint aussi dans un autre Rouleau , qui se met en même temps , sans déplacer, des Tables Chronologiques pour l'Histoire ancienne & moderne ; & comme ce Rouleau n'est pas aussi rempli que les autres , on l'a chargé d'une Liste de tous les Volumes & du nombre des Cartes qu'ils contiennent. Un pareil mouvement fait voir les Théâtres de Guerre , qui font un objet très-intéressant dans l'Histoire & dans la Géographie.

Je vous avoüe que j'ai été charmé de la facilité qu'il y a d'avoir toujours devant les yeux toute la Géographie , sans le secours des Livres, & d'en trouver toutes les Cartes, sans être obligé d'en feuilleter aucun.

J'ai l'honneur d'être , &c.





O D E

Tirée du Pseaume 81.

L Es Rois, en exerçant leur puissance absolue,
N'échappent jamais à la vûe
De J E H O V A qui les a faits,
Et qui juste par excellence,
Dans une severe balance
Chaque jour pese leurs forfaits.



Jusques à quand, dit-il, des Ravisseurs injustes,
Princes, vos Tribunatix augustes
Récompenseront-ils l'orgueil?
Aziles paisibles du crime,
Pour l'humble vertu qu'on opprime,
Serez-vous toujours un écueil?



Ah ! que ne prêtez-vous une oreille attentive
Aux clameurs, à la voix plaintive
De l'Orphelin persecuté ?
Et que ne vengez-vous l'injure
Que fait la malice parjure
A la timide pauvreté ?



C'est

C'est en vain , c'est en vain qu'on leur tient ce langage ,

Ils sont sourds , un épais nuage

Ne cesse de les aveugler.

Leur létargie est si profonde ,

Que la chute entière du Monde

Auroit peine à les ébranler.



Où , vous êtes les Fils du Maître du Tonnere ;

Vous êtes des Dieux sur la Terre ,

Grands Monarques , Heros fameux ;

Mais que vous servent ces hauts titres ?

O ! des humains puissans arbitres ,

Sçachez que vous mourrez comme eux.



Exauce-nous , grand Dieu , sans tarder davantage ;

Visite ton cher Heritage ,

Vien gouverner tout l'Univers ;

Et daigne enfin par ta puissance ,

Faire triompher l'innocence

De l'injustice des pervers.

Par M. Frigot.



*RE'PONSE à l'Avis anonyme inseré dans le
Mercure de Septembre dernier , au sujet
des Cadrans Solaires.*

J'Ai lu , Monsieur , dans le Mercure de
Septembre 1738. un Article touchant les
Cadrans Verticaux , qui m'a paru si singu-
lier , que je n'ai pu m'empêcher d'y faire
quelques réflexions. L'Auteur anonyme ;
peut-être pour sauver l'honneur des mauvai-
ses Montres , charge la plûpart des Cadrans
Solaires des défauts qu'elles peuvent
avoir ; mais sa Critique ne s'en tient pas aux
Cadrans seuls ; un intérêt plus vif le porte à
accuser d'ignorance les Ouvriers qui les font,
tels que les Maçons , les Peintres , & les
Faiseurs d'Instrumens de Mathématique. Ce
qui arrive , dit-il , par l'épargne de ceux qui
les font faire , &c.

Mais , en bonne foi , son bon sens n'est il
pas ici un peu en défaut ? A qui naturelle-
ment doit-on s'adresser pour tracer un Ca-
dran , si ce n'est à ceux dont la profession
est de les faire ? Et quels sont ceux qui ont
ce droit , si ce n'est les Fabricateurs d'Ins-
trumens de Mathématique ? Il me semble
aussi naturel qu'un Particulier aille chés eux
pour ce sujet , que d'aller chés un Horloger
pour

Pour avoir une Montre. Si son zèle un peu trop severe, continuë, il est à craindre qu'il ne dispute aux Fabricateurs d'Instrumens de Mathématique la faculté de faire des Cadrans Astronomiques, Horizontaux, Cylindriques & Analematiques, comme il leur proscrie les Cadrans contre les murs. Le Public est instruit aussibien que lui, du mérite des Illustres Sçavans qu'il se fait honneur de citer, & dont il vante avec justice la politesse ; mais j'ose assûrer que la probité de ces Mrs, ne leur permettra pas de penser aussi desavantageusement que lui, au sujet des Fabricateurs d'Instrumens de Mathématique. Chacun sçait qu'il y en a actuellement plusieurs, qui ne possèdent pas moins la Théorie que la Pratique de leur Art, & qui n'appréhendent pas les traits de sa Critique, sur les Cadrans qu'ils entreprendroient de tracer.

Il est impossible qu'il ignore, que si les Cadrans sont en quelque estime, ce sont les Maîtres de cette même Profession qui les y ont mis ; que même journellement on nomme un Cadran à Boussole, un *Butterfield* du nom de celui qui les a perfectionnés : que le Sr *Bion* a fait un Livre, dont les Editions multipliées, font l'Eloge, où il apprend fort au long la maniere de construire toutes sortes de Cadrans, & ce seroit un Paradoxe étrange, que l'Auteur eût enseigné ce qu'il ne sçavoit pas.

B iij Les

Les Sevins, les Chapotots, & les le Febvres possedoient la Science des Cadrans qu'ils fabriquoient ; c'est une vérité connue de tous les Sçavans , & qui ne peut être niée que par ignorance , ou par mauvaise foi.

Au reste rien n'est si judicieux que la fin de son Ecrit : Il est vrai que si chacun faisoit son métier , tout en iroit mieux , & qu'on ne verroit point de Maçons tracer des Cadrans, ni d'Horlogers faire des Méridiennes ; on pourroit ajoûter , qu'on verroit moins de Personnes critiquer ce qu'ils n'entendent peut-être pas. Au moins s'y montreroient-ils plus réservés, s'ils avoient en mémoire un trait d'Histoire qui trouve ici naturellement sa place,

APELLES, ET SON CENSEUR.

CHés les Grecs , un Peintre sublime
Des connoisseurs s'étoit acquis l'estime ,
Par les Productions de son Pinceau charmant.
Chacun admiroit sa Peinture ,
Qu'on pouvoit nommer justement ,
La Rivale de la Nature.
Pour se surpasser , ayant fait
Une Venus incomparable ,
Que le dessein correct, le coloris aimable ,
Rendoient

Rendoient un Chef-d'œuvre parfait ,
 Il l'exposa dans la Place publique ,
 Pour voir ce que le Satyrique
 Blâmeroit dans ce beau Portrait ;
 Puis se mit derriere sa Toile ,
 Un Rideau lui servant de voile ,
 Pour voir tout , sans qu'on le pût voir.
 Sçavans, demi Sçavans , Ignorans , s'y rendirent ;
 Et du matin jusques au soir ,
 Du Tableau la Critique firent ,
 L'un disant blanc , & l'autre noir.
 Un Cordonnier voisin , pour se faire de Fête
 Vint, blâma la Sandale , en fut mal satisfait ;
 Bon , dit le Peintre , il est homme de tête ,
 Et s'il me blâme , il est au fait.
 Mais lorsque poursuivant sa Censure indiscrete ,
 Il dit : Cette Jambe est mal faite ,
 Cette Cuisse est contrainte , & n'offre rien de beau ,
 Apelles , tirant son rideau ,
 Sortit soudain de sa cachette ,
 Et s'adressant au Critique grossier ,
 Lui dit : Ami , tu juges en Maroufle ;
 Apprends de moi qu'un Cordonnier
 Ne doit point passer la Pantoufle.

L. M.

A Paris le 18. Octobre 1738.

B iij



*LETTRE écrite par M. l'Abbé le B. au
R. P. N. au sujet d'un Auteur de Bourgogne
très-peu connu.*

J'Ai été informé, Mon Réverend Pere, que vous travaillez à un nouveau Recueil de tous les Auteurs qui ont écrit en notre Langue François, dans lequel vous refondrez la Bibliothèque de la Croix du Maine et celle de du Verdier; permettez-moi de vous offrir un Auteur que vous regarderez, sans doute, comme un des moins connus et de ceux peut-être qui méritent le moins de l'être, cependant je suis persuadé que vous l'admettrez dans votre Recueil, puisque son immensité n'en doit exclure, à ce que l'on dit, aucun de ceux qui auront écrit en cette Langue.

Cet Ecrivain est à peu près dans le genre de *Roger de Collerye*, que vous êtes bien aise d'avoir connu par le *Mercur*. Il n'a pas cependant écrit en Vers comme lui, mais seulement en Prose; la ressemblance se trouvera du côté du génie, lorsque vous en aurez fait la comparaison. Je crois qu'il peut s'en trouver aussi du côté de la rareté du Livre. (a) L'Auteur dont j'ai intention de vous

(a) J'ai vu la Bibliothèque de M. Barré, Auteur parler,

parler, se nomme *Annibal Gantez*, à la fin de son Epitre Dédicatoire. Voici le Frontispice de son Ouvrage : *L'Entretien des Musiciens par le sieur Gantez, Prieur de la Magdeleine en Provence, Chanoine Semi-Prébendé, Maître des Enfans de Chœur et de la Musique, en l'Eglise insigne et Cathédrale de saint Etienne d'Auxerre* A Auxerre, chés Jacques Bouquet, 1643.

Ce Livre, qui est un in 18. de 295. pages, fut dédié à l'Evêque d'Auxerre, qui étoit M. Pierre de Broc, en ces termes :

» Monseigneur. Ce n'est pas par vanité d'ex-
 » poser au Public, que j'ai composé ce petit
 » Livre, mais pour éviter l'oisiveté, laquelle
 » j'estime si dangereuse, que j'aimerois mieux
 » dormir (ainsi que disoit un Gentilhomme
 » Bourguignon), que de ne rien faire. Il ajoû-
 » te qu'il n'a fait imprimer ce Livre que pour
 » l'instruction de ses Disciples et que pour
 » le donner à ses amis ; et que c'est pour cela
 » qu'il en avoit retenu presque tous les Exem-
 » plaires de l'Imprimeur. » Neantmoins, ajoû-
 » te-t'il, parce que les prémices de toutes
 » choses sont dûës à Dieu et à ses Lieute-
 » nans en terre, je ne sçaurois, Monseigneur,

*des Comptes, l'une des mieux fournies de Paris en-
 fait de petits Traités singuliers sur toute sorte de ma-
 tieres, et ce Livre cy ne s'y trouve point, non plus
 qu'à la Bibliothèque du Roy.*

REV. » esviter

„ esviter de l'offrir à votre Grandeur, puisque
 „ vous êtes mon Pasteur et Bienfacteur, et
 „ que je suis votre Créature, par un Béné-
 „ fice que votre bonté vient tout fraîchement
 „ de me donner D'ailleurs après avoir
 „ considéré que ce Livre s'adresse aux Chan-
 „ tres, il m'a semblé ne pouvoir rencontrer
 „ un meilleur Protecteur, puisque vous avez
 „ un si grand amour pour les Musiciens,
 „ que presque toute votre maison en est
 „ composée. Ce qui fournit l'occasion à
 Pierre de Broc, de peupler sa maison de
 Musiciens dans le commencement de son
 Episcopat, fut la retraite qu'il y donna à
 Antoine Doremieux, célèbre Organiste.
 C'étoit celui qui avoit touché l'Orgue au
Te Deum, entonné par ce Prélat dans la
 Cathédrale d'Arras, aussi-tôt après la prise
 de la Ville au mois d'Août 1640. J'ai tiré
 ce Fait d'un Auteur du temps. (a) La Musi-
 que fut très-florissante dans notre Eglise sous
 cet Evêque, et encore plus qu'elle ne l'avoit
 été sous Jacques Amyot, dont l'amour
 pour les Instrumens, fit inventer le Serpent
 par un Chanoine de sa Cathédrale. (b) Ins-

(a) *Ex MS. Autissiod.* Pierre de Broc, quoique Evêque, assista à ce Siege. On l'y connoissoit en qualité de Garde du Trésor Royal.

(b) *Ce Chanoine se nommoit Edme Guillaume, j'en ai déjà parlé dans un Mercure.*

trument

trument qui est devenu si fort à la mode de nos jours , qu'il n'y a presque plus que les Chartreux qui ne l'ayent pas admis parmi ceux qui sont tenus au Chant Grégorien. (a)

En parcourant les 59. Lettres de Gantez, qui composent ce volume , j'ai appris des paroles de l'Auteur même , p. 239. qu'il étoit né à Marseille , qu'il avoit été Maître de Musique à Aix , à Arles & à Avignon , puis à Paris , p. 258. dans l'Eglise de S. Paul , & ensuite dans celle des Innocens. Il nomme aussi ailleurs plusieurs autres Eglises où il avoit demeuré. On lit à la page 278. qu'il avoit fait imprimer un Recueil d'Airs , qu'il dédia au Maréchal de Schomberg ; une Messe en Musique intitulée *Latamini* , dédiée à M. l'Abbé de Roches , & une autre dédiée à Mademoiselle de Saint-Gerân. Il n'oublie pas de marquer qu'il eut trente pistoles de présent pour cette dernière Messe ; » rés-
» moins , dit-il , les meilleurs Chantres de
» la Sainte Chapelle & de Nostre-Dame ,
» qui me firent l'honneur de m'assister le
» jour que je la lui fis entendre dans les Pe-

(a) Je crois devoir louer ici les Chartreux de la simplicité qui regne chés eux dans l'Office Divin , quand ce ne seroit que pour interpreter ce que j'ai dit de vive voix à quelques-uns d'entre eux , que je ne reconnois-
sois du neuf parmi leurs Rits à la Messe solennelle que dans deux ou trois Usages.

B. vj.

» ress

» res Minimés de la Place Royale , où le
 » Pere Mersene fut Auditeur , qui est (com-
 » me vous sçavez) un des Oracles de la Mu-
 » sique de ce temps , puisque sans le beau-
 » Livre qu'il a fait , nous serions en queste
 » de beaucoup de choses.

On reconnoît dans son Recueil de Lettres, entre toutes les autres , celle qu'il a adressée à cette Demoiselle , à l'occasion de cette Messe ; c'est la sixième. Il y dit que le Roy Louis XIII. mettoit la Musique au rang de ses plus agréables divertissemens , que le
 » Maréchal de Saint Geran , son Pere , a
 » grandement chéri la Musique & qu'il a en-
 » tretenu aussi-bonne Chapelle qu'aucun Sei-
 » gneur de son siecle. Dans les autres , ce ne-
 » sont que des avis qu'il donne à ses Confreres : pour bien regler leurs mœurs , & bien éle-
 » ver les Enfans qui leur sont confiés. C'est dommage que cet Ecrivain n'ait pas connu l'Opuscule du sçavant & pieux Gerson , sur l'Education des Enfans de Chœur de Notre-Dame de Paris ; il est indubitable qu'il l'eût cité. Au lieu de cela , ces Lettres sont remplies de Proverbes & Sentences , tirées des Anciens & des Modernes ; on y voit des Historiettes de son temps qui n'interessent pas beaucoup. Il fait connoître , en passant , les Maîtres de Musique , qui étoient alors les plus celebres. » Picot & Formé , dit-il , page 84.

» ont

» ont été tous deux braves hommes, puis-
 » qu'ils ont été Maistres de Chapelle de
 » Louis XIII. mais parce que l'un a joint
 » l'habitude au naturel, a bien mieux réussi
 » que l'autre, qui ne s'est amusé qu'à amas-
 » ser des richesses. Page 149. Celui que
 » j'ai trouvé en ce Pays, le plus agréable en la
 » Musique, c'est Veillot, Maistre de Nostre-
 » Dame, & celui que j'ai rencontré le plus
 » grave en la sienne. c'est Pechon, Maistre
 » de S. Germain; (a) mais Hautcousteaux,
 » Maistre de la Sainte Chapelle, fait parfai-
 » tement tous les deux. Page 155. il dis-
 » tingue quatre sortes de Maîtrises.

» Entre les Maîtrises, dit-il, la pre-
 » miere sorte est celle où l'on vit en Com-
 » munauté avec les Presbtres, comme dans
 » S. Paul à Paris, Thollon, Marseille, Aix,
 » Arles, Aiguesmortes & Carpentras; la
 » seconde est celle où les Enfans ne vivent
 » ni avec le Maistre, ni en Communauté,
 » comme à S. Jacques de l'Hospital à Pa-
 » ris, Valence, Grenoble, & le Havre de
 » Grace. La troisième, est celle où les En-
 » fans sont nourris avec le Maistre par Pro-
 » cureur, comme à Nostre-Dame de Paris
 » & Viviers en Vivarez. Et la quatrième &
 » la meilleure est celle par laquelle le Mais-
 » tre nourrit les Enfans, comme à S. In-

(a) Il faut sous-entendre l'Anxerrois.

» nocent.

» nocent de Paris , Auxerre , Montauban ,
 » Avignon & autres. On connoît par-là que
 cette Lettre , qui est la XXX. a été écrite
 à Auxerre , car toutes n'y furent pas com-
 posées. La XXVII. dont j'ai cité le fragment
 de la page 149. fut écrite à Paris. Il y dit ,
 page 151. » que les Picards y sont les plus
 » estimés pour la composition , aprochant
 » beaucoup de l'air de Provence. Car , ajoû-
 » te-t'il , comme l'on dit que nous avons la
 » tête proche du bonnet , on dit aussi d'eux
 » qu'il ont la tête caudé. Il se plaint à la page
 74. de ce qu'en France il y a si peu d'Im-
 primeurs en Musique. Son Texte est curieux ,
 mais il est trop long à rapporter. On ne peut
 lire , sans rire , page 219. le démêlé qu'il eut
 avec le Curé de S. Paul , pendant qu'il y
 étoit Maître de Musique , non plus que ce
 qu'il dit page 197. sur la maniere dont un
 Maître doit se posséder en battant la mesure
 & en faisant exécuter une Piece. On voit
 dans la même Lettre que son principe étoit
 de prendre les Enfans par douceur. Il parle
 là-dessus fort naturellement. Ces expressions
 passent quelquefois le sérieux , & toujours
 avec une Histoire pour assaisonner sa morale.

Cet Ecrivain , au reste , ne moralise pas
 avec tous ceux à qui il écrit. Aux pages 54.
 & 147. il prêche la tempérance ; en d'autres
 endroits il change de ton , témoin celui-ci ,
 auquel

auquel je crois que vous vous interesserez; à cause du voisinage de votre Ville de Troyes avec la nôtre. Voici comme il parle à la page 94. » Cependant disons que nos vins d'Auxerrois étant la boisson de nos Rois, seroit dommage qu'elle fût pervertie; & je vous conseille de le prendre le matin comme Dieu l'a fait, & le soir comme il sort du tonneau, autrement ce seroit faire tout le contraire de N. S. . . . Après cela je vous dirai que jamais je n'ai vû des Musiciens plus dévots que ceux de ce Pays; car ils prient ordinairement pour les Vignes, parce que tout le revenu du Pays d'Auxerrois ne consiste qu'en Vignobles, & lorsque cela manque, ils sont gueux comme Diogenes. C'est pourquoi on dit un Proverbe sur le nom d'Auxerrois, assavoir; *Au soir, Rois; et le matin, petits Bourgeois*, parce qu'il ne faut qu'une petite gelée pour les ruiner à plate coûture. Desorte que les Espagnols ne donnent pas tant d'allarmes sur nos Frontieres, comme la bize & la gresle en donnent à nos Vignerons.

Je finirai ces Extraits de notre Provençal-Bourguignon, en vous marquant, Mon R. P. que son style, tout bizarre qu'il est & plein de pensées grotesques, mérita une Ode Française d'un Poète de notre Ville, qui s'appelloit Gabriel Brosse, laquelle il eut
soin

soin de faire mettre au Frontispice de l'Ouvrage ; elle commence ainsi :

Esprit sans égal & sans prix ,

Dont les admirables Ecrits :

M'ont sçu charmer sans me surprendre ,

G A N T E Z , *qui connois mon pouvoir ,*

Et les honneurs qu'on doit te rendre ,

Dispense un ignorant de vanter ton sçavoir.

La collection des Auteurs Bourguignons de M. Papillon , qu'on dit devoir être bientôt imprimée , vous fera connoître ce G. Brosse, au cas que vous ne le connoissiez pas déjà ; je sçais qu'il a écrit plus d'une Piece en Vers François , & par conséquent il est encore par là de votre compétence.

J'ai remarqué que Gantez, avec le nombre infini de plaisanteries dont ses Lettres sont farcies , n'employe en aucun endroit le nom de sainte Cecile , quoiqu'il ait eu bien des occasions de le faire. Il faut croire que de son temps le choix de cette Sainte pour Patrone de la Musique, n'étoit pas encore bien établi , ni bien universel. J'ai observé qu'à Sens , dans le temps même qu'il y a eu de la Musique de l'espece de celle qu'on y fait revivre aujourd'hui , c'étoit S. Grégoire que les Musiciens regardoient comme leur Patron. Je lui ai aussi trouvé un Office tout propre.

propre dans nos anciens Livres. Mais dans les deux derniers siècles, le Maître & nos six Enfants de Chœur avoient choisi pour leurs Patrons plus particuliers les sept Freres, Enfants de sainte Félicité ; choix beaucoup plus heureux, puisqu'il est conforme à la premiere Partie de leur Messe, qui a toujours été à Rome & ailleurs le beau Pseaume, *Laudate pueri Dominum.*

N'aurez-vous point été surpris Mon R. P. du nom de Baptême du sieur Gantez ; Annibal est en effet un nom inconnu dans les Martyrologes ; mais vous sçavez mieux que moi que la coutume de n'y admettre que des noms de Saints, n'est ni ancienne, ni universelle ; Gantez voulut pourtant reconnoître un Saint. Il se servit de l'occasion du Voyage que fit à Rome en 1650 l'un de mes Prédécesseurs, Sous-Chantre, pour christianiser son nom. Ce Chanoine d'Auxerre y ayant obtenu plusieurs Reliques des Cimetieres, en fit qualifier une de Saint Annibal Martyr, & depuis ce temps-là ce nom fut admis chés nous dans quelques Litanies particulieres & Musicales.

Je suis, &c.

A Paris ce 28. May 1738.

VERS

* ****:*****:*****:*****:*****

VERS À M^{lle} DE C...*Qui m'avoit reproché que j'étois toujours triste.*

Vous , dont la délicatesse
 Brille dans tous vos discours ,
 Et dont l'aimable sagesse
 Est l'ouvrage des Amours ;
 Me direz-vous donc sans cesse ,
 Qu'insensible à la tendresse ,
 Et retiré comme un Ours ,
 Je n'ai que de la tristesse ,
 Et que je me plains toujours ?
 Si vous étiez en ma place ,
 Ne vous plaindriez-vous pas ?
 J'ai lu l'ennuyeux fatras
 D'un Rimailleur à la glace.
 C'étoit l'Ouvrage nouveau
 De certain Poète étique ,
 Qui pour un feu poétique ,
 Prend un transport au cerveau.
 Or jugez de ma surprise ,
 Quand , séduit par ma franchise ,
 Dans ces petits Vers fallots ,
 Au lieu de Rimes exquises ,
 J'ai trouvé plus de sottises ,
 Que je n'ai trouvé de mots.

Où le

O ! le plaisant Marotique ,
 Qu'un fade galimatias ,
 Qui me donne la colique ,
 Et que l'Auteur pathétique
 N'entendoit peut-être pas !
 J'ai pourtant lu cet Ouvrage ;
 Ou plutôt ce griffonnage ,
 Qui fait hurler le bon sens ;
 Je l'ai lu ; mais j'en enrage .
 Si l'on m'y tient davantage ,
 De très-bon cœur je consens ;
 Qu'on me foüette , qu'on me berne ;
 Ou que tout Auteur moderne ,
 Avec ses Vers languissans ,
 Dans le coin d'une Taverne ,
 Me fasse perdre mon temps .
 Or voyez , belle Thémire ,
 Si maintenant je dois rire .
 Morbleu ! si dans ma fureur ,
 Je tenois le triste Auteur ,
 Dont l'ignorance profonde ,
 Pour ennuyer tout le monde ,
 A prosaïsé ces Vers ;
 Il payeroit par cent gourmandes .
 Les tourmens que j'ai soufferts .
 En lisant ses Rimes fades ,
 Digne pâture des vers .

Par M. P.

A Paris ce 10. Septembre 1738.



*ESSAI sur l'Histoire du Nivernois, par
M. Pierre de Frasnay. Lettre II.*

Saint Evotius est selon moi, Monsieur, le premier Evêque de Nevers, ou du moins c'est le premier que nous connoissons. Son existence & sa qualité d'Evêque de Nevers sont prouvées par le premier Concile d'Arles, tenu en 314. sous l'Empire du grand Constantin, & sous le Pontificat de Silvestre I. On trouve dans ce Concile la Souscription d'Evotius en ces termes : *Ex eadem Provinciâ, Civitate Niveduno, Evotius Episcopus, Pitulius Exorcista*. Cette Souscription suit immédiatement celle de l'Evêque d'Autun, & on ne peut l'attribuer à aucun autre Evêque qu'à celui de Nevers, Ville qui s'appelloit autrefois *Nivedunum*, ou *Noviodunum*. Au surplus ce Pitulius qui a souscrit avec Evotius, étoit un Clerc, qui servoit aparemment de *Sincelle*, ou de Compagnon à son Evêque.

Le Concile d'Arles, assemblé au sujet de Donat des Cases Noires, & de Cécilien, Evêque de Carthage, étoit une espece de Compromis ; les Evêques d'Afrique demanderent à Constantin pour Juges de leur différend.

ferend des Evêques des Gaules , qui ne pouvoient être suspects à des Afriquains ; & ces Evêques choisis par Constantin , agirent dans cette occasion comme de veritables Arbitres ; les Donatistes ne s'en tinrent pas à la Décision du Concile ; mais ils apellerent à Constantin , quoiqu'il ne fût pas encore Cathécumene ; & malgré sa répugnance , l'obligerent à décider cette Affaire dans son Consistoire à Milan.

La Souscription d'Evotius , rapportée dans le premier Concile d'Arles , détruit l'opinion de Guy Coquille , Auteur de l'Histoire du Nivernois. Cet Historien a cru que Nevers n'avoit pas autrefois un Evêque particulier ; mais qu'il dépendoit de l'Evêché d'Autun ; que le Nivernois n'a été Evêché , que dans le temps auquel les Bourguignons ont conquis la Ville d'Autun & la Première Lionnoise. Le Nivernois ; dit Coquille , fut excepté de leurs Conquêtes , & se maintint dans la Domination des Romains ; & dès-lors , ces Maîtres , plus politiques que religieux , pour se conserver ce Territoire , ne voulurent point que le Nivernois eût à l'avenir aucune relation avec la Ville d'Autun , qui n'étoit plus en leur puissance ; mais ils établirent à Nevers un nouvel Evêché , qu'ils firent Suffragant de la Métropole de Sens , la Capitale de la Quatrième Lionnoise.

Ce

Ce Système ingénieux se trouve détruit par la Souscription d'Evotius , Evêque de Nevers , près de cent ans avant la Conquête des Bourguignons , qui n'ont paru dans les Gaules qu'en 413. ou même plus tard , suivant quelques Auteurs.

Ce qui a trompé Coquille , c'est qu'il a regardé le Nivernois comme un Territoire dépendant des Eduens à tous égards : mais il devoit se souvenir que les Territoires de Châlons & de Mâcon , & même celui de Lion , ont dépendu autrefois des Eduens , & qu'ils ne laissent pas de former des Diocèses aussi anciens , ou même plus anciens que celui d'Autun.

Coquille s'est encore fondé sur le Martyrologe d'Autun , dans lequel il est dit que Saint *Révérien* , qui a été martyrisé dans le Nivernois , a souffert le Martyre dans le Territoire d'Autun ; d'où il conclut , que le Nivernois dépendoit pour lors de l'Evêché d'Autun.

On répond à Coquille , que le Martyrologe ne parle point du Territoire de l'Evêché d'Autun , mais seulement du Territoire d'Autun ; en effet , il n'étoit point question pour lors de la division des Evêchés , qui n'a été faite que sous l'Empire d'Honorius , au lieu que S. Révérien a été martyrisé sous Aurélien.

D'ailleurs

D'ailleurs, il se peut faire que par les arrangemens particuliers, faits depuis entre Siagrius, Evêque d'Autun, & S. Aré, Evêque de Nevers, & dont parle Coquille dans la suite de son Histoire, ce Territoire ait passé dans l'Evêché de Nevers.

Coquille s'appuye encore sur le Livre intitulé *La Notice des Gaules*, imprimée à la suite de l'Itineraire d'Antonin, dans lequel Nevers n'est point compté parmi les Villes Episcopales.

Mais cette omission qui n'est pas générale dans tous les Manuscrits, n'est point une preuve positive; elle peut venir de l'oubli d'un Auteur, ou du défaut d'un Copiste, & la Souscription d'Evotius, qui est très-réelle, est plus forte que le silence d'un Ecrivain.

Enfin, Coquille a bâti sur un faux principe. Il est constant que le Nivernois a fait partie de la Conquête des Bourguignons; tous les Historiens nous assurent la vérité de ce fait, & on en voit la preuve dans le Concile d'Eponne, assemblé par l'ordre de Sigismond, Roy de Bourgogne; ce Concile n'a été composé que des Evêques de la Domination des Rois Bourguignons, suivant l'usage qui régnoit alors; & parmi les Souscriptions, on trouve celle de *Tauricianus*, Evêque de Nevers.

Il reste encore une difficulté à expliquer ; l'Evêché de Nevers , assis dans la Première Lionnoise , devoit être de la Suffragance de Lion , aussi-bien qu'Autun , Châlons & Mâcon ; néanmoins il se trouve de la Suffragance de Sens , qui est la Métropole de la Quatrième Lionnoise ; quel sujet peut avoir donné lieu à cette transposition ?

Je réponds que dans le commencement, la Celtique étoit seulement composée de deux Lionnoises , dont Lion & Roïen étoient les Capitales ; depuis on l'a divisée en quatre , & même en cinq Provinces , apellées aussi Lionnoises ; & c'est dans cette subdivision que Nevers a été attribuée à la Quatrième Lionnoise , dont Sens est la Métropole. Au surplus, ces sortes de divisions sont arbitraires , & dépendent de plusieurs circonstances particulieres & secretes , qui ont déterminé les Auteurs de cette distribution , lesquelles nous sont à présent inconnues.

Il faut donc conclure que Nevers a toujours été un Evêché particulier , & que la Conquête des Bourguignons n'a point eu de part à l'établissement de cet Evêché.

Saint *Eulalius* est le second Evêque de Nevers qui nous soit connu ; il vivoit sous le Pape Simmaque , & sous Gondebaud Roy de Bourgogne ; il y a un très-grand intervalle de temps entre Evotius qui a paru en

314. & *Eulalius*, qui vivoit en 507. Nous ne sçavons pas le nom des Evêques qui ont vécu dans cet espace, peut-être n'y en a-t-il eu aucun. En effet, dans ces premiers temps les Sièges n'étoient pas toujours régulièrement remplis, & les Rois de Bourgogne, qui étoient Ariens, ne se mettoient guere en peine que les Peuples Catholiques eussent des Pasteurs.

Nous sçavons peu de choses d'*Eulalius*, & ce Saint Evêque nous seroit entierement inconnu, sans l'Auteur de la Vie de S. Severin, Abbé d'*Aganne*, que l'on appelle aujourd'hui Saint Maurice, Abbaye située entre le Lac de Genève & la Ville de Sion; cette Legende nous apprend, que la 25. année du Regne de Clovis I. qui répond à l'année 507. ci-dessus marquée, le Saint Abbé fut mandé par ce Roy, qui esperoit être délivré par son moyen d'une fièvre quarte, dont il étoit tourmenté depuis deux ans, & dont il n'avoit pu trouver la guérison dans l'Art des Médecins; Severin passant à Nevers alla visiter *Eulalius*, Evêque du Lieu, qui étoit au lit, il y avoit plus d'un an, perclus d'une partie de son corps, sourd & muet; Severin lui dit de se lever, lui tendit la main & le conduisit à l'Eglise, où *Eulalius* célébra les SS. Mysteres avec lui, & donna la Bénédiction au Peuple; Severin en le quittant, l'avertit de ne plus pécher, & lui dit que la maladie

de l'ame avoit produit celle du corps ; *Eulalius* profita de cet avis , & vécut depuis saintement ; on peut tirer de cette Histoire une induction certaine , qu'*Eulalius* , ni le Peuple de Nevers n'étoient point Ariens , quoique soumis à la domination des Rois de Bourgogne , puisque S. Severin communiquoit avec eux.

Tauricianus , troisième Evêque de Nevers , a assisté & souscrit au Concile d'Epone , c'est aujourd'hui un Village apellé *Ponas* , à quatre lieues de Vienne en Dauphiné ; ce Concile fut tenu le dix-sept des Calendes d'Octobre , c'est-à-dire le quinzième de Septembre de l'année 517. sous le Pontificat du Pape Hormisdas , par ordre de Sigismond , Roy de Bourgogne , nouvellement converti à la Foi Catholique.

Ce Concile eut pour objet la réparation des desordres que l'Arianisme avoit causé dans le Royaume de Bourgogne avant la conversion du Roy Sigismond. Vingt-cinq Evêques assisterent à ce Concile ; & S. *Avitus* , Evêque de Vienne , y présida ; il y eut quarante Canons , dont le premier porte , que les Evêques ne s'absenteront point des Conciles , sinon pour cause de maladie ; le quatrième défend aux Ecclesiastiques l'usage des chiens de chasse & des oiseaux ; un autre Canon abolit la consécration des veuves Diaconesses

conesses: par un autre, le travail des mains est ordonné aux Moines vivans à la campagne; ce Concile défend à la veuve d'un Prêtre ou d'un Diacre de se remarier; il ordonne que dans chaque Province, on suivra le Rit de la Métropole dans les Messes & dans le Service divin; ce Concile ordonne encore que les Citoyens nobles célébreront la veille de Noël et de Pâques, au lieu où sera l'Evêque, & recevront sa bénédiction; les autres Canons concernent la Pénitence publique, les Monasteres, & plusieurs autres Points de Discipline Ecclesiastique.

Nous ne savons rien de *Rusticus*, quatrième Evêque de Nevers, sinon qu'il a assisté & souscrit au troisième Concile d'Orléans, tenu le jour des Nones du troisième mois, c'est-à-dire le septième May de l'année 538. la vingt-septième année du regne de Childebert, qui étoit alors en possession de cette partie de la Bourgogne, & sous le Pontificat du Pape Vigile. Il y avoit à ce Concile dix-neuf Evêques, & sept Prêtres; le Président étoit *Lupus*, Evêque de Lion.

Ce Concile contient trente-trois Canons, qui concernent la Discipline Ecclesiastique, dont les plus remarquables sont, que les Evêques s'assembleront tous les ans en Concile, sans qu'ils puissent s'en dispenser, sous prétexte qu'ils sont sous la Domination de differens Rois.

C ij Lors-

Lorsqu'un Evêché sera vacant , l'Evêque sera élu par les Evêques de la Province , du consentement du Clergé & du Peuple.

Les Clercs ne pourront poursuivre , ni être poursuivis pardevant le Juge Laïc , sans le consentement de l'Evêque ; enfin ce Concile défend d'assister aux Officés avec armes.

Clementinus , cinquième Evêque de Nevers , a souscrit au cinquième Concile d'Orléans , tenu sous le Pontificat de *Vigilius* , la trente-huitième année du Regne de Childebart , le cinquième des Calendes de Novembre , c'est-à-dire le vingt-huitième Octobre de l'année 549.

Ce Concile fut très-nombreux ; il y avoit neuf Métropolitains , cinquante Evêques , & 21. Prêtres Députés ; *Sacerdos* , Evêque de Lion , y présidoit , on y fit vingt-quatre Canons ; dans le premier , les Erreurs de Nestorius & d'Eutychès furent condamnées ; le Concile jugea ensuite l'Accusation intentée contre Marc , Evêque d'Orléans , & prononça son absolution ; le surplus du Concile regarde la Discipline Ecclesiastique.

Je ne puis m'empêcher de placer ici *Aradaric* , ou *Aridius* , sixième Evêque de Nevers , oublié par les Auteurs de notre Histoire , & qui vivoit en 551. sous le Regne de Childebart , & sous les Pontificats de *Vigilius* & de Pélage I.

Saffarac,

Saffarac , Evêque de Paris , accusé de différens crimes , les confessa devant Médoüée , Evêque de Meaux , Lubin , Evêque de Chartres , & Ardaric , Evêque de Nevers. Ces trois Evêques en dresserent un Acte , & mirent par provision Saffarac dans un Monastere : cet Acte fut représenté au second Concile de Paris , qui approuva ce que les trois Evêques avoient fait , & chargea *Constitutus* , Evêque de la Métropole de Sens , de déposer Saffarac.

La déposition fut faite suivant les Canons , & Eusebe fut ordonné à la place de l'Evêque déposé. *Sapandus* d'Arles présida à ce Concile , qui fut composé de vingt-un Evêques , & de six Métropolitains , en l'an 551. D'autres le placent en 555.

Aucun des Historiens qui ont écrit de notre Province, n'a parlé de cet Ardaric, mais le Concile de Paris établit suffisamment son existence.

Nous n'avons rien à dire touchant *Eufronius* , septième Evêque de Nevers , sinon qu'il a souscrit dans la Charte des Privileges accordés à l'Eglise de Saint Vincent par Saint Germain , Evêque de Paris.

Childebert , de retour de la Guerre d'Espagne , apporta l'Etoile de S. Vincent , qui lui avoit été donnée par les Habitans de Sarra-
gosse ; il bâtit dans un Fauxbourg de Paris , une Eglise en l'honneur de ce Saint ; & cette

Eglise fut dédiée par S. Germain , Evêque de Paris , en 558. le même jour de la mort du Roy Childebert , qui fut inhumé dans cette Eglise le lendemain de la Dédicace.

Saint Germain eut une affection particulière pour cette Eglise ; il y établit une Communauté de Religieux ; il ajouta à la Dotation faite par le Roy Childebert , plusieurs Terres de son patrimoine , qu'il possédoit dans l'Auxerrois & dans le Nivernois ; il accorda des Privileges & des Immunités , & dressa à ce sujet des Chartres , qui furent souscrites par notre Evêque Eufronius , le 21. Août de la cinquième du Regne de Chérecbert , ce qui se raporte à l'année 566. & au Pontificat de Jean III. dit *Catellin*.

Le Corps de S. Germain fut depuis transféré dans l'Eglise de S. Vincent , que l'on appelle aujourd'hui *Saint Germain des Prés*.

Eoladius , ou *Enladius* , huitième Evêque de Nevers , est confondu souvent avec *Eulalius* , dont nous avons parlé ci-dessus ; la ressemblance du nom produit cette confusion ; & l'Auteur du nouveau Breviaire de Nevers , quoique d'ailleurs exact & sçavant , est tombé dans cette faute ; *Eulalius* vivoit en 507. du temps de Clovis I. & de Saint Severin ; *Eoladius* étoit Evêque en 567. du temps de Gontran , Roy de Bourgogne ; & il a souscrit au Concile de Lion , tenu la même année

née contre *Salonius* & *Sagittaire*, auquel présidoit S. Nisier, Evêque de Lion. Ces deux dates aussi éloignées l'une de l'autre, jointes aux Evêques qui ont paru entre deux, prouvent sans difficulté qu'*Eoladius* & *Euladius* ne sont pas les mêmes personnes.

C'est cet *Eoladius*, qui étant dans le Pays d'Autun, fit amitié avec Agricole, Sénateur de ce Pays; l'innocence des mœurs, l'amour de la vertu, le zèle pour la Religion Chrétienne, furent le lien de cette amitié sainte; ces deux grands Hommes prirent l'un pour l'autre un si fort attachement, qu'ils ne pouvoient se quitter; ils passaient les jours entiers dans des conversations édifiantes, dont ils sortoient meilleurs & plus vertueux. Qu'il seroit à souhaiter que de pareilles amitiés se formassent parmi les Hommes, qui ne font ordinairement rouler leur commerce que sur l'intérêt, le plaisir, la curiosité, ou la médisance!

Agricole, plus libre qu'*Eoladius*, suivit à Nevers son ami; il fut fait Comte, ou Commandant des Troupes du Comté de Nevers par le Roy Gontran, & ensuite par les suffrages du Clergé & du Peuple il fut élu successeur à son ami *Eoladius*.

Le Tombeau de S. *Eoladius*, apellé dans le Pays *Saint Eulade*, se trouve dans l'Autel de la Paroisse de S. Etienne de Nevers,

C iiij avec

avec ces quatre Vers Latins qui paroissent d'un caractere nouveau.

*Quisquis ab occasu properas huc , quisquis ab ortu ;
Corpus in hoc Tumulo quod veneris habes ;
Prasul Eoladius , hujus quondam Pater Urbis ,
Adventum gaudens sustinet hic Domini.*

Lors du décès de Saint Eulade , l'Eglise de Saint Etienne de Nevers n'étoit pas encore bâtie ; ainsi il faut croire que le Corps de ce Saint y a été transporté d'ailleurs , ou que cette Eglise a été depuis construite dans le Lieu où repose le Corps de ce Saint Prélat.

M. Vincent , Curé de S. Etienne de Nevers , fit bâtir de nouveau l'Autel de sa Paroisse , il y a quelques années ; le Tombeau de S. Eulade fut alors ouvert ; on y trouva quelques ossemens & quelques cendres , dont une partie fut enlevée par le Peuple , ou distribuée aux Personnes de distinction de la Paroisse ; la Fête de S. Eoladius est célébrée le 29. Août dans le Diocèse de Nevers ; cet Evêque a vécu sous les Pontificats de Jean III. & de Benoît I. dit *Bonose*.

Saint *Eoladius* , comme nous l'avons dit , a eu pour Successeur , Saint *Agricole* , que nous apellons communément S. *Arigle* , neuvième Evêque de Nevers ; il s'étoit préparé
lui.

lui-même ce successeur , en l'attirant à Nevers , & en le formant aux vertus Episcopales. Le Clergé & le Peuple , suivant les vœux d'*Eoladius* , & conduits par la vénération qu'ils avoient pour la vertu d'Agricole , le choisirent pour leur Evêque ; cette élection fut confirmée par Gontran , Roy de Bourgogne , qui pouvoit dire comme l'Empereur , lorsque S. Ambroise fut élu Evêque de Milan , qu'il étoit ravi que les Gouverneurs qu'il envoyoit dans les Provinces , fussent trouvés dignes d'être Evêques.

Ce Saint Prélat étoit né à *Aléxie* , que l'on appelle aujourd'hui *Sainte Reine* , de Parens nobles & riches, il fut d'abord Sénateur dans son Pays , ensuite Commandant des Troupes du Roy Gontran dans le Nivernois , comme nous l'avons dit , & enfin Evêque de Nevers ; ce qui fait connoître qu'il possédoit les Vertus Civiles , Militaires & Ecclesiastiques.

L'an 583. sous le Pontificat de Pélage II. & la vingt-deuxième année du Règne de Gontran , fut tenu le premier Concile de Mâcon , auquel présida *Priscus* , Evêque de Lyon , à la tête de vingt autres Evêques. S. Agricole assista à ce Concile.

On fit dans ce Concile dix-neuf Canons , concernant la Discipline. Par un de ces Canons , il est ordonné de jeûner les Lundis ,

C v. Mercredis

Mercredis & Jeudis , depuis la Saint Martin jusqu'à Noël , ce qui paroît être l'institution de l'Avent.

Saint *Agricole* a encore souscrit au second Concile de Mâcon, tenu le vingt-trois Octobre l'an 585. le vingt-quatrième du Regne du Roy Gontran.

Ce fut encore *Priscus* de Lyon qui présida à ce Concile ; on lui donne la qualité de *Patriarche* ; mais ce titre se donnoit pour lors aux principaux Métropolitains , & ne peut tirer à consequence.

Saint Agricole a souscrit dans ce Concile le premier des Evêques , à cause de l'ancienneté de son Ordination ; il étoit même d'usage dans ce temps-là, qu'un ancien Evêque souscrivoit auparavant un nouveau Métropolitain.

Ce Concile fut assemblé principalement contre Bertrand de Bourdeaux , Theodore de Marseille , & Pallade de Saintes , qui avoient favorisé le Parti de Gondebaud , dit *Ballomer* , lequel se disoit fils de Clotaire I. Quarante-trois Evêques assisterent à ce Concile & firent vingt Canons, qui furent confirmés , par une Ordonnance du Roy Gontran.

Le premier de ces Canons commande l'observation du Dimanche , qui étoit négligée ; ce Concile ordonne aux Fideles , tant hommes que femmes , de faire tous les Dimanches.

ches leurs offrandes de pain & de vin à l'Autel, & de payer la Dixme, sous peine d'excommunication.

Ce Concile ordonne encore l'observation des Aziles, il recommande l'Hospitalité aux Fideles, & défend aux Evêques d'avoir des chiens dans leurs Maisons, afin que l'accès en soit plus libre aux Pauvres; il défend aux Clercs d'assister aux Jugemens de mort, aux Tortures & Executions. Enfin il ordonne aux Laïcs de descendre de cheval pour saluer les Clercs qui seront à pied.

Saint Agricole a encore souscrit au troisième Concile de Lyon, tenu en 583. la même année que le premier Concile de Mâcon.

Ce Concile de Lyon fut composé de huit Evêques seulement & de douze Députés, & *Priscus* en fut Président; ce Concile ne contient que six Canons, qui concernent la Discipline, comme la plupart des Conciles qui se tenoient alors.

Saint Agricole a vécu très-long temps; sa mort est marquée en 594. on voit son Tombeau dans l'Eglise de S. Vincent de Nevers, qui porte aujourd'hui son nom; ses ossemens en furent retirés par M. Arnaud Sorbin, Evêque de Nevers, le jour de S. Barthelemi en 1590. & furent mis dans une Châsse qui est à côté du grand Autel. Dans le Breviaire

de M. Sorbin , la Fête de S. Agricole est célébrée le 26. Fevrier ; dans le nouveau Breviaire , le jour de sa mort & de sa Fête , est marqué le troisième de Juillet.

Saint *Fulcinius* , dixième Evêque de Nevers , fut élu à la place de S. Agricole en 1594. sous le Pontificat de S. Gregoire le Grand , & sous le Regne de Childebert , Roy d'Austrasie & de Bourgogne ; nous ne savons rien de certain de ce S. Evêque ; on ne croit pas que son Episcopat ait duré un an entier.

Voilà , M. ce que j'ai pu recueillir touchant nos dix premiers Evêques de Nevers ; je sens que votre curiosité n'est pas satisfaite ; mais dans une matiere aussi sèche & aussi sterile , il faut se contenter du peu que nous savons , & ne pas exiger que l'imagination supplée à la sterilité de l'Histoire ; le parti du silence convient mieux en pareil cas à un Historien , que celui de l'invention & de la Fable. Je suis , &c.



DECEMBRE. 1738. 2577.



D I D O N ,

*Poëme Héroïque , tiré du quatrième Livre
de l'Enéide de Virgile.*

A V E R T I S S E M E N T.

DE tous les Ouvrages de Virgile , le quatrième Livre de l'Enéide est celui qui renferme le plus d'Art , d'agrément , & des passions plus vives , & plus touchantes ; c'est le jugement qu'en a porté le célèbre Pere de la Rue , Jésuite , en ces termes :

*Unus hic è Libris omnibus plurimum artis
habet ac suavitatis , motusque animi tenerrimos
quosque ac violentissimos , &c.*

Tous les Sçavans conviennent que ce quatrième Livre de l'Enéide , est un agréable Episode , ce qui m'a donné lieu de croire qu'on en pouvoit tirer un Poëme François , que je distribué en quatre Chants.

C H A N T P R E M I E R.

LA Reine toute émuë abandonne son ame
Aux traits empoisonnés de l'Amour qui l'enflâme ,
Elle se livre en vain au sommeil qui la fuit :
Ses feux plus violens dans l'ombre de la nuit ,
Lui retracent d'Enée une plus vive image ;

La

3578 MERCURE DE FRANCE

La gloire de son sang , ses vertus , son courage ,
Ses discours, tout enfin, la charme en ce Héros ,
Et désormais pour elle il n'est plus de repos.

Aussi-tôt que l'Aurore a chassé les ténèbres ,
Remplissant son esprit de mille objets funebres ,
Ah ! dit-elle , ma Sœur , quels songes effrayans ,
Dans l'horreur de la nuit ont frappé tous mes sens !
Quel est cet Etranger , qui dans ce Port tranquille ,
Contre Eole irrité vient chercher un azile ?
Quelle héroïque ardeur éclate dans ses yeux !
Ce Mortel n'est-il point issu du sang des Dieux ?
La crainte suit par tout un cœur qui dégénère ;
Mais lui , foulant aux pieds la Fortune contraire ,
Scut toujours triompher des plus affreux revers ;
De combien de combats , & de travaux divers ,
Nous a-t'il retracé la douloureuse histoire !
Plus ses malheurs sont grands , & plus grande est
sa gloire ;
Si depuis qu'un Tyran de mon bonheur jaloux ,
Trancha le fil des jours de mon fidele Epoux ,
Je n'avois pas juré qu'un second Hyménée
Jamais ne me tiendrait à son joug enchaînée
Je crois que succombant une seconde fois ,
L'Amour me forceroit d'obéir à ses Loix.
Je sens que dans mon cœur ce Dieu reprend sa
place ,

Et

Et de ses premiers feux j'y reconnois la trace.

Que dis-je ? Ah ! que sous moi la terre ouvre son
sein ,

Ou que de Jupiter la foudroyante main ,

En me précipitant dans les Lieux les plus sombres ;

M'unisse pour jamais aux criminelles Ombres ,

Si jusqu'à mon trépas , Pudeur , sacré devoir ,

Tu n'as pas sur mon cœur un suprême pouvoir !

Je dois à mon Epoux immoler une flamme ,

Qui contre mon aveu se glissoit dans mon ame :

Qu'il soit & mon premier & mon dernier amour ,

Et tout privé qu'il est de la clarté du jour ,

(Je l'ai juré cent fois , je ne puis m'en défendre)

Dans le même tombeau qui renferme sa cendre ,

Je veux que mon amour à jamais renfermé ,

Montre aux siècles futurs combien il fut aimé.

De la voix à ces mots perdant presque l'usage ,

Une source de pleurs arrose son visage :

La Princesse témoin de son mortel souci ,

Prend le moment offert pour lui parler ainsi.

Ma Sœur , unique objet de toute ma tendresse ,

Seule passerez-vous une triste jeunesse ?

Voulez-vous de Venus mépriser les faveurs ,

Et le plaisir si doux d'avoir des successeurs ?

Quoi ! pensez-vous qu'une ombre , ou qu'un reste
de cendre ,

Soit sensible à ces pleurs que je vous vois répandre ?

L'Afrique

L'Afrique a vû ses Rois de vos attraits épris ;
 Et vous n'avez payé leurs vœux que de mépris.
 D'un Amour qui vous plaît combattez-vous les
 charmes ?

Songez plutôt , songez à lui rendre les armes.
 Nous avons pour voisins les fiers Gétuliens ,
 Les Barces indomptés , les cruels Tyriens ,
 Les Numides errans , sans mœurs & sans maximes ;
 Votre Frere orgueilleux du succès de ses crimes :
 Que d'ennemis ! Comment leur résisterez-vous ?
 Suffirez-vous , ma Sœur , vous seule contre tous ?
 Ah ! si vous m'en croyez , acceptez avec joye •
 Le secours étranger que le Ciel vous envoie ;
 Au Prince des Troyens jointe par de beaux nœuds ;
 De vos communs Sujets vous comblerez les vœux :
 Carthage désormais , la maîtresse du Monde ,
 Se fera redouter sur la Terre , & sur l'Onde ;
 Et bien tôt les Troyens joints aux Carthaginois ,
 Forceront l'Univers de fléchir sous vos Loix.
 Ne differez donc plus , & par des Sacrifices ,
 Rendez vous & Junon , & tous les Dieux propices.
 Par de riches présens engagez les Troyens ,
 Et pour les arrêter par de puis sans liens ,
 Exposez de l'Hyver les funestes ravages ;
 Peignez-leur cette Mer si célèbre en naufrages ;
 Où les débris épars de leurs tristes Vaisseaux ,
 Sont encor le jouët & des Vents & des Eaux.

Didon

Didon à ce discours sent redoubler sa flamme ;
 Deux contraires partis ne gênent plus son ame ;
 Elle court sans pudeur jusqu'aux pieds des Autels ;
 Signaler son parjure aux yeux des Immortels.
 D'un Amour indiscret aveuglement funeste !
 Dans l'espoir de fléchir la colere céleste ,
 De Victimes sans nombre elle répand le sang ;
 Considere ; examine , interroge leurs flancs.
 Mais quand l'Amour sur elle exerce sa puissance ;
 Que lui sert des Devins la stérile science ?
 Les Temples , les Autels , les Victimes , les Vœux ;
 D'un amour en fureur n'éteignent point les feux.

La Biche cherche en vain son salut dans la fuite ,
 Et des ardens Chasseurs brave en vain la poursuite ;
 Quand de leurs traits mortels , prompte à se dé-
 gager ,

Elle trouve en la Plaine un vigilant Berger ,
 Qui de loin , mais d'un dard lancé d'une main
 sûre ,

Lui porte dans le flanc une large blessure :
 Elle fuit , insensible à ce coup assassin ,
 Et fuit avec le fer qui lui perce le sein.

Tel est le triste sort de cette aveugle Reine ;
 Elle se livre entière au penchant qui l'entraîne ;
 Tous les Rois ses voisins ont brigué sa faveur ;
 Et c'est un Etranger qui seul touche son cœur.
 Dans le dessein qu'elle a d'en faire sa conquête ;

De

1582 MERCURE DE FRANCE

De riches orniemens elle pare sa tête ;
Et des traits les plus vifs animant ses regards ,
Elle conduit ce Prince autour de ses Ramparts ,
Lui dit par quel destin sur un bord si sauvage
S'éleve jusqu'au Ciel la superbe Carthage ;
Lui fait voir ses Palais , ses Temples , & ses Ports ,
Et briller à ses yeux ses immenses trésors.

Quoique l'Astre du jour acheve sa carrière ,
Et ne laisse entrevoir qu'un reste de lumière ,
Elle s'obstine encore à vouloir lui parler
D'un secret que son cœur devoit dissimuler.
Tantôt dans les combats que son amour lui livre ,
Elle entame un discours , & n'ose le poursuivre ;
Tantôt elle l'invite à retracer encor
L'Histoire de Priam , d'Andromaque , & d'Hec-
tor ;

Si , fidele à ses Loix à regret il rapelle
Des Grecs , & des Troyens la sanglante querelle ;
Attentive elle écoute , & d'un si long discours
Voudroit que rien ne put interrompre le cours.

Cependant de la nuit tombent les sombres voi-
les ,
Et l'Aurore naissante effaçant les Etoiles ,
Le sommeil sur Enée épanche ses Pavots ,
Et le force d'aller chercher quelque repos.
Didon , qui ne survit qu'à peine à son absence ,
Croit , tout absent qu'il est , jouir de sa présence ,
L'aprocher ,

L'aprocher , lui parler & l'entendre à son tour ,
Lui jurer à ses pieds un éternel amour.

D'une si douce erreur à peine détrompée ,
De mille soins nouveaux son ame est occupée ;
Elle court , sans sçavoir où s'adressent ses pas ;
Elle prend quelquefois Ascagne entre ses bras ;
Et tâchant dans le Fils de retrouver le Pere ,
L'embrasse , & se repaît de sa propre chimere.

Tandis que de l'Amour elle sent tous les traits ,
Mille ouvrages divers demeurent imparfaits ;
Tout Carthage languit , & l'oisive Jeunesse
Livrée aux faux apas d'une indigne mollesse ,
Préfère les Plaisirs à la gloire de Mars ,
Et ne cultive plus les Lettres ni les Arts.

CHANT II.

AUSSI-tôt que Junon s'aperçoit que la Reine
S'abandonne , en aveugle , à sa perte certaine ;
Préfère à son devoir de funestes Amours ,
Elle aborde Venus , & lui tient ce discours.

Cupidon votre fils remporte une Victoire ;
Dont rejaillit sur vous la moitié de la gloire ;
Sur le cœur d'une femme enfin vous l'emportez ;
Mais qui peut résister à deux Divinités ?
Je sçais que vous craignez la superbe Carthage ,
Que déjà ses Ramparts vous donnent de l'ombrage ;
De

1584 MERCURE DE FRANCE

De vos cruels soucis quel sera le succès ?

Ah ! plutôt concluons une solide Paix ;

Didon brûle , languit , soupire pour Enée ,

Unissons-les tous deux par un prompt Hyménée ;

Leur union rendra deux grands Peuples amis ,

Alliés , confondus , aux mêmes Loix soumis ;

Pour gage de ce nœud , qu'Enée ait cette Ville ;

Et se fasse en Afrique un Empire tranquille.

La mere de l'Amour prévoyant le dessein

Qu'a Junon de changer les ordres du Destin ,

Et que tout l'Univers promis à l'Italie ,

Dépende quelque jour de l'ardente Lybie ,

Répond , grande Déesse , ordonnez ; c'est à moi

A suivre aveuglément votre suprême Loi.

Je doute cependant que Jupiter ordonne ,

Que sous le même Ciel , sous la même Couronne ,

Les Troyens fugitifs & les Carthaginois ,

Puissent être soumis à de communes Loix ;

C'est à vous d'y penser : A quoi Junon réplique ,

Rien ne m'est impossible ; écoutez , je m'explique.

Demain quand le Soleil sortant du sein des Mers ,

Viendra de ses rayons éclairer l'Univers ,

Didon , qui se promet une belle journée ,

A formé le dessein d'aller avec Enée ,

D'une galante Chasse ordonner les apprêts ;

De faire enceindre un Bois de toiles & de rêts ;

Et moi dans ce moment à grands coups de Tonnerre ,

Je

Je remuerai le Ciel , ferai trembler la Terre ;
 Et de grêle , & de pluie obscurcissant les airs ,
 Le jour disparaîtra , fera place aux éclairs ;
 Didon & le Troyen , pour éviter l'orage ,
 Se mettront à l'abri sous quelque antre sauvage.
 C'est-là que sans témoins se formeront les nœuds ;
 Dont j'ai déterminé de les unir tous deux.

Venus , en souriant , répond , cette Entreprise
 Est grande , & de Junon mérite l'entremise.

L'Aurore à peine sort du vaste sein des Flots ,
 Que le son de l'Airain réveille les Echos ,
 Qu'à la voix des Piqueurs une meute docile ,
 Avec un bruit confus s'éloigne de la Ville ;

Et que sur un terrain & libre & spacieux ,
 On assemble des Dards , des Toiles , & des Pieux.

La Reine cependant pour la Chasse s'apprête ,
 Orne de diamans la tresse de sa tête ;

Elle égale en beauté la Déesse des Bois ,
 Et porte en Chasseresse un superbe carquois.

Des Seigneurs de sa Cour sortant environnée ;
 Surviennent les Troyens avec leur Chef Enée ;

Elle ne peut assés contempler ce Héros ,
 Plus brillant que le Dieu qu'on adore à Délos.

La Chasse enfin arrive au sommet des Montagnes ;
 D'où l'œil découvre au loin de fertiles Campagnes ;
 Les Cerfs & les Chevreuils, abandonnent les Monts ,
 Et courent se cacher dans le creux des Vallons.

Ascagne

Ascagne, qui montoit un Coursier indomptable,
 Les voit comme un objet pour lui trop méprisable ;
 Il cherche un Sanglier , ou quelque affreux Lion ,
 Plus propre à signaler sa jeune ambition.

Le Ciel au même instant se couvre d'un nuage ,
 Et de grêle & de pluie envoie un long orage ,
 Dont la Terre s'abreuve, & forme des Torrens ,
 Qui descendent des Monts , & submergent les
 Champs.

Tout fuit ; & sans poursuivre une Chasse inutile ,
 Sous differens abris chacun cherche un azile.

La Reine , & le Troyen , dans un Antre désert ,
 Loin des yeux des Chasseurs se mettent à couvert.
 Junon , du haut du Ciel , tonne , éclate , foudroie ,
 Et de ces deux Amans prolonge ainsi la joye :
 Les Nymphes d'alentour , par leurs gémissemens ,
 Déplorent de Didon les noirs égaremens.

Ah ! faut-il qu'à la mort elle se soit offerte !

Ce moment deviendra la cause de sa perte ;

Déjà sans sentiment , sans raison ; sans pudeur ,

Un amour effrené s'empare de son cœur ,

Et les feux criminels qu'elle sent pour Enée ,

Se couvrent désormais du saint nom d'Hyménée.

Cet oiseau , dont le vol plus prompt que les Eclairs ,
 S'élève jusqu'au Ciel , & traverse les Mers ,

Cet Monstre tout couvert d'yeux , d'oreilles , de
 langues ,

Qui

Qui des discours d'autrui compose ses Harangues ;
 La Renommée enfin , précipite ses pas
 En tous lieux , & surtout à la Cour d'Hyarbas ,
 Fait entendre à ce Roy que Didon enchantée ,
 De soucis amoureux est sans cesse agitée ;
 Qu'Enée , un Etranger , sauvé du feu des Grecs ,
 Avec elle entretient des commerces secrets ;
 Que les Antres , les Bois , & les Lieux les plus
 sombres ,
 Prêtent à leurs plaisirs l'épaisseur de leurs ombres ,
 Et que , si du Public on en croit les discours
 L'Hymen va succéder à leurs tendres amours.

Hyarbas à ces mots , enflammé de colere ,
 Adresse à Jupiter cette ardente Priere.

Arbitre souverain de la Terre & des Cieux ,
 Je vous ai consacré des Temples en tous Lieux ,
 J'ai soin de les orner des plus riches guirlandes ,
 De charger vos Autels de pieuses offrandes ,
 De les entretenir & de feux & d'encens ,
 Daignez donc prendre part aux tourmens que je
 sens.

Vous sçavez qui je suis ; la Nymphé Garamante
 De m'avoir eu de vous , & s'honore , & se vante ;
 Elle fut autrefois l'objet de votre amour ;
 C'est de vous deux , grand Dieu , que j'ai reçu le
 jour ,
 Et cependant Didon méprise ma naissance ,

Es

Et du grand Jupiter refuse l'alliance ;
 Préfere à votre fils , un Prince fugitif ,
 Plus traître que Pâris , & cent fois plus lascif.
 Dans mes propres Etats , sur une aride Plage ,
 Cette Reine a fondé la superbe Carthage ,
 Dont par pure bonté je lui cédai le fond ,
 Et l'ingrate me fait un si sensible affront !
 Souvent ces deux Amans , en de sombres retraites
 Vont seuls s'entretenir de leurs flammes secretes ;
 Elle épouse , dit-on , ce Troyen dès demain ;
 Daignez les prévenir , & le Tonnerre en main ,
 Permettez qu'un éclat parti de votre Foudre ,
 Réduise dès ce jour ces deux traîtres en poudre.

Il dit : au même instant le Souverain des Dieux
 Jette du haut du Ciel un regard curieux ;
 Voit Enée & Didon plongés dans la mollesse ;
 Et pour les délivrer de leur fatale yvresse ,
 Il appelle Mercure , & lui tient ce discours.

*Je prétens mettre fin à de folles amours ;
 Enée est à Carthage , & nage dans la joye ,
 Sans songer que c'est lui qui doit relever Troye ,
 La rendre plus fameuse au Pays des Latins ;
 Que l'ordre en est écrit au Livre des Destins.
 Allez donc , dites-lui que sa charmante Mere ,
 Ne peut le voir brûler d'une flamme aduitere ;
 Que par elle sauvé des flammes d'Ilion ,
 Il lui doit plus d'égards , moins de rébellion.*

Que

*Que de lui tout un Peuple indomptable à la Guerre ,
Doit naître , & sous ses Loix ranger toute la Terre ;
Ajoutez que je veux qu'il parte dès ce jour ,
Et que la Gloire doit l'emporter sur l'amour.*

Mercur en s'éloignant des voûtes éternelles ;
A ses pieds diligens joint ses brillantes aîles ,
D'un vol précipité fend le vague des Airs ;
Parcourt en un instant & la Terre & les Mers
Le fameux Mont Atlas sur sa route l'arrête ;
Il ne sçauroit assés en admirer le faite ,
Qui couvert de glaçons touche au séjour des Dieux ;
Et semble soutenir la Machine des Cieux ;
Il arrive à la fin sur la fameuse Plage ,
Où Didon a fondé les Remparts de Carthage.
Enée officieux en presse les travaux ,
Y fait même ajouter des ouvrages nouveaux.

Mercur en l'abordant , en ces termes s'explique :
*Seigneur , c'est trop longtemps séjourner en Afrique ,
Vos Vaisseaux dans le Port de momens en momens ,
N'attendent pour partir que vos Commandemens.
Le Souverain du Ciel me députe & m'envoie ,
Pour vous dire qu'il veut que vous releviez Troie ;
Que vous la transportiez au Pays des Latins.
Que c'est son ordre exprès , & celui des Destins.*

Il dit : & vers le Ciel reprend la même route.
Enée épouvanté , tremble , chancelle , doute ;
Hélas ! s'il obéit à cet ordre cruel ,

L. Vol.

D · C'est

1590 MERCURE DE FRANCE

C'est au cœur de Didon porter le coup mortel ;
Et s'il n'obéit pas, il s'attire, au contraire ,
Du Souverain des Dieux l'implacable colere ,
Se perd lui-même & perd les descendans d'un Fils ,
A qui par les Destins l'Univers est promis ;
Le parti le plus sûr , & même le plus sage ,
Est celui de l'honneur où la Gloire l'engage.
Il fait donc en secret préparer ses Vaisseaux ,
A fendre au premier vent la surface des Eaux ,
Tandis que de sa part il va voir si la Reine
Se résout d'étouffer l'amour qui les enchaîne.

CHANT III.

LA Reine , qui d'Enée attendoit le retour ,
Pressentit le danger que courroit son amour ;
Que ce Prince en secret méditoit sa retraite ;
(Qui pourroit se cacher d'un Amante inquiete ?)
La Renommée encor vole , & vient l'avertir ,
Que la Flotte d'Enée est prête de partir.
Telle qu'une Bacchante , elle écume de rage ,
Et de cris redoublés fait retentir Carthage ;
Enée enfin survient , après mille sanglots ,
A ce volage Amant elle adresse ces mots :

Sortir de mes Etats , sans que j'en sois instruite !
Cacher votre départ , ou plutôt votre fuite !
Perfide ! c'est plonger un poignard dans mon sein ;
Ah ! du moins differez ce barbare dessein.

Notre

Et votre ingratitude en devient le salaire.

Didon , que ses vertus élevoient jusqu'aux Cieux ;

Est, si vous la quittez , en horreur en tous Lieux.

J'ai méprisé l'Hymen du Roy de Gétulie ,

Avec lui contre moi Pigmalion s'allie ;

Ils vont sur mes Etats fondre de toutes parts ;

De Carthage naissante assaillir les Remparts ;

Et moi sans nul secours, seule, foible, craintive ;

En leurs cruelles mains je tomberai captive.

Du moins, si pour calmer ma peine et mes ennuis,

J'avois conçu de vous , ou mis au jour un fils ,

Qui pût vous ressembler de cœur & de courage ,

Je le regarderois comme un précieux gage ,

Que vous m'auriez laissé des nœuds de notre
amour ,

Il joueroit quelquefois au milieu de ma Cour ,

Et me consoleroit de l'absence d'Enée ;

Enfin je me croirois bien moins infortunée.

Le Troyen lui répond : moi cacher mon départ ?

Reine , je viens ici pour vous en faire part.

Vos bienfaits de si loin ont passé mon atente ,

Que mon ame en sera toujours reconnoissante ;

Si j'en perds un moment le tendre souvenir ,

Puisse le juste Ciel à jamais m'en punir ;

Si le sort permettoit qu'on pût relever Troye ,

Sur l'heure on m'y verroit retourner avec joye ;

On verroit les Palais de Priam rétablis ,

Des

Des Tombeaux où les miens seroient ensévelis.
 Mais les Dieux irrités y mettent des obstacles ;
 J'ai même d'Apollon consulté les Oracles ;
 Ils disent que suivant l'ordre exprès des Destins ,
 Ma demeure est fixée au Pays des Latins ;
 Le Souverain du Ciel , Madame , je le jure ,
 Vient au travers des airs de m'envoyer Mercure ,
 Me dire qu'il m'enjoint de partir dès ce jour ,
 Et que la gloire doit l'emporter sur l'amour ;
 Je dois donc obéir & chercher l'Italie ;
 L'Amour seul nous a joints, nul serment ne nous lie,
 Le hazard & les vents m'ont jetté dans vos Ports ,
 Vous m'avez , je l'avoüe , ouvert tous vos trésors ,
 J'en ressens tout le prix ; mais un juste Hy-
 menée
 N'a jamais avec vous uni ma destinée.
 Aux Dieux , aux justes Dieux dois-je désobéir ?
 Si je leur résistois , ce seroit me trahir ;
 Je trahirois mon Fils , qui de Lauriers avide ,
 Déjà marche à grands pas sur les traces d'Alcide ,
 Et dont les descendans, malgré mille revers ,
 Se verront quelque jour Maîtres de l'Univers.
 L'Ombre d'Anchise encor la nuit me sollicite
 D'abandonner aux Dieux le soin de ma conduite ;
 J'y souscris , je vous quitte & vous quitte à regret.
 Didon qui perd l'espoir de rompre ce projet ,
 Demeure quelque temps dans un morne silence ,

Et d'un crime si noir médite la vengeance ;
De ses rares bienfaits le triste souvenir ,
Dans son cœur irrité , ne peut se contenir ,
Et fait par ce discours exhaler sa colère.

— Perfide ! c'en est trop , tu peux te satisfaire ,
Cours , vole au gré des vents , je ne te retiens plus ;
Non ; tu n'es point issu du sang de Dardanus ;
Tu te dis faussement le Fils d'une Déesse ,
Tu suças en naissant le lait d'une tygresse ,
Le Caucase en ton sein mit un cœur de Rocher ,
En vain sous de grands noms tu prétens te cacher.

Mais c'est trop me flatter, qu'attendre d'un perfide !
Qui n'a ni l'équité , ni la raison pour guide ;
Hélas ! en m'écoutant a-t'il plaint mes malheurs ?
Et me voyant pleurer , a-t'il versé des pleurs ?
Il n'y faut plus penser , dans le siècle où nous
sommes ,
La bonne foi n'a plus de lieu parmi les hommes ;
Jupiter & Junon n'approuveront jamais
De si cruels desseins , de si lâches forfaits.

Envers cet Etranger , Didon quelle est ta faute ?
Ses Vaisseaux par les vents jettés sur cette Côte ,
Prêts à faire naufrage , entrèrent dans ce Port ;
Et tu sauvas les Siens d'une prochaine mort.
Tu le vis , il te plut , tu chéris sa personne ,
Jusqu'à lui faire part de ta propre Couronne.
Voilà quel est ton crime , & ce lâche imposteur

Te cite les discours d'un Oracle trompeur ;
Une Ombre à me quitter , la nuit le sollicite ,
C'est Jupiter , dit-il , qui regle sa conduite ,
Comme si Jupiter , tranquille dans les Cieux ,
Sçavoit ce qui se passe en ces terrestres Lieux.

Va , dis-je , cœur ingrat , va, traverse les Ondes ;
Pour ton fils et pour toi , cherche de nouveaux
Mondes ,

Pendant qu'aux Aquilons tu commets tes destins ,
La mort va terminer ma honte & mes chagrins.

S'il est des Dieux vengeurs , ennemis des grands
crimes ,

Puissent-ils , sous les Eaux, te creuser mille abîmes ;
Plus tu vas t'éloigner , plus après mon trépas ,

Tu trouveras mon Ombre attachée à tes pas.

Par tout je veux te suivre , & comme une Furie ,
Reprocher à ton cœur ta noire barbarie ,

Toi-même tu mourras, & de mes maux souffertes
Je sçaurai me venger jusques dans les Enfers.

A ces mots qu'enfantoit le dépit & la rage ,
Elle veut , mais en vain , en dire davantage ,

La parole lui manque , Enée est consterné ,

Et ne peut répliquer , tant son cœur est gêné ,

De la voir sur un lit tomber évanouie ,

Sans qu'on remarque en elle aucun signe de vie.

CHANT IV.

Quoique le sage Enée, en lui-même à son tour,
Sente mille combats que lui livre l'Amour,
Qu'il partage en son cœur les chagrins de la Reine,
L'ordre précis du Ciel vers sa Flotte l'entraîne ;
Lui fait diligemment radoubier ses Vaisseaux,
Et les mettre en état de voguer sur les flots.

Cependant les Troyens abandonnent Carthage ;
Résolus d'entreprendre un pénible voyage,
Et crainte d'éprouver les rigueurs de la Mer,
Font des provisions de vivres pour l'hiver ;
Pareils à des Fourmis actives, prévoyantes,
Qui, craignant au mois d'Août les Saisons incons-
tantes,

Par de petits sentiers traversent les Guérets,
Et font des magasins des trésors de Cérès ;
Et quand des Aquilons la mortelle froidure
De ses propres beautés dépouille la Nature,
Que l'hiver les retient comme en captivité,
Elles vivent des biens acquis pendant l'été.
Malheureuse Didon ! quelle fut ta pensée,
Quand revenue à toi, tu te vis délaissée ?
Quand tu voyois du haut des Tours de ton Palais,
Qu'on faisoit pour te fuir de funestes apprêts ;
Qu'en foule les Troyens s'éloignoient de Carthage ;
Mais l'espérance encor relève son courage,

(Les

(Les cœurs, cruel Amour ! qu'à tes loix tu soumets,
Dans la mort seulement peuvent trouver la Paix.)

Didon s'obstine encore et veut avoir la gloire ,
Que rien de ce qu'on peut n'échape à sa memoire ;
D'Anne sa sœur enfin implorant le secours ,
Aux pleurs qu'elle répand , elle joint ce Discours.

O ! vous , ma chere sœur , vous qui dans mes
traverses ,

Partagez avec moi mes fortunes diverses ,
Vous voyez les Troyens assemblés sur ces Bords ,
Leurs Navires sont prêts de sortir de nos Ports ,
Leurs Poupes de Lauriers sont déjà couronnées ,
Les Ondes , qui tantôt par les vents mutinées ,
Sembloient leur présager des naufrages tout prêts ;
Tranquilles maintenant secondent leurs souhaits ;
Ils vont partir ; déjà la voile se déploie ,
Je ne pourrai survivre à leur barbare joye ;
Le temps presse, ma sœur, allez donc promptement
Retarder le départ de mon perfide Amant ;
Montrez , en l'abordant un air de Supliante ,
Et lui représentez son Epouse mourante ;
Je sçais qu'il vous écoute & n'a de foi qu'en vous .
Vous pouvez rétablir la concorde entre nous.
A-t'il vû mes Vaisseaux aux Rives du Scamandre ,
Se joindre à ceux des Grecs , pour mettre Troye
en cendre ?

Ai-je contre Priam envoyé mes Sujets ,

2598 MERCURE DE FRANCE

Ou des Mânes d'Anchise ai-je troublé la paix ?
 Cependant le cruel me traite en Ennemie ,
 Et veut en me quittant me couvrir d'infamie ;
 D'où vient qu'il ne veut plus me voir ni m'écouter ?
 Cet hyver rigoureux ne peut-il l'arrêter ?
 Je ne lui parle plus du serment qui nous lie ,
 Il peut , quand il voudra , voguer en Italie ;
 Mais du moins qu'il diffère en une autre saison ;
 Quelque délai pourra rassûrer ma raison ;
 Le temps aux plus grands maux est souvent salu-
 taire ;

Dans cette extrémité c'est en vous que j'espere.
 Ayez compassion de votre triste sœur ;
 Si vous n'obtenez rien de mon fier Oppresseur ;
 Qu'il s'obstine à partir, bien-tôt une mort prompte
 Dans la nuit du Tombeau renfermera ma honte.

Tels étoient les discours de Didon toute en pleurs,
 La Princesse sensible à ses vives douleurs ,
 Court vite sur le Port , y trouve encore Enée ,
 Et lui peint de Didon la triste destinée ;
 Enée , à ce récit , se montre compatir ,
 Mais l'ordre exprès du Ciel le presse de partir.

Tel est sur l'Appennin , ou les Monts Pyrennées
 Un vieux Chêne courbé sous le faix des années ;
 La feuille s'en détache & vole au gré des vents ;
 Mais son tronc reste entier & brave les Autans ;
 Sa racine descend au centre de la terre ,

Et

Et stable, il ne craint rien que le Dieu du Tonnerre.

Ausi-tôt que Didon apprend que le Troyen
Est insensible à tout & n'écoute plus rien ,
Et qu'enfin résolu de se séparer d'elle ,
Il brûle de voler où la Gloire l'appelle ;
Elle invoque les Dieux , leur offre des présens ;
De Victimes , de Vins , de Parfums & d'Encens ,
En charge leurs Autels ; mais , ô prodige étrange !
Il ne sort qu'un sang noir de ce confus mélange.
Du prodige étonnée , elle sçait dans son cœur
Renfermer son secret , & le cache à sa sœur.

Au fond de son Palais un superbe Oratoire
De son premier Epoux consacroit la mémoire ;
Elle croit de ce lieu , dans l'ombre de la nuit ,
Oïr sortir la voix de quelqu'un qui gémit.
C'est Sichée irrité , c'est lui-même , dit-elle ,
Qui murmure , se plaint & me nomme infidelle ;
Par des cris effrayans , au haut de son Palais ,
De la nuit un Hibou troubloit encor la paix ,

Parmi tant de soucis , son amour pour Enée
Entretient dans son cœur une ardeur effrénée ;
Il lui vient dans l'esprit mille songes divers ,
Elle croit le poursuivre au travers des Déserts.

Tel l'Histoire dépeint le profane Pentée ,
Dont l'ame de remords nuit & jour agitée ,
Croit voir devant ses yeux deux Thèbes , deux
Soleils ,

2600 MERCURE DE FRANCE

Et dans un même objet deux objets tout pareils.
Elle étoit telle encor , que dans les Tragédies.
On représente Oreste entouré des Furies ,
Et qui croit se baigner dans le malheureux sang
De celle qui jadis le porta dans son flanc.

A tant de maux divers elle ne peut survivre ,
Mais avant qu'à la mort elle-même se livre ,
Elle aborde sa sœur , lui cache son dessein ,
Et sous le faux dehors d'un visage serein ,
Lui dit : ma chere sœur, prenez part à ma joye ,
Voici l'heureux secours que le Ciel nous envoie.

Vers le grand Ocean , au pied du Mont Atlas ,
Qui se couvre en tout temps de nége & de frimats,
Est un Antrè qu'habite une Massilienne ,
Prêtresse d'Apollon , grande Magicienne ;
Dans sa sombre demeure elle élève un Dragon ;
Plus affreux que celui dont triompha Jason ;
Par des enchantemens elle peut , me dit-elle ,
Me venger des mépris d'un Amant infidèle ,
Ou me faire oublier le triste souvenir
De l'ingrat qu'en ma Cour je nai pu retenir.
Vous verriez sous ses pas la Terre mugissante ,
La Nature à sa voix flexible , obéissante ;
Les Ormes dispersés sur la cime des Monts ,
Descendre & se venir ranger dans les Vallons ;
Les Fleuves devant elle interrompant leur course ,
S'enfuir , & de frayeur remonter vers leur source.

Je

Je vous jure , ma sœur , & j'atteste les Dieux ,
Que pour moi la Magie est un Art odieux ;
Cependant, par vos soins, qu'un Bucher se prépare,
Pour brûler le Portrait d'un traître , d'un barbare ,
Le lit même où l'ingrat m'a ravi ma pudeur ;
C'est ainsi que je veux le bannir de mon cœur.

Sa Sœur croit que d'Enée à demi détachée ,
Elle va l'oublier comme elle a fait Sichée ;
Et lui dresse un Bucher de chêne & de sapin ;
Sans sçavoir à quoi doit aboutir son dessein.

La Reine , au seul penser de la mort qui l'étonne,
Pâlit , & de la sorte en son ame raisonne.

A mes premiers Amans ne puis-je avoir recours ?
Mais non ; ils se riroient de mes folles amours.
J'ai méprisé l'Hymen du Roy de Gétulie ,
Et ce puissant Monarque au Sang des Dieux s'allie.
Ne puis-je des Troyens atteindre les Vaisseaux ?
Et la flamme à la main les suivre sur les Eaux ?
Vain projet ! loin de nous ils font force de voiles ,
Et sont experts dans l'Art d'observer les Etoiles ,
Je pouvois dans Carthage à loisir me venger ,
Brûler tous les Vaisseaux de ce lâche Etranger ;
Je pouvois faire plus , & même en sa présence ,
Sur Asçagne son fils , signaler ma vengeance ;
Et comme les forfaits ont pour lui des apas ,
Lui faire de ce fils un horrible repas ,
Le mettre à mort lui-même , & dans cette Contrée

Retracer

1602 MERCURE DE FRANCE

Retracer les fureurs de Thieste & d'Atreé ;
Puis , parlant à sa sœur , j'ai reçu les Troyens
Poursuit-elle , ma main les a comblés de biens ,
J'ai même associé leur Prince à ma Couronne ;
Et le lâche qu'il est , me quitte , m'abandonne !
Est-ce-là , dites-moi , ce pieux Voyageur ,
Qui devoit d'une Reine être le Protecteur ?
Il a , me disiez-vous , des flammes de Pergame ;
Sauvé ses Dieux, son Pere & son Fils & sa Femme ;
Il souhaite , ma sœur de s'unir avec vous ,
Lui seul peut dignement remplacer votre Epoux ;
Ainsi par vos conseils je me trouve abusée ;
Mais les Dieux vengeront ma flamme méprisée.

Elle dit , & cachant jusqu'au bout son dessein ,
Elle prend un poignard , le plonge dans son sein ;
Monte sur le Bucher , écumante de rage ,
Et fait en expirant ce funeste présage.

*Je meurs , sur mon Tombeau que l'on grave ces mots :
Puisse Carthage un jour susciter un Héros ,*

Qui fasse à l'Italie une éternelle guerre !

Et porte ma vengeance aux deux bouts de la Terre &

Cependant du Bucher , coulant à gros bouillons.

Son sang va de la terre inonder les sillons ,

La force l'abandonne , & sa foible paupière

Se ferme & ne peut plus soutenir la lumière.

Par M. de S. Ouen de la Doüespe de Caën.

LETTRE

DECEMBRE. 1738. 2603



*LETTRE de M. D. L. R. écrite à
M. l'Abbé le Beuf, Chanoine de l'Eglise
d'Auxerre, au sujet d'un nouveau Journal
Litteraire d'Italie.*

IL est vrai, Monsieur, comme nous le
disions dernièrement, que depuis la dis-
continuation du Journal de Venise, intitulé
Giornale de Letterati d'Italia, &c. suivie de
celle de la *Bibliothèque Italique*, qui s'im-
primoit à Geneve, nous sommes beaucoup
moins instruits de tout ce qui concerne la
Litterature Italienne, laquelle a toujours fait
beaucoup de figure dans la République des
Lettres. Mais je crois qu'il y aura lieu de
se consoler de ce double inconvénient, si
le Livre dont j'ai à vous entretenir dans cette
Lettre, & qui vient de me tomber entre
les mains, est continué avec le même soin
& sur le même pied qu'est composé ce
premier Volume, imprimé à Vérone, sans
nom d'Auteur, sur la fin de l'année der-
niere 1737.

En voici d'abord le Titre. *OSSERVATIONE
LETTERARIE, che possono servir di conti-
nuazione al Giornal de Letterati d'Italia. Sotto
la Protezione del l'Augustiss. Imperadore
Carlo VI. T. I. in Verona M. DCC. XXXVII.
Dalla*

1764 MERCURE DE FRANCE

Dalla Stamparia di Jacopo Vallarsi. Con Licenza de Superiori. I. vol. in 12. de 358. pages, sans l'Épître Dédicatoire, la Préface & la Table. Le Frontispice est orné de la gravûre d'une belle Médaille, où l'on voit les Têtes accolées de l'Empereur & de l'Impératrice, avec cette Inscripction. IMP. CÆS. CAR. VI. AUG. CRISTINA. AUGUSTA.

Par l'Épître Dédicatoire, adressée à S^a M. I. il paroît qu'elle a bien voulu prendre cet Ouvrage sous sa protection; l'Auteur anonyme le déclare dès le commencement.

Une courte Préface expose le Dessein du nouveau Journaliste, qui n'est pas de parler de tous les Livres qui s'impriment en Italie, mais seulement de quelques uns des principaux, en ajoutant aux Extraits, des Remarques qui instruisent, & une Critique mesurée. Ce seroit trop entreprendre que d'en agir autrement. C'est à cette occasion qu'il reconnoît, dit il, tous les jours la vérité de cette expression : *On n'a jamais tant imprimé de Livres, & on n'a jamais moins lu que dans ce temps-ci.* Au reste on se promet de publier aussi dans cet Ouvrage les Monumens rares & considérables, ainsi que plusieurs Dissertations & autres Pièces sur des Sujets curieux, intéressans, & recherchés.

Notre Anonyme fait entrevoir qu'il sera fort

fort sobre de certaines loüanges , à l'égard sur tout des Auteurs vivans , c'est-à-dire de ces Eloges indiscrets , peu mérités & trop en usage dans la République des Lettres , quand ils ne pourront pas s'accommoder avec la conscience , l'honneur & la vérité. On criera , sans doute , mais ce seroit une bassesse de s'embarrasser du murmure de ces Ecrivains , le nôtre les compare d'avance & sans façon , à des Chiens qui aboyent contre la Lune. *Bassezza danimo Sarebbe il far conto di Cani ché abbajano alla Luna.*

C'est à peu près sur ce Plan que le nouveau Journaliste se propose de donner tous les quatre mois un volume de son Ouvrage , semblable à celui dont il s'agit ici , & dont je vais vous rendre un compte sommaire.

Il est composé de XIII. Articles d'une étendue raisonnable. Le premier est intitulé , *Nuova Edizione dell'Opere di S. Gerolamo , ché si fa in Verona.* Comme le Journaliste convient que cette nouvelle Edition des Œuvres de S. Jérôme est commencée depuis plus de trois ans , & qu'on en a vu le *Prospecus* en France , lequel causa même quelque surprise , par rapport à la belle Edition , & assés recente , des RR. PP. Benedictins de S. Germain des Prés , je passe légèrement

266 MERCURE DE FRANCE

tement sur cet Article , dans lequel on ne parle d'ailleurs que du premier volume , des VII. qui sont sortis jusqu'à présent de la Presse de Verone. Il doit y en avoir X. en tout.

CASSIODORI Senatoris Complexiones in Epistolas , & Acta Apostolorum , & Apocalypsin , à Vetustissimis Canonorum Veronensium membranis nunc primum eruta I. vol. in 8. Florentiæ , 1721. C'est le Titre de l'Article II. Ce Livre n'est pas nouveau , on l'a seulement réimprimé avec quelques Additions & les éclaircissemens nécessaires. L'Edition de cet Ouvrage de Cassiodore est due aux soins & aux Recherches de M. le Marquis Maffei , qui a aussi eu beaucoup de part à l'Edition nouvelle de S. Jérôme , dont je viens de vous parler. *Opem serenibus , &c. & precipue. March. Scipione Maffei* , comme porte le Titre.

ART. III. RERUM *Italicarum* Scriptores. On trouve dans cet Article , l'Histoire , & une espece de Critique du grand Ouvrage , ou plutôt de l'Entreprise immense du célèbre M. Muratori , Bibliothécaire du Sérénissime Duc de Modene , dont la premiere publication a été faite à Milan sur la fin de l'année 1723. & heureusement conduite jusqu'au XXVI. Volume en 1737. Le Journaliste a fait entrer dans cet Article plusieurs choses ,

qui

qui ont un raport direct ou indirect à la Collection de M. Muratori. Il y a donc lieu d'être surpris qu'il n'ait pas particulièrement parlé, à cette occasion, du Recueil estimable de notre *André Duchesne*, qui, en publiant les Ecrivains de notre Histoire, a donné l'exemple d'une pareille Entreprise aux autres Nations de l'Europe. Il pouvoit en même temps apprendre à l'Italie, que Duchesne a eu des Continueurs, & l'état présent de leur travail, qui a pris depuis peu une nouvelle face. Notre Auteur à la page 111. explique les mots *Austria & Neustria*, quelquefois en usage dans les Ouvrages écrits en Langue Germanique, par Pays d'*Orient & d'Occident*; mais on est fort trompé, si ces mêmes termes ne dénotent plutôt les Régions du Midi & du Nord: *Due Nomî Geographici di Lingua Germanica si udirom qualche volta, Austria & Neustria, che vuol dir Paese Orientale & Occidentale*. Tout ce qui regarde l'Ouvrage de M. Muratori est si connu des Gens de Lettres, & tant de Journaux en ont déjà parlé, qu'il est inutile de s'arrêter d'avantage sur cet Article.

L'Article suivant, où le IV. est destiné à faire connoître un Ouvrage intitulé *Supplementi al Giornale de Letterati d'Italia. Venezia, in-12*. Les deux premiers petits Volumes, *Tometi*, de cet Ouvrage, furent imprimés

més l'année 1722. le troisiéme ne parut qu'en 1726. Sous ce titre de *Supplément*, on a recueilli & publié plusieurs Dissertations, & plusieurs petites Pièces choisies sur divers Sujets, auxquelles on n'a pu donner place dans le Journal de Venise. Notre Auteur donné cette Compilation à l'Abbé *Lioni Cedenese*, qui y a ajouté des Réflexions, & des Eclaircissemens de son propre fonds. Il n'entre point dans le détail des Pièces qui la composent; il marque seulement le titre de celles qui concernent les Mathématiques, avec le nom de leurs Auteurs. C'est dans cette Liste qu'on voit la Citation d'une Lettre inserée dans le Supplément en question, & qui doit être curieuse; il est bon que tous les Partisans du célèbre Newton en ayent connoissance. Voici là-dessus les paroles de l'Observateur. *Del Sign. Giovanni Rizzeti Lettera, in cui tratta d'alcune sue scoperte Diottriche, è del non avere il famoso Newton, secundo lui, penetrata del tutto la Cagion vera del distendimento, cui patisce il lume reffrato, ne tutte le sue affezioni, benché il Mondo gli abbia per altro in questa materia cosi grand' obbligo.*

On rend compte dans l'Article V. d'un Recueil intitulé, *Opuscoli scientifici, è filologici raccolte dal P. Calogera. Venezia, in-12.* L'Auteur est un Religieux Camaldule, qui

& rempli ce Recueil, dont on a actuellement
 XIV. Tomes, de Pièces choisies & variées,
 en plusieurs genres d'érudition, Antiquités,
 Histoire Littéraire, Histoire particulière,
 Médecine, Anatomie, Histoire naturelle,
 Philosophie, Langues, &c. Presque tout,
 à l'exception de quelques Pièces Latines,
 est écrit en Italien. Notre Journaliste ne
 nous présente ici aucun échantillon de toute
 cette Littérature; il s'arrête seulement, com-
 me il a déjà fait, à donner une petite notion
 des Ouvrages, qui dans cette Compilation
 appartiennent à l'Etude des Mathématiques.
 Il s'étend un peu plus sur une Dissertation
 du P. Maffei, Dominicain de Naples, sur
l'usage des Mathématiques dans la Théologie,
 &c. contenue dans le second Volume du
 Recueil.

Nous omettons l'Article VI. qui n'offre
 rien d'intéressant pour la belle Littérature.
 Il contient dans son entier, sous le
 nom de *Osservazioni Astronomiche*, plusieurs
 Operations Astronomiques faites à Padoue,
 à Vienne, à Venise, précédées d'un assés
 long Discours de notre Auteur, qui appelle
 l'Astronomie le *Triomphe des Mathématiques*,
 &c.

Mais les Antiquaires lui sçauront bon
 gré, sans doute, du présent qu'il leur
 fait dans le VII. Article de LVI. Inscriptions
 Antiques

Antiques , qui y sont exactement raportées & choisies entre plusieurs autres , qu'on voit dans le Vestibule de la Bibliothèque Impériale à Vienne , gravées sur divers Marbres , & autres Monumens Antiques , qui ont été apportés avec beaucoup de soin & de dépense de divers Pays de la Domination de l'Empereur. En faisant l'Histoire de l'heureuse découverte , & du transport de ces Monumens , l'Auteur loue avec raison le bon goût , le sçavoir , & l'amour des Lettres du grand Prince qui a pris soin de les assembler dans son Palais. Il fait en même temps mention des Personnes qui ont le plus concouru à l'exécution de ses ordres , ou à illustrer les Monumens en question , tels que sont entre-autres , *le Marquis Maffei* & *le Cavalier Garelli*, Premier Médecin, & Bibliothécaire de S. M. I. sans oublier *le Comte d'Hamilton* , Général de la Cavalerie , & Gouverneur du Bannat de Temeswar , qui a eu tant de part à la découverte de plusieurs belles Antiquités dans l'étendue de son Gouvernement. Tous ces Monumens , au reste , selon notre Observateur , sont dignes de l'attention des Sçavans , & d'être communiqués à toute la République des Lettres , comme très-propres à faire bien connoître la Religion des Anciens , à éclairer l'Histoire d'Auguste, & à instruire solidement sur l'état
des

des Provinces Romaines , sur l'ancienne Géographie , sur la Milice , & sur plusieurs autres Sujets , propres à fournir la matiere de plusieurs Ouvrages curieux & intéressans.

Après les LVI. Inscriptions , viennent le Commentaire , ou les Remarques de notre Auteur sur les plus considerables. Les Sçavans jugeront s'il a toujours été heureux dans ses Explications. Voici cependant un petit échantillon & des Inscriptions et du Commentaire.

J. O. M.
T. AURELIUS
DIOCLES. * B
P R O C.
V. S. L.
IMP. AUGUSTIS. COS.

* *Beneficiarius Procuratoris Votum solvit libens Imperatoribus Augustis Consulibus :*

» Cive l'anno di Cristo 161. essendo Consoli

» Marco Aurelio la terza volta , e lucio ve-

» rola seconda. Questa , o simil forma fu

» particolare di quell' anno : Cassiodoro nel

» Cronico : *Duo Augusti Consules.* Si usò

» quell' anno tal formola, perchè fu la prima

» volta, che due Imperadori fosser Consoli,

» essendo altresì stati questi i primi , che

» imperassero unitamente. *Tunc primum Ro-*

» *manum*

» *manum Imperium duos Augustos habere co-*
» *pit.* Judice Capitolino.

Les deux dernières de ces Inscriptions ont chacune une singularité , que l'Auteur fait remarquer. Dans la 55^e venue de *Torda* en Transylvanie , tous les A. sont faits comme le Λ des Grecs , sans aucun trait qui traverse ; & la 56^e. apportée de *Caranzebes* , dans le Bannat de Temeswar, a été composée en Vers Hexamètres : c'est selon toute apparence une Epitaphe ; le commencement manque par la fracture de la partie supérieure du Marbre , ce qui rend la suite assés obscure. En voici la fin.

HANC. SEDEM. LONGO. PLACUIT. SACRARE,
LABORI.

HANC. REQUIEM. FESSOS. TANDEM. QUA
CONDERET. ARTUS.

ULPIUS. EMERITIS. LONGÆVI. MUNERIS
ANNIS.

IPSE. SUO. CURAM. TITULO DEDIT. IPSE
SEPUCHRI.

ARBITER. HOSPITIUM. MEMBRIS. FATIQUE
PARAVIT

Dans l'Article VIII. l'Auteur rend compte d'un Ouvrage de Critique , qui concerne un Monument de l'Antiquité Chrétienne , dont voici le titre , *Dissertatio & Animad-*

*Animadversiones ad nuper inventum SEVERÆ
Martyris Epitaphium. I. Vol. fol Panormi ,
M. DCC. XXXIV.*

Le P. *Lupus* , Jésuite , Auteur de cet Ouvrage , a fait graver le Monument en question , & s'est heureusement exercé à l'expliquer. Il décrit d'abord le Lieu où il fut trouvé dans les Catacombes de Rome , & les circonstances de cette découverte , qui ne laissent aucun lieu de douter que ce ne soit le Tombeau d'un véritable Martyr. L'Inscription en est singulière , elle n'est ni gravée ni sculptée , mais peinte avec une couleur rouge , qui après tant de siècles , n'est point encore beaucoup ternie : d'ailleurs elle est en Langue Latine, mais écrite en caracteres Grecs , d'une construction & d'une orthographe bizarres. On prétend qu'il y a des exemples de ces singularités. L'Inscription est telle : *Cosule Cludio ed Paterno Nonis Nobenbribus die Beneres Luna XXIIII. Leuces Phelie Sebere Caresseme posuete ed Ispirito sancto tuo a annuorum ed mesorom XI. deuron X.* Notre Journaliste ne s'est pas extrêmement étendu sur ce sujet : il se dédommagera dans l'Article suivant. Il finit en assurant qu'il y a beaucoup à apprendre dans l'Ouvrage en question , & qu'il mérite d'être lû de tous ceux qui se plaisent à l'é-

I. Vol.

E tude

tude de la sçavante Antiquité sacrée & prophane.

Le Neuvième Article du Journal Veronois, contient une assés longue Dissertation de M. le Marquis Maffei, sur un Monument antique d'un très-beau Marbre, lequel se conserve, non pas *dans la Galerie du Louvre*, comme le dit M. Maffei, mais dans la Salle des Antiques, avec plusieurs autres Antiquités de tout genre. La Dissertation est en Italien, adressée à S. E. M. le Cardinal de Polignac, sous ce titre : *LA RELIGION de Gentili nel morire ricavata da un Basso Rilievo antico che si conserva in Parigi ; ou , CÉRÉMONIES Religieuses , observées par les Payens, quand ils étoient sur le point de mourir , tirées d'un Bas - Relief antique qui se conserve à Paris.*

Plusieurs Personnes ont été surprises de trouver ici cette Dissertation, qui avoit déjà parû, & particulièrement à Paris, où M. Maffei, après un séjour de plus de trois ans en cette Ville, & étant sur son départ pour l'Angleterre, la fit imprimer lui-même chés *Osmont* en 1736. on peut dire un peu mystérieusement, car elle ne fut distribuée qu'après le départ de l'Auteur, qui en fit faire des Présens par une Personne de confiance.

Immédiatement après le titre, le Journaliste

liste rend raison en ces termes de la réimpression de cette Pièce. *Quest' Opuscolo fu stampato l'anno scorso in Parigi, ma avendone molti curiosità per la singolarità dell' argomento, si è stimato bene di riportarlo qui è tanto più, che ne abbiamo avuto un esemplare assai accresciuto d'all' Autor medesimo.*

• Quoiqu'il en soit, cet Avis est suivi d'une Estampe, gravée d'après le dessein de M. Natoire, habile Peintre, laquelle représente le principal des deux Bas-Reliefs qui font le sujet de la Dissertation. Selon les conjectures de M. Maffei, il fut apporté de Rome à Paris sur la fin du Regne de François I. C'est le devant d'un ancien Tombeau de Marbre, aussi artistement travaillé, que parfaitement conservé. On en trouve, dit-il, un presque semblable dans l'*Admiranda Romanarum Antiquitatum Vestigia*, avec cette difference, que celui de Paris l'emporte sur tout autre qu'on pourroit produire, par l'excellence du ciseau. En effet, ajoute M. Maffei; la Figure ailée a toutes les graces & la perfection du Dessein. L'Enfant qui pleure, semble être formé sur l'idée du Corregge; la Dame qui se meurt, celle qui est couverte d'un voile, en un mot, tous les Personnages, tant ceux qui sont représentés nuds, que les autres, ont un air & une délicatesse, que la plûpart des Monumens de l'Antiquité

E ij n'ont

n'ont pas : mais ce qui doit rendre celui-ci infiniment précieux , c'est qu'il met sous nos yeux les Actes de Religion que les Payens pratiquoient envers ceux qui étoient prêts d'expirer ; ce qu'on ne trouve nulle part.

L'Auteur entre ensuite en matiere , & dit qu'il ne doute pas que les trois Figures qui portent sur leur tête une Couronne de Laurier , & qui sont revêtuës d'une *Toge* , ne soient des Prêtres, sa raison est qu'il n'y avoit qu'eux qui pûssent porter la Couronne dans le deüil. La défense faite aux Prêtres d'assister aux Funerailles , même d'entrer dans les Maisons où il y avoit quelqu'un de mort , ne l'arrête pas ; il prétend que cette défense ne regardoit que les Prêtres du premier ordre , & non ceux d'une classe inferieure , tel qu'il croit qu'étoient ceux-ci , lesquels n'étoient , dit-il , employés qu'aux fonctions des Religions particulieres des Familles Romaines. Il s'étend beaucoup , & peut-être trop , pour prouver que de tout temps les Prêtres ont porté des Couronnes , &c.

Mais que faisoient ces Prêtres couronnés au pied du lit des Mourans ? C'étoit , selon M. Maffei , pour les assister à la mort , & pour marmoter * certaines Prières , adressées à la Déesse *Nenia* , sous la protection

* *Forse mormoravan Preci alla Dea Nenia* , &c.

de

de qui Arnobe dit qu'étoient ceux qui étoient prêts d'expirer. Il trouve plus de difficulté à expliquer l'EXTRAVAGANCE, ce sont ses termes, Figure représentée à l'autre bout du Bas-Relief, où deux Hommes sonnent, l'un du Cor, & l'autre de la Trompette. Car les Anciens, non contents de se servir de la Musique, pour guérir les maladies, mettoient aussi en œuvre le son de l'airain pour rompre les Charmes, mettre en fuite les malins Esprits répandus dans l'air, chasser les *Lemures*, & rendre vains tous les secrets de la Magic. Et c'est, selon lui, la véritable raison pour quoi on voit sur le Bas-Relief, un pot, duquel sortent des flammes qui s'élèvent, &c. ce qui pouvoit servir à quelque operation de Médecine, ou de Religion, par exemple, à faire des Fumigations, &c. Joseph nous apprend qu'il y avoit dans la Judée une Herbe nommée *Baaras*, qui guérissoit les obsessions des Démon. L'Auteur finit ses Remarques sur ce Bas-Relief, en disant que le jeune Homme aîlé qu'on y voit, représente un Génie, qui marque par le Flambeau renversé qu'il tient des deux mains, que la Personne agonisante étoit dans le bel âge, & que le Règne de l'Amour s'attriste & se trouble de sa mort. Dans d'autres Antiques, ajoute M. Maffei, on voit deux Figures semblables,

aux deux côtés , lesquelles , je crois , représenter le Sommeil & la Mort. Chés les Hébreux , les Rabins font mention des *Anges de Mort*.

On se souvient que lorsque cette Dissertation parut à Paris pour la première fois , bien des Gens éclairés ne purent s'empêcher de juger que M. Maffei donnoit un peu trop d'étendue à ses idées , & que selon ces mêmes idées , les Payens avoient des Prêtres d'un second ordre , lesquels administroient une onction dernière , & faisoient , pour ainsi dire , la recommandation de l'Ame. Le Rituel Mythologique ne nous est pas assez connu , pour autoriser ces manières de penser & de s'exprimer.

M. Maffei a aussi décrit dans le même Ouvrage , mais en très-peu de mots , un autre Marbre conservé pareillement au Louvre , dessiné & gravé comme le précédent. Voici à peu près ce qu'il en dit. On voit à la tête des Personnages qui sont ici sculptés , un Satyre qui joue du *Tympanon* : c'étoit un Instrument , dont on tiroit du son en frappant dessus avec la main , comme on fait encore en quelques Endroits de l'Italie , principalement à la Campagne , où les Filles qui en jouient , l'appellent *Cymbale*. On ne sauroit dire si la Figure qui suit , tient un Vase , ou un Instrument semblable à celui que les Italiens

Italiens apellent *Mandolino*. Un Faune joüe de la Flûte longue , qui devoit , dit l'Auteur , être double , quoique la Pierre qui est cassée en cet endroit, ne présente de la Flûte droite que l'extrémité , qui se replie en haut, & forme un angle. Surquoi on peut faire d'autres réflexions. La Figure qui a sous les pieds un *Scabilla*, est curieuse ; les Grecs apelloient cet Instrument *ὑμνονόδιον* comme on l'apprend d'un Glossaire ; il ressemble à un Soufflet ; il étoit attaché au pied. Les anciens Auteurs apelloient *Crepitus*, le son qu'il rendoit quand il étoit pressé. Ce Bas-Relief fait voir clairement l'usage qu'on faisoit de cet Instrument , & comme on dansoit en même temps, en battant des mains au-dessus de la tête.

En comparant , au reste , cette Description avec le Marbre que M. Maffei a fait graver , on voit que l'Auteur ne fait aucune mention d'une Femme, qui n'a pour se couvrir que des voiles, qui flottent au gré du vent. Son attitude, ce qu'elle tient dans une de ses mains, & la position des autres Figures , font voir clairement que le tout ensemble renferme quelque Point de la Mythologie , ou de l'Histoire Ancienne. M. Maffei ne dit rien non plus de deux Corbeilles , placées , l'une , aux pieds de la Femme , l'autre , aux pieds du Satyre, lesquelles doivent, sans doute, signi-

fier quelque chose dans cette composition : Il y a aussi d'autres omissions sur plusieurs Figures & Ornemens qui se trouvent dans le premier Marbre ; ensorte , M. qu'il paroît fort incertain que notre Sçavant Auteur ait trouvé le vrai mot de l'Enigme. Peut-être auroit-il été plus convenable & plus sûr de ne point se hâter , & de ne pas prévenir l'explication que M. de l'Académie des Belles-Lettres se proposoient de donner de ces Bas-Reliefs, lorsque celle de M. le M. Maffei parut. Cela leur apartenoit en toute façon.

En attendant ce que le Public a droit de se promettre des lumieres supérieures de ces Mrs , j'apprens qu'un Bénédictin de Saint Germain des Prés , fait actuellement imprimer chés Lambert , rue S. Jacques , à la Sagesse , un Ouvrage intitulé , *Antiques choisies & inconnues , qui renferment ce qu'il y a de plus intime dans la Religion des Egyptiens , Perses , Lydiens , Grecs , Romains , Gaulois , &c.* L'Auteur de cet Ouvrage ne s'accommode pas des idées de M. Maffei , touchant les Bas-Reliefs en question , & il critique aussi plusieurs Endroits de son Livre intitulé , *Antiquitates quedam selectæ , &c.* Enfin , le Sçavant Bénédictin s'élève en particulier sur l'Edition nouvelle des Ouvrages de S. Jérôme , faite à Verone , Patrie de M. Maffei , laquelle il soutient être en gé-
ral

ral bien au-dessous de celle de Paris , donnée par Dom Martianay , prétendant aussi que l'Editeur Veronois se mêle de corriger ce qu'il n'entend pas , &c.

La Suite de cette Lettre , ou de l'Extrait du Journal Italien , paroîtra dans le Mercure prochain.



E P I T R E.

AU R. P. Dom Urbain Plancher, Auteur de l'Histoire de Bourgogne.

S Age. Ecrivain , qui parmi les Sçavans ,
 Sans contredit , tiens un des premiers rangs ;
 Tu r'es convert d'une immortelle gloire ,
 De la Bourgogne entreprenant l'Histoire.
 A dire vrai , sans être secondé ,
 Sans nul secours , par toi même guidé ,
 Dans des sentiers où l'on ne voyoit goutte ,
 Tu sçus d'abord te frayer une route.
 Que de travaux s'offroient à tes regards !
 Il te falloit chercher de toutes parts
 Des Monumens , des titres légitimes ,
 Des temps obscurs pénétrer les abîmes ,
 Chercher le vrai dans des faits contestés ,
 Le démêler de mille faussetés ,

E v Esclaircir

Eclaircir tout , enfin mettre en pratique
 Toutes les Loix d'une exacte Critique.
 Du moins encor , dans ce pénible emploi ,
 Si quelque Auteur , écrivant avant toi ,
 Eût quelque peu démêlé ces matieres ;
 Mais rien du tout ; par tes propres lumieres ,
 Par ton courage & par mille travaux
 Il t'a fallu débrouïller ce cahos ,
 Et découvrir , après cent tentatives ,
 Le vrai , caché dans d'obscures Archives.
 Enfin l'Ouvrage , au Public étonné ,
 Grace à tes soins , sera bien-tôt donné.
 Un gros Volume est déjà sous la presse.
 Le Sçavant veut que l'Imprimeur se presse ,
 De tous côtés on attend , on souscrit ;
 Mais ces vœux-là flatent peu ton esprit ;
 Car ce n'est point par une vaine gloire ,
 Que tu produis cette sçavante Histoire ;
 Peu soucieux de passer pour Auteur ,
 Tu fuis l'éclat de cé titre flatteur ;
 Plus que content pour prix de ton étude ,
 D'être assuré , que dans ta solitude
 Tu sçus du temps faire un heureux emploi.
 La modestie est d'accord avec toi ;
 Tu suis les pas des Auteurs les plus sages ;
 Ils ne sont point avides de suffrages ,
 Ils parlent peu de leurs propres Ecrits ,

Et

Et sont les seuls qui n'en soient pas épris.
 Mais dans le vrai, j'ai pourtant peine à croire,
 Que les Sçavans qui liront ton Histoire,
 Ne poussent pas ta modestie à bout.
 Ils publieront ton Eloge par tout ;
 C'est, dans le fonds, à quoi tu dois t'attendre,
 Eh ! le moyen qu'ils puissent s'en défendre,
 En se voyant tout-à-coup éclairés,
 Sur mille faits si long-temps ignorés,
 Qui sans tes soins (& , la chose est très-sûre ,)
 Seroient restés dans une nuit obscure !
 Se tairont-ils , en voyant sous leurs yeux,
 Ces vrais trésors , ces morceaux précieux ,
 Ces Monumens , ces preuves authentiques ,
 Apres du vrai , désespoir des Critiques ,
 Voyant enfin ces gracieux récits ,
 Ce style pur , noble , élégant , concis ,
 Ces traits si fins , cette Critique sûre ,
 Ce goût du vrai , cette rare droiture ?
 Tu peux compter , humble & modeste Auteur ,
 Sur un encens agréable & flatteur.

D. C. C.

On a du expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Novembre par la
Note de Musique , Poulette , Espiegle & Can-

E vi de la.

dela. On trouve dans le second Logogryphe, *Eglise, Seigle, Elegie, Elisée, Elise, Pelée, Gelée, Piège, Siege, Liege, Sigée, Epée, Egée, Gile, Pise, Elie, Isle, Pelé, Epi, Pié, Pie, Lis, Lie, Sel; &* dans le Logogryphe Latin se trouve, *Dea, Lac & Lana.*

E N I G M E.

Nous sommes cinq, dont je suis la premiere ;
 Notre usage est sans fin ,
 Deux de mes sœurs président au destin ,
 L'autre à la mort , & la derniere
 Renferme dans son sein la vertu toute entiere ;
 Pour moi j'ai plus des caprices divers ,
 Comme au Sacré , l'on m'admet au profane,
 Et sans être dans l'Univers ,
 Je me trouve toujours à la tête d'un Ane ;
 Je suis aussi dans l'eau , sans être né Poisson ;
 Je suis dans le Nuage , & jamais dans la Nuë ;
 Je suis toujours à l'air , toujours dans la maison ,
 Et l'on se garde bien de me mettre à la rue ;
 Mais pour te dire encor , quelque chose de pis ,
 Lecteur , (ce sont des choses incroyables)
 Sans être dans l'Enfer , je suis à tous les Diables ,
 Sans être dans le Ciel , je suis en Paradis.

Par P. Fabre.



LOGOGYPHE.

Q uatre Lettres , pas davantage ,
 Vous désignent ce que je suis ,
 Lecteur , faites-en bon usage .
 Vous verrez ce que je produits ;
 Un des sept Tons de la Musique ;
 L'attente de la gent chymique ;
 Ce qui fait le plaisir d'un Chien ;
 Voilà tout ; m'entendrez-vous bien ?

Par J. B. Ollivier , de Marseille.

AUTRE.

J E suis Oiseau , mais peu connu ;
 Mille , parmi ceux qui m'ont-vu ,
 De ma simple maison admirant la structure ,
 Ont reconnu la main d'un Être tout puissant ,
 Enchantés de sa Créature.
 Quel pouvoir , en effet , je m'acquis en naissant ?
 Un fougueux Elément sous moi devient tranquille ,
 Et des vents furieux je suspens le courroux .
 Tout me porte respect ; la Campagne fertile
 Ne produit rien pour moi ; sur Terre je crains tous ;
 Homme & Bête féroce , ainsi que le reptile ;
 Je fais naître ces jours si beaux & si vantés .

Quatre

1626 MERCURE DE FRANCE

Quatre pieds de mes six ; soigneusement ôtés ,
Je deviens animal fier , brutal , indocile ;
Deux pieds de moins , Argus en me gardant , périt ;
Un troisième de plus , j'étois , à ce qu'on dit ,
 Une Princesse malheureuse ,
 Qui mourut d'une mort affreuse ;
En reprenant mon tout , aussi le combinant ,
 Peut-être en sera-t'on content !
Roseau , Légume , Ville , Instrument d'Arpentage ;
Femme de l'ancien temps ; en faut-il davantage ?
 Je suis encor Eruit d'Arbrisseau ;
 Graine à semer , Guide du Juge ;
 Ton , Fleuve qui n'est pas nouveau ;
Homme enfin , odieux , fratricide & transfuge.

J. B. A. Benoist , de Meaux.

A U T R E.

JE suis plus en usage
A la Cour , qu'au Village ;
L'intérêt souvent me produit ,
La vanité toujours m'adote ,
Maintes fois le vice me nuit ,
Et l'Envie en tout temps m'abhorre.
Otez cinq & placez mes membres avec choix ,
Vous verrez l'épithète ordinaire aux François ;
Coupez les trois premiers , je deviens impalpable ,
Esprit

Esprit pur , immortel , invisible , immuable ;
 Le second membre ôté , sans trop de changement ,
 Je suis , dans les besoins un utile instrument ;
 Deux & trois retranchés , sans changer de figure ,
 Je deviens des Humains la première vêtue ;
 Avec un , trois , cinq , sept , je parcours l'Univers ;
 Trois, deux, un, quatre, cinq, je vole dans les Aïrs ;
 Quatre, trois, un, cinq , sept , ma tête peu touffue ,
 Perce , & bien-tôt s'élève au-dessus de la nuë.
 Cherchez en mon entier , n'en diminuez rien ,
 Deux figures qu'emploie un Mathématicien ,
 Un mal que chacun fuit , est encor mon partage ;
 Mais aussi j'ai sur moi de quoi le bien traiter ;
 Si par hasard , Lecteur , il vient te visiter ,
 Muni d'un tel secours , à l'employer sois sage.

A U T R E.

M On chef est un Rocher ; un instrument de
 chasse ;
 Le Métal le plus rare & le plus précieux ;
 Ma queue avec ma tête, à moins qu'on ne l'enchasse,
 Ne dit rien , mais joignez les deux ,
 Alors nous devenons un patient modele ,
 Une Isle auprès de la Rochelle ,
 Un cri de joye , un Souverain ,
 Un saint Evêque à Tours après le grand Martin ,
 Un Fleuve séparant l'Europe de l'Asie ,

Une

1728 MERCURE DE FRANCE

Une Ville de Picardie ,
Un vaisseau fort chéri par tout fameux buveur ,
En France le Pays où croît le vin du Diable ,
Une Nymphé changée en Vache dans la Fable ,
Un son de voix aigu , qu'on pousse avec vigueur ,
Un Evêché Grison , un Oyseau domestique ;
Une des Notes de Musique ;
Un péché capital , l'Entonnoir d'un Oyseau ;
Le plus friand morceau d'un Veau ;
L'ouvrage de l'Abeille , en plus d'un cas utile ;
Mais je ne suis au fond qu'une petite Ville ,
Où des fiers Espagnols jadis les Etendarts
Braverent la valeur des bons Bourgeois Picards.

A U T R E.

MOn nom s'applique à bien plus d'une chose ,
Et l'on me trouve en plusieurs lieux.
Voici le fin de ma métamorphose ,
Tantôt je suis dans la Troupe des Dieux ,
Tantôt chés l'Imprimeur , tantôt chés le Droguiste ;
Un Astronome encor me suit comme à la piste ,
Dans le vaste contour des Cieux ;
Arrêtons , tu me tiens , envelopons nous mieux ,
Sur ma tête veux-tu confier ta fortune ?
Je te trouverois insensé ,
Car rien n'est plus mal assuré ,
Qui sauroit la calmer pourroit fixer la Lune ;
Avec

Avec elle jamais on n'est en sûreté ;
 Snivons , quand on devroit me taxer de Critique ,
 Ma queue assés souvent est la vocation
 De plus d'un Ecclesiastique ,
 Pour la sainte Ordination ;
 Mais faisons ma dissection.
 D'abord du sang de deux Victimes ,
 Vois naître un fruit vermeil, doux , agréable & saint ,
 L'Amour les immola, moins pour punir leurs crimes,
 Que pour faire éclater son pouvoir souverain ;
 Plus , la prison de la Cuisine ;
 Le seul but de la Médecine :
 Je te présente aussi Mur , Mere , Crème , Ecu ,
 Ce qui donna naissance à Déesse Cyprine ;
 Ce que toute fille est quand son cœur est rendu ;
 Item , le nom d'une Sybille ,
 Et ce qui lasse dans la Ville.
 Adieu , j'en ai trop dit pour n'être pas connu.

Par le Sr Desmesnils , de Bernay.

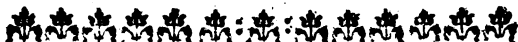
LOGOGRAPHUS.

Humani , Lector , me dico corporis unam
 Partem , aut si placeat , reptile , deligito.
 Me , quocunque modo sumas , mihi membra figurant
 Octo pedes , versi qui tibi ludus erunt.
Arbor communis ; quod amat mulier : liquor albus :
Israel

1636 MERCURE DE FRANCE

*Israël unus Rex ; lentaque limpha fluens :
Pars hominis posita in medio ; dein planta salubris
Luminibus : quod fert bestia barbifera :
Militia veteris leve cornu : ligna domorum
Quod servat : mixtum calceamenta fovens :
Pœmina cum torvis oculis : vir & inclitus : Esca :
Quod sape in manibus filia quaque tenet :
Unum Elementorum : Christi qui Discipulorum
Nobis scripta suâ prodidit acta manu :
Anni Tempestas : crux , sura , & cura : Puella
Gratus sermo : hac sunt omnia nota tibi.*

Par Duchemin , Musicien à Angers.



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS.

HISTOIRE ROMAINE , depuis la Fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'*Actium* , c'est-à-dire , jusqu'à la fin de la République , par M. *Rollin* , Ancien Recteur de l'Université de Paris , Professeur d'Eloquence au College Royal , & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions , & Belles-Lettres. Tome I. chés la veuve *Etienne* , rue du Plâtre , en entrant par la rue Saint Jacques , dans une Porte Cochere , à la Vertu , 1738. in-12.

De

DECEMBRE. 1738. 2631

DE LA NATURE DU FEU & de sa Propagation, Discours présenté à l'Académie Royale des Sciences , pour le Prix de l'année 1738. par M. *Grandin* , Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris , & Professeur de Philosophie au College Royal de Navarre. *A Paris* , chés *Charles Osmont* , rue S. Jacques , à l'Olivier. Brochure. in-4. de 20. pages.

TRAITE'S DES RE'COMPENSES & des Peines éternelles , tirés des Liyres Saints , par M. l'Abbé *le Pelletier* , Chanoine de l'Eglise de Rheims. *A Paris* , chés *Huart* , rue Saint Jacques , près la Fontaine de S. Severin , à la Justice , & chés *Ganeau* , vis-à-vis Saint Yves , à S. Louis, vol. in-12. de 396. pages.

COURS DE CHIRURGIE , dicté aux Ecoles de Médecine de Paris, par M. *Elic Col de Villars* , Docteur en Médecine de la Faculté de Paris , ancien Professeur de Chirurgie , en Langue Françoisé , deux volumes in-12. Le premier Tome , contenant les Principes & le Traité des Tumeurs , de 462. pages. Le second , contenant la suite des Tumeurs , de 376. pages. *A Paris* , chés J. B. *Coignard* , Imprimeur du Roy , & *Antoine Bondet* , Libraire , 1738.

LA VIE du R. Pere Joseph de *Leonissa* ;
Capucin ,

2632 MERCURE DE FRANCE

Capucin , Missionnaire Apostolique , tirée des Annales de *Boverius* , de divers Auteurs Italiens , & des Actes de sa Béatification. Par le Pere *Daniel* , de Paris , Capucin , Lecteur en Théologie , Prédicateur Missionnaire. *A Paris* , chés Pierre *Witte* , rue Saint Jacques , 1738. vol. in-12.

DE L'IMPOSSIBILITE' & de la Possibilité de vivre long-temps sans boire ni manger , à l'occasion d'une Fille de Frutingen , au Canton de Berne, laquelle a fait accroire qu'elle avoit vécu de cette maniere un temps considerable. Dissertation de M. Jean-Jacques *Ritter* , de Berne en Suisse ; pour entrer en Licence , & mériter les Honneurs & les Privileges attachés au Doctorat de Médecine , le 4. Octobre 1738. *A Basle* , chés Henri *Decker* , Imprimeur de l'Université. Brochure in-4. de 30. pages. *L'Ouvrage est en Latin.*

LA MEDECINE NATURELLE , vûë dans la Pathologie vivante , dans l'usage des Calmans , & des différentes Saignées , des veines & des arteres , rouges & blanches , spontanées ou artificielles , & dans les substituées par les Sangsuës , les Scarifications & les Ventouses. Par M. *Hecquet* , Ancien Doyen de la Faculté de Médecine. *A Paris* , chés *Cavelier* , rue S. Jacques , 1738. deux vo.

vol. le premier de 574. pages , le second de 714.

DE effracta Lagenula : Phaleuci. Brochure in-12. chez Thiboust.

On auroit pu sans témérité attribuer cette Lamentation Poétique , composée d'une centaine de Vers Phaleuques , assés bien frappés , à quelque Bourguignon , ou à quelque Champenois ; si l'Auteur , désigné par ces Lettres qui sont à la fin , A. G. D. *Lugdunæus* , ne se déclaroit Lyonnois. Les Connoisseurs , ainsi que les Amateurs du fruit de ces heureuses Provinces , liront la petite Pièce avec plaisir. On ne pourroit pas mieux faire, s'il s'agissoit de regretter la fracture & la perte d'une Bouteille du précieux Vin de l'Isle de Tenedos , Isle encore plus fameuse par son Vignoble , que par la Note de Virgile , *Tenedos notissima fama* , &c. Supposons du moins , en faveur de notre Poète , que la Bouteille dont il pleure la perte , étoit remplie du meilleur Vin de son voisinage , où il s'en trouve d'excellent ; c'est ce qu'il insinué par ces Vers.

*Qua donec licuit videre Solem ,
Gestabat gremio rubentiori
Dulcem , purpureum , aureum liquorem ,
Quam cunctis Arabum Sinensium-ve
Mallem divitiis & Indiarum , &c.*

ME.

MEMOIRES de *Frederic Henry, Prince d'Orange*, qui contiennent ses Expéditions Militaires depuis 1621. jusqu'à l'année 1646. trouvés dans le Cabinet de Mad. Henriette Catherine de Nassau, la troisième de ses Filles, & Mere de S. A. S. le Prince d'Anhalt-Dessau, Weldt-Maréchal des Armées de S. M. Prussienne, enrichis du Portrait du Prince, & de Figures dessinées & gravées par Bernard Picart. *A Amsterdam*, chés Pierre Humbert, 1733. grand in-4°. de 362. pages, sans la Table & la Préface.

CHOIX de Poësies Morales & Chrétiennes, depuis Malherbe jusqu'aux Poëtes de nos jours, dédié à M. le Duc d'Orleans, Premier Prince du Sang. T. I. Brochure in-12. de 32. pages. *A Paris*, chés Prault Pere & Fils, 1739.

C'est ici le commencement d'un Recueil, qui promet au Public un Amusement autant utile, qu'agréable. Tout le monde applaudira sans doute à la Dédicace en Vers, & à la maniere délicate dont elle est tournée. On trouve ensuite une Préface, dont il ne faut pas négliger la lecture. Ce Recueil contiendra plusieurs Pièces qui n'avoient pas encore vû le jour. On assure enfin qu'on n'a rien négligé pour lui donner une forme digne de son double titre, & qu'il a déjà eu le bonheur de plaire au vertueux Prince qui a bien

bien voulu l'agréer en Manuscrit. C'est un heureux augure pour le sort de ce Livre.

Ce Recueil fait avec choix , & à la portée de tout le monde , doit généralement plaire & aux Personnes pieuses & aux Amateurs de la belle Poësie. Malherbe y tient le premier rang : voici de sa façon , la Paraphrase du Pseaume 145. *Vanité des esperances mondaines. Dieu seul mérite d'être aimé. Grandeur aparente des Rois , anéantie après leur mort.*

N'esperons plus , mon ame , aux promesses du monde ;

Sa lumiere est un verre , & sa faveur une onde ,

Que toujours quelque vent empêche de calmer ;

Quittons ces vanités , lassons-nous de les suivre ;

C'est Dieu qui nous fait vivre ;

C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies ,

Nous passons près des Rois tout le temps de nos vies ,

A souffrir des mépris , à plier les genoux :

Ce qu'ils peuvent n'est rien , ils sont ce que nous sommes ,

Véritablement hommes ,

Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit , ce n'est plus que poussiere ,

Que cette Majesté si pompeuse & si fiere ,

Dont

Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers ;
 Et dans ces grands Tombeaux , où leurs ombres
 hautaines

Font encore les vaines ,
 Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de Maîtres de la Terre ;
 D'Arbitres de la Paix, de Foudres de la Guerre ,
 Comme ils n'ont plus de Sceptre , ils n'ont plus de
 Flateurs ,

Et tombent avec eux d'une chute commune ,
 Tous ceux que leur fortune
 • Fit leurs Adorateurs.

DISCOURS EVANGELIQUES *sur différentes*
Vérités de la Religion , & d'autant plus utiles
dans chaque Etat , que les Sujets & les Des-
seins en sont plus particuliers , & plus rarement
traités. Leurs Textes sont pris ordinairement
des Evangiles de l'AVENT & du CARESME.
 Par le P. L. R. D. S. D. Tome IV. 1. vol. in-
 12. de 177. pages. *A Paris , chés Martin ,*
Witte , Gandonin , & Huart. 1738.

Nous avons fait connoître le mérite &
 l'utilité de ces Pieux Discours , en rendant
 compte au Public des trois Volumes qui ont
 précédé celui-ci , et qui se trouvent chés les
 mêmes Libraires. Cela nous dispense d'en-
 trer ici dans un autre détail , que d'indiquer
 seule-

seulement les Sujets traités dans ce nouveau Volume.

I. Discours sur l'acquisition & l'emploi des talens , par les démarches de S. Joseph.

II. Sur les Prétextes du Pêcheur , pour différer sa conversion.

III. Sur ce qui doit régler le respect qu'exige de nous le Lieu Saint.

IV. Sur l'union avec JESUS-CHRIST , par l'exemple de Sainte Rose.

NEWTONIANISMO per le Dame , overo Dialoghi sopra la Luce e i colori. A Naples, 1737. in-4°. de 300. pages.

LE GRAND TRICTRAC , ou Methode facile pour apprendre sans Maître la marche , les termes , les regles , & une grande partie des fines-ses de ce jeu , enrichie de 270. Planches , avec les décisions des cas particuliers. in-8°. de 320. pages , sans la Préface , l'Epitre , & la Table alphabetique. Prix , 36. sols en feuille.

La qualité de ce Livre ne permettant pas d'en faire un Extrait , par raport aux Planches qui sont partout liées avec la matiere , on se contentera de donner une idée de l'ordre qu'on y a gardé. La méthode en est aussi simple que naturelle. L'Auteur , persuadé que les principes de ce Jeu s'oublent aisément , a cherché à leur donner de la liaison,

I. Vol.

F

pour

pour soulager & l'imagination & la mémoire.

Il introduit deux Personnes qui jouient une Partie de Trictrac , ils jettent les Dez tour à tour , chacun après avoir amené tel ou tel point , marque ce qui lui revient , & joue ses dames comme il lui plaît. Tout est expliqué dans le Livre , & on voit à côté de cette explication , qui est plus ou moins étendue , suivant l'exigence des cas , une Planche particulière pour chaque coup en particulier , qui retrace aux yeux du Lecteur ce qu'il vient de lire sur ce sujet.

C'est dans le cours de cette première Partie que la marche se développe peu à peu , & que les hazards les plus communs du Trictrac viennent se placer comme d'eux-mêmes les uns après les autres , & forment comme autant d'Epoques dans l'esprit du Lecteur , dont il lui est facile de se souvenir.

» Cette façon de mener , pour ainsi dire ,
le Lecteur par la main , (*c'est l'Auteur qui*
» *parle* , page 241) soulage , comme on l'a
» dit , son imagination , & fortifie sa mé-
» moire. Il ne s'aperçoit presque pas qu'il
» lit , et croit regarder jouer deux Joueurs
» complaisans , qui lui expliquent avec soin
» tout ce qui peut l'embarasser , et qui font
» même à dessein des fautes grossières , pour
» s'accommoder à sa portée.

L'Au-

L'Auteur descend dans un grand détail ; dès qu'il est question d'expliquer quelque règle. Il commence par donner la définition , et répond ensuite par de courtes Observations à tous les doutes qui peuvent arrêter les Commençans. On s'en convaincra mieux par le Livre même , que par tout ce qu'on pourroit en dire ici : tous les differens termes , au reste , qui sont en grand nombre dans ce Jeu , sont mis au milieu de la page en Caractères Italiques , pour être plutôt aperçûs.

Après cette Partie , il en vient une seconde plus longue que la première , accompagnée d'un plus grand nombre de réflexions. Les coups se suivent comme dans la précédente ; on y trouve des fautes à dessein , telles que peuvent en faire des Apprentifs , et on a soin de les relever d'une manière à les rendre profitables.

Cette autre Partie est destinée à l'explication des hazards particuliers , qui n'ont pu trouver place dans la première , et à donner un exemple complet du *Jan-de-retour* , jusqu'à l'entière sortie des Dames , exemple d'autant plus nécessaire , dit l'Auteur , qu'il est plus rare dans la pratique.

On trouve dans ces deux Parties , qui contiennent 240 pages , et 212. Figures , tout ce qui est nécessaire aux Commençans, pour

F ij s'e-

s'exercer entre eux , ou avec des Personnes plus avancées. Car quoiqu'un homme puisse par la seule lecture , acquérir la connoissance de ce Jeu dans le Livre dont nous parlons , il est indispensable pour lui de s'exercer avec quelqu'un , s'il veut avoir la facilité de la pratique. Il pourroit sçavoir tout le Livre par cœur , qu'il ne seroit pas en état de se défendre contre un médiocre Joueur , s'il n'avoit jamais mis la main à l'œuvre.

Les Regles du Trictrac sont en grand nombre ; et parce qu'il seroit souvent difficile à celui qui en auroit oublié quelqueune , de la retrouver dans la suite de ces deux Parties , l'Auteur , pour prévenir cet inconvénient , a recueilli toutes les difficultés qui peuvent occasionner des disputes entre les Joueurs. Pour cela , il a rangé tous les cas possibles sous cinq différentes classes , qui sont , *les Loix du Coin* , *les Loix du Plein* , *les Loix du Retour* , celles de *la Sortie* , et celles de *la Fausse-Caze* : ces Recueils sont faciles à trouver par le moyen de la Table alphabétique.

Après ces deux Parties , qui ne sont , à proprement parler , que pour les Commencans , on trouve un troisième Tour de Trictrac , dont les coups ne sont pas suivis , mais dont chacun est accompagné des réflexions les plus convenables , pour se perfectionner dans

dans ce Jeu , et pour mettre à profit tout ce qui peut donner quelque avantage sur l'adversaire. On trouve enfin des Avis généraux très-intéressans , qui , devenus familiers par la Pratique, ne peuvent manquer de former un bon Joüeur.

• Tout le monde sçait que le Trictrac est un Jeu mêlé d'esprit et de hazard ; ces deux choses semblent d'abord se contredire , et il ne paroît guere possible d'établir quelque chose de certain sur des Evenemens qui dépendent du hazard ; cependant, quand on veut chercher la raison pourquoi entre deux Joüeurs d'inégale force, les coups de Dez sont plus souvent favorables à celui qui est le plus habile, on est forcé de conclure , selon notre Auteur , qu'il faut que cela dépende de la connoissance qu'il a que certains coups doivent communément arriver plus souvent , que certains autres , et que , guidé par cette connoissance dans l'arrangement de ses Dames ; il force , pour ainsi dire , le hazard à lui être favorable.

On trouvera la preuve de ce qu'on vient de dire , dans les Remarques sur les différentes combinaisons. Il s'en rencontre 36. en deux Dez , qui sont représentées dans deux Planches de suite, et on en tire un grand nombre de conséquences très-simples , mais judicieuses. On ne peut

disconvenir, qu'un Joüeur qui voudra s'attacher à l'étude de ces combinaisons, et marcher sur la voye qu'on lui trace, n'acquiere un avantage infini sur celui qui n'en aura point de connoissance.

Pour ne rien négliger, et pour mériter la confiance du Public, dans les décisions des cas qui peuvent naître parmi les Joüeurs, l'Auteur termine son Ouvrage par une Récapitulation générale des *Ecoles*, dont il distingue dix-sept especes. Il marque pour chacune en particulier, la façon dont elle se fait, le temps auquel elle est censée faite, et le temps accordé à l'adversaire pour pouvoir la marquer. Il ajoute qu'il n'a rien décidé, surquoi il n'ait consulté les plus habiles Joüeurs.

On peut ajouter que c'est ici le Traité le plus complet qui ait encore paru sur cette matiere. Il est fort étendu, méthodique et bien détaillé. Il y a aparence qu'il sera goûté du Public. Les jeunes Gens surtoût, trouveront un double avantage dans sa lecture : ils apprendront un Jeu qu'on peut apeller le *Jeu des honnêtes Gens*, et ils auront, sans y penser, une facilité à étudier les Figures, laquelle pourra leur servir dans la suite pour quelque chose de plus relevé. A l'égard de ceux qui savent déjà le Jeu, s'ils n'y trouvent rien d'absolûment nouveau

pour

pour eux , ils y trouveront du moins pour la plûpart , la Théorie et la raison de bien des choses , qu'ils ne faisoient que par pratique , et, ne fût-ce que pour mettre fin à des disputes souvent opiniâtres , chaque Joïeur doit se faire un plaisir d'avoir ce Livre à sa disposition.

On le trouvera à *Paris* , chés la veuve *Pissot* , au bout du Pont-Neuf , et chés de *Heugneville* , fils , Quai des Augustins ; à *Toulouse* . chés *Forest* ; à *Bordeaux* , chés *Laboitiere* ; à *Montpellier* ; chés *Faure* ; à *Nîmes* , chés les Freres *Gaudé* ; à *Lyon* , chés *Plagnard* et *Rigolet* ; à *Aix* , chés *David* et *Paquet* ; à *Marseille* , chés *Sibié* , et les Freres *Coulomb* ; à *Toulon* , chés *Mallard* ; à *Avignon* , chés *Girard* ; et à *Carpentras* , chés *Quenin*.

NOUVEAUX AMUSEMENS du Cœur & de l'Esprit. *Huitième Brochure. in-12.* d'environ 150. pages. Le prix est de *vingt-quatre sols* , chés *Bienvenu* , Quai des Augustins. 1738.

Nous avons déjà parlé de cet Ouvrage , que le Public continuë de recevoir favorablement , ainsi nous nous bornerons à faire connoître cette nouvelle Brochure par quelques Morceaux de Poësie.

*SONNET d'un Amant à sa Maîtresse
convalescente.*

Amarante , à la fin nous avons l'avantage ,
Vous avez triomphé des horreurs du trépas ;
La Parque sur vos jours ne l'emportera pas ,
Et le Ciel sauve en vous son plus parfait ouvrage.

Au milieu des langueurs de votre beau visage ,
La Mort même sembloit avoir quelques apas ;
Et vos yeux presque éteints dans ces rudes combats,
En excitant nos pleurs , attiroient notre hommage.

Ces Astres vont briller avec plus de clarté ;
Vos charmes renaîtront avec votre santé ,
Que deviendra mon cœur , adorable Amarante ?

La fin de votre mal n'est pas celle du mien ,
Je me meurs de douleur quand je vous vois mourante ,
Et je me meurs d'amour quand vous vous portez
bien.

*MADRIGAL sur le Portrait de Madame
DU HALLAY, peint par M. de Largilliere.*

En vain par quelques traits aux vôtres ressemblans ,
On croiroit , DU HALLAY , votre image finie ;
Aux vertus d'Artemise , aux grâces de Lesbie ,
Qui joindroit de Sapho l'esprit & les talens ,
N'auroit encor de vous qu'une foible copie.

Autre

Autre Madrigal de M. d'Arnaud.

LE PEINTRE TIMIDE.

En vérité, belle Isabeau,
Vouloir que sous mes traits moi-même je me peigne,
Ce projet me paroît nouveau.
Il n'est rien qu'un Peintre ne craigne,
Lorsqu'il n'a pas ta main pour guider son pinceau.

On trouve ensuite une Idylle de M. CHE-
VAYE, adressée à M. TITON DU TILLET,
sur la préférence entre les Poètes anciens &
les Poètes modernes. Voici les Vers de la fin.

TITON, qui sur ton Parnasse
As si bien réglé les rangs
De tant d'esprits differens,
Dont la Poétique audace
A signalé les Talens;
Juge, si ma main novice
A crayonner des Portraits,
Dépeint assés bien les traits
De ceux qu'un hardi caprice
M'a fait prendre pour objets.

Si je puis, par cet Ouvrage,
Gagner ton docte suffrage,
Je suis assés honoré;
Et c'est l'unique avantage
Où ma Muse ait aspiré.

Parmi la Poësie , on trouve quelques Pièces en Prose , entr'autres , un quatrième Entretien sur la Géométrie naturelle , & dans le genre des trois premiers , où regne un esprit de discernement & de méthode , qui cherche la vérité , &c.

Cette huitième Brochure achève le second Tome des *Nouveaux Amusemens* , &c. dont le Prix est de 3. liv. douze sols , & on promet d'avertir le Public quand il y aura de nouvelles Suites.

Barrois , fils , a fait imprimer & débiter avec succès une petite Brochure , sous le Titre , *Lettre Amiable d'un Napolitain , à M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy* , par laquelle il est prié de corriger quelques endroits de sa Géographie , touchant le Royaume de Naples ; de 104. pages , sans l'Avertissement & la Table. Le Libraire demeure *Quai des Augustins*.

On vend chés *Montalant* , Libraire à Paris , le *Newtonianisme* pour les Dames , ou *Entretiens sur la Lumière , sur les Couleurs & sur l'Attraction* ; traduits de l'Italien de M. *Algarotti*. Par M. *Duperrou de Castora*. Ce Livre est extrêmement recherché , tant à cause du mérite de l'Auteur Original , que de celui du Traducteur , in 12. deux volumes.

Le 6. de ce mois , le R. P. *Porée* , l'un des Professeurs de Rétorique du Collège de LOUIS LE GRAND , y prononça un Discours Latin très-éloquent , dont la Sujet étoit : *Combien il est important en matière de Science , de ne croire ni trop ni trop peu*. L'Assemblée étoit composée des Cardinaux de Polignac :

lignac & d'Auvergne , de plusieurs Archevêques & Evêques , & d'un grand nombre de Personnes de distinction. Nous donnerons un Extrait de ce Discours incessamment.

*ASSEMBLEE publique de l'Académie
Royale des Sciences , du 12. Novembre
dernier.*

Mr du Fay , lut un Memoire sur la Lumiere & les Couleurs, qui commence par une courte Exposition du Systême de M. Newton, & des deux premiers Principes sur lesquels il est fondé. Ces deux Principes, sont que la Lumiere est composée de l'assemblage des rayons de différentes Couleurs, & que ces rayons sont differemment refrangibles, lorsqu'ils passent d'un milieu dans un autre de plus grande , ou de moindre densité ; cette partie du Systême de M. Newton ; paroît à M. du Fay , soutenue par un si grand nombre de preuves , & des Experiences si décisives , qu'il la regarde comme une vérité incontestable.

Il n'en est pas de même du nombre & de l'espece de Couleurs qui entrent dans la composition de la Lumiere ; M. Newton juge qu'il y en a de sept especes , & M. de Fay croit qu'on peut les réduire à trois ; il ne se donne cependant pas pour l'Auteur de cette opinion , qui a déjà été avancée par plusieurs Physiciens , mais comme ils ne l'ont pas soutenue des preuves nécessaires , & qu'elle n'a , pour ainsi-dire , été que proposée , il l'examine dans toutes ces circonstances , & annonce un Ouvrage assez étendu sur ce sujet , dont ce Memoire n'est qu'un Extrait.

M. du Fay assure que toutes les Experiences rapportées , tant dans le Traité d'Optique de M. New-

ton, que dans ses Leçons Latines, peuvent aussi bien être expliquées par le moyen de trois Couleurs que par sept, ce qui forme déjà un préjugé en faveur de son opinion; il ajoute qu'il y a dans M. Newton même des Expériences qui la favorisent beaucoup plus que celles des sept Couleurs. Enfin il en raporte d'autres qu'il trouve très-difficiles à expliquer dans le Système des sept Couleurs, & qui s'expliquent facilement & naturellement en n'en admettant que trois, une partie de ces Expériences sont de M. Mariotte, dont le but étoit de prouver qu'il n'y avoit que quatre Couleurs primitives; M. du Fay fait voir que ces quatre Couleurs se réduisent à trois, parce que M. Mariotte en fait deux du bleu foncé & du bleu clair, qui ne sont cependant que deux nuances de la même Couleur, quoique l'une tire sur le violet, & que l'on n'en aperçoive point dans l'autre. Il prouve cette vérité par des exemples tirés de la Teinture, & par des Expériences faites avec les Couleurs primatiques. M. du Fay conclut donc qu'il pourroit n'y avoir que trois Couleurs primitives; sçavoir le bleu, le jaune & le rouge, au lieu des sept de M. Newton qui sont le violet, l'indigo, le bleu céleste, le vert, le jaune, l'orangé & le rouge; il fait voir que quoique dans l'image du Soleil, formée par un prisme de verre, on trouve les sept Couleurs, cela ne fait pas une objection contre son opinion; il peut n'y en avoir réellement que trois, parce que le violet, l'indigo & le bleu céleste, ne sont que trois nuances de la même Couleur; que le vert est produit par le mélange du bleu avec le jaune, qui est au dessous, & qu'enfin l'orangé est pareillement formé par l'anticipation du jaune sur le rouge.

La formation de ces Couleurs est parfaitement expliquée dans M. Mariotte, qui se sert de plusieurs
belles

belles Expériences pour la prouver, & M du Fay la confirme par d'autres nouvelles, & encore plus décisives ; il parle ensuite de ce qui a pu engager M. Newton à supposer sept Couleurs primitives ; mais comme cet examen dépend d'une discussion Géométrique, un peu étendue, il la réserve pour l'Ouvrage qu'il annonce comme fini, & qu'il doit lire incessamment à l'Académie ; il dit seulement en peu de mots, que cela vient de l'étendue du disque du Soleil, dont il faut faire l'application à chaque image particulière du Soleil, qui compose le Spectre, & par conséquent à chacune des Couleurs primitives en particulier. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, & nous finissons par les Réflexions que fait M. du Fay, sur la conformité de cette opinion avec ce qui se pratique journellement dans la Teinture & dans la Peinture.

Les Teinturiers ne reconnoissent que cinq Couleurs primitives parmi lesquelles ils mettent le noir & le fauve ; mais on sçait que le noir n'est pas une Couleur, & M. du Fay fait voir qu'elle n'est que l'assemblage des trois Couleurs primitives dans une certaine proportion. A l'égard du fauve, ce n'est qu'une nuance du jaune, mêlée d'un peu de rouge ; & les Teinturiers n'en font une Couleur primitive que parce que c'est un genre de travail différent de tous les autres.

La Peinture ne reconnoît pareillement que trois Couleurs, & les Tableaux du Sr le Blon, dont M. du Fay cite l'exemple, prouvent qu'avec ces trois seules Couleurs on peut produire toutes les nuances imaginables.

M. du Fay ajoute cette Reflexion, que ces trois Couleurs sont les seules qui ne puissent être composées par le mélange d'aucunes autres, au lieu que le vert & l'orangé, que M. Newton met au nombre

bre des Couleurs primitives, le sont, chacune par le mélange de deux autres, ce qui est encore un grand préjugé en faveur des trois qui sont simples par leur nature, & ne peuvent jamais être produites par aucun mélange des autres.

Il résulte de cette hypothèse que le rapport que M. Newton avoit observé entre les Couleurs & les sons, n'est pas tel qu'il le pensoit. On pourroit dire qu'il subsiste entre les trois Couleurs primitives & les trois Tons fondamentaux de la Musique; mais pour pouvoir s'en assurer, il faudroit avoir bien exactement les dimensions de chacune de ces Couleurs, avant qu'il se fût fait aucun mélange & aucun croisement de l'une sur l'autre, ce qui est extrêmement difficile, & quand même on y parviendrait, il y auroit toujours très-peu de fonds à faire sur un rapport qui ne seroit établi que sur un aussi petit nombre de termes, ainsi M. du Fay abandonne entièrement cette question à ceux qui voudront prendre la peine de l'examiner.

*PETITE Fête donnée à Paris le 4^e
Décembre 1738.*

DE toutes les façons dont on peut se servir pour exciter l'émulation des Enfans, les plus simples sont souvent les moins usitées; ce sont cependant celles qui communément font le plus d'effet. M. * * *, persuadé de cette vérité, & ne voulant rien négliger pour donner une éducation distinguée à une Fille unique, de grande espérance, résolut de donner à cette aimable Enfant une Fête, qui, en suspendant pour un jour ses petites occupations, pût en même-temps tourner à son profit; il assembla donc chés lui une trentaine d'Enfans de l'âge de Mlle sa Fille, ou environ; la Fête commença

commença par un petit Bal , plus gai que régulier ; on présenta ensuite une colation aussi galante que magnifique , & enfin on fit passer la Compagnie dans une Salle , où on avoit dressé un Théâtre , pour donner à cette Jeunesse le Spectacle des Marionettes. Une Piece composée par le Maître de la maison fit le Sujet d'une longue conversation entre *Polichinelle* & toute la petite Troupe , pour laquelle on l'avoit fait venir ; comme on l'avoit prévenu sur les malices ou les petits défauts de ces Enfans , il avoit soin de les leur reprocher tour-à-tour ; l'une étoit une paresseuse , l'autre un poltron , sujet à avoir peur des moindres choses , une autre ne savoit pas écrire , enfin aucun n'étoit à son gré. Ces Enfans prirent la chose suivant leurs différens caractères , l'une pleura , l'autre soutint à *Polichinelle* qu'il étoit mal informé , un troisième mit l'épée à la main contre lui ; enfin cette Fête finit , à l'ordinaire , par des danses & une excuse sérieuse de *Polichinelle* à la Compagnie , sur sa trop grande sincérité ; ils lui pardonnèrent tous & s'en retournerent très-contens & sans doute disposés à se corriger.

On ne doute pas qu'un pareil exemple ne soit suivi , & que l'on n'en reconnoisse l'utilité.

ACQUISITION de Médailles antiques, par voye d'Echange. Extrait d'une Lettre de M. Lerouge, Avocat du Roy de la Monnoye, écrite de Troyes le 19. Novembre 1738.

AYANT reconnu de quelle utilité sont les Médailles pour l'Intelligence de l'Histoire ancienne , j'ai conservé celles que le hazard m'a fait tomber entre les mains , & quoique ce fut d'abord sans aucun dessein formé d'en faire une Etude particulière , j'ai

J'ai regardé depuis cette application, comme l'un des plus utiles amusemens qu'un honnête homme puisse choisir. Entièrement livré à la recherche de ces précieux Monumens, je suis enfin parvenu à me faire un Médailler, auquel je devois me borner, si je ne sentoient mes desirs croître, à proportion que je vois mes richesses augmenter. •

Tous les Sçavans ayant droit sur les découvertes les uns des autres, je m'adresse à vous, M. pour établir, s'il est possible, entre les Curieux de Médailles & moi, un commerce, dont j'espère que nous retirerons des avantages mutuels. Jusqu'ici une juste défiance de mes lumières, m'a fait tenir dans l'obscurité des Découvertes, qui sont le juste fruit de mes Travaux; peut-être le hazard a-t'il fait tomber entre mes mains des Morceaux rares & importants. Cette considération, jointe à ce que je me trouve un bon nombre de Médailles doubles, quoique toutes assés rares, m'a fait prendre le parti de proposer aux Curieux à qui elles pourront manquer, de les leur céder pour d'autres qui me manquent à moi même; j'en ai aussi plusieurs uniques, des plus estimées, en tout genre, Impériales, Consulaires, Grecques, &c. & des Médaillons des plus rares & des plus parfaits; je me ferois un plaisir de m'en détacher pour assortir des Curieux dont la Suite peut être interrompue par le manque d'une seule Médaille; nos conventions ne seront pas difficiles à faire, dès que de part & d'autre nous apporterons à ce Commerce le désintéressement ordinaire aux honnêtes gens, parmi lesquels une politesse en attire une autre, &c.

Ce n'est, même que par cette circulation qu'on peut devenir, selon M. Spon, habile dans la Science des Médailles, & il est presque impossible de le devenir autrement. Cet habile homme ne désavoue point

ce

ce Commerce , dont, dit-il , les honnêtes gens ne font point difficulté de se mêler , de même qu'un Gentil homme ne fait pas de scrupule de vendre ou troquer un Cheval.

J'ai cru que votre Journal étoit la voye la plus sûre , pour établir la correspondance que je demande , & j'ai tout lieu d'espérer que vous ferez usage de ma Lettre, étant question d'obliger le Public,&c.

M. le Rouge nous permettra de lui demander, au nom des Curieux qui se trouveront dans le cas des Echanges qu'il propose , de nous envoyer un Etat des Médailles & Médaillons antiques qui sont doubles dans son Cabinet, ou dont il est bien aise de se défaire , en marquant exactement toutes choses, &c. car ces mêmes Curieux , qui verront sa Lettre imprimée dans le Mercure , ne manqueront pas de faire cette demande , & c'est abréger le temps & accélérer l'exécution du Projet , que de les prévenir. Si M. le Rouge a des Médailles Modernes & des Monnoyes anciennes doubles, ou dont il veuille se défaire, il pourra les ajouter à l'Etat qu'on prend la liberté de lui demander.

La Suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Arts & dans les Sciences , continué de paroître avec succès , chez Odièvre, Marchand d'Estampes, Quai de l'Ecole ; il vient de mettre en vente , & toujours de la même grandeur :

FREDERIC-GUILLAUME , ROY DE PRUSSE , né à Berlin le 4. Août 1688. peint par Ant. Pesne , & gravé par G. F. Schmidt.

HERMAN BOERHAAVE , Professeur en Médecine à Leyde , de l'Académie Royale des Sciences , & de la Société Royale de Londres, mort à Leyde le 24. Septembre 1738. âgé de 70. ans, dessiné par J. Mandelaor , & gravé par N. Dupuis.

:*:***:*****:*****:****:*

REMERCIEMENT de M. Coquard,
*Avocat au Parlement de Dijon , sur le
présent que M. Tilton du Tillet lui a fait
de son Portrait.*

Dieux ! par quelle heureuse aventure ,
Vient-on d'orner mon Cabinet
D'une Estampe d'après Nature ?

L'Art semble avoir gravé le plus charmant objet ;
Quel est donc le Mortel dont je vois la Figure ?
Ne seroit-ce pas DU T I L L E T !

Oùi , je n'en doute point, c'est du Tillet lui-même,
C'est lui, dont les généreux soins
Des Sçavans malheureux qu'il aime ,
Adoucissent tous les besoins ;

A son air généreux , à sa candeur extrême ,
A sa noble & douce fierté ,
A son port, plein de majesté ,
Eh qui pourroit le méconnoître !

Je le vois apuyé sur ce Livre fameux ,
Où l'ardeur de son zèle à sçû faire renaitre
Cent amis des neuf Sœurs, dont l'Histoire peut-être
N'eût pas été sans lui transmise à nos Neveux.

Ici s'offre un autre Volume ,
Où Cléio conduisant sa plume ,
A décrit les honneurs , les pompeux Monumens ,
Qua

DECEMBRE. 1738. 2655

Que , durant plus de mille lustres ,
La gloire a consacrés à des Sçavans illustres.
Là , sont les divers Instrumens
Que , pour exercer son génie ,
Il reçut des mains d'Uranie ,
Et les Aîres qu'Erato , (a) qui préside à ses Jeux ,
Lui nota pour former la plus tendre harmonie ;
Heureux , cher DU TILLET , & mille fois heureux
Celui qui peut sans cesse & te voir & t'entendre !
Mais puisque le Destin , de mon bonheur jaloux ,
M'interdit en ces lieux l'espoir d'un bien si doux ,
Puisqu'à cette faveur je ne dois plus m'attendre ,
Du moins , grace au Burin du célèbre Petit , (b)
Mes yeux verront toujours les traits de ton visage ;
Dans mon cœur encor mieux conservera l'image ;

Et je sçaurai mettre à profit
Les traits ingénieux que ton fertile Esprit
A répandû dans ton Quvrage ;
Trop content , si , sensible à tes bontés pour moi ,
Mon zele en ta faveur prêt à tout entreprendre ,
Un jour dans mes Ecrits peut dignement te rendre
L'honneur que j'ai reçu de toi !

(a) M. Delargilliere a peint M Tison du Tillet avec
les Livres , les Instrumens & autres attributs marqués
dans ces Vers , pour faire connoître son génie & son
sçavoir.

(b) M. Petit l'a gravé d'après le Tableau de M.
Delargilliere.

On

On apprend d'Allemagne, que l'Académie Aulique de Peinture, de Sculpture & d'Architecture, établie à Vienne sous la protection de l'Empereur, distribua le 11. du mois dernier, les Prix qu'elle a coutume de donner tous les ans; ceux de Peinture ont été adjugés, le premier au Sieur *Michel-Ange Unterberger*, Bavarois, & le second, au S. *Antoine Rosier*, de Presbourg; & les Srs *Ignace Wurschbaur*, & *Charles Groff*, l'un de Breslau, l'autre de Gratz, ont remporté les Prix de Sculpture. M. Van Schuppent, Membre de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture de Paris, est Directeur de cette Académie.

On écrit de Naples, de la fin du mois dernier, que le desir de vérifier le raport d'un Curieux, qui avoit assuré il y a quelque temps, qu'il étoit entré dans les cavités du Mont Vésuve, ont déterminé le Marquis de Castellar, Premier Ecuyer du Roy; le Comte de Bruhl, Chambélan du Roy de Pologne, Electeur de Saxe, & quelques autres Personnes de distinction, à visiter l'intérieur de cette Montagne, & que ces Seigneurs étant descendus par l'ouverture du sommet, laquelle, selon eux, a environ 240. pas de circonférence, ils sont parvenus à un terrain ferme & uni, dont l'étendue peut être de trois arpens, & d'où il ne sort que très-peu de fumée.

Comme depuis l'éruption de l'année passée, le Mont Vésuve n'a jetté ni feu ni cendre, on ne doute point que plusieurs Sçavans, enhardis par l'exemple du Marquis de Castellar, & de ceux qui l'ont accompagné, ne profitent de cette occasion, pour pénétrer dans ce Volcan le plus avant qu'ils pourront, & pour en examiner les singularités.

Le

Le sieur Marc-Antoine Eidous, ci-devant Ingénieur des Camps & Armées du Roy d'Espagne, donne avis au Public, qu'il se dispose à lui faire part des connoissances qu'il a acquises dans les Mathématiques, le Génie, le Dessin, &c. et d'y former en très-peu de temps les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Sa demeure, qui a, ci-devant, été à la rue Geoffroi-Lafnier, Quartier S. Antoine, est à présent rue S. Benoît, près l'Abbaye S. Germain des Prés, à l'Hôtel Dauphin, pour la commodité de ceux qui voudront agréer ses services.

On avertit le Public, que le véritable Suc de Reglisse & de Guimauve blanc, si estimé pour toutes les maladies du Poulmon, inflammations, enrrouemens, toux, rhumes, asthme, pulmonie, pituite, continué à se débiter depuis plus de trente ans, de l'aveu & aprobation de M. le Premier Médecin du Roy, chés la Dlle Desmoulins, qui est la seule qui en a le Secret de défunte Mlle Guy.

On peut s'en servir en tout temps, le transporter partout, & le garder si long-temps que l'on veut, sans jamais se gâter, ni rien perdre de sa qualité.

La Dlle Desmoulins demeure rue Guénégaud, Fauxbourg S. Germain, du côté de la rue Mazarine, chés M. Guillaume, Marchand de Vin, vis-à-vis l'Hôtel d'Abbeville. Son Tableau est au-dessus de la porte.





A I R.

UN jour Iris dit à l'Amour ,
 Faisons un troc , Dieu de Cythere ;
 Mille Bergers me font la Cour ;
 Je les crois tous dignes de plaire ;
 Mais hélas ! par un choix fatal ;
 Je ne puis aimer que Silvandre.
 Rends son amour au mien égal ;
 Fais que pour moi fidele & tendre ,
 Il brûle des mêmes ardeurs :
 Je te rends tous les autres cœurs.



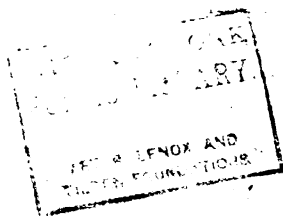
S P E C T A C L E S.

LE 5. de ce mois , l'Académie Royale
 de Musique remet au Théâtre l'Opera
 d'*Alys*, qu'on avoit donné au mois de Janvier
 de l'année précédente ; le Sr *Jeliot* y chante le
 premier Rôle, qu'il n'avoit jamais rempli, &
 il y est fort aplaudi par de nombreuses As-
 semblées. Le Rôle de Sangaride est joué avec
 beaucoup d'art & d'intelligence par la Dlle
Pelissier.

Le

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



Le premier de ce mois, les Comédiens François remirent au Théâtre la Tragédie de *Rodogune*. Ce Poëme admirable que PIERRE CORNEILLE donna en 1647. c'est-à-dire dix ans après le *Cid*, n'a non-seulement rien de rebutant par sa vétusté, mais il conserve sur la Scene Française toute la majesté, tout le sublime & tous les agrémens qui ont acquis une gloire immortelle à son illustre Auteur, depuis près d'un siecle, en sorte que toutes les Représentations qu'on en a données jusqu'à présent, ont attiré un concours prodigieux, ce qui fait beaucoup d'honneur au goût & au discernement de notre siecle; cela en fait beaucoup aussi aux Acteurs & Actrices qui jouent les premiers Rôles de cette Tragédie, dont les grands talens ne laissent rien à désirer pour la justesse de l'action & de la déclamation.

M. de la Motte, dans ses Discours sur la Tragédie, (page 92. de ses Œuvres, tome premier) au sujet des situations dans le Poëme Dramatique, a choisi la Tragédie de *Rodogune*, pour appuyer ses Réflexions d'un exemple admirable, dont nous croyons devoir orner cet Article. Il s'exprime ainsi.

Une situation n'est autre chose, dit-il, que l'état des Personnages d'une Scene, à l'égard les uns des autres. En ce premier sens, toutes les Scenes d'une Piece sont, malgré qu'on en

en ait , autant de situations ; mais on n'emploie ordinairement ce terme que dans un sens plus restreint , & pour exprimer des situations singulièrement intéressantes. Elles ne peuvent être singulières que par deux moyens ; par celui de la nouveauté ou par celui de l'importance de l'intérêt. Souvent les Auteurs , ou faute d'invention , ou d'assés de délicatesse pour la gloire , se contentent de situations déjà connues , & à quelques différences près , dont celle des noms est quelquefois la plus considérable , ils s'approprient ce que d'autres ont inventé , semblables à ces Peintres sans imagination qui ne font que copier d'après les grands Originaux , les plus beaux airs de tête & les attitudes les mieux choisies. Ils ne laissent pas , avec cette ressource , d'usurper de légers succès , parce que les choses touchantes font d'abord leur effet ; mais à peine les ressemblances sont-elles aperçues , qu'en cessant d'estimer l'Auteur , on se refroidit sur l'Ouvrage même ; car nous sommes ainsi faits , les idées accessoires , quoiqu'étrangères à la chose , en augmentent , ou en affoiblissent le sentiment.

La nouveauté supposée , qui seroit toujours d'un grand mérite , quand les passions ne seroient pas si vives , il faut encore faire attention à l'importance des intérêts. Une situation

situation bien imaginée dans ce genre , est d'un si grand effet , qu'avant que les Personnages se parlent , il s'élève parmi les Spectateurs un murmure d'applaudissemens & une curiosité avide de ce que les Acteurs vont se dire. Je remarquerai en passant , continuë M. de la Motte , qu'on ne sçauroit ménager dans une Piece plusieurs de ces situations , qu'à la faveur d'un nombre d'incidens qui changent tout-à-coup la face des choses , & qui mettent ainsi les Personnages dans des situations nouvelles & surprenantes. Ce plaisir mérite bien qu'on passe quelque chose à l'Auteur sur les préparations qui lui sont nécessaires.

Je ne sçaurois choisir un exemple plus favorable de tout ce que j'avance ici que celui d'*Antiochus* , dans le cinquième Acte de *Rodogune* , c'est toujours M. de la Motte qui parle. Sur le point de boire dans la Coupe Nuptiale , il est réduit par ce que lui vient dire *l'imagene* , à croire la Coupe empoisonnée ou par sa Mere ou par sa Maîtresse qui sont présentes ; le respect & la nature l'empêchent d'arrêter ses soupçons sur sa Mere ; la tendresse & l'opinion qu'il a conçûe de Rodogune , ne lui permettent pas non plus de l'imaginer criminelle ; & il aime mieux s'exposer à la mort que de faire cette injure à l'un ou à l'autre ; mais pendant

I. Vol.

G

toute

toute la Scene , quelle est l'attention du Spectateur aux divers mouvemens du Fils , de la Mere & de la Princesse ! N'est-on pas déchiré avec Antiochus , troublé & allarmé avec Rodogune , surpris avec Cléopatre , mais inquiet pour les autres , du succès de ses artifices & de sa rage ? On ne devine point leurs discours ; & dès qu'ils parlent , on sent qu'ils ne peuvent dire que ce qu'ils se disent , & ce qu'il y a de plus rare , c'est que la surprise se soutient & se renouvelle même à chaque partie de la Scene.

Voilà , sans doute , la situation la plus merveilleuse du Théâtre ; mais que faut-il passer à l'Auteur , & que lui en a-t'il coûté pour l'amener ! Il a falu que Cléopatre proposât à ses deux Fils d'assassiner Rodogune , dont elle doit du moins les soupçonner amoureux , ce qui ne s'accorde pas trop bien avec la prudence qu'on lui donne d'ailleurs. Il a falu qu'à son tour Rodogune , malgré son caractère , proposât aux deux Princes d'assassiner Cléopatre , ce que Corneille n'a pu justifier en partie que par une subtilité de raisonnement , dont lui seul étoit capable ; mais ce n'est pas assés , il a falu que Timagene se rencontrât à propos dans le Bois où Séleucus expire , & que ce Prince n'eût de vie précisément que pour dire les Vers Enigmatiques qui font tomber un soupçon égal sur Cléopatre

patre & sur Rodogune , & que la voix lui manquât , quand il alloit prononcer le mot de l'Enigme.

Une main qui nous fut bien chere ,

Venge ainsi le refus d'un coup trop inhumain ;

Regnez ; & sur tout , mon cher frere ,

Gardez-vous de la même main.

C'est

Voilà des préparatifs bien forcés ; mais la situation est si belle , qu'on les a oublié volontiers à ce prix ; & Corneille même s'en sçavoit si bon gré , que , malgré de si grands défauts , il a toujours cru Rodogune la plus belle de ses Tragédies , &c.

Je ne vous croyois pas scrupuleux jusqu'au point de ne pouvoir souffrir Rodogune sur le Théâtre , dit S. Evremont , écrivant à M. de Barillon (4. vol. p. 59.) parce qu'elle veut inspirer à ses Amans le dessein de faire mourir leur Mere, après que la Mere a voulu inspirer à ses Enfans le dessein de faire mourir une Maîtresse. On doit en cette occasion oublier la douceur de notre naturel, l'innocence de nos mœurs, l'humanité de notre politique, pour considérer les coutumes barbares & les maximes criminelles des Princes de l'Orient. Si on fait réflexion qu'en toutes les Familles,

G ij Royales

Royales de l'Asie, les Peres se défont de leurs Enfans sur le plus léger soupçon, que les Enfans se défont de leurs Peres par l'impatience de regner, que les Maris font tuer leurs Femmes, & les Femmes empoisonner leurs Maris, que les Freres comptent pour rien le meurtre des Freres, on s'étonnera moins que Rodogune ait voulu venger la mort de son Epoux sur *Cléopatre*, qu'elle ait voulu assûrer sa vie, recouvrer sa liberté & mettre un Amant sur le Trône, par la perte de la plus méchante femme qui fût jamais. L'Auteur a donné aux jeunes Princes tout le bon naturel qu'ils auroient du avoir pour la meilleure Mere du monde; il a fait prendre à la jeune Reine le parti qu'exigeoit d'elle la nécessité de ses affaires.

On dira peut-être que ces crimes-là peuvent se commettre en Asie & ne doivent pas se représenter en France. Mais par quelle raison refuser notre Théâtre à une femme qui n'a fait que conseiller le crime pour son salut, & l'accorder à ceux qui l'ont fait eux-mêmes sans aucun sujet, comme *Électre* & *Oreste*, *Atrée* & *Thieste*? Pourquoi Néron y fera-t'il empoisonner Britannicus? Pourquoi *Hérodes*, Roy des *Juifs*, Roy de ce Peuple aimé de Dieu, fera-t'il mourir sa femme? Pourquoi *Amurat* fera-t'il mourir *Roxane* & *Bajazet*? Et venant des *Juifs* & des *Turcs*
aux

aux *Chrétiens*, pourquoi *Philippe II*, ce Prince si Catholique, fera t'il mourir *Don Carlos*, sur un soupçon fort mal éclairci ? *Rodogune*, cette Princesse opprimée, n'a pas demandé un crime pour un crime ; elle a demandé sa sûreté, qui ne pouvoit s'établir que par un crime ; mais un crime dont *Machiavel* auroit fait une vertu politique, & que la méchanceté de *Cléopâtre* peut faire passer pour une justice légitimement exercée.

A l'égard de ce qu'on a trouvé à redire qu'on ait rendu une jeune Princesse capable d'une si forte résolution, on doit considérer qu'elle étoit Reine & qu'elle étoit veuve. Une de ces qualités suffit pour faire perdre le scrupule à une femme à quelque âge que ce soit.

La Tragédie de *Rodogune*, dit M. Baillet, est celle, qui, au jugement du Public, a mis Corneille à son période & à son solstice, si on peut parler ainsi, & M. Bayle dit (République des Lettres, Janvier 1685.) que depuis ce temps il ne fit plus que se maintenir dans le degré de perfection où il étoit parvenu. On convient qu'il ne fit plus rien dans la suite qui égalât tout-à-fait *Rodogune* & *Cinna* ; car il faut choisir entre ces deux Pièces pour avoir la plus belle des siennes, au jugement du même Auteur. Il est certain que Corneille donnoit lui-même sa voix à

G iij Rodo.

Rodogune ; mais il semble que le Public a toujours plus panché du côté de Cinna.

M. Corneille recherchant la cause de cette tendresse toute particuliere qu'il avoit pour Rodogune , au préjudice des autres , dit que cette préférence étoit peut-être en lui un effet de ces inclinations aveugles que beaucoup de Peres ont pour quelques-uns de leurs Enfans , plus que pour les autres , & qu'il pouvoit s'y trouver aussi un peu d'amour propre , en ce que cette Tragédie lui sembloit être un peu plus à lui que celles qui l'ont précédée , à cause des incidens surprenans qui sont purement de son invention , & qui n'avoient jamais été vûs sur le Théâtre ; mais il ne dissimule pas qu'il y avoit aussi un peu de vrai mérite , qui faisoit que cette inclination n'étoit pas tout-à-fait injuste.

Certainement on peut dire que toutes ses autres Pieces ont peu d'avantages qui ne se rencontrent en celle-cy. Elle a tout ensemble la beauté du Sujet , la nouveauté des fictions , la force des Vers , la facilité de l'expression , la solidité du raisonnement , la chaleur des passions , les tendresses de l'amitié et de l'amour ; & cet heureux assemblage est ménagé , de sorte qu'elle s'éleve d'Acte en Acte ; le second passe le premier , le troisième est au-dessus du second , & le dernier l'emporte sur tous les autres.

L'action

L'action y est grande , complete ; sa durée ne va point, ou fort peu, au-delà de celle de la représentation ; le jour en est le plus illustre qu'on puisse imaginer , et l'unité du Lieu y est pratiquée suffisamment , mais non pas à la rigueur. La Pièce n'est pourtant pas entièrement sans taches , mais elles y sont rares , & ce n'est que dans quelques circonstances légères, qui regardent la bienséance & le caractere de certains Personnages. Le Sujet est pris d'*Appien*.

Du vivant de l'Auteur cette Piece étoit jouée par les Srs Baron, de Villiers, Champmeslé , le Conte , & par les Dles Champmeslé , Dupin & Guyot.

Aujourd'hui les Rôles d'*Antiochus* , de *Selencus*, de *Timagene* & d'*Oronte*, & ceux de *Rodogune* , de *Laodice* & de *Cléopatre* , sont parfaitement remplis au gré des Connoisseurs les plus difficiles, par les Srs Dufresne, Grandval , le Grand & du Breüil , & par les Dles Gaussin , Jouvenot & du Mesnil.

Il doit paroître dans peu sur ce Théâtre une Tragédie nouvelle sous le titre de *Médus* , fils de Médée , dont on parlera en son temps.

Le 18. Août dernier , on représenta au College des P P. de l'Oratoire de Marseille, un Poëme Dramatique , intitulé : *Jugement*
G iij d'*Apollon*

d'Apollon sur les Anciens & les Modernes
 Ce Poëme étoit dédié à Mrs les Echevins
 Les Interlocuteurs furent, pour les Anciens,
 M. Despreaux & M. Dacier; pour les Mo-
 dernes, M. Perrault & M. de la Motte.

Apollon ouvrit la Scene, qui est sur les
 bords du Permesse, avec Despreaux, Da-
 cier, Perrault & la Motte : Apollon com-
 mença par Ces Vers :

Venez, chers Favoris des Filles de Mèmoire,
 Vous, dont le cœur épris du désir de la gloire,
 N'aspira qu'à polir le goût de mes Sujets,
 Approchez, parmi vous faisons regner la paix.

Ce préambule ne tend qu'à inviter ces il-
 lustres Adversaires à mêler moins d'empor-
 tement dans leur dispute, & à tenir un juste
 milieu dans le parti qu'ils embrassent; c'est
 pour leur faire voir qu'il blâme l'excès de
 part & d'autre, qu'il leur dit :

Oùi, je vois des François les débats éternels,
 Démentir ce que d'eux publioient les Mortels.
 Ceux-ci, des Anciens Partisans redoutables,
 Les soutiennent en tout, divins, incomparables;
 Ceux-là, pour signaler leurs hardis sentimens,
 Erigent en vertus les défauts de leur temps, &c.

Après une si sage exhortation il ajoute :

Je

Je prétends aujourd'hui sur le docte Hélicon
Rétablir pour toujours la paix & l'union ;
Tels sont mes justes vœux ; d'un dessein si loüable
C'est de vous que j'attends le succès favorable, &c.

Apollon finit son invitation à la Paix ;
par le grand exemple que le Roy vient de
donner.

Terminez donc enfin des débats indécens ;
Louis fournit assés de matiere à vos Chants ;
Cet Héros , à qui Mars préparoit tant de gloire ;
A pourtant préféré la Paix à la victoire.

Despreaux , avant que de commencer à
plaider en faveur des Anciens , dont il est
un des plus chauds Partisans , marque avec
son fiel ordinaire , l'indignation que lui ins-
pirent quelques Auteurs Modernes qui dé-
clament contre des Héros de l'Eloquence
& du Parnasse , dont ils ne connoissent
pas le prix ; voici comment il les traite :

De ces petits Auteurs , un essein indocile
S'opose à mes souhaits , & m'échauffe la bile.

Perrault ne peut souffrir un mépris si hu-
miliant , sans prendre feu ; il y répond par
ces Vers qu'une juste colere lui inspire :

Si ne pas adorer la sage Antiquité ,

G v Cez

C'est joindre l'ignorance à l'indocilité ,
 Je veux être à ce prix ignorant , indocile ,
 Et j'aurois du regret à vous paroître habile.

Dans la suite , il fait entendre que l'homme n'a pas reçu le jugement en partage , pour le soumettre aveuglément aux décisions de ceux qui l'ont précédé , & finit par ces deux Vers :

Enfin , si vous voulez parler sans flatterie ,
 Ce n'est qu'aux Anciens à nous porter envie.

Ces deux derniers Vers paroissent un blasphême à Dacier , aussi y répond-il avec toute la véhémence que demande l'injure faite à sa chere Antiquité ; Pindare , dit-il , Platon , Herodote , Homere , Virgile , Horace , tout cela est effacé par les Quinaults , les Chapelains , les Balzacs , & par tous ceux , en un mot , qui n'auront pas le glorieux suffrage de Perrault. L'ironie seroit poussée plus loin , si la Motte ne l'arrêtoit pas dans son cours , au grand étonnement de Despreaux , qui s'étoit flaté autrefois qu'il seroit un des plus zelés Partisans des Anciens. Apollon voyant que la querelle s'échauffe , jusqu'à perdre le respect qu'on doit à son Tribunal , devant lequel on plaide , leur dit d'un ton imposant , de soutenir leurs sentimens :

mens avec plus de circonspection , & de se respecter eux-mêmes.

On ne s'étendra point ici sur les raisons que nos illustres Avocats donnent de part & d'autre, outre qu'elles ont été si rebatuës dans la fameuse Dispute du siecle passé. Les bornes prescrites dans un Extrait , ne nous permettent pas un long détail ; on se contentera de citer quelques Vers de M. de la Motte ; en voici de ceux qui ont paru les plus frapans en faveur des Modernes dont il plaide la cause. Ce zélé défenseur ne peut souffrir sans une noble impatience , que Despréaux attribué le succès des Lettres & des beaux Arts, aux récompenses que LOUIS LE GRAND répandoit sur ceux qui y excelloient , sur-quoi il s'exprime ainsi :

Ce n'est donc que l'espoir des grandes récompenses ,

Qui fait avec ardeur cultiver les Sciences ?

Quel langage nouveau ! la gloire dans un cœur

Ne peut-elle allumer une si noble ardeur ?

De l'auguste Vertu le sacré caractère ,

Ne sera-t-il qu'un fruit d'un esprit mercenaire ?

Etoit-ce donc un prix d'une extrême grandeur ,

Qui de tant de Heros enflamma la valeur ,

Lorsque par des Exploits dont le récit étonne ,

Ils briguoient de Laurier une vile couronne ?

G vj

Ces

6672 MERCURE DE FRANCE

Ces Romains , la terreur des plus fiers Ennemis ,
 Qui retournoient aux champs , quand tout étoit
 soumis ,
 Qui traçoient des sillons d'une main triomphante ;
 D'un cœur intéressé, suivoient-ils donc la pente ?
 Lorsque par des Ecrits pleins de mille agrémens ,
 Platon de son esprit laissoit des monumens ,
 Avoit-il donc conçu la flateuse esperance ,
 D'en recevoir un jour quelque ample récompense ,
 Lui, qui dans la vertu mettant tout son bonheur ,
 Méprisa de DENIS & l'or & la faveur ? &c.

La Motte convient ensuite , que les bienfaits des Princes peuvent exciter l'émulation, & font un honneur infini à leurs illustres bienfaiteurs, mais il veut que la gloire y ait la premiere part; de-là il passe à l'éloge de l'Auguste Successeur du plus grand Roy qui ait rempli le premier Trône du monde. Voici comment il s'exprime en parlant de Louis XIV.

De ces bienfaits sa mort n'a pu tarir la source ,
 Et des Muses son Trône est encor la ressource.
 Ravi de l'imiter , son digne Successeur ,
 Leur ouvre avec plaisir son Palais & son cœur ;
 Il ne reconnoît point de gloire plus flateuse ,
 Que celle que s'acquiert une ame généreuse ;
 FLEURY , digne Mentor de ses plus tendres ans ,
 Digne du rang qu'il tient parmi ses Confidens ,
 Fleury

Pleury, dis-je, chargé de former sa jeunesse ,
 Pour les sçavantes Sœurs ménagea sa tendresse ;
 Ce grand Prince, fidele à cette impression ,
 Honore le Sçavoir de sa protection , &c.

Après avoir combattu le sentiment de
 Despreaux, au sujet de l'impression qu'il
 prétend que l'espoir des récompenses a faite
 sur les esprits des Sçavans du dernier siecle,
 il vient au fond de la question ; il convient
 que l'Antiquité a eu de grands Hommes ,
 mais que notre siecle n'en a pas produit de
 moins illustres. Voici ceux qu'il oppose aux
 Démosthenes, aux Cicerons, &c.

Flechier me ravît par sa délicatesse ,
 Il fait partout de l'Art éclater la finesse ;
 J'admire *Bourdaloüe* en son raisonnement ;
 Le vol de *Mascaron* jamais ne se dément ;
 Du charmant *Fenelon* le beau style m'entraîne ;
 A son génie heureux *Fontenelle* m'enchaîne ;
Massillon de nos cœurs connoît tous les ressorts ;
Bouhours, de belles fleurs possède des Trésors ;
 Mais si, pour balancer l'Eloquence ancienne ,
 Il faut en choisir deux pour descendre en l'Arène ,
 Qui pourroit soutenir avec plus de succès
 La gloire de ce siecle & l'honneur des François ,
 Que le grand *Bossuet* & le fameux le *Maitre* ? &c.
 Nous

Nous finirons ce court Extrait par le Jugement d'Apollon ; en voici la fin :

Si ce Siecle a donc pu vaincre l'Antiquité ,
 Il ne mérite pas d'être plus respecté ;
 C'est elle qui lui donne , aux dépens de sa gloire ,
 Les traits dont il se sert pour gagner la victoire.
 Jamais il n'eut atteint cette perfection ,
 S'il n'eut eu le secours de l'imitation.

Aux Partisans des Modernes :

Vous donc , dans votre Siecle honorez un mérite ,
 Qui peut des Anciens faire éclipser l'élite.

Aux Partisans des Anciens :

Et vous , pour être aimés de la Posterité ,
 Ne soyez pas ingrats envers l'Antiquité.

Cette Pièce, qui fut fort applaudie, est de la composition de M. de Coriot, de l'Oratoire, Professeur de Rhétorique, le même qui, huit jours après, remporta le Prix fondé par le Maréchal de Villars, au Jugement de l'Académie de Marseille. Ceux des Acteurs qui se sont le plus distingués , sont Mrs Jacques & Michel *Truilhier* de Marseille , le premier dans le Rôle d'*Apollon* , le second dans celui de M. de la *Motte*.

Le 12. Décembre les Comédiens Italiens
 donnerent la première Représentation des
 MUSES.

MUSES, *Pièce Drammatique* en quatre parties, dont la première est un Prologue, où paroissent les Muses de la Tragédie, de la Pastorale, de la Comédie, de la Musique & de la Danse, ce qui lie les trois autres parties; la seconde, est une Tragédie intitulée PHANAZAR; la troisième, une Pastorale, intitulée AGATINE; & la quatrième, un Ballet Pantomime, intitulé ORPHEE. Comme il n'est pas possible que toutes les parties d'un Ouvrage soient égales en mérite, aussi le Jugement du Public a-t-il été différent sur chacune. Le Prologue a paru ingénieux, mais un peu long. La Pastorale, malgré l'art de l'intrigue, la délicatesse d'expression & de versification, a été trouvée froide. *Melpomene* a eu une victoire complète; la conduite, l'interêt, les sentimens, la versification de la Tragédie, ont été généralement applaudis, & on a vu avec plaisir toutes ces beautés rassemblées dans un seul Acte, ce qui avoit été tenté, mais non pas encore rempli. Il est vrai que cet Acte, qui ne se passe qu'entre quatre Acteurs, a la valeur de la moitié d'une de nos Tragédies ordinaires. La Musique, la Danse, le dessein du Ballet Pantomime, ont eu un pareil succès, ce qui a déterminé l'Auteur à supprimer le Prologue & la Pastorale, pour ne laisser aucune ombre à sa gloire. C'est M. DE MORAND,

MORAND, qui est Auteur des trois premières parties ; M. *Riccoboni* fils l'est du Ballet d'*Orphée* pour le dessein, & M. *Blaise* pour la Musique. Nous parlerons plus au long de cet Ouvrage.

Voici des Vers qui nous sont tombés entre les mains, & qui ont été envoyés par l'Auteur de la Pièce à une Dame, le jour de la première Représentation.

Peut-être le caprice affreux

D'un Parterre tumultueux,

M'enviant en ce jour une illustre victoire,

Va trahir mon espoir & mes soins pour la gloire,

Et rendre de mes Vers le mérite douteux.

Dans la crainte qui me dévore,

Amour, c'est toi seul que j'implore !

Daigne écouter mes tristes vœux !

Rends ma chère Sophie à mes feux moins rebelle,

Fais-moi lire dans ses beaux yeux

La fin de sa rigueur mortelle ;

De sa bouche adorable & pour moi trop cruelle,

Fais que j'entende enfin l'aveu le plus flatteur ;

Et du Public, je brave la fureur.



LETTRE

LETTRE d'un Provincial à son ami de Paris , au sujet de la Comédie de l'Ecole du Temps.

Vous m'avez envoyé , Monsieur , fort à propos, un Exemplaire de la nouvelle Comédie de l'Ecole du Temps ; le bien qu'on en dit , & un peu de critique qu'on en fait ici , m'ont donné beaucoup d'envie de la lire , n'étant point à portée de la voir représenter ; comme la Pièce a été généralement approuvée , il n'y a rien à vous dire au sujet de ses Partisans ; mais comme elle a aussi quelques censeurs , je vais vous faire part de leurs sentimens.

Je les partage en deux classes ; les uns disent » Que pour accorder le nom de Comédie à cette Pièce , il faut que toutes les » autres qu'on nous a données jusqu'à présent , sous le titre de Comédie , n'en » aient que le titre , & point les qualités ; » puisque l'Ecole du Temps differe entièrement de toutes les autres , & que l'on n'en » peut trouver aucune de la même espece , » soit dans Molière , Renard , ou Destouches , qui sont certainement les meilleurs » Auteurs , sur lesquels on puisse se regler ; » & en effet dans celle-ci , nous y voyons » une certaine intrigue , qui , ménagée dès le commencement , nous conduit en suspens

» pens jusqu'au dénouement, qui excitoit
 » pendant tout le cours de la Pièce, notre
 » curiosité ; au lieu que dans celle-là, les
 » Personnages qui ont paru dans une Scene
 » ou deux, ne se font plus voir, & ne sus-
 » pendent aucunement notre esprit ; desorte
 » que toutes les réponses que la Vérité fait aux
 » Personnes qui sont venues l'interroger,
 » pourroient passer pour autant de Comé-
 » dies, puisque avant qu'elles disparoissent,
 » l'on en voit le dénouement.

Les autres Critiques, c'est-à-dire, ceux
 que je mets dans la seconde classe, disent,
 » Que le caractere de la Vérité est de ne se
 » jamais démentir, ce que l'on voit cepen-
 » dant arriver dans la Pièce en question,
 » puisque la Vérité, dans la Scene III. p. 10.
 » blâme la vie oisive & inutile de Dorante, en
 » lui répondant, lorsqu'il lui dit qu'il n'a point
 » d'affaires, & qu'il cherche à passer le
 » temps :

Eh quoi ! vous n'avez rien à faire !

Chacun doit néanmoins s'occuper dans l'Etat.

Depuis le Villageois jusques au Potentat,

Chacun a ses devoirs ; tout Mortel est comptable..

» Et qu'elle ajoute dans un autre endroit,
 » page 15.

Les Plaisirs doivent-ils marquer tous vos momens?..

» Enfin

„ Enfin dans tout le reste de la Scene ,
 „ elle fait voir avec raison à cet homme in-
 „ utile , qu'il faut s'occuper , & orner son
 „ esprit de belles ou utiles connoissances ;
 „ au lieu que dans la Scene VII. elle donne
 „ des loüanges à la vie que mène Arlequin ,
 „ qui ne s'occupe cependant pas mieux que
 „ l'homme inutile , qui ne fait que boire ,
 „ que manger , & qui ne rend aucun service
 „ à l'Etat. Bien loin de l'approuver comme
 „ elle le fait , elle auroit dû , ce semble , lui
 „ dire , ainsi qu'à Dorante ,

Les Plaisirs doivent-ils marquer tous vos momens ?

Chacun doit . . . s'occuper dans l'Etat ,

Depuis le Villageois jusques au Potentat , dit-elle
 plus haut à Dorante.

„ Or ce Dorante est Potentat à l'égard d'Ar-
 „ lequin , & cet Arlequin est Villageois à
 „ l'égard de Dorante ; donc Arlequin mérite
 „ le même blâme que Dorante.

Avant que j'eusse reçu la Comédie , ces
 divers sentimens me rendoient perplex , mais
 après l'avoir lûë , j'ai pris le parti de la
 Pièce , en disant aux premiers Censeurs ,
 que je convenois avec eux , que les Comé-
 dies de Moliere , de Renard , & de Destou-
 ches

ches étoient différentes de celle-ci , mais qu'ils devoient faire attention que celles-là étoient pour le Théâtre François , & que celle-ci est pour le Théâtre Italien , à qui les Scenes coupées & épisodiques conviennent , pour preuve de quoi je leur ai cité plusieurs Pièces dans le même goût , notamment les *Débuts* , le *Triomphe de l'Interêt* , le *Je ne sçais quoi* , &c.

A l'égard des seconds , leur critique me paroissant plus plausible , ou du moins plus spécieuse , je suis retombé dans la perplexité. Vous êtes éclairé par vous-même , M. & de plus vous êtes à la source des beaux Esprits , d'où l'on peut par conséquent tirer un Jugement sain ; c'est pourquoi je vous prie de m'instruire de ce que vous & vos amis en pensent : je sens bien que vous n'avez voulu me rien dire de la Pièce en me l'envoyant , afin de sçavoir comme on en juge dans notre Province , je vous le dis naïvement , & avec autant de franchise que je suis , &c.





NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

*EXTRAIT de Lettre écrite du Camp du
Grand Visir, le 9. Septembre 1738.*

LE 6. Septembre, le nommé Hamzé Aga, Kapigi Bachi, faisant fonction de Kapigilar-Kiagussy du G. S. arriva au Camp, & porta une Pé-lisse de Samour, montée sur du drap d'or, un Sabre, un Poignard & un Chelenk ou espece d'Aigrette, le tout garni de Pierres précieuses, de la valeur d'environ 60. Bourses, ou trente mille Piastres; c'est un présent que le Sultan a envoyé au G. Visir, avec le *Katcherif*, que S. H. lui a adressé en même-temps. Ce Présent fut remis au G. Visir avec les cérémonies suivantes.

Le Kiaya-Bey ou Majordome du G. V. accompagné de toute sa Maison, s'avança à une lieue loin du Camp, allant à la rencontre de Hamzé-Aga, auquel il donna à diner sous des Tentes; après le repas la Cavalcade commença à défilér à travers deux rangs de Janissaires, qu'on avoit fait mettre en haye depuis Nissa jusques au Pavillon du G. V. on les salua à leur passage de tout le Canon de cette Place; les Ministres de la Porte, à l'ap-proche de Hamzé-Aga, qui montoit un Cheval magnifiquement harnaché, que le G. V. lui avoit envoyé, s'avancerent quelques pas hors de la Tente du G. V. & firent deux profondes révérences à la vûe du *Katcherif*, que Hamzé-Aga, marchant à la droite du Kiaya-Bey, tenoit entre ses mains, couvert d'u-

ne étoffe brodée. Cet Aga ayant été introduit de cette manière dans la Tente du G. V. ce premier Ministre s'avança presque jusques aux toiles qui font une enceinte autour de sa Tente, & ayant pris le Katcherif entre ses mains, le baisa & le porta sur son front. Dans ce moment les Chaoux se mirent à crier de toutes leurs forces : *Que Dieu rende toujours victorieux notre auguste Empereur, & conserve son G. V. notre Maître.*

On ne lut pas tout haut le Katcherif, quoique l'usage soit tel ; le G. V. le mit sur le champ dans son sein, & se tenant debout. Hamzé-Aga attacha sur son Turban le Chelenk ou Aigrette à six branches, garni de Diamans ; cet Aga lui mit ensuite le Poignard à sa ceinture, le revêtit de la Péliste de Samour, & lui ceignit le Sabre. Pendant cette cérémonie, les Chaoux réitéroient leurs acclamations. Le G. V. revêtit ensuite le Pacha de Diarbekir, nommé *Abdy Pacha Oglou Aly Pacha*, d'une Péliste de Samour & d'une Aigrette, & donna des Caffans & des Aigrettes à *Schah Surao Oglou*, & à plusieurs autres Pachas à deux Queuës ; celui qu'on a nommé ci-dessus, a eu la machoire fracassée d'un coup de feu. Après ceux-ci le Janissaire Aga reçut le Caffan & une Aigrette, ainsi que tous les Officiers Généraux *Tchordbagis Adarbachis*, & autres de moindre rang, & à leur suite, les Officiers des Dgebedgis, Topchis & Ispahis ; enfin la Maison du G. V. dans laquelle les Ministres furent compris, & traités comme les Chefs des Milices, avec cette différence, que le Kiaya Bey, au lieu du Caffan, reçut la Péliste de Samour. Il y en avoit de quatre sortes. Le Chelenk du G. V. valoit dix Bourses, celui des autres Pachas 500. écus, ceux des Chefs de Milice & premiers Officiers, & Effendis 100. écus.

On

On a observé que Ahmed Pacha Kiuperly , ci-devant Kaïmacan , dont le G. V. étoit le Kiaya , & qui aujourd'hui est simple Gouverneur de Nissa , n'a point eu d'Aigrette ni de Caffan. Cette cérémonie a fini par une décharge de toute l'Artillerie de la Place. On a envoyé ue Pélisse & un Chelenk à Aly , Pacha de Bosnie , à Ayvos Mehemet Pacha à Orsova , & à Ghentch Aly Pacha sur la Morave.

Les derniers avis reçus de Constantinople , portent , que malgré les services que le Grand Visir a rendus à la Porte dans la dernière Campagne , & la satisfaction que S. H. lui a rémoignée avoir de sa conduite , les Ennemis de ce Premier Ministre , à la tête desquels est le Mufti , font tous leurs efforts pour le faire déposer , & qu'ils l'accusent de n'avoir pas profité de tous les avantages qu'il a remportés , & d'avoir laissé perdre l'occasion d'entreprendre le Siege de Temeswar ; on croit que s'ils peuvent réussir dans leur entreprise , ils tâcheront de lui faire donner pour successeur le Pacha de Bosnie.

S U E D E.

ON apprend de Stokolm , que le nouveau Traité d'Alliance & d'Amitié , conclu entre le Roy de France & la Cour de Suede , fut signé le 10. Novembre dernier par le Comte de Saint Severin , Ambassadeur de S. M. T. C. & par les Ministres du Roy.

On assure que par ce Traité , S. M. promet de ne point contracter d'Alliance pendant dix ans avec aucune Puissance , sans le consentement de la Cour de France.

Dès que ce Traité a été signé , le Comte de Saint Severin a fait partir le Chevalier de Crépy , pour en porter la nouvelle à S. M. T. C.

DANNEMARCK

DANNEMARCK.

ON écrit de Coppenhague , que M. de Chavigny , Envoyé Extraordinaire du Roy de France auprès du Roy de Dannemarck , avoit fait part à S. M. Danoise de la conclusion de ce Traité d'Alliance & d'Amitié , qui vient d'être renouvelé entre la Cour de France & celle de Suede.

ALLEMAGNE.

LE Marquis de Mirepoix , Ambassadeur du Roy de France à la Cour de Vienne , signa le 18. du mois passé , en qualité de Ministre Plénipotentiaire de S. M. T. C. avec les Ministres de l'Empereur , le Traité de Paix définitif.

Les Lettres de Berlin marquent , que le Roy de Prusse avoit envoyé ordre au Baron de Brook , son Ministre à Vienne , de représenter à S. M. I. qu'on pourroit établir dans les Duchés de Bergues & de Juliers , un Conseil de Régence , dont les Conseillers seroient tirés du Corps de la Noblesse de chaque Duché , & pris , moitié entre les Catholiques Romains , & moitié entre les Protestans ; qu'en ce cas on devroit retirer les Troupes Palatines qui sont dans les deux Duchés , & les remplacer par des Suisses ou par d'autres Troupes de Nations neutres , & qu'il faudroit observer que ces Troupes fussent composées de Soldats des deux Religions ; qu'il seroit à propos que cet arrangement , qui auroit pour objet principal les Villes de Juliers & de Dusseldorp , fût garanti par l'Empereur , par le Roy de France , par le Roy de la Grande Bretagne , & par les Etats Généraux des Provinces-Unies , & qu'il ne subsistât que jusqu'à-ce que les Négociations au sujet de la succession des Duchés de Bergues & de Juliers ,

Juliers eussent eû leur effet, ou qu'on eût perdu toute esperance de pouvoir parvenir à accommoder cette affaire, & que les Troupes qui seroient mises dans ces deux Duchés, étant destinées à assûrer la tranquillité de ces Etats, il étoit juste qu'ils fussent chargés des dépenses nécessaires pour l'entretien & pour la subsistance de ces Troupes.

I T A L I E.

LE 26. Novembre, le Prince Royal de Pologne fut admis à l'Audience du Pape, & S. S. lui envoya un présent de cent Bassins de divers rafraîchissmens.

La Congrégation du Cérémonial s'est assemblée plusieurs fois pour délibérer sur la maniere dont ce Prince recevrait les Cardinaux, lorsqu'ils iroient chés lui, mais comme on n'a encore pu convenir de rien, il n'a été visité par aucun Cardinal, à l'exception des Cardinaux Aquaviva & Belluga, lesquels se sont rendus chés lui pendant qu'il étoit au jeu.

Le 19. il donna aux Princeffes Albani & aux Duchesses de Tursis & de Carpagno, une Fête, à laquelle Don Horace Albani & les neveux des Cardinaux Aquaviva & Caraffe, furent invités avec plusieurs autres Seigneurs.

Le Cardinal Aquaviva en donna une le 24. à l'occasion de l'Anniversaire de la Naissance de la Reine des deux Siciles, & le soir on executa chés ce Cardinal, un Concert, auquel le Chevalier de S. Georges se trouva, ainsi que les Cardinaux Caraffe, Borghese, Corsini & Spinelli.

Le treize, les Equipages du Prince Royal de Pologne, consistant en dix Carosses ou Calèches à six Chevaux, partirent de Naples pour

L'Id.

H Rome,

Rome , & le lendemain ce Prince prit la même route. Il a été défrayé, ainsi que toute sa Suite, aux dépens du Roy des deux Siciles, depuis Naples jusque sur la Frontiere de l'Estat Ecclesiastique.

L'usage des Bains d'Ischia & des Etuves de Sable de Mer , joint aux autres Remedes que ce Prince a pris pendant son séjour dans le Royaume de Naples , ont diminué considérablement ses incommodités

On fait monter à 1000. Ducats les présens qu'il a faits aux Officiers de la Maison du Roy , & outre ces présens il a donné 800. Ducats aux Gardes du Corps , 800. aux Hallebardiers de la Garde , & 1000. aux Gardes Italiennes & Suisses.

Le Prince Royal de Pologne a fait à l'Eglise de *Jesus* , une neuvaine , après laquelle il a fait présent aux Jésuites d'une Topase d'un prix considérable , pour l'ajouter aux ornemens de la Châsse dans laquelle sont renfermées les Reliques de S. François Xavier.

Dans le Consistoire que le Pape tint le 24. Novembre dernier , S. S. proposa l'Archevêché de Nisibe *in partibus* , pour le P. Joseph de Bolanos , Religieux Récolet, Confesseur du Roy des deux Siciles.

On écrit de Modene, qu'un Carabinier pris de vin, s'étant trouvé sur le passage d'une Compagnie du Régiment des Gardes à pied, laquelle alloit au Palais pour y monter la garde, & ce Cavalier ayant parlé d'une maniere peu mesurée au Capitaine qui vouloit le faire retirer, le Capitaine l'avoit frappé de son Esponton, & l'avoit fait arrêter; que plusieurs autres Carabiniers, sur la nouvelle de la détention de leur Camarade s'étoient assemblés & étoient accourus au Corps de garde, pour le tirer de prison, & que la Sentinelle ayant crié aux armes, lorsqu'elle les avoit aperçus, ils avoient fait feu

feu sur elle , & l'avoient tuée. Au bruit de leur décharge , tous les Soldats qui étoient dans le Corps de garde , en sortirent pour attaquer ces séditieux , mais comme ceux-ci étoient inférieurs en nombre, ils prirent le parti de se retirer. On a arrêté douze Carabiniers, & le Duc de Modene a ordonné qu'on fit le procès à ceux qui ont porté leurs Compagnons à cette sédition.

N A P L E S.

LE 4. Novembre , le Roy reçut les Complimens de la principale Noblesse & du Corps de Ville, à l'occasion de la Fête de S. Charles , dont S. M. porte le nom , & le soir on fit une salve générale de l'Artillerie des Châteaux & des Remparts.

Ce même jour , la Reine fit présent au Roy d'un Couteau de chasse , garni de Diamans & le Prince Royal de Pologne , présenta à S. M. de la part du Roy de Pologne Electeur de Saxe, une magnifique Gibeciere , enrichie aussi de Diamans, & un Service de Porcelaine de Saxe , monté en or.

Les Chartreux envoyèrent aussi au Roy , suivant l'usage, 24. Corbeilles remplies de fleurs & de fruits les plus rares dans cette saison.

On assure que le Baron de Neuhoff est débarqué *incognito* dans le Port de Naples. & qu'il est parti presque aussi-tôt pour se rendre à Rome.

I S L E D E C O R S E.

LEs Lettres de la Bastie de la fin du mois dernier , marquent que le Comte de Boissieux y avoit fait publier un Decret , par lequel il est ordonné aux Rebelles , sous peine d'encourir la disgrâce du Roy de France, de se saisir de la Personne

H ij du

du Baron de Neuhoff, s'il est encore dans l'Isle de Corse ; & de le conduire sous sûre garde dans l'endroit le plus voisin de celui où il aura été arrêté.

Le Comte de Boissieux a envoyé aux principales Pieves des copies de ce Decret & du Reglement qui a été fait, de l'aprobation et sous la garantie de S. M. T. C.

Un des Commissaires des Troupes Françoises s'est rendu à Calvi & à Ajaccio avec un Officier de la République, afin d'y faire préparer des logemens pour les quatre nouveaux Baraillons que le Roy de France doit faire passer en Corse.

On continuë d'assurer que le Baron de Neuhoff étoit à bord du Vaisseau Hollandois qui s'est rendu de Baye à Naples il y a quelque temps, mais on est incertain s'il est débarqué.

Deux Galeres de la République sont revenuees depuis peu de l'Isle de Corse, n'ayant à bord qu'une partie de leurs Equipages, parce que l'autre partie a été employée à renforcer les Equipages des autres Galeres qui sont restées à la Bastie, & qui y demeureront jusqu'à l'arrivée de deux Pinques, à l'armement desquels on travaille & qu'on doit envoyer pour les remplacer.

Les Lettres de la fin du mois dernier, portent que plusieurs Pieves des Rebelles ont reçu avec soumission le Reglement fait au sujet de leurs differends avec la République, ainsi que le Decret par lequel il leur est ordonné, sous peine d'encourir la disgrâce de S. M. T. C. de se saisir de la personne du Baron de Neuhoff, s'il retourne en Corse, & qu'elles ont fait assurer le Comte de Boissieux, qu'elles se conformeroient à ce qui leur étoit prescrit.

On ne doute pas que toutes les Pieves, voyant les renforts que le Roy de France envoie pour agir
contre

contre celles, qui persisteront dans leur révolte, & le peu d'esperance qu'elles ont de recevoir du secours du Baron de Neuhoff, ne se déterminent à prendre le parti de se soumettre.

Trente-neuf Matelots, qui étoient sur les quatre Bâtimens du Convoi du Baron de Neuhoff, desquels la Frégate du Roy de France s'est emparée, ont été relâchés, & on leur a donné quelque argent, afin de les mettre en état d'aller chercher du service dans d'autres Pays, mais les Capitaines de ces Bâtimens sont retenus en prison dans la Citadelle de la Bastie, d'où l'on a appris que le Religieux Franciscain, qui avoit été arrêté dernièrement en Corse, à cause des expressions séditieuses répandues dans ses Sermons, étoit enfermé dans la principale Tour de la Ville, & qu'il y étoit gardé fort étroitement.

Les dernières Lettres écrites de la Bastie, marquent qu'on n'y avoit encore reçu aucune nouvelle certaine des résolutions des Pieves de de-là les Montagnes; mais que le bruit couroit qu'elles devoient tenir incessamment une assemblée générale au sujet du Règlement qui leur a été envoyé par le Comte de Boissieux.

Ces Lettres ajoutent qu'on ne doutoit presque plus que les Habitans de la Province de la Balagna, la plus fertile de l'Isle de Corse, & ceux des Provinces voisines, ne se soumissent à ce Règlement.

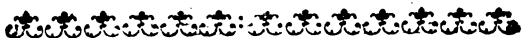
On a fait porter à Calvi & à Ajaccio les lits & les autres choses nécessaires pour les quatre nouveaux Bataillons de Troupes Françoises qui doivent arriver incessamment à Gènes.

LE 31. Octobre, le Comte de la Marck, Ambassadeur Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roy T. C. auprès de S. M. C. se rendit le 2. du mois passé à l'Escorial, où étoit la Cour, & le lendemain il eut audience de LL. MM. Il y fut conduit, ainsi qu'à celles du Prince & de la Princesse des Asturies & des Enfants, par le Marquis de la Quadra, Secrétaire d'Etat & *del Despacho Universal*.

GRANDE BRETAGNE.

ON a appris de la nouvelle Angleterre, que le Capitaine Matthews, ayant relâché en allant de Canto à Piscataque, dans la Rade de Lettave, à l'Es. du Cap le Sable, il avoit découvert à la pointe du jour un grand nombre de Canots de Sauvages qui venoient pour l'attaquer, que plusieurs de ces Canots s'étant aprochés de son Vaisseau, & ayant fait feu sur l'Equipage, il avoit fait tirer quelques coups de Canon, qui en avoient coulé à fond quelques-uns; que les Sauvages irrités de la perte de leurs Compagnons, s'étoient présentés avec furie à l'abordage; qu'environ une centaine d'entre eux étoient entrés dans son Bâtiment, & lui avoient tué dix ou douze Soldats & deux Matelots, mais qu'enfin après un combat qui avoit duré près de six heures, ils avoient été obligés de se retirer.

On a sçu en même-temps que le Capitaine Matthews, craignant d'être moins heureux, si les Sauvages l'attaquoient une seconde fois, avoit pris le parti de remettre sur le champ à la voile pour Canto.



MORTS, NAISSANCES
des Pays Etrangers.

LE 28. Septembre dernier, *Joseph Pereira de la Cerda*, Cardinal Prêtre, du Titre de sainte Susanne, Evêque de Faro, dans le Royaume des Algarves en Portugal, mourut dans sa Ville Episcopale, âgé de 77. ans, quatre mois & deux jours, étant né à Moura, Diocèse d'Evora, le 26. May 1661. Il avoit d'abord été Docteur en Droit Canonique, Député & Inquisiteur du S. Office dans l'Inquisition d'Evora, Prieur de l'Eglise Paroissiale de S. Laurent de Lisbonne, & ensuite Grand Prieur du Convent de Palmella, de l'Ordre Militaire de S. Jacques, & peu de temps après, fait Evêque de Faro, le 8. Juin 1716. Il fut élevé au Cardinalat le 29. Novembre 1719. par Clément XI. Pape, après la mort duquel il passa à Rome, où il n'arriva que depuis l'Election d'Innocent XIII. Ce nouveau Pape lui donna le Chapeau dans un Consistoire public le 10. Juin 1721. & après avoir fait le 16. suivant la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche, il lui assigna le Titre de sainte Susanne. Le Cardinal Pereira assista au Conclave, dans lequel le feu Pape Benoît XIII. fut élu en 1724. Il continua de séjourner à Rome jusqu'au 27. Avril 1728, qu'il en partit, en conséquence des ordres du Roy, son Maître, pour retourner en Portugal. Il parut à Lisbonne au mois de Juillet dernier un Tome imprimé des Sermons composés & prêchés par ce Cardinal.

Le 10. Octobre, *Caëtan Cavalieri*, Patrice Romain, des Marquis Cavalieri, de la Famille Ursini,

H iij des

des Ducs de Semmesio , & des Princes de Carpineo , & Scaulino , Archevêque de Tarse , Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican , & Nonce Apostolique en Portugal . mourut à Lisbonne , dans la 60. année de son âge , étant né le 29. Décembre 1678. Son corps fut exposé le 12. suivant dans une des Antichambres du Palais qu'il occupoit , & la nuit il fut transporté dans l'Eglise de N. D. de Lorette , où le 13. ses Obseques furent célébrées , & le soir il y fut mis en dépôt proche la Chapelle de S. Jean. Il avoit été ci-devant Nonce à Cologne pendant 10. ans. Il y résidoit encore en cette qualité lorsqu'il fut désigné le 20. Mars 1732. pour passer à Lisbonne avec le même caractère. Il en partit quelques mois après pour se rendre en Portugal , mais il fut obligé de s'arrêter sur les Frontières de ce Royaume , où il resta plusieurs années , n'étant entré en Portugal qu'après l'accommodement de cette Cour avec celle de Rome. Il étoit sur le point d'être élevé au Cardinalat, venant d'être rapellé de cette Nonciature , avec ordre de se rendre incessamment à Rome.

Le 3. Novembre Wautier Xavier , Prince du S. Empire Romain de *Dietrichstein* , & de Niclasburg , Seigneur de Hollemburg , de Finckenstein & de Thalberg , Baron de Trasp , &c. Echanfon héréditaire de Carinthie , & Grand-Veneur héréditaire de Stirie, Conseiller d'Etat actuel de l'Empereur, son Chambellan à la Clef d'Or , & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, du 29. Novembre 1731. mourut à Niclasburg , ou Nicolsburg , en Moravie, dans la 75. année de son âge , étant né le 18. Septembre 1664. Il avoit été dans sa jeunesse Chanoine des Eglises d'Olmuts & de Passau. Il laisse postérité. On peut voir de qui il est fils , ses Alliances & ses Enfans , dans les Souverains du Monde , imprimées

primés à Paris, chés *Cavelier*, en 1734. vol. II. où il est traité de la Maison de Dietricstein, page 332. & suiv.

Théodore Potocky, Archevêque de Gnesne & Primat du Royaume de Pologne, mourut à Warsovie le 12. Novembre dernier, dans un âge fort avancé; il a montré en plusieurs occasions un génie & une fermeté, capable des plus hautes entreprises, & la part qu'il a eu aux affaires les plus importantes qui se sont passées pendant les dernières années du Regne du feu Roy, ainsi qu'aux événement qui ont suivi la mort de ce Prince, rendront son nom celebre dans l'Histoire de Pologne. Le Roy de France lui avoit accordé au mois de Février dernier l'Abbaye de Cercamp, Ordre de Cîteaux Diocèse d'Amiens.

Le 6. Octobre, vers les onze heures du matin, la Grande Duchesse de Toscane accoucha à Vienne heureusement d'une Princesse, laquelle fut baptisée le même jour par le Nonce du Pape, & fut nommée *Marie-Anne-Josephine-Jeanne-Annoinette*.

V E R S.

A S. E. M. le Cardinal FLEURY,
*Par Mad. L * * *.*

T Rès-magnanime Cardinal,
Vous, qui ne faites point de mal,
Et qui n'en sçûtes jamais faire;
Mais pour du bien, c'est le contraire,

H V

Tant.

2694 MERCURE DE FRANCE

Tant-mieux pour vous , en vérité ;
L'on ne vit onc félicité
Qui parût semblable à la vôtre ,
Vous êtes saint comme un Apôtre ,
Quoique vous soyez plus malin ;
Témoin cette guerre allumée ,
Que vous changeâtes en fumée ,
En Italie & sur le Rhin ,
Où l'Ennemi le plus rebelle
Fut un Chien de Jean de Nivelles ;
Certes , le tour fut si plaisant ,
Qu'on rit encore en y pensant ;
Mais , Seigneur , il faut autre chose ,
Puisque sur vous on se repose ,
Ayez la bonté désormais ,
De n'être malade jamais.
Cela ne fait pas notre compte ,
Fi donc , n'avez-vous point de honte
De montrer un air délicat ,
Lorsque vous soutenez l'Etat ?
Quand on est chéri de la France ,
Que l'on est bon par excellence ,
Il faut être frais comme un œuf ,
Se porter comme le Pont-Neuf ;
Voici tout le but de l'affaire ,
Sans vouloir être téméraire ;
Si vous conseillez notre Roi ,

J'oserai

J'oserai vous conseiller, moi,
Car je ne serai pas si sotte
D'être inutilement dévote,
Et de faire pour vous des vœux,
Pour que vous soyez languoureux.
Que la santé vous accompagne,
Et nous serons Rois de Cocagne.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 30. du mois dernier, premier Dimanche de l'Avent, le Roy & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe, chantée par la Musique. L'après midi, LL. MM. assistèrent à la Prédication du P. Menou, de la Compagnie de Jesus.

Le même jour, le Marquis de Bonnac, Lieutenant Général pour le Roy au Gouvernement du Pays de Foix, prêta Serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le 27. Septembre, le Marquis de Brancas fit, à Rennes, son Entrée publique en qualité de Commandant en Chef de la Province de
H. vj Bretagne.

Bretagne, & le 4. Octobre il y fit l'ouverture des Etats de la Province. Il prononça un Discours qui fut généralement aplaudi; & ayant demandé au nom du Roy un Don gratuit de deux millions, les Etats l'accorderent d'une voix unanime, & il dépêcha ensuite son Capitaine des Gardes, pour en apporter la nouvelle en Cour.

Le Roy a nommé depuis peu Chef d'Escadre de ses Armées Navales, M. *de Remont de Radoüay*, Capitaine de Vaisseau, & Commissaire Général de l'Artillerie de la Marine.

M. le Comte d'Argenson, Conseiller d'Etat, & Chancelier de M. le Duc d'Orleans, a été nommé par le Roy, sur la fin du mois dernier, Président du Grand Conseil pour l'année 1739. à la place de M. de Fortia, dont le Service doit finir à la fin de cette année.

Le 23. Novembre, M. de Brissac, Evêque de Condom, célébra Pontificalement la Messe dans l'Eglise de la Maison Professe des Jésuites, pour la Propagation de la Foi, l'Extirpation de l'Hérésie, & l'Union des Princes Chrétiens. Le Cardinal de Polignac y assista, avec plusieurs Evêques & un grand nombre de Seigneurs de la premiere dis-

distinction. Il y eut ensuite dans la même Maison un Dîné magnifique , servi sur différentes tables.

Le 17. de ce mois , Madame la Duchesse Doüairiere de Bourbon , donna dans son Hôtel un grand Souper servi sur cinq différentes Tables , de vingt-cinq Couverts chacune , il y eut ensuite un Bal dont Madame la Duchesse la Jeune , fit les Honneurs , qui fut des plus brillans , tant par la riche parure des Dames de la première distinction , que par la magnificence des Habits de plusieurs Seigneurs qui y danserent.

Le 8. de ce mois , Fête de la Conception de la Sainte Vierge , LL. MM. entendirent la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles ; l'après-midi Elles assisterent au Sermon du P. Menou , de la Compagnie de Jesus , & ensuite aux Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 14. troisième Dimanche de l'Avent , le Roy & la Reine entendirent dans la même Chapelle la Messe chantée par la Musique. L'après-midi , LL. MM. accompagnées du Duc d'Orleans , du Duc de Chartres , du Prince de Dombes & du Duc de Penthièvre , assisterent à la Prédication du P. Menou.

Le 21. quatrième Dimanche de l'Avent ,
le Roy & la Reine entendirent dans la même
Chapelle la Messe chantée par la Musi-
que. L'après-midi Leurs Majestés assisterent
à la Prédication du même Pere Menou.

Le 24. veille de la Fête de la Nativité de
N. S. le Roy & la Reine entendirent les pre-
mieres Vêpres , qui furent chantées par la
Musique , & auxquelles l'Evêque de Viviers
officia.

Le 25. jour de la Fête , le Roy & la Rei-
ne, qui, après avoir assisté à Matines, avoient
entendu à minuit trois Messes , assisterent
à la grande Messe , célébrée Pontificalement
par l'Evêque de Viviers. Monseigneur le
Dauphin , & Mesdames de France entendi-
rent la même Messe. L'après-midi , Leurs
Majestés entendirent la Prédication du même
Prédicateur , & ensuite les Vêpres , aux-
quelles le même Prelat officia.

ETRENNES.

A M.***

Faire des Vers pour vous faire une Etrenne ,
Je crains que ce ne soit une inutile peine ;

Les discours les plus gracieux

Deviennent souvent ennuyeux ;

Et.

DECEMBRE. 1738. 269

Et les cerveaux noyés dans l'Hypocrène,
Ont beau vouloir prouver qu'ils vous chérissent bien,

On les écoute, on n'en croit rien.

Je suis embarrassé, la chose est bien certaine.

Faut-il vous faire des présens ?

S'ils n'égalent mes sentimens,

C'est encore peine perdue :

Où les trouver assez brillans ?

S'il en paroïssoit à ma vue,

Si par hazard on en trouvoit,

Mon esperance encor seroit déçue,

Ma fortune trop mince alors n'y suffiroit ;

Ergo D ne pourroit.

J'ai du respect, de la reconnoissance,

Et j'aime mieux m'en tenir là.

Demandez quand il vous plaira

Des preuves de ce que j'avance,

Je sçaurai les donner avec obéissance,

Et vos vœux & les miens deviendront satisfaits.

Je crois qu'il est temps de me taire,

Je voudrois en dire plus, mais,

Tout ce que je brûle de faire,

L'emporte sur ce que je fais.

De Valois. d'Orville.



COM-

*COMPARSE, ou Entrée Publique, avec
la Description des Carosses, Chevaux,
Livrée, &c.*

LE 21. de ce mois, le Prince de Lichtenstein, Ambassadeur de l'Empereur, fit son Entrée publique à Paris : le Maréchal de Puysegur, & le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, allerent le prendre dans les Carosses du Roy & de la Reine au Convent de Picpus, d'où la marche se fit en cet ordre.

Le Carosse de l'Introduceur ; les deux Carosses du Maréchal de Puysegur, précédés d'un Ecuyer & de deux Pages à cheval ; un Suisse de l'Ambassadeur, à cheval ; sa Livrée à pied ; dix de ses Palefreniers à cheval ; son Maître d'Hôtel & dix de ses Officiers ; un de ses Ecuyers, à la tête de douze Palefreniers, qui menaient en main des chevaux richement harnachés ; un Ecuyer & huit Pages à cheval ; le Carosse du Roy, aux côtés duquel marchaient la Livrée du Maréchal de Puysegur & celle du Chevalier de Saintot ; le Carosse de la Reine ; celui de Madame la Duchesse d'Orleans ; ceux du Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, de la Duchesse de Bourbon Douairiere, du Duc & de la Duchesse de Bourbon, du Comte de Clermont, de la Princesse de Conty,
Premiere

Premiere Doüairiere , de la Princesse de Conty , Seconde Doüairiere , du Prince de Conty , de la Duchesse du Maine , du Prince de Dombes, du Comte d'Eu , de la Comtesse de Toulouse , du Duc de Penthièvre , & celui de M. Amelot , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le Département des Affaires Etrangères ; & à la distance de trente à quarante pas , les cinq Carosses de l'Ambassadeur , précédés d'un Suisse à cheval.

Lorsque l'Ambassadeur fut arrivé à son Hôtel avec ce pompeux Cortège , il fut complimenté de la part du Roy par le Duc d'Aumont , Premier Gentilhomme de la Chambre ; de la part de la Reine , par le Comte de Tessé , son premier Ecuyer , & de la part de Madame la Duchesse d'Orléans , par le Marquis de Crevecœur , premier Ecuyer de S. A. R.

La Livrée de l'Ambassadeur marchoit sur deux files , habillée de Drap écarlate , chamarré d'un double galon d'or liseré de velours bleu ; les vestes de velours de la même couleur , chamarré d'or en plein , avec des nœuds d'épaule en or , & le chapeau orné d'un point d'Espagne de même , & d'un plumet blanc.

Les chevaux de main , conduits par les Palefreniers dont on a parlé , avoient des caparaçons de velours couleur de feu ,
avec

avec une broderie relevée en bosse, & les Armes du Prince de Lichtenstein ; les selles & les housses de velours de différentes couleurs, étoient brodées les unes en or, les autres en argent.

Les habits du premier Ecuyer, & de huit Pages de Son Excellence qui marchaient ensuite, étoient de velours couleurs de cerise, avec un Point d'Espagne fort riche sur toutes les coutures. Les vestes de velours bleu, avec un point d'Espagne de même, & les nœuds d'épaule, en or & brodés.

Le premier Carosse, d'une très-belle forme, le plus riche & le plus grand de tous, étoit doublé d'un velours cramoisi brodé en or & relevé en bosse ; les glands, cordons, franges & crépines d'or : la housse & les souppentes enrichies de même : l'imperiale convertie de même velours, & aux quatre coins des groupes & ornemens de bronze doré ; le milieu étoit occupé par un Globe, sur lequel étoit posé un Aigle de même métal, & doré.

Le morceau de Peinture du Paneau de devant, représentoit la Déesse de la Paix, qui fait brûler des instrumens de guerre par des Amours. On voyoit au dossier du Paneau d'enhaut, l'union de la Seine, du Danube, & du Rhin, & au Paneau d'enbas, l'Abondance avec ses attributs.

Le Sujet de la Portiere droite étoit, Apol-

lon

Ion & Minerve, avec des Génies & des Amours qui s'appliquent aux Arts & aux Sciences. A la Portiere opposée, on voyoit les Déesses qui président aux grandeurs & aux richesses.

Ces beaux Ouvrages ont été exécutés avec la plus grande précision par les Srs *Gervais* Sculpteur, *Lucas* Peintre, & *Neufmaison* Doreur.

Ce premier Carosse, dont on n'entreprendra pas de donner une plus grande idée, étoit attelé de huit magnifiques chevaux noirs, des Haras du Prince de Lichtenstein; la criniere étoit ingénieusement ornée, des deux côtés de l'encolure, de Points d'Espagne festonnés, avec des rosettes brodées & garnies de glands & crépines d'or; les aigrettes d'un goût singulier & recherché, avec des crépines & carrisanes d'or, entremêlées de plumes blanches. Les Harnois n'étoient pas moins riches ni moins bien entendus, ils étoient couverts de même velours galonné d'or, avec des boucles & autres ornemens de bronze doré.

Le second Carosse, quoique moins riche que celui dont on vient de parler, a été trouvé par tous les Connoisseurs & les Gens de goût le plus beau de tous, d'une très-belle forme, avec des contours élégans & variés, & le plus ingénieusement orné. Il étoit

étoit en argent , garni en dedans d'un velours bleu avec une broderie relevée. La Housse de l'Imperiale étoit du même velours , & brodée en argent dans le même goût. Des quatre coins de l'Imperiale , s'élevoient des bronzes argentés qui faisoient un très-bel effet. La Sculpture de ce Carosse est du *Sr Pelletier* ; il étoit attelé de huit chevaux de frise gris pommelés : les ornemens des crinieres & des aigretes dans le goût des précédentes , & les Harnois couverts du même velours galonné d'argent , avec des boucles & ornemens en bronze argenté.

Le troisiéme Carosse , ou Caleche , étoit doublé d'un velours vert brodé en or , l'Imperiale couverte de même velours , couronné & couronné par des bronze dorés. Les Peintures représentoient les diverses Vertus Héroïques & Morales , d'un beau fini. Cette Caleche a été dorée par le *Sr Martin* le jeune. L'Attelage étoit de huit chevaux pies , les ornemens des crinieres étoient de rubans verts , & glands d'or , ainsi que les aigretes , avec crépines & cartisanes d'or : les Harnois couverts de même velours , piqués d'or trait , & garnis de divers ornemens en bronze doré.

Le quatriéme Carosse étoit en Berline , doré par le *Sr Martin* l'aîné , doublé de velours cramoisi , enrichi d'une broderie d'or ;
l'Im-

l'Imperiale étoit surmontée de bronzes dorés , & l'Attelage étoit de huit chevaux Danois , dont les ornemens des crinieres & des aigretes étoient en cramoisi & or ; les Harnois de maroquin rouge , garnis de bronzes dorés. .

Le cinquième & dernier Equipage , étoit une autre Berline, dorée & garnie de velours cramoisi cizelé , et attelée de six chevaux , dont les Harnois étoient de maroquin rouge , avec differens ornemens de bronze doré.

Dans la marche de la *comparse* , les Carosses du Prince de Lichtenstein étoient suivis des Equipages de quelques Seigneurs Etrangers , aussi riches que bien entendus , distingués surtout par la beauté des Attelages , tels que ceux du Prince de Ligne , du Duc d'Ursel , du Comte Jorger , du Comte Paphra , du Baron Quadr , &c.

Le 23. le Prince de Pons & le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs , allerent prendre le Prince de Lichtenstein en son Hôtel dans les Carosses de Leurs Majestés , & ils le conduisirent à Versailles. Il y arriva avec le même Cortège dont on vient de donner la description , et il eut sa premiere Audience publique du Roy : il trouva à son passage dans l'avant - cour du Château , les Compagnies des Gardes Françoises & Suisses sous
les

les armes, les Tambours apellant ; dans la Cour, les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté de l'Hôtel sous les armes, à leurs Postes ordinaires, & sur l'Escalier, les Cent Suisses en habits de cérémonie, la Hallebarde à la main. Il fut reçu en dedans de la Salle des Gardes par le Duc d'Harcour, Capitaine des Gardes du Corps, qui étoient en haye & sous les armes. Après l'Audience du Roy, l'Ambassadeur fut conduit à l'Audience de la Reine & à celle de Monseigneur le Dauphin par le Prince de Pons, & par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs : il eut ensuite audience de Mesdames de France, & après avoir été traité par les Officiers du Roy, il fut reconduit à Paris dans les Carosses de Leurs Majestés avec les cérémonies accoutumées.



V E R S

*Pour accompagner une Rose brodée en soye
sur du Papier, envoyée à un Cavalier
par une Demoiselle nommée Rose.*

Combien de fois dans votre humeur badine,
Peut-être aussi dans votre humeur chagrine,
Avez-vous dit, beau Sire, qu'il n'est point,
Et qu'il ne fut jamais de rose sans épine !

Je veux vous détromper aujourd'hui sur ce point.

Voyez , examinez , tâtez devant , derriere ,

Dessus , dessous , & de toute maniere ;

Je ne suis point sujette à la commune loi ,

Et vous pourriez plutôt rencontrer , je vous jure ,

Un Merle blanc dans la Nature ,

Que la moindre épine chés moi.

Qu'en dites-vous ? que pouvez-vous répondre ?

Certes vous aviez tort , avouez-le entre nous ,

Et c'est aussi pour vous confondre ,

Qu'aujourd'hui l'on m'adresse à vous.

Mais sçavez-vous quel indice facile

On m'a donné de votre domicile ?

Le voici : Pour trouver , m'a-t-on dit , la maison

De la Personne en question ,

Informez-vous en quel endroit habite

Un Cavalier en tous points achevé ,

Chés qui loge le vrai mérite.

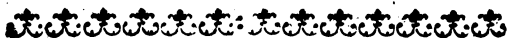
Je l'ai fait ; je vous ai trouvé.

J. A. Masson d'Arras.

Nous aprenons par une Lettre de Rennes ,
que la Machine Hydraulique de feu M. Du-
puy , Maître des Requêtes , ci-devant Inten-
dant de Canada , & dont on a parlé ailleurs ,
vient de réüssir aux Mines de *Pont Cean* en
Bretagne , où elle opere un Produit infini-
ment

ment superieur à celui de la même Machine ,
qu'on a vûë et qu'on voit encore à Paris
dans la Maison de ce Magistrat.

M. de Sausanne , son Eleve dans ce genre,
conduit cette importante Operation au gré
et à la satisfaction des Personnes interessées
dans ces Mines. On travaille actuellement à
dresser *les Maneges* pour le grand Epuise-
ment du Puits de Bicêtre , qui contient cinq
cent mille Muids d'Eau , & qui a deux cent
Pieds de profondeur.



CH A N S O N.

Sur l'Air :

*Faisons une bachique Guerre ,
L'Amour n'en sera point jaloux.*

DAns les bras de la jeune Flore ,
Zéphir goûte mille plaisirs ;
Loin du cher objet que j'adore ,
Je ne vis que de mes soupirs.



Dieu charmant ! est-ce le partage
D'un cœur qui brûle de tes feux ?
Si le plaisir est ton ouvrage ,
Qui mérite plus d'être heureux ?

Vole,

Vole , Amour , vole sur les traces
De celle qui me fait souffrir ;
Tu la reconnoîtras aux graces
Dont ta mere a sçu l'embellir.



Peins-lui bien ma douleur extrême ;
Amour , j'implore ton secours ,
Mais surtout dis-lui que je l'aime ,
Et que je l'aimerai toujours.

*A une Dame qui n'avoit pas été d'une Partie de
Campagne où elle étoit invitée.*

LE Dieu charmant qu'à Paphos on révere
Ce Dieu qui fait des destins le plus beau ,
Sur les pas-empressés de la troupe légère
Des Graces & des Ris , arrive en ce Hameau :
Il croyoit que ces Lieux vous possédoient, Céphise ,
Son cœur en ressentait déjà mille plaisirs ;
Mais hélas ! quelle fut sa honte & sa surprise ,
De n'y pas voir l'objet de ses tendres desirs !
Inquiet & rêveur , plein de son infortune ,
Aussi-tôt il reprend son Carquois & ses traits ,
Et fuyant de nos yeux la présence importune ,
Il vole près de vous pour n'en partir jamais.

Le 8. Decembre , Fête de la Vierge , on chanta au Concert Spirituel du Château des Tuilleries , le *Dixit Dominus* , Motet à grand Chœur de M. de la Lande , qui fut suivi d'une excellente suite de Symphonie de la composition de M. Mouret , et d'un petit Motet à voix seule , du même Auteur. Les Srs Guignon et Blavet executerent différentes Pièces de Symphonie ; la Dlle Bourbonnois chanta un Air Italien , après lequel on donna encore un grand Motet pour terminer le Concert.

Le 25. Fête de Noël , il y eut aussi Concert Spirituel ; toute la Symphonie executa un nouveau Carillon , qui fut suivi d'une Suite d'Airs des plus beaux Noëls , et de deux Motets de M. de la Lande. Le Sr Petit, Ordinaire de la Musique du Roy Stanislas , Duc de Lorraine , executa un *Concerto* de sa composition avec aplaudissement , de même que les Srs Guignon & Blavet , qui executerent plusieurs excellentes Pièces de Symphonie , au gré d'une nombreuse Assemblée. On donna encore un Motet à grand Chœur , du célèbre Gilles , Provençal , Maître de Musique de S. Etienne de Toulouse. C'est un excellent Morceau de Musique.

Le 2. Decembre , les Comédiens François représenterent à la Cour le *Comte d'Essex* , & *Crispin Rival de son Maître*. Le

DECEMBRE 1738. 2711

Le 4. les *Eoux Réunis*, & l'*Ecole des Maris*.

Le 9. la Tragédie d'*Heraclius*, & la Foire *S. Laurent*.

Le 11. la *Reconciliation Normande*, & l'*Inquiet*.

Le 16. *Andromaque*, & le *Retour imprévu*.

Le 18. les *Menechmes*, & la *Famille Extravagante*.

Le 23. *Britannicus*, & l'*Epreuve réciproque*.

Le 30. *Crispin Musicien*, & le *Double Veuve*.

Le 3. Decembre, les Comédiens Italiens représenterent aussi à la Cour, le *Jeu de l'Amour & du Hazard*, & la petite Pièce du *Bouquet*.

Le 10. les *Contretemps*, & la *Sylphide*.

Le 17. *Arlequin Apprentif Philosophe*, & *Arlequin toujours Arlequin*. On joignit à cette Pièce quelques Scenes très-comiques de la Comédie de *Timon le Misanthrope*, jouées par le Sr *Thomassin*, qui divertirent beaucoup Monseigneur le Dauphin.



SONNET EN BOUTS-RIME'S.

JE ne suis point tenté de courir la Calabre;
Ni d'aller admirer les Palais d'Ispaham.
Sans visiter les Lieux qu'habitoit Abraham;
Je sçais trop qu'il n'est rien que le temps ne Délabre.

J'aime mieux voir d'Iris les lèvres de *Cinabre*,
Que l'antique terrain , cultivé par *Adam* ;
Sous mon toit plus heureux qu'un Bourgeois
d'*Amsterdam* ,
Des Tartares cruels je ne crains point le *Sabre*.

Je préfère mon sort à celui d'un *Aga,*
J'estime cent fois plus Paris que *Malaga,*
Ni que Coromandel, où l'on pêche la *Perle.*

Je trouve ici Gibier, bon vin & pist *Cassé,*
Je bois quand il me plaît, je jase comme un *Merle,*
Quand on peut vivre ainsi, n'est-on pas né *Coëffé ?*

Le Maire.

BOUTS-RIE'S A REMPLIR.

SONNET.

Sabor,
Largesse,
Finesse,

DECEMBRE. 1738. 2713

Finesse,

Jabot.

Gigot,

Tendresse,

Permesse,

Sot.

Pressoir,

Réservoir,

Mine.

Furieux,

Proserpine,

Sérieux.

Le Public est averti que le troisième Tirage de la Loterie de Commercy sera fait exactement le 26. Février 1739.

On ne recevra le payement des troisièmes Nouritures que pendant le cours du mois de Janvier, & le premier jour du mois de Février 1739. les Bureaux seront fermés; & tous ceux qui n'auront pas satisfait au troisième payement avant ce terme, ne seront plus intéressés à la Loterie.

On donnera le dix ou le douze au plûtard, la Liste des Billets abandonnés pour le troisième Tirage, qui se distribuera chez Mrs Perret & Roger, afin que si, nonobstant la grande attention que l'on apporte à cette opération, il se trouve quelque erreur ou

I. iij. omission,

2714 MERCURE DE FRANCE

omission, le Public ait agréable d'en avertir chés le Receveur où l'omission aura été faite, pour qu'on la puisse réformer avant le 20. Février, que l'on donnera l'Etat précis dans lequel la Loterie sera tirée, & après ledit jour 20. Février, on ne sera plus admis à proposer aucune erreur, & on rendra l'argent à ceux dont on n'auroit pas compris les Billets au nombre de ceux qui doivent être tirés.

On continuera de délivrer jusqu'au 10. du mois de Février inclusivement, les nouveaux Billets seulement.

Distribution des Lots du troisième Tirage.

S Ç A V O I R.

1	Lot de	150000 livres.
1	de	80000
1	de	40000
1	de	30000
2	de 20000 livres,	40000
4	de 10000	40000
10	de 5000	50000
25	de 3000	75000
104	de 1000	104000
1	de 800	800
614	de 500	307000

764 Lots, montant à 916800 livres.

Il y aura dans le total des Tirages de cette Loterie, en quelque état qu'ils soient faits, un Lot sur huit Billets, ou 125. Lots par mille Billets, ce qui est la même chose, comme il a été annoncé par le Plan général, & tous les gros objets sont à peu près conservés proportionnellement, (pour la quantité) au nombre des Billets délivrés.

Il y a eû dans le premier Tirage 10. Lots par 1000. Billets, ci 10. Lots

Dans le second Tirage 15.

Lots par 1000. Billets, ci 15.

Il y aura dans le troisième Tirage 25. Lots par 1000. Bill. ci 25.

Dans le quatrième Tirage 25.

Lots par 1000. Billets, ci 25.

Et dans le cinquième & dernier Tirage 50 Lots par 1000 Bill. ci 50.

Total. 125. Lots par 1000 Bilt.

Comme il n'est pas commode de lire les Affiches dans le temps d'hyver, & qu'il est juste que les Intereffés à la Loterie soient instruits des Opérations, on a pris le parti de faire distribuer une quantité suffisante du présent Avis.



MORTS, NAISSANCES & Mariage.

LE 7. Octobre, la' nommée Marie Benard, de la Paroisse de Cailly, Diocèse d'Evreux, mourut, âgée de 104. ans, 3. mois & 14. jours, étant née le 23. Juin 1634.

Le 27. la veuve Bessere, Mere du Curé de la Paroisse de S. Fleuret, près d'Issoire en Auvergne, mourut chés son Fils, âgée de 104. ans accomplis.

Marie Jacquet, veuve de Dominique Moreau, mourut les premiers jours de Novembre, au Village de Noisiel sur Marne, à 4. lieues de Paris, dans la 106. année.

Le . . . Novembre, D. Marie-Henriette de Cai-

I iij bon

hou Désignac, femme de Nicolas-Charles Roullin, Sr de Launay, mourut dans la 53. année de son âge, laissant de son Mariage trois fils & une fille. Un des fils est d'Eglise, & les deux autres au Service du Roy. Leur Mere étoit fille de Charles de Cailhon Désignac, qui avoit été Premier Ecuyer de Henry de Bourbon, légitimé de France, Duc de Verneuil, & de D. Jeanne de Gallois de Vaudricourt, qui avoit été Dame d'Honneur de Charlotte Seguiet, Duchesse de Verneuil. On a rapporté la mort de l'un & de l'autre dans les Mercurès de Janvier & Mars 1736. pages 180. & 603.

Le ... Novembre, Antoine *Bitaut*, Seigneur de Vaillé, Rochereau, Coslay, le Pally, la Boussonniere, &c. Conseiller au Grand-Conseil, où il avoit été reçu le 19. Décembre 1714. mourut dans ses Terres en Anjou, âgé d'environ 46. ans, ne laissant qu'une fille unique de feu Elizabeth-Claude Gallois, fille d'un ancien Receveur Général des Finances en Champagne, qu'il avoit épousée au mois d'Avril 1717. & laquelle mourut le premier Juin 1721. Le Défunt étoit fils aîné de feu Antoine Bitaut, Seigneur de Vaillé, Rochereau, aussi Conseiller au Grand-Conseil, mort à sa Terre de Vaillé en Anjou, le 17. Juin 1735. & de D. Marguerite Rouillé du Coudray, sa veuve, & veuve de feu François Bitaut, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne, Doyen de l'Eglise Cathédrale d'Evreux, où il est mort le 27. Juin dernier.

Le ... Novembre, Paul de *Coiot*, Comte de Marignane, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Lieutenant Général des Armées du Roy du 30. Mars 1720. mourut au Château de Marignane, Diocèse d'Arles en Provence, dans la 74. année de son âge. Il avoit commencé à servir dans

Dans le Régiment des Gardes Françaises, où il fut successivement Enseigne, Sous-Lieutenant & Lieutenant; ensuite il fut fait Colonel du Régiment d'Albigeois, & élevé au grade de Brigadier le 26. Octobre 1704. & de Maréchal de Camp le 29. Mars 1710. Il étoit second fils de Jean-Baptiste de Couët, Marquis de Mirignane, & des Isles d'Or, Baron de Borme & de Tretz, Seigneur de Velaux, de Vitrolles, de S. Canat, Gouverneur de la Tour de Bouë les Martigues, & des Isles de Portecros, & de Levant, qui avoit été deux fois premier Consul d'Aix & Procureur du Pays de Provence; & de Blanche de Seintres de Caumont, sa seconde femme. Il faut voir pour l'origine de cette Famille l'Histoire de Provence de Nostradamus, p. 1082. & le Nobiliaire de Provence de l'Abbé Robert, premier volume, page 549.

Le 11. D. Louise-Magdeleine *Faill*, Epouse de Christophe Boyetet, Doyen des Conseillers de la Cour des Aydes de Paris, avec lequel elle avoit été mariée le 4. Septembre 1686. mourut, âgée d'environ 72 ans, sans laisser d'enfans; elle étoit seconde fille de feu François Faill, Trésorier de France en la Généralité de Caën, & Intendant du feu Marquis de Croissy-Colbert, Ministre & Secrétaire d'Etat.

Le 20. D. Marie-Angélique-Félicité le *Pleur*, Epouse en secondes Noces depuis 1727. de Louis-Guillaume Faure, Seigneur de S. Jean Gouff, & auparavant veuve de Charles-Hiacinte Paciot, Seigneur du Bouillon, Procureur Général du Parlement de Normandie, avec lequel elle avoit été mariée le 3. Février 1717. mourut à la Campagne, âgée d'environ 40. ans, sans enfans, laissant une riche succession, & pour héritier Augustin le *Pieur*, Seigneur de Brévanes, son Frere, Conseiller

2718 MERCURE DE FRANCE

au Parlement de Paris de la seconde Chambre des Enquêtes.

Le 21. D. Marie-Magdeleine *Matharel*, veuve depuis 1726. de Gabriel-François-Joseph du Poulpry, Seigneur-Marquis dudit Lieu, Comte de Kervaval, en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roy, & ci-devant Sous-Lieutenant de la Compagnie des Cheval Legers de S. M. Premier Ecuyer de feuë Elizabeth-Charlotte de Baviere, Duchesse Douairiere d'Orleans, avec lequel elle avoit été mariée au mois d'Avril 1697. étant alors Chanoinesse de Maubeuge, mourut à Paris, dans la 65. année de son âge. Elle étoit fille de feu Louis Matharel, Secretaire Général de la Marine, & ensuite Intendant Général de la Marine & Mers du Levant, & des Armées Navales du Roy, & de Marie le Secq, sa veuve, morte le 10. Avril 1714. âgée de 66. ans. La Marquise de Poulpry laisse un fils, apellé le Comte de Poulpry Maître de Camp de Cavalerie, & Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou ci-devant Guidon de celle des Gendarmes Flamans.

Le 23. Jean-Baptiste *Pouffart*, Marquis du Vigean, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin Etranger, & fils d'Auguste Pouffart, Comte du Vigean, Marquis d'Anguitard, Seigneur, Baron de Moins-Alard, Champ, Sainte-Hermine, S. Simon de Bors, &c. & de D. Marie-Louise d'Arrot, de la Poupelinierie, mourut à Paris, âgé de 21. ans. Il avoit été marié le 5. Août 1734. avec D. Catherine-Françoise Dreux, fille de Thomas Dreux, Grand-Maître des Cérémonies de France, Lieutenant Général des Armées du Roy, Gouverneur des Isles de sainte Marguerite & S. Honorat en Provence, Marquis de Brezé, Baron de Berrie, Seigneur de S. Just, Someloir, Silly, la Varenne, & d'Oismont;

d'Oisfont; & de D Catherine-Angelique Chamillart. Il la laisse veuve & Mere d'Anne Bertrand Pouffart, fils unique, né le 2. Septembre 1735.

Le même jour, Nicolas d'Orglandes, Comte de Brioufe, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mourut en son Château de Brioufe en Normandie, âgé de 73. ans, dont il en avoit passé trente au service du Roi. Il étoit d'une ancienne Noblesse de sa Province, où il étoit aimé, & généralement estimé de tous ceux qui le connoissoient; il laisse de son mariage avec Dame Susanne de Beauchamp sept garçons & quatre filles.

Le 29. Claude Godefroy, Ecuyer, Avocat au Parlement de Paris, & aux Conseils du Roi depuis 1693. mourut à Paris dans un âge avancé, laissant un fils de Marguerite Bellavoine sa femme, fille de feu Jean Bellavoine, Conseiller-Secrétaire du Roi, & de Genevieve Doyrien; le Défunt étoit fils & petit fils des célèbres & sçavans Denis & Theodore Godefroy, & frere de feux Denis Godefroy III. du nom, & de Jean Godefroy, de tous lesquels on voit les éloges dans le Dictionnaire Historique, Edit de 1725. & 1732. & dans le Supplément de 1735.

Le même jour Dame Magdeleine de Bourbon veuve depuis le 8. Janvier 1715 de Nicolas de Quélen d'Estuer de Caussade, Comte de la Vauguyon & de Brouay, Marquis de Saint Megrin, Baron de Tonneins, &c. avec lequel elle avoit été mariée le premier Octobre 1703. mourut à Paris âgée d'environ 63. ans. Elle étoit fille de Louis de Bourbon, Comte de Buffet, Baron de Chalus & de Vezigneul, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, tué au Siège de Fribourg la nuit du 10. au 11. Novembre 1677. & de Dame Magdeleine de Bermondet d'Oradour, morte le 30. Juillet 1724.

La Comtesse de la Vauguyon laisse pour fils unique, Paul-Antoine de Quelen d'Estuer de Caussade, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint Megrin, &c. Colonel du Régiment de Beauvoilis, par Commission du premier Décembre 1734. & marié au mois de Mars de la même année 1734. avec une fille de Paul-François de Bethune, Duc de Charost, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Général de ses Armées, Capitaine d'une Compagnie de ses Gardes du Corps &c. & de Dame Julie Christine-Regine-George d'Entregues, Dame du Palais de la Reine. Louis de Quelen d'Estuer de Caussade, Marquis de Saint Megrin, Comte de la Vauguyon, fils aîné de la Comtesse de la Vauguyon, qui vient de mourir, mourut à Valenciennes le 25. Août 1730. dans la vingt-cinquième année de son âge, sans avoir été marié. Il étoit Mestre de Camp de Cavalerie.

Le 30. Dame Génévieve Titon, veuve depuis le 27. Juin 1705. de Jean-Baptiste le Feron, Seigneur du Plessis-aux-Bois, d'Iverny & Cuisy, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris. & Grand Maître des Eaux & Forêts de France au Département de l'Isle de France, avec lequel elle avoit été mariée le 4. Mars 1691. mourut dans la 67. année de son âge; de trois enfans qu'elle avoit eue, elle ne laisse pour toute héritière que Marie-Louise-Helene le Feron, sa fille, femme d'Hilaire-Armand Rouillé du Coudray, ci-devant Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roy. La défunte étoit fille de feu Maximilien Titon, Baron de Berre, Seigneur de Lançon, d'Istre, de Saint Mitre & d'Ognon, Conseiller-Secrétaire du Roy, Maison Couronne de France & de ses Finances, & Directeur Général des Fabriques & Magazins d'Armes de Sa Majesté; & de défunte Marguerite Becrille.

Le premier Décembre, Dame Louise-Thérèse

Le Febvre, veuve depuis le 9. Novembre 1722. de Louis Desvieux, Conseiller-Secrétaire du Roy Maison Couronne de France & de ses Finances, ancien Secrétaire & Greffier du Conseil, avec lequel elle avoit été mariée au mois d'Octobre 1674. mourut âgée de 79. ans, laissant pour héritiers les enfans de feu Louis-Philippe Desvieux, Fermier Général, son fils, mort le 13. Décembre 1735. à l'âge de 58. ans, & de Magdeleine Bonne le Cousturier, sa veuve.

Le 2. Jean-Jacques *Michau*, Seigneur de Thieux, Conseiller au Parlement de Paris, en la troisième Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 16. Juillet 1732. mourut âgé de 26. à 27, ans, sans avoir été marié. Il étoit seul fils de Jean-Jacques Michau de Montaran, Doyen au Grand Conseil, ci-devant Trésorier Général des Etats de Bretagne, & de Dame de la Pierre, sa seconde femme.

Le.... Dame Thérèse-Marguerite *Patu*, femme de François Paul Roualle, Seigneur de Boisgilloult, Conseiller au Grand Conseil, avec lequel elle avoit été mariée en 1724. mourut dans un âge peu avancé. Elle étoit troisième fille de feu Philippe Patu, Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, mort en 1737. & de feuë Dame Louise-Claude de Launay, morte en 1721.

Le 5. Victor de *Maneuille*, Seigneur de Bantelu, Secrétaire du Roy, Maison-Couronne de France, près la Chancellerie de la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, reçu à cette Charge le 28. Avril 1725. & Conseiller Honoraire au Châtelet de Paris, où il avoit été reçu en 1693. mourut âgé d'environ 68. ans. Il étoit fils de Gabriel de Maneville, Procureur du Roi, & ensuite Conseiller Honoraire en la Sénéchaussée de Boulonois, & de Marie du Elos, & il avoit épousé au mois de Mai 1705. Ma-

rie-Louise Favée, morte le 27. Mai 1717. il en laisse deux fils, l'aîné recû Conseiller au Grand-Conseil en 1737. & le cadet Conseiller au Châtelet.

Le 13. Nicolas *de Grave*, Chanoine honoraire de l'Eglise Métropolitaine de Paris, & Abbé Commandataire des Abbayes de Notre-Dame de Pérignac, Diocèse d'Agen, depuis 1683. & de Saint Euverte d'Orléans depuis 1684. mourut à Paris âgé de près de 80. ans. Il étoit troisième fils de Henry de Grave, Seigneur, Marquis de Ville-Fargeau, Saint Martin, &c. Gentilhomme de Languedoc, d'une ancienne Noblesse, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Sous-Gouverneur & Premier Maître de la Garde-Robe de feu Philippe, fils de France, Duc d'Orléans, & de Marie de Grave sa femme & sa nièce, qu'il avoit épousée avec Dispense au mois d'Avril 1656. & laquelle mourut veuve le 18. Avril 1697. l'Abbé de Grave étoit oncle de Henry-François de Grave, Marquis de Solas, qui avoit épousé Dame Marie-Anne Goyon de Matignon, dont la mort est rapportée dans le Mercure de Janvier dernier pag. 286. il étoit aussi oncle de Dame Louise Joseph de Grave, veuve de Pierre de Jaucourt, Seigneur du Van.

Le 15. D. Jeanne-Marie *Fradet de S. Aoust*, veuve de Jacques du Plessis-Châtillon, Marquis de Nonant, & de Châtillon, qui avoit été Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers Dauphins, & ensuite Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & avec lequel elle avoit été mariée au mois de May 1674. mourut à Paris, âgée de 84. ans. Elle étoit fille de Jean Fradet, Seigneur de S. Aoust, de S. Janvrin, de Vignou, Vouzeron, Puy-Jourdain, S. Maur, & Louray, Comte de Château-Meillan, Baron de Bourdelles, Vicomte de Villemenard,

menard, Chevalier de l'Ordre du Roy, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Maréchal de ses Camps & Armées, & Lieutenant Général de l'Artillerie de France, mort en 1659. & de Jeanne-Marie de S. Gelais de Cherveux. Elle laisse pour Enfans, Louis du Plessis, Marquis du Plessis-Châtillon, & de Nonant, Lieutenant Général des Armées du Roy, du 20. Fevrier 1734. & marié avec Marguerite-Pauline Colbert de Torcy, dont il a des Enfans; Anne-Hilarion du Plessis-Châtillon, de Nonant, Chevalier de Malthe non Profés, & Jeanne-Marie du Plessis Châtillon de Nonant, mariée au mois de Juin 1709. avec Philippe-Charles d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Linbaud, & de Sallebris, apellé le Marquis d'Estampes, Brigadier des Armées du Roy, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie. La Marquise de Nonant étoit devenue seule Heritiere des Biens de sa Famille par la mort d'Antoine-Armand Fradet, Marquis de S. Aoust, Comte de Château-Meillan, Lieutenant Général au Gouvernement de Berri, Mestre de Camp, & Brigadier de Cavalerie, son frere unique, qui fut tué en Flandres par les Gardes du Prince d'Orange, en 1675.

La nuit du 19. au 20. Decembre, Melchior *Cochet de S. Vallier*, Président Honoraire au Parlement de Paris, mourut âgé de 73. à 74. ans. Il avoit été d'abord Secrétaire ordinaire de feu Philippe, Fils de France, Duc d'Orleans, Frere du feu Roy Louis XIV. ensuite il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 18. Juin 1695, & depuis Président en la Seconde Chambre des Requêtes du Palais, le 2. Juillet 1701. Il se démit de cette Charge à la fin de l'année 1716. & ayant obtenu des Lettres d'Honoraire, il continua d'assister assidûment jusqu'à sa mort aux Audiences de la Grand'-Chambre. Il étoit

étoit éclairé & sçavant, & il étoit Auteur d'un Traité de l'Indult du Parlement de Paris, imprimé à Paris en 2. vol. in-12. en 1703. Il laisse des Biens très-considérables. Par son Testament, il fait pour treize cent mille livres de Legs Pieux, legue à ses Héritiers naturels 100000. liv. & pour le surplus de ses Biens, il fait ses Légataires universels le fils aîné du Président de Maupeou, & le troisième fils du Procureur Général du Parlement de Paris; il nomme pour Exécuteur Testamentaire le même Procureur Général. Le défunt étoit de Bourgogne, d'une Famille originaire de Montcenis. Charles Cochet, son Pere, Seigneur d'Avoisotte en Bourgogne, dont il étoit fils unique, étoit Conseiller-Secrétaire du Roy près le Parlement de Metz.

Le 27. Novembre, D. Marie-Antoinette de Rosset de Recozel, petite Nièce du Cardinal de Fleury, & femme de François Raimond Pelet, Vicomte de Narbonne, Mestre de Camp de Cavalerie, Enseigne des Gardes du Corps du Roy, & Gouverneur de Sommieres en Languedoc, accoucha à Paris d'un enfant mâle, qui fut ondoyé le lendemain.

Le 2. Decembre est née Elizabeth Olive, fille de Chrétien-Guillaume de Lamoignon, Marquis de Basville, Baron de S. Yon, &c. Président du Parlement de Paris, & de D. Louise-Henriette-Magdeleine Bernard, son épouse. Elle a été baptisée le même jour, & elle a eu pour Pârain-Guillaume-Urbain de Lamoignon, Comte de Launay-Courson, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil des Finances, & pour Maraine D. Olive de S. Georges de Verac, veuve de Louis-Benjamin Frotier, Marquis de la Coste, sa Bisayeule maternelle. C'est pour la seconde fois de cette année que la Présidente de Lamoignon est accouchée, ayant déjà eu

une fille le premier Fevrier dernier ; mais cette premiere fille n'a vécu que 23. jours.

Le 16. fut célébré dans la Chapelle de l'Hôtel de Sassenage à Paris , le Mariage de Charles-Alexandre de Vissec la Tude-Joannis , Chevalier , Marquis de Ganges , Baron des Etats de la Province de Languedoc , Seigneur de Cassillac , Soubeyras , Moulés, Lolivier, &c. âgé d'environ 19. ans, fils de feu Louis-Alexandre de Vissec de la Tude-Joannis , Marquis de Ganges, Baron des Etats de Languedoc, &c. mort au commencement de l'année 1720. & de D. Marie-Charlotte de la Rochefoucaud de Langheac , avec Dlle Anne-Elizabeth Scott de la Mesangere , née le 29. Juin 1716. fille unique d'Antoine Scot de la Mesangere , Chevalier , ci-devant Conseiller-Maître d'Hôtel du feu Roy Louis XIV. & de D. Anne-Elizabeth Bourret , son épouse , fille de feu François Bourret, Trésorier de défunte Marie d'Orleans-Longueville , Duchesse de Nemours , & son Intendant & Conseiller d'Etat dans ses Principautés de Neufchatel , & Vallengin, en Suisse , mort le 26 Janvier 1735. après avoir formé à grands frais , une Bibliotheque très-nombreuse , & des mieux choisies en tous genres de Livres. Le nouveau marié est arriere petit neveu de feu Pierre de Vissec de la Tude de Ganges , Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides , & Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis , dont la mort est rapportée dans le Mercure du mois de Janvier dernier , p, 177.



E T R E N N E

A un Beau-Pere.

Auteur des jours d'une tendre moitié,
 Qui m'aime autant que je l'adore,
 Vous, que je chéris, que j'honore,
 Vous à qui je me vois lié
 Par le Sang, je dis plus encore,
 Par une vive & sincere amitié,
 Pour Etrenne, daignez recevoir un hommage,
 Qu'avec respect mon cœur vous rend;
 Il ne paroît pas éclatant;
 Mais s'il obtient votre suffrage,
 L'honneur d'un si doux avantage,
 Rendra mon hommage assés grand.

De Valois d'Orville.

A U N P E R E.

Vous faire un présent ? entre nous,
 L'embarras me paroît extrême;
 Je n'ai rien qui ne soit à vous,
 Et je vous apartiens moi même.

Par le même.

ARRESTS



ARRESTS NOTABLES, &c.

SENTENCE de la Capitainerie Royale des Chasses de la Varenne des Tuilleries, & Jugement en dernier ressort des Requêtes de l'Hôtel, confirmatif de ladite Sentence. portant condamnation de peines corporelles, bannissement & amende, contre les Colporteurs & Acheteurs de Gibier, Vendeurs de Filets, & autres délinquans y dénommés. Des 15. Avril & 4. Septembre 1738.

LETRES PATENTES du Roy, en forme de Déclaration, concernant les Gens de main-morte des Pays de Flandres & du Hainault, Données à Compiègne le 9. Juillet 1738. Registrées au Parlement de Flandres, à Douay le 31. Octobre suivant, par laquelle S. M. ordonne l'exécution des 26. Articles contenus en ladite Déclaration, &c.

ARREST du 21. Octobre, portant que les Contrôleurs des Greniers à Sel de la Province de Languedoc, feront leur résidence dans les Villes de leur établissement, & exerceront par eux-mêmes les fonctions desdits Offices, à peine de privation de leurs droits.

AUTRE du 28. qui casse une Sentence de l'Election de Doullens, confisque quatre cent vingt-deux livres de faux Tabac, & neuf aulnes d'Indienne, saisis sur les nommés Mabire, pere & fils; défend aux Officiers de ladite Election & à tous autres, d'obliger le Fermier à prendre la voye extraordinaire

traordinaire, si ce n'est dans les cas de rébellion, transport de Tabac à port d'armes, ou autres affaires criminelles; & ordonne l'enregistrement dudit Arrêt au Greffe de l'Election de Doulens.

SENTENCE de Police, du 21. Novembre, qui condamne la Dame *Ferrand* en trois mille livres d'amende, pour avoir tenu chés elle une Assemblée de jeu de Pharaon.

LETTRES PATENTES du 25, qui nomment des Commissaires pour vendre & aliéner, au nom de Sa Majesté, aux Prévôt des Marchands & Echevins de l'Hôtel de Ville de Paris, quatre cent mille livres de Rentes viagères, pour le payement de celles de la Loterie Royale.

ARREST du premier Décembre, concernant la *Loterie Royale*, par lequel Sa Majesté ordonne que conformément à l'Arrêt de son Conseil du 5. Octobre dernier, ladite Loterie soit tirée le 10. du présent mois, en la manière prescrite par l'Edit de Décembre 1737. pour la quantité de dix mille neuf cents vingt-cinq Billets; & en conséquence, que des mille Lots dont ladite Loterie est composée, il en soit distribué cinq cent cinquante-deux dans ledit premier Tirage, scavoir, cent quatre-vingt-treize de mille livres, cent soixante-cinq de deux mille livres, cent dix de trois mille livres, vingt-huit de cinq mille livres, dix-sept de six mille livres, onze de neuf mille livres, onze de dix mille livres, six de quinze mille livres, cinq de vingt mille livres chacun, un de trente mille livres, un de cinquante mille livres, & un de soixante-cinq mille livres, payables en argent; & trois autres Lots, dont deux de cinq mille livres chacun

de.

de Rente viagere, & le troisieme de mille livres; & que les Billets auxquels ne sera point échu de Lot, soient convertis, après ledit Tirage, en Rentes viageres au profit des Porteurs, à raison de vingt livres de Rente viagere pour chaque Billet, ainsi qu'il est porté par ledit Edit, que S. M. veut être exécuté selon sa forme & teneur; pour être le surplus de ladite Loterie, consistant en la quantité de neuf mille soixante-quinze Billets, tiré le 10. Mars de l'année prochaine 1739. en la même forme & maniere que ledit premier Tirage, & pour le nombre de Lots restant de ceux dont ladite Loterie est composée; à l'effet de quoi veut en outre S. M. que jusqu'au dernier du mois de Février prochain inclusivement, le sieur Paris de Monmartel, Garde du Trésor Royal, continue les remboursemens ci-devant autorisés, en assignations sur ladite Loterie, & que les sieurs du Tarte & Bouron, continuent pareillement de délivrer les Billets de ladite Loterie, &c.

Le second Volume est actuellement sous presse & paroîtra incessamment.

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier Volume du *Mercure de France* du mois de Décembre, & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Janvier 1738.

HARDION.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES. Le College Royal,	
<i>Ode</i> ,	2519
Refléxions sur la Jalouſie ,	2524
Ode imitée d'Horace ,	2533
Lettre ſur une Méchanique de Géographie , &c.	2537
<i>Ode</i> ,	2542
Réponſe à l'Avis au ſujet des Cadrans Solaires ,	2544
Apelles & ſon Cenſeur , <i>Vers</i> ,	2546
Lettre au ſujet d'un Auteur de Bourgogne très-peu connu ,	2548
Vers à Mlle de C	2558
Essay ſur l'Histoire du Nivernois ,	2560
Didon , <i>Poëme Héroïque</i> , &c.	2577
Lettre au ſujet d'un nouveau Journal Litteraire d'Italie ,	2603
Epitre ſur l'Histoire de Bourgogne ,	2621
Enigme. , Logogryphes , &c.	2624
NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS , &c.	2630
Petit Poëme Latin , Bouteille caſſée ,	2633
Choix de Poëſies Morales , &c.	2634
Discours Evangéliques , &c.	2636
Le grand Trictrac , ou Méthode , &c.	2637
Nouveaux Amusemens du Cœur & de l'Esprit , &c.	2643
Memoire ſur la Lumiere & les Couleurs , <i>Extrait</i> ,	2647
Petite Fête donnée pour l'inſtruction des Enſans ,	2650
	Acquiſition

Acquisition de Médailles par voye d'échange ,	2651
Remerciment en Vers d'un Portrait ,	2654
Chanson notée ,	2658
Spectacles. L'Opera d'Atys ,	<i>ibid.</i>
Tragédie de Rodogune , &c.	2659
Jugement d'Apollon , <i>Poëme Dramatique</i> , &c.	2667
Phanasar , &c. Tragédie en un Acte & Balet Pan-	
tomime ,	2674
Vers sur la nouvelle Tragédie ,	2676
Lettre au sujet de l'Ecole du Temps ,	2677
Nouvelles Etrangères , de Turquie , Suede & Da-	
nemarck ,	2681
Allemagne & Italie ,	2684
Naples & Isle de Corse ,	2687
Espagne & Grande Bretagne ,	2690
Morts , Naissances des Pays Etrangers ,	2691
Vers au Cardinal de Fleury ,	2693
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2695
Etrennes ,	2698
Entrée publique de l'Ambassadeur de l'Empereur ,	
&c.	2700
Vers à Mlle Rose ,	2706
Chanson ,	2708
Vers à une Dame ,	2709
Bouts-Rimés , <i>Sonnet</i> ,	2712
Bouts-Rimés à remplir ,	2713
Loterie de Commercys ,	<i>ibid.</i>
Morts , Naissances & Mariages ,	2714
Etrennes ,	2716
Arrêts Notables ,	2727

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 2570. ligne dernière , souscrit , *lisez*
souscrit ,
Page 2599. ligne première , Et , *ôtez ce mot.*
Page 2646. ligne 21. lumere , *lisez* lumiere.
Page 2666. ligne 17. innacition , *lisez* inclination.
Page 2668. ligne 13. vous , *lisez* nous.
Page 2685. ligne 22. Carpagno , *lisez* Carpuegno.
Page 2707. ligne 15. Pontcean , *lisez* Pontpean.

La Chanson notée doit regarder la page

2658

MERCURE

DE FRANCE,

¹
DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1738.

SECOND VOLUME,



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.

Chés } La Veuve PISSOT, Quay de Conry,
à la descente du Pont Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.



A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoisè, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaitent avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1738.

PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

PORTRAIT D'HORACE.



Es Fleurs d'Anacréon , des Trésors de
Pindare ,

Horace dans ses Vers s'enrichit et se
pare.

C'est lui qui le premier fit entendre
aux Romains

De la Lyre des Grecs les accords souverains.

Dans ses heureux Ecrits , l'Poëte inimitable ,

Il offre à ses Lecteurs l'utile & l'agréable.

II. Vol.

A ij

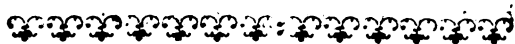
Tantôt

Tantôt, près de Tibur , caressé des Zéphirs ,
 D'un ton doux & charmant , il chante ses plaisirs.
 Avides de ses sons les Ris qu'il l'environnent ,
 Les Graces à l'envi de roses les couronnent ;
 Et Bacchus dont il aime à célébrer les dons ,
 Vient , d'un air ingénû , sourire à ses chansons.
 Sur des aîles de feu , tantôt quittant la Terre
 Sublime , il prend son vol au-dessus du Tonnerre ;
 Et foulant à ses pieds l'Olympe radieux ,
 Boit déjà le Nectar dans la Coupe des Dieux.
 Tout charme dans ses Vers ; & l'heureuse har-
 monie ,
 Et la force des traits , & le feu du génie.
 C'est le fier *Romulus* , qui du sein des hazards ,
 Vole au séjour des Dieux sur les Coursiers de Mars.
 C'est Jupiter armé , qui des coups de sa foudre
 Accable les Titans , leur fait mordre la poudre ;
 Qui d'un souffle produit cent miracles divers ,
 Et qui peut d'un clin d'œil ébranler l'Univers.
 Si quelquefois sa Muse employant la Satyre ,
 Rit aux dépens des sots qu'elle voudroit instruire.
 Quel sel réjouissant , & quelle urbanité
 Assaisonne chés lui l'austere Vérité !
 Philosophe plaisant , dans sa Morale fine ,
 Socrate déridé , s'humanise & badine.
 Faut-il louer ? Il sçait dans un Vers séducteur
 Glisser adroitement un Eloge enchanteur ;

Ménages

Ménager l'amour propre , & d'une main légère
 Le flater d'autant mieux, qu'il semble moins le faire.
 Heureux ! si quelquefois ses cyniques pinceaux ,
 Epargnoient à nos yeux de lubriques tableaux ;
 Et si fier d'y trouver de dangereuses armes ,
 Le vice à la vertu n'y causoit point d'allarmes !
 Vous qu'entraîne à rimer un ascendant vainqueur ;
 Consultez avec soin Horace & votre cœur.
 Puisez dans ses Ecrits , du beau sources antiques ,
 Les finesses de l'art , & les secrets magiques.
 Distinguez d'un coup d'œil , aidé de ses clartés ,
 D'avec un fard brillant , de naïves beautés.
 Comme lui , soyez fort , avec délicatesse ,
 Vif , mais sensé , mais sage , & simple avec noblesse.
 Sans cesse dans vos Vers variez vos tableaux ;
 Vous ne m'intéressez que par des traits nouveaux.
 Que l'expression vive , & le style énergique ,
 En bannisse toujours la glace Didactique ,
 Les tours trop recherchés ; les subtils ornemens ,
 Trop jaloux d'attirer nos applaudissemens.
 Enfin que votre Muse , & disciple , & rivale ,
 Imite Horace en tout , si ce n'est en Morale.





*DISSERTATION sur l'origine des
Académies. Par M. de Juvenet.*

LEs Nations polies ont toujours été distinguées des Peuples barbares , par la culture des Lettres. Mais , si dans tous les temps la politesse a dû son accroissement à la perfection des Arts , les Arts ne sont arrivés à leur perfection , que par la noble émulation des grands Hommes , qui ont travaillé à l'envi à les rendre utiles à la Société.

Les Grecs sont les premiers en date. Ils nous ont transmis toutes leurs Sciences. Ils nous ont appris les différens moyens d'y faire des progrès , & ils n'en trouverent pas de plus sûr , que d'allumer parmi les beaux esprits une émulation loisible , en décernant des Couronnes au Sçavant & à l'Athlète pendant la solennité des Jeux Olympiques.

Ces Jeux , les plus célèbres de l'Antiquité ; attiroient , de quatre en quatre ans , tous les Grecs à Pise ; & ce prodigieux concours de Peuple , excita les Orateurs , les Historiens & les Poètes à y lire en public leurs Ouvrages. Les suffrages de toute la Grece assemblée , étoient sans doute une voye courte de se faire un grand nom. C'est dans

dans ce nombreux Auditoire , qu'Herodote fut une ébauche de son Histoire , (*Lucian. in Herodot.*) la premiere année de la 83. Olympiade , 448. avant J. C. & dès-lors cet habile Ecrivain acquit cette haute réputation qui lui fit donner le titre de *Pere de l'Histoire.*

Lysias , son contemporain , prit la même route pour faire éclater son éloquence : il récita aux Jeux Olympiques , selon Plutarque , une Harangue , dans laquelle il félicita les Grecs , de ce que par leur réunion , ils avoient humilié la puissance de Denys , Tyran de Syracuse.

Athènes ouvrit aux Poètes une carrière moins glorieuse , à la vérité , que celle de Pise , mais où les couronnes étoient plus fréquentes. Cimon , après la Conquête de l'Isle de Scyros , rapporta en cette Ville les Os de Thesée , pour obéir à un Oracle. Cet événement parut si intéressant , qu'on voulut en éterniser la mémoire par une dispute entre les Poètes Tragiques. Là , des Juges tirés au sort , décidoient du mérite des Poèmes , & adjugeoient le Prix au vainqueur. Sophocle , encore tout jeune , osa entrer en lice , & soumettre à cet examen sa premiere Pièce. Eschile , toujours applaudi , s'étoit emparé du Théâtre , & la prévention ou la brigue , auroit fait rendre un Jugement peu favorable

au nouveau Poète , si l'Archonte s'écartant de la regle , n'eût nommé pour Juges Cimon lui-même , & neuf autres Généraux , qui rendirent à Sophocle une entière justice. (*Plutar. in Cimon.*) Le dépit d'Eschile , & son prompt départ pour la Sicile , prouvent , ce me semble , qu'on étoit infiniment sensible à cette préférence , & qu'on faisoit les derniers efforts pour la mériter. Une telle distinction animoit les esprits , piquoit & réveilloit l'industrie , & porta le Poème Dramatique au plus haut degré de perfection. Au reste , ce qui me paroît bien remarquable , c'est que les Rois mêmes n'étoient pas indifferens pour ces marques d'honneur. Denys le Tyran , au raport de Diodore (*Lib. 15.*) fit jouer à Athènes , dans la Fête de Bacchus , une Tragédie qu'il avoit composée , & le Prix qu'il remporta en cette occasion , ne le toucha pas moins que le gain d'une Bataille. Ce Prince n'entendoit pas raillerie quand il s'agissoit de ses Ouvrages , & il en coûta la vie à Philoxene , pour n'avoir pas approuvé une de ses Pièces. Herodote , non content des applaudissemens qu'il avoit reçûs aux Jeux Olympiques , voulut encore lire en public son Histoire pendant la solennité des Panathénées.

La célébrité de cette Fête , s'accrut par les combats de Musique. Péricles proposa le

Decret

Decret de cet Etablissement , & le Peuple l'élut Juge & Distributeur des Prix. (*Plutar. in Pericl.*) Ce puissant Protecteur des Muses mit ces sortes de Disputes dans un bel ordre. Il y a même lieu de croire qu'il déterminâ les sujets qui devoient être mis en chant : car ces Combats n'intéressoient pas moins les Poètes que les Musiciens , & les sujets des Poèmes n'étoient nullement arbitraires , mais , pour ainsi dire , de commande. Ils n'avoient pour but que la gloire des grands Hommes , qui avoient servi fidèlement la République , tels que *Harmodius* et *Aristogiton* , ces illustres Libérateurs de leur Patrie , & *Thrasybule* qui chassa les trente Tyrans. Ainsi la Poésie & la Musique , loin d'amollir les cœurs , rendoient la vertu aimable , & portoient les Citoyens aux actions louables.

Les Romains se mirent fort tard à cultiver les Belles Lettres : mais à peine eurent-ils goûté les charmes de la Poésie , qu'ils voulurent tous être Poètes ; & le changement alla si loin à cet égard , sous l'Empire d'Auguste , que les Peres & les Enfans , si on en croit Horace , (*Lib. 2. Epist. 1.*) ne soupoient qu'avec une Couronne de Lierre sur la tête , dictant leurs Vers à des Copistes. Dans la suite il se forma à Rome des Assemblées nombreuses , où les Auteurs récitoient

Av les

les Pièces qu'ils vouloient donner au Public. C'étoit dans le mois d'Août, selon Juvenal, (*Sat. 1.*) & dans le mois d'Avril, selon Pline, (*Lib. 1. Epist. 13.*) Les Personnes les plus qualifiées tenoient à grand honneur la réputation de Poète; témoin ce *Sentius Augurinus*, qui lut trois jours de suite ses petites Poésies, & qui probablement est le même qui fut Consul la quinzisième & la seizième année de l'Empereur Adrien, témoiâ Pline le jeune, que Trajan éleva au Consulat, à la Charge de Trésorier de l'Epargne, & à la Dignité d'Auguste, & qui lisoit ses Poèmes Dramatiques & ses Poésies Lyriques. (*Plin. Lib. 4. Epist. 27. Lib. 5. Epist. 3.*)

Tout genre de Litterature étoit du ressort de ces sçavantes Assemblées. Leurs suffrages répondoient de ceux du Public, & leurs avis éclairoient les Ecrivains sur les défauts que l'amour propre leur avoit cachés. Ainsi ce même Pline, qui, pour satisfaire à la coutume, avoit prononcé dans le Sénat le Panégyrique de Trajan, ne voulut laisser à la posterité l'Eloge de ce Prince, qu'après avoir pressenti le goût de ses amis, & profité de leur critique. Telle étoit la conduite, non seulement des Orateurs, mais encore des Historiens. Le célèbre *Nonianus* en est un bon garant. Il lisoit publiquement ses Ouvrages, & l'Empereur Claude, comme

chacun

chacun sçait, honora l'Auditoire de sa présence.

Dans le siècle précédent, & sur la fin de la République, les Philosophes faisoient entre eux des Conférences sur les matieres de leur profession. Cicéron avoit dans sa maison de *Tusculum*, aujourd'hui *Frascati*, deux Endroits destinés à ces Entretiens Philosophiques, qu'il nommoit l'un, le *Lycée*, où étoit sa Bibliothèque; & l'autre, l'*Académie*, espece de Gymnase, situé au bas de ses Jardins; où il est à remarquer, que ces Lieux n'avoient de commun que le nom, avec ceux que Platon & Aristote ont rendus si célèbres. Ceux-ci étoient des Ecoles publiques pour l'instruction de la Jeunesse : dans ceux-là, un certain nombre de Sçavans s'assembloient pour agiter des questions de Philosophie.

Les Romains s'étant rendus maîtres des Gaules, y firent fleurir les Lettres. Il est vrai qu'ils trouverent dans ce Pays d'heureuses dispositions pour les beaux Arts : car les Bardes y avoient cultivé la Poësie, et les Eubages la Philosophie. (*Ann. Marc. Histor. Lib. 15.*) Mais ils joignirent à ces connoissances celle de la Rhétorique, et l'Empereur Caius établit à Lyon des Combats d'Eloquence, où les vaincus étoient obligés de faire l'Eloge des vainqueurs, et de fournir le

A vj

Prix

Prix qui leur étoit dû. On dit même que ceux qui avoient tout-à-fait mal réussi, étoient condamnés à effacer leurs Pièces avec la langue, sous peine d'être punis à coups de ferules, ou d'être jettés dans le Rhône. Ces disputes se faisoient devant l'Autel d'Auguste, (*Juven. Sat. 1.*) & pendant les Jeux qui s'y célébroient.

Marseille ne négligea pas les Belles-Lettres, qu'elle tenoit des Phocéens, ses Fondateurs. Cette Ville entretenoit des Professeurs, qui enseignoient les Sciences des Grecs, & son Académie étoit le Siège des Etudes. (*Tacit. Vit. Agric.*)

Leur chute suivit de près celle de l'Empire. Les Lettres ne jetterent plus qu'une foible lueur sous la Domination des Barbares, & elles s'éteignirent entierement pendant les desordres du dixième Siècle.

Au bout de trois cent ans on vit renaître les Arts, & la Poésie fut la première qui dissipa en Italie les sombres ténèbres de l'ignorance. On sentit bien-tôt que les récompenses servent d'aiguillon à l'émulation, & que sans l'émulation, les Arts languissent. On rétablit donc l'ancien usage de couronner les Poètes, qui avoit été aboli par l'Empereur Théodose, parce qu'il faisoit partie des Jeux Capitolins. *Albertino-Mussati* reçut la Couronne de Laurier en 1329. & *Petrar-*

Pétrarque en 1341. immédiatement après *Mussati*. Les autres Nations suivirent en ce point l'exemple des Italiens. Les Allemands donnerent le titre de Poète *Laureat*, à *Conradus Celtes-Protuccius*, sous l'Empereur Frederic III. & les Espagnols, à *Arrias Montanus*, & à *Ansias March*, qui vivoit 80. ans après Pétrarque.

Dans le Siècle de Pétrarque, que l'on peut regarder comme le premier âge du rétablissement des Lettres, on renouvela en France les Combats Litteraires; & ils eurent pour objet la Poësie. Les *Troubadours* l'avoient mise à la mode: mais née dans le sein de la barbarie, elle se ressentoit encore de son origine. On songea alors à exciter les Poètes par des marques d'honneur à faire quelque chose de plus parfait que ceux qui les avoient précédés; & dans cette vûë, *Clemence Isaure*, de la Maison des Comtes de Toulouse, donna un fonds, dont le revenu devoit être employé à une Violette d'or pour celui qui feroit les plus beaux Vers. Tel fut le commencement des Jeux Floraux, qui subsistent encore aujourd'hui. D'un autre côté, on vit naître vers la fin du Regne de Charles V. de foibles Essais du Poëme Dramatique, sous le nom de *Chant-Royal*, & il se forma certaines Sociétés, où l'on jugeoit du succès de ces petites Pièces. (*Rech. sur les Théâtres de France.*

La.

La Poësie Italienne eut des commencemens plus heureux. Elle dut sa naissance à *Dante*, & son accroissement à *Bembo*, au Trissin, au Tasse, & aux autres Poètes du seizième siècle. La Poësie Françoisë, au contraire, très-obscurë en ce temps-là, n'a jetté une vive lumière que dans le siècle dernier. Deux causes principales ont produit, à mon avis, des effets si differens. Premièrement, la Langue Italienne, portée à une grande perfection pendant le quatorzième siècle, fut extrêmement épurée par les Auteurs qui fleurirent dans le seizième. En second lieu, les Académies qui se formerent en Italie, eurent soin de maintenir les différentes Dialectes qui y sont en usage, et même de les fixer par des regles invariables.

L'Académie de Florence parut avec éclat. Elle fut fondée dans le treizième siècle, temps de barbarie pour les Lettres, par *Brunetto Latini*, qui réveilla le goût des beaux Arts. (*Mém. de l'Acad. des Belles Lettres, Tome VII.*) Cette Ecole forma d'abord *Cavalcanti*, et le fameux *Dante*; elle soutint et perfectionna la Langue Italienne, et opposa ensuite un excellent Dictionnaire aux abus qui s'y étoient introduits, et qui en altéroient la pureté. Long-temps après, les Amateurs de la Physique, formerent dans cette Ville l'Académie *del Conento*, qui pu-

blia en 1667. le Recueil des Experiences qu'elle avoit faites.

L'Académie de Rome étoit florissante dans le quinzième siècle , puisqu'elle donna la Couronne Poétique vers l'an 1453. à un *Andrelini*, qui prit le nom de *Publius Faustus* : car en ce temps-là les Sçavans changeoient leurs noms. Les exemples d'un usage si bizarre ne sont pas rares : je me borne néanmoins à celui du célèbre Sannazar , qui voulut s'appeller *Actius Sincerus*.

Le siècle suivant vit la naissance de plusieurs Académies , entre-autres de celles de Verone et de Pérouze. La première dut son origine en 1543. à une Assemblée d'Amateurs de la Musique , qui , peu de temps après , embrassèrent toutes sortes-d'Etudes. (*Verona illustrata* P. 2.) *Octavianus Plato*, Médecin de profession , contribua beaucoup à l'établissement de la seconde , de laquelle il publia l'Histoire. Ses Académiciens prirent le nom de *gli Insensati*. (*Sorber. L. O.*) ; car ces Académies d'Italie affectoient quelquefois des noms assés extravagans.

Je passe sous silence les Académies des *Ricovrati* de Padouë , des *Intrepidi* de Ferrare , des *Asserati* de Naples , des *Solinghi* de Turin , des *Accordati* , des *Affilati* , &c. celle des *Emulateurs* d'Avignon , autorisée par le Pape , et ornée de beaux Privileges.

L'Acad.

L'Académie Française est la première Époque de l'établissement de nos Académies. Ce n'est pas que dans les siècles précédens , on ne vit chés nous des Assemblées de Gens de Lettres. Celle qui, du temps de Ronsard, se tint à S. Victor , & où Charles IX. alla plusieurs fois , en est une bonne preuve. Mais ces Associations n'avoient ni Lieu fixe, ni Reglemens munis de l'autorité publique. Ainsi, sous le Règne de Louis XIII. Gaston, Duc d'Orleans , faisoit tenir chés lui de sçavantes Conférences, où l'on arrivoit, préparé sur les matieres qu'il avoit indiquées ; et M. Conrart recevoit dans sa Maison ses Amis particuliers , pour y parler des Belles-Lettres.

Le Cardinal de Richelieu s'aperçut bientôt de l'utilité de ces Assemblées. Il sentit que l'Eloquence aide la raison , que la Poésie rend la vertu aimable , et que la Grammaire est le fondement des autres Sciences. Mais il connut en même temps , que pour conduire ces Arts à un haut degré de perfection, il falloit réunir les beaux Esprits en une Compagnie, où le mérite seul fut placé, et le sçavoir rassemblé par des suffrages libres. Et certainement rien ne fut jamais mieux pensé par un homme qui a fait de si grandes choses , que l'Etablissement d'une Société de Sçavans , dont l'occupation principale est de

de consacrer à l'Immortalité les actions des grands Hommes. (*Perrault, El. du Card. de Richel.*) L'Académie Française fut donc établie par Edit du Roy en l'année 1635. et pour se conformer aux vûes de son illustre Fondateur, elle s'attacha à déclarer le bel usage, et à fixer les regles fondamentales de notre Langue, par un Dictionnaire qu'elle publia en 1694. et par une Grammaire, dont elle laissa le soin à M. l'Abbé Regnier. Quant à la Poësie, M. de la Ménardiere donna en 1640. un Essai de Poëtique qu'il avoit entrepris par l'ordre exprès du Cardinal. Mais l'Eloquence attira principalement l'attention de l'Académie; et M. de Balzac, qui fut comme le Pere de ce bel Art, proposa un Prix à ceux qui voudroient s'exercer à cette étude. Ce Prix fut donné pour la premiere fois en 1671. et il fut suivi en 1699. du Prix de Poësie, fondé par M. de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon.

L'Académie Française enfanta dès l'année 1663. celle des Inscriptions. M. Colbert prit du sein de la premiere, quatre Sçavans, pour travailler aux Médailles, aux Devises, & autres choses de cette nature, qui se présentoient à faire pour le Roy. Cette Colonie s'étant accruë peu à peu, S. M. confirma son Etablissement en 1713. par des Lettres Patentes. Du reste, cette célèbre

Com.

Compagnie ne s'est pas tenuë à la tâche qu'elle s'étoit prescrite ; elle étend ses soins sur la belle Litterature , & en inspire le goût , par le Prix dont elle honore l'Auteur qui a le mieux traité un sujet d'Histoire.

M. Colbert n'avoit pas encore fait le Plan de l'Académie des Inscriptions, quand l'Assemblée, qui dès la fin de l'année 1657. commença à se tenir chés M. de Montmor, pour y traiter des matieres de Physique , fut comme le crépuscule du grand jour que devoit répandre sur les Sciences l'Académie que le feu Roy fonda en 1666. La magnificence de ce Prince éclata bientôt dans le superbe Observatoire , qui fut construit pour les Observations Astronomiques , & dans un grand Laboratoire qu'on destina aux Opérations Chymiques. Cette Académie répondit si bien par ses travaux aux intentions de son Fondateur , que S. M. en 1699. voulut lui donner de nouvelles marques de son affection , par un Reglement qui lui procura une seconde naissance , encore plus noble que la première.

L'exemple étoit trop beau pour n'être pas suivi. M. le Comte de Clermont , Prince du Sang , né avec un grand goût pour les Sciences , fonda dès l'âge de vingt ans , (en 1729.) une Académie des Arts , composée de cent Personnes , qui s'assemblent chés lui.

La

La Province voulut partager avec la Capitale les avantages Litteraires de ces sortes d'Etablissemens , & l'on vit paroître les Académies d'Arles , (1669.) de Soissons, (1674.) de Villefranche , de Nismes , (1682.) de Blois , d'Angers , (1685.) de Caën , (1705.) de Beziers , (1723.) de Lyon , (1724.) de Marseille , (1726.) & de la Rochelle, (1732.) Les Belles Lettres sont le lot de toutes ces Académies : mais celle d'Arles est remarquable par deux singularités. Elle ne doit être composée que de Gentilshommes , pour retirer la Noblesse de l'oisiveté , & lui inspirer le goût des Lettres. En second lieu , elle est la premiere qui ait reçu des Femmes , en donnant le titre d'*Académicienne* à Mad. Des Houlières. Quelques Académies , comme celle de Bordeaux , joignent les Sciences aux Belles Lettres ; d'autres n'embrassent que les Sciences , & de ce nombre est la Société que d'habiles Physiciens formerent à Toulouse , vers l'an 1729.

Les Arts Libéraux ne contribuent guere moins , en leur maniere , à la gloire des États , que les Sciences les plus sublimes. C'est ce qui porta le feu Roy à fonder des Académies pour ces beaux Arts. Celle de Peinture & de Sculpture fut établie à Paris en 1648. Six Architectes formerent d'abord l'Acadé-

mie

mie d'Architecture. Ces premiers Académiciens furent Mrs le Van, Gitart, le Pautre, Briand, Dorbay, & Mignard. S. M. donna ensuite une place dans ce Corps au célèbre Mansard.

Quand on jette les yeux sur nos Académies & sur celles de nos voisins, on ne peut s'empêcher de faire une réflexion, qui nous fait bien de l'honneur. Les Anglois, habiles Scrutateurs des secrets de la Nature, se bornent à cette étude, & leurs Sociétés de Londres & d'Edimbourg, n'ont d'autre but que la perfection de la Physique, & le progrès de la Médecine. D'un autre côté, les Italiens, passionnés pour la Poésie & pour la Peinture, n'ont formé dans leurs Académies, que des Poètes ingénieux, & des Artistes experts. Les François sont les seuls dont les Académies embrassent les Belles Lettres, les Sciences & les Arts. Notre goût nous porte à cette universalité de connoissances, & le génie de la Nation favorise assés son goût.

*****:*****

Alexandre ayant séjourné quelque temps dans Ephese, pour délasser son esprit, alloit souvent voir travailler Apelle,

Apelle , à qui seul il permit de faire son Portrait : ce Prince lui témoigna ensuite tant d'amitié , qu'il lui donna la plus belle & la plus aimée de ses Concubines , parce qu'il avoit remarqué qu'Apelle en étoit devenu amoureux , & qu'il ne croyoit pas le pouvoir mieux récompenser du magnifique Tableau qu'il lui avoit fait ; c'est-là ce qui a donné lieu à ce morceau de Poësie.

Epitre d' Alexandre à Pancaste.

ON admire partout l'ingénieux Apelle ,
 Vous avez vû les traits de son divin Pinceau ;
 Pancaste , & vous sçavez qu'en traçant mon Tableau ,
 Ce Peintre s'est acquis une gloire immortelle.



Tout enchante dans ce Portrait ;
 Plus loin que la Nature on y voit l'Art s'étendre ;
 L'habile Ouvrier qui l'a fait ,
 Le seul Apelle , étoit digne de l'entreprendre.



Ce Chef-d'œuvre transmis à la Posterité ,
 De ma reconnoissance exige un témoignage ;
 Comment faire éclater ma générosité ,
 Si vous n'êtes le prix de ce fameux ouvrage ?

Oùï ,

Où, Pancaſte, c'eſt vous dont malgré mon amour,
Je prétens couronner le mérite d'Apelle :
Alexandre peut-il l'honorer en ce jour
D'une récompense plus belle ?



Quand j'immoie tout à la fois ,
De peur d'être un ingrat, mon bonheur & le vôtre,
Et que je vous remets entre les bras d'un autre ,
Jugez de ce que je lui dois.



J'ai permis , il eſt vrai , pour prix de ſon adreſſe ,
Que ſon cœur s'enflammât d'un objet dans ma
Cour ;
Qui l'eût cru , qu'il oſât en ſe charmant ſéjour ,
Sans reſpect pour mes feux , m'enlever ma Ma-
treſſe ?



Je ſens que mon amour s'irrite de ce choix ,
Mais eſclave de ſa parole ,
Ce qu'un Prince , un Heros a promis une fois ;
Doit-il être jamais incertain ou frivole ?



Où fatale néceſſité ,
Qui m'oblige à céder mon adorable Amante !
Apelle a trop connu le prix de ſa beauté ;
Que n'étoit-elle moins charmante !
Pancaſte ,

Pancaste , lorsque je vous perds ,
 Rien ne peut vous ôter de ma triste mémoire ,
 Et vous seule toujours serez , après la gloire ;
 Ce que je chérirai le plus dans l'Univers.



Mille Peuples vaincus que m'a livrés Bellone ,
 N'ont pas encor fixé mes projets généreux ;
 A peine un monde entier suffit à ma Couronne ,
 Vous seule suffiriez à mon cœur amoureux.



Qu'on vante , j'y consens , la brillante Victoire ,
 Qui dans les Champs de Mars seconda ma valeur ;
 La conquête de votre cœur
 Est un Trait dont je veux qu'on orne mon Histoire.



Heureux Guerrier , Amant heureux ,
 Rien ne résistoit à mes armes ;
 Pancaste , m'adoroit , je comblois tous ses vœux ,
 Esclave tour à tour & maître de ses charmes.



Mais pourquoi rapeller un souvenir si doux ,
 Quand je brise les nœuds de l'amour le plus tendre ?
 Pour Amant autrefois vous eûtes Alexandre ,
 Aujourd'hui , c'en est fait.... Apelle est votre époux.



Chere

Chere Amante , daignez répondre à sa tendresse ,
 Songez que vous tenez cet époux de ma main ;
 J'espere , quand je vous en presse ,
 Que ce ne sera pas en vain.



Hélas ! si j'ose vous le dire ,
 Du moins votre malheur me paroît glorieux ;
 Puisqu'en s'éloignant de vos yeux ,
 Le plus grand des Heros, Alexandre, soupire.

Par M. Michault , de Dijon.



**LETTRE du Marquis de . . . à la Comtesse
 de . . . sur l'abus qu'on fait de l'Esprit.**

JE suis encore si frappé , Madame , de la
 dernière conversation que j'ai eu l'hon-
 neur d'avoir avec vous, que je ne puis m'em-
 pêcher de vous faire la guerre sur les éloges
 que vous donnez à l'Esprit , au desavantage
 du bon sens & de la raison. Je ne crois pas
 qu'on puisse tenter d'entreprise plus hardie ,
 que celle où je vais m'exposer : je prétens
 décrier l'esprit ; & dans quel temps ? dans un
 siècle qui ne brille que par lui. Mais qui m'y
 réduit ? C'est l'abus presque général qu'on
 fait de cette faculté de l'ame , qui approche le
 plus

plus l'homme de la Divinité ; cet abus me révolte à tel point , que je ne puis différer plus long-temps de le réprimer , autant que mes foibles lumieres pourront me le permettre.

Ce qui me rassûre , Mad. , contre le péril où je me livre , c'est qu'ayant à décrier l'abus de l'Esprit , je semble dispensé en quelque maniere d'en mettre beaucoup dans une Lettre, où le jugement doit primer.

A Dieu ne plaise que je m'arroe cette seconde fonction de l'ame , qui , moins brillante que la premiere , a l'avantage d'être plus solide , & par consequent plus estimable. Tout homme peut , sans fatuité , se vanter d'avoir quelque raison en partage , & ce seroit trop se dégrader , que de confesser qu'on en est tout-à-fait dépourvû ; c'est donc avec cette modeste restriction , que je vais m'ériger en Censeur contre le mauvais usage qu'on fait de l'Esprit.

J'avouë , Mad. , à la gloire de notre siècle , si c'en est une , qu'on n'en a guere vû de plus éclairé ; mais il faut confesser à sa honte , qu'on n'en a guere vû de plus superficiel.

La qualité de bel Esprit est devenuë un titre deshonorant , par la confuse multiplicité de ceux à qui on la prodigue ; non , ce

II. Vol.

B

n'est

n'est point par de fausses lumieres que doit briller un homme , qui veut consacrer son nom à l'immortalité. Est-ce par un chemin aujourd'hui si battu , que nos respectables Ancêtres y sont parvenus ? Non , Mad. ; ils brilloient peut-être moins que nous , mais ils éclairaient davantage leurs heureux contemporains ; ils portoient des fruits , au lieu que la plûpart de nos Auteurs Modernes ne produisent que des fleurs , que le moindre souffle de vent emporte comme la poussiere.

Ils n'ont , Mad. , pour s'humilier , & pour se réduire à leur juste valeur , qu'à se rappeler le siècle de LOUIS LE GRAND , non moins recommandable que celui d'Auguste. Quels génies superieurs n'a-t-il pas produits dans tous les genres de Litterature ?

Quels chefs-d'œuvres de doctrine & d'élocution ne nous ont pas laissés les Bossuets & les Fenelons , qui dans les premiers siècles auroient été associés aux Athanases , aux Augustins , & aux Thomas , entre les Lumieres de l'Eglise ?

Quel jour n'ont pas répandu dans le Barreau tant de célèbres Jurisconsultes , tant de fameux Avocats , qui ont porté une clarté sans nuage dans les Causes les plus obscures , malgré le voile épais de la chicane , supérieurs

meurs en cette partie aux Démosthenes & aux Cicérons , qui ne s'attachent qu'à émouvoir les cœurs , & négligeoient la discussion des Faits & de la raison ?

Dans le Poème Dramatique , les Molières , les Corneilles & les Racines n'ont-ils pas atteint , pour ne pas dire laissé en arriere , les Plautes & les Terences , les Sophocles & les Euripides ? Voilà , Mad. , quels ont été les Ecrivains du siècle passé. Mais quels sont , pour la plûpart , ceux du siècle présent ? Quel vaste champ n'ouvrent pas à mes réflexions , les divers genres de Littérature , dont je viens de parler ? A quel excès ne porte-t-on pas tous les jours l'envie démesurée de passer pour homme d'esprit ? Faut il que la Nature ne nous ait dispensé tant de lumieres , que pour nous en voir porter les premiers traits contre elle-même ?

Je ne suis pas assés injuste , pour décrier absolument tous les Ecrivains d'aujourd'hui ; il en est encore qui ne se sont pas laissé entraîner au torrent , mais il en est si peu , qu'à peine se font-ils apercevoir dans la foule de ceux qui , par une route contraire , parviennent aux premiers honneurs de la Littérature , à la honte du siècle , & emportent tous les suffrages. Vous n'en êtes, Mad. qu'une preuve trop convainquante. Quels

B ij Eloges

Eloges ne prodiguâtes-vous point dans notre dernière conversation à cinq ou six beaux Esprits à la mode , qui dans un siècle moins amateur des fausses lumières , ne s'attire-roient que le mépris général ? J'en fus si surpris , que je demeurai sans répartie , ou plutôt , si je n'éclatai pas, ce fut pour ménager votre gloire. Je ne doute pourtant pas que vous n'ayez remarqué quelque alteration sur mon visage , pendant un Entretien que je ne pouvois plus soutenir , sans me faire une extrême violence ; je vous quittai plutôt qu'à l'ordinaire , & courus me renfermer chés moi , pour me livrer en liberté à mes réflexions. Je ne fus pas plus heureux dans mon cabinet ; on venoit d'enrichir ma Bibliotheque d'un Livre nouveau ; je me flatte que c'est un secours que le sort m'envoie à point nommé , pour dissiper mon chagrin ; je me jette avidement sur ce prétendu consolateur ; l'Ouvrage en question est d'un Auteur qui n'a eu garde de mettre son nom à la tête , attendu qu'il roule sur des matieres que la sagesse du Prince a proscrites ; mais avec quelle adresse n'a-t-il pas assaisonné le poison qu'il veut faire avaler à ses Lecteurs ? L'Esprit y petille partout , la médisance y coule à longs traits ; les bons mots , l'ironie & le sarcasme y sont prodigués. Nouveau
sujet

sujet d'indignation pour moi ! Est-ce-là , dis-je d'un ton de colere , le dédommagement que j'ai cru trouver chés moi ? Aussi peu satisfait par les yeux que je l'ai été par les oreilles , pardonnez-moi ce reste de colere ; je ne sçais plus à quoi recourir , pour employer les momens de loisir que mes affaires domestiques me laissent ; un de mes meilleurs Amis vient m'apprendre qu'un de nos plus célèbres Avocats , doit au premier jour plaider une Cause qui fait l'entretien de la Ville & de la Cour ; je me rends au Palais avec lui au jour précis.

Mais à peine ai-je entendu les trois ou quatre premieres périodes d'un Plaidoyer si avantageusement annoncé, quoi ? dis-je à l'oreille de mon zélé Partisan de l'Eloquence moderne, par qui je me suis trop aveuglément laissé conduire , l'Esprit me suivra-t'il partout ? Et le Sanctuaire de Thémis ne me mettra-t'il pas à l'abri de sa persécution ?

En effet , Mad. , je n'en ai jamais tant vu briller que dans ce fatigant Plaidoyer ; mais quel genre d'Esprit ? le fiel le plus amer y tient lieu de sel attique ; & quand il prend envie à l'Orateur de s'égayer , peu s'en faut qu'il ne donne dans le Madrigal ; mais comme le dessein qui le conduit au Bâreau n'est pas de louer , il rabat sur l'Epigramme. Il n'en est que plus applaudi ; le malin Public

lui sçait bon gré de lui livrer une victime ; & par des applaudissemens plus insultans que les traits satyriques qu'il lui voit décocher, il l'invite à continuer à le divertir aux dépens du prochain.

Pour n'être pas complice des injustes hommages qu'on rend à l'Esprit, tout déplacé qu'il est, je me sauve à la hâte, & je tourne mes pas du côté de la Comédie Française ; je me flatte, avec quelque justice, qu'un Lieu destiné à corriger les mœurs, ne prêtera pas un azile à l'abus qu'on fait de l'Esprit. Je ne suis que trop détrompé ; on jouë une Pièce nouvelle, qui me traîne impitoyablement de saillie en saillie, depuis l'exposition jusqu'au dénouement.

Quelle abondance d'esprit, mais quel vuide d'action ! Tout l'Ouvrage n'est qu'un Recueil de maximes, plus propres à remplir des Ecrans, qu'un Théâtre, que Moliere avoit rendu digne de servir de modele à tous ceux des autres Nations.

Qu'il est différent, ce Théâtre, de ce qu'il fut autrefois ! l'or y a fait place au clinquant, la Nature à l'Art, & le sentiment à l'esprit.

Les Pièces les plus couruës, sont celles où le faux brillant domine le plus ; on ne se fait aucun scrupule du renversement des regles ; l'esprit, dit-on, tient lieu de tout ;

il importe peu que la Pièce soit défectueuse ; l'esprit , ajoute-t-on , racommode tout. On convient que l'Ouvrage n'est pas bien fait , mais il ne laisse pas de paroître beau , ou du moins joli , & lorsqu'un Censeur équitable ose dire tout haut qu'il n'y a trouvé que de l'Esprit , N'en a pas qui veut , répond l'Auteur ; je n'ai pas travaillé pour ceux à qui la Nature en a refusé , est-ce ma faute , à moi , si elle ne leur a donné qu'un froid bon-sens en partage ?

Ne croyez pas pourtant , Mad. , que je prétende ici décrier l'Esprit , & le bannir tout-à-fait du Théâtre ; je ne condamne , comme je l'ai déjà avancé , que le mauvais usage qu'on en fait ; il est de l'essence de la Comédie de corriger les mœurs en riant , & comment faire rire sans le secours de l'esprit ? l'agrément qu'il prête aux images ne les rend que plus vives ; elles deviendroient insipides , sans le sel qu'il y répand.

Mais ce sel doit-il y être répandu à pleines mains ? ou plutôt ne doit-il pas y être ménagé avec un art qui fasse , pour ainsi dire , disparoître l'esprit , pour ne laisser apercevoir que la raison ? l'Art perfectionne la Nature , quand il s'unit sobrement avec elle , mais il l'étouffe , dès qu'il la surcharge ,

Je sçais , Mad. , qu'il est très-difficile à un

Auteur , à qui la Nature a donné trop d'esprit , de ne le pas prodiguer dans ses Ouvrages ; peut on être assés ennemi de soi-même , quand on est entré dans la brillante carrière du bel Esprit , pour ne se point servir de ses avantages, contre des concurrens, mieux partagés du côté de la raison ? Ces derniers sont plus estimés des vrais Connoisseurs ; mais ils sont si rares, ces vrais Connoisseurs , qu'on se croit presque dans l'oubli , quand on se trouve réduit à un si petit nombre d'Apologistes.

C'est du peu de justice qu'on rend aux veritables beautés , que naissent les faux agrémens. Et comment un bel Esprit en titre d'office , pourra-t-il prescrire des bornes à l'insatiable desir de gloire dont il est dévoré , quand les applaudissemens prodigués en sa faveur ne cessent de lui faire entendre qu'il ne sçauroit trop se livrer à l'intempérance de son imagination ? porté jusqu'aux nuës sur les aîles de la Renommée , il ne songe plus qu'à multiplier les heureuses sailles qui l'élevent au dessus de ses Rivaux ; s'il fait une Comédie , il met de l'esprit jusque dans la bouche de ses plus vils Interlocuteurs ; s'il compose une Eglogue , ses Bergers & ses Bergeres , oubliant cette aimable & précieuse simplicité que Theocrite & Virgile ont alliée si sagement à la houlette , sont
autant

autant de Corynnes & de Saphos ; elles possèdent à fond la Métaphysique du cœur ; elles s'épuisent en beaux sentimens , bien entendu que l'esprit les assaisonne de ce qu'il a de plus brillant ; enfin si cet Auteur, tel que je viens de le peindre , daigne descendre jusqu'à la Fable , il est assés déraisonnable pour donner de la raison aux Animaux qu'il fait parler , & desespérant d'atteindre la naïveté de la Fontaine dans ce genre d'écrire , il tâche de le surpasser par l'élégance de la versification ; qu'en arrive-t-il ? tout ce qui passe par ses mains , perd sa forme naturelle ; ce ne sont plus des Valets & des Soubrettes , des Bergers & des Bergeres , des Animaux enfin qui dialoguent , c'est toujours l'Auteur qui parle.

Eh ! comment le tirer d'un égarement si déplorable ? Il ne connoît point de chemin plus sûr pour aller à l'immortalité , que celui que son esprit lui a frayé ; il néglige toutes les autres routes ; mais quelle sera peu durable , cette prétendue immortalité ! le vrai beau est plus long-temps à se faire sentir ; mais il gagne à mesure qu'il se fait connoître ; et la posterité la plus reculée lui rend la justice que la dépravation du goût lui a fait refuser dans sa naissance.

Mais si l'abus qu'on fait de l'Esprit est répréhensible dans la Comédie & dans les au-

B. v. tres

tres genres de Poësie, dont je viens de parler, à combien plus forte raison ne le sera-t-il pas dans la Tragédie ?

La dignité des Personnages qu'on fait paroître sur la Scene , met dans un plus grand jour les fautes qu'on leur fait faire ; on attend de leur part plus de sentimens que d'esprit ; les grandes passions dont ils doivent être remplis , ne leur permettent pas de se parer d'ornemens superflus & déplacés ; j'appelle de ce nom les fausses lueurs de l'Esprit.

Un de nos plus ingénieux Modernes , à qui , disoit-on , la Nature avoit donné tout son cœur en Esprit , se fit chausonner par l'abus qu'il faisoit de ce dangereux présent qu'il avoit reçu du Ciel. Comme tout devenoit Esprit sous sa plume , il faisoit parler ses Personnages Tragiques en Damerets ; il n'échapa point aux traits de la censure , le Couplet partit & l'accusa de mettre des Madrigaux dans la bouche du Fondateur de Rome.

Combien d'autres abusent impunément de leur Esprit , & se font une célébrité dans la République des Lettres , par des endroits qui devroient ensevelir leurs noms dans la nuit d'un éternel oubli ?

Jusqu'à quel point le Poëme Dramatique n'a-t'il pas dégénéré en France, depuis la perte que le Théâtre a faite des grands Maîtres de
l'Art ?

l'Art ? Il est tombé dans une espece d'anéantissement par le mauvais goût du siecle ; on ne rougit pas d'applaudir à ce qu'on devroit siffler.

Il s'en falloit bien que le siecle de Louis le Grand tombât dans une condescendance si pernicieuse au Théâtre. L'Académie François, quelque respect qu'elle eût pour le grand Corneille, ne put lui passer d'avoir donné de l'Esprit à la douleur de Chimene, dans ces fameux Vers :

Pleurez, pleurez mes yeux & fondez-vous en eau ;
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau !

Cependant Corneille étoit excusable, parce qu'il ne faisoit que traduire un Auteur Espagnol, & qu'il se conformoit au génie d'une Langue qui n'abonde que trop en Esprit. Et comment l'Auteur François, aussi sage & aussi judicieux qu'il étoit, seroit-il tombé, par l'envie de briller, dans une faute qu'il avoit condamnée lui-même dans une de ses premieres Comédies, où il fait répondre à une pareille Disparate, par ce Vers ?

Vous êtes en coïere, & vous faites des pointes !

N'est-ce pas condamner hautement l'abus de l'Esprit ?

Je ne finirois point ma Lettre, s'il me falloit citer tous les Exemples de cet abus,

B. vj. qu'il

qui s'offrent en foule à mes yeux. Nous n'envoyons que trop , de ces Ouvrages conçus en d'pit du bon sens , qui cependant ne laissent pas d'avoir un nombre infini de Partisans. Heureux , s'il m'étoit aussi facile d'appliquer le remede, que de montrer le mal !

La dépravation du goût est d'autant plus incurable , qu'elle part d'une cause qui semble faire honneur à notre Nation. Et de quoi , diront les Partisans du bel Esprit , de quoi accuse-t-on notre siècle ? d'être trop éclairé ? Voudroit-on nous replonger dans cette ignorance , que les Adorateurs de l'Antiquité apellent du beau nom de *simpli-*
cité ?

Non , leur répondrai-je ; on ne porte pas l'injustice jusqu'à vous dévouïiller des trésors qui ont succédé à l'indigence , jusqu'à vous priver des lumieres qui ont suivi les ténèbres ; mais on voudroit que vous en fissiez un meilleur usage. Ce n'est point assés d'avoir de l'Esprit , il faut y mettre de la justesse , & ne se pas livrer à une imagination déreglée , qui va toujours au-delà des bornes que la droite raison lui a prescrites ; vous avez de l'Esprit , personne ne vous le dispute ; mais autant vaudroit-il n'en avoir point du tout , que d'en trop avoir ; il faut accommoder votre Esprit au sujet que vous traitez , & non subordonner le sujet à l'Esprit.

Voilà ,

Voilà , Mad. , le seul remede que je puisse indiquer , mais je desespere qu'on en veuille faire l'experience ; on croiroit trop y perdre. Eh ! que deviendroient les Auteurs qui n'ont que de l'Esprit ? ne seroit-ce pas les réduire à la derniere indigence ? non ; n'attendons pas d'eux un renoncement volontaire aux avantages qu'ils ont reçus de la Nature.

Je ne veux pas pourtant confondre dans la même classe tous ceux que la Nature a enrichis des trésors de l'Esprit ; ce don précieux n'est pas le seul qu'elle a fait à des Auteurs du premier ordre ; elle leur a donné quelque chose de plus estimable ; c'est la raison , c'est la connoissance des regles , c'est la justesse du discernement ; ils ne manquent pas de raison , puisqu'ils font de si solides critiques de tous les Ouvrages , les leurs exceptés ; ils connoissent les regles , puisqu'ils en reprochent la négligence à leurs Rivaux , ils font preuve de discernement , quand il s'agit d'apprécier les Pièces sur lesquelles on leur fait l'honneur de les consulter ; tout ce que je viens d'avancer à leur gloire , se manifeste ouvertement dans les superbes Préfaces dont ils décorent quelquefois leurs Ouvrages les plus défectueux ; ainsi on ne peut pas dire que la Nature ne leur ait donné que de l'Esprit ; nous avons même des Poétiques de leur façon , dans lesquelles les regles.

regles du Théâtre sont prononcées du ton d'Aristote & d'Horace ; mais par malheur ils se dispensent des loix qu'ils imposent aux autres.

D'où peut donc naître l'énorme différence que l'on trouve entre ce qu'ils font & ce qu'ils devroient faire , si ce n'est de l'envie démesurée d'emporter les suffrages d'un Public , qui ne se laisse entraîner qu'au torrent de l'Esprit , & qui en préfère les lumières ébloüissantes à la solidité du raisonnement ?

Qu'ils ne présument pas cependant se disculper par-là du mauvais usage qu'ils font de leurs talens ; ce même Public qui se prête à la séduction, & qui n'adopte le faux, que parce qu'il se présente à ses yeux sous l'apparence du vrai , sortiroit d'erreur , s'ils étoient tous les premiers à l'en tirer ; c'est à eux à lui donner le ton , & non à le prendre de lui ; je parle ici d'un certain Public , qui n'a point d'autre avantage que d'être le plus nombreux : non , ce n'est point là cet auguste Tribunal , devant lequel tous les Ouvrages ressortissent ; chés ce Public respectable , les voix se pesent , & ne se comptent pas.

Heureusement , Mad. , ce Public que l'on fait consister dans la multitude confuse , commence à ouvrir les yeux sur les Pièces de

de Théâtre ; on vient de livrer des assauts à l'Esprit dans un lieu d'azile pour lui , je veux dire à l'Opera ; n'est-ce pas le relancer dans son Fort ? Eh ! quel Théâtre est plus favorable aux Madrigaux ? Cependant on n'y a pas trop bien accueilli les premières productions de deux ou trois Auteurs , qui , sous le passeport de l'Esprit , se promettoient un succès infaillible ; le Parterre a eu la noble fermeté de résister à tout ce qu'ils ont étalé de plus séduisant.

Que ne devons-nous pas attendre de cette résipiscence du siècle ? On n'a pas fait ce premier pas , pour reculer ; les Auteurs qui ne cherchent qu'à plaire , prendront des routes plus sûres pour y parvenir ; ils se livreront avec plus de réserve à la fougue de leur imagination ; ils permettront à la raison de leur donner des conseils salutaires ; ils reconnoîtront que l'action étant l'ame du Poëme Dramatique , leurs Pièces ne sçauroient être avouées des vrais Connoisseurs , tant qu'elles en seront dépourvûes ; je sçais bien , Mad. , que la Nature n'accorde pas à tout le monde le don précieux de l'invention ; mais comme elle est du ressort de l'imagination , on peut l'acquérir par le travail ; on n'a , pour arriver à la perfection de l'Art , qu'à étudier les grands Modeles qui en ont ouvert le chemin , ce n'est que par-là qu'on

qu'on peut rendre au Théâtre François son ancienne splendeur, & réserver les étincelles de l'Esprit, pour les Epigrammes, les Madrigaux, les Chansons, & pour tout ce qu'on appelle Poésies Anacreontiques, dans lesquelles notre Nation surpasse toutes les autres.

Ne bornons pas notre gloire à briller dans un genre qui semble n'être fait que pour l'Esprit ; quelque chose de plus estimable manque à nos Poètes Modernes, c'est, Mad., ce précieux don de l'invention, dont je viens de vous parler.

Comme l'Esprit en est la source, nous n'avons qu'à faire un bon usage de ce même Esprit dont l'abus nous deshonne ; que ceux de nous, Auteurs, qui en sont les mieux pourvus, lui donnent la raison pour guide ; qu'ils arrêtent son impétuosité, surtout dans le Poème Dramatique ; qu'ils l'empêchent enfin de s'égarer.

Nous n'en voyons que trop, de ces égaremens, qui font retomber notre Théâtre dans le cahos d'où le grand Corneille l'avoit heureusement tiré. On prend tous les jours pour du génie, ce qui n'est, à le bien prendre, qu'un pitoyable délire. Est-ce ainsi qu'il faut peindre la Nature, dont le Poème Dramatique doit être une parfaite imitation ? On abonde en paroles, tandis qu'on néglige l'action ;

l'action , qui doit être l'ame de la Comédie & de la Tragédie ; d'où vient une négligence si deshonorante , si ce n'est du manque d'invention ? Et d'où peut naître ce manque d'invention , si ce n'est du mauvais usage qu'on fait de l'Esprit ?

Avoüez-le , Mad. , vous ne vous attendiez pas à recevoir de moi une Dissertation , au lieu d'une simple Lettre ; je confesse tout le premier , que je me suis engagé plus avant que je ne croyois ; je n'aurai pas lieu de m'en repentir , si j'ai le bonheur d'ôter à l'Esprit une Apologiste aussi forte que vous ; rien n'est plus dangereux que l'exemple d'une Personne que la Nature a pourvûe de la plus solide raison. Je me flate du moins , que vous ne serez plus si ardente à défendre une mauvaise cause , & que vous me ferez la grace de me croire toujours , avec une parfaite estime , votre , &c.



S O N G E

ENVOI.

Sans m'amuser à pâlir sur le Plan ,
 Ami Thibaut , d'un ennuyeux Prologue ;
 Pour te tracer les Vœux du nouvel an ,
 Dispense

2770 MERCURE DE FRANCE

Dispense-moi d'un fade Dialogue.

Tu sçais où va pour toi mon tendre amour,
Amour ardent , amour pur & sincere ,
Peut-il avoir un plus beau caractere ,
Lorsque la Nuit sur tout l'envie au Jour ?
Eh ! quel langage ! au Jour la Nuit l'envie !
Mon ame donc à t'aimer asservie ,
Malgré le Dieu qui verse les Pavots ,
Te consacrant tous les temps de sa vie ,
Se priveroit même de son repos.
Non , non , écoute. Une petite Epoque
Va dans l'instant , conçue en peu de mots ,
Te mettre au fait de ce style équivoque.

Un jour , Ami , succombant aux apas
Que le Sommeil fait goûter dans ses bras ,
(Minuit sonné) * tu m'aparus en songe.
Munis chacun d'une torche à la main ,
(Aimable erreur où mon ame se plonge)
Nous visitions les raretés sans fin ,
De je ne sçais quel Palais souterrain.
Ce Labyrinthe , où loin de son Empire ,
Le Dieu des Mers daignoit tenir sa Cour ,
Etoit pour lors devenu le séjour
Des Dérités que sa Personne attire.

** Allusion à l'Endroit où Horace dit qu'après mi-
nuit , les Songes sont autant de vérités. Sat.X.Lib.I.*

Là

Là , dans leurs mains des Nymphes à nos yeux ,
 D'une Urne énorme étalant le spectacle ,
 Ainsi que toi , libre de tout obstacle ,
 J'en admirois le contour spacieux.
 Mille Tritons près de ces chastes Filles ,
 Sans se lasser , agitant leurs Coquilles ,
 Nous sembloient faire un travail précieux.
 Ce fut alors , que toujours en extase ,
 Dans divers Lieux je vis plus d'un (a) Pégase ,
 Forcer la Terre à prodiguer ses Eaux :
 Lorsqu'à son tour embouchant sa Trompette ,
 Certain (b) Triton élevé sur des flots ,
 Avec éclat sonnoit une retraite.
 Bien-tôt le bruit de ce signal soudain ,
 A la faveur d'une secrète issue ,
 Nous fait quitter le Palais souterrain.
 Mais devant nous à peine , à demi-nuë
 S'offroit déjà la Troupe de Vulcain ,
 A son exemple au travail animée ,
 Que le sommeil de caprice ou d'effroi ,
 Du Dieu, fuyant la Caverne enflammée ,
 Comme un éclair s'envole loin de moi.
 Dans le moment nous nous perdons de vûe.
 Car tel qu'avant que j'eusse sommeillé ,

(a) Les Poètes feignent qu'il fit sortir de la Terre la
 Fontaine d'Hypocrène.

(b) Il étoit Fils & Trompette de Neptune.

Mcs

Mes sens trompés & mon ame décûë ,
 Sur mon grabat je me trouve éveillé.
 C'est tout. Adieu jusques à ta replique.
 En bon Devin développe & m'explique
 De ce récit le sens bien détaillé.
 Je t'attens là. Mais aprends d'un tel songe ,
 Où peut aller pour toi mon tendre amour ;
 Et quand j'ai dit , *La Nuit l'envie au Jour* ,
 Ami Thibault , juge si c'est mensonge.

*DAMON, aux Isles imaginaires,
 Lieu de ma résidence.*

REPONSE , pour servir d'explication
 au Songe.

LES SALINES.

Jour & nuit tu penses à moi ,
 Cher Damon , je t'en remercie ;
 Jour & nuit m'occuper de toi ,
 Fera le bonheur de ma vie.
 Mais treve de tous complimens ;
 Dans Mon Grimoire Astrologique ,
 J'ai pénétré , je crois , le sens
 De ta Missive énigmatique.
 D'abord au bas d'un double Mont ,
 Où deux (a) Forts sur un Roc sterile ,

(a) *Le Fort S. André, bâti par Louis XIV. sous le
 Dans*

Dans les airs s'élevent de front ;
 J'ai mon Manoir dans une Ville ,
 Qui d'*Albe* imitant la longueur ,
 Peut bien par la Voute étherée ,
 De quelques (a) aulnes de largeur ,
 A chaque bout être éclairée.
 Cette (b) Ville , au sein de ses murs ,
 Possède des Sources salées ,
 Qui roulent dans des Lieux obscurs ,
 Leurs Eaux avec soin rassemblées.
 C'est-là que l'Art industrieux ,
 A creusé des (c) Voutes antiques ,
 Où de ses Trésors aquatiques
 Se voir le dépôt précieux.
 Deux fois , malgré le frais humide
 Qui regne toujours dans ces Lieux ,

Direction de M. de Vauban , & le Fort Belin. Ils sont à peu près de même hauteur , & se regardent. La Ville est absolument au bas d'un double Mont, sinée comme dans un Fossé.

(a) Allusion à la troisième Eglogue de Virgile , où il est dit : Dic quibus in terris , &c. Tres pateat cæli non amplius ulnas spatium. Il est vrai que Salins est peut-être la Ville la plus resserrée qu'il y ait au monde.

(b) Les Sources sont dans la Ville , & tous les Ouvrages qui en dépendent.

(c) Tous les Ouvrages qui ont été faits pour recueillir l'Eau , sont à l'ombre d'excellentes Voutes pratiquées dans des souterrains.

On

On m'a vû , repaissant mes yeux ,
 Y hasarder mes pas , avide
 De ce spectacle curieux.
 Cher Damon , suis-moi dans l'enceinte
 De ce ténébreux Labyrinthe ,
 Où je découvre le séjour
 De ton Neptune & de sa Cour.
 Là , je vis à distance égale ,
 Des Vases en forme de Sceaux ,
 Qui plongés dans le fond des Eaux ,
 Par d'affreux (a) Cables en ovale ,
 A l'aide d'un bon Bucéphale ,
 Remontoient avec leurs fardeaux.
 Que manquoit-il à ce spectacle ?
 Peut-être un commun réceptacle ,
 Où l'onde allant se décharger ,
 Tranquille , attendît sans danger
 L'usage auquel on la destine.
 Aussi vis-je divers Canaux ,
 Ami , par où l'Eau s'achemine ,

(a) Ces Cables se nomment Chapelets. Quantité de petits Sceaux y sont attachés Des Chevaux, par le moyen d'une Rouë , les font aller. C'est ainsi qu'on a trouvé l'art de recueillir l'Eau salée , qui , enlevée des Puits où elle se décharge d'abord , prend ensuite son cours par divers Canaux , qui tous aboutissent au même Endro

Dans

- 114 -

Dans une (a) Cuve qui termine
L'ordre établi dans ces Travaux.
Immense Cuve , Cuve énorme ,
Dont l'aspect quarré de sa forme ,
N'offre que Ciment , Pierre & Chaux.
Occupé de tant de merveilles ,
Où l'œil s'égaroit à loisir ,
Un bruit clair frappant mes oreilles ,
Je goûtois un nouveau plaisir ;
Et c'étoit quand une (b) Clochette ,
D'un son aigu qu'elle répète ,
Nous annonçoit par ce signal ,
L'écoulement d'Eaux étrangères ,
Qui par un mélange fatal ,
Pouvoient nuire aux Eaux (c) salutaires.
Là se bornerent nos regards ,
Et tenant une étroite route ,
Nous gagnâmes de voute en voute ,

(a) Cette Cuve fut faite en 1730. Elle a coûté des sommes immenses. On en peut juger par le nombre de muids qu'elle contient , cinq mille douze muids.

(b) Cette Clochette se nomme Sentinelle. Tant qu'elle sonne , c'est une preuve qu'il n'y a point de danger ; mais dès qu'elle cesse , il faut ajouter des Chevaux à ceux qui sont destinés à détourner l'Eau douce , pour empêcher plus promptement la trop grande abondance ; autrement l'Eau salée en souffriroit.

(c) J'appelle Eaux salutaires , les Eaux salées , parce que les Eaux douces sont incompatibles dans l'usage qu'on fait des premières.

Des

Des toits ouverts de toutes parts.

Ces toits, nuds comme des Chaumières,
Sont faits pour d'horribles (a) Chaudieres.

Affises sur d'ardens (b) Fourneaux,
Que deux fois par an on allume :
Plus ardens que quand l'Etna fume,
De ce souffre & de ce bitume,
Que vomissent ses soupiraux.

Eh bien ! dans ce portrait fidele,

De ton Songe flateur pour moi,

Y vois-tu le sens que j'y voi ?

Quelle image plus naturelle,

Pourroit mériter mieux ta foi ?

Ton Urne aux Nymphes consacrée,

Répond à ma Cuve quarrée ;

Mon Bucéphale vigoureux,

A tes Pégases fabuleux.

Mes Fourneaux où le bois abonde,

A l'Antre de tes Forgerons ;

Et mes Sceaux de figure ronde,

Aux Coquilles de tes Tritons ;

Ma Clochette enfin suspendue,

(a) Ces Chaudieres tiennent soixante & dix muids. C'est là où l'on fait le Sel.

(b) On n'éteint les Fourneaux qu'à Noël & à Pâques ; ainsi il sera facile de conclure qu'on ne les allume que deux fois. Des Gens payés pour cela, sont uniquement occupés à les entretenir de bois.

Λ

A ta Trompette prétenduë.
 Adieu, cher Damon. Je me tais.
 Qu'un autre épris de nos Salines,
 S'arrêtant à d'autres objets,
 En exalte le Sel, les Mines.
 Qu'il chante d'un style nerveux ;
 La Cité dans ses vers pompeux.
 Certe (a) Cité chère à son Prince,
 Non moins (b) utile à la Province,
 Que commode pour ses (c) Voisins:
 Qui de son onde spécifique,
 Tirant enfin son nom antique,
 De tout temps s'appella S A L I N S.

(a) On regarde Salins comme un des plus beaux Domaines du Roy.

(b) A cause du Sel que la Province en tire.

(c) Ceci s'entend des Suisses, à qui, par Traité, on est obligé de fournir chaque année neuf mille cent quarante-trois Bosse de Sel. Une Bosse est une espece de Toque d'une certaine grosseur. C'est un terme du Pays.



II. Vol.

C SUITE



*SUITE de l'Essai d'un Traité Historique
de la Croix de N. S. JESUS-CHRIST.
V. Partie.*

Après l'heureuse découverte du Sépulchre & de la Croix du Sauveur, telle que nous l'avons ci-devant rapportée, l'Empereur Constantin & son Auguste Mere, toujours animés du même zele pour l'avancement de la Religion Chrétienne, & remplis de reconnoissance pour toutes les Bénédictiones, dont le Ciel les favorisoit visiblement, s'empresserent pour ériger des Monumens publics de leur Pieté sur les mêmes Lieux, que l'impiété payenne avoit profanés pendant une si longue suite d'années.

Eusebe, Auteur de la Vie de ce religieux Prince, en parlant du plus considerable & du plus magnifique de ces Monumens, s'exprime à peu près en ces termes :

» L'Empereur commanda saintement qu'on édifiât une Eglise Auguste & digne
» d'une Magnificence Royale, à l'entour du
» Sepulchre salutaire, donnant pour cela
» des richesses sans nombre, comme s'il eût
» médité cette Entreprise depuis long-temps,
» & qu'il en eût prévu toutes les heureuses
» suites. Dans cet esprit, il écrivit des Let-
tres

» tres aux Gouverneurs des Provinces d'O-
 » rient , par lesquelles il leur commandoit
 » de fournir abondamment tout ce qui étoit
 » nécessaire pour rendre cet Edifice , grand,
 » riche , admirable. Il écrivit aussi à l'Evê-
 » que de Jerusalem une Lettre sur le même
 » sujet , dont voici la teneur :

CONSTANTIN EMPEREUR VICTORIEUX ET
 TRES-GRAND. *A Macaire Evêque de Je-
 rusalem.*

La Grace de notre Sauveur est si grande ;
 qu'il n'y a point de paroles assés énergiques
 pour célébrer dignement le Miracle dont il
 vient de nous favoriser ; car c'est une chose
 qui surpasse l'admiration de tous les Hom-
 mes que ce très-saint Monument de sa
 Passion ait été caché sous la terre pendant
 tant d'années , & qu'il n'ait été reconnu
 qu'après que les Serviteurs de Dieu ont été
 mis en liberté par la destruction de l'Enne-
 mi du Genre humain. Si tous les Sages du
 Monde étoient assemblés pour essayer de
 dire quelque chose qui fût digne de ce Sujet,
 ils ne pourroient rien dire qui ne fût infé-
 rieur à la moindre partie. La grandeur de ce
 Miracle , surpasse autant la capacité des
 Hommes , que les choses célestes surpassent
 en puissance les choses terrestres & humai-
 nes. C'est pourquoi je me suis toujours pro-
 posé pour mon principal but , de faire en-

C ij sorte.

sorte , que comme la Verité de la Foy se manifeste tous les jours par de nouveaux prodiges , ainsi vos ames croissent en zele & en affection envers nos saintes Loix. Je desire donc que vous soyez bien assuré , de ce que je crois être déjà connu par tout l'Empire , sçavoir que j'ai entrepris spécialement d'embellir par la magnificence de quelques beaux Edifices , ce Lieu sacré , que j'ai déchargé par le commandement de Dieu , comme d'un fardeau , des Idoles honteuses que l'on y voyoit. Le choix que Dieu en avoit fait d'abord le rendoit Saint , mais , cette sainteté est devenue encore plus éminente , depuis que l'assurance que nous avions déjà de la Passion de notre Sauveur , y a été si évidemment confirmée par de nouvelles preuves.

Il faut donc que votre prudence ordonne tellement les choses , que cette Basilique excelle non seulement sur toutes les autres , mais aussi qu'il n'y ait rien de beau & d'admirable en quelque Ville que ce soit , que cet Edifice ne surpasse de beaucoup. Pour ce qui est du détail de la construction & des embellissemens , j'en ai commis le soin à notre ami *Dracilianus* , Gouverneur de quelques Contrées de l'Orient , & au Gouverneur particulier de la Palestine. Je leur ai commandé de sçavoir d'abord de votre prudence ,

dence , quel nombre d'Artisans & d'Ouvriers, en un mot, tout ce qu'il est nécessaire de préparer & d'employer pour un tel Edifice , afin de vous les envoyer diligemment. Quant aux Colonnes & aux Marbres , après que vous aurez réfléchi sur ce qui vous semblera de plus convenable & de plus auguste , mandez-moi votre avis , afin qu'ayant appris par vos Lettres , quelles & combien de choses vous sont nécessaires , je puisse les faire transporter de tous côtés sur les Lieux. Je desirerois aussi de sçavoir , si vous trouvez bon que la Voute de l'Eglise soit lambrissée , ou qu'elle soit enrichie de quelqu'autre ornement ; si elle est lambrissée , le reste pourra être doré. Votre Sainteté fera sçavoir cela aux Gouverneurs , dont je lui ai parlé , le plutôt qu'il lui sera possible , pour leur donner le temps & le moyen de pourvoir aux Ouvriers & à la dépense nécessaires. Elle ne différera pas aussi de m'informer de ce qu'elle aura estimé de plus beau & de plus convenable , non seulement pour ce qui est des Marbres & des Colonnes , mais aussi quant au lambrisement. Dieu vous conserve , mon cher Frere.

Les Lettres de l'Empereur , ajoute Eusebe , furent suivies de prompts effets ; & tout de suite il décrit , à sa maniere , le Monument dont il est ici question. Voici comment il en parle :

C iij » II

» Il fit donc édifier à l'Endroit , où fut
 » trouvé le témoignage de notre Salut , une
 » nouvelle Jerusalem , dont l'aspect étoit
 » opposé à celle qui a été autrefois si renom-
 » mée , qu'on dit avoir été réduite à une ex-
 » trême ruine & desolation , & qui porte
 » encore la peine dûë à l'impiété de ses Ci-
 » toyens , qui s'étoient souillés en répandant
 » le Sang de Notre Seigneur. A l'opposite de
 » cette Ville , l'Empereur fit ériger un magni-
 » fique & superbe Monument de la Victoire
 » obtenüe contre la Mort , qui est peut-être
 » la nouvelle Jerusalem , que les Oracles &
 » les Prophetes décrivent si au long , &
 » qu'ils loüent si hautement. Avant toutes
 » choses , il enrichit par un chef-d'œuvre le
 » sacré Sepulchre , qui est le Memorial cé-
 » leste de notre salut , où l'Ange resplandis-
 » sant de lumière , avoit annoncé la Résur-
 » rection. Il enrichit , dis-je , d'une magni-
 » ficence Imperiale le S. Sepulchre , comme
 » le principal but de ses Entreprises , l'orna
 » de Colonnes précieuses , & de toute sorte
 » de beaux ouvrages. Il choisit ensuite une
 » grande Place , qu'il fit paver de grandes &
 » belles Pierres , & entourer de Galeries par
 » trois côtés Ce Temple Royal & admira-
 » ble , fut édifié vis-à-vis de l'Endroit du
 » Sepulchre qui regarde l'Orient. La hau-
 » teur en étoit excessive , & très grande la
 » lon-

» longueur & la largeur. Le dedans étoit
 » tout incrusté de Marbres de diverses cou-
 » leurs. Le dehors brilloit aussi par la polis-
 » sure des Pierres , artistement jointes , &
 » faisant ensemble une agreable symétrie ,
 » ouvrage rare , & qui ne cedit en rien au
 » lustre du Marbre. La couverture du Tem-
 » ple étoit extérieurement toute de plomb ,
 » pour le garantir de la pluye et des tempê-
 » tes de l'Hyver ; mais le dedans étoit tout
 » lambrissé et enrichi de diverses Figures de
 » Relief. Ce lambris étoit si artistement tra-
 » vaillé , et si bien continué par tout cet
 » Edifice Royal , qu'il représentoit comme
 » une vaste Mer. Il jettoit aussi une splen-
 » deur qui éclairoit toute l'Eglise , à cause
 » de l'or dont il étoit entierement couvert.
 » Aux deux côtés des doubles Galeries , qui
 » étoient et dessus et dessous la terre , deux
 » Allées étoient jointes , qui regnoient tout
 » le long du Temple , avec leurs voutes par-
 » faitement bien dorées. Celles qui faisoient
 » face à l'Eglise , étoient élevées sur de gran-
 » des Colomnes ; les autres , qui étoient au-
 » dedans , portoient sur de grosses Pierres
 » quarrées , travaillées par dehors avec beau-
 » coup d'art.

» Trois grandes Portes étoient ouvertes du
 » côté de l'Orient, qui donnoient entrée à ce
 » magnifique Temple. Mais ce qui frapoit

» le plus d'admiration, c'est un superbe Dôme
 » qui s'élevoit au-dessus de cet Édifice vrai-
 » ment Royal. L'Empereur voulut que le
 » Dôme fût environné de douze Colomnes,
 » en l'honneur du nombre des Apôtres : et
 » sur l'Entablement, à l'Endroit qui répon-
 » doit aux Chapiteaux des Colomnes, il fit
 » poser de grands Vases d'argent, qu'il con-
 » sacra à Dieu, comme une offrande de sa
 » piété. Au devant de l'Entrée du Temple,
 » il y avoit une Place fort spacieuse, aux
 » deux côtés de laquelle étoit un grand
 » Porche, accompagné de Galeries, termi-
 » nées par de grandes Portes, à l'issuë des-
 » quelles on trouvoit au milieu de la Place,
 » dont on vient de parler, un grand &
 » superbe Portail, embelli de tous les
 » ornemens de l'Art, et qui donnoit une
 » grande idée de tout le reste.

Tel est le Narré d'Eusebe, qui après avoir
 beaucoup dit, comme on vient de le voir,
 ajoute encore ceci : » L'Empereur édifia ce
 » Temple avec une magnificence Royale,
 » afin de servir de témoignage public et il-
 » lustre de la glorieuse Résurrection de no-
 » tre Sauveur. Il seroit bien difficile, et nous
 » n'en avons pas même le loisir à présent,
 » de spécifier toutes les Richesses dont il
 » étoit rempli, la multitude des Présens
 » d'or et d'argent que ce Prince y a consac-
 rés,

crés , les différentes qualités des Pierres
précieuses qui ont été employées , leur
grandeur , leur quantité , leur valeur , et le
rare artifice avec lequel elles ont été mises
en œuvre.

Notre Historien parle ensuite des Temples bâtis à Bethléem , & sur la Montagne d'où le Sauveur s'éleva au Ciel , par les soins particuliers de Sainte Helene , dont il fait ici mention pour la première fois. Il le fait avec de grands Eloges ; mais il ne dit rien , comme nous l'avons observé ailleurs , de ce qui a précédé la construction du Temple de la Résurrection , à laquelle , selon son Narré , il sembleroit qu'elle n'ait eu aucune part , Eusebe ne dit rien non plus de la découverte du Bois sacré ; silence que nous examinerons dans la suite plus particulièrement.

L'ordre des temps & l'exactitude historique demanderoient de voir à la suite de cette description , tout ce qui se passa à la Dédicace de l'Eglise qui en fait le sujet ; mais cette narration n'est que différée , & trouvera bien-tôt sa place : il est à propos avant toutes choses de parler d'une difficulté qui se présente ici , & qui vient du fond du sujet même que je traite.

Nous venons de voir qu'Eusebe , dans la Vie de Constantin , ne parle que d'une seule
C. 4. Eglise

Eglise bâtie à Jerusalem par les ordres de ce grand Prince. L'Empereur , dit-il , commanda saintement qu'on édifîât une Eglise Auguste & digne d'une magnificence Royale à l'entour du Sepulchre salutaire , &c. Dans la Lettre même de Constantin , adressée à l'Evêque de Jerusalem , il ne s'agit que de la construction d'une Basilique dans cette Ville ; le Narré d'Eusebe & la Lettre de l'Empereur en indiquent en même temps la situation : cependant il paroît certain par le témoignage de plusieurs Ecrivains , qu'il y eut deux Temples construits à Jerusalem , presque en même temps , par les ordres du même Empereur , l'un au S. Sepulcre , ou , comme parle Eusebe , *à l'entour du Sepulchre salutaire* , l'autre sur le Mont de Calvaire. Le premier est celui dont nous venons de voir la description d'après Eusebe , qui ne parle que de celui-là : mais la construction du second , semble si certaine , que le même Eusebe , après l'avoir omise dans la Vie de Constantin , en parle dans le Discours qu'il prononça en présence de ce Prince , où il le louë particulièrement sur ces magnifiques Monumens de sa pieté. Voici les paroles du Panégyriste , de la traduction de M^r de Valois : *Apud Civitatem qua Hebraeorum Regia quondam Sedes fuit , in ipso urbis Mediallio , ad locum Domini Sepulchri , Basilicam*

*cam immensa amplitudinis , & Aedem Deo
sacram in honorem sanctæ Crucis , &c.*

Ces deux Eglises ont eu plusieurs noms ;
ce qui a jetté quelque confusion sur cette
matiere. Les Historiens s'accordent à don-
ner à la premiere le nom de *Temple de la
Résurrection* , ou d'*Anastasia* en Grec , parce
qu'elle étoit près du S. Sepulcre , ou qu'elle
contenoit le Lieu d'où le Sauveur sortit
triomphant de la Mort , &c. La même Egli-
se fut aussi nommée *le Martyre*.

A l'égard de celle qui fut bâtie sur le Cal-
vaire , on la trouve qualifiée de *Grande
Eglise* , d'*Eglise de la Croix* , & absolument
La Croix , ce qui convenoit , puisqu'elle
devoit occuper une partie du terrain , où la
Croix fut découverte. Le P. Morin a tâché
de fixer ces différentes dénominations , la
situation , & la distinction de ces deux Tém-
ples : ses conjectures appuyées d'autorités ,
paroissent solides , & cet Article est cu-
rieux , pag. 395. & 396. de son *Histoire de
la Délivrance de l'Eglise par l'Empereur Cons-
tantin* , &c. Mais après avoir beaucoup dit ,
il ne décide autre chose , si ce n'est qu'il y
eut deux grandes Eglises , distinctes l'une de
l'autre , bâties à Jérusalem , par les ordres
de Constantin.

M. de Tillemont, T. VII. des *Memoires
pour servir à l'Histoire de l'Eglise* , Art. IV.

Cvj. PAGE

page 10. entre aussi là-dessus dans une discussion curieuse. Il a lu les mêmes Auteurs, Grecs & Latins, qui ont traité ce sujet; mais il paroît qu'il a conçu différemment du P. Morin, la description que fait Eusebe & que nous venons de rapporter du Temple ou de la Basilique de la Résurrection. Il explique à sa manière la narration d'Eusebe, au sujet de cet Edifice; ce qu'il dit paroît précieux & vrai semblable; mais j'avoué qu'après avoir lu avec beaucoup d'attention tout ce que cet habile Ecrivain a dit sur ce point, on ne sçait presque à quoi s'en tenir. Il ne parle point, comme fait le P. Morin, d'une seconde Eglise, qui est celle du Calvaire, distincte de celle de la Résurrection, & il dit que celle-ci étoit bâtie en l'honneur de la sainte Croix, ce qui ne peut bien convenir qu'à celle du Calvaire; aussi M. de Tillemont a senti lui-même que cette matière n'étoit pas suffisamment éclaircie. Il a tâché de le faire dans la IV. de ses Notes sur *sainte Helene*, lesquelles sont imprimées à la fin du même VII. Volume, page 640. La Note est intitulée, avec raison, *Quelques difficultés sur l'Eglise du S. Sépulchre*. Comme cette Note n'est pas extrêmement longue, je crois qu'il est à propos de la rapporter ici.

» Comme l'Eglise du S. Sépulchre, que
 » Constantin fit bâtir à Jérusalem, conte-
 » noit

„ noit la Chapelle du S. Sépulchre , la gran-
 „ de Eglise & plusieurs autres Bâtimens , on
 „ ne voit pas bien si c'est toute cette en-
 „ ceinte en général, ou si c'est la grande Eglise
 „ en particulier , qui est apellée tantôt le
 „ Martyre, ou le Lieu de la Passion, le grand
 „ Martyre, le Martyre & le Monument de la
 „ Mort & de la Résurrection de J. C. &
 „ tantôt l'Eglise de la Sainte Croix, en l'hon-
 „ neur de laquelle Eusebe témoigne qu'étoit
 „ bâtie la grande Eglise , οἶκον ἑκκλησίας μέν
 „ τε αὐτοῦ. S. Cyrille de Jérusalem donne
 „ ordinairement à cette Eglise le nom de
 „ Golgotha. Théodoret distingue l'Eglise de
 „ la Croix , & la Résurrection , ou la Cha-
 „ pelle du S. Sépulchre ; & aussi-tôt après
 „ il paroît ne faire de l'une & de l'autre
 „ qu'un même Temple.

„ S. Cyrille de Jérusalem , témoigne plu-
 „ sieurs fois qu'il prêchoit , ou à Golgotha
 „ même ou au moins fort près, & à la vûe de
 „ ce Lieu consacré par la Mort de J. C. Saint
 „ Paulin & S. Ruffin, disent aussi que l'Eglise
 „ bâtie à cause de la Croix, fut mise au Lieu
 „ de la Passion. S. Cyrille dit même que le
 „ Lieu de la Résurrection & de Golgotha ,
 „ n'étoit qu'une seule Eglise. On ne peut
 „ donc douter que la Basilique , c'est-à-dire
 „ le grand espace qui comprenoit l'Eglise &
 „ tous les Bâtimens qui l'accompagnoient ,
 „ ne

» ne contient dans son enceinte l'un & l'autre
 » Lieu ; celui de la Résurrection & du
 » Sépulchre , & celui du Crucifiement & de
 » la Mort de J. C. Aussi il n'y avoit que 80.
 » pas , ou un jet de pierre de l'un à l'autre ,
 » & tous les Auteurs ne marquent ordinairement
 » qu'une Basilique , bâtie par Constantin , pour
 » honorer ces deux grands
 » Mystères.

» Eusebe appelle cette Basilique *la nouvelle*
 » Jérusalem , & Socrate dit que sainte Helene
 » lui avoit effectivement donné ce nom. Mais M. de Valois soutient que dans
 » Eusebe , ce n'est qu'une allusion à ce que
 » l'Ecriture dit de la nouvelle Jérusalem , &
 » de toute l'Eglise. Pour ceux qui croient
 » sur cela , que Constantin bâtit une nouvelle
 » Ville au tour de l'Eglise ; cela n'est
 » nullement fondé. Eusebe parle visiblement
 » de ce qui se fit en execution de la Lettre
 » de Constantin à S. Macaire , & cette Lettre
 » n'ordonne point du tout de bâtir une
 » nouvelle Ville.

On sent sur tout cela le travail & l'intelligence
 d'un sçavant homme , mais il est toujours certain que sur un même fait deux
 bons Auteurs , très-capables de l'éclaircir ,
 & de déterminer les Lecteurs , ont pensé
 différemment. Selon le P. Morin , Constantin
 fit bâtir deux Eglises à Jérusalem sur les
 Lieux.

Lieux que nous avons dit ; & selon M. de Tillemont, tous les Edifices dont il est parlé dans Eusebe, & dans les autres Auteurs cités, ne faisoient qu'une seule & même Eglise, à laquelle on a donné tous les différens noms que nous avons vûs, par rapport aux divers monumens que cette Eglise renfermoit dans sa vaste Enceinte.

Il ne m'appartient point de décider, mais il m'est permis d'observer que le sentiment de M. de Tillemont ne s'accorde point avec celui des Chrétiens Orientaux, qui ont pour eux des autorités & la Tradition ; j'apprens dans la Bibliothèque Orientale, p. 278. à l'Article CRANION, qui est le nom que tous les Syriens & les Arabes donnent au Mont de Calvaire, j'apprens, » dis-je, que sainte Helene fit bâtir en ce » Lieu une Eglise ou Chapelle, qui porta » le nom de *Calvaire*, fort différente, ajoute » l'Auteur, de celle de la *Comamah*, ou de » la Résurrection, dans laquelle le Sépulchre de N. S. est enfermé. Voilà, ce me semble, une distinction bien marquée chez les Orientaux.

Quoiqu'il en soit & en attendant, s'il est possible, d'autres éclaircissemens sur ce sujet, on trouvera dans la suite de cet Ouvrage l'Histoire du plus fameux de ces Temples.

Temples , dont la Dédicace fut faite par les Peres du Concile de Tyr , qui se rendirent à Jérusalem expressément pour cette Cérémonie... Temple dont on déplorera la ruine faite par Cosroës , Roy de Perse , qui prit & brûla Jérusalem au commencement du VII. siecle. On verra tout de suite l'Histoire du nouvel Edifice , bâti par les ordres d'un Calife , nommé aujourd'hui la grande Eglise de la Résurrection , laquelle représente , quoiqu'imparfaitement , ce premier Temple élevé avec tant de magnificence par les ordres du grand Constantin. Elle fait le principal objet de la pitié des Chrétiens , qui font le voyage de la Terre Sainte.

Cette nouvelle Eglise , déjà ancienne aujourd'hui , a aussi souffert ses Révolutions , & a eu plus d'une fois besoin de la protection de nos Rois pour en empêcher la profanation ou la ruine entière , comme on le verra dans le cours de cette Histoire. La dernière réparation & la plus importante , s'est faite depuis peu d'années , par la pieuse intervention du Roy , & a été l'objet principal de l'Ambassade solennelle d'un Ministre de la Cour Ottomane , lequel vint en l'année 1721. assurer Sa Majesté de la part de son Maître , de l'entière perfection de ses travaux , lesquels avoient été non seulement

ment permis , mais expressément commandés par le Grand Seigneur. On ajoutera , pour la confirmation de ces faits , les Lettres du Sultan et du Grand Visir au Roy & au Duc d'Orleans , Régent du Royaume , apportées par le même Ambassadeur. Rien n'est plus digne du premier & du plus grand Monarque de la Chrétienté , qu'une telle protection , qui concourt d'ailleurs à rendre immortelle la gloire du Sépulchre du Sauveur , & à l'accomplissement de la fameuse Prophétie , ou plutôt de l'Oracle de l'Esprit Saint , inspiré à Isaye , long-temps avant la Naissance de J E S U S - C H R I S T. *Et erit Sepulchrum ejus gl'iosum.* Is. XI. v. 10.



IMITATION de la XII^e Ode du quatrième Livre d'HORACE : *Audivere , Lyce , Di mea vota , &c.*

L Es Dieux ont exaucé mes vœux ;
 Oüi , Lycé , tu vieillis & te crois toujours belle ;
 Tu bois sans en rougir , tu recherches les jeux ,
 Tu te plais à la bagatelle.



Crois-mois , les folâtres Amours
 Ne se perchent jamais sur des arbres arides.

Tes

Tes dents & tes cheveux que tu perds-tous les jours,
Les choquent autant que tes rides.



La pourpre et l'éclat des rubis ,
Ne font point recouvrer la jeunesse perdue ,
Tes lustres trop hârés sont ma'gré toi réduits .
A certaine époque connue.



Dis-moi ? Qu'est devenu ce port ,
Ces graces , ces apas , cette beauté si rare ,
Dont tu m'ébloüissois , & qui rendoit ton sort :
Presque égal au sort de Cynate ?



Il est vrai que depuis long-temps
La Parque trop hâtive a fait qu'elle sommeille ;
Mais pour toi , le Destin veut égaler tes ans ,
A ceux d'une vieille Corneille.



Combien riront nos jeunes fous ,
Lorsqu'ils verront Lycé , qui fut jadis si fiere ,
Et qui nous menaçoit de nous consumer tous ,
N'être plus qu'un peu de poussiere ?

Jl P. Esparon , d'Aups en Provence.



*LETTRE écrite par M..... à M. D. L. R.
 au sujet des Cérémonies qui se font dans la
 Chapelle de S. Nicolas, en la Grand-Salle
 du Palais.*

Puisque je vous ai promis, Monsieur, de vous faire le détail de la Cérémonie qui se fit au Palais dans la Chapelle de S. Nicolas le 6. Décembre dernier, comme cela se pratique tous les ans, je vous rapellerai d'abord à quelle occasion cette Chapelle a été fondée, les divers changemens qui y ont été faits, & tout ce qui la concerne.

Personne n'ignore que nos Rois de la seconde Race & les premiers de la troisième, avoient leur Palais dans la Cité & dans le même emplacement qu'occupe le Palais que nous y voyons.

L'Eglise de S. Barthelemi, près le Palais, bâtie par Huges Capet, fut appelée la Chapelle Royale, parce qu'il n'y en avoit point encore d'autre dans l'enceinte du Palais.

Le Roy Robert, fils de Huges Capet, fut le premier qui y en bâtit une en l'honneur de S. Nicolas, Evêque, laquelle est incontestablement la Chapelle de S. Nicolas, dans la Grand-Salle du Palais, & non pas l'Eglise.

l'Eglise de S. Nicolas des Champs, comme quelques-uns se le sont imaginés.

Henry I. fils du Roy Robert, avoit bien fait bâtir l'Eglise & le Monastere de S. Martin, près S. Nicolas des Champs; mais la Lettre de fondation ne porte point qu'il bâtissoit ce Monastere dans son Palais, ni aux environs, & il est constant que les premiers Rois de la troisième Race demeuroient dans la Cité & non pas auprès de S. Nicolas des Champs; c'est ce que le sçavant M. de Valois a rapellé dans sa *Notice des Gaules*; ainsi la Chapelle de S. Nicolas, bâtie par le Roy Robert dans son Palais, étoit dans le Palais de la Cité, & vraisemblablement dans la même place que celle qui est aujourd'hui dans la Grand Salle.

Le Parlement de Paris, le plus ancien des Tribunaux qui ont leur séance au Palais, avoit été institué par Pépin dès l'an 757. mais il n'étoit d'abord qu'ambulatoire & suivoit le Roy dans tous ses voyages, jusqu'en 1302. que Philippe le Bel le rendit sédentaire à Paris & fit rebâtir à neuf le Palais pour y placer le Parlement & plusieurs autres Tribunaux, ce qui fut exécuté par les soins d'Enguerrand de Marigni.

Il paroît qu'en rebâtissant le Palais on ne conserva pas la Chapelle de S. Nicolas, que le Roy Robert y avoit fait élever, soit parce qu'elle

qu'elle ne pouvoit pas subsister au moyen de la nouvelle disposition que l'on donnoit aux Bâtimens , soit parce qu'il y avoit alors deux autres Chapelles bâties dans l'enceinte du Palais ; sçavoir celle de S. Michel , bâtie peu de temps après le regne du Roy Robert , dans laquelle Philippe Auguste fut baptisé en 1165. & la Sainte Chapelle , que S. Louis fit bâtir en 1238.

Ce qui fait connoître que la Chapelle de S. Nicolas , qui avoit été bâtie par le Roy Robert , étoit détruite , & qu'il n'y en avoit plus dans les Salles du Palais , est que l'on trouve dans les Registres de la Cour que le 22. Avril 1340. le Roy Philippe de Valois , à la réquisition de la Cour , donna ses Lettres Patentes , portant qu'au lieu d'un diné que chaque Conseiller donnoit pour sa bien-venue , il payeroit cent sols parisis , qui seroient employés pour faire dire la Messe au Palais sur un *Autel portatif*.

Deux de Mrs les Présidens aux Enquêtes , furent commis par Arrêt du 27. du même mois , pour tenir la main à l'exécution de ce vieux établissement.

Et par d'autres Lettres Patentes du 4. Janvier 1341. le Roy voulut que cette Messe fût dite à l'avenir par les Religieux des quatre Ordres Mandians ; mais depuis la mort d'Henry III. les Jacobins ont cessé de dire
cette

cette Messe, de sorte qu'elle n'est plus célébrée que par les Augustins, les Carmes & les Cordeliers, qui s'arrangent entre eux pour faire ce Service, chacun pendant un tiers de l'année.

Charles VII. par l'Article III. de son Ordonnance, faite à Montils-les-Tours, au mois d'Avril 1453. ordonna que la Messe que l'on avoit accoustumé de célébrer avant l'Entrée du Parlement, seroit dite depuis Pâques jusqu'à la fin du Parlement, avant six heures; & depuis le commencement du Parlement jusqu'à Pâques, après six heures; mais à présent, comme le Parlement n'entre plus si matin, on dit cette Messe sur les huit heures jusqu'à Pâques, & depuis Pâques à sept heures.

L'Ordonnance donnée par François I. au mois d'Octobre 1535. concernant l'administration de la Justice, Chap. 8. N. 13. défend à tous Avocats & Procureurs, sur peine de cent sols, applicables à la Chapelle du Palais, de mettre dans leurs Inventaires, aucunes raisons de Droit ni autres allégations.

Le 12. Novembre 1537. la Cour ordonna qu'à son exemple les Avocats payeroient lors de leur réception deux écus d'or, qui valloient pour lors 40. sols piece, pour le droit de Chapelle, & qu'ils ne seroient point immatriculés s'ils ne le payoient le lendemain.

On

On a depuis aussi fait payer un droit de Chapelle aux Procureurs au Parlement.

Par Arrêt du 27. Novembre 1537. rendu sur la réquisition des Avocats & Procureurs, la Cour ordonna que les deniers provenans des réceptions de Conseillers & du droit de Chapelle des Avocats & Procureurs, seroient reçus par M^e Giles Mulart Procureur.

On paye à présent ce droit de Chapelle au Bûvetier de la Grand-Chambre, suivant un Arrêt du les Avocats donnent 25. livres, tant pour ce droit, que pour celui de Bibliothèque, qui est de six livres, ainsi c'est 19. livres pour le droit de Chapelle.

La Chapelle de S. Nicolas ne consistoit jusqu'en 1541. qu'en un Autel portatif, ou du moins elle n'étoit pas encore enfermée; car le 22. Août 1541. la Cour permit aux Enquêtes, qui n'étoient encore alors qu'au nombre de quatre Chambres, de faire construire un Autel en la Grand-Salle du Palais pour y dire la Messe, & de l'enfermer de telle sorte qu'il ne parût point, que quand on y feroit l'Office; ce qui devoit être mieux exécuté, attendu qu'un lieu si tumultueux rempli de Marchands & de Plaideurs, n'est guere convenable pour y célébrer l'Office. Il est vrai qu'à l'élevation de l'Hostie, tout le monde se met à genoux & qu'il se fait alors un profond silence, mais ce calme ne dure qu'un moment. La

La nouvelle Chapelle élevée par les soins de Messieurs des Enquêtes, fut dédiée à S. Nicolas, comme celle que le Roy Robert avoit fait bâtir, laquelle étoit vrai-semblablement dans la même place, ensorte que ce fut moins une nouvelle fondation qu'un rétablissement de l'ancienne Chapelle, à laquelle avoit succédé l'Autel portatif qui avoit, sans doute, conservé le nom de Chapelle de S. Nicolas.

Le 5. Août 1555. la Cour, sur la réquisition des Gens du Roy, ordonna que tous ceux qui avoient été reçus Présidens ou Conseillers, payeroient le droit de Chapelle, sans qu'ils s'en pussent exempter, sous prétexte de celui qu'ils auroient payé comme Avocats; on excepta seulement ceux qui de Conseillers seroient devenus Présidens; un de Mrs les Présidens dit en l'Assemblée que si jusqu'alors on n'avoit point payé ce droit, c'étoit faute de le connoître, & qu'on ne le refusoit pas.

Sous le Regne de Louis XIII. le 7. Mars 1618. une partie du Palais fut brûlée, sans que l'on ait jamais pu sçavoir la cause de cet incendie; les Historiens disent que le plus grand effort du feu fut sur la Salle des Procureurs, qui est la Grand-Salle, ensorte que la Chapelle de S. Nicolas fut une seconde fois détruite.

Louis

Louis XIII. fit rebâtir tout ce que le feu avoit ruiné ; pour ce qui est de la Chapelle de S. Nicolas , il paroît que ce furent les Procureurs qui la firent rétablir quelque temps après.

En effet , par Arrêt du 14. Janvier 1681. la Cour permit aux Procureurs de Communauté de *changer* la Chapelle qu'ils avoient *ci-devant* fait construire en la Grand'Salle du Palais , & d'en faire construire une nouvelle , qui put servir tant pour l'Office du lendemain de S. Martin , que pour les deux Fêtes de S. Nicolas , & pour y célébrer deux Messes tous les jours de Palais ; ce que la Communauté des Procureurs executa , en faisant construire la Chapelle , telle qu'elle est actuellement.

En 1720. ou 1721. sous la Première Présidence de M. de Mesmes , la Communauté des Procureurs fit dorer la Chapelle , & pour y donner plus de jour , fit faire au-dessus deux ouvertures à la voûte.

On avoit placé les Armes de M. de Mesmes au milieu de la Grille qui enferme la Chapelle ; mais M. de Mesme étant décédé en 1723. & M. de Novion , qui lui succéda , ayant donné sa démission un an après , M. Portail , qui succéda à M. de Novion , fit ôter l'Ecu de M. de Mesme , pour y mettre

le sien , & aux deux côtés ceux de Mrs de Mesme & de Novion.

Ainsi la Chapelle de S. Nicolas , fondée par le Roy Robert , rétablie dans la suite par Mrs du Parlement , & principalement par Mrs des Enquêtes , a été en dernier lieu rebâtie & décorée par les soins des Procureurs de Communauté , ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit toujours commune à Mrs du Parlement , aux Avocats & aux Procureurs.

C'est dans cette Chapelle que la Communauté des Procureurs fait , dire le lendemain de S. Martin, une Messe solennelle du Saint Esprit pour l'ouverture du Parlement. Cette Messe est nommée communément la *Messe Rouge* , parce que Mrs du Parlement y assistent en Robes rouges. M. le Premier Président fait , en allant à l'Offrande , un grand nombre de réverences à l'Autel , au Clergé , à sa Compagnie , & en fait autant pour revenir à sa place ; les encensemens se font dans le même ordre que ces réverences.

Cette Messe est ordinairement célébrée par un Evêque , lequel a ce jour-là séance & voix délibérative en la Grand'Chambre , mais il ne peut pas y faire porter la Croix devant lui , quand même ce seroit l'Evêque Diocésain.

Après

Après la Messe le Parlement s'assemble en la Grand'Chambre, on lit les anciens Reglemens concernant la discipline du Palais ; ensuite M. le Premier Président reçoit le Serment des Avocats & Procureurs ; après quoi la Communauté des Procureurs fait distribuer auprès du Greffe, des Bougies à chacun de ceux qui ont prêté le Serment.

Dans le courant de l'année les Religieux des trois Ordres Mandians, dont on a parlé, célèbrent chaque jour de Palais, dans la Chapelle de S. Nicolas, deux Messes, une vers les sept ou huit heures du matin, & l'autre à dix ou onze heures ; les honoraires de ces Religieux sont payés, partie par le Domaine, & partie par la Communauté des Procureurs.

Les Avocats & les Procureurs ont établi une Confrairie commune en la Chapelle de S. Nicolas.

Le Bâtonnier des Avocats, que l'on élit tous les ans le 9. May, jour de la S. Nicolas d'été, est le Chef de cette Confrairie, & c'est par cette raison que les Procureurs de Communauté donnent leur voix pour son Election ; le nom de Bâtonnier, qu'on lui donne, vient de ce qu'il portoit autrefois le Bâton de la Confrairie, où est l'Image de S. Nicolas.

Les Procureurs de Communauté, qui sont au nombre de quatre, sont proprement les

D ij Marguil,

Marguilliers de cette Confrairie ; ils nomment tous les ans, lors de la rentrée du Parlement, six de leurs Confreres aspirans à devenir Procureurs de Communauté, pour faire dans la Grand'Salle, jusqu'au jour de S. Thomas, une quête pour la Chapelle, parmi les Avocats.

La veille de S. Nicolas, la Communauté des Procureurs fait chanter les Vêpres & Office du Saint, en la Chapelle de la Grand'Salle ; le lendemain elle fait dire une grande Messe, qui est chantée par la Musique de la Sainte Chapelle ; le Bâton de la Confrairie est posé au-devant du Lutrin, avec deux Torches de cire allumées & placées aux deux côtés.

Le Bâtonnier des Avocats est assis du côté de l'Evangile, sur un banc séparé, à la tête des quatre Procureurs de Communauté, du Greffier & des six Procureurs, qui quêtent cette année-là pour la Chapelle.

Du même côté, sur un banc plus avancé, sont les anciens Bâtonniers & anciens Avocats.

Sur un autre banc, du côté de l'Epitre, sont assis les anciens Procureurs de Communauté & autres anciens Procureurs, en Robbe & en Bonnet.

Le Bâtonnier des Avocats va le premier à l'Offrande, & fait en y allant & en revenant,

36. révérences , à l'imitation de celles que fait M.le Premier Président à la Messe Rouge; sçavoir , d'abord à l'Autel , ensuite au Bâton de S. Nicolas & au Clergé , qui est à l'entour , aux anciens Bâtonniers , aux Procureurs de Communauté , aux anciens Procureurs de Communauté , & aux six Receveurs entrans.

Les Encensemens se font dans le même ordre , tant à cette Messe , qu'aux autres Messes & Services qui se disent dans cette Chapelle ; on donne trois coups d'encensoir devant le Bâtonnier.

Les anciens Bâtonniers & autres Anciens , vont aussi à l'Offrande , chacun à leur rang ; & après eux les Procureurs de Communauté & autres anciens Procureurs , & les six Aspirans.

Pendant la Messe le Bâtonnier fait distribuer des Bougies au Clergé , aux Avocats & aux Procureurs ; c'est un ancien usage , qui a sans doute , été institué à l'instar de ce qui se pratique dans la plûpart des Confrairies , où chaque Confrere porte un Cierge dans les Processions & autres Cérémonies ; cette distribution & celle qui se fait après la Messe Rouge , peuvent aussi avoir été instituées dans un temps où ces Messes se disoient plus matin & où on avoit besoin de Bougies pour s'y éclairer.

La Communauté des Procureurs donne

D iiij après

après la Messe un grand Repas au Bâtonnier, à l'Ex-Bâtonnier, à l'Avocat de la Communauté, aux quatre Procureurs de Communauté, au Greffier & aux anciens Procureurs de Communauté.

Le lendemain de la S. Nicolas, la Communauté des Procureurs fait dire dans la même Chapelle, un Service pour tous les Avocats & Procureurs qui sont morts dans l'année.

M. Denyau, qui est actuellement Bâtonnier, a assisté, à la tête de l'Ordre, aux deux Messes qui se sont dites les 6. & 8. Décembre dernier.

Le jour de S. Thomas, les six Procureurs entrans, qui ont quêté pour la Chapelle, donnent, à leurs dépens, un grand Repas au Bâtonnier & aux autres qui sont du Repas de la S. Nicolas; mais ce qu'il y a de singulier à celui-ci, c'est que les huit Procureurs en font les frais, lesquels sont même très-considérables, ne se mettent point à table, ils sont debout derriere les Convies, pour les servir, & leur demander s'ils sont contens; quand la Compagnie se leve, ils prennent la place & dinent de ce qui reste & de quelques plats entiers qu'on leur a conservé; cet ancien usage fait connoître que nos Peres tenoient les jeunes gens dans une grande subordination.

Le

Le 9. May, jour de la Translation de saint Nicolas, la Communauté des Procureurs fait aussi célébrer une grande Messe, où l'on observe le même ordre & les mêmes cérémonies qu'à celle de la S. Nicolas d'hyver, avec cette différence seulement, qu'au lieu des Bougies que le Bâtonnier fait distribuer à la premiere, il fait donner à celle-ci des Bouquets.

Après la Messe, le Bâtonnier, les anciens Avocats & autres, s'assemblent en la Chambre de S. Louis, où le Bâtonnier qui doit sortir de place ce jour-là, fait un Discours pour remercier la Compagnie; après quoi les anciens Avocats, de concert avec les Procureurs de Communauté, élisent un nouveau Bâtonnier; celui qui sort de place déclare publiquement le choix qu'à fait la Compagnie, & le nouveau Bâtonnier prend possession de la place, en signe de quoi il frappe de la main sur le Pûpitre qui est devant lui, pour dire que l'Assemblée est finie.

La fonction de Bâtonnier ne dure qu'un an; le nouveau Bâtonnier donne en entrant 1000. livres à la Communauté, pour les aumônes qu'elle fait; il fournit toute la Cire & les autres choses nécessaires pour les deux Fêtes de S. Nicolas; sçavoir, les Bougies qui se distribuent à la S. Nicolas d'hyver, & les Bouquets que l'on donne à celle

D iij d'été,

d'été , ce qu'il lui coûte environ 800. livres ,
 outre les 1000. livres qu'il donne en entrant.
 Les comptes de la Communauté se rendent
 devant lui.

Le Parlement , les Avocats & les Procureurs , font aussi faire d'autres Services dans la Chapelle de S. Nicolas , selon les Evénemens publics.

Voilà , Monsieur , tout ce que j'ai pu apprendre au sujet de la Chapelle de S. Nicolas. J'ai l'honneur d'être , &c.

EPIGRAMME.

La Succession abandonnée.

UN funebre Orateur pronoit un jour en Chaire,
 D'un demi-Dieu défunt les Exploits immortels ,
 Puis , à son Fils présent dressant mêmes Autels ,
 Le nommoit l'heritier des vertus de son Pere.
 Plusieurs n'approuvant pas cette digression ,
 D'autant que du Héros le Fils ne tenoit guere ,
 L'Heritier , reprit-on , soit dit sans vous déplaire ,
 En ce cas-là renonce à la Succession.

F * *

LETTRE



LETTRE de M. D. L. R. à M. l'Abbé
le Beuf. Suite de l'Extrait d'un nouveau
Journal Litteraire d'Italie.

IL me reste , Monsieur , à vous rendre compte des Articles du nouveau Journal Italien imprimé à Vérone , sous le titre d'*Observations* , &c. lesquels n'ont pas pu entrer dans ma premiere Partie , imprimée dans le Mercure précédent. Dans le premier de ces Articles , qui est le X. du Journal , il est parlé d'un Ouvrage Historique intitulé , *Memorie Istoriche della Guerra per la successione alla Monarchia di Spagna*. I. vol. in 4. Venezia , 1734.

Le Journaliste avertit d'abord que c'est ici une nouvelle Edition d'un Ouvrage dont il en a déjà paru plusieurs , & que celle-ci est un peu meilleure que les autres. Il ajoute que sous le titre de *Memoires* , ce Livre comprend une Histoire complete & parfaite de toute la Guerre , de tous les Traités , enfin de tout ce qui s'est passé à l'occasion de la Succession à la Monarchie d'Espagne , à commencer par les Négociations , les Intrigues politiques , *Maneggi* , & la Mort de Charles II. jusqu'à la Paix générale de l'année 1714. On ne peut pas , dit notre Ob-

D. V. servateur ,

servateur, trouver un plus beau sujet pour un Historien, que tout ce qui est contenu dans cet espace, ajoutant que ce pourroit être encore le sujet d'un Poëme Epique parfait & agréable. Il s'étend un peu pour prouver cette dernière proposition. Revenant à l'Histoire, il soutient que les bons Historiens sont beaucoup plus rares que les bons Poëtes, & il tâche de le prouver.

Cet Ouvrage, au reste, paroît sous le nom supposé d'*Agostino Umicalia*; c'est sous ce nom que le véritable Auteur le P. Jacques *Sanvitali*, Jésuite, a trouvé à propos de se cacher. C'est un Religieux, dit l'Auteur du Journal, d'une vie exemplaire & d'une Morale irrépréhensible, il est d'une Maison de distinction, & qui brille dans la Ville de Parme, très-connue d'ailleurs dans toute l'Italie. On a voulu dire que cet Historien se montre quelquefois un peu partial en faveur de l'un des Concurrans à cette grande Succession, sur quoi notre Observateur n'entre dans aucune discussion, non plus que sur le fonds de cette Histoire. Quelqu'un a trouvé mauvais qu'il ait employé ces termes, *La Guerre entre la Maison d'Autriche & la Maison de Bourbon*, il falloit, dit-on, dire la Maison de France & non pas la Maison de Bourbon, mais les Ultramontains, dit l'Auteur de cette Critique,

Critique , ne sont pas au fait de la propriété & de la difference de ces termes , & on prouve assés au long , que dire , *La Maison de France* , en parlant de la Maison regnante , est la bonne & véritable maniere de s'exprimer ; l'autre maniere est un abus qui s'est introduit en France même , ce qui rend l'Historien d'Italie bien excusable à cet égard. -

L'Observateur fait ensuite l'Eloge de l'Histoire en question , en disant que l'Auteur n'a rien épargné pour la rendre vraie & intéressante ; & c'est , ajoute-t'il , une chose merveilleuse , qu'un Religieux qui n'a jamais vû la Guerre , ni fréquenté la Cour , ait écrit avec autant d'exactitude & d'agrément que de solidité un Ouvrage de cette nature , & il finit par ces propres termes , qu'il est bon de rapporter ici , afin de rendre plus de justice à l'habile Ecrivain Italien. *Noi possiamo far fede , che pregati più volte Ministri grandi , e Generali , di leggere in quest' Istoria la relazione di fatti a loro Spettanti , e passati per le lor mani , hanno attestato come con tutta verità sono in essa riferiti , e rappresentati.*

*Memorie del General Maffei 1. Vol. in-12.
Verona 1737.*

On ne s'ennuiera point , sans doute , de voir le Nom illustre de *Maffei* si souvent répété :

répété dans ce Journal , l'Auteur a aparemment ses raisons , & de bonnes raisons , pour en user ainsi. Il nous apprend dans cet Article , qui est le XI. de ses Observations Litteraires , que le Marquis Alexandre Maffei , dont on vient d'imprimer les Mémoires , a fait la guerre depuis sa première jeunesse jusqu'à l'extrémité de sa vie , ayant toujours servi sous ce grand Capitaine (*il gran Guerriero*) Maximilien - Emmanuel Electeur de Baviere , passant par tous les grades du Service Militaire. Sa première Campagne fut celle de la fameuse Levée du Siège de Vienne en 1683. & la dernière , celle de la Bataille , qui précéda & causa la Prise de Bellegrade en 1717. Evenemens glorieux , dûs en partie à la valeur des Troupes Bavaoises , que commandoit le Général Maffei , suivant le témoignage rendu par l'Empereur même , dans une Lettre rendue publique. Il étoit sur le point d'être fait Général de toute l'Infanterie Imperiale , si la Paix ne fut survenue aussi-tôt après. Au reste , il eut toujours un grand soin d'écrire avec autant d'ordre & de simplicité , que de vérité , tout ce qui se passoit sous ses yeux dans les différentes Expéditions de Guerre auxquelles il s'est trouvé , ce qui , à la fin , a formé un Corps d'Histoire Militaire , ou de Mémoires Historiques , qui se sont trouvés

après

après sa mort dans son Cabinet, & tous écrits de sa main, lesquels on donne aujourd'hui au Public. Ce petit Livre, dit l'Observateur, ou, si l'on veut, l'Editeur, sera toujours regardé comme un grand Trésor; *Gran Tesoro*, peu d'Histoires portant un caractere plus marqué de verité, contenant plus de solides Instructions, & de Faits mémorables, qui se sont passés particulièrement en Hongrie, en Allemagne, en Flandres: en sorte que quiconque embrassera la Profession des Armes, ne sçauroit trouver ailleurs de plus utiles Leçons. On trouvera à la fin des Mémoires, un Abregé de la Vie du Général *da Monte*, qui fut aussi un grand Capitaine, & qui a servi en quelque façon de Modèle à l'Auteur de ces Mémoires, lequel étoit le petit Neveu de ce Général par son Ayeule Maternelle. Le Portrait du Général Maffei paroît à la tête de cet Article, dans une Estampe très-bien gravée.

L'Article suivant rend compte d'un Ouvrage intitulé, *Prose, e Poësie dell' Abate Girolamo Tagliazucchi. 1. Vol. in-8°. Torino. 1735.*

C'est un Recueil de plusieurs Pièces d'Eloquence, de Litterature, & de Poësie, composées en divers temps, et sur differens Sujets, les unes en Langue Latine, les autres en Italien, par M. l'Abbé Tagliazucchi, Pro

Professeur d'Eloquence en l'Université de Turin. Entr'autres Discours prononcés publiquement, l'Auteur soûtient dans une Harangue, que dans les Colleges de la même Université, on devroit non seulement apprendre, parler, & cultiver, comme l'on fait, la Langue Latine, mais encore s'appliquer à bien écrire & à bien parler la Langue Italienne, par une Etude sérieuse de la Grammaire, & par la Lecture des bons Auteurs Italiens. Tel, dit notre Professeur, pour être né en Italie, croit sçavoir naturellement l'Italien, qui en plusieurs occasions fait voir qu'il n'en sçait pas davantage que les Gens les plus grossiers & les plus ignorans de la lie du Peuple, & reste volontairement dans une ignorance honteuse de sa propre Langue. Il paroît par une des Pièces de ce Recueil, que le sçavant Abbé a parlé efficacement sur ce sujet, qu'enfin il a persuadé, & que ses Leçons ont été mises en pratique. Cette Pièce porte pour titre, *ORATIO habita in Aula Majore Academiæ Taurinensis quàm jubente Ill. & Excell. Magistratu, Italica Lingua, atque Eloquentia in Scholas politiores primùm inveheretur*. Il seroit à souhaiter qu'une pareille pratique s'établît dans nos Colleges François, & qu'à l'Etude du Grec et du Latin, on joignit l'Etude de notre propre Langue, que peu de Gens, à

Paris.

Paris même , sçavent , écrivent , & parlent comme il faut : on ne verroit pas tant d'honnêtes Gens , de Personnes mêmes qui sçavent du Grec et du Latin , se trouver dans le cas que le Professeur de Turin a si bien exprimé par ces Paroles , dont nous avons donné ci-dessus le sens : *Tal' che chi si credè , per esser nato in Italia , di naturalmente saperla , si resta come glidioti Plebei in una vergognosa ignoranza della propria favella.*

La dernière Piece de ce Recueil est un Discours à la suite duquel sont d'autres compositions sur le même sujet : le Discours a été prononcé à l'occasion de l'établissement d'une Académie, fait dans la Ville de Turin, pour l'avancement des beaux Arts, et en particulier l'Architecture Civile et Militaire , la Peinture , la Sculpture , et tout ce qui a rapport au dessein. Notre Observateur finit cet Article en donnant à l'établissement dont il s'agit , l'Eloge suivant. *Fioriscono questi nobilissimi studi talmente in quella Regal città , che può già dirsi con verità , come à veruna altra d'Italia in questa parte non cede.*

Nous voici arrivés , Monsieur, au dernier Article du premier Tome du nouveau Journal Italien : vous en trouverez le sujet beau et curieux , mais je ne sçais si tout le monde conviendra de la justesse des raisonnemens , de l'impartialité prétendue de l'Auteur , et des

dès vérités qu'il s'est proposé d'établir. L'Ouvrage dont il s'agit dans cet Article porte pour titre : *Paragone della Poësia Trugica d'Italia conquella di Francia*, r. vol. in 8. Zurigo 1732. Ce n'est pas peu de chose que d'entreprendre un parallele, une comparaison de la Tragédie Italienne avec la Tragédie Françoisé. S'il est vrai en général que les comparaisons sont souvent odieuses, presque toujours defectueuses, je croirois volontiers qu'un Ecrivain sensé doit les éviter. Quoiqu'il en soit, notre Journaliste assure que l'Auteur de ce Parallele s'est tenu caché jusqu'à présent avec tant de soin, qu'il n'a pas été possible de le découvrir. Véritablement, continuë-t'il, l'impression semble en avoir été faite hors de l'Italie, et c'est pour cela qu'on en a vû très-peu d'Exemplaires en ce Pays. Quelques-uns ont attribué l'Ouvrage à un Suisse Lettré *Letterato Sgutzzero*, assez versé dans les Belles Lettres Italiennes et Françoises, et qui écrit fort bien en Italien : mais enfin nous avons été bien instruits sur ce point ; ce Livre est sorti de la plume d'un Gentilhomme Bergamasque, nommé le Comte *Pierre de Colepio*, qui joint beaucoup de modestie à une grande Littérature ; et qui, quoique fort occupé d'affaires publiques et particulieres, sçait encore trouver du temps pour courtoiser les Muses : c'est le même.,

même , ajoute notre Observateur , qui compo-
 posa il y a environ 10. ans une longue Apo-
 logie en faveur de l'Oedipe de Sophocle ,
 mêlée de quantité de Réflexions sur la Tra-
 duction d'Orsatto Justinien , Apologie qui
 s'est perduë malheureusement pour le Pu-
 blic. Enfin , si on en croit le Journaliste ,
 l'Auteur du Parallele en question est con-
 sommé dans l'étude des deux Tragédies ,
 l'Ancienne et la Moderne : il est vrai qu'il a
 employé à cette étude un temps fort considé-
 rable.

De l'Eloge de l'Auteur , le Journaliste
 passe à celui de son Ouvrage , qui contient ,
 dit-il , de doctes observations , & des réflé-
 xions justes et solides , sans qu'on y trou-
 ve le moindre vestige de partialité en faveur
 de l'une ou de l'autre des deux Nations.
 C'est ce que le détail dans lequel il va entrer
 pourra nous prouver.

Le plan ou l'idée de cette Critique , dit le
 Journaliste , est fondé sur la Poétique d'A-
 ristote , dont l'Auteur est religieux observa-
 teur. Le respect que l'Observateur garde
 pour des sentimens contraires , que presque
 tout le monde a adoptés , l'empêche de di-
 re tout ce qu'il pense là-dessus ; mais après
 avoir fait entendre que la Philosophie d'A-
 ristote est presque tombée dans l'oubli , il
 conclut que c'est à la seule nature , à deter-
 les.

les véritables règles de toutes les productions de l'esprit humain , et qu'Aristote n'a composé sa Poétique que d'après les effets que les diverses Tragédies des Sophocles et des Euripides avoient produits sur les cœurs des Atheniens , et des autres Peuples de la Grece.

De-là , il passe au parallele du Théâtre Italien et du Théâtre François ; quelque protestation que l'Auteur sur lequel le Journaliste fait ses Observations critiques , ait faite d'impartialité entre les deux Nations , qu'il met en concurrence pour les honneurs du Théâtre , on ne laisse pas de s'apercevoir qu'il panche du côté de ses Compatriotes. Il avance dans son premier Chapitre , que pour ce qui regarde le fonds de la Fable Tragique , les Italiens l'emportent sur les François ; et pour prouver ce qu'il veut établir , il soutient que Racine ne doit compter pour des Tragédies parfaites que sa *Phedre* et son *Britannicus* , encore , poursuit-il , dans les narrations qu'il fait dans ces deux excellentes Pieces , est-il beaucoup inférieur aux Auteurs Tragiques qui ont excellé dans l'Italie..

Un peu plus bas il semble vouloir nous consoler de cette préférence , quand il dit que les François prévalent sur les Italiens dans la disposition des Actes et des Scenes ;

et

et dans l'art d'instruire les Spectateurs ; mais n'est-ce pas nous faire sentir que nous n'avons que l'arrangement en partage , tandis que nos prétendus rivaux ont l'avantage de la production. Il nous donne encore avec beaucoup de bonté , l'avantage de la propriété , de la gravité et de l'énergie du discours ; c'est ce que nous apellons beautés de détail ; mais comme ce n'est que malgré lui qu'il nous accorde cette petite victoire , il n'oublie rien pour en diminuer l'éclat , et tombe avec toute la sévérité de la Critique , sur des endroits de nos plus grands Auteurs ; sçavoir , Corneille et Racine , où il traite l'expression de puerilité et de futilité ; en voici deux exemples qu'il cite.

Dans le récit de la mort de Pompée , le Narrateur , dit-il , s'explique en ces termes : *Il obéit aveuglément à son destin , et se couvrant la face , il dédaigne de regarder le Ciel , qui le trahit , de peur que les Dieux ne croyent qu'il implore leur secours , ou qu'il leur demande vengeance d'un si grand outrage :* en bonne foi l'indignation que la mort de son maître inspire à son fidele Acorée , n'autorise-t'elle pas des termes un peu trop forts ; c'est aux Dieux à s'en plaindre et non pas à des hommes tels que notre Critique. Voyons si ce second exemple est plus concluant : le même Acorée dit , au sujet de la tête de Pom-
pée :

pée présentée à Cesar ; *Il semble qu'à ce nouvel affront un reste de chaleur exhale sa douleur en sanglots mal formés , & que son indignation mourante reproche aux Dieux sa défaite & sa mort.* Ne faut-il pas être ennemi déclaré de tout ce qui s'appelle discours figuré , pour condamner de si nobles hardieses ? et la Critique n'est-elle pas dans cette occasion plus outrée que l'expression qu'elle attaque ? L'Auteur anonyme qui prétend faire passer pour défauts ce que nous érigeons en beautés, n'a-t'il point de plus fortes preuves sur lesquelles il puisse fonder la prétendue supériorité du Théâtre Italien sur la Scene Française ? Je passerois , Monsieur , les bornes d'une Lettre , si je m'étendois davantage sur cette Critique. Je suis Monsieur, &c.



L'AMOUR ABEILLE,

A Mad.

J'Etois chés Thémire ; une Abeille ;
 Aux pieds d'azur , aux aîles d'or ,
 Voloit sur sa bouche vermeille ,
 Charmant , mais téméraire essor !
 Thémire , aussi-tôt je m'écrie ,

Allarmé.

Allarmé , peut-être jaloux ,
 Un Serpent ailé près de vous ,
 Hélas menace votre vie.
 A ces mots l'Abeille en furie ;
 Par un prompt & double circuit ,
 M'attaque , bourdonne & s'enfuit.
 C'étoit , ô prodige , ô mystere !
 Le redoutable Cupidon ,
 Qui sous une forme étrangere ,
 Et pour éloigner tout soupçon ,
 Suivoit Thémire trop sévere.
 Transporté d'un juste courroux ,
 Ce Dieu m'attendoit au passage ,
 Dès qu'il me voit , saisi de rage ,
 Il me perce de mille coups.
 Puis sous sa forme naturelle ,
 Agitant les airs de son aîle ,
 Souviens-toi , dit-il , pour toujours
 Du Dieu de l'amoureux Empire ,
 Et qu'aux Lieux où regne Thémire ,
 Il ne vole que des Amours.

La Bretonniere.

QUES

QUESTION IMPORTANTE,
jugée au Parlement de Paris.

Savoir si dans la Coûtume du Duché de Bourgogne un Main-mortable, sorti à l'âge de 18.ans du Lieu de sa naissance, qui a transferé son domicile à Paris, s'y est marié, y a acquis un Office, une maison & d'autres Effets, enfin y a vécu pendant 50. ans en qualité de Bourgeois de Paris, a pu tester valablement des meubles & immeubles qu'il avoit à Paris, au préjudice du Seigneur dont il étoit né mortuaire.

F A I T.

Jean-Guillaume Moreau, de la succession duquel il s'agissoit, avoit été baptisé à Thoste, dans le Duché de Bourgogne, le 29. Juillet 1659. treize jours après sa naissance, dont le Lieu n'étoit point certain ni constaté par l'Acte baptistaire, ni par aucun autre Acte; il étoit fils de Claude Moreau, Sergent Royal à Thoste.

En 1679. ou 1680. il vint à Paris, étant alors âgé d'environ 20. ans; il y établit son domicile, s'y maria, y acquit un Office de Syndic des Rentes sur l'Hôtel de Ville, & mourut le 13. Février 1730. étant alors an-
cien

cien Syndic des Rentes, revêtu d'un Employ de Receveur des Aydes & Droits du Roy à la Porte S. Michel, Proprietaire d'une maison, sise rue des Postes, & d'un mobilier considérable.

Le Sr Comte du Montal, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Seigneur de la Terre de Thoste, où il y a une partie des héritages main-mortables & des hommes apellés Serfs, qui sont dans un certain état de servitude, à cause des héritages main-mortables qu'ils tiennent, le 30. Mars 1730. se fit adjuger par le Juge de sa Seigneurie, à la requête de son Procureur d'Office, les meubles & immeubles de la succession de Jean-Guillaume Moreau, comme étant mort son Serf mortuaire.

Les Héritiers du Sr Moreau, firent assigner au Châtelet le Sr Comte du Montal, pour apporter les Titres, en vertu desquels il prétendoit à la succession du Sr Moreau.

L'Hôtel-Dieu de Paris, Légataire particulier du Sr Moreau, étant intervenu, fit renvoyer l'affaire à la Grand'Chambre du Parlement, où il a ses Causes commises en première instance.

Les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, intervinrent aussi pour soutenir que le Sr Moreau étoit mort libre, en vertu des Privileges de la Ville de Paris.

D'un

D'un autre côté les Elus Généraux des Etats de Bourgogne , intervinrent aussi pour soutenir le droit du Sr Comte du Montal , qui intéressoit toute la Province , à cause qu'il y a beaucoup de Seigneuries , dans lesquelles il y a des Serfs de main-morte.

On disoit de la part des Héritiers du Sr Moreau , pour premier Moyen , que le Sr du Montal ne pouvoit pas prétendre que le Sr Moreau , de libre , fut devenu main-mortable , étant venu à Paris dès l'âge de 20. ans , du vivant de son Pere , n'ayant jamais tenu ni Meix main-mortable , ni demeuré an & jour dans un Lieu de main-morte , ni payé de son Chef aucun devoir au Seigneur de main-morte ; que le Sr Comte du Montal soutenoit seulement que le Sr Moreau étoit né main-mortable , mais que pour l'établir il devoit prouver par Titres , 1°. que le Pere du Sr Moreau , lors de la naissance de son fils , tenoit un Meix de sa main-morte , ou bien qu'il avoit tenu feu & lieu dans le Lieu de sa main-morte pendant an & jour , & lui avoit payé de son Chef , tels & semblables devoirs que les autres hommes de main-morte , 2°. Que dans sa Seigneurie il n'y a ni parcours , ni usance avec aucune autre Seigneurie , ni avec aucun Lieu franc.

Jean-Guillaume Moreau , disoient les Héritiers , est né à Thoste le 16. Juillet

1659.

1659. son Pere étoit , il est vrai , Sergent général à Thoste, suivant l'Extrait Baptistaire, mais on ne prouve point qu'avant la naissance du fils , le pere tint un Meix main-mortable à Thoste , sans droit de parcours ou usance , ni qu'il eût alors tenu feu & lieu par an & jour , & payé en son Chef au Seigneur les devoirs main-mortables. Les Titres que l'on produit depuis cette époque , sont inutiles ; la condition de main-morte , survenuë au Pere après la naissance de l'Enfant ; ne change pas l'état de l'Enfant , non-plus que la servitude survenuë au Pere , laquelle , selon les Loix Romaines , ne changeoit point l'état de l'Enfant né pendant la liberté.

Il paroît par des Plaidz généraux de la Seigneurie de Thoste , tenus en 1600. que les Habitans de Beauregard , & entre autres Jean Moreau , se disent francs , & tenir leur Meix & héritages en franchise , en payant les droits Seigneuriaux , que plusieurs Habitans de Thoste , & entre autres François Moreau, firent une pareille déclaration ; Claude Moreau, Pere de celui *de cujus*, descendoit de Jean ou de François Moreau , s'il descendoit de Jean , Habitant de Beauregard , cette partie de la Seigneurie de Thoste , est totalement franche ; s'il descendoit de François , Habitant de Thoste ; ce François a été

II. Vol,

E déclaré

déclaré en 1600. n'être pas main-mortable, ainsi Jean-Guillaume Moreau *de cujus*, auroit toujours été libre, à moins qu'on ne prouvât qu'il descendoit de François, & que l'affranchissement dudit François Moreau étoit seulement personnel & ne s'étendoit point à sa postérité; ce qui n'est point prouvé. Or dans le doute, on présume toujours pour la liberté.

Le second Moyen des Héritiers consistoit à dire que quand le Sr Morcau *de cujus*, seroit né main-mortable, il seroit mort libre, qu'étant sorti de Bourgogne vers l'an 1679. & ayant depuis toujours demeuré à Paris, où il mourut en 1730. un laps de temps aussi long l'avoit rendu à la liberté naturelle, supposé qu'il fût né main-mortable & avoit mis son prétendu Seigneur hors d'état de le revendiquer comme tel, que la Coûtume de Bourgogne, qui porte que l'homme de main-morte ne peut prescrire la liberté contre son Seigneur, ne peut avoir force de Loi hors de son Territoire, n'ayant été faite que pour la Duché de Bourgogne & non pour d'autres Provinces, qu'elle n'avoit même aucune autorité dans les autres Etats du Duc de Bourgogne.

Les Héritiers disoient pour troisième Moyen, que quand on voudroit étendre l'autorité de la Coûtume de Bourgogne hors
de

de son Ressort , cette Coûtume ne prévau-
droit pas sur les Privileges de la Ville de Pa-
ris , qui ont le pouvoir d'affranchir les Main-
mortables ; le Sr Moreau , disoient-ils , est
mort Bourgeois de Paris ; une Charte de
Louis le Gros , qualifie les Bourgeois de Pa-
ris , Bourgeois du Roy ; or on ne peut pas ,
étant Bourgeois du Roy , être en même-
temps main-mortable d'un Seigneur parti-
culier ; la qualité de Bourgeois de Paris s'ac-
quiert par an & jour d'un véritable domicile
dans cette Ville , & l'on est dispensé depuis
plus de cent ans de prendre des Lettres de
Bourgeoisie , & par conséquent de la forma-
lité du désaveu requis par la Coûtume de
Bourgogne à l'égard des Mortaillables qui
veulent s'établir ailleurs & vivre librement.

Au contraire de la part du sieur Comte
du Montal , on disoit que son droit de main-
morte en général étoit incontestable , qu'il
étoit prouvé par une longue suite de Plaids
tirés des Registres de sa Justice , et par plu-
sieurs affranchissemens personnels , accordés
par ses Auteurs à differens Particuliers.

Claude Moreau , Pere de celui *de cujus* ,
est qualifié Sergent Royal à Thoste ; dans
une Sentence de 1657. dans l'Extrait Baptis-
taire du fils qui est de 1659. le pere est aussi
qualifié Sergent Général à Thoste. Ainsi non-
seulement le fils est né à Thoste , mais il est

E ij prouvé

prouvé par l'Extrait Baptistaire joint à la Sentence de 1657. que le pere avoit demeuré à Thoste par an et jour, lors de la naissance de son fils, ce qui suffit, selon l'Article 6. de la Coûtume de Bourgogne, pour rendre main-mortable la posterité à naître d'un tel homme.

La demeure de Jean-Guillaume Moreau à Paris, ni le laps de temps ne l'ont point rendu à la liberté naturelle, car suivant l'Article 2. de la Coûtume de Bourgogne. » L'homme de main-morte ne peut prescrire franchise & liberté contre son Seigneur, par quelque laps de temps qu'il fasse demeure & résidence hors du Lieu de la main-morte, quelque part que ce soit,

Pourquoi la Coûtume s'est-elle servie d'une expression aussi générale? c'est que dans cet Article les Rédacteurs prévoyent deux cas de domicile hors de la main-morte, celui du domicile dans un autre main-morte, dont il est parlé dans l'Article 16. & du domicile en franc-lieu hors le Ressort de la Coûtume.

Ainsi la disposition de l'Article 2. a son execution, même lorsque le Mortaillable est allé s'établir dans une autre Coûtume.

Tel est le sentiment de Dumolin sur la Coûtume de Berry, de Coquille, sur l'Article 6. du Tit. 8. de Nivernois, de Chopin,
en

en son Traité du Domaine & des Commentateurs modernes de la Coûtume de Bourgogne.

La Question a été ainsi jugée par trois Arrêts.

Le premier sans date, dont Chopin fait mention en son Traité du Domaine, Liv. 1. Tit. 13. N. 13.

Le second, daté par Chopin, *ibid.* N. 24. du 3. Août 1559. fut rendu au profit d'un Commandeur de Malthe, pour la succession d'un Main-mortable de Bresse, décédé Bourgeois de Lyon.

Le troisième, est l'Arrêt de Châteauroux, dont Dumolin fait mention sur l'Article premier de la Coûtume de Berry.

Le droit de main-morte est donc, comme dit Coquille, un droit personnel, adhérent aux os de la personne serve & qu'elle ne peut détacher.

La Ville de Paris n'a point le Privilege d'affranchir les Mainmortables; l'Arrêt de Châteauroux, rendu contre un Mortaillable, décédé à Paris, en est la preuve, & Dumolin dit en conséquence, *Urbs Parisiorum non habet hoc Privilegium.*

D'ailleurs le défaut de franchise dans la personne du Sr Moreau, auroit empêché l'impression de la qualité de Bourgeois de Paris sur lui.

E iij . Enfin

Enfin , suivant l'Article 87. de la Coûtume de Bourgogne , l'homme de main - morte peut désavoïer son Seigneur , & s'avoïer homme franc du Duc de Bourgogne , pourvû qu'en faisant ledit désaveu , il renonce à son Meix & autres biens meubles & héritages qu'il a sous ledit Seigneur au lieu de la main-morte , lesquels , en ce cas , sont & demeurent au Seigneur de la main-morte.

Le Sr Moreau avoit donc une voye pour s'affranchir de la main-morte , en faisant notifier à son Seigneur un désaveu , & s'avoïant homme franc du Roy , qui est aux droits des Ducs de Bourgogne ; c'est à lui à s'imputer de n'avoir pas usé de cette voye qui lui étoit ouverte , & faute d'avoir fait ce désaveu , il est toujours demeuré mortuaire.

Par Arrêt rendu au raport de M. Severt ; Conseiller , le 29. Août 1738. la succession de Jean-Guillaume Moreau a été adjugée au Sr Comte du Montal , sans avoir égard à l'intervention de la Ville de Paris.



ETRENNES.

SI j'étois Favori du Dieu des Partisans ,
Gossin , à son réveil , auroit riches présens ;
De l'Amant de Vénus , si j'étois le modele ,
J'irois

J'irois à son chevet, jurer d'être fidele ;
 Si pour elle Apollon m'échauffoit ce matin ,
 Je mais non , son esprit est délicat et fin ,
 Et ma verve pourroit lui causer des migraines ;
 Si voudrois-je pourtant de moi qu'elle eût Etrehnes ,
 Mais , hélas ! je ne puis augmenter ses plaisirs ,
 Tout fléchit sous sa loi , tout rit à ses desirs ,
 Amour la reconnoît pour Reine en son Empire ,
 C'est elle qui soumet d'un coup d'œil, d'un sourire,
 Les cœurs indifférens , échapés à ses Traits ;
 La Fortune , à l'envi , la comble de bienfaits ;
 Du Public , au Théâtre , applaudie , admirée ;
 D'un Sexe elle est chérie , & de l'autre adorée ;
 Que puis-je donc offrir à qui tout est soumis ?
 Ton cœur , me dit l'Amour , ta liberté , ta vie .
 Ah ! de les lui donner , Amour , j'aurois envie !
 Mais depuis plus d'un lustre ils lui sont asservis.



Q U E S T I O N .

SI l'Envie & la Jalousie sont une même chose , si ce sont deux passions différentes , en quoi elles se ressemblent , en quoi elles diffèrent , & laquelle des deux est la plus dangereuse à la Société ?

R E P O N S E . Il est difficile de donner
 E iiij une

une définition juste des choses qui sont arbitraires , cela dépend de l'idée qu'on en a , & tout le monde ne convient pas de la même idée ; quand tout le monde en conviendrait , la définition qu'on donneroit de l'idée , ne décideroit rien pour la passion , qui est différente dans tous les hommes ; car c'est moins de l'idée , que de la passion qu'il s'agit ; l'idée , en tant qu'idée , ne fait ni bien ni mal dans la Société , c'est la passion qui est dangereuse , par les misérables effets qu'elle produit.

L'Envie , dans le Dictionnaire de l'Académie , est définie : *Le déplaisir qu'on a du bien d'autrui*. Dans le Dictionnaire de Trévoux : *L'Envie est un mouvement jaloux que l'on ressent de voir les bonnes qualités ou la prospérité d'un autre*

Dans le Dictionnaire de l'Académie , la Jalousie est définie : *La passion d'une personne jalouse*. Dans le Dictionnaire de Trévoux : *C'est une passion de l'ame , qui porte à envier la gloire ou le bonheur d'autrui , ou bien l'inquiétude & la crainte de partager ou de perdre un bien qu'on possède , ou qu'on désire posséder*.

Dans l'usage , l'Envie & la Jalousie sont presque la même chose ; en effet , toutes les passions se tiennent , pour ainsi dire , par la main , & se prêtent secours ; elles font ligue offensive & défensive avec l'amour propre.

propre. Il y a deux passions principales, dont toutes les autres dérivent ; c'est l'amour & la haine ; l'amour est un désir qui nous excite à la recherche d'un bien qui nous plaît ; la haine est la passion qui nous excite à fuir le mal qui nous fait peur.

L'Envie & la Jalousie , sont des passions du second ordre , ce sont des branches de l'amour & de la haine , si on pouvoit dans la pratique , séparer de ces deux passions , la haine qui les suit de près , & les réduire comme on le peut par la pensée , à l'amour seul du bien qu'on veut acquérir ou conserver, sans aucun mélange de haine , il n'y auroit aucun mal à craindre ; car il est permis d'augmenter & de conserver son bien, & même , si on le peut , augmenter & perfectionner son Etre par des voyes légitimes ; il est permis de désirer d'être plus riche , d'être plus juste , d'être plus vertueux , d'être plus parfait ; il n'y a rien en cela que de louable ; on peut même être légitimement jaloux d'un bien qu'on possède à juste titre , pourvû que la jalousie ne se serve pas de moyens injustes pour le conserver.

Cependant il y a une distinction à faire entre l'Envie & la Jalousie , en ce que l'Envie a pour objet un bien qu'on ne possède pas encore , & qu'on veut acquérir ; car on n'envie pas , on ne désire pas ce qu'on pos-

E v

se de & ce qu'on a déjà ; la Jalousie , au contraire , s'entend d'un bien qu'on a & qu'on craint de perdre en tout ou en partie ; ainsi l'Envie est de plus grande étendue que la Jalousie , la matiere est plus ample , il y a plus d'envieux que de jaloux , mais la jalousie est plus forte , parce que , toutes choses égales , il est plus sensible de perdre que de ne pas gagner ou manquer d'acquérir.

Au reste ces deux passions , quoiqu'elles ne fassent pas des Saints , n'ont rien de mauvais dans la morale humaine , tant qu'elles n'ont que l'amour du bien pour objet , & que les moyens dont elles se servent sont honnêtes & permis.

Mais il est à craindre que de l'amour d'un bien , on ne passe à la haine du Concurrent qui court la même carrière ; il est bien difficile d'imposer des bornes aux passions , & de les arrêter où l'on veut. Quand la haine s'en mêle , il n'y a guere de difference entre l'Envie & la Jalousie ; elles changent de nom , ce sont des vices qui rendent malheureux. On souffre doublement , & par l'amour du bien que l'on recherche , & par la haine contre celui qui le possède , ou qui veut nous l'enlever.

Plus le bien est cher , plus le Concurrent a de bonnes qualités , plus il est à craindre plus il est dangereux , plus il est haïssable
aux

aux yeux de la passion ; la haine dégénère souvent en fureur , il y a un enchaînement presque inévitable , qui conduit insensiblement la passion aux plus noires pensées & aux plus mauvaises actions, rien n'est plus injuste au jugement des personnes de sens froid & qui sont raisonnables ; mais la passion fait voir à ceux qu'elle possède , les choses tout autrement qu'aux autres ; c'est une Logique toute différente.

La conclusion est que l'amour du bien tel qu'il soit , ne doit jamais nous porter à faire le mal. Il n'y a qu'un moyen , c'est de demander à Dieu la grace de ne point succomber à la tentation & de nous délivrer du mal.



BOUTS-RIMES,

SONNET.

Vous avez beau chanter, badiner, rire & Boire,
De la mort quelque jour vous serez le *Bûin ;*
Elle met le Regent au bout de son *Latin ,*
Et finit le lazis des Gilles de la *Foire.*

Fuyez des bords du Gange aux Rives de la *Loire ;*
Vous n'éviterez pas les traits de ce *Enfin ;*
E-v-j. Elle

Elle enleve Philis en robe de *Satin*,
 Aussi-tôt que Catin la Vendeuse de *Poire*.

Eussiez-vous dans vos mains le Sceptre ou le *Rabot*,
 Fussiez-vous un Géant ou le moindre *Nabot*,
 Elle sçaura vous rendre aussi froid qu'une *Souche*.

Mais ne passons que tard le funeste *Bateau*,
 Car entre nous, le Stix est un vilain *Ruisseau*,
 Et la mort un objet bien hideux & bien *Louche*.

Le Maire.



*LETTRE de M. l'Abbé de Mereſ à M. le
 Chevalier de Serry, sur l'amour des Poètes
 pour leurs Ouvrages.*

Vous êtes donc toujours, Monsieur ;
 dans le même sentiment, et les Ora-
 teurs, selon vous, sont aussi amoureux de
 leurs Productions que les Poètes ; vous n'ê-
 tes pas même éloigné de croire que les Poë-
 tes sont plus indifferens que les autres, je
 le conjecture par les exemples que vous me
 citez d'Ovide et de Virgile, qui témoigne-
 rent une si grande indifférence pour leurs
 Ouvrages, que le premier allant en exil,
 brûla ses Métamorphoses, et le second,
 prêt

prêt à mourir , conjura son ami *Varius* de jeter dans le feu son *Enéide*. Mais que diriez-vous , M si de ces exemples même , j'en tirois des conséquences toutes contraires aux vôtres ? Que diriez-vous , si je répondois de la sorte à votre objection ? *Ovide* a brûlé ses *Métamorphoses* , *Virgile* a désiré que son *Enéide* subit le même sort , c'est là par conséquent la plus forte preuve de leur affection pour leur Poëme ; car enfin , M. il est aisé de pénétrer dans l'intention de ces Poëtes , ils ne vouloient ni l'un ni l'autre que leur Ouvrage parut informe , en désordre , et imparfait comme il étoit , ou plutôt comme ils croyoient qu'il le fut , n'ayant pas eu le temps de leur donner la dernière main , l'un en étant empêché par la mort , et le premier , par le chagrin que lui causoit sa disgrâce et son exil ; il est donc constant , M. que les Poëtes sont , je ne dis pas aussi , mais beaucoup plus amoureux de leur Production que les Orateurs ; vous m'en demandez des preuves , il est aisé de vous satisfaire.

Cette plus grande affection des Poëtes , ne pourroit-elle pas venir du plus de soins et de peines que leur coûtent leurs travaux ? C'est une expérience que nous faisons tous les jours , plus une chose nous coûte , et plus nous y sommes attachés ; quelque affai-

re que nous entreprenions , plus la poursuite en est difficile , plus le succès en est agreable. Or vous ne sçauriez disconvenir, qu'un Ouvrage en Vers , coûte plus de soins et de peines qu'un Ouvrage en Prose. Ne viendrait-elle pas aussi , cette plus grande affection des Poëtes , de la délicatesse , du beau tour , de la mesure , de la cadence qui assortissent un beau Vers , et que la bonne Prose ne connoît pas ? Que sçais-je encore ? La Poësie a de si grands avantages , le Poëte est si fort au-dessus de l'Orateur , qu'il n'est pas étonnant que l'un soit plus amoureux de ses Productions que l'autre ; l'Orateur conduit , à la vérité son Héros au Temple de Mémoire , il nous fait envisager ses vertus et son mérite , il l'éleve , il nous touche ; il le loue , il nous persuade ; mais le Poëte conduit le sien à l'immortalité : *Dignum laude virum Musa vetat m. ri.* Horat. Le Poëte est redevable à la seule Nature , l'Orateur doit à l'Art tout ce qu'il est : *Poëta nascimur , sumus Oratores* : la Poësie est un effet de l'inspiration , je dirai même , de l'enthousiasme de quelque Divinité : *Est Deus in nobis , agitante calescimus illo.* Ovid. Au lieu que la Prose est simplement apellée l'Interprete de l'entendement humain : *Mentis quidem interpres est Oratio.* Cicéron.

Que ne pourrois-je pas vous dire encore ,
 pour

pour vous démontrer les avantages sans nombre qu'ont les Poètes sur les Orateurs, et pour vous persuader en même temps, que ceux là sont plus amoureux de leurs Ouvrages que ceux-ci ? Eh, M. n'avez-vous jamais fait réflexion à cette espece de fureur qu'ont les Poètes, je n'en excepte aucun, de nous assommer de la lecture de leurs Vers ? Bons, ou mauvais ils ne nous font aucun quartier, *De leurs Vers fatigans, Lecteurs infatigables*, s'ils vous tiennent une fois, vous êtes perdu sans ressource, et combien de fois l'un et l'autre n'en avons-nous pas fait la triste experience ? J'avouë cependant qu'il se trouve bien des Orateurs incommodés sur cet article, mais remarquez la difference, l'Orateur nous lit son Ouvrage avec une modeste timidité, et le Poète avec une orgueilleuse emphase ; parce que l'un craint toujours qu'on ne s'aperçoive de quelque foiblesse dans ce qu'il lit, et l'autre semble appréhender qu'on ne conçoive pas assés toute la beauté de sa Pièce.

M. de la Bruyere avoit bien raison de dire, que c'étoit un rude suplice, d'entendre prononcer de médiocres Vers avec toute l'emphase d'un mauvais Poète ; remarquez-le, ils sont tous semblables en ce point, la raison en est évidente, c'est qu'ils sont tous amoureux de leurs Ouvrages, ce n'est pas assés dire,

dire , ils en sont tous idolâtres , et beaucoup plus idolâtres , et beaucoup plus amoureux , que les Orateurs ne le sont de ceux même qu'ils regardent comme les mieux travaillés et les plus parfaits. Aristote l'a dit long temps avant moi , *C'est un Philosophe que vous respectez trop pour ne pas vous soumettre à son autorité.* Aristote disoit que les Poètes ont un amour inexprimable pour tout ce qui sort de leur plume : *Poëta propria Poëmata supra modum amanti* ; et vous-même , M. s'il est permis de vous citer , ne nous avez-vous pas avoué plusieurs fois , que vous donneriez vos Traductions , vos Commentaires , et vos Remarques , pour quelques centaines de Vers que vous pouvez avoir faits , et que tout Paris applaudit encore tous les jours , sans sçavoir que vous en êtes le véritable Auteur ? Je n'ai garde d'en dire davantage , je pourrais vous démasquer contre votre intention ; je pourrais citer encore plusieurs Auteurs vivans , bien de mauvais Poètes , si vous voulez , quelques bons , peu de médiocres , de quelque genre qu'ils soient , dans quelque classe que vous les suposiez , je mets en fait qu'ils seront beaucoup entousiasmés , qu'ils idolâtreront beaucoup plus leurs Vers , qu'un Orateur , sa Prose. Dites-moi , par exemple , si M. *Valius* n'est pas plus content de sa Personne et de ses Vers

que

que M. R. de ses Ouvrages ? Vous sçavez de qui je parle , c'en est assés , ce me semble ; et mille preuves que je pourrois vous rapporter , vous persuaderoient moins , que quelques réflexions que je vous prie de faire sur cette matiere. J'ai l'honneur d'être , &c.



ENIGME.

Lecteur , si vous trouvez le sens de ce mystere ,
 Vous trouverez de nous une image sincere.
 L'on ne nous voit jamais révéler un secret ,
 Tant que sous notre langue on laisse le filet.
 Outre ces qualités & cent Faits remarquables ,
 Grand nombre parmi nous deviennent respectables ,
 Par les titres pompeux qu'on voit peints sur leur
 front ;
 Et trouvent chés les-Grands un accès libre &
 prompt.
 Nous unissons si bien les amis qui s'éloignent ,
 Qu'ils se parlent tout bas , s'embrassent & se joignent.
 Mais en vain des Mortels nous servons les besoins ,
 Après tant de travaux , de bienfaits & de soins ;
 Qui s'imagineroit , que pour reconnoissance ,
 La prison ou le feu fût notre récompense ?
 De nos jours , cher Lecteur , telle est pourtant la
 fin ; Et

Et peut-être à ton tour nous fais-tu ce destin.

Qu'avec raison l'on dit, qu'en cette humaine vie,

Le mérite toujours fut sujet à l'envie !

J. Perier.



LOGOGRAPHY.

Lecteur, il faut trouver dans un Poisson,
Engagement, Fleuve, Montagne, Oignon,
Prophète, Nœud, Note de Gamme,
Et, pour finir, ancienne Femme.

AUTRE.

JE suis un mot Latin , & Maison du Soleil.
 Transpose-moi , Lecteur , tu me vois d'un coup
 d'œil ;
 Renfermer en François la liqueur spécifique ,
 Qui réjouit le cœur ; l'ame de la Musique.

Par Duchemin, Musicien à Angers.

AUTRE

EN six lettres , Lecteur ; je suis Ville de France ;
 Certain Oiseau de deux couleurs ;
 Chose nécessaire aux Fumeurs ;
 Et ce qui sert souvent à marquer la cadence.

LOGO.

LOGOGRAPHUS.

N Uminibus placeo, Lector, Mortalibus adsunt
 Iucunda; immò mei me complectuntur amore
 Hostes. Qua bona sunt, foveo, qua pessima, muto.
 Si me per partes discerpas, plurima promam.
 Tres primò tibi ritè Marem; dant tresque vigorem;
 Tres tibi præterea camporum grata recludunt:
 Cum quatuor, lasi modulaminis aspice bina
 Signa. Natare cupis? Cum quinque exurget amœnus
 Amnis: cum totidem, lethalis viscera succus
 Anget: cum simili numero, servanda videbis.



NOUVELLES LITTÉRAIRES

L ES RUSES DE GUERRE de Polyen, tra-
 duites du Grec en François, avec des
 Notes. Par D. G. A. L. R. B. D. L. C.
 D. S. M. Contenant en Abrégé les Faits les
 plus mémorables de tous les Grands Capitaines
 de l'Antiquité, & de quelques Femmes illus-
 tres, avec les Stratagèmes de Frontin. 2. Vol.
 in-12. d'environ 400. pages chacun. A Paris,
 chez Ganeau, rue S. Jacques 1739.

La Traduction de Polyen, Auteur Grec,
 que l'on voit pour la première fois en notre
 Langue,

Langue , est dûë au feu Pere Dom Lobineau, Bénédictin de S. Germain des Prés , Auteur d'une Histoire de Bretagne , lequel est mort avant la Publication de l'Ouvrage dont il est ici question ; mais la République des Lettres n'y a rien perdu , par les soins qu'a pris un de ses Amis , sçavant et officieux envers le Public , de l'Edition qui vient de paroître.

A la suite des *Ruses de Guerre de Polyen* ; on a imprimé à la page 173. du second Volume les *Stratagêmes de Frontin* , de la Traduction de M. d'Ablancourt , avec les Additions et les Notes que l'Editeur a cruës nécessaires , et dont il rend compte dans un court Avertissement.

Pour ce qui regarde la Personne , et le mérite des deux Ouvrages des Auteurs Originiaux , nos bornes ne nous permettent pas d'en parler ici. Nous renvoyons pour cela à une Préface très-instructive et qui n'ennuye point , mise à la tête du premier Tome.

ALMANACH NOUVEAU , pour l'année M. DCC. XXXIX. ou les *Etrennes du Parnasse* , en Vers , par M. du Radier. A Paris , chez Pierre Clement , à l'entrée du Quai de Gêvres , du côté du Pont Notre-Dame , 1739. petite Brochure de 40. pages.

MA.

MAXIMES et Réflexions Morales, traduites de l'Anglois, avec une Traduction nouvelle, en Vers, de l'Essai sur l'Homme de M. Pope. *A Londres*, chés G. Smith, dans le Prince's-Street Spittle-Fields. M. DCC. XXXIX. Brochure in-8°. de 148. pages.

APHORISMES de M. Herman Boërhaave, sur la connoissance et la cure des Maladies, traduits en François, par *A Rennes*, chés la Veuve de P. A. Garnier, à la Bible d'or, 1737. Vol. in-8°. de 508. pages, et à *Paris*, chés Huart & Briasson, rue Saint Jacques.

PENSÉES DIVERSES sur l'Homme. *A Paris*, chés Nyon, fils, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à l'Occasion, 1738. Vol. in-8°. de 311. pages, sans la Préface de 22.

HISTOIRE de Scipion l'Africain, pour servir de Suite aux Hommes Illustres de Plutarque, avec les Observations de M. le Chevalier de Foillard, sur la Bataille de Zama, *A Paris*, chés Didot, Quai des Augustins, à la Bible dor, 1738. in-12. de 406. p. sans compter l'Épître Dédicatoire au Roy, et la Préface.

SUE'D

SUETONE, avec des Notes entieres d'Egnatius, de Glaréan, de Torrentius, d'Ursin, de Casaubon, de Gruter, de Marcile, de Grævius, de Patin; les Notes choisies des autres Commentateurs, et celles du nouvel Editeur Pierre Burman. *A Amsterdam*, chés les Jansons-Waesberg. 1736. 2. Volumes in-4°. Le premier de 808. pages, le second de 492. sans les Tables de 204. pages. Planches détachées 34. *L'Ouvrage est en Latin.*

TRAITE' DES PRETS DE COMMERCE, où l'on compare la Doctrine des Scholastiques sur ces Prêts, avec celle de l'Ecriture et des Saints Peres, par M. Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, imprimé à *Lille*, chés Pierre Mathon, Marchand Libraire, sur la petite Place, in-4°.

Montalant, Libraire, Quai des Augustins, débite avec un grand succès la Traduction Françoisse du Newtonianisme, pour les Dames, de M. le Marquis Algaroti, par M. du Peron de Castera, 1738. in-12.

L'ECOLE DU TEMPS, Comédie en Vers et en un Acte représentée par les Comédiens Italiens le 11. Septembre dernier, par M. Pesselier. *A Paris*, chés Prault le pere, Quai de Gêvres 1738. On a donné l'Extrait de
cette

cette Comédie dans le Mercure de Novembre dernier.

L'ACCOMMODEMENT IMPREVU , Comédie en Vers et en un Acte , représentée par les Comédiens François le 12. Novembre 1737. par M. *de la Grange*. *A Paris* , chés *le Breton* , Quai des Augustins au coin de la rue Gist-le-cœur. 1738.

LE RAJEUNISSEMENT INUTILE , Comédie en Vers , et en trois Actes , avec des Divertissemens , représentée au Théâtre François le 27. Septembre dernier. Par M. *de la Grange*. *A Paris* , chés *le Breton* , Quai des Augustins , à la *Fortune* , 1738. L'Extrait que nous avons donné de cette Pièce , dans le Mercure de Novembre , pag. 2461. nous dispense d'en parler ici plus au long.

LES AMES RIVALES , Histoire Fabuleuse. *A Londres* , et se trouve *à Paris* , chés *Prault Fils* , Quai de Conty. Brochure in-12. de 75. pages. LE TEMPLE DE GNIDE , Brochure de 109. pages , sans la Préface , chés le même Libraire.

MEMOIRES INSTRUCTIFS , pour un Voyageur dans les divers Etats de l'Europe , contenant des Anecdotes curieuses , très-propres à

à éclaircir l'Histoire du Temps , avec des Remarques sur le Commerce , et l'Histoire Naturelle. Tome I. *A Amsterdam* , chés *Henri du Sauzet* , 1738. in-8°.

ANALYSE DE MONTREË , ou la Méthode de résoudre les Problèmes des Mathématiques , et d'apprendre facilement ces Sciences , par le R. P. *Reyneau* , Prêtre de l'Oratoire , nouvelle Edition , augmentée des Remarques de M. de *Varignon*. *A Paris* , chés *Gabriel-François Quillau* , rue Galande , près la Place Maubert , à l'Annonciation , 2. vol. in-4°.

LA SCIENCE du Calcul des Grandeurs en général , ou les Elémens des Mathématiques du même Auteur , chés le même Libraire.

L'APPLICATION de l'Algebre à la Géométrie , par M. *Guisnée* , seconde Edition , considérablement augmentée. 1. vol. in-4° . chés le même Libraire

DE LA RESOLUTION des Equations , ou de l'Extraction de leurs Racines. Vol. in-4° . chés le même.

RECHERCHES sur les Courbes à doubles Courbures , par M. *Clairaut*. Vol. in-4° . aussi chés le même.

POUILLE' du Diocèse de Chartres , Par N. D. Libraire à Chartres. A CHARTRES , chés

*chés Nicolas Doublet , Libraire , 1738. in-8°.
& à PARIS , chés Thiboust , Place de Cam-
bray , & Pepingué , Quai des Augustins.*

Pour donner au moins une idée générale du contenu de ce Livre , il suffit de transcrire ici le reste du Titre qui en fait une ample description. C'est un Recueil des Abbayes , Chapelles, Chapitres, Colleges, Commanderies, Communautés Religieuses, Convens, Cures, Doyennés et Prieurés de l'Evêché de Chartres. Le tout en plusieurs colonnes fort distinctes , qui vont quelquefois jusqu'à onze sur le même Bénéfice ; parce que l'Auteur , qui n'a épargné ni voyages , ni frais , pour rendre son Ouvrage accompli , ne s'est pas contenté de dresser son Pouillé sur le modele de ceux qui furent imprimés en 1648. à Paris chés *Gervais Alliot* , où tout au plus il y a quatre colonnes remplies ; mais à l'exemple de ceux de Bourdeaux , de Saintes , de Poitiers , il a nommé le Saint Patron de chaque Bénéfice , c'est-à-dire , le Saint sous l'Invocation duquel les Eglises sont dédiées ; après cela les Présentateurs et Collateurs de chaque Bénéfice ; le Revenu ; les Ordres de chaque Prieuré et Abbaye ; les Réunions des Abbayes , Prieurés et Chapelles , le nombre des Communians de chaque Cure , les Archidiaconnés et Doyennés où les Cures sont situées , les Villes et les Bourgs

II. Vol.

E ou

où chaque Cure aboutit pour les Conférences Ecclesiastiques. Ce n'est pas tout ; l'Auteur y a ajouté le nom des Elections dont est chaque Paroisse , les Châteaux et Maisons Seigneuriales , la distance des Paroisses à la Ville Episcopale , ses Bureaux des Postes auxquels il faut adresser les Lettres pour chaque Paroisse. Il a aussi traité séparément des Chapitres du Diocèse. Il donne l'Etat des Paroisses et Communautés du Diocèse de Chartres et autres Diocèses , dépendantes du Bailliage de Chartres ; une Liste de tous les Bénéfices qui sont à la nomination et Collation de chaque Patron ; les Prestimonies , Dons et Bourses en faveur des Etudians et Ecclesiastiques de ce Diocèse. Ce dernier Article surtout , mérite l'attention de bien des Familles. Combien n'y a-t-il pas en effet d'Enfans à la campagne , qui naissent avec d'heureuses dispositions pour les Sciences , et qui ne peuvent les cultiver , faute de secours du côté du temporel ? Cette Liste de Fondations ne peut qu'exciter le zèle des Personnes qui sont en état de suivre de pareils exemples , et encourager les Curés à faire connoître les Enfans qui ont apporté en venant au monde les talens nécessaires pour se disposer à l'Etat Ecclésiastique. On n'a pas oublié de terminer ce Catalogue par un Énoncé de l'Arrêt du Parlement du 7. Septembre

embre 1701. touchant la notification des Testamens , où ces sortes de Fondations et autres semblables seront inserées, et de l'Arrêt du Conseil , qui décharge des Droits de Contrôle les Extraits de Testamens concernant des Fondations et Legs pieux en faveur des Pauvres. Il nous a paru enfin , que ce Pouillé étoit un Livre nécessaire non seulement aux Ecclésiastiques , et à toute sorte de Religieux , mais encore à une infinité de Gens du monde.

Le Diocèse de Chartres , ou plutôt l'Eglise célèbre de cette Ville , qui n'a encore eu que de foibles Historiens , tels que Rouillard et Sablon , voit par le détail de ce Pouillé , le nombre infini de Titres qui ont émané d'elle , comme du centre , et sans le démembrement fait à l'occasion de l'érection de l'Evêché de Blois , elle verroit ses branches s'étendre bien loin au-delà de la Loire. On ne peut que louer les Libraires , qui , comme M. Doublet , travaillent par eux-mêmes , entreprennent les voyages nécessaires pour se mettre au fait des Ouvrages qu'ils composent , et n'y permettent l'entrée à aucune fable. Il avertit aussi qu'il a imprimé avec de nouvelles Observations, les Coutumes de Châteauneuf et du Grand - Perche , et qu'il donnera dans peu une nouvelle Edition de la Coutume de Chartres avec tous ses

F ij Com;

Commentateurs, et les nouvelles Observations avec les Changemens faits sur plusieurs Articles.

HISTOIRE UNIVERSELLE, Sacrée et Profane, depuis le commencement du Monde jusqu'à nos jours, par le P. Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones, et Président de la Congregation de S. Vannes et de S. Hildulphe. Tome Quatrième, imprimé chez Doulsecker, à Strasbourg, 1738. in-4°. Cet Ouvrage se trouve chez la Veuve Ganeau, à Paris, rue S. Jacques, aux Armes de Dombes, près la rue du Plâtre.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, &c. Par le R. P. Nicéron, Barnabite Tome XXXVI. in-8°. A Paris, chez Briaçon, à la Science. M. DCC. XXXVI.

Nous sommes un peu en arriere dans le compte que nous avons commencé et continué de rendre de ce Recueil du R. P. Nicéron. Nous en avons reçu tout à la fois quatre Volumes, et en les recevant, nous avons appris avec regret, la mort de l'Auteur, qui est decédé dans la réputation d'un Ecrivain habile et laborieux, et d'un Religieux des plus Réguliers. La République des Lettres est sans doute en obligation de
lui

Jui rendre des devoirs ; nous nous charge-
rions volontiers de son Eloge , si nous n'a-
vions sçû dans le même temps , que dans le
XL. Volume du même Ouvrage ; qui doit
être continué par un autre Sçavant de sa
Congregation , il y aura un Article particu-
lier , qui ne laissera rien à desirer au sujet du
P. Niceron. Quand nous rendrons compte
de ce Volume , nous ferons aussi notre devoir
à cet égard.

Celui dont il s'agit ici , contient la Vie et
le Catalogue de 41. Sçavans , dont voici les
noms : A. Achillini , J. Aconce , B. Albizi ,
M. d'Amato , C. Ameline , E. Aubertin ,
J. Barrelier , P. Borel , J. P. Camus , A. Che-
villier , N. Chorier , A. Ciaconius , P. Ciaco-
nius , R. Cudworth , S. Cyrano de Bergerac ,
A. Van Dale , C. Estienne , H. Estienne , R.
Etienne , E. de Paria et Sousa , T. Garzoni ,
G. Gueret , G. Manetti , M. Martinius , J.
Meschinot , J. Morell , C. Musitano , G.
Pape , F. Patrizi , J. Perion , F. Raphelin-
gius , P. Resenius , H. Salel , J. Savary ,
A. Steuchus , D. Toussain , P. Toussain , P.
Valens , B. Varchi , T. Viaud , M. Zimmer-
man.

Nous avons dit plus d'une fois , que de-
puis la Renaissance des Lettres , l'Espagne
a toujours eu ses Sçavans , &c. Nous pou-
vions et nous devons ajoûter , qu'il y a eu

F. iij même,

même, et qu'il y a encore dans ce grand Royaume, des Dames sçavantes, des Dames Auteurs. Le Livre dont nous rendons compte, en fournit un Exemple illustre, que nous allons rapporter, pour satisfaire d'ailleurs à notre coûtume, d'extraire une Vie de chaque Volume du P. Nicéron.

Julienne Morell, nâquit à Barcelone, le 16. Fevrier 1594. de Jean-Antoine Morell, fameux Banquier de cette Ville. Ayant perdu sa Mere à l'âge de deux ou trois ans, elle fut mise entre les mains des Religieuses Dominicaines, de qui elle aprit à lire et à écrire en fort peu de temps.

Son Pere la retira auprès de lui, lorsqu'elle n'avoit pas encore tout-à-fait quatre ans, et lui donna des Maîtres, qui lui aprirent avec beaucoup de succès les Langues Latine, Grecque, et Hébraïque. Elle sçût même, avant l'âge de sept ans, composer en la premiere de ces Langues, avec beaucoup d'élégance, comme il parut par une Lettre qu'elle écrivit alors à son Pere, qui étoit absent de Barcelone.

Elle n'avoit encore que huit ans, lorsque son Pere, accusé par quelques envieux d'avoir eû part à un assassinat, fût obligé de prendre la fuite, et l'emmena avec lui à Lyon, où elle continua ses Etudes. Elle employa depuis ce temps-là neuf heures tous les

les jours à la Rhétorique , la Dialectique , et la Morale , sans parler de la Musique et des Instrumens , qui lui servoient de délassement.

Parvenue à l'âge de 12. ans , elle soutint publiquement des Theses de Logique et de Morale , non point en habit de Capucine , comme *Vossius* le dit mal à propos dans le II^e. Livre *De quatuor Artibus popularibus* , page 82. mais en habit ordinaire , et elle s'acquitta de cette Action avec de grands aplaudissemens.

Elle s'apliqua ensuite à la Physique , à la Métaphysique , et à l'un et l'autre Droit , et soutint de nouvelles Theses à Avignon , où son Pere étoit allé s'établir dans le Palais du Vice-Légat , devant une Assemblée nombreuse , qui aplaudit à son sçavoir et à sa capacité.

Son Pere avoit dessein de la marier richement , mais elle renonça à toutes les espérances qu'elle pouvoit avoir du côté du siècle , pour entrer dans le Monastere des Religieuses Dominicaines de Ste Praxede d'Avignon. Elle y entra le 15. Septembre 1608. prit l'Habit le 8. Juin de l'année suivante 1609. et y fit Profession le 20. Juin 1610.

Son mérite et sa pieté lui ouvrirent bientôt une entrée aux Charges , malgré la répugnance qu'elle avoit pour elles , et elle

fut trois fois Prieure de ce Monastere.

Deux ans avant sa mort , elle fut attaquée de maladies violentes , qui la tourmenterent beaucoup. Elle y succomba à la fin , et mourut le 26. Juin 1653. âgée de 59. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *TRAITE' de la Vie spirituelle par S. Vincent Ferrier , de l'Ordre de S. Dominique , traduit de Latin en François , avec des Remarques & Annotations sur chaque Chapitre.* Lyon 1617. in-12. Item , Paris 1619. in-12.

2. *EXERCICES spirituels sur l'Eternité , avec quelques autres Méditations sur divers Sujets , & un petit Exercice préparatoire pour la sainte Profession* Avignon , 1637. in-12.

3. *LA REGLE de S. Augustin , traduite en François , enrichie de diverses Explications & Remarques pour servir d'Instruction.* Avignon, 1680. in-24. C'est un Ouvrage posthume , à la tête duquel on a mis un Abregé de la Vie de J. Morell.

4. *L'HISTOIRE du Rétablissement & de la Réforme du Monastere de Sainte Praxede , avec les Vies de quelques Religieuses de ce Monastere , décedées de son temps en opinion de vertu.* Cet Ouvrage n'a pas été imprimé , mais le Pere Etienne-Thomas Soueges a inséré les Vies dans son année Dominicaine. Amiens , 1678. & suiv. in-4^o.

TOME

TOME XXXVII chés le même Libraire , 1737. &c. Ce Volume ne cède en rien à ceux qui l'ont précédé , s'il ne les surpasse pas. Il est enrichi de l'Histoire Litteraire du célèbre P. Petau, dont le nom seul est un Eloge. Cette Histoire est extrêmement remplie , n'ennuiera personne , & fera beaucoup de plaisir aux Sçavans. Elle occupe presque la moitié du Livre. On lit à la fin ces paroles modestes du R. P. N. *Comme cet Article vient de bonne main , ce qu'il est facile de connoître par l'érudition & les recherches dont il est rempli , je le donne tel que je l'ai reçu.*

Obligés de renoncer à la tentation d'orner notre Journal d'un pareil Morceau , à cause de son excessive longueur , nous allons tâcher de dédommager le Public par l'Article de M. de *Lauriere* , qui nous a paru curieux & bien travaillé. Tous les Amateurs du bien Public en doivent sçavoir gré à l'Auteur des Mémoires.

Eusebe Jacob de Lauriere , nâquit à Paris le 31. Juillet 1659. de Jacob de Lauriere , Chirurgien , né à Loudun le 3. Juin 1618. & qui s'étoit établi à Paris , où il avoit abjuré la Religion P. R. dans laquelle il avoit été élevé.

Il fut nommé Jacob , du nom de son Père , & Eusebe , de celui d'Eusebe Renaudot ,

F. v. Doc.

Docteur en Médecine , son grand-oncle paternel , qui fut son Parain. Mais il n'a pris ce dernier qu'à la tête de ses Ouvrages.

Il fit ses Etudes à Paris au Collège des Jésuites , & y eut pour Régent pendant plusieurs années l'Abbé de Villiers, alors Jésuite, qui fut frappé de son esprit rare & singulier, & en découvrit toute l'excellence. En effet , dès ses premières années il étoit grave , sérieux , appliqué, silencieux & presque toujours recueilli en lui-même; nullement touché des amusemens ordinaires de la jeunesse , il s'étoit fait une loi d'employer utilement tout son temps; livré dès-lors à un travail dur & opiniâtre , bien loin de se rebuter des difficultés , il en prenoit occasion de redoubler ses efforts ; attaché obstinément sur ce qui l'arrêtoit , il ne le quittoit point qu'il ne l'eût emporté ; il approfondissoit tout ce qui étoit l'objet de ses Etudes ; il remontoit autant qu'il le pouvoit aux premiers principes , & épuisoit les matieres. Né d'ailleurs avec une mémoire très-heureuse , il la cultivoit avec beaucoup de soin.

Il avoit 14. ou 15. ans , lorsqu'on lui fit un legs d'une rente de 400. livres. Il pria son Pere de lui permettre de disposer de ce revenu ; son Pere , qui sçavoit bien qu'il en feroit un bon usage , y consentit volontiers , & il n'eut pas lieu de s'en repentir. Le fils ne
l'avoir

Il avoit souhaité que pour être en état de satisfaire la passion qu'il se sentoit déjà pour les Livres; & il commença dès-lors à jeter les fondemens de sa Bibliotheque, qu'il a toujours augmentée depuis, & qui à sa mort s'est trouvée très-nombreuse & bien choisie.

En sortant du College, il se consacra à la Jurisprudence, & fut reçu Avocat le 6. Mars 1679. mais il fréquenta peu le Bateau, & le travail de son Cabinet emporta presque tout son temps.

Ce fut dans cette occupation tranquille qu'il se livra sans réserve aux recherches les plus épineuses, qu'il approfondit toutes les parties de la Jurisprudence, qu'il remonta jusqu'à l'origine des Loix, qu'il les suivit dans leurs progrès & dans leurs divers changemens, & qu'il se rendit familiers les usages, tant anciens que modernes, de presque tous les Royumes de l'Europe.

Pour mieux réussir dans cette Etude, il avoit appris les Langues sçavantes, & celles d'entre les Modernes, qui sont les plus nécessaires; il s'étoit appliqué à la Critique, & même à la connoissance des Livres, qui fait en quelque maniere une science à part; & sur ce dernier article il pousoit son attention jusqu'à recueillir quantité de Faits anecdotes & fugitifs, qui lui servoient dans l'occasion. Il avoit fait encore de grands progrès dans l'E-

tude de l'Ecriture Sainte , sur tout par rapport à la Critique.

Mais le Droit François fut toujours le principal objet de ses Recherches. Le désir qu'il avoit de ne rien ignorer de ce qui pouvoit contribuer à l'éclaircir , le fit remonter jusqu'aux siècles les plus reculés de la Monarchie. Il dépouilla tous les Livres qui traitent de la Jurisprudence Française; il fouilla dans les Cabinets des Particuliers, & dans les Dépôts publics; il tira de la poussière des Pièces curieuses & instructives; il rechercha avec un soin extrême dans tous les Monumens , les vestiges & les traces les plus légers de notre Droit; il débrouilla le cahos de l'ancienne procédure , qui étoit surchargée d'un grand nombre de formalités inutiles; il démêla avec une sagacité merveilleuse l'origine obscure de nos Coutumes , qui n'ont été rédigées qu'après avoir été observées pendant long-temps sur la foi d'un usage incertain, & d'une Tradition souvent peu constante; il lut avec attention les Historiens , dont on peut tirer bien des secours pour l'intelligence des Loix, qui par un heureux retour, servent aussi beaucoup à éclaircir l'Histoire. En un mot, prenant le Droit François dans sa source , il en suivit le cours pas à pas pour en examiner scrupuleusement les variations & les progrès.

Tann

Tant de recherches conduites par un discernement juste et une Critique sûre , l'ont rendu très-utile à sa Patrie. On le regardoit avec raison , comme un homme qui avoit amassé un trésor immense de connoissances rares et singulieres. On avoit recours à lui , comme à une ressource assurée , et quelquefois unique, dans les matieres et dans les questions , qui ne sont pas renfermées dans le cercle des affaires courantes et ordinaires. Lorsqu'on lui demandoit son avis , tout ce qu'il sçavoit se répandoit avec profusion ; et soit qu'il parlât ou qu'il écrivit , sa seule peine étoit de bien développer les idées qui se présentoient en foule à son esprit , et de leur donner de l'ordre pour les mettre dans tout leur jour.

Les plus sçavans Magistrats , et les premiers en dignité comme en lumieres , l'honoroient d'une estime singuliere , le consultoient souvent dans les affaires de conséquence , et mettoient quelquefois en œuvre des materiaux qu'ils lui avoient demandés.

Il avoit été associé aux Etudes de M. *Daguesseau* , presentement Chancelier de France. Il avoit assisté aux Conférences qui se tenoient chez ce Magistrat ; et il a recueilli avec soin , et fait passer dans plusieurs de ses Ouvrages les nouvelles découvertes que M. *Daguesseau* faisoit souvent dans ces Conférences.

Da

De Lauriere, qui ne négligeoit aucun moyen de s'instruire, s'étoit lié avec tous les Sçavans de son temps, et avec tous ceux qui se distinguoient dans Paris par leurs talens, dans quelque genre que ce fût, entr'autres avec MM. Buluze et de la Monnoye, et avec M. Claude Berroyer, célèbre Avocat, avec qui il partageoit le travail et l'honneur de plusieurs Ouvrages, qui ont été reçus favorablement du Public.

Il a été pendant toute sa vie sujet à de grandes maladies; et ses travaux continuels ont sans doute contribué à affoiblir son tempérament. Vingt ans avant sa mort, il lui survint dans la bouche une grosse loupe qui adhéroit à la gencive du côté droit; dans les dix dernières années de sa vie elle grossit si considérablement, qu'à peine pouvoit-il prendre des alimens solides; elle lui attiroit des fluxions presque continuelles, et après l'avoir beaucoup incommodé pendant sa vie, elle a été la cause de sa mort. Pendant sa dernière maladie, qui dura un mois, elle fondit insensiblement, et à sa mort elle étoit presque dissoute.

Il mourut le 9. Janvier 1728. âgé de 68. ans.

Il avoit été marié deux fois. Au mois de Mai 1696. il épousa *Marguerite Domet*, de laquelle il eût quatre Enfans, dont deux filles.

les seulement lui ont survécu. Cette femme étant morte au mois de Mars 1705. il épousa le 29. Août 1711. *Catherine Langlois* , dont il a eu une fille.

Sa Bibliothèque a été vendue après sa mort , et on en a imprimé le Catalogue , 1. vol. in-12.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. DE L'ORIGINE du Droit d'Amortissement , par Ensebe de L . . . Avocat au Parlement. Paris 1692. in-12. L'Auteur traite aussi dans cet Ouvrage du Droit des Francs-Fiefs , qui est fondé à peu près sur les mêmes principes , et il entreprend d'y prouver que les rentes constituées sont sujettes au Droit d'Amortissement.

2. TEXTE des Coutumes de la Prévôté et Vicomté de Paris , avec des Notes nouvelles , pour faire connoître le sens et l'esprit de chaque Article. Paris 1698. in-12. On trouve à la fin les anciennes Constitutions du Châtelet de Paris. L'Auteur avoit retouché et augmenté ses Notes dans le dessein d'en donner une seconde Edition,

3. DISSERTATION sur le tenement de cinq ans , ou l'on fait voir que cette prescription ne doit plus être pratiquée dans l'Anjou , le Maine , la Touraine et le Loudunois , et que les inféodations et les ensaisinemens de rentes doivent être

être abolis dans les Coutumes de Senlis, de Valois et de Clermont. Paris 1698. in-12. On trouve dans cette Dissertation un détail très-curieux et très-instructif sur la variation des sentimens des Jurisconsultes François au sujet de ces rentes constituées. M. Pocquet de Livonniere dans les Additions qu'il a faites au Commentaire de du Pineau sur la Coutume d'Anjou, Paris 1725. in-fol. a fait une assés longue Dissertation contre ce Traité de notre Auteur.

4. TRAITE'S de M. du Plessis, ancien Avocat au Parlement, sur la Coutume de Paris. donnés au Public sur le Manuscrit de l'Auteur, plus correct et plus ample que toutes les copies qui ont paru jusqu'à présent, avec des Notes pour servir de preuves, & des Dissertations de MM. Berroyer et de Lauriere. Paris 1699. in-fol. Il s'étoit répandu dans le Public un grand nombre de copies de l'Ouvrage de du Plessis, que la réputation de l'Auteur faisoit rechercher avec empressement, quoiqu'elles fussent très-fautives. C'est ce qui engagea MM. Berroyer et de Lauriere à le publier avec des Notes et des Dissertations, qui font voir les changemens survenus dans la Jurisprudence. Ces Editeurs ayant trouvé depuis un Manuscrit plus ample des Traités de du Plessis, qui contenoit les derniers sentimens de cet Auteur, à qui de nouvelles

vues

Les Auteurs avoient fait changer d'opinion sur plusieurs points importants , en donnerent une seconde Edition à Paris en 1702. *in fol.* On a confondu mal à propos dans celle-ci les Observations de quelques Auteurs anonymes avec les Notes de MM. Berroyer et de Lauriere. On remédia à ce défaut dans la troisième Edition qu'ils donnerent en 1709. *in-fol.* et dans laquelle ils mirent des étoiles au commencement des Notes qu'ils avoient pour leur Ouvrage. Ils n'ont eu aucune part à la quatrième Edition qui a paru en 1726.

5. BIBLIOTHEQUE des Coutumes , contenant la Préface d'un nouveau Coutumier général , une Liste historique des Coutumiers généraux , une Liste alphabetique des Textes & Commentaires des Coutumes , Usances , Statuts , Fors , Chartes , Styles , Loix de Police , et autres Municipales du Royaume. Le Texte des anciennes Coutumes de Bourbonnois , avec le Procès verbal donné sur le Manuscrit. Le Texte des nouvelles Coutumes de Bourbonnois , corrigé sur l'original , avec des Apostilles de Maître Charles du Molin , & son Commentaire posthume , augmenté par lui-même de plus des trois quarts. Quatre Consultations du même Auteur qui ont été omises dans le Recueil de ses Ouvrages , par MM. Claude Berroyer & Eusebe de Lauriere. Paris 1699. *in-4.* MM. Berroyer et de

de Lauriere avoient dessein de donner le Coutûmier général , avec une Compilation de tous les Commentaires , et un Recueil d'Actes originaux , capables d'éclaircir certains endroits difficiles ; mais leurs autres occupations ne leur ont pas permis d'exécuter les grands projets qu'ils avoient formés sur ce sujet. La Préface que l'on voit ici , en fait connoître l'étendue.

6. GLOSSAIRE du Droit François , contenant l'explication des mots difficiles qui se trouvent dans les Ordonnances de nos Rois , dans les Coûtumes du Royaume , dans les anciens Arrêts et dans les anciens Titres , donné ci-devant au Public , sous le nom d'Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux , par M. François Ragueau , Lieutenant du Bailliage de Berry , au Siège de Méhun , et Docteur-Régent en Droit en l'Université de Bourges , revû , corrigé et augmenté de mots et de Notes , et remis dans un meilleur ordre , par M. Eusebe de Lauriere. Paris 1704. in-4. L'Ouvrage de Ragueau avoit paru pour la première fois en 1583.

7. INSTITUTES Coûtumières de M. Loisel , Avocat au Parlement , avec des renvois aux Ordonnances de nos Rois , aux Coûtumes et aux Auteurs qui les ont commentées , aux Arrêts , aux anciens Praticiens , et aux Historiens , dont les regles ont été tirées , et avec des No-

des nouvelles. Paris 1710. in-12. 2. vol. Ces Institutes de Loisel sont un Recueil rangé par ordre de matieres , et distribué par Titres , de Passages écrits d'un style court et concis , en forme de Maximes et de Sentences , et tirés des Textes originaux de notre Droit , et des Ouvrages des Jurisconsultes François. Loisel a ajouté à ces Passages quelques Proverbes remplis de sens. Ce Recueil qui contient les principes , les regles , et le précis du Droit François , fut très-bien reçu du Public , lorsqu'il le fit imprimer en 1607. à la fin de l'Institution au Droit François de *Coquille*. Il s'en fit depuis plusieurs Editions ; mais cet Ouvrage avoit besoin d'un Commentaire , soit par rapport à la difficulté de la matiere , soit à cause de l'obscurité du style , qui est quelquefois énigmatique. En 1665. Paul Challines , Avocat au Parlement , fit réimprimer à Paris avec des Notes les Institutes Coutumieres qui étoient devenuës rares. En 1688. François de Launay , Professeur en Droit François à Paris , fit imprimer sur le premier Livre de ces Institutes , un Commentaire , que sa mort , qui arriva quelques années après , l'empêcha de continuer sur le reste de l'Ouvrage. *De Lauriere* qui trouvoit les Notes de Challines superficielles et peu exactes , entreprit d'en faire de nouvelles , et y travailla long-tems. On les regarde

regarde communément comme son meilleur Ouvrage.

8. *TRAITE' des Institutions et des Substitutions contractuelles.* Paris 1715. in-12. 2. tom: Tout le monde convient qu'il y a bien de l'érudition dans ce Traité ; mais on ne pense pas si favorablement de ce qu'il avance sur le sujet dont il s'y agit.

9. Il a eu part, conjointement avec M. de Ferriere à la nouvelle Edition de l'Ouvrage intitulé : *RECUEIL d'Edits, & Ordonnances Royaux sur le fait de la Justice et autres matieres les plus importantes ; contenant les Ordonnances de nos Rois Philippe VI. Jean I. Charles V. Charles VI. Charles VII. Charles VIII. Louis XII. François I. Henri II. François II. Charles IX. Henri III. Henri IV. Louis XIII. Louis XIV. & Louis XV. et plusieurs Arrêts rendus en conséquence. Augmenté sur l'Edition de MM. Pierre Neron, et Etienne Girard ; d'un très-grand nombre d'Ordonnances, et de quantité de Notes, Conférences et Commentaires.* Paris 1720. in-fol. 2. volumes.

10. Il avoit fait quelques notes sur les Poésies de Villon, qui se trouvent dans l'Edition que Coutelier en a donnée à Paris en 1723. in-8. Elles y sont indiquées par des chiffres ; au lieu que celles qui sont précédées par des Lettres de l'Alphabet, sont de Clement Marot.

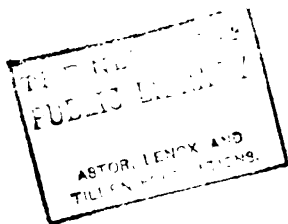
II. TABLE Chronologique des Ordonnances faites par les Rois de France de la troisième Race , depuis Hugues Capet jusqu'en 1400. Paris 1706. in-4. C'est un Plan du grand Recueil des Ordonnances des Rois de France , qu'il avoit entrepris par ordre de M. le Chancelier , avec MM. Berroyer et Loger. Le Public l'ayant approuvé , ils se mirent en devoir d'y travailler. Leur travail fut suspendu en 1709. par les malheurs des temps ; mais dans les commencemens du Regne de Louis XV. M. le Chancelier donna des ordres pour le continuer. M. Loger étoit mort au mois d'Avril 1715. M. Berroyer n'étoit plus maître de son temps , dont le Public se croyoit en droit de disposer en entier ; ainsi de Lauriere se trouva seul chargé de l'Ouvrage. Quoique ses infirmités augmentassent de jour en jour , il ne laissa pas d'en donner en 1723. le premier volume , qui parut sous ce titre.

12. ORDONNANCES des Rois de France de la troisième Race , recueillies par ordre Chronologique , avec des renvois des unes aux autres , des Sommaires , des Observations sur le texte , et cinq tables. Premier volume , contenant ce qu'on a trouvé d'Ordonnances imprimées ou Manuscrites , depuis Hugues Capet , jusqu'à la fin du Regne de Charles le Bel. Paris 1723. in-fol. De Lauriere fit commencer l'impression du second volume , mais la mort l'ayant

Payant enlevé pendant qu'il s'imprimoit, M. Secousse fut chargé de continuer l'Ouvrage, ce qu'il fait maintenant avec beaucoup de succès. Le second volume a paru par ses soins, sous ce titre : *ORDONNANCES, &c. second volume, contenant les Ordonnances du Roi Philippe de Valois, & celles du Roi Jean, jusqu'au commencement de l'année 1355. par feu M. de Lauriere; & des Supplémens, des tables, & l'Elog: de M. de Lauriere, par M. Denis-François Secousse, Avocat au Parlement, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Paris 1729. in-folio.*

M. Delisle, Auteur de la Comédie de *Timon-le-Misanthrope*, & de quelques autres Pièces jouées avec succès sur le Théâtre Italien, vient de donner au Public deux Brochures in 8. contenant différentes Pièces de Poésie, qui ont pour titre, dans l'une, *Épître aux Beaux Esprits*, la *Gazette Poétique*, sur la Campagne de 1734. *Complimens à S. E. M. le Cardinal de Fleury*, sur le renouvellement de l'année. *Le Voyage de l'Amour propre. Épître à Eucharis*, & une *Ode à M. * * ** de l'Académie Française, &c.

Dans l'autre, plusieurs Fables Allégoriques, entre autres, *Qu'à-t'il ? Qu'à-t'elle ? Alexandre ressuscité*, *Bonnet Blanc ou Blanc Bonnet*, &c. L'Auteur promet de donner incessamment quelques autres Pièces. On trouve ces deux Brochures à Paris, chés *Prault*, Pere, Quai de Gêvres; chés *Gandoisin*, fils, Quai des Augustins; chés *Briasson*, rue saint Jacques; chés *Gaillaume*, sur les degrés de la sainte Chapelle,





Chapelle , & chés *Prault*, le fils , Quai de Conty ,
à la Charité , 1739.

L'Académie Française délivrera le 25. du mois
d'Août prochain , Fête de S. Louis , le Prix d'Elo-
quence , fondé par M. de Balzac , & elle propose
pour Sujet : *Que la douceur est une vertu qui a sa*
récompense dès ce monde, conformément à ces paro-
les de l'Ecriture Sainte : *Beati mites , quoniam ipsi*
possidebunt terram.

Le même jour elle donnera le Prix de Poësie ,
fondé par le feu Evêque de Noyon , dont le Sujet
sera : *Le progrès de l'Eloquence sous le Regne de*
LOUIS LE GRAND.

SUITE des Médailles du Roy,

La Médaille , dont nous donnons ici la Gravûre ,
a été présentée à S. M. le jour de S. Louis dernier.
Le Sujet en est grand & digne d'être transmis à la
Posterité par un Monument tel que celui ci. D'un
côté, c'est le Portrait du Roy en Buste, avec l'Ins-
cription ordinaire , *LUDOVICUS REX CHRISTIANIS-*
SMUS, Et sur le Revers, c'est Minerve, qui le Cadu-
cée à la main , conduit aux pieds de son Trône la
Lorraine, représentée dans le goût antique , sous le
Symbole d'une Femme Couronnée de Tours , la-
quelle présente au Roy le double Ecu des Armes
de Lorraine & de Bar. Pour Légende : *MINERVA*
PACIFERA. Et dans l'Exergue : *LOTHARING. ET*
BAR. REGNO ADD. M. DCC. XXXVII Les Coins
de cette Médaille , tant de la Face que du Revers ,
ont été gravés par M. du Viviers,

ESTAMPES NOUVELLES.

La Suite des Portraits des Grands Hommes et
des Personnes Illustres dans les Arts & dans les
Sciences ,

Sciences, continuë de paroître avec succès, chez *Odièvre*, Marchand d'Estampes, Quai de l'École; il vient de mettre en vente :

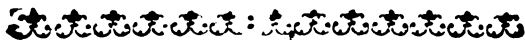
PIERRE PUGET, Sculpteur, Peintre & Architecte, né à Marseille en 1623. mort en 1695. peint par son fils, & gravé par Ch. *Dupuis*.

LOUIS MARCHAND, Organiste du Roy, né à Lyon, mort à Paris le 17. Février 1732. âgé de 61. ans, peint par *Robert*, & gravé par Ch. *Dupuis*.

Le S. *Beaumont*, a gravé depuis peu une quatrième Estampe d'après *Vauvermans*, en large, intitulée les *Nageurs*, dédiée à M. de *Baussen*, Intendant d'Orléans, d'après le Tableau original de 18. pouces de large, sur 14. de haut, du Cabinet de M. *Barez*. On la vend, rue S. Jacques, chez M. *Beaumont*, à S. Paul.

Il paroît un nouveau *Calendrier de Cabinet*, en feuille., monté en Carton, très-bien gravé par le Sr *Guiot*, dont la composition est fort ingénieuse & l'usage fort utile. Ce Calendrier peut servir pendant 38. ans, à compter du premier Mars prochain; l'intelligence en est très aisée, au moyen d'un Imprimé qu'on lit au dos du Calendrier, qui enseigne d'une manière très-sensible la manière de s'en servir & de trouver sur le champ ce que l'on souhaite sçavoir. On le trouve chez l'Auteur, isle S. Louis, Quai d'Anjou, au bas du Pont Marie, la troisième porte cochère. Chez *Mesnier*, rue S. Severin, au Soleil d'or; chez la veuve *Chereau*, rue saint Jacques, aux deux Piliers d'or, & chez *Baillieul*, Géographe, rue Galande, 1739. Le prix de ce Calendrier est de 16. sols en feuille, & de 24 sols monté en Carton.

SPECTACLES



SPECTACLES.

EXTRAIT DES MUSES ;
Piece Dramatique , en quatre Parties ;
représentée pour la premiere fois par les
Comédiens Italiens , le 12. Décembre 1738.
par M de Morand.

PR O L O G U E , *premiere Partie.* La Scène s'ouvre par *Arlequin* & *Sylvia* , qui se plaignent de ne plus voir leur Théâtre aussi fréquenté que dans le temps de leur arrivée à Paris : ils sont surpris de voir paroître une Dame qu'ils ne connoissent point : (c'est *Melpomene* ;) *Arlequin* la trouve trop lugubre , & sort pour aller chercher quelques-uns de ses camarades pour la recevoir plus dignement. *Sylvia* dit à la Muse Tragique qu'elle ne comprend pas quel sujet peut l'amener sur leur Théâtre, à moins qu'elle ne soit indisposée contr'eux au sujet des Parodies qu'on y représente. *Melpomene* répond , qu'elle ne s'est jamais offensée de ces sortes de plaisanteries , & qu'elle les pardonne volontiers à *Momus*, qui s'égare souvent ainsi pour flater le goût de ses supôts.

Les sieurs *Romagnesi* & *Mario* viennent
H. Vol. G de.

demander à Melpomene ce qu'elle exige d'eux : elle répond qu'elle cherche un azile parmi eux. Ces deux Acteurs lui disent qu'ils ne se croient pas en état de la seconder , & qu'elle doit retourner sur le fameux Théâtre dont elle est en possession , le seul où elle puisse briller. Elle répond :

Ces beaux jours sont passés : hélas ! Eh quoi , vous mêmes ,

N'êtes-vous pas instruits de mes malheurs extrêmes !

On néglige aujourd'hui l'art qui fit autrefois

La gloire de la France , et le plaisir des Rois.

Depuis que sous mon nom *Calliope* trop vaine

A , d'un style empoulé , fait retentir la Scene ,

Loin d'exiger encore la pitié , la terreur ,

Où je sçais tout à tout faire passer un cœur ,

Le Public qu'a séduit son pompeux verbiage ,

Ne veut, de mots ronflans, qu'un bizarre assemblage ,

Que , d'épithetes vains de grands vers tout tissus ,

Et des traits recherchés ensemble mal cousus :

Cette simplicité , tableau de la Nature ,

Ces nobles sentimens , ma plus chere parure ,

Lés caracteres vrais jusqu'au bout soutenus ,

La conduite , les mœurs , sont-ils encor connus ?

Racine est aujourd'hui traité de Profaique ;

La Tragédie enfin n'est plus qu'un monstre épique.

Calliope

Ah !

Ah ! ce qui met encor le comble à mes douleurs ;
 L'envieuse *Thalie* acheve mes malheurs ;
 Des débris de cet art , elle fait tous ses charmes ;
 En chauffant le *Cothurne* , elle arrache des larmes ,
 Et n'a plus de succès qu'en usurpant mes droits !
 Ainsi , je viens tâcher de faire ouïr ma voix
 Sur ce même Théâtre , où jadis les *Corneilles*
 Ont fait , de ce grand Art , admirer les merveilles ,
 Et c'est le seul moyen que je dois employer
 Pour supplanter *Thalie* & la mortifier .
 Je la dois à mon tour chasser de son empire.
 C'est à vous de répondre à l'ardeur qui m'inspire ,
 Liant nos intérêts , tâchons de ramener
 Des inconstans , trop prompts à nous abandonner.

Après quelque difficulté que font encore
 les Comédiens , ils consentent enfin à se ren-
 dre aux vœux de *Melpomene*. *Erato* survient,
 qui veut aussi faire jouer une *Pastorale* sur le
 même Théâtre , ce qui occasionne une petite
 dispute entr'elle & *Melpomene* pour la préfe-
 rence : mais *Arlequin* voyant paroître *Thalie* ,
 s'écrie , voici celle qui les mettra d'accord ,
 & prie instamment cette Muse de le débar-
 rasser de deux extravagantes , dont l'une
 veut lui faire prendre la houlette en main , &
 l'autre , chauffer le *Cothurne*. *Thalie* est sur-
 prise des prétentions de ses sœurs , elle de-

G ij mande

mande à Melpomene si elle se fera annoncer sous le nom de la Comédie, ce qui occasionne une nouvelle dispute sur le larmoyant comique dont Thalie veut que Melpomene soit l'Auteur, & dont Melpomene veut donner l'invention à Thalie. Enfin Arlequin veut chasser la Tragédie & la Pastorale. La premiere dit qu'elle défendra ses droits; Mario se déclare pour elle, & Sylvia prend le parti d'Erato; Arlequin embrasse *Thalie*, dont il ne veut pas se séparer; & le sieur *Romagnesi* qui a demeuré neutre, est pris pour arbitre entre les Muses; il veut les réunir & les garder toutes trois; Melpomene & Erato y consentent; mais *Thalie* piquée qu'on veuille partager son empire, aime mieux le laisser en proie à ses sœurs, qui déplairont toujours sans elle, & sort en disant;

Ah ! quel plaisir lorsqu'on les sifflera !

C'est vainement qu'on me rapellera, &c.

Arlequin est fâché du départ de Thalie, il s'en console par l'arrivée de *Terpsicore* qui entre avec *Euterpe*. On reçoit quelques Airs à danser de celle-ci, mais on prie l'autre de vouloir bien imiter les Jeux de Thalie. *Terpsicore* y consent, & forme un divertissement avec sa Suite, par où finit cette premiere partie, où Melpomene parle toujours en
grands

grands Vers ; Thalie en Vers de dix syllabes, Erato en Vers libres , & les Acteurs en Prose.

PHANAZAR , Tragédie , *seconde Partie.* Cette Pièce se passe entre quatre Acteurs ; qui sont *Belus* , Roi d'Assyrie , & Fondateur de cette Monarchie , *Merodach* , Prince du Sang de *Belus* , *Nicie* , fille de *Merodach* , & *Phanazar* , Favori du Roi. Ces quatre Rôles sont remplis par les sieurs *Deshayes* , *Romagnesi* , la Dlle *Riccoboni* , & par le sieur *Riccoboni*. La Scène est à Babylone.

Merodach qui a découvert la passion que *Phanazar* a pour sa fille , ordonne à cette Princesse de ne point rejeter ses vœux , ayant , ajoute-t'il , des raisons pour flater la passion de ce Favori de *Belus* , quoiqu'il soit d'une naissance très-obscure.

Nicie restée seule , se réjouit d'un ordre si favorable à ses desirs , elle aimoit en secret *Phanazar* , & son amour peut éclater sans crainte. *Phanazar* vient chercher *Merodach* , mais ne trouvant que sa fille , il saisit avec joye cette occasion de lui parler de son amour , il lui fait une déclaration fort vive , quoiqu'à mots couverts ; enfin enhardi par quelques réponses flatteuses de la part de *Nicie* , il avouë qu'elle est l'objet qu'il adore , & se jette à ses genoux ; *Merodach* qui l'a sans doute observé , arrive & feint d'être en

G iij couroux

couroux de la rémerité de Phanazar ; Nicie surprise veut s'excuser ; son pere lui ordonne de se retirer ; & Merodach reproche ensuite à *Phanazar* son audace , en lui demandant si les bontés de *Belus* lui ont fait oublier sa vile extraction. Phanazar répond dignement sur le reproche de sa naissance , & excuse sa témérité par la violence de l'Amour : Merodach replique que les fautes de l'amour ne peuvent être excusables qu'autant qu'il est poussé à l'excès , & flatant ensuite cet amant d'un doux espoir , s'il est prêt à faire un grand effort pour le servir , il en ranime si fort l'ardeur , que ce Prince a lieu de tout attendre. Il lui apprend que pour venger son pere que *Belus* a fait périr , il a résolu de lui ravir le jour & l'Empire ; il exige de Phanazar qu'il lui livre l'entrée dans la chambre du Roi pour le poignarder , lui promettant Nicie à ce prix. Phanazar est saisi d'horreur ; Merodach s'en aperçoit , & lui dit :

Tu trembles maintenant , tu crains de t'engager :

A quoi *Phanazar* répond par ce beau Vers :

Je tremble , mais du crime , & non pas du danger.

Il ne balance pas , il refuse au Prince de seconder sa fureur. Celui-ci lui pardonne

CCG

Ces premiers mouvemens , & tâche de le gagner en lui rapellant les douceurs qu'il peut attendre de l'amour & de la grandeur. Phazar dans sa réponse s'exprime par ces Vers , justement applaudis par les Spectateurs.

Tu cherches vainement à tromper ma raison ;
 Mon cœur qu'a révolté ta noire trahison ,
 Démêle avec horreur ce lâche stratagème :
 Prends de plus dignes soins , & rentre dans toi-même.
 Si ton avidité pour le suprême rang ,
 Si la soif de regner , non de venger ton sang ;
 Des devoirs de Sujet effacent la mémoire ,
 Laisse au moins dans ton cœur quelque place à la gloire ,
 Que l'admiration trop dûë à ce Héros ,
 Ses exploits inouis , ses immortels travaux ,
 Que le bien , la grandeur , l'amour de ta Patrie ,
 Pour ce fameux Monarque apaisent ta furie !
 Est-il rien sous tes yeux qui ne parle pour lui ,
 Et contre ton forfait ne s'élève aujourd'hui ?
 Regarde ces Palais , cette superbe Ville ,
 Le séjour des beaux Arts , & des talens l'azile ,
 Qui fait , de l'Orient , trembler les plus grands Rois ,
 Qui peut-être à l'Asie un jour fera des Loix ;
 Regarde cette Rive , où l'onde renfermée ,
 Brave des vents fougueux la rage envenimée ,

Où nos Vaisseaux , jadis inconnus sur les Mers ,
 Apportent des trésors du bout de l'Univers ;
 Et songe que ces Lieux, en moins d'un demi lustre,
 Ont acquis par lui seul & leur force & leur lustre ,
 Qu'ils n'étoient , de limon qu'un tas marécageux
 Et du Tigre affamé , que le repaire affreux ;
 Vois ces peuples , polis , généreux , équitables ,
 Et songe qu'ils sont nés presqu'aussi peu traitables
 Que les Monstres formés dans nos brûlans Climats !
 Si le Ciel te faisoit regner sur ses Etats ,
 Tenterois-tu pour nous ce qu'acheva son zele ?
 Les périls te prêtant une force nouvelle ,
 Irois-tu, de ton rang quittant la majesté ,
 Aux emplois les plus vils rabaisant ta fierté ,
 Chés cent Peuples divers , jaloux de leurs maximes,
 Etudier leurs mœurs , sonder leurs loix sublimes ,
 Enlever leurs vertus , leurs arts & leurs secrets ,
 Et les porter ensuite à tes heureux Sujets ?
 Toi , qui veux par le crime envahir la Couronne ,
 Pour apprendre à régner, descendrois-tu du Trône ? &c.

On voit bien que l'Auteur a voulu , sous
 le nom de *Belus* , nous donner le portrait du
 fameux Czar *Pierre le Grand* , qu'il ne con-
 venoit pas de faire paroître sur la Scene , si
 peu de temps après sa mort. Mais personne
 ne s'y est trompé ; de si beaux traits ne con-
 venoient qu'à ce grand Homme.

Merodach

Merodach ne se rend point à de si bonnes raisons , il rapelle au contraire Nicie , à qui il apprend que Phanazar trouve que c'est à trop haut prix qu'on veut l'unir avec elle. La Princesse restée avec son Amant, lui reproche son peu d'ardeur ; mais aprenant de lui ce qu'on en exige , elle n'en montre pas moins d'horreur , lui avouë sa tendresse , lui défend d'obéir ; toute la grace qu'elle lui demande , pour prix de ce même amour , est de ne pas déclarer le complot criminel de son pere , & le quitte en lui disant :

Un seul mot , j'en fremis , feroit périr mon Pere ;
Et si vous exposiez une tête si chere ,
Mon cœur , d'horreur pour vous désormais animé ,
Vous haïroit autant qu'il vous auroit aimé.

Phanazar demeure dans un furieux embarras ; il voudroit bien obéir à Nicie , mais il comprend toute la rigueur du devoir qui l'oblige à tout découvrir à son Maître ; il comprend tout le danger où il expose un Roi si généreux , & à qui il doit tant. L'amour & le devoir le déchirent ; dans ce désordre affreux , il s'écrie.

Quel parti , juste Ciel , prendrai-je désormais !
Faut-il toujours combattre & ne vaincre jamais ?

Son trouble s'accroît à l'aspect de Behr
G v qu

qui arrive. Il vient faire part à Phanazar de ses nouveaux projets contre *Zoroastre*, Roy de la Bactriane, son ennemi, qui est sur le point de détrôner *Arbaces*, Roy des Medes, son Allié; pendant tout ce détail, Phanazar agité par ses remords, est d'une distraction extrême; le Roy s'en aperçoit, & lui en demande le sujet; Phanazar veut se contraindre, le Roy ne s'y trompe pas, & pressant de nouveau son Favori de lui avouer ses chagrins, & lui offrant avec les plus tendres marques d'amitié tout ce qu'il peut désirer; celui-ci ne résiste plus à tant de bontés, se jette aux genoux de son Maître, & s'avoue coupable envers lui; il se fait un crime d'avoir pu hésiter à lui révéler la conspiration qui se trame contre lui; enfin pressé par le Roy d'en nommer le chef, il trouve le moyen en deux mots de se justifier, de remplir son devoir, & de demander grace pour le coupable. Ce sont là de ces traits qu'il faut mettre sous les yeux du Lecteur.

Phanazar aux genoux du Roi.

C'est

Belus.

Qui ?

Phanazar.

L'Auteur des jours de celle que j'adore ?

Belus

Belus le relevant.

Il suffit : je conçois quel trouble étoit le tien ;
Mais tu sçais mes bontés , acheve , & ne crains rien.

Phanazar rassuré , avouë tout , & le Roy exige de lui qu'il feigne de se rendre aux promesses de Mérodach , & qu'il tâche par ce moyen de connoître tous ses complices ; Phanazar promet d'obéir , & Belus attendant venir le Prince , se retire en un lieu d'où il pourra tout apprendre par lui-même. La Scene qui se passe ici entre Merodach & Phanazar , est traitée avec beaucoup d'art. Phanazar arrache au Traître tout le secret de la conspiration , dans laquelle plusieurs Chefs de l'Armée , des Grands , & du Peuple sont entrés ; Merodach , convaincu du succès de l'entreprise , sort pour l'aller hâter. Belus revient sur la Scene , parle bas à un Garde , pour faire arrêter les Complices , & donne ordre à un autre de suivre Merodach , & de l'amener avec Nicie. Etré de cet abominable complot , il se tourne vers Phanazar , & lui dit :

Aurois-je du m'attendre à ces complots atroces !
Mon amour a tout fait pour des Peuples féroces ,
Sans mœurs , sans sentimens , dans les Forêts épars
Je leur donne des Loix , des Villes & des Arts ;

De Monstres indomptés, j'ai cru faire des hommes ;

Que dis-je ! en nos souhaits, aveugles que nous sommes !

Je n'ai dans mes travaux que trop bien réussi ;

Ils sont hommes, hélas ! j'en suis bien éclairci.

Oùï, pour la perfidie, & pour l'ingratitude,

N'ont-ils pas des Humains déjà pris l'habitude ?

Ces vices inconnus des Lions & des Ours,

Ne me montrent-ils pas l'effet de mes secours ?

Les Gardes amènent Mérodach, à qui Belus reproche son crime ; Nicée vient se jeter aux genoux du Roy, pour tâcher de l'attendrir en faveur de son Père ; elle éclate contre Phanazar ; Belus lui répond que ce fidele Sujet l'a mieux servi, & qu'il ne s'est rendu, par-là, que plus digne de son estime. Ensuite, le Roy veut pardonner à Mérodach. Par gradation, il se radoucit sur le crime de ce Prince, mais c'est à cette condition expresse : qu'il ne gardera aucun ressentiment contre Phanazar, & qu'il épousera la fille de Mérodach ; il s'exprime ainsi :

Aprens qu'un sang si beau, que tant d'apas sont faits,

Pour le prix des vertus, & non pas des forfaits,

Mérodach est si peu sensible à la clémence
du

du Roy , qu'il en~~tre~~ en fureur , & se tuë en
desesperé , en ordonnant à sa fille d'ôter tout
espoir à l'ingrat qui l'a trahi. La Princesse
promet d'obéir. Elle défend à Phanazar de
jamais paroître à ses yeux. Belus rassûre
ce tendre Amant , & fait renaître dans son
cœur l'esperance de posséder l'objet de son
amour , en le comblant de nouveaux bien-
faits. Phanazar finit la Pièce par ces deux
Vers qu'il adresse au Roy.

Ah ! de tant de grandeurs je suis bien moins flaté,
Que de sçavoir enfin vos jours en sûreté.

ORPHE'E , Ballet Pantomime.

Le Théâtre représente l'Avenüe des Enfers;
Orphée y arrive seul en déplorant la perte
de sa chere *Euridice* ; des Monstres infer-
naux veulent lui fermer l'entrée de ce fatal
séjour, *Orphée* jouë de la Lyre, & les Mons-
tres charmés s'apaisent & se retirent ; d'au-
tres Monstres succedent à ceux-ci ; *Cerbere*,
Caron, les *Parques* ; tous s'oposent à son
passage ; ils paroissent pourtant tous fléchis
par la douceur des tendres sons qu'*Orphée*
tire de sa Lyre. Alors , l'Enfer s'ouvre , *Plu-*
ton y paroît sur son Trône avec *Proserpine*
& les autres Divinités de l'Averne ; le Dieu
est surpris de l'audace du Mortel qui ose
pénétrer jusque dans son Empire , il donne
même

même des marques de son courroux , mais il éprouve bien-tôt la puissance de l'Art enchanteur d'Orphée , qui dans ce moment , fait les plus grands efforts pour tirer de sa Lyre les sons les plus tendres & les plus touchans , pour fléchir ce Juge sévère , il se jette à ses genoux , se prosterne & lui déclare le sujet de son désespoir ; Pluton attendri , de même que Proserpine , se rend à ses desirs , il ordonne qu'on lui ramène Euridice , & lui explique à qu'elle condition il peut la posséder. Orphée se livre à sa joye , sa tendre Epouse paroît , & comme il n'ose la regarder , il lui fait entendre , par ses mouvemens , de le suivre , observant continuellement de détourner ses regards qu'Euridice cherche toujours. On entend quelque bruit , Orphée en est allarmé , le bruit redouble , la peur les sépare , des Monstres paroissent , le fidele Epoux craint pour sa chere Euridice , il s'empresse de la chercher , & l'aperçoit (transporté de douleur) entre les bras des Furies qui l'obligent de rentrer dans les Enfers , Orphée ayant laissé échaper un de ses regards sur elle. Plusieurs Furies , charmées d'avoir enlevé Euridice à son Epoux , viennent encore le tourmenter par des démonstrations & des mouvemens très-vifs & très-pressés. Orphée se livre à toute sa douleur , il succombe , & se jette à moitié mort

sur

sur un Rocher. Les Furies se retirent , le Théâtre change dans le moment , & représente une vaste Campagne , coupée & embellie par des Bois. Des Baccantes , qui reviennent de célébrer les Orgies , arrivent , s'abandonnant à leurs differens transports , elles aperçoivent Orphée , elles l'entourent & veulent l'obliger à prendre part à leurs jeux , il s'en défend , elles le saisissent à plusieurs reprises , il veut fuir , elles le poursuivent & le frappent de leurs Tyrses , leur fureur augmente. Orphée , poussé à bout , & ne pouvant se dégager , elles le poursuivent jusque sur le Rocher , où il n'évite d'être assommé qu'en se précipitant. On voit aussitôt descendre des Cieux un Vautour , qui enleve sa Lyre , laquelle , en Astre brillant , portée par le Vautour , s'élève peu à peu , & va prendre sa place parmi les Signes Célestes. Les Bacchantes recommencent leur danse avec de nouveaux transports dans leurs vrais caracteres , par où finit le Divertissement d'une maniere extremement vive.

Au reste , le Public a trouvé que l'arrangement de ce Ballet est très-ingénieux , l'exécution parfaite , & la Musique naturelle , pleine d'agrément , variée & très-bien caractérisée. Le Sr Blaise, *Basson* , de la Comédie Italienne , en est l'Auteur , ainsi que de la Musique du dernier Ballet , qui a fait tant de plaisir

sur

sur le même Théâtre . qui a pour titre , *les Filets de Vulcain*. Le Sr Riecoboni n'a pas moins bien réüssi dans l'exécution du Personnage d'Orphée . qu'à inventer cet ingénieux Ballet ; il a été très-bien secondé par tous les autres Acteurs & Actrices , & sur tout par la Dlle *Silvia* , dont les graces & les divers talens se font autant admirer lorsqu'elle danse , que lorsqu'elle remplit un Rôle de Comédie. Le Sr *Joan* , jeune Danseur , s'est aussi distingué dans le Ballet.

La Pastorale qui fait la troisième Partie de ces Pièces , dont on vient de parler , fut retirée par l'Auteur après la seconde Représentation.

Le 29. Novembre dernier , *Francesco Materassi* Comédien Italien de l'Hôtel de Bourgogne , natif de Modene , mourut à Paris , âgé de 86. ans. Il étoit à Paris depuis le commencement de l'année 1716. étant de la Troupe que le Duc d'Orleans , Régent , y avoit fait venir d'Italie. Il jouoit ordinairement le Rôle de *Docteur* dans les Pièces Italiennes , & s'en acquittoit très-bien , & dans le vrai goût de son Pays.

Le 16. Décembre , la Dlle *Therese Lalande* , Actrice du même Théâtre , mourut aussi , âgée de 47. ans. Elle avoit été reçue au Théâtre Italien en 1721.

Les

Les Comédiens François donneront au commencement du mois prochain , avec la Tragédie de *Médus* , qu'ils repetent , une petite Comédie en Prose , sous le Titre du *Somnambule*.

EXTRAIT de la Comédie des Epoux Réunis , par M. Guyot de Merville , représentée au Theatre François le 31. Octobre dernier.

ACTEURS.

Damis , ou Dorimon , le Sr de Montmenil.
 Lucrece , ou Lucile , la Dlle Connell.
 Florise , la Dlle Poisson.
 Lisimon , Amant de Florise , le Sr Dubois.
 Lisette , Suivante de Lucrece , la Dlle Dangeville.
 Dorine , Suivante de Florise , la Dlle du Bocage.
 Frontin , Valet de Damis , le Sr Poisson.
La Scene est à Bordeaux , dans la Maison de Lucrece & de Florise.

Cette Comédie , comme nous l'avons déjà annoncé dans le Mercure de Novembre , a été reçûe avec aplaudissement ; l'Auteur s'est justifié dans une Préface , de quelques bruits qui portoient atteinte à sa gloire ; on l'accusoit d'avoir copié les Epoux réunis.

réunis , sur la *Fausse Antipathie* de M. de la Chaussée ; il proteste qu'il n'avoit point lu cette dernière Pièce quand il a composé la sienne. Mais quand il seroit vrai , qu'il auroit traité le même fond , il l'a fait d'une manière si différente , qu'il s'est approprié toute la gloire qui lui en est revenue ; ainsi c'est avec raison qu'il dit à la fin de sa Préface : *D'ailleurs , je n'aurois pas beaucoup de peine à montrer que la ressemblance entre la Comédie de M. de la Chaussée & la mienne , n'existe que dans une partie de ce qui est hors de nos deux Pièces.* Passons à l'Extrait.

Au premier Acte , *Lisimon* , Amant de *Florise* , se plaint à *Dorine* , sa Suivante de ce qu'on ne répond pas à son amour , & que son insensible Maîtresse ne veut point le rendre heureux par son hymen ; voici comme il s'explique :

Puis-je exiger moins d'elle ?

Quand l'Amour dans notre ame a répandu ses feux ,
Voilà , voilà les biens où tendent tous nos vœux .
Nous aspirons sans cesse à ce double avantage ,
L'Amour chés les Humains est né pour le partage ;
Il cherche à tout moment , par l'obstacle animé ,
A regagner l'objet dont les yeux l'ont charmé ;
Vainement voudroit-on l'arrêter dans sa course ;
Cette flamme toujours remonte vers sa source ;

Et lorsque d'un Amant l'heureuse passion ,
 Sur la Beauté qu'il aime a fait impression ,
 Il n'est point satisfait , qu'une chaîne constante
 N'assûre le bonheur qui flate son attente ,
 Et dont , entre deux cœurs , l'un pour l'autre at-
 tendris ,
 Un retour mutuel augmente encore le prix.

On peut juger par cette tirade , si l'Au-
 teur versifie bien ; Dorine excuse sa Maî-
 tresse autant qu'il lui est possible ; elle im-
 pute à sa jeunesse , ennemie d'un engage-
 ment aussi solide & aussi sérieux que l'hy-
 men , l'éloignement qu'elle a pour des
 nœuds , qui lui feroient perdre sa liberté ;
 elle le quitte après lui avoir promis tous les
 services qui dépendront d'elle auprès de
 Florise.

Avant que Dorine sorte , un Valet vient
 demander Lisimon de la part de son Maître,
 qu'il appelle *Damis* ; Lisimon ne le recon-
 nait pas à ce nom , le Valet lui dit que son
 Maître autrefois en portoit un autre , qu'il
 tâche en vain de se rapeller ; Lisimon le
 congédie , en lui disant que son Maître ,
 quelque nom qu'il porte , n'a qu'à entrer.

Il est agreablement surpris de trouver
 dans cet inconnu le meilleur de ses Amis.
 C'est *Dorimon* , qui a changé de nom , pour
 des raisons qu'il lui explique. Ce Dorimon
 est

est un des Héros de l'Action principale ; car Lisimon & Florise sont des Personnages purement épisodiques, & ne servent à la Pièce, que d'une manière à pouvoir s'en passer. Dorimon fait entendre à Lisimon, que c'est pour se cacher à Lucile sa femme, qu'il a changé de nom, & qu'il se fait appeller *Damis* ; & pour justifier son divorce, il continue ainsi :

 Aprends, dans le nœud qui me lie,
Ma peine, ou, si tu veux, Lisimon, ma folie.
D'anciens démêlés, fondés sur de grands biens,
Divisoient les Parens de Lucile & les miens,
Lorsqu'un Ami commun, sûr de leur confiance,
Entre nos deux Maisons propose une alliance ;
On l'écoute, on s'assemble, on s'accorde, on
 conclut ;
Lucile ayant douze ans, moi seize, on résolut,
Que jusqu'à l'âge habile aux droits du mariage,
Aux Pais étrangers j'irois faire un voyage.
Tous deux nous consentons à nous donner la main
J'épouse cette enfant, & pars le lendemain, &c.

Il ajoute que l'amour d'un état libre, l'avoit engagé à secouer le joug qu'on lui avoit imposé pour des intérêts de famille ; que malgré sa répugnance pour le mariage, il n'avoit pas laissé d'entretenir par bienséance un commerce de Lettres avec Lucile sa femme

Femme , mais qu'il avoit enfin cessé de lui
Écrire , & qu'il avoit changé le nom de
Dorimon en celui de *Damis* , pour n'être plus
reconnu en France ; il finit cette exposition
par ces derniers Vers :

Voilà comment j'errai dix ans de tous côtés ,
Arbtre de mon sort & de mes volontés ;
Résolu , quoiqu'Epoux , à vivre sans ma femme ,
La plaignant néanmoins dans le fond de mon ame,
Mais , malgré les efforts que tu pourrois tenter ,
L'esclave d'un penchant que je ne puis dompter.

Lisimon rend au faux *Damis* confidence
pour confidence ; il lui apprend qu'il a d'a-
bord aimé une charmante Veuve qui s'a-
pelle *Lucrece* ; mais que la trouvant inflexi-
ble , il a tourné tous ses vœux du côté de
Florise , qui loge dans la même maison avec
l'inflexible en question ; au nom d'inflexi-
ble , *Dorimon* prétend qu'il n'y a point de
femmes dont on ne puisse se faire aimer ,
quand on s'y prend comme il faut ; *Lisimon* le
défie de fléchir la fierté de *Lucrece* ; le faux
Damis accepté le défi ; & c'est ce qui lie l'épi-
sode à l'action principale ; car dans la Scene
suivante , *Lisimon* fait part à *Florise* de la
téméraire entreprise de son Ami ; *Florise*
qui en croit le succès impossible , croit ne
rien risquer , quand elle dit à *Lisimon* , que
is

si son Ami Damis parvient à se faire aimer de Lucrece , elle veut bien consentir à l'épouser , quelque répugnance qu'elle ait pour le mariage.

Comme l'Extrait de ce premier Acte est déjà assés long , par raport aux bornes que nous nous sommes prescrites , nous passerons légèrement sur les Scenes qu'il contient encore ; ainsi nos Lecteurs apprendront en peu de mots , que Lucrece promet à Lisimon d'agir en sa faveur auprès de son Amie Florise , & que Lisette irritée contre l'insensibilité dont Damis se vante , ne peut s'empêcher de la faire éclater devant Lucrece , à qui elle dit qu'elle confond dans sa colere son ingrat Epoux & tous les hommes ensemble ; ce qui donne lieu à Lucrece de défendre ce cher Epoux , tout ingrat qu'il est , & de parler des Lettres qu'il lui a souvent écrites depuis son départ. Voici comme elle exprime sa tendresse :

Un funeste pouvoir ,

Lisette , malgré lui , l'arrache à son devoir.

Ses Lettres en font foi ; mais surtout la dernière ,

Lorsqu'ayant résolu notre rupture entière ,

Sa main , hélas ! traçoit à mes humides yeux ,

Ses regrets vifs , mêlés à nos derniers adieux.

Tout ce que nous venons de dire est nécessaire

Essaire pour l'intelligence du reste de la Pièce.

Le second Acte commence par une infidélité que Florise fait à Lisimon ; elle avertit son Amie du projet que Damis a formé contre son cœur , & de la condition du Traité , fait entre Lisimon & elle ; Lucrece lui proteste qu'elle n'a rien à craindre du côté d'un cœur que rien ne sçauroit dédommager de la perte qu'il a fait ; Lisette n'est pas si tranquille sur ce point que Florise & Lucrece ; elle dit à cette dernière ;

Madame , voulez-vous suivre mon sentiment ?

Vous voyez ou Damis porte l'acharnement ,

Et que , s'il le pouvoit , il auroit le courage

D'accumuler pour nous outragé sur outrage.

M'en croirez-vous ? usez des droits que vous avez ;

Sans doute à nous venger vos yeux sont réservez

Que par vous la beauté de toutes parts assiege,

Et perde un ennemi , pris dans son propre piège ;

Et bravant cet amour , où tendront tous vos soins ,

**Donnez-en d'autant plus , que vous en prendrez
moins ;**

Qu'il en devienne fou ; je dis f ou frenetique ,

Au point que , pour donner un exemple autentique

Du respect qu'on nous doit , et de notre pouvoir ,

Il s'aïlle , en vous quittant , pendre de désespoir.

Ce

Ce second Acte a paru aux vrais Connoisseurs le plus interessant de la Pièce.

Damis se présente pour la premiere fois aux yeux de Lucrece ; la Scene qu'il a avec elle en présence de Lisimon & de Florise est des mieux traitée ; il commence par vanter son indifferencè , en disant à Lucrece que son cœur est fait pour admirer la beauté , & non pour la sentir ; Lucrece lui répond sur un ton à peu près semblable ; mais Damis au grand étonnement de Lisimon & de Florise , s'exprime en ces termes :

Que diriez-vous , hélas ! si loin de vous connoître
 Sans avoir à vos yeux eu l'honneur de paroître ,
 Quelqu'un avoit conçu , d'un fol espoir flaté ,
 Le projet d'attenter à votre liberté ? &c.
 L'entreprise est étrange , et je vais vous surprendre ;
 Envain un peu d'orgueil me porte à la celer.
 La honte et les remords m'obligent de parler.
 Oüi , Damis envers vous est lui-même coupable
 De la plus grande erreur dont l'homme soit capable ;
 Étonné , mais jaloux , je ne m'en cache pas ,
 De tant d'indifference unie à tant d'apas ,
 J'aïffrontois sans respect votre juste colere ;
 Enfin j'avois formé le dessein de vous plaire , &c.
 Déjà sur votre front mon arrêt est écrit ;
 Déjà , je m'aperçois que mon aspect vous gêne ;

Mon

Mon audace en effet mérite votre haine ;
 Eh bien je m'abandonne à tout votre courroux ,
 Et je veux expier mon crime à vos genoux.

Ce coup de Théâtre a paru des plus frapans ; Lucrece n'a pu soutenir un retour si flatteur pour sa gloire , & peut être si doux à son cœur , elle a sauvé sa fierté par la fuite ; & le Public qui auroit souhaité que l'aveu de Damis fût sincere , a été très-mortifié d'apprendre de sa bouche même que ce n'étoit là qu'un stratagème , fondé sur la croyance où il étoit , que Lucrece avoit été prévenue , sur le projet qu'on avoit formé contr'elle. La fuite soudaine de Lucrece fait croire à Lisimon que le stratagème de Damis aura un plein succès ; Frontin vient augmenter cette joye , en annonçant que Lucrece paroît fort agitée , & qu'elle se plaint d'un grand mal de tête ; mais l'ordre que Lisette vient apporter à Damis de la part de sa maîtresse , qui est de ne jamais paroître à ses yeux , détruit toute esperance de réussir ; on a pourtant trouvé que cette défense devoit plutôt faire présumer que Lucrece aimoit Damis , fondé sur ces Vers de Quinault.

C'est déjà ressentir l'amour ,
 Que de commencer à le craindre.

Quoiqu'il en soit , Damis ne renonce pas

II. Vol.

H à

à sa première idée ; il veut écrire à Lucrece , & de peur que sa lettre ne soit refusée , il prend le parti de la faire rendre par Dorine qui est dans les intérêts de Lisimon ; cette même Dorine y doit mettre le dessus ; la lettre en question est rendue de la manière que Damis l'a projeté ; Lucrece en reconnoît le caractère pour être de la main de Lisimon , son époux , qui lui a plusieurs fois écrit , ainsi qu'on l'a dit. Voici le contenu de cette lettre , destinée par l'Auteur à faire le dénouement.

Madame , si la mort pouvoit expier mon crime , ma main auroit déjà tranché mes jours ; mais vous ignoreriez le motif de mon désespoir : votre vengeance ne seroit point satisfaite , & vous perdriez le fruit de mon sacrifice. C'est à vos yeux , c'est à vos genoux que je dois mourir , si vous voulez que je meure ; et vous le voulez sans doute , en ne me pardonnant pas l'offense que je vous ai faite. Cependant j'éprouve un supplice assez cruel. Un amour véritable , mais un amour violent a succédé à l'ardeur feinte dont je prétendois follement vous éblouir.

Lucrece , qui à la seule vûe du caractère a reconnu la main de son Epoux , ne sçait plus que penser de ce qu'elle vient de lire , elle aperçoit en même temps le nom de Damis , & s'écrie :

Q

O Ciel ! ô transport le plus doux !

Mon cœur l'a reconnu. Damis est mon Epoux.

Lucrece au comble du bonheur finit ce second Acte par la sage résolution d'éprouver si elle est aimée aussi sincèrement qu'elle aime.

La Pièce étant presque dénouée au troisième Acte , par la lettre que les Spectateurs viennent d'entendre , ce qui nous reste à dire ne doit pas nous arrêter long-temps ; voici donc en peu de mots ce qui se passe dans ce dernier Acte. Lucrece reproche au faux Damis de vouloir porter atteinte à sa gloire ; en lui parlant d'amour , dans le temps qu'il est engagé à une autre par les nœuds de l'hymen ; elle lui avouë pourtant qu'elle l'aime malgré elle ; tout coupable qu'il est ; elle le quitte avec une honte affectée ; Damis soupçonne Frontin d'avoir trahi son secret ; Lisette l'éclaircit en lui aprenant que Lucrece a reconnu son caractère, ayant vû plusieurs de ses lettres entre les mains de Lucile. Au nom de Lucile , Damis se trouble ; il demande à Lisette ce qu'est devenuë cette épouse , digne d'un meilleur sort ; Lisette lui répond d'une maniere équivoque , & ajoute qu'il ne fera pas plus heureux avec Lucrece , que Lucile l'a été avec lui , puisqu'elle est mariée ; enfin dans une dernière conversation , la

H ij fausse

fausse Lucrece se voyant aimée , se fait con-
noître au véritable Dorimon pour la véritable
Lucile. L'action épisodique ne se dénouë , ni
moins facilement , ni moins agréablement
entre Lisimon & Florise ; les Epoux se réu-
nissent , & les amans s'unissent.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON mande de Constantinople , que le Rebelle
Sary- Bey Ogün , continue avec les Vagabonds ,
qu'il a assemblés , de commettre beaucoup de dé-
sordres dans les environs de Smyrne.

R U S S I E.

L'Entrée que le nouvel Ambassadeur de Perse fit
à Pétersbourg au commencement de ce mois ,
a été très magnifique, non-seulement par le nombre
des personnes de sa Suite & par la richesse de leurs
habits , mais encore par la grande quantité de Gen-
tilshommes , d'Officiers , de Valets de pied , de
Chevaux & de Carosses , qui ont accompagné le
Cortège , par ordre de la Czarine.

D A N N E M A R C K.

ON apprend de Steinhorst , que M. Mayder ,
Colonel dans les Troupes de l'Electeur d'Ha-
nover , s'étant rendu le 14. de ce mois devant ce
Château ,

Château , avec un détachement de 200. hommes , il manda par un Tambour à l'Officier qui y commandoit pour le Roy de Dannemarck , que la Régence de Hanover l'avoit envoyé pour en prendre possession au nom du Roy de la Grande-Bretagne ; que sur le refus qu'on fit de lui ouvrir les portes , il s'avança à la tête de son Détachement, & qu'il fit les dispositions nécessaires pour emporter le Château d'assaut.

Les Danois qui étoient en Garnison , se défendirent avec beaucoup de valeur , mais ils furent enfin obligés de céder au nombre , & ils se rendirent prisonniers de guerre. M. Mayder , après avoir pris possession du Château , les a fait conduire par une escorte sur le Territoire de Holstein , où on leur a remis leurs Armes.

La Régence d'Hanover a fait publier un Manifeste dans lequel elle expose les motifs qui l'ont déterminée à s'emparer de ce Château , & il est dit dans ce Manifeste , que Steinhorst & les douze Villages qui en relevent , ont appartenu de tout temps au Duché de Lawembourg ; que le Duc François de Saxe Lawembourg , ayant cédé en 1547. ce Château & ses dépendances au Duc de Holstein Gottorp , ce dernier l'avoit vendu depuis à M. Ahlefeld , de qui M. de Wedder-Koppen , Président du Conseil Privé du Duc de Holstein Gottorp , l'avoit acheté ; que M. de Wedder-Koppen ayant eû à soutenir un procès à la Chambre de Wetzelaar , contre le Roy de Dannemarck au sujet de cette acquisition , & S. M. D. ayant fait occuper ce Baillage par ses Troupes , il avoit remis ses droits au Duc de Holstein Gottorp , lequel par un Acte passé le 15. du mois de Janvier de l'année dernière , a fait une cession au Roy de la Grande Bretagne du Château de Steinhorst & de toutes les Terres qui en dépendent.

H iij

AL-

A L L E M A G N E.

LE Grand Duc de Toscane n'ayant pas voulu différer plus long-temps son départ pour l'Italie, ce Prince partit le 17. de ce mois avec la Grande Duchesse & le Prince Charles de Lorraine, pour se rendre dans ses Etats, & il fut salué en sortant de Vienne, par une décharge de cinquante pieces de Canon.

On a appris depuis que le 18. le Grand Duc & la Grand Duchesse de Toscane, son Epouse, avoient couché à Schottwienn; qu'ils s'étoient rendus le jour suivant à Pruck, d'où ils étoient partis le 19. pour Judembourg; que le 20. ils étoient arrivés à Saint Weith, & qu'ils comptoient de continuer leur route par Feldkirchen, Veld Spital, Saxembourg, Lientz, Mittelvaldt, Miderdoff, Braunnegg, Nider-Vinth, Kollman, Teutschen, Naumack, Trente, Roveredo & Ala.

La Suite du Grand Duc est composée de 145. personnes, & il court avec 230. Chevaux. Ce Prince & la Grand Duchesse, feront leur quarantaine dans les environs de Vérone, & ils iront ensuite passer quelques jours à Modene, avant que de se rendre en Toscane.

I T A L I E.

LE Cardinal Aquaviva, dans la dernière Audien-
ce qu'il eut du Pape, informa S. S. que le Duc d'Attry devoit se rendre incessamment à Rome en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire du Roy des deux Siciles, pour la remercier d'avoir accordé à S. M. Sic. l'Investiture du Royaume de Naples.

NAPLES.

N A P L E S.

M. Jean-Baptiste Spinola , Envoyé Extraordinaire de la République de Genes , eut le 2. de ce mois une Audience particulière du Roy , & il remercia S. M. au nom de la République , de s'être assuré de la personne du Baron de Neuhoﬀ , qui n'étoit point sorti de Naples , comme on l'avoit publié.

Une heure avant qu'on enlevât ce Baron , M. Ulloa , Auditeur des Troupes , se rendit chés lui , & se saisit de tous les papiers qu'il y trouva. Il remit ensuite le Baron de Neuhoﬀ & son Neveu , entre les mains d'un Officier , qui les a conduits sous une escorte de trente Grenadiers à Chiaia , & les a fait embarquer à bord d'une Galiotte pour les transporter à Gaëte , où ils ont été enfermés dans la Citadelle.

Le même jour que le Baron de Neuhoﬀ fut arrêté , on remit en liberté le Capitaine du Vaisseau Hollandois , à bord du quel il s'étoit rendu à Naples , & le lendemain on fit débarquer l'Artillerie qui étoit sur ce Vaisseau & sur deux autres Bâtimens Hollandois , fretés par ce Baron.

Un Courier du Cardinal Aquaviva ayant apporté la Bulle par laquelle le Pape confirme l'Ordre de S. Janvier , & accorde plusieurs Privileges aux Chevaliers , Don Horace Rocca , a été chargé d'examiner cette Bulle , & d'en faire son rapport.

G R A N D E B R E T A G N E.

ON a appris de Londres , que le 30. de ce mois le Capitaine Buchanam , condamné à mort pour avoir tué le Pilote d'un Vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales , fut pendu à Dock ,

H iijj mais

mais que cinq ou six minutes après l'exécution ; une troupe de Matelots l'enleva de la potence par force ; & que comme on croit qu'il n'est pas mort, on fait d'exactes perquisitions pour découvrir dans quel endroit il est caché.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 28. Novembre , Jean-Baptiste *Gamberrucci* ; Romain , Archevêque titulaire d'Amasie , *in Partibus Infidelium* , sacré le 8. Septembre 1725. & déclaré le même jour Evêque Assistant au Trône, Chanoine de la Basilique de Ste Marie-Majeure , Premier Maître des Cérémonies Pontificales , & Secrétaire de la Congrégation du Cérémonial , mourut à Rome d'une attaque d'apoplexie , dans la 65. année de son âge , étant né à Rome le 4. Juillet 1674.

Le 29. mourut à Vienne en Autriche , d'une goutte remontée, dans la 68. année de son âge , D Jean *Gomez de la Silva* , Comte de *Tarouca* Commandeur de l'Ordre Royal de Christ , Mestre de Camp Général des Armées du Roy de Portugal , Conseiller de son Conseil Suprême , Grand Maître de la Maison de la Reine de Portugal , & Ministre Plénipotentiaire de S. M. Portug. à la Cour de l'Empereur , où il résidoit en cette qualité depuis 13. ans. Il avoit pris congé de S. M. I. & il étoit sur le point de partir de Vienne , pour se rendre en Espagne , en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire du Roy son Maître , dont il avoit été ci-devant Ambassadeur à Londres , à la Haye , & aux Congrès d'Utrecht & de Cambray. Ce Seigneur étoit marié , & laisse posterité.

Le

Le premier Décembre , Jean-Benoît *Zuanelli* , Vénitien , Religieux de l'Ordre des FF. Prêcheurs , Maître du Sacré Palais Apostolique , Consulteur des Congrégations du S. Office , & des Rits Sacrés , Examineur d'Evêques , &c. mourut à Rome , au Palais du Vatican , après une longue maladie , dans la 70. année de son âge , étant né à Venise le 11. Mai 1669. Il étoit premier Bibliothécaire de la Bibliothèque laissée par le feu Cardinal Cazanate , au Convent des Dominicains de la Minerve à Rome , lorsqu'il fut nommé le 30. Avril 1728. par feu Benoît XIII. Pape , pour succéder à Gregoire Selieri , élevé au Cardinalat , dans la Place de Maître du Sacré Palais.

Le 9. Ferdinand-Marie , Duc de *Baviere* , Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'or, du 23. Novembre 1721. Grand Prieur de l'Ordre Militaire Bava- rois de S. Georges , du 25. Avril 1729. Général de l'Artillerie de l'Empire , du mois de Décembre 1734. Général-Maréchal-Lieutenant de la Cavalerie des Armées de l'Empereur , du 23. Mars 1735. & Colonel d'un Régiment de Dragons à son Service , mourut à Munich , d'un catarre , ou fluxion de poitrine , en deux jours de maladie , âgé de 39. ans , quatre mois , & un jour , étant né à Bruxelles le 4. Août 1699. Il avoit fait sa première Campagne en Hongrie contre les Turcs en 1717. & s'étoit trouvé le 6. Août de la même année , à la Bataille où les Turcs furent défaits avant la prise de Belgrade. Il avoit été un des Généraux qui furent employés par l'Empereur dans la dernière Guerre dans son Armée d'Allemagne. Ce Prince étoit troisième Fils de feu Maximilien-Emmanuel , Duc de la Haute & Basse Baviere , Electeur du S. Empire , mort le 26. Février 1726. & de Thérèse-Cunegonde Sobieski , sa seconde Femme , Fille de Jean Sobieski , Roy de

G. v

Polo-

Pologne ; & Grand Duc de Lithuanie , morte à Venise le 10. Mars 1730. Il avoit été marié le 5. Février 1719. avec Leopoldine-Eléonor-Elizabeth Françoisse Auguste , née le 22. Octobre 1691. Fille de Philippe-Guillaume Auguste de Baviere , Comte Palatin du Rhin à Neubourg , mort en 1693. & de Marie-Françoise , née Duchesse de Saxe-Lawembourg , aujourd'hui Veuve de Jean-Gaston de Médicis , Grand Duc de Toscane. Il en laisse un fils & une fille , qui sont Clement-François de Paule-Marie-Crescent Duc de Baviere , né le 19. Avril 1722 & Marie-Thérèse Emanuel de Baviere , née le 22. Juillet 1723. Leur Fils aîné Maximilien-Marie-Joseph-Ferdinand-François de Paule , Duc de Baviere , qui étoit né le 11. Avril 1720. mourut à Munich , le 28. Avril dernier.



L'HYVER.

FRAGMENTS.

L'Hyver venu sur la Terre
Y ramene les froids ;
Venus s'enfuit à Cythere
Avec les Jeux & les Ris ;
Zephire par son murmure
N'enchanté plus la Nature ,
Et les tristes Aquilons
De leur charmante verdure
Ont dépouillé nos Valons.

Post

Pour dissiper la tristesse ,
Dont le froid glace son cœur ,
Qu'Adonis à sa Maîtresse
Aille compter sa langueur :
Moi , qu'une douce habitude ,
A fait Enfant de l'Etude ,
Dans cette affreuse Saison ,
S'oppose à l'inquiétude
Les charmes d'Anacreon ,



Tandis que par mille Graces
Qui brillent dans ses Ecrits ,
A l'infortune , aux disgraces ,
Il dérobe mes esprits :
L'Hyver fuit : les Hirondelles
Vont de leurs plaintes cruelles ,
Faire retentir nos champs ,
Et Zéphire sur ses ailes ,
Va ramener le Printemps ,

A. R. âgé de 16. ans



Hvj

FRANCE



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 26. Decembre le Roy prit le deuil pour la mort du Duc Ferdinand de Baviere, pour le quitter le 9. du mois prochain.

BENEFICES DONNES
par le Roy.

L'Abbaye de Beaulieu, Ordre de S. Augustin, Diocese de S. Malo, vacante du mois de Septembre dernier, par le décès de . . . de Botard de la Bretonniere, Breton, a été donnée à . . . de Ruellant de Tiercent; aussi Breton.

Celle de N. D. de la Caignotte, Ordre de S. Benoît, Diocese d'Acqs, vacante par la démission pure & simple de Charles Prudent de Becdeliévre du Bouexie, Evêque de Nîmes, qui l'avoit obtenu au mois d'Avril 1731. à Louis-Marie de Suares d'Aulan, du Comtat Venaissin, Evêque d'Acqs, en Gascogne, sacré le 2. Juin 1737.

Celle de Belle-Etoile, Ordre de Prémontré Réformé, Diocese de Bayeux, vacante par la mort de Jean-Gédeon Thinet d'Armon-

monville , qui en étoit Titulaire depuis le mois de Juillet 1728. à *Brosseau* , Chapelain ordinaire du Roy , & Chapelain de la Reine.

Celle de Moirmont , Ordre de S. Benoît , Diocese de Châlons sur Marne , vacante du mois de Septembre dernier , par la mort de . . . Rioult d'Estouy , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , & Vicaire Général du même Diocese de Châlons , dernier Titulaire depuis le mois d'Août 1725. à D. Louis *Lataste* de Toulouse, Religieux de l'Ordre de S. Benoît , de la Congrégation de S. Maur , nouvellement proposé pour l'Evêché de Bethléem en Nivernois.

Celle de N. D. de Melleray , Ordre de Cîteaux , Diocese de Nantes , vacante par le décès de Michel-Jean-Baptiste Olier de Verneüil, Prêtre , à . . . *Boulain* , Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint Malo.

Et celle de N. D. de Molaise , Ordre de Cîteaux , Diocese de Châlons sur Saone, vacante par la mort de Marie-Anne de Courbon de Blenac , qui y avoit été nommée le 31. Octobre 1711. à D. . . de *Brisay de Denonville* , Religieuse du même Ordre , dans l'Abbaye de l'Eau lès Chartres.

Autre Nomination.

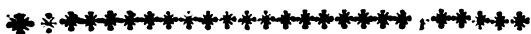
François *Fitz-James* , Duc de Fitz-James, Pair

Fair de France , né le 9. Janvier 1709. Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Victor à Paris , Ordre S. Augustin , depuis le mois de May 1728. & de celle de Boscherville , Ordre de S. Benoît , Diocese de Rouën , depuis le mois de Septembre dernier , a été nommé à l'Evêché de Soissons , premier Suffragant de Rhéims , vacant par la mort de Charles-François Le Febvre de Laubriere.

L'Abbaye d'Aubignac , Ordre de Cîteaux , Diocese de Bourges , vacante par la mort de Jean-Baptiste-Etienne du Hamel , Prêtre , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouën , Conseiller au Parlement de Normandie , qui l'avoit obtenue en 1690. & laquelle avoit été conférée au mois de Septembre dernier à *Lehours* , Trésorier de la Ste Chapelle de Bourges , vient d'être donnée de nouveau , à de Varennes , Prêtre , Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine de Bourges.

Et celle de Jouarre , Ordre de S. Benoît , Diocese de Meaux , vacante du 3. Novembre dernier , par le décès d'Anne-Therese de Rohan-Guéméné , dernière Titulaire depuis le mois de Novembre 1729. à D. *de Montmorin de S. Herem* , Abbessse de Charenton du même Ordre , Diocese de Bourges.

BOU-



*Bonquet à Mlle de B. . . y , pour le jour de sa :
Fête , par M. I. . . . de Paris.*

JE rêvois en ce jour ,

A pouvoir , chere Iris , célébrer votre Fête ,
Je traçois quelques Vers , je me frapois la tête ;
J'étois embarrassé , lorsque le tendre Amour
Se présente , & me dit : » Je sçais ce qui t'arrête ;
» Tu voudrois aujourd'hui chanter ,
» D'Iris les talens & les charmes :
» Cet esprit , ce bon cœur , à qui tout rend les
Armes ,
» Et ce je ne sçais quoi , qui sçais tout enchanter.
» Va , me dit-il , ce n'est pas ton affaire ;
» Ce projet trop hardi , ne fut pas fait pour toi .
» C'est le partage d'un Voltaire ;
» Mais pour te sauver cet emploi
» Vois pour toi ce qu'Amour aujourd'hui veut bien
» faire ;
» Je porte aux pieds d'Iris ton hommage sincere ;
» A ma voix à l'instant elle agréra tes vœux ,
» C'est le moins qu'elle puisse faire ,
» Pour le plus aimable des Dieux ,
» Qui lui donna cet art de plaire ,
Et l'absolu pouvoir qui regne dans ses yeux :

La satisfaction que le Public a témoigné avoir des Expériences Physiques de M. l'Abbé *Nolet*, et le goût général que l'on a pour les Sciences, ayant fait souhaiter que quelqu'un, à l'exemple de Mrs *Lemery* pere et fils, qui ont fait avec le succès le plus éclatant des Expériences Chymiques, entreprit de les continuer; M. *Rouelle*, Apoticaire, entra l'année passée dans cette carrière, l'approbation dont ses Auditeurs l'ont flaté, l'ayant déterminé à reprendre cet exercice encore cette année, nous avertissons qu'il en recommencera un Cours le Lundi 2. Mars prochain, chés lui, Place Maubert 1739..

Les Plantes, les Animaux, et les Minéraux sont l'objet de ces Expériences, et en font les trois Parties..

Dans la premiere, on donnera des exemples des différentes manieres de faire l'analyse des Plantes, d'en tirer les huiles, les sels essentiels, les sels fixes, et d'en faire les extraits; de-là, on passera à la fermentation et aux Liqueurs spiritueuses, à la putréfaction, et aux sels volatils, à l'analyse des Gommés, et aux différentes manieres de faire les Vernis, aux Précipités colorés, qui servent à la Peinture et à la Teinture.

On fera voir différentes combinaisons des substances végétales; telles que les huiles.
avec

avec les sels alkalis et les sels tartareux rendus solubles par d'autres sels, ou par des terres.

Les Animaux font l'objet de la seconde Partie. On fera leurs analyses, et celles de plusieurs substances qui en viennent; la décomposition du sel Ammoniac, et sa re-composition; la rectification des sels volatils et des huiles. On donnera différentes combinaisons de ces substances animales avec d'autres matieres.

Le Phosphore d'Angleterre, qui jusqu'ici n'a été connu que d'un très-petit nombre de personnes, et qui est le produit de la dernière violence du feu, terminera cette Partie avec quelques expériences des plus singulieres sur cette matiere.

Dans la troisième Partie, on traitera des substances qu'on retire des entrailles de la Terre; qu'on appelle Minéraux. Cette Partie est des plus fécondes en expériences singulieres.

Les analyses des Bitumes, du Nitre, du Sel Marin, du Vitriol et du Souffre, seront suivies avec exactitude; on y joindra la re-composition de ces sels, et les expériences les plus intéressantes sur leur mélange et sur celui de leurs acides, ou esprits, avec d'autres substances; les fermentations chaudes et froides, le changement des couleurs, les détonations

1714 MERCURE DE FRANCE

nations et la production de la flamme , sont tous des effets de ces mélanges , dans le détail desquels on entrera.

On fera voir les moyens de déterminer promptement quel est le Métal contenu dans une Mine , et la maniere d'en faire l'essai avec exactitude ; on donnera des exemples de la dissolution des Métaux , et de leur précipitation , et les moyens de leur rendre la forme métallique qu'ils ont perdue , ou par la dissolution , ou par la calcination ; on fera quelques alliages des Métaux , et la séparation de ces mêmes Métaux , les uns d'avec les autres..

On finira par la vitrification des Métaux , par les verres colorés , par la volatilisation des Métaux , et par plusieurs procédés singuliers , qui donnent des lumières sur la nature de ces corps.

On ne se bornera pas dans ces Expériences , à faire connoître quels sont les avantages que la Physique et la Médecine retirent des travaux de la Chymie ; on s'appliquera de plus à donner des exemples de l'utilité de ces mêmes Opérations dans plusieurs Arts , et même dans les usages ordinaires de la vie..

ÉPI TRE



E P I T R E.

A Mlle de L. . .

A Bandonnant cette aimable mollesse ,
 Qui file ici , mes jours , & mon loisir ,
 Je veux , Glycere , acquiter ma promesse ;
 Oui , c'en est fait , je veux y consentir ;
 Car je prévois qu'un juste repentir ,
 Pourroit un jour accuser ma paresse ,
 Mon cœur déjà , commence à le sentir.
 Non ; je ne puis m'empêcher de rougir ,
 Puisque trop tard , ma plume vous adresse
 Ces Vers rimés sous les yeux du plaisir ,
 Mais qui n'ont pas l'ordre , & cette justesse ,
 Dont Rousseau peut ses Muses embellir.
 Très-peu connu des Nymphes du Permesse ,
 De leur faveur que pourrai-je obtenir ?
 Pour Apollon , je n'ai que ma jeunesse ;
 Son feu naissant doit seul me garantir
 De la froideur , qui vous feroit languir.
 Ecueil fatal , où maint Auteur sans cesse ,
 Vient gravement échoüer & périr.
 Sans le secours d'une sçavante yvresse ,
 Ma plume veut avec vous discourir ;

La :

La Vérité , son aimable Déesse ,
 Lui dictera ce que votre sagesse
 Ordonne en vain de ne pas découvrir ;
 Car vous sçavez qu'un air de hardiesse ,
 Peut de mes Vers égayer la foiblesse.
 Oui , dans mon cœur , je ne puis retenir
 Et mon estime , & le juste desir
 De vous louer , sans fard & sans bassesse ,
 Un doux penchant me conseille & me presse ;
 A ses transports il est temps d'obéir ;
 Mais ce début vous irrite & vous blesse.
 Ne craignez rien , je vais me contenir.
 Vos actions exemptes de rudesse ,
 Que mon pinceau doit craindre de flétrir ,
 Votre vertu , puissante enchanteresse ,
 Et qui jamais n'aima se revêtir
 Des noirs habits d'une fade tristesse ,
 Mieux que mes Vers pourront vous acquérir
 Le juste encens des Lustres à venir.

Par M. Last à Aix.

23. Juin 1738.

LET.

LETTRE CIRCULAIRE.

JE respecte , Monsieur , la tradition des Peres pour le Sacré ; j'aime celle de nos Ancêtres pour le Moral ; permettez - moi donc de vous souhaiter la **BONNE ANNE'E** , dans le stile naïf du bon vieux tems. Plusieurs donnent aujourd'hui la torture à leur imagination pour lui faire enfanter des tours nouveaux , et veulent mettre de l'esprit à la place du sentiment. Pour moi qui ne suis Epicurien que pour mes amis , je suis fidele aux impressions de la nature ; je leur dis que je les aime parce que je les trouve aimables ; je leur souhaite une Bonne santé parce qu'elle est necessaire au bonheur ; je leur désire du bien parce qu'il contribué beaucoup à la santé ; je les choisis vertueux parce que j'aime à m'honorer dans mes choix. Pour moi , Monsieur , si j'ai bien employé l'année qui vient de se passer , je vous aimerai encore davantage celle-ci , car j'ai du augmenter en raison et en lumieres ; ainsi successivement j'ai lieu de me flater que la derniere de ma vie , je serai enfin digne de l'amitié dont vous m'avez honoré. J'ai l'honneur d'être ,

D. BONNEVAL.

MA-



MADRIGAL,

Sur une belle Musicienne.

Que Canente a d'attraits , & qu'elle a la voix
tendre !

Elle nous plaît sans le vouloir ,
Et le seul plaisir de la voir ,

Egale dans nos cœurs le plaisir de l'entendre.

*Par M. C***

EPIGRAMME.

Contre un sot Aprobateur.

Leandre, il faut que je t'avoue
Quel est mon déplaisir secret.

Je suis fort mécontent de mon dernier Sonnet.

Eh ! pourquoi ? C'est qu'Orgon , le sot Orgon le
loue.

Par le même

AUTRE.

A un Rival.

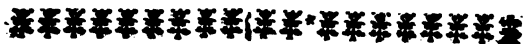
MAlgré tous tes talens , veux-tu sçavoir pour-
quoi

Tu ne charmes point Isabelle ,

Et

Et qu'avec moins d'esprit , je plais à cette Belle-
C'est que tu ne fais rien que lui parler de toi ,
Et que je ne lui parle à tous momens que d'elle.

Par le même.



MORTS ET MARIAGE.

LE 25. Decembre, Charles François le Febvre de Laubriere , Evêque de Soissons , Conseiller d'honneur au Parlement de Paris , Seigneur de Laubriere, Baron de la Haye-Joullain & de Briancon , &c. mourut à Soissons , dans la 51^e. année de son âge. Il étoit d'une famille originaire d'Angers, & fils de François le Febvre , Seigneur de Laubriere, Maral & Beuzon , Baron de la Haye-Joullain , Conseiller au Parlement de Bretagne , mort le 11. Mars 1711. & de Louise le Chat de la Haye. Il avoit été reçu Conseiller au Parlement de Paris à la Troisième Chambre des Enquêtes le 20. Juin 1710. & avoit été marié le 2. Avril 1713. avec Marie-Anne de Blair , fille de Melchior de Blair , Seigneur de Cernay , qui avoit été Fermier General des Fermes unies du Roy , & de Henriette de Brinon. Etant resté veuf d'elle le 8. Juillet 1718. il embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut ordonné Prêtre le 1^{er} Octob. 1719. Il fut nommé au mois de Juillet 1731. à l'Evêché de Soissons, & sacré le 13. Janvier 1732. dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris par l'Archevêque de cette Ville , assisté des Evêques de Châlons sur Marne & de Luçon , & le 20. suivant il prêta le serment de fidélité entre les mains du Roy. La même année il fut reçu Conseiller d'honneur

neur au Parlement en 1735. Il assista à l'Assemblée générale du Clergé de France en qualité de l'un des Deputés de la Province de Rheims. Il laisse de feu sa femme Charles François le Febvre de Laubriere, Marquis de Briançon, né le 24. Mars 1718. ci-devant Capitaine de Cavalerie, & Jeanne Henriette le Febvre de Laubriere, aînée de son frere; & mariée le 28. Août 1737. avec . . . de Rogres, apellé le Marquis de Champignelles, Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy depuis le premier Juillet dernier, & auparavant Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers.

Le 27. Dame Catherine Olive *de Trante*, veuve depuis le 28. Juin 1733. de Frederic-Jules de la Tour, des Ducs de Bouillon, apellé le Prince d'Auvergne, Seigneur de Lanquais & de Limeuil, avec lequel elle avoit été mariée le 17. Janvier 1720. mourut à Paris, âgée d'environ 50. ans, sans posterité, les trois enfans qu'elle avoit eu de son mariage, étoient morts en bas âge. Elle étoit fille de Patrice de Trante, Chevalier Baronnet d'Irlande, premier Commissaire de la grande Trésorerie d'Angleterre, qui suivit en France Jacques II. Roy d'Angleterre en 1689. & d'Eleonor de Nagle de Monamini. Il est parlé d'eux dans un Mémoire inseré dans le Mercure du mois de Fevrier 1729. page 378. à l'occasion de la mort d'un frere de la Princesse d'Auvergne, qui vient de mourir.

Le 29. Joseph *Trudaine*, Seigneur d'Oissy, de Riencourt, &c. Mestre de Camp de Cavalerie, & Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans depuis le mois d'Août 1736. & auparavant Guidon de celle des Gendarmes de Bretagne depuis le mois d'Octobre 1730. mourut à Meaux, dans la vingt-troisième année de son âge sans avoir été

Été marié : il ne laisse que des sœurs. Il étoit neveu de Firmin Trudaine, Evêque de Senlis, actuellement Siégeant, & fils aîné de feu Joseph Trudaine de Roberval, Seigneur d'Oissy, Riencourt, Thieulloy, &c. Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Brigadier des Armées du Roy, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, & Inspecteur de la Gendarmerie, mort le 10. Octobre 1730. âgé de 48. ans, & de D^{lle} Marie Louise Elisabeth Hennequin de Charmont, à présent femme depuis le 17. Février 1735. de Joseph Joachim de Bohorn, Marquis de la Palun, du Comtat d'Avignon, Gouverneur de Bourbon, & de la Ville & Principauté d'Orange.

Le même jour D. Henriette de Marpont, veuve depuis le 3. Août 1726. de Louis Charles Gilbert, Seigneur des Breviaires, du Mas, Hollande, &c. Président en la Chambre des Comptes de Paris, mourut âgée de 69. ans laissant pour enfans Joseph Jean-Baptiste Gilbert, Seigneur de S. Lubin des Joncherets, de Nonencourt, &c. aussi Président en la même Chambre des Comptes ; reçu à cette Charge par la résignation de son père le 8. Août 1724. et marié le 12. Avril 1726. avec la fille unique de feu Claude Boscheron, ci-devant Secrétaire du Roy, et ancien Notaire au Châtelet de Paris ; Jeanne Henriette Gilbert, mariée le 9. Juin 1714. avec Antoine Joseph de la Vove, Marquis de Tournouvre, au Perche, et une autre fille non mariée.

Le 31. De. Louise Barault, veuve depuis le 4. Décembre 1704. de Joseph Omet Joly, Seigneur de Fleury, la Mousse, &c. Avocat Général du Parlement de Paris, avec lequel elle avoit été mariée le 10. de Février 1698. mourut subitement après de longues infirmités, dans la 44^e. année de son âge, étant née le 7. Juin 1671. Elle laisse un fils

II. Vol.

I. unique

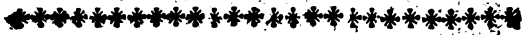
1922 MERCURE DE FRANCE

unique qui est Jean Omer Joly , Seigneur de Fleury , Prêtre , Chanoine de l'Eglise de Paris , depuis le 15. Novembre 1724. et Abbé Commandataire des Abbayes d'Aumale, Diocèse de Rouen , & de S. Pierre de Chezy , Diocèse de Soissons , ayant été nommé à la première au mois d'Octobre 1729. et à la seconde le 3. Mai 1731. la défunte étoit restée fille unique de Guillaume Berault , Ecuyer , Seigneur de Villemont , mort en 1694. fort riche , ayant été intéressé dans les affaires du Roy , & de Louise le Meneau , morte le 24. Octobre 1708.

Sur la fin du même mois de Décembre , Frere Jean de Montgon-Beauvergier , Chevalier profès de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , Commandeur du Temple de Dole , & de la Rancherie , ancien Capitaine de Vaisseaux du Roy , mourut en son Château de la Souchère en Auvergne , dans la 82e. année de son âge , étant né en 1637. Il étoit fils de Charles Alexandre de Montgon-Beauvergier , Comte de Montgon , Baron de Corein , Talezac Nubierre , &c. mort en 1706. & de Marie Françoise de la Barge. Le nom primitif de ceux de cette Maison , de Montgon , étoit Cordebœuf.

Le 16. Decembre Marquis de Polignac : Mestre de Camp du Regiment Dauphin-Etranger , Cavalerie , depuis le 15. Avril dernier , fils aîné de Scipion Sidoine Apollinaire Gaspard , Vicomte de Polignac , Marquis de Chalançon , Lieutenant General des Armées du Roy , Gouverneur du Puy , & du Velay , & de Dame Françoise de Mailly , fut marié avec Dlle Diane Adelaide Zephirine Mancini , fille unique de Jacques Hyppolite Mancini , Baron Romain , noble Venitien , & d'Anne Louise de Noailles , son épouse , sœur du Maréchal Duc

de Noailles, & veuve en premières noces de François Macé le Tellier, Marquis de Louvois, Capitaine Colonel de la Compagnie des cent Suisses de la Garde du Roy, et Colonel du Régiment d'Anjou, Infanterie. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Melchior de Polignac, Cardinal, Archevêque d'Auch, Commandeur des Ordres du Roy, &c. Oncle de la mariée, dans la Chapelle de son Hôtel à Paris. Le pere du marié est frere puîné de Philippe-Jules-François Mazarini - Mancini, Duc de Nivernois, et Donziois, Pair de France, Grand d'Espagne de la première Classe, Prince du S. Empire, et de Vergagne, Baron Romain, noble Vénitien, Gouverneur et Lieutenant General pour le Roy, des mêmes Provinces de Nivernois, et Donziois, Ville, Baillage, ancien ressort, et enclaves de S. Pierre le Moustier. La Généalogie de la Maison de Mancini, originaire de la Ville de Rome, se trouve imprimée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, article des Pairs de France tome 5, page 462.



STANCES.

A M. D. R. Avocat aux Conseils

Quand le fort Aquilon s'irrite,
 Les humbles Roseaux qu'il agite
 Se conservent en s'abaissant ;
 Mais les superbes Pins qui lui font résistance ;
 Souvent tombent pour prix de la vaine constance
 Qu'ils avoient opposé à son souffle puissant,
I ij Voulois

Vouloir s'égalér à son Maître ,
 Dans le sujet ne sçauroit être
 Qu'une folle témérité ;
 Un intervalle immense ici-bas les divise ,
 Et l'instant de la mort , inévitable crise ,
 Seule a droit d'établir entre eux l'égalité.

Malgré la cabale ennemie ,
 Qui d'une éternelle infamie
 Menace ta soumission ;
 Mon cœur des révoltés condamnant le langage ,
 Au parti que tu prends , à ta conduite sage ,
 Fait gloire de donner son approbation.

Contre des loix qui lui sont dures ,
 L'avarice éclate en murmures ,
 Tandis que dans ces mêmes Loix
 Tu chéris l'équité du Prince , en qui la France
 Voit l'ami de la paix , l'appui de l'innocence ,
 Le Père de son Peuple , et l'exemple des Rois.

Plein de cet amour qui t'honore ,
 En elles tu chéris encore
 Le zèle actif et fructueux
 Dont brûle le Caton , qui , tel qu'on le décrit ,
 Du glaive de Thémis et des sceaux de l'Empire
 Est le Dépôttaire affable & vertueux.

Tu méprises toute ame vile ,
 Qui d'une éloquence servile
 Aime à faire un honteux trafic ;

Qui sçait au poids de l'or vendre un conseil perfide,
 Et chés qui trop souvent l'amour d'un gain sordide
 Etouffe sans pudeur l'AMOUR DU BIEN PUBLIC.

Libre d'une telle bassesse ,
 Tu ne cherches point la richesse
 Aux dépens de la probité.

L'argent , qui de ta peine est le fruit légitime ,
 Te flatera toujours, beaucoup moins que l'estime
 Si justement acquise à ta fidélité.

Crudum adhuc & jam posterum

Ingenii factum vocabat tuus ex animo

* * *

*LETTRE du Sieur Arnoult, au sujet du
 Sachet anti-Apoplectique; écrite à M. D
 L. R., de Paris, le 31 Decembre 1738.*

Combien de Gens ont lu , M. dans les
 Journaux de Trévoux et de Verdun ,
 la Lettre de M. Dubois, Médecin de S. A.
 S. Madame la Princesse de Conty , et les
 deux Certificats avec les rétractations ; l'un
 de Bablot et de sa femme ; l'autre du Sieur
 Devaux, Apoticaire de feu S. A. R. Mgr.
 I iij le

le Duc d'Orléans Régent, qui en avoient signé d'autres auparavant, pour justifier l'efficacité du Sachet Antiapoplectique dans la personne de Bablot, frappé d'apoplexie & tombé de suite d'une paralysie sur la langue et de la moitié du corps du côté droit : je crois qu'un grand nombre de témoignages de personnes de la première considération, de Médecins qui m'ont donné leurs Certificats, et qui font eux-mêmes usage du Remède et qui l'ordonnent, joint à une expérience de 38 années, affermiront sa réputation, persuadé que ces vaines attaques ne l'ébranleront pas. Au reste, je ne suis pas fort surpris de ces rétractions : on ne pourra pas nier que Bablot n'ait fait usage du Sachet depuis son accident, & que tous les Remèdes qu'on avoit employés jusqu'alors n'eussent été inutiles et que son rétablissement n'ait été opéré par l'application du Spécifique dont il fait encore usage, sans avoir eu la moindre attaque depuis deux ans. Le Certificat de Bablot & de la femme sont en bonne forme ; c'est dans un temps non suspect, où la vérité & la reconnaissance ont dû exprimer les Faits tels qu'ils se sont passés, & qui sont confirmés par le même M. Devaux, témoin oculaire, &c. Je laisse au Public à juger auxquels de ces Actes on doit ajoûter le plus de foi, &c.

Je suis, &c.

ARRESTS



ARRESTS NOTABLES, &c.

SENTENCE de Police du 21. Novembre, qui ordonne l'exécution des Ordonnances & Réglemens de Police concernant l'Aprovisionnement de la Ville de Paris; & condamne plusieurs Labou-reurs en cinq cent livres d'amende, pour avoir discontinué la fourniture de la Halle au Bled de ladite Ville.

ARREST du 25. qui proroge jusqu'au dernier Décembre 1739. l'exemption des Droits d'Entrée sur les Bestiaux venant des Pays Etrangers dans le Royaume.

ORDONNANCE du Roy, du 27. pour fixer pendant l'année 1739. la retenue du Pain de munition, à vingt deniers par ration, dans les Places d'Alsace, Trois-Evêchés, Flandres, Haynault, Ar-tois & Picardie, & à Besançon.

LETTRES PATENTES du ROY, du 30. qui nomment des Commissaires pour l'aliénation de cent mille livres de Rentes perpetuelles sur la Fer-me générale des Postes.

ARREST du 2. Décembre, qui fait défenses aux Officiers des Maîtrises des Eaux & Forêts, de donner aucune permission pour la coupe des Bois appartenans aux Particuliers; & aux Greffiers, d'exiger desdits Particuliers, plus de dix sols, tant pour la réception de chaque déclaration, que pour l'expédition d'icelle. Défend de couper aucuns taillis, qu'ils

I iij

ils n'ayent au moins atteint l'âge de dix ans.

AUTRE, du 8. concernant l'expédition des Provisions des Avocats en Parlement, qui ont été nommés pour remplir les Charges d'Avocats aux Conseils du Roy, créées par l'Edit du mois de Septembre dernier, & le rang qu'ils doivent avoir entr'eux.

AUTRE, du 9. dont la teneur suit :

Le Roy ayant été informé que l'on commençoit à répandre dans le Public, une Feuille imprimée sans nom d'Imprimeur, sans Privilege ni Permission, sous le titre de *Lettre de M. l'Evêque Duc de Laon, à M. le Cardinal d'Alsace, Archevêque de Malines, sur l'obligation de refuser la communion à ceux qui sont notoirement rebelles à la Constitution Unigenitus*, Sa Majesté auroit jugé à propos de s'en faire rendre compte ; & Elle auroit reconnu qu'il semble qu'on ait voulu rassembler dans cette Lettre, tout ce qui est le plus capable de renouveler les disputes sur les affaires présentes de l'Eglise, d'émouvoir les esprits, & de ranimer un feu que ceux qui ont le plus de zele pour le bien de l'Eglise & de l'Etat, travaillent continuellement à éteindre, suivant les intentions de Sa Majesté : Et comme une telle entreprise mérite d'autant plus d'attention, qu'on la fait paroître sous le nom d'un Evêque de France, qui écrit à un Prélat Etranger, Sa Majesté a cru ne pouvoir ordonner trop promptement la suppression d'un Ecrit, que l'affectation & la malignité qui y regnent, rendent si dangereux ; à quoi voulant pourvoir, Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné & ordonne que ladite Feuille imprimée sous le titre de *Lettre de M. l'Evêque Duc de Laon, à M. le Cardinal d'Alsace, Archevêque de Malines,*

INT

sur l'obligation de refuser la communion à ceux qui sont notoirement rebelles à la Constitution Unigenitus, sera & demeurera suprimée. Enjoint Sa Majesté à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, pour y être suprimés; fait défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs & autres, de quelque état, qualité, ou condition qu'ils soient, d'en imprimer, vendre, debiter, ou autrement distribuer, à peine de punition exemplaire, &c.

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second Volume du *Mercur de France* du mois de Décembre, & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Janvier 1739.

HARDION.

T A B L E.

P	PIERS FUGITIFS, &c. Portrait d'Horace,	2731
D	Dissertation sur l'origine des Académies, &c.	2734
E	Epiire d'Alexandre à Pancaste,	2748
L	Lettre sur l'abus qu'on fait de l'Esprit,	2752
S	Songe & Réponse en Explication,	2764
L	Les Salines,	2772
S	Suite de l'Essai d'un Traité Historique de la Croix,	
&c.	&c.	2778
O	Ode d'Horace, Imitation,	2793
L	Lettre au sujet des Cérémonies qui se font dans la	

Chapelle de S. Nicolas , en la Grand Salle du Palais ,	279
Epigramme , la Succession abandonnée .	280
Lettre & Suite de l'Extrait du Journal Litteraire d'Italie ,	280
L'Amour Abeille , à Mad.	282
Question importante , jugée au Parlement de Paris ,	282
Etrennes à Mlle Gaussin ,	283
Question & Réponse ,	283
Bours Rimés , Sonnet ,	283
Lettre sur l'Amour des Poètes pour leurs Ouvrages ,	283
Enigme , Logogryphes , &c.	284
NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS , les Ruses de Guerre , &c.	284
Pouillé du Diocèse de Chartres , &c.	284
Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , &c.	285
Suite des Médailles du Roy ,	287
Estampes nouvelles ,	ibid.
Nouveau Calendrier ,	287
Spectacles. Extrait des Muses ,	287
Orphée , Ballet Pantomime , &c.	288
Les Epoux réunis , Comédie , <i>Extrait</i> ,	288
Nouvelles Etrangères , d'Afrique , Russie & Danemarck ,	290
Allemagne Italie & Naples ,	290
Grande Bretagne ,	290
Morts des Pays Etrangers ,	290
L'Hyver , Fragmens ,	290
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	
Benefices donnés..	290
Bouquet à Mad. * * *	291
Experiences Physiques , &c.	291
Epique en Vers ,	291

Lettre Circulaire, &c.	2917
Madrigal & Epigrammes,	2918
Morts & Mariage,	2919
Stances à M. D. R. &c.	2923
Lettre du Sr Arnoult au sujet du Sachet anti-Apoplectique,	2925
Arrêts Notables,	2927

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 2783. ligne 3. la polissure, *lisez le poli.*
 Page 2793. ligne 2 du bas, mois, *lisez moi.*
 Page 2815. ligne 7. chi, *ôtez ce mot.*
 Page 2873. ligne 3. du bas, s'égare, *lisez s'égaré.*

TABLE GENERALE

De l'Année 1738.

A	
— Académie Française ,	731. 2871
— Des Sciences ,	737. 951. 2440. 2647
— Des Inscriptions ,	124. 736. 2441
— De Peinture ,	540
— De Chirurgie ,	1536
— Des Jeux Floraux ,	2420
— De Soissons ,	735
— De la Rochelle ,	945
— De Bordeaux ,	1169. 2007. 2439
— De Pau ,	954 1600
— De Marseille ,	2444
— De Rome ,	1796. 2019
— De Peinture à Vienne ,	2656
— De Madrid ,	1796
— De Lisbonne ,	122. 123. 318. 1601. 2020. 2447
— De Torre de Mencorvo ,	1168
Académies (Origine des)	2734
Accouchement extraordinaire ,	318
Actes de Rymer ,	316
<i>Agendicum</i> ,	1129
Agricole ,	2572
Albigéois ,	306
Alexis Perrowits ,	1385
Amboise (Jean d')	1551
Amour pour ses Ouvrages ,	2836
Amphithéâtres ,	1137
	Amusemens

T A B L E

Amusemens du cœur & de l'esprit, 291. 710. Nouveaux Amusemens, 921. 1157. 1997. 2416. 2643	
Annales de S. Bertin,	2153
Annibal,	2320
Antiquités,	47. 380. 2021. 2609
Arrêts,	202. 397. 1700. 2349
Aridius,	2568
Aristipe moderne,	934
Armorial général,	1392
Art & la Nature (l') Comédie,	989. 1611
Arts Mécaniques (origine des)	1250
Asphalte,	1495
Atis, Opéra, 145. 324. Parodie,	340
Aurore Boreale,	318

B.

B Allet de la Paix,	992. 1405. 1625. 1814
Bareges,	1400
Basoche,	1437
<i>Bibliotheca Bibiothecarum,</i>	2429
Bibliothèque Italique,	1137
— Universelle,	1788
Bibracte,	1901
Blandimare,	827
Boerhaave (Herman)	2238
Bouquet, 53. 351. 360. 1031. 1335. 1857. 2178.	2294. 2496. 2911
Bourbon (Cónétable de)	1371
Bouts-Rimés,	2490. 2712. 2835
Buie,	536. 907
Bureau Typographique,	2398

C.

C Abestan,	254
Cadrans Solaires,	2009. 2437. 2544
Cammasse (Lolotte)	761
	Canal

DES MATIERES.

Canal pour la jonction des deux Mers ,	1322
Cantate ,	320. 2144
Captifs (les) Comédie ,	2137
Caractere de l'Amour (les) Ballet ,	763. 967
Carlos (Don)	1383
Cartes de Géographie ,	442. 613. 742. 257. 1089
Cathologan ,	1582
Cause plaidée aux Jésuites ,	2015
Causes Célèbres ,	1370
Cervulus ,	1363
Chapelle du Palais ,	2795
Charité (la)	1366
Childeric ,	1584
Chirurgie (Histoire de la)	1547
Chora ,	1364
Chronologie (Résolution d'une Question de)	1528
Cibelle amoureuse , Parodie ,	315
Clementinus ,	2368
Clovis. Circonstances de son Règne ,	2221
College Royal ,	2438
College de Dôl ,	1868
Collierye (Roger de)	1043
Consentement forcé (le) Comédie .	1818. 2243
Conspiration manquée (la) Parodie ,	989
Conte ,	517. 1953
Contraginnum ,	1364
Corneille (Pierre)	1771
Couleurs ,	2647
Cours de Phisique expérimentale ,	924
Croix-de N. S. 865. 2778. Croix sur les Idoles ,	
&c.	1509
Cryptes ,	1919
Cure de sainte Marguerite ,	1357
Cure singuliere ,	267

T A B L E

D

D Anès (Perre-Hilaire)	1323
Déclamation (Pensées sur la)	922
Délisle ,	2870
Denise ,	1435
Dictionnaire de la Martinière ,	2011
Discours Academique , 1283. De M. de la Bruère , 1650. Sur la Profession d'Avocat ,	2199
Dorgemont ,	827
Dormond ,	833

E.

E Aux Minerales ,	2215
Ecole Militaire ,	542. 640. 2289
Ecole du Temps (l') Comédie , 2057. 2450.	2677
Edme (S.)	436. 883. 1094
Egidius ,	1586
Eglogue ,	1697
Elemens de Newton ,	2147. 2206. 2364
Enigme , 85. 280. 493. 699. 913. 1132. 1351. 1576. 1757. 1988. 2193. 2406. 2624.	2841
Ennebault (Françoise-Jacob d')	833
Entretiens Litteraires & Galans ,	725
Eoladius ,	2520
Epigramme , 794. 1340. 1345. 1985. 2508.	2808
	2918
Epithalame ,	278
Epitre en Vers , 12. 223. 262. 285. 364. 664.	836
881. 918. 1035. 1062. 2340. 2383. 2621. 2749.	2915
Epoux réunis (les) Comédie ,	2470. 2889
Esclaves Marseillois ,	704
Escompte (Regle d')	669 1329
Esprit de divorce (l') Comédie , 340. 566.	708
Abus qu'on fait de l'Esprit ,	2752
Essais sur la nécessité & les moyens de plaire , 98.	
	293. 917
Essex (le Comte d') Tragédie ;	951
	1522. 1523

DES MATIÈRES.

Estampes, 127. 319. 320. 540. 739. 955. 1163.
1398. 1603. 1799. 1801. 2020. 2236. 2448.
2652. 2871

Etrennes, 1. 61. 162. 2698. 2726. 2830
Etudes Militaires, 2320
Eufronius, 2569
Eulalius, 2564
Evotius, 2560

F.

Fable, 68. 243. 291. 447. 653. 823. 2146
Fat puni (le) Comédie, 760
Fausses Confidences (les) Comédie, 1620
Filets de Vulcain (les) Ballet Pantomime, 989
Finances (Histoire des) 2226
Fleur (Juvénon de la) 834
Fluteur, 738
Fontenai, 1360
François I. 1371
Fulcilius, 2576
Fumée, 2377

G.

Gandolin, 827
Gantez (Annibal) 2549
Genabum, 1368
Généalogie Historique de la Maison de France, 2109
Géographie, 2537
Germanicus, Tragédie, 246. 1058
Gladiateurs, 1141
Grammaire (Remarques de) sur Racine, 1764
Gravûres sur Métaux & sur Pierre, 226
Grossesse. Si l'imagination a tant de force sur le
foetus, 286
Guidonis (Bernard) 654. 1748
H.

T A B L E

H.

H Elene (sainte)	1337
Histoire des Evêques de Nîmes ,	63. 682.
Des Maladies , 528. De France , 710. 1360. De	
Bourgogne , 1796. De Champagne ,	1797
Honorius ,	1362
Hydropisie ,	1539

I.

J Alousie (Réflexions sur la)	2524
Japon ,	615
Idille ,	376, 1308
Jettons ,	126
Jeux de hazard ,	1908. 2098
Inhumations des Anciens ,	2217
Inscriptions ,	944
Josas ,	1367
Joye imprévûe (la) Comédie ,	1620
Jugement d'Apollon (le)	2667

K.

K Aïmac ,	1465
------------------	------

L.

L Alande (Therese)	2888
Lampes antiques ,	2013
Languedoc ,	306
Lauriere (Eusebe-Jacob de)	2857
<i>Liturgia Romani Pontificis</i> ,	26
Livres (erreur d'un faiseur de Catalogue de)	2017
Logogryphe , 86. 281. 495. 700. 913. 1133. 1352.	
1577. 1758. 1989. 2194. 2407. 2625. 2842	
Louis (S.) 428. 660. 1480. 1746. Les Cœurs de	
Louis XIII & de Louis XIV. placés aux Jésuites ,	54
Lysimachus , Tragédie ,	548

M.

DES MATIÈRES.

M.

M Achines Hydrauliques ,	1917. 2707
Madrigal , 46	1038. 1755. 1819. 1956.
	1965. 2517. 2918
Maffei ,	1137
Mam-mortable peut-il tester ,	2822
Majoral de Rie ,	1388
Mandol (Magdeleine)	1374
Manufactures ,	466
Martin (D. Emmanuel)	1683
<i>Materassi (Francesco)</i>	2888
Matiere médicale ,	2002
Maximien , Tragédie ,	338. 744
Mayans (Gregoire)	729
Médailles , 411. 878. 1317. 1391. 1501. 2651. 2871	
Memoires de Mlle de Bonneval ,	325
<i>Memorie Isteriche della Guerra d' Spagna ,</i>	2809
<i>Memorie del Général Maffei ,</i>	2811
Menteur (le) Comédie ,	2055
Mercure ,	2115
<i>Metiosedum ,</i>	1367
Métromanie (la) Comédie ,	331. 519. 565
Mithridate , Tragédie ,	985
Mizirida ,	1994
Mondori ,	827
Montfleuri ,	829. 831
Montmirail ,	2120
Mo-el (Julienne)	1854
<i>Musæum etruscum ,</i>	1393
Muses (les) Comédie ,	2674. 2873
Musique. (Memoires pour servir à l'Histoire de la)	1110. 1721

N.

N Anteuil ,	833
Noûe (Mathurin de la)	1543
Niceron ,	2852
Nisien	

T A B L E

Nisien (S.)	1559
Nivernois ,	1899. 2560

O.

O bservateur Littéraire	317
Observations faites au Pérou ,	841
Ode. Les Poètes obscures, 19. La sagesse du Gouvernement , 95. Pour un Malade , 409. A Iris , 441. A M. Froland. 627. L'Avarice , 859. A Mad. . . . 886. La Simpatie , 895. A Damon , 1051. A M. Delci , 1083. Anacréontique, 1109. Au Roy , 1319. La Haine , 1459. A Mlle . . . 1478. Sur le Lieu de la naissance de l'Auteur, 1498. Le Philosophe disgracié , 1532. Aux Muses , 1552. Le Travail , 1562. Les Belles Lettres , 1738. A M. l'Abbé de Polignac , 1863. L'Illusion des plaisirs , 1883. Le Corentin, 1906. L'Opinion 1925. La Colique, 2095. L'Amitié, 2124. L'Amant sur le retour , 2354. Le College Royal , 2519. L'Hyver , 2906	
— Tirée des Pseaumes ,	197. 2307. 2512
— Tirée d'Horace , 393. 405. 464. 638. 689. 1247. 1316. 1328. 1492. 1512. 1532. 1709. 1715. 1896. 2112. 2317. 2374. 2533. 2793-	
— Traduite de l'Anglois ,	255
Oratio gratulatoria ,	1391
Observatione Letteraria ,	2603 2309

P.

P Apier ,	1171
Papillon (Philibert)	1046
<i>Parangone della Poesia Tragica d'Italia con quella de Fancia ,</i>	2836
Paré (Amboise)	2549
Partie de Campagne (la) Comédie ,	1184
Peau ,	2341
Peintures de Vitres d'Eglise , &c. gravées ,	2166
Pension nouvelle ,	960
Pesanteur des corps ,	37. 489
	Petite

DES MATIERES.

Petite Vérole extraordinaire ,	1601
Phédre , Tragédie ,	981
Phénomene ,	123. 1345
Pierre de Foudre ,	1167. 1986
Pipée ,	2201
Playe au bas ventre ,	1537. 2386
Poème Electre , 34. <i>Iphigenia</i> , 432. Le Comte d'Essex, 1671. La Donciade, 1795. Didon, 2577	
Pont-Levis de fer à bascule ,	1804
Pouillé du Diocèse de Chartres ,	2848
Pouvoir de la simpatie (le) Comédie ,	1610
Praticien universel ,	723
Prescription , si elle rétablit le Condamné à mort dans les effets civils .	1568
Printemps de Geneve (le) Pastorale ,	1629
Priscus ,	1557
Prologue pour Esther ,	1718

Q

Q <i>Uerela ad Gassendum</i> ,	1971
Question , 263. 316. 443. 696. 889. 892. 900. 1349. 1390. 1446. 1888. 2234. 2356	2831
Quichotte (Dom)	527. 729
Quinault (Philipe)	335
Quinquina ,	852

R.

R Age ,	1106
Rajeunissement inutile (le) Comédie ,	2264. 2461
Recueil de Pieces d'Histoire & de Litterature , 1584. D'Instructions par l'Evêque de Bazas,	1592
Réduction de Paris ,	798
Reflexions , 70. 274. Sur les passions ,	501
Renobert (S.)	1361
<i>Ritibus (de antiquis Ecclesia)</i>	709
Rodogune , Tragédie ,	1619
<i>Romiliacum</i>	

T A B L E

<i>Romiliacum</i> ,	1358
Rondeau, 505. 764. 806. 911. 1093.	1348
Ruses de Guerre,	2845
Rusticus ,	2567

S.

S Able à bâtir ,	1170
Salbrai ,	834
Salomon n'est pas fils unique de David et de Beth-sabée ,	1587
<i>Salutatorium</i> ,	27
Satire imitée d'Horace,	1272
Sel essentiel ,	537
Sennachérib , Tragédie ,	2249
Sentimens de Mariane ,	987
Servandoni ,	319
Sicilien (le) Comédie ,	2056
Son (Propagation du)	1085
Sonnet, 273. 797. Sur la Phédre,	987
Songes ,	2
Spectre (le)	1377
Stances , 427. 1109. 2368.	2923
Statuës ,	1166. 1607

T.

T Ableaux , 169. 1325.	2178
Tables Géographiques & Historiques ,	1469
<i>Taglia Zucchi</i> (Gorolamo) M. de balia	2813
Taille de la Pierre , 1711.	2372
Tancrede, Opera ,	2265
Tapisseries , 1172.	1397
<i>Tauricianns</i> ,	2566
Théâtre , 826.	945
Telescope de réflexion ,	1313
Tempête ,	1200
Tendon d'Achille ,	1543
Terre (figure de la)	1514. 1957
Thibaut , Roy de Navarre , 1120.	1130
Thoringie	

DES MATIERES.

Thorologie ,	1385
Thou (de)	14. 830
Tombes ,	2018. 2217
Torilliere (le Noir de la)	831
Tourbillons ,	484
Transactions Philosophiques ,	2202
Tremblement de Terre ,	1601
Trictrac ,	118. 2637
Tripodium ,	28
Troyes ,	210
Tuilerie (Jean Juvenon de la)	835
Turcaret (Comédie)	2164

V.

V Alet Auteur (le) Comédie ;	1308
Vellaunodunum ,	1367
Verre ,	476. 1493. 2117
Vers à M. de Claville ,	117. A Mlle Péliissier , 146.
Le mois de Février ,	258. A Mlle Dangeville ,
292. 1820. Sur la sainte Vierge ,	315. A Mlle
Lalande ,	339. A M. d'Argental , 363. L'Envie ,
482. A M. Gresset ,	513. 1649. L'Avantage de
la vertu ,	611. Le Portrait de l'Hymen , 676. Sur
le Traité du Vrai Mérite ,	727. Accompagnant
une Ecritoire ,	803. La Nymphé Umbra , 903.
Sur la maladie de M. Desforges Maillard ,	1011.
1119. A M. Vallée ,	1020. Réponse sur l'Amour
des trois Enfans ,	1172. A Mlle Masson , 1220.
A M. Titon ,	1399. A Mlle Salé , 1628. A M.
de Voltaire ,	1644. A la Comtesse de * , 1654.
A l'Abbé de * ,	1654. A Mlle Dumesnil , 1820.
Au Curé de Norville ,	2119. Le Parnasse , 2150.
L'Amour Marron ,	2359. A la Marquise de C...
2396. A Mlle de C...	2558. Remercement ,
2654. Au Cardinal de Fleury ,	2693. Accompa-
gnant un Rose ,	2706. A une Dame , 2709. Le
	Portrait

TABLE DES MATIERES:

Portrait d'Horace, 273 L. Songe, 2769. L'A-	
mour Abeille,	2820
Vertige,	2115
Vésuve,	2656
Vetula,	1363
Vie est un songe (la) Tragédie,	12127
Vieillesse extraordinaire, 186. 259. 351. 607. 677.	
1082. 1212. 1433. 2085. 2711	
Vierge (dévotion à la)	2311
Villiers,	834
Vin. Si on l'a permis aux Janissaires,	1469
Voltaire,	1624
Urbain (Ferdinand de S.)	321
Usages des Marseillois,	1967
Vuide,	1717

La Médaille gravée doit regarder la page 2873

LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, &c.

- A Toulouse ; *chez* Forest , et Henault.
- Bordeaux ; *chez* Raymond Labottiere , et *chez*
Chapui , fils , au Palais , et à la Poste.
- Nantes , *chez* Nicolas Verger.
- Rennes , *chez* Joseph Vatar , Julien Vatar , Guil-
laume Jouanet Vatar , et la veuve Audran.
- Blois , *chez* Masson.
- Tours , *chez* Gripon , et *chez* Bully.
- Roüen , *chez* Herault.
- Châlons-sur-Marne , *chez* Seneuze.
- Amiens , *chez* la veuve François et Godard.
- Arras , *chez* C. Duchamp , et *chez* Barbier.
- Orleans , *chez* Rouzeaux.
- Angers , *chez* Fourreau et à la Poste.
- Chartres , *chez* Fetil , et *chez* J. Roux.
- Dijon , *chez* la veuve Armil , et à la Poste.
- Versailles , *chez* Monnier , et *chez* Marié.
- Besançon , *chez* Briffaut , et à la Poste.
- Saint Germain , *chez* Chavepeyre.
- Lyon , à la Poste.
- Reims , *chez* De Saint.
- Vitry-le-François , *chez* Vitalis.
- Beauvais , *chez* De Saint.
- Doüay , *chez* Willerval.
- Charleville , *chez* P. Thésin.
- Moulins , *chez* Faure.
- Mâcon , *chez* De Saint , fils ,
- Mets , *chez* Barbier.
- Boulogne-sur-Mer , *chez* Parassol.
- Nancy , *chez* Nicolas.
- Saint Omer , *chez* Jean Huguet.

SEP 17 1936



